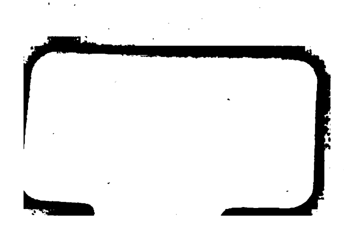




PHILOSOPHIE

DU

DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

TOME II.

Édition publiée avec autorisation de madame Agasse, propriétaire des Œuvres posthumes de La Harpe.

IMPRIMÉ PAR LACHEVARDIERE FILS,
RUE DU COLOMBIER, N. 30, A PARIS.

PHILOSOPHIE

DU

DIX-HUITIÈME SIÈCLE

OUVRAGE POSTHUME

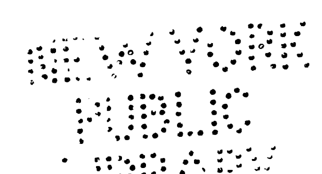
DE J. F. LA HARPE.

NOUVELLE ÉDITION.

16

TOME SECOND.





A PARIS,

CHEZ DEPELAFOL, LIBRAIRE,

RUE DES FOSSÉS-SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, N. 13;

MAME ET DELAUNAY-VALLÉE, LIBRAIRES,

RUE GUÉNÉGAUD, N. 25.

M DCCC XXV.

PHILOSOPHIE
DU XVIIIᵉ SIÈCLE.

SUITE DU LIVRE SECOND.
DES SOPHISTES.

CHAPITRE III.
DIDEROT.

SECTION PREMIÈRE.
Commencements de cet Écrivain.

SES parents le distinèrent d'abord à l'Église, et ensuite au barreau : il porta même quelque temps l'habit ecclésiastique, et le quitta pour entrer dans une étude de procureur ; mais un goût impérieux pour les sciences le fit bientôt ce qu'il voulait être, en dépit de ce qu'on voulait qu'il fût. Il avait naturellement une extrême avidité de connaissances, et c'est à peu près tout ce qu'il eut de la philosophie ; car d'ailleurs son esprit ressemblait à ces estomacs chauds et avides qui dévorent tout et ne digèrent rien, et ce ne sont pas ceux des hommes sains.

Venu de Langres à Paris malgré ses parents, sans autre ressource que celle de la plupart des gens

de lettres au commencement de leur carrière, c'est-à-dire, le produit éventuel du travail et du talent, il augmenta encore ses embarras et ses besoins en épousant une femme qui ne lui apportait que de la beauté et de l'honnêteté; mais son activité suppléait à tout (1). Il étudia la physique et la géométrie, et se mit en état d'être un des coopérateurs du *Dictionnaire de médecine* avec Pidou et Toussaint: il fit une très-médiocre traduction d'un très-médiocre ouvrage anglais, l'*Histoire de Grèce* de Stanyan, et une autre traduction beaucoup meilleure, ou plutôt une imitation très-libre de l'*Essai sur le mérite et la vertu*, de Shaftesbury. Le fond moral et philosophique de ce livre est assez bon, quoiqu'on ait cru y apercevoir des propositions dangereuses, faute de se souvenir du dessein

(1) Le libraire chez qui Diderot porta son premier manuscrit le fit examiner par quelques gens de lettres, qui lui dirent que l'ouvrage n'était pas en état d'être imprimé, mais que l'auteur avait du talent, et qu'il ferait bien de l'encourager en achetant son manuscrit, et en l'engageant à travailler. Le libraire lui donna cent écus, que Diderot revint apporter à sa femme avec une grande satisfaction. Sa femme, qui n'avait aucune idée de la littérature, mais qui avait une probité délicate, fondée sur des sentiments de religion qu'elle ne perdit jamais auprès de son mari, s'écria en voyant cette somme: « Ah! monsieur Diderot! comment avez-vous pu tromper ce « pauvre homme au point de recevoir tant d'argent pour ces « chiffons de papier que vous m'avez montrés? Ne craignez-« vous pas de lui faire tort? » Son mari eut bien de la peine à lui faire entendre ce qui en était, et à dissiper ses scrupules : c'est lui-même qui racontait cette anecdote.

bien marqué de l'auteur anglais, qui est de parler de la vertu dans un sens absolu, indépendamment de toute croyance particulière, mais toujours dépendamment de l'idée de la Divinité. Ce plan aurait pu avoir des inconvénients, s'il excluait le besoin d'une révélation ; mais c'est ce qu'on ne voit nulle part dans l'ouvrage du philosophe anglais.

Il faut croire ou que le traducteur était alors bien gratuitement de mauvaise foi, ou qu'il pensait tout le contraire de ce qu'il a pensé depuis ; car il est ici décidément théiste, comme il a été depuis décidément athée. C'est bien en son propre et privé nom qu'il parle ; c'est bien comme siennes qu'il donne les opinions de Shaftesbury, lorsqu'il dit dans son discours préliminaire : « Point de vertu « sans croire en Dieu : point de bonheur sans vertu : « ce sont les deux propositions de l'illustre philo- « sophe dont je vais exposer les idées. Des athées qui « se piquent de probité, et des gens sans probité « qui vantent leur bonheur, voilà *mes* adversaires. » Cela est formel, et vous voyez, Messieurs, que c'est à Diderot que je pourrais renvoyer les injures que l'on m'a prodiguées (1) dans nos journaux *phi-*

---

(1) Je venais d'être traité publiquement de *scélérat* et d'*imbécile*, en propres termes, et dans une lettre signée par un savant célèbre et par un membre de l'Académie des Sciences, et imprimée dans le *Journal de Paris*, uniquement pour avoir dit que *la doctrine des athées était ennemie de tout ordre social et moral, et par conséquent de tout gouvernement.* C'est d'après les réflexions que doit faire naître un pareil trait, inouï

losophiques, pour avoir manqué de respect à l'athéisme; mais en conscience j'aime beaucoup mieux les garder pour moi.

Il n'y a pas à douter que Diderot ne fût en effet bien plutôt le rédacteur des principes de l'auteur anglais, comme étant aussi les siens, que simple traducteur de l'*Essai sur le mérite et la vertu*. Il suffit, pour s'en convaincre de plus en plus, de l'entendre encore lui-même sur toutes les libertés qu'il s'est données. « Je l'ai lu et relu ; je me suis « rempli de son esprit, et j'ai pour ainsi dire fermé « son livre, lorsque j'ai pris la plume.... et ce qui « n'était proprement qu'une démonstration méta- « physique s'est converti en éléments de morale. » Diderot pouvait-il annoncer plus expressément que l'ouvrage anglais était devenu le sien ? Il écrivait donc d'après sa pensée, puisqu'il est contraire à la nature qu'un homme fasse un pareil travail sur un fond essentiellement contraire à ses opinions. Vous sentez quelles conséquences j'en pourrai tirer; elles trouveront leur place ailleurs, quand je rassemblerai tous les exemples semblables : ici je me borne à une seule ; c'est que Diderot (à moins qu'on ne démente ses propres ouvrages) commença bien authentiquement par croire en Dieu. Si c'est un grand tort devant la *philosophie* du jour, je laisse aux athées révolutionnaires à le pallier comme ils pourront, et à défendre la mémoire de

---

dans l'histoire du monde, qu'on le trouvera au nombre des *phénomènes* de la révolution. (Voyez l'*Apologie*.)

leur patriarche : c'est leur affaire, et non pas la mienne.

Il eut un autre tort, que l'intérêt particulier et l'exemple assez général pouvaient peut-être excuser alors, mais qui ne doit pas aujourd'hui trouver plus de grace à leurs yeux, puisque nous les voyons s'exprimer tous les jours en hommes qui, bien sûrs de n'avoir pas besoin d'indulgence, se croient dispensés d'en avoir aucune pour autrui ; il fit *les Bijoux indiscrets*. Et quand je dis que ce fut un tort qu'ils ne doivent pas excuser, ce n'est pas parce que l'ouvrage est un roman très-licencieux d'un bout à l'autre, et finit même par un amas d'obscénités polyglottes (1) ; non, ce n'est sûrement pas ce qui pourra les blesser ; car Diderot a *prononcé* dans un autre roman, au nom de la *philosophie*, qu'il n'y avait que *des hypocrites* qui pussent trouver mauvais qu'on nommât les choses par leur nom, et qui vissent dans l'indécence des écrits un scandale pour les mœurs. Vous avez vu ce que Cicéron, comme tant d'autres philosophes païens, a pensé de ce cynisme ; mais ce ne sont pas ceux d'aujourd'hui qui appelleront de cet oracle de Diderot. Ce n'est pas non plus parce que le roman est sans imagination, sans intérêt, sans goût : les feuilles *philosophiques prononceront* (2)

(1) Comme la langue française lui parut répugner trop aux ordures, il a rassemblé tout ce qu'il pouvait en savoir dans cinq ou six pages de latin, d'anglais et d'italien.

(2) On a vu dans la *Vie de Sénèque* et dans cent autres endroits ces mots familiers à nos *maîtres* : Nous *prononçons*,

qu'il y en a, et vous savez que ces gens-là sont par état en possession de *prononcer* sur tout, et dispensés de prouver rien: vous pouvez en juger par l'éloge qu'ils viennent de faire de *Jacques le Fataliste* et de *la Religieuse.* Nous prouverions en vain, nous autres pauvres gens qui en sommes encore aux preuves, que ces deux ouvrages n'ont pas le sens commun: ceux à qui l'on ne démontre rien, même en logique, peuvent-ils être convaincus en fait de goût? Il a bien aussi son espèce d'évidence; mais peut-elle embarrasser ceux qu'elle n'embarrasse pas même en philosophie, ceux qui ne répondent à rien qu'en *prononçant*? Il s'agit donc à leur égard de quelque chose de plus sérieux, et qu'on n'avait pas encore pris la peine de relever, mais qui est devenu aujourd'hui, sans qu'il soit besoin que je dise pourquoi, un objet de remarque et d'attention. Non seulement ces *Bijoux* ne sont rien moins qu'honorables pour l'auteur, comme romancier, encore moins comme moraliste; mais que sera-ce pour le *philosophe*, si c'est un ouvrage d'adulation, et tout entier de la plus basse adulation? Si ce n'était que pour Louis XV, qui à cette époque avait mérité des louanges (1), on passerait sur l'exagération, et l'on citerait, quoique très bas, ces vers de La Fontaine:

On ne peut trop louer trois sortes de personnes,
Les dieux, sa maîtresse et son roi.

Mais c'est à la gloire de la *maîtresse*, non pas de

(1) En 1748.

l'auteur, mais de Louis XV, que tout le roman est composé. C'est sous le nom d'une *Mirzoza* que la marquise de Pompadour est un modèle d'esprit, de graces, et, qui plus est, de *sagesse* et de *fidélité*. Il n'y a pas à dire non : l'auteur n'a pas voulu qu'on eût même à percer le voile de l'allégorie : elle n'est pas fine, car il n'y en a que dans les noms. Il est bien vrai que la France s'appelle *le Congo ;* Louis XV, *Mangogul ;* le maréchal de Richelieu, *Sélim*, et la marquise, *Mirzoza* ; mais, de peur d'équivoque, tout le reste est français à *Congo.* Jéliote et Lemaure chantent à *Congo*, et le sultan de *Congo* est à Fontenoi et à Lawfelt, etc. Jamais voile, si l'on peut appeler cela un voile, ne fut plus transparent, ou, pour mieux dire, plus grossier. Caractères, aventures et mœurs, tout est de Paris et de Versailles, et de ce temps-là, sans que l'auteur ait laissé rien à deviner. S'il n'y a pas beaucoup d'art dans ce plan d'allégorie et de flatterie, il n'y en a pas plus dans l'exécution. Louis XV, *Mangogul*, renferme dans sa tête plus d'esprit qu'il n'y en avait eu dans celle de tous ses prédécesseurs ensemble. Qu'on dise, après cela, que nos *philosophes* ne savent pas, au besoin, louer un roi tout comme ils savent se louer les uns les autres. S'ils n'ont pas le mérite de la mesure, on ne peut nier du moins qu'ils n'excellent dans l'hyperbole. Il est vrai que ce n'est pas celle qui est oratoire ou poétique : cela était bon pour un Bossuet, un Despréaux, qui n'étaient, comme on sait, que des *flatteurs* et des *courtisans* : les petits compliments de

Diderot sont tout autrement tournés. Il met en scène un de ces *beaux-esprits frondeurs*, qui apparemment ne lui plaisaient pas alors, et celui-là s'avise de dire du mal, dans un café, du grand *Mangogul. Un vieux militaire blessé à Lawfelt, à côté de Mangogul* (quoique *Mangogul-Louis XV* ne fût pas à Lawfelt), tance vertement le frondeur, qui s'écriait comme ont fait si souvent nos *philosophes: Ah! si j'étais sultan!*.... — « Si tu étais « sultan, tu ferais plus de sottises encore que tu « n'en débites. » Je suis pleinement, je l'avoue, de l'avis du *vieux militaire*. Ce n'est pas que je n'eusse très-bien pu dire comme un autre, dans mon temps, et quand j'étais un peu *philosophe*: *Ah! si j'étais sultan!* comme Matthieu Gâro dit à peu près: *Ah! si j'étais le bon Dieu!* Mais depuis que j'ai vu les *philosophes* nos *maîtres* de plus près, je suis venu à résipiscence; et tandis qu'ils sont restés tout aussi savants qu'ils l'étaient, j'ai cru devoir faire comme ce bon Matthieu Gâro, qui finit par *louer Dieu de toutes choses;* et un peu plus blessé qu'il ne l'avait été par la chute d'un gland, j'ai compris qu'il ne fallait pas mettre les citrouilles au haut des chênes.

Je ne dois pas non plus vous priver de la petite harangue que Diderot met dans la bouche du vieux militaire, ne fût-ce que pour vous faire souvenir comme il en a profité lui-même. « Tais-toi, mal-« heureux, *respecte les puissances de la terre*, et « remercie le ciel de t'avoir donné la naissance « dans l'empire et sous le règne d'un prince dont

« la prudence éclaire ses ministres, dont le soldat « admire la valeur ; qui s'est fait redouter de ses « ennemis et chérir de ses peuples, et à qui l'on « ne peut reprocher que la modération avec la- « quelle tes semblables sont traités sous son gou- « vernement. »

Si quelque autre qu'un *philosophe* eût écrit ces dernières paroles, croyez-vous qu'il y eût, pour cet attentat à la *liberté de penser*, assez d'invectives dans la langue française, et assez de supplices dans les lois *révolutionnaires ?*

L'auteur, si complaisant pour les *sultans*, ne l'était pas autant, à beaucoup près, pour ses confrères les romanciers, car ces confrères étaient des rivaux, et des rivaux alors beaucoup plus connus que lui. Aussi ne les ménage-t-il pas. Il fait ordonner au sultan de *Congo*, pour somnifère, la lecture de la *Marianne* de Marivaux, des *Confessions* de Duclos, et des *Égarements* de Crébillon fils. C'étaient précisément les trois romans nouveaux qui avaient eu dans le temps le plus de succès : celui de la *Marianne* s'est toujours soutenu, et c'est encore un des meilleurs romans que nous ayons. Les deux autres, quoique fort loin de ce mérite, ne sont pas oubliés : les *Confessions* ont celui des caractères et du style, et *les Égarements*, qui promettaient de l'intérêt, mais que l'auteur n'acheva pas, sont encore ce qu'il a fait de mieux pour la peinture des mœurs, et à peu près le seul titre qui reste à sa mémoire. Les trois romans que nous a laissés Diderot n'approchent

pas du moindre de ceux-là : jugez de son équité et de sa modestie.

Il imagina de pousser la flatterie pour son *sultan* encore bien plus loin ; et pour cette fois, quoique l'exagération fût excessive, l'intention était déliée, car il touchait l'endroit sensible ; et c'est le sublime de l'adulation. Il entreprit de mettre le règne de Louis XV au-dessus de celui de Louis XIV. Jamais Voltaire, tout courtisan qu'il était, n'avait été jusque-là, même dans les fêtes qu'il composa pour Louis XV et sa cour, au milieu de nos triomphes. Diderot, qui n'avait pas l'excuse d'écrire à Versailles et pour Versailles, n'eut pas tant de circonspection. La Marquise *Mirzoza*, seule avec *Sélim*-Richelieu, le conjure de lui dire en toute confiance ce qu'il faut penser des merveilles qu'on raconte du règne précédent, dont il a vu la fin. Il convient d'abord qu'il y a eu en effet des choses glorieuses ; mais ensuite, retraçant fort légèrement le bien, et insistant sur le mal, il conclut ainsi : « Voilà, Madame, cet âge d'or ; voilà ce bon vieux « temps que vous entendez regretter tous les « jours ; mais laissez dire les *radoteurs*, et croyez « que nous avons nos Turennes et nos Colberts ; « que le présent, à tout prendre, vaut mieux que « le passé. »

Et des *philosophes*, flatteurs de Louis XIV, ne pardonnent pas à des poètes et à des orateurs panégyristes d'un Louis XIV (1) ! Il me semble

(1) Dès la fin de 1788, et avant que tout frein fût rompu, on imprima, dans une brochure qui courut partout, que

pourtant que la poésie et l'éloquence doivent être moins sévères que la philosophie, et que la postérité a mis quelque différence entre ces deux princes. Mais aussi ne voyons-nous pas que jamais les poëtes et les orateurs du siècle passé aient contredit ni rétracté leurs hommages. Mais Diderot, qui, même en 1760, lorsque l'opinion publique était aussi défavorable à Louis XV qu'il fût possible, l'avait encore comparé à Trajan dans sa *Lettre au père Berthier*, dix ans après le peignit sous les traits de l'imbécille Claude, dans la *Vie de Sénèque*.

Cette *Lettre au père Berthier sur le matérialisme* (1) dont je vais parler tout de suite, puisque je

---

Louis XIV *n'était qu'un faquin*. Il n'en fallait pas davantage pour annoncer tout l'esprit de la révolution.

(1) Il n'est personne qui, en comparant cette dernière partie du *Cours de Littérature* avec celles qui précèdent, n'ait vu dans l'auteur deux hommes tout différents. Depuis son *abjuration* solennelle de la philosophie, la haine, et peut-être l'envie, qui l'ont quelquefois porté à calomnier les philosophes, ont souvent égaré son esprit, au point de l'entraîner dans de graves erreurs, que j'ai eu soin de relever dans l'occasion. Ce chapitre, surtout, fournira plus d'un exemple de la partialité ou de l'ignorance du professeur; et l'on aura lieu d'être étonné de le voir opposer Diderot aux auteurs les plus médiocres et les moins connus, en croyant l'opposer à lui-même.

Cette *Lettre au père Berthier sur le matérialisme* a toujours été connue pour être de l'abbé Coyer, et se trouve dans la collection des Œuvres de cet auteur. La Harpe, en l'attribuant faussement à Diderot, l'aura, suivant toute apparence, confondue avec deux autres Lettres adressées par ce dernier au père Berthier, relativement à l'extrait que ce jésuite avait

l'ai nommée, avait pour objet de faire entendre que c'était une pure vision que de penser qu'il y eût en France des matérialistes. Ils en étaient apparemment disparus, du moins aux yeux de l'auteur; car il avait écrit, quelques années auparavant, que *le monde en était plein, ainsi que d'athées et de spinosistes:* ce sont ses termes. Mais qu'importe? Un bon *philosophe* (vous vous en souvenez) ne voit jamais que *l'intérêt* du moment; et alors celui de Diderot, qui voyait son *Encyclopédie* attaquée, dès sa naissance, par le père Berthier, principal rédacteur du *Journal de Trévoux*, était de tourner en ridicule le jésuite, qui avait la simplicité de voir les choses comme elles étaient. Cette brochure satirique, qui se traîne pesamment d'un bout à l'autre sur un fond d'ironie uniforme et froid, fait voir que l'auteur ne maniait pas la plaisanterie plus habilement que la louange. Tout le sel de cet écrit consiste à traiter dérisoirement de matérialisme toutes les figures de diction où l'on passe du moral au physique; et l'auteur, qui prenait sans doute cette idée pour une trouvaille dans le genre plaisant, compose un vocabulaire de trente pages de ce qui ne devait pas en contenir une; car qu'y a-t-il de plus insipide qu'une même forme d'ironie (fût-elle bonne) si prolixement ré-

donné du prospectus de l'Encyclopédie, dans le Journal de Trévoux. Cette méprise de La Harpe est d'autant plus extraordinaire, qu'il est impossible, avec quelques connaissances en littérature, de confondre le style de Diderot avec celui de l'abbé Coyer. (L'ÉDITEUR.)

pétée? Mais de plus, où est la finesse, où est l'esprit, d'appeler son adversaire *matérialiste lui-même*, parce qu'il a parlé d'objets qui raniment *tout le feu* d'un auteur? « Quoi! c'est vous qui « mettez *le feu* en place de l'ame? » Ce genre de facétie pourrait faire rire dans une scène d'Arlequin *philosophe*; mais dans un écrit dont l'objet est d'ailleurs sérieux, revenir cent fois à de pareilles turlupinades! quelle pitié! Le trait le plus fort, c'est d'adresser au père Berthier, comme exemples de métaphores, des apostrophes telles que celles-ci: *Vous raisonnez comme une pantoufle; vous êtes une cruche, une tête à perruque*, etc. Cela n'est-il pas bien ingénieux? Ce n'est pas tout-à-fait le goût des *Provinciales* ni des excellentes lettres polémiques de Racine contre Port-Royal; mais ce Pascal était un *fanatique*, et Racine un *dévot*; et il n'a été donné qu'à la *philosophie* de nos jours d'ennoblir les grosses injures et de consacrer les platitudes: c'est un de ses droits exclusifs, et tout est bon pour la *bonne cause*.

Ce même Berthier, au reste, que Voltaire et Diderot ont injurié à l'envi l'un de l'autre, sans que jamais il ait paru s'en apercevoir, a laissé dans l'Europe une réputation généralement avouée de savant critique, de bon écrivain et d'homme vertueux. Mais qu'est-ce que tout cela pour nos *philosophes*, quand on a le malheur d'être Chrétien?

SECTION II.

Dés Pensées philosophiques.

Nous avons vu Diderot théiste avec Shaftesbury, en 1745 : trois ans après, il avait déja fait un grand progrès, et il en fit depuis bien d'autres. Il n'était plus que déiste quand il donna les *Pensées philosophiques.* (La différence de ces deux mots, non pas étymologique, mais usuelle dans le langage des écoles, c'est que le théiste admet l'existence de Dieu comme premier fondement d'une religion et d'un culte public; et le déiste, en admettant le premier fondement, rejette une religion et un culte public.) Ce petit livre, de cinquante pages, fut le premier ouvrage de Diderot qui fit du bruit dans le monde. La part qu'avait eue l'auteur au *Dictionnaire de Médecine*, et quelques Essais de mathématiques et de philosophie morale, ne l'avaient guère fait connaître que des savants. Cet opuscule fut lu même des femmes, parce qu'il était court, et marqua, parce qu'il était hardi. Alors ce genre d'esprit avait au moins le piquant de la hardiesse, qui faisait oublier son extrême facilité. Cette facilité tient surtout à ce que le vulgaire des lecteurs, dès que vous attaquez ce qui est établi, vous dispense à peu près de preuves : il ne leur faut que des objections. Diderot avait éminemment le premier relief de ce genre d'écrire, le ton tranchant, qui est une autorité pour les

ignorants, comme la raison pour les gens instruits. C'est dans ces *Pensées* que l'on commence à reconnaître la nature et les défauts du talent de l'auteur; un esprit vif, mais qui ne conçoit que par saillies, et qui hasarde beaucoup pour rencontrer quelquefois; un style qui a du nerf, mais qui laisse trop voir l'effort; des idées, mais plus souvent des formes gratuitement sentencieuses pour ce qu'il y a de plus commun, ou impérative pour ce qu'il y a de plus absurde.

Il débute ainsi : « J'écris de Dieu. Je compte « sur peu de lecteurs, et n'aspire qu'à quelques « suffrages. Si ces *Pensées* ne plaisent à per- « sonne, elles pourront n'être que mauvaises; « mais je les tiens pour détestables, si elles plai- « sent à tout le monde. »

Cette dernière phrase, si singulièrement énigmatique, est ici d'autant plus remarquable, que, dans le reste de l'ouvrage, le style est assez clair, et que l'auteur n'avait pas encore fait de l'obscurité un des caractères du sien, qui l'a fait nommer le Lycophron de la philosophie. Comment un livre peut-il être *détestable parce qu'il plaît à tout le monde?* Je le laisse à deviner à ceux qui sont dans le secret de cette manière d'écrire. Ce qu'il y a de vrai, c'est que ce petit recueil est comme bien d'autres, quoiqu'il y en ait peu d'aussi courts : parmi ces *Pensées* il y en a de vraies et de fausses, de raisonnables et de folles, d'ingénieuses et de plates. L'auteur com-

mence par l'éloge des passions, et redit en prose assez médiocre ce que Voltaire avait dit en fort beaux vers dans ses *Discours sur l'Homme*. Mais Diderot, comme il lui arrive le plus souvent, a outré ce qu'il voulait renforcer, et il manque, dès les premières lignes, de cette mesure qui est de devoir en philosophie bien plus qu'en poésie. Voltaire avait montré le bien qui peut résulter des grandes passions bien dirigées;

Je veux que ce torrent, par un heureux secours,
Sans inonder mes champs, les abreuve en son cours.
Vents épurez les airs, et soufflez sans tempête;
Soleil, sans nous brûler, marche et luis sur nos têtes.

Diderot n'est pas homme à s'en tenir là, et quand le poète est raisonnable en vers, le *philosophe* extravague en prose. Il *prononce* : « Il n'y a que « les passions, et les grandes passions qui puis- « sent élever l'homme aux grandes choses. » Ainsi, en rendant sa proposition exclusive pour la rendre plus forte, il ne réussit qu'à la rendre fausse ; car le sacrifice d'une *grande passion* au devoir est à coup sûr une *grande* chose, puisque ce sacrifice est la vertu, et que rien n'est plus *grand* que la vertu ; et très-certainement encore la vertu n'est point une *passion :* donc l'auteur n'a su ce qu'il disait. Il continue sur le même ton : « Sans elles point de sublime, soit dans les « mœurs, soit dans les ouvrages. » Dans les ouvrages d'imagination, soit; dans les ouvrages de spéculation, non. Il y a du sublime dans *l'Es-*

prit des Lois, dans *l'Histoire naturelle*, dans la Métaphysique de Platon, etc.; et il n'y a là aucune espèce de *passion*. A l'égard des mœurs, c'est là qu'il fallait absolument distinguer les passions généreuses (car les passions perverses peuvent avoir aussi leur *grandeur* et leur force, et c'est tant pis); mais plus cette distinction était nécessaire, plus l'auteur s'en est préservé. Il y a eu du *sublime* dans les mœurs romaines, parce que *les grandes passions* des Romains, dans les beaux jours de Rome, étaient l'amour de la patrie, de la *gloire* et de la liberté, et que ces *passions*-là sont belles en elles-mêmes. Quand ils y substituèrent celles du luxe, des plaisirs et des spectacles, leurs mœurs furent viles et dépravées, et pourtant leurs *passions* étaient encore *grandes* en ce genre; car elles allaient jusqu'à la fureur et au délire, témoin tout ce que nous savons de leurs histrions et de leurs cirques. Il y a eu du *sublime* dans les mœurs françaises : la *passion* de l'honneur en est la source. L'histoire est pleine de traits qui l'attestent.

« Les passions *sobres* font les hommes com-
« muns. » (DIDEROT.)

Passons sur l'expression *sobres*, que l'auteur croit neuve, et qui n'est que forcée. Il est faux que les passions modérées (comme l'auteur voulait et devait dire) fassent toujours des *hommes communs*. Aristide, Marc-Aurèle, Phocion, étaient très-modérés dans leurs passions, très-*sobres* dans tous les sens, pour répéter le terme de l'auteur :

étaient-ce *des hommes communs?* Et combien j'en pourrais citer d'autres!

Voyez ce que deviennent à l'examen ces sentences proclamées comme des édits en morale; voyez si elles peuvent résister un moment aux regards de la raison la plus commune. Mais combien de gens qui ne sauraient se persuader qu'on puisse se tromper quand on paraît si sûr de son fait, ni qu'on déraisonne si souvent quand on affirme toujours! Le plus grand avantage de nos *philosophes* a été de bien connaître toute la sottise et toute la corruption des hommes de leur temps; leur grand tort, de ne pas prévoir qu'en changeant cette sottise en doctrine, et cette corruption en loi, toutes les deux pourraient se tourner même contre leurs *maîtres*: c'est qu'ils n'ont eu que de l'esprit, et pas le sens commun. Toutes ces belles maximes que vous venez d'entendre, et mille autres où l'immoralité, qui n'est encore ici qu'en demi-jour, s'est enfin montrée à découvert, sont devenues le code du vice et du crime, qui ne demandaient que des autorités. Au moment où je parle, il est public, et vous le savez tous, Messieurs, que c'est dans les écrits que j'analise que sont puisées toutes celles dont s'appuyait un monstre dont j'ai quelque peine à citer le nom, mais dont au moins le nom dit tout, de Babœuf (1).

(1) On venait de publier, en plusieurs volumes, les pièces de son procès, qui sont curieuses, et qui ne seront pas inutiles à l'histoire.

Si du moins des exemples de cette force pouvaient ouvrir les yeux! Mais poursuivons.

« Les passions amorties *dégradent* les hommes extaordinaires. » (DID.)

Si elles ne sont qu'*amorties*, elles ne peuvent guère l'être que par l'âge; et alors, s'il n'y a pas de mérite, il n'y a pas non plus de *dégradation :* si elles sont surmontées, ce ne peut être que par une force de réflexion, un retour sur soi-même, qui, bien loin de *dégrader*, ne peut que faire honneur. Qu'a donc voulu dire l'auteur? Voyons si ce qui suit le fera mieux comprendre. « La con-« trainte anéantit la grandeur et l'énergie de la nature. Voyez cet arbre; c'est au luxe de ses bran-« ches que vous devez la fraîcheur et l'étendue « de ses ombres: vous en jouirez jusqu'à ce que « l'hiver vienne le dépouiller de sa chevelure. » Cette comparaison est encore de Voltaire qui s'en est servi fort à propos en prose et en vers; mais ici que signifie-t-elle? Que les passions sont en nous ce qu'est dans un arbre *le luxe de ses branches?* Mais tout le monde sait qu'en taillant et élaguant les arbres, non-seulement on ne leur nuit pas, mais qu'on les fortifie, qu'on les embellit. Il suivrait donc de cet emblème choisi par l'auteur qu'il faut corriger la nature en nous comme dans les arbres; et c'est pourtant ce qui est fort loin de son intention. Et que peut vouloir dire ici l'*hiver*, qui achève la comparaison, si ce n'est que la vieillesse, en refroidissant en nous la sève des passions avec le sang, ne nous

laisse plus ni les mêmes moyens ni les mêmes forces, soit pour le bien, soit pour le mal? Eh! que peut conclure l'auteur de cette vérité triviale? Où va-t-il? et que veut-il? observez ici comme partout, dans les écrivains de la même trempe, l'affectation des termes abstraits, vagues, indéfinis, *la grandeur, l'énergie, la nature*, sans jamais énoncer quelle grandeur, quelle énergie, quelle nature; comme si tout cela ne pouvait pas être tour à tour, et selon les rapports différents, bon ou mauvais. Jamais un esprit droit, jamais un grand écrivain n'emploiera en morale cette façon d'écrire qui prête à tout ce qu'on veut. Mais pourquoi ces hommes-ci, au contraire, y ont-ils si souvent recours? C'est ou embarras dans leurs propres conceptions dont ils ne sauraient se rendre compte, ou vide dans les idées, qui se trouveraient nulles en pesant les termes, ou quelquefois une sorte de honte de leurs propres pensées, dont ils craindraient de s'avouer les conséquences trop révoltantes, en même temps qu'ils font tout ce qu'ils peuvent pour être devinés ou interprétés. Mais c'est principalement un dessein et une précaution pour se ménager une hypocrite apologie, s'ils se trouvent forcés de s'expliquer avant d'être les plus forts. Combien de fois leur est-il arrivé de recourir à ces misérables subterfuges, et de traduire au besoin leurs paroles en un sens tout contraire à celui qu'ils avaient bien réellement voulu leur donner! Combien de fois les a-t-on entendus s'applaudir de cette méthode d'artifice,

long-temps un des secrets du parti, avant qu'il eût des piques à ses ordres! Je ne saurais, quant à moi, exprimer tout le mépris (1) qu'elle m'inspire.

« Plus d'excellence en poésie, en peinture, en « musique, quand *la superstition* aura fait sur *le* « *tempérament* l'ouvrage de la vieillesse. » (DID.)

Ah! voilà enfin ou l'auteur en voulait venir, et heureusement aussi, à mesure qu'il se découvre, l'absurdité se laisse voir dans toute son étendue: je défie qu'on trouve dans cette phrase l'ombre du bon sens. S'il s'agit de la superstition proprement dite, je ne vois pas pourquoi, dans ce cas même, un poète, un peintre, un musicien perdrait son talent avant le temps, parce qu'il serait superstitieux. La superstition est une petitesse ridicule qui peut influer sur la conduite et les mœurs, fort peu sur le talent; et quand Raphaël et Pergolèse auraient porté de petits cierges à toutes les madones du pays, et cru fermement à tous les miracles des bonnes femmes, je ne crois pas que cela eût empêché l'un de faire son tableau de la *Transfiguration*, ni l'autre son *Stabat*. Si *la superstition* signifie (comme on a droit de le penser, et comme tous ces *philo-*

---

(1) Je ne m'exempte point du tout de ce mépris, puisqu'il m'est arrivé, lorsque j'étais à cette école, de me servir moi-même de cette méthode pour justifier ce qu'il y avait de répréhensible dans l'*Éloge de Fénélon*, et dans *Mélanie*; et pourtant j'étais naturellement ennemi du mensonge et de la dissimulation; mais cette *philosophie* et le mensonge sont essentiellement inséparables dans tous les sens.

sophes-là, sans exception, veulent qu'on le pense) la relgion, c'est encore (il faut trancher le mot) une bêtise; car qu'y a-t-il de plus bête que de démentir des faits sans nombre, qui vous écrasent dès qu'on les articule, de démentir tous les chefs-d'œuvre de tous nos grands artistes en tout genre dans le siècle dernier, et leur invariable attachement à la religion, qui n'est pas plus douteux que leur mérite? Il faut avoir un front de *philosophe* pour s'exposer à cet inévitable excès de confusion. Mais je vais plus loin, et je veux montrer un effet tout opposé dans ce qu'il plaît à cette tourbe insolente d'appeler *superstition:* je veux montrer dans le progrès de la piété le progrès du génie; ce qui est si loin de son affaiblissement. Jusqu'à *Phèdre*, Racine avait toujours été très-bon chrétien; cela n'est pas équivoque; mais il était plus; il était dévot, et dévot jusqu'à renoncer au théâtre, quand il fit ce qui est universellement renommé pour son chef-d'œuvre et celui de la scène, de l'aveu de Voltaire même, *Athalie*. Qui croirait, si un *philosophe* ne nous l'apprenait pas, qu'un homme est si prodigieusement déchu quand il fait une *Athalie?* Et Descartes! Vous verrez qu'il était devenu imbécile quand il laissa un *ex-voto* à Notre-Dame de Lorette.... Je m'arrête: passons à la conclusion de l'auteur.

« Ce serait donc un bonheur (me dira-t-on) « d'avoir les passions fortes.... »

Avant d'entendre sa réponse, remarquez toujours qu'il se gardera bien de distinguer jamais

ce que tout moraliste a distingué, les penchants louables et les penchants vicieux. Mais il sait bien ce qu'il fait : les autres moralistes n'ayant rien à déguiser, marchent au grand jour : les sophistes, au contraire, sont comme les voleurs; ils ont besoin de la nuit. Voyons à présent sa réponse : je crois bien que vous ne vous y attendez pas. « Oui, sans doute, si elles sont toutes à l'u-« nisson. Établissez entre elles une juste harmo-« nie, et n'en appréhendez point de désordres. « Si l'espérance est balancée par la crainte, le point « d'honneur par l'amour de la vie, le penchant au « plaisir par l'intérêt de la santé, vous n'aurez ni « libertins, ni téméraires, ni lâches. »

Ce qui est clair, c'est le but de l'auteur, qui est de retrancher tout frein moral, toute idée d'ordre, de justice, de conscience, toutes ces pusillanimes *superstitions*, et d'opposer seulement les passions aux passions, afin d'affranchir l'homme de ces *petits moyens puérils* de morale et de religion, *entraves honteuses que des législateurs ineptes ou hypocrites ont crues de tout temps nécessaires, et que la philosophie du dix-huitième siècle a seule appris à briser.* Je vous répète des phrases auxquelles vos oreilles ne sont que trop accoutumées, et que vous trouverez retournées de cent manières dans les autres écrits de Diderot et consorts, comme dans ceux de la révolution. Il y préludait ici avec un reste de réserve qu'il perdit bientôt quand on se crut à temps de parler sans ambiguïté. Mais si le dessein est aisé à voir, si même

les expressions sont claires, il n'en est pas plus facile de trouver un sens dans la phrase, qui ne présente, quand on cherche le sens dans les mots, qu'une incroyable complication d'absurdités et d'inepties: il y en a tant, qu'on ne sait par où commencer. Il est de toute impossibilité que l'auteur se soit entendu lui-même; et Diderot est, de tous les écrivains, celui qui est le plus souvent dans ce cas, quoique je sois persuadé qu'il croyait s'entendre, tant il avait dans la déraison une sorte de quiétude, et, pour ainsi dire, de bonhomie que je n'ai vue qu'à lui, soit dans ses livres, soit dans sa conversation, et qui ressemblait parfaitement ou à la folie d'un homme d'esprit, ou aux rêves d'un somnambule. Je ne doute pas non plus que bien des gens (et il en est que je pourrais nommer) ne trouvent une grande *profondeur* dans cette phrase de Diderot, comme dans mille autres de la même espèce: examinez-là; vous n'y verrez qu'un amas d'idées contradictoires, le chaos dans toute sa beauté. Concevez, s'il est possible, comment des *passions fortes*, dont aucune ne peut réellement s'appeler *forte* que relativement à la faiblesse des autres, peuvent cependant être *à l'unisson* et dans *une juste harmonie*, comme les cordes d'un instrument. Je comprends qu'il appartient à nos *philosophes* de monter la machine humaine, la machine sociale, la machine politique, comme un instrument: ce qui n'est jamais tombé dans la tête de personne a dû tomber dans la leur, et l'on fait ce

qu'on veut de sa machine, au moins sur le papier. Quand ils ont été à portée de l'éxécuter, nous avons vu un échantillon ne leur savoir-faire, et nous avons pu juger de leur *juste harmonie*. Mais quand on en est encore à écrire, il faut savoir au moins ce qu'on veut dire au lecteur; et si les cordes d'un instrument bien monté produisent ce qu'elles doivent produire, des accords parfaits, des passions exactement *balancées les unes par les autres, et dans une juste harmonie*, à coup sûr ne produisent en réalité que l'absence de toute détermination et de toute action, comme des contre-poids égaux produisent l'immobilité de l'équilibre; et ce serait bien là, quoi qu'en dise l'auteur, un très-grand *désordre*, qui heureusement, et en dépit de lui, est impossible. Il est certain que, si *l'amour de la vie* est égal *au point d'honneur*, on ne se battra pas en duel; mais on n'ira pas non plus contre l'ennemi: on restera chez soi. En tout (et c'est ce qui est décisif), il est contre la nature que les passions de l'homme, et surtout les passions *fortes*, puissent jamais être égales: s'il est mû et déterminé, s'il agit (et il faut qu'il agisse), c'est parce qu'il a toujours un mobile prépondérant en bien ou en mal. Si un fripon ne vole pas, c'est quand il y a plus de danger d'être découvert que d'espérance de ne l'être pas, et alors l'amour de la vie l'emporte sur l'amour de l'argent. Mais il ne s'ensuit nullement que dès lors le *fripon* n'existe plus: car il volera une autre fois quand *l'occasion fera le larron*, et le dicton popu-

laire a plus de sens que la *philosophie* de Diderot. La belle *philosophie* que celle qui nous assure qu'*il n'y a plus de fripons* dès qu'on a peur d'être pendu! La respectable morale! Ce ne serait pas même un axiome de police; tant il y a d'exceptions, tant il y a de fripons qui disent, comme M. Longuemain:

S'il faut être pendu, ce n'est pas une affaire.
(*Mercure Galant.*)

Et où en sera la société quand il n'y aura pas de risque de l'être? Il y a tant de manières d'être *fripon* sans avoir affaire à la justice!

Avec l'*amour de la santé*, *en harmonie avec celui du plaisir*, nous n'aurons donc *plus de libertins!* Quand cela serait vrai, il ne resterait plus à notre *philosophe* qu'à nous enseigner le moyen d'*établir* cette *harmonie*. *Établissez*, dit-il: c'est avoir le commandement beau; mais dites-nous du moins comment. Quel est le père qui, là-dessus, ne donne pas à son fils tous les avertissements possibles, et souvent même les leçons de sa propre expérience? Y a-t-il beaucoup de jeunes gens qui en profitent? Cependant tout le monde aime la santé, quoique cet amour ne soit pas proprement une *passion*, si ce n'est dans les malades imaginaires, et alors c'est une autre espèce de mal: on se fait par la crainte celui qu'on ne se fait pas par le plaisir; et cela nous rappelle une autre vérité que Diderot a oubliée, c'est qu'en elles-mêmes *les passions fortes* ne sont point des re-

mèdes moraux, et par conséquent se corrigent fort mal les unes par les autres. Tout mouvement déréglé est un mal en soi: une *passion forte* n'est pas autre chose, et ce qui est dérèglement ne saurait rien régler; cela répugne dans les idées et dans les termes. Des maladies qui se combattent ne produisent point la santé; seulement les unes sont plus dangereuses que les autres, et plus tôt ou plus tard mortelles.

La débauche avait un grand danger de moins chez les anciens que chez nous. La Providence, que l'on se plaît tant à inculper, a permis que la volupté eût depuis quelques siècles un poison qu'elle n'avait pas. En sommes-nous devenus plus sages? Non: c'est qu'elle a toujours son attrait, que l'attrait est proche, et le péril éloigné ou douteux. Le point moral est donc de donner plus de force au péril du lendemain qu'au plaisir d'aujourd'hui. Et qui ne sait combien l'objet présent a de pouvoir sur l'homme; combien le désir est naturellement plus fort que la crainte, et les sens plus que la raison? Ce n'est donc point un équilibre chimérique qu'il faut chercher où il ne peut pas être: c'est un frein contre tant d'aiguillons. Sauf quelques exceptions qui ne font rien pour la généralité, il n'y en a réellement qu'un, qui même n'est pas infaillible, à beaucoup près, puisqu'il faut que l'homme demeure libre; mais qui très certainement est reconnu par l'expérience le plus puissant de tous, soit pour opérer le bien, soit pour diminuer le mal. Ce frein,

c'est la religion, la première de toutes les puissances morales, et sans laquelle même les autres n'ont point de base; et c'est celle-là particulièrement à qui nos *philosophes* ont juré une guerre d'extermination.

Les rêves en philosophie, tant ancienne que moderne, ont, d'un âge à l'autre, remplacé les rêves. Celui d'une perfection qui n'est pas dans l'homme fut autrefois celui des stoïciens, et nous n'avions pas besoin que Diderot vînt nous crier après tant d'autres: « C'est le comble de la folie « de se proposer la ruine des passions. » Soit: mais il n'y en a pas moins à chercher la même perfection que cherchait Zénon, rien qu'en opposant les unes aux autres les passions qu'il voulait anéantir: l'équilibre ici n'est pas plus raisonnable que la destruction. Ce qui l'est, c'est d'observer, de contenir et de réprimer sans cesse l'ennemi avec qui l'on est condamné à vivre. C'est le combat de l'homme, comme disaient Socrate et Platon; et pourtant ils n'apportaient à ce combat d'autre arme que la raison, et eux-mêmes avouaient qu'elle était presque toujours impuissante sur la plupart des hommes. Mais du moins c'en était une véritable, et qui fut à leur usage et à celui de quelques autres. Ils étaient, autant qu'ils pouvaient y être, dans la vérité, et il ne leur manquait qu'une plus grande lumière et une plus grande force. C'étaient des médecins qui accréditaient du moins le meilleur remède connu; et ceux de nos jours aiment mieux ad-

ministrer des poisons, en rejetant à la fois et la raison des anciens sages et le secours des lumières divines.

Ce qu'il y a de particulier dans ces *Pensées*, c'est que l'auteur semble ne s'être fait déiste que pour mieux combattre les athées. « Le déiste, « dit-il, peut seul faire tête à l'athée : *le supersti-* « *tieux* n'est pas de force. » Comme ce serait une véritable niaiserie que de supposer que *le superstitieux* fût *de force* en raisonnement contre personne, il est plus clair que jamais que *superstitieux* ne veut dire ici que Chrétien. Celui-ci est assurément *de force* contre tout le monde, parce que sa force est celle de Dieu même; mais ce que Diderot paraît ignorer, et qui n'est pas moins vrai, c'est que quiconque a du sens est *de force* contre l'athée qui l'a perdu, au moins comme athée. Au reste, pour montrer les avantages du déiste contre l'athée, il met d'abord en avant celui-ci armé de tous les arguments que Diderot lui-même a trouvés depuis plus concluants, puisqu'il les a reproduits quand il a combattu l'existence de Dieu. Comme il avait ici un autre objet, il les pulvérise par un seul raisonnement, qu'il se vante d'avoir employé le premier, quoique ce soit tout simplement celui de Descartes, mais qu'il développe en effet avec une vigueur et une vivacité qui joignent le mérite de l'élocution à celui de la dialectique. Il ne faut pas nous refuser le plaisir de voir les patriarches de l'athéisme, dans ces derniers temps, ici aux prises avec un

déiste. Pour cette fois vous le verrez triomphant, et d'autant plus que, graces à la nature de sa thèse, sa démonstration est aussi lumineuse qu'énergique.

« Convenez qu'il y aurait de la folie à refuser « à vos semblables la faculté de penser. — Sans « doute ; mais que s'ensuit-il de là ? — Il s'ensuit « que, si l'univers, que dis-je l'univers ? si l'aile « d'un papillon m'offre des traces mille fois plus « distinctes d'une intelligence que vous n'avez d'in- « dices que votre semblable a la faculté de penser, « il est mille fois plus fou de nier qu'il existe « un Dieu, que de nier que votre semblable pense. « Or, que cela soit ainsi, c'est à vos lumières, « c'est à votre conscience que j'en appelle. Avez- « vous jamais remarqué dans les raisonnements, « les actions et la conduite de quelque homme « que ce soit, plus d'intelligence, d'ordre, de sa- « gacité, de conséquence, que dans le mécanisme « d'un insecte ? La Divinité n'est-elle pas aussi « clairement empreinte dans l'œil d'un ciron que « la faculté de penser dans les écrits du grand « Newton ? Quoi ! le monde formé prouverait « moins une intelligence que le monde expliqué ? « Quelle assertion ! L'intelligence d'un premier « Être ne m'est-elle pas mieux démontrée par ses « ouvrages que la faculté de penser dans un phi- « losophe par ses écrits ? Songez donc que je ne « vous objecte que l'aile d'un papillon, quand je « pourrais vous écraser du poids de l'univers. »

Voilà sans contredit une des pages les plus

éloquentes que Diderot ait écrites. Le raisonnement rentre dans celui de Descartes, qui consiste à prouver l'intelligence suprême par celle de l'homme. « Je pense : donc je suis. Si je pense, « j'ai en moi l'intelligence, et je ne me la suis « pas donnée. Il y a donc une intelligence créa- « trice, et par conséquent infinie : il y a donc un « Dieu. » Mais Diderot a répandu la chaleur oratoire dans l'argumentation sèche du philosophe. S'il avait toujours fait un pareil usage du talent d'écrire, combien ce talent se serait élevé plus haut qu'il n'a fait ! et que d'écueils il aurait évités ! Il ajoute : « Je distingue les athées en trois « classes. Il y en a qui vous disent nettement qu'il « n'y a point de Dieu, et qui le pensent ; ce sont « les vrais athées : un grand nombre qui ne sa- « vent qu'en penser, et qui décideraient volon- « tiers la question à croix ou pile (1) ; ce sont les « athées sceptiques : beaucoup plus qui *voudraient « qu'il n'y en eût point*, qui font semblant d'en « être persuadés, et qui vivent comme s'ils l'é- « taient ; ce sont les fanfarons du parti. Je déteste « les fanfarons ; ils sont faux. Je plains les vrais « athées ; *toute consolation me semble morte pour*

(1) Comme J.-J. Rousseau décida la question d'une Providence en jetant une pierre contre un arbre. (Voyez ses *Confessions.*) Peut-on croire qu'un homme ait l'usage de sa raison quand il résout *à croix ou pile* un doute qui a de semblables conséquences ? Et puis, qu'on se demande de bonne foi s'il n'est pas vrai qu'il y a une espèce de *philosophie* qui est réellement une espèce de démence... O Providence !

« *eux* : et je prie Dieu pour les sceptiques ; ils « manquent de lumières. »

Il faut que Diderot ait bien mal prié, et que ses prières n'aient pas plus réussi pour lui que pour autrui, puisqu'il a depuis nié si hautement le Dieu qu'il *priait* ici. Pour peu qu'il eût réfléchi, ce qu'il dit de ces *fanfarons qui voudraient qu'il n'y eût pas de Dieu* aurait dû suffire pour l'éloigner de l'athéisme. Ce ne sont sûrement pas des hommes de bien qui desirent *qu'il n'y ait pas de Dieu*, puisqu'ils n'ont rien à gagner à ce qu'il n'y en ait pas. Ce ne sont sûrement pas des hommes de bien, ceux qui *vivent comme s'ils étaient persuadés qu'il n'y a pas de Dieu*, car cela ne peut absolument s'entendre que des méchants. Or, qu'est-ce qu'une opinion qui est le vœu et l'intérêt des méchants? Il m'est impossible de deviner comment Diderot, devenu athée, aurait répondu à ses propres *pensées*. Il l'était pourtant devenu au point d'entrer en fureur au seul nom de Dieu, et de regarder l'idée d'un Dieu comme le premier des fléaux de la terre. Il cherchait comment cette idée était entrée dans le monde, et quel était le premier qui avait pu s'en aviser. Il ne disait pas comme Lucrèce : *Primus in orbe deos fecit timor. La crainte a fait les dieux*. Son imagination lui fournissait une autre hypothèse bien digne d'une tête comme la sienne. Il supposait un misanthrope furieux, un Timon, un homme qui avait nourri trente ans dans une caverne le ressentiment de tout le mal

que lui avaient fait les hommes, et cherché pendant tout ce temps comment il exercerait contre eux une vengeance terrible et durable qui pût assouvir toute sa haine. Un jour enfin cet homme était sorti de sa caverne tout rempli d'une idée qui répondait à ses fureurs; il en était sorti en criant d'une voix épouvantable, *Dieu!* et avait ainsi couru le monde en jetant partout le même cri, *Dieu!* et ce mot, répété et commenté, avait répandu toutes les calamités sur la terre. Telle était la fable *philosophique* que Diderot substituait à celle de Pandore, et qui est bien d'un autre goût, et ne fera pas la même fortune. Je ne crois pas qu'il l'ait fait entrer dans aucun de ses ouvrages; mais je suis sûr que c'était là une de ses conversations dont on nous a dit tout-à-l'heure qu'*elles prouvaient autant de génie que des ouvrages*. Des hommes qui ont entendu celle-là existent encore; ils sont prêts à attester ce que je rapporte, et ce ne seraient sûrement pas eux qui auraient inventé ce qui peut-être n'a pu jamais éclore que du cerveau de Diderot.

Il fallait qu'il fût encore loin de là lorsqu'il fit son livre des *Pensées*: il y soutient l'existence de Dieu comme prouvée en métaphysique et en bonne morale, et reconnaît l'utilité de cette croyance. Voici ses termes: « Sans la crainte du « législateur, sans la pente du tempérament, et « sans la connaissance des avantages *actuels* de « la vertu, la probité de l'athée manquerait de « fondement. » Or, comme les lois, tout en pu-

nissant les fripons, n'ont jamais fait un honnête homme ; comme *la pente du tempérament* est trop incertaine et trop variable pour servir de base à la *probité;* enfin, comme les avantages *actuels* du vice sont fort souvent supérieurs à ceux de la vertu, il suit évidemment des paroles de Diderot (quelle que fût sa pensée), que *la probité de l'athée manque de fondement.*[1] Quoique sa phrase ne soit pas expressément affirmative par la tournure, elle l'est bien par ses conséquences implicites. Peut-être ménageait-il un peu les athées par un secret pressentiment qu'un jour il se rallierait à eux; peut-être aussi demanderez-vous comment il a pu entrer dans leurs rangs, et se mettre même à leur tête, après les assertions et les aveux qu'on voit ici. Lui seul pourrait vous le dire; ce qui ne signifie pas même que vous dussiez le comprendre. — Mais enfin, direz-vous encore, comment s'est-il répondu à lui-même ? — Jamais il ne s'est répondu. Il a beaucoup argumenté en sens contraire, et voilà tout. Est-ce que ces *philosophes*-là répondent? Pas plus à eux-mêmes qu'aux autres. Ils répliquent quelquefois, n'importe comment; mais répondre! Ils ne s'y exposent pas. Ils enseignent toujours, et ne se trompent jamais : voilà leur vocation. Ils enseignent le pour et le contre dans tous les sens, et pourtant ne varient jamais : voilà leur privilége. Vous croyez que je plaisante. Point du tout. Rien n'est plus sérieux et plus facile à expliquer. Qu'importe qu'un homme soit

tour à tour déiste, athée, sceptique, spinosiste, tout ce que vous voudrez? Il ne change point; il est toujours *philosophe*..... dès qu'il n'est pas Chrétien. Je vous dis là le grand mot de la secte, le mot de ralliement; et quoiqu'il n'y en ait peut-être pas deux de la même opinion, il n'y en a pas un qui, en parlant pour tous, parle jamais autrement qu'au nom *de la raison et de la vérité.* Cela peut paraître incompréhensible; mais cela est exact. — Mais il suffit donc, pour être *philosophe*, de n'être pas Chrétien? — Précisément. Cette fois vous êtes dans le vrai, dans le vrai rigoureux et qui n'admet point d'exception. J'en ai connu bon nombre (et avant la révolution) qui certainement ne savaient pas plus de philosophie que je ne sais de géométrie (et je n'en sais pas un mot), et qui étaient *philosophes*, et le sont encore si jamais il en fut. Les lettres de Voltaire en font mention honorable à tout moment, et j'en citerai, à son article, un exemple qui vous tiendra lieu de tout le reste. Vous voilà, Messieurs, bien avertis, et assez, je crois, pour ne leur reprocher jamais les contradictions, les variations, la *versatilité*; ils crieraient à la calomnie. La *philosophie* n'est point *versatile*, et par une raison péremptoire; c'est que jamais un *philosophe* ne dit qu'il s'est mépris, si ce n'est dans des occasions de peu de conséquence et pour un grand bien; et les exemples en sont très rares. Or, tant qu'on n'avoue point qu'on a été dans l'erreur, on est toujours dans la vérité,

on est toujours ce qu'on était, cela est clair. Mais voulez-vous savoir ce que c'est que d'être *versatile* ? C'est, par exemple, celui qui s'en viendrait dire: « Je vous avoue que je me suis trompé, « faute d'avoir examiné. L'examen m'a détrompé, « et voici mes raisons : vous en jugerez. » Oh ! celui-là est vraiment l'homme *versatile* (1) ; il est de plus *indigne de toute croyance*, car il avoue qu'il a eu tort. Comment pourrait-il jamais avoir raison ? Il est de plus *hypocrite*, car il se déclare pour une cause proscrite et persécutée, sans aucune espèce de défense ni d'appui. Il est de plus un *lâche*, car il attaque des hommes qui ont en main tous les genres de pouvoir et tous les moyens d'oppression. Voilà, Messieurs, en peu de mots, mais très fidèlement, la logique de nos illustres adversaires, de ceux à qui nos séances font jeter les hauts cris. Je viens de mettre sous vos yeux la substance de vingt libelles, et si j'ai cru devoir vous en parler ainsi une fois en passant, c'est afin de vous convaincre que des ennemis que je ne crois pas même pouvoir ici traiter d'un ton plus sérieux, ne m'empêcheront jamais de dire la vérité tant que vous voudrez bien

(1) Tout ce qui est marqué en italique, jusqu'à la fin du paragraphe, avait été imprimé contre l'auteur dans une foule de pamphlets *philosophiques*. Tout cet article de Diderot, prononcé tel à peu près qu'il est ici, excita beaucoup de clameurs dans les journaux, et ce n'est pas ce qui peut surprendre; mais ce qui est plus extraordinaire, c'est qu'on ait pu, à Paris, parler ainsi en public pendant six mois.

l'entendre, et tant qu'on ne m'ôtera pas les moyens de la dire. Revenons.

Si Diderot veut ici un Dieu, il ne veut pas de culte, et c'est une inconséquence qui, tout étrange et toute grossière qu'elle est, a eu de nos jours des suites si horribles, qu'elle vaut la peine d'être combattue à part : elle le sera dans un autre ouvrage (1), où cette discussion est naturellement placée, et dans toute son étendue. Diderot l'énergumène s'écrie : « Les hommes ont « banni la Divinité d'entre eux ; ils l'ont reléguée « dans un sanctuaire ; les murs d'un temple bor- « nent sa vue ; elle n'existe point au-delà. In- « sensés que vous êtes, détruisez ces enceintes « qui rétrécissent vos idées ; élargissez Dieu. »

Il était réservé à notre siècle de prendre pour des principes ces déclamations à la fois puériles et forcenées, où l'on ne fait qu'abuser scandaleusement des vérités anciennes et communes, qui, dans leur juste mesure, avaient fourni aux anciens de belles pensées et de beaux vers. Ainsi dans Lucain, lorsque l'on veut que Caton aille chercher un oracle dans le temple de Jupiter Ammon, le poète lui fait dire fort à propos que les dieux sont partout :

Ont-ils choisi ces bords pour leur asile unique,
Caché la vérité dans les sables d'Afrique ?
Nous sommes entourés de la Divinité.
Les dieux n'ont qu'un seul temple, et c'est l'immensité ;

---

(1) Dans l'*Apologie*.

Ils n'ont qu'un sanctuaire, et c'est le cœur du juste (1).

Caton parle en philosophe, et les vers sont d'un poète. On se serait moqué de l'un et de l'autre, s'ils avaient dit que les temples anéantissaient la Divinité; on les eût regardés commme des fous furieux, s'ils avaient dit: *Détruisez les temples*, parce que Dieu est partout. Mais de nos jours on a trouvé sublime cette saillie de rhéteur : *Élargissez Dieu.* Je dirais à Diderot : *Insensé* toi-même, toi qui appelles les autres *insensés*, et qui t'appelles *philosophe*, réponds. Où as-tu vu un peuple, un homme assez sot pour croire que le temple *bornât* la divinité qui l'habite ? Qui jamais a dit, hors toi, que *des murs bornaient sa vue ?* A qui en as-tu ? Qui jamais a pu ignorer, hors toi, que *le temple est pour l'homme, et non pour l'Éternel*(2)? On te l'a dit cent fois dans toutes les langues; pourquoi feins-tu de l'oublier ? Où as-tu pris que, pour ceux qui ont des temples, *Dieu n'existe pas au-delà ?* C'est calomnier stupidement le paysan le plus stupide. En veux-tu la preuve sensible? Ne t'es-

(1) On peut choisir entre cette traduction et les deux vers de Brébeuf, souvent cités, qui peut-être valent mieux, quoique la fin du premier m'ait toujours paru une cheville; mais le second est d'une précision admirable :

Est-il d'autre séjour, pour *ce monarque auguste*,
Que les cieux, que la terre, et que le cœur du juste?

(2) Paroles tirées d'un mandement de l'évêque de Lescar, l'un de ces écrits où la religion a été la plus éloquente.

tu jamais trouvé, daus nos campagnes, à ces cérémonies si touchantes dans leur agreste simplicité (1), quand les habitants des bourgs, des villages, des hameaux, précédés de leur pasteur, marchaient à travers les plaines cultivées par leurs mains, élevant avec lui leurs chants religieux vers le ciel, vers le Dieu qui nous a *donné la terre* et lui donne la fécondité? Tu as pu voir tous les ans ce beau spectacle, beau, non pas seulement pour un Chrétien, mais pour tout vrai philosophe, pour quiconque a une ame; *mais les* sophistes et les charlatans n'en ont pas. Il est vrai que tu ne le verrais plus aujourd'hui, cet attendrissant appareil, ce commerce sublime de la nature avec son auteur, et des enfant avec leur père, à qui leurs voix demandent la nourriture. Tu ne le verrais plus dans la France, cet hommage solennel au dispensateur suprême de tous les biens; et s'il osait s'y reproduire, des bandes d'assassins stipendiés marcheraient, avec le fer et le feu, contre ce paisible et religieux concours, qui ne se nomme plus parmi nous que *le fanatisme.* Mais s'il ne se montre plus dans la France, tu le retrouverais dans l'Europe et dans tout le monde chrétien. C'est en France seulement, c'est aujourd'hui qu'il n'est plus permis d'adorer Dieu à la face du soleil; c'est seulement parmi nous, ce n'est que dans nos jours que l'on peut dire avec vérité que Dieu est

(1) Les Rogations.

relégué, emprisonné dans les temples, autant du moins qu'on l'a pu. Mais à qui faut-il s'en prendre, sinon à toi et à tes pareils? Ne sont-ce pas tes propres paroles, *élargissez Dieu*, que répétaient ceux qui fermaient toutes les églises de la France, après les avoir dépouillées; et quand ils les abattaient, n'est-ce pas tes ordres exprès, *détruisez ces enceintes*, que leurs mains sacrilégement dociles ont si bien exécutés? Tes phrases n'étaient-elles pas le cri qu'on avait appris à l'ignorance pour autoriser la rapine et la rage, et qui est encore en ce moment répété par tous les échos journaliers de la *philosophie*? Ah! lorsque Dieu et ses adorateurs sont légalement confinés dans les temples, ce mot, qui dans ta bouche n'était qu'un extravagant blasphème, ce mot, pris dans un autre sens, trop réel et trop juste, ce mot nous appartient aujourd'hui, et c'est bien nous qui avons le droit de dire, au nom de la raison, de la liberté, de la religion: *Élargissez Dieu* (1).

Diderot, en faisant l'éloge du scepticisme, se moque de ceux qui veulent savoir *qui l'on est, d'où l'on vient, où l'on va, pourquoi l'on est venu.* Il est vrai que tout cela est si peu de chose, que ce n'est pas même la peine d'y penser. Aussi nous dit-il, avec une fierté digne du plus noble quadrupède: « Le sceptique *se pique*

(1) L'auteur a eu, avant de mourir, la consolation de voir la religion rétablie dans tout son lustre. (*Note de l'Éditeur.*)

« d'ignorer tout cela, sans en être plus mal-« heureux. » C'est en effet *se piquer* d'une belle chose! Mais le sceptique ne ment-il pas un peu? N'est-il pas au moins prouvé par le fait qu'il s'est donné beaucoup de peine pour parvenir à *ignorer* ce que le sens intime, indépendamment de la révélation, avait appris à tous les peuples, puisque tous ont cru un Dieu rémunérateur et vengeur, une ame immortelle et un monde à venir? Il est donc de fait (et ce qu'il y a de bon, c'est que nos *philosophes* eux-mêmes ne peuvent pas toujours nier les faits) que l'on avait de temps immémorial trouvé la réponse à ces questions, que Diderot et son *sceptique* regardent comme si indifférentes; et que la conscience a enseigné à tous les hommes ce que la *philosophie se pique* seule *d'ignorer*. Ne serait-ce pas déja une présomption morale assez plausible, que la réponse du sens intime de tous les hommes vaut un peu mieux que *l'ignorance* de nos *sages*, qui n'affectent que celle-là, et qui d'ailleurs savent tout, excepté ce que savent tous les hommes? Je sais que ces *sages* vont répondre par un seul mot, qui répond à tout, *préjugés*. Je pourrais répliquer par un vers fort beau, et qui, pour eux, n'est pas d'un homme à *préjugés*, puisqu'il est de Voltaire :

La voix de l'univers est-elle un préjugé ?
(*Irène.*)

et il s'agit précisément d'un point de morale...

Mais à quoi pensé-je? J'oublie que ce même Voltaire, que les Chrétiens appellent un impie, Diderot l'appelait un *cagot*, et Helvétius un *cause-finalier*. Vous m'avouerez qu'avec ces sortes de gens on ne peut jamais savoir sur quoi compter. Au reste, Voltaire riait beaucoup de se trouver, sur la fin de ses jours, un *cagot*, et il disait, le plus doucement qu'il pouvait, à son ami Helvétius, que *cause-finalier n'était pas une réponse;* et je crois qu'au fond cela est assez vrai. Nos adversaires disent aussi que *des vers ne prouvent rien*. Oui, comme vers; mais rien n'empêche qu'ils ne prouvent comme pensée, et celle-là est d'un grand sens; elle rentre dans un axiome de l'ancienne philosophie, que j'aime à redire d'autant plus, qu'il sonne mal aux oreilles de la nouvelle: « *Consensus omnium lex naturæ* « *putanda est*. Le sentiment unanime de tous « les hommes doit être regardé comme une loi « de la nature. » *Cic.* De plus, si les poètes ne sont pas tenus de prouver, des philosophes y sont obligés; et s'il peut être beau, quoique peu modeste, de contredire *la voix de l'univers*, il n'est pas heureux de n'avoir pu encore y opposer que des objections sans conséquence, et des théories sans aucun fondement. Il n'est pas très péremptoire de dire : « Ce que tout le monde « croit est un *préjugé* dès que nous ne le croyons « pas; et personne ne doit affirmer quand nous « doutons, ni douter quand nous affirmons. » C'est là tout le fond des démonstrations de nos

maîtres: J'y vois bien une assez grande supériorité d'orgueil, mais aucune supériorité de raison, et jusqu'à ce qu'ils veuillent bien descendre à raisonner avec nous, ou qu'ils prouvent du moins que la philosophie déroge quand elle raisonne, je me croirai en droit de dire que la leur est si prodigieusement ridicule, qu'il ne faut pas moins que tout le mal qu'elle a fait pour qu'il soit permis d'en parler sérieusement; mais qu'en même temps le mal est si grand dans les effets, qu'il faut toute l'ineptie de la doctrine pour que l'on nous pardonne de n'en pas parler toujours avec le ton de l'horreur et de l'indignation.

Diderot, à l'appui de son scepticisme, cite Voltaire qui se moque de Pascal, parce que celui-ci regarde comme un état insupportable celui d'hommes qui seraient condamnés à ignorer leur nature et leur destination. Que Voltaire se moque tant qu'il voudra, la proposition de Pascal n'en est pas moins juste et conséquente. Quoi de plus naturel à l'être raisonnable que le besoin de connaître ce qui lui importe de plus, et le regret de l'ignorer? « J'aimerais autant, dit « Voltaire, m'affliger de n'avoir pas quatre pieds, « quatre yeux et deux ailes. » Je serais tenté de croire que ce n'est pas sans quelque malice que Diderot a cité ce passage, et qu'il voulait faire rire aux dépens de ce *cagot* de Voltaire. On peut douter qu'on ait jamais imaginé une parité de cette espèce. Il est rigoureusement conforme à la raison de l'homme de s'interroger sur sa na-

ture et sa destination, et de chercher au moins ce que là-dessus sa raison peut lui enseigner; et celui-là au contraire l'aurait absolument perdue, qui s'affligerait de n'avoir pas d'ailes, etc. Le rapprochement de deux choses si opposées n'est pas plus raisonnable. La différence qu'il y a, c'est que le désespoir de n'avoir pas d'ailes suppose l'aliénation absolue; au lieu que donner deux choses contraires pour deux choses identiques ne prouve que cette absence momentanée de tout bon sens, qui fait dire une sottise, une folie, sans être ni un fou ni un sot. Mais quand ces sottises et ces folies se multiplient au point de remplir des volumes, et de faire une partie considérable des ouvrages d'un homme qui d'ailleurs a montré, dans d'autres genres, non-seulement un esprit rare, mais un talent du premier ordre; quand il y a joint une multitude de mensonges d'une telle audace, qu'il n'y a d'autre difficulté à les réfuter, preuve en main, que la lassitude et le dégoût de dire sans cesse : Vous avez menti; que peut-on en conclure, si ce n'est que la *philosophie* moderne a jeté sur un grand homme qui a eu le malheur de s'y attacher cette inévitable malédiction qui devait la suivre partout ? et c'est ce que vous déplorerez avec moi, quand ce même Voltaire, que vous avez si souvent admiré avec moi, paraîtra devant vous à son rang comme *philosophe*.

Vous avez déja vu combien il était sujet à se contredire, même en critique, tant il était do-

miné par une imagination rebelle à toute espèce de frein. Ce doit être pis en philosophie; et ici, par exemple, ce même écrivain, qui défend contre Pascal l'insouciance du scepticisme, ailleurs la trouve stupide, et même impossible, sans doute parce qu'il était alors dans un de ces instants de bonne foi qui obligent de parler comme on a senti. Le trait est frappant, et je n'aurais qu'à le transcrire et à l'abandonner à vos réflexions. Dans des entretiens (1) où, sous le nom d'un philosophe chinois, disciple de Confutzée (celui que nous appelons *Confucius*), il disserte avec un prince de la Chine sur la métaphysique et la morale, et l'instruit sur l'existence de Dieu et l'immortalité de l'ame, il lui dit: « Si « vous abusez de votre raison, non-seulement « vous serez malheureux dans cette vie, mais qui « vous a dit que vous ne le seriez pas dans une « autre?

LE PRINCE.

« Et qui vous a dit qu'il y a une autre vie?

LE PHILOSOPHE.

« Dans le doute seul, vous devez vous con- « duire comme s'il y en avait une.

LE PRINCE.

« Mais si je suis sûr qu'il n'y en a point?

LE PHILOSOPHE.

« Je vous en défie. »

---

(1) *Entretiens de Cu-Su avec le prince Kou.*

Et il tranche le dialogue à ce mot, qu'on peut bien appeler celui de la conscience. Il est également sûr que ce mot sortait de celle de l'auteur, et accusait celle des sceptiques et des athées. Ce mot, *je vous en défie*, donnait pleinement raison à tous les moralistes et prédicateurs chrétiens qui ont tant de fois argué de faux la prétendue sécurité des impies sur l'avenir ; et pourtant celui à qui cet aveu échappe sans qu'il y pense a traité cent fois de déclamations tout ce qu'ont dit sur cet article ceux que lui-même a justifiés ici d'une seule parole.

Ces contradictions si fréquentes ne m'étonnent nullement, et me paraissent même dans l'ordre. Mais ce que vous trouverez plus extraordinaire, c'est le passage suivant, qui, dans Diderot, doit le paraître encore bien plus à nos adversaires qu'à nous. « Lorsqu'on annonce au « peuple un dogme qui contredit la religion do- « minante ou quelque fait contraire à la tran- « quillité publique, justifiât-on sa mission par « des miracles, le Gouvernement *a droit de sévir*, « et le peuple de crier : *Crucifige ! Quel danger « n'y aurait-il pas à abandonner les esprits aux « séductions d'un imposteur ou aux rêveries d'un « visionnaire ?* »

Je n'examine pas encore comment l'auteur a trouvé le moyen d'appliquer à faux un principe généralement vrai, et cela en y comprenant le seul cas qui doit y faire exception. Mais, avant tout, comprenez-vous que ce soit Diderot qui

ait pu renverser alors en deux phrases ce code de *tolérance universelle*, le seul sacré pour nos *philosophes* tant qu'ils en ont eu besoin, et qu'ils ont foulé aux pieds comme tout autre, dès qu'ils ont été les plus forts? Comprenez-vous que ce soit Diderot qui, en les condamnant, se condamne lui-même, et porte contre eux et contre lui un arrêt si formel, si rigoureux, si motivé? Certes, il ne pouvait pas se cacher que, dans ce même livre, à la même page, il attaquait *la religion dominante*, et par des *dogmes* qui contredisaient non-seulement cette religion, mais même la religion et la police de tous les gouvernements du monde; car où souffrirait-on qu'un citoyen criât : *Détruisez les temples?* Il n'y a point de pays où ce ne fût un délit capital; et ce cri, vous venez de l'entendre dans sa bouche. Il ne *contredisait* pas moins formellement la religion de son pays en rejetant l'autorité des miracles, *dogme* qui tient même beaucoup de place dans ses *Pensées*, et dont il va encore être question. Et c'est lui qui crie contre lui avec *le peuple: Crucifige!* c'est lui qui reconnaît dans le Gouvernement *le droit de sévir!* J'avoue qu'il m'est impossible de deviner ici son intention, ni de rien apercevoir qui puisse mettre d'accord ce qu'il écrit et ce qu'il fait, ce qu'il veut et ce qu'il doit vouloir. Je suis convaincu que personne, pas même nos *philosophes*, qui expliquent tout, ne pourrait expliquer une si étrange inconséquence. Dira-t-on que ce qui l'a

emporté ici sur tout le reste, c'est la résolution de condamner Jésus-Christ, ses miracles et ses disciples, et de donner raison à leurs persécuteurs et à leurs bourreaux? C'est la seule idée qui se présente d'abord, et d'autant plus, que c'est ce qu'a fait depuis Voltaire et toute la secte en cent endroits. Mais Diderot vient tout de suite au-devant de cette interprétation, en ajoutant : « Si le sang de Jésus-Christ a crié vengeance « contre les Juifs, c'est qu'en le répandant ils « fermaient l'oreille à la voix de Moïse et des « prophètes qui le déclaraient le Messie. » Rien n'est plus vrai, et c'est parler comme l'Évangile. Mais si ces paroles décisives repoussent le soupçon d'avoir voulu tourner contre Jésus-Christ la sentence qu'il vient de porter, il en résulte une nouvelle inconséquence plus forte que toutes les autres; car l'auteur admet et consacre, par cet aveu, la seule exception opposée à son principe, et dont il ne voulait pas; et c'est à présent que je vais faire voir comment son principe, étendu jusque-là, est devenu faux, et comment lui-même, sans y prendre garde, en avoue la fausseté. En effet, si les Juifs ont été coupables de ne pas reconnaître dans Jésus-Christ le Messie annoncé par leurs prophètes, assurément ce ne peut être que parce qu'il manifestait dans ses œuvres tous les caractères que ces prophètes attribuaient au Messie; et ces œuvres, ces caractères, ne sont autre chose que des miracles; c'est même ce que Jésus-Christ reproche à tout

moment aux Juifs en termes exprès. Cependant Diderot va tout-à-l'heure rejeter, comme absolument nulles, les preuves tirées des miracles. Comment concilier des assertions si contradictoires? D'un côté, le crime des Juifs est d'avoir méconnu le Messie malgré ses miracles, prédits par les prophètes comme devant leur montrer le Messie; et de l'autre, les miracles ne prouvent rien. Ils prouvent si peu, que, malgré tous les miracles possibles, il faut pendre celui qui, en les faisant, *contredit la religion dominante.* Comme ce n'est pas ici un cours de théologie, vous me dispenserez de prouver, contre Diderot et tous les sophistes du siècle, que les miracles constatés sont évidemment une œuvre divine, et par conséquent un témoignage irrécusable de la vérité, puisque le Dieu de vérité ne saurait employer sa puissance en faveur du mensonge: c'est une thèse inexpugnable en bonne métaphysique; mais c'est aussi parce que la religion est appuyée sur cette colonne que Diderot et consorts ont fait des efforts si multipliés et si vains pour la renverser. C'est là tout ce que nous pouvons voir ici, sans perdre le temps à mettre d'accord entre eux ni avec eux-mêmes des hommes qui n'y ont jamais pensé. Vous devez dès à présent les connaître assez pour n'en pas douter. Je puis ajouter que, dans leur plan, ils n'avaient pas plus le besoin d'être conséquents qu'ils n'en avaient l'envie et le pouvoir. C'est pour édifier en quelque genre que ce soit qu'il

faut un ordre d'idées conséquentes. Pour détruire, c'est tout le contraire : il ne faut alors que suivre une seule idée, celle de la destruction. Le bien est dans l'ordre, et le mal dans le désordre. Le génie du mal est donc essentiellement le désordre en tout, et tel est aussi le génie de cette *philosophie* et de sa révolution.

Tout ce qui reste du passage singulier que j'ai cité, et ce qui est bon à retenir, c'est que Diderot a crié *crucifige* contre tous ceux qui *contredisent la religion de leur pays, eussent-ils fait des miracles*. Laissons se débattre contre lui ceux qui veulent que l'on puisse prêcher dans une même rue Jésus-Christ et Mahomet, Brama et Sommonacodon, et qui appellent cela *tolérance, liberté de penser et droit de l'homme*. Nos soi-disant *philosophes* doivent être d'autant plus embarrassés de la sentence dictée par Diderot, d'autant plus sûrs d'être pendus de sa façon, qu'ils n'ont pas même encore *fait des miracles*, ni essayé d'en faire, si ce n'est peut-être ceux de la révolution, qui, dans un sens, sont bien réellement *des miracles*, mais non pas à leurs yeux; et je ne sais si Diderot lui-même serait plus content de ceux-là que de tous les autres.

« Une seule démonstration, dit-il, me frappe « plus que cinquante faits. »

Peu lui importe que le bon sens lui crie : Votre proposition est insignifiante; car les *faits* sont aussi une *démonstration*, et aussi forte qu'il soit possible, dès que les faits sont cer-

tains. Ou il faut admettre cet axiome, fondement de toute philosophie, et particulièrement de la physique, ou il faut affirmer avec les pyrrhoniens qu'il n'y a pas de faits certains, et vous-même vous vous êtes moqué du pyrrhonisme. Qu'est-ce donc que Diderot a voulu dire? Encore une fois, ne le lui demandez pas; il ne s'agit que de ce qu'il a voulu faire, et il a voulu saper en philosophie la preuve de fait, parce qu'il y a au monde une religion fondée sur des *faits*, comme l'ont avoué Fontenelle, Montesquieu et J. J. Rousseau (1). Voilà tout ce que Diderot a vu: le reste lui est indifférent. Il n'ignorait pas que tout homme capable de raisonner pouvait lui répondre: Achevez du moins votre proposition, si vous voulez qu'on la comprenne. Voulez-vous dire qu'une seule démonstratiou vous frappe plus que cinquante faits *incertains ou faux?* Ce serait une niaiserie. Il faut donc que vous disiez *plus que cinquante faits certains*, et c'est une extravagance, puisqu'il est reçu par tous les philosophes que la certitude de fait équivaut à toute autre certitude. Mais Diderot savait aussi que, toute simple qu'est cette réponse, jamais un sot ne la lui ferait, et c'était assez pour lui et ses pareils.

---

(1) On sait que Fontenelle disait du christianisme: « C'est la seule religion qui ait des preuves »; Rousseau: « Les faits « de Jésus-Christ sont plus attestés que ceux de Socrate »; et voyez dans *l'Esprit des Lois* l'éloge du christianisme, considéré en politique, et tout le bien qu'il a fait au monde.

Quant aux hommes instruits, vous savez comme ils s'en débarrassaient; par un concert d'invectives et de calomnies, tant qu'ils n'ont pas eu d'autres armes; et dès qu'ils ont eu la puissance, par ce décret très *philosophique*: « Quiconque parlera *dans un autre sens que nous* sera égorgé sur-le-champ. » On ne niera pas ce *fait*; il est trop public; mais on répliquera que *le décret est rapporté*. Soit : je n'examine pas comment, ni pourquoi, ni à quel degré. Mais aussi, à défaut d'autre réponse, le concert d'injures a recommencé......

Voulez-vous savoir pourquoi Diderot fait tant de cas d'une *démonstration*, quoiqu'il ne veuille pas de celle des *faits*? « C'est, dit-il, graces à « l'extrême confiance que j'ai dans ma raison. » *Extrême* en effet: il faut en convenir. Cet amour-propre est très naïf; peut-être serait-il sublime, s'il n'était pas assez universellement reconnu que cet amour-propre-là est de tout temps celui des sots, et ce qui est dans la tête de tous les sots ne devait pas se trouver sous la plume d'un homme d'esprit. Rien n'est pourtant plus commun chez nos *philosophes*, et nous verrons pourquoi, quand nous serons à Rousseau, qui en ce genre a été plus *philosophe* qu'aucun autre. Aujourd'hui je remarquerai seulement que c'est *graces à l'extrême confiance en leur raison* que d'ordinaire les sots entendent si peu raison, et entendent si bien la déraison; et je puis dire, comme Dacier, que *ma remarque subsiste*, car

elle est vérifiée depuis le commencement du monde.

Diderot s'adresse aux thaumaturges, vrais ou faux. Qu'importe? « Pourquoi me *harceler* par « des prodiges, quand tu peux me terrasser par « un syllogisme? » Je ne suis point un thaumaturge, il s'en faut; mais je dirais à Diderot: C'est votre faute si vous ne comprenez pas, 1° qu'un prodige constaté renferme en lui-même un syllogisme; 2° qu'il est le plus *terrassant* de tous. C'est un argument en action, qui revient à ces paroles, que je vais mettre en forme syllogistique, pour vous complaire. « Si Dieu m'a don- « né une puissance qui n'est qu'à lui, et qui ne « saurait être celle d'un homme, très certaine- « ment c'est Dieu qui m'envoie, et c'est sa parole « que j'annonce. » La majeure est évidente. Passons. « Or, j'ai reçu de Dieu cette puissance; « donc, etc. » — Prouvez la mineure, crieront aussitôt tous ceux qui m'entendent. Je la prouve. *Lazare, veni foras*. « Lazare, sortez du tombeau » (1); et un cadavre mort et enseveli depuis quatre jours, au vu et au su de toute une ville, se lève et sort de son sépulcre. Qu'en dites-vous, monsieur Diderot? cette mineure-là est-

(1) C'est ce miracle, le plus éclatant de tous ceux de Jésus-Christ, opéré devant une foule de spectateurs qui crurent en lui, c'est l'effet qu'il produisit dans Jérusalem, d'après son incontestable publicité, qui détermina le Sanhédrin à faire périr Jésus-Christ, comme on le lit dans l'Évangile.

elle prouvée, et l'argument est-il en bonne forme? Il reste, je le sais, à argumenter contre le mort, à lui soutenir qu'il ne l'était pas, comme un Anglais s'est diverti à soutenir à un homme bien vivant qu'il était mort en effet. Mais ce n'est pas ce dont il s'agit : j'ai prouvé ce qu'il y avait à prouver, qu'un véritable miracle n'est autre chose qu'un syllogisme, dont la majeure sous-entendue est démontrée en principe, la mineure démontrée en action, et la conséquence, dans la raison de tous les hommes. Mais admirons, en passant, cette grande prédilection pour les syllogismes, affectée devant ceux qui n'y entendent rien, et cette grande attention à compter les syllogismes pour rien, avec ceux qui savent en faire.

« Quoi donc! te serait-il plus facile de redres-
« ser un boiteux que de m'éclairer? » (Did.)

C'est selon : en rigueur, je ne crois pas que les miracles admettent le plus ou le moins de difficulté, puisque tout est également possible à celui qui fait seul les miracles; mais en me prêtant à la question de Diderot, je la trouve douteuse. C'est sans doute un prodige de redresser la jambe d'un boiteux; mais ce pourrait bien en être un autre de redresser l'esprit d'un athée, et je ne voudrais pas répondre que le dernier ne fût pas le plus difficile.

« L'exemple, les prodiges et l'autorité, peuvent
« faire des dupes; la raison seule fait des croyants. »
(Did.)

Il faut donc qu'il y ait dans le monde deux *raisons* opposées l'une à l'autre, ou bien tous les hommes les plus éclairés depuis dix-sept siècles, à compter de Tertullien et de saint Augustin, jusqu'à Fénélon et Massillon, ont été dénués de *raison*, et *la raison ne date que d'un siècle*, comme un bel-esprit vient de nous le dire très positivement. Cette *raison* qui date d'un siècle est l'incrédulité; celle qui en compte dix-sept est la foi. Laquelle croire? Je m'en tiendrai (la révélation même mise à part) à ces paroles de l'Évangile: *Vous les connaîtrez par leurs fruits. A fructibus eorum cognoscetis eos;* et comme le fruit de *la raison* de nos *philosophes* n'a été autre chose que la révolution française, je suis en droit de conclure avec l'Europe et le monde entier, dont l'opinion n'est pas équivoque, que l'arbre qui a porté un tel fruit était empoisonné. Si mes adversaires ne trouvent pas bon que je m'appuie d'un texte de l'Évangile, je les prierai de ne s'en pas fâcher, puisque ce texte rentre absolument dans la pensée d'un philosophe des plus fameux de ce siècle, et à qui eux-mêmes ne contestent pas ce titre, J.-J. Rousseau. C'est lui qui leur a dit (et ce n'est pas ce qu'il a dit de moins bon): « Vous répétez « sans cesse que la vérité ne peut jamais faire de « mal aux hommes; je le crois, et c'est pour moi « la preuve que ce que vous dites n'est pas la vé« rité. » Si son argument était bon dès ce temps-là, que sera-ce donc aujourd'hui? La Providence a pris soin de rendre la réplique impossible.

« Je ne suis pas chrétien parce que saint Augus-
« tin l'était; mais je le suis parce qu'il est raison-
« nable de l'être. » (Did.)

Messieurs, vous vous récriez : Quoi! Diderot se dit chrétien! Attendez, nous allons tout-à-l'heure avoir sa profession de foi en forme; vous saurez peut-être à quoi vous en tenir. En attendant, souvenez-vous que Voltaire a fait en sa vie une cinquantaine de professions de foi, sans compter ou en comptant celle qu'il fit imprimer à Paris dans tous les papiers publics quelques mois avant sa mort. Nos *philosophes* disent que ce sont des *façons de parler, modus loquendi*, des *lazzi philosophiques* extrêmement plaisants; et en effet, quelques uns de ceux de Voltaire en ce genre l'étaient beaucoup, et j'aurai occasion de vous les rappeler. Cependant il faut avouer que la phrase de Diderot n'a point du tout le ton d'un *lazzi;* au contraire, elle a celui de la vérité. Diderot parle absolument comme saint Paul. *Ne croyez ni à Apollo ni à Céphas, mais à Dieu. Sit rationabile obsequium vestrum. Que votre soumission soit raisonnable.* Vous voyez qu'il n'y a rien à redire aux paroles de Diderot, et qu'il est ici très orthodoxe. Il ajoute :

« Je suis né dans l'Eglise catholique, aposto-
« lique et romaine, et je me soumets à ses déci-
« sions *de toute ma force.* » Il ne s'agit plus que de savoir jusqu'où elle va. « Je veux mourir dans la *religion de mes pères*, et je la crois bonne. » Pardonnez-lui ce mot, *la religion de mes pères;*

ce n'était pas encore alors un crime capital. « Je la « crois bonne, *autant qu'il est possible à quel-* « *qu'un qui n'a jamais eu aucun commerce im-* « *médiat avec la Divinité, et qui n'a jamais été* « *témoin d'aucun miracle.* » Comme nous ne savons pas jusqu'où allait pour lui ce *possible*, non plus que *sa force pour croire*, il se pourrait bien qu'il y eût ici du *lazzi* de nos *sages*, et vous en penserez ce que vous voudrez. Mais il ne s'en tient pas là; il nous assure qu'il a mis dans la balance *les raisons des athées*, des déistes, des Juifs, des Musulmans, de tous les sectaires, et enfin des Chrétiens. C'est ne rien oublier, et surtout *les raisons des athées* ont dû faire un grand poids. Vous attendez le résultat; le voici: « Après « de longues oscillations (il y avait de quoi), la « balance pencha du côté du Chrétien; mais avec « le seul excès de sa pesanteur sur la résistance « du côté opposé. » C'est toujours quelque chose; et je crois, Messieurs, que vous n'en espériez pas tant. « Je me suis témoin à moi-même de mon « équité. Il n'a pas tenu à moi que cet excès ne « m'ait paru fort grand : j'atteste Dieu de ma « sincérité. »

Diderot seul pourrait nous dire ce qu'un tel serment valait alors pour lui. Quoi qu'il en soit, ni *la balance*, ni le serment, ni la profession *catholique*, *apostolique et romaine*, ni *la religion de nos pères*, ne parurent au Gouvernement des œuvres aussi édifiantes que nos *philosophes* les trouvaient *gaies:* et l'auteur ayant donné, peu

de temps après, une brochure du même genre, fut renfermé assez long-temps à Vincennes, où il fut d'ailleurs traité avec tous les ménagements possibles (1), comme on sait, et n'en devint pas plus sage.

SECTION III.

Lettre sur les Aveugles, à l'usage des Clairvoyants.

Cette *Lettre*, qui attira enfin sur lui l'animadversion du ministère, plus d'une fois provoqué, est un de ces écrits insidieux où le matérialisme, n'osant pas se produire en dogme, s'enveloppe dans des hypothèses sophistiques, de façon à ce qu'on puisse le deviner et le conclure. Elle fut composée à l'occasion d'un aveugle-né, du Puiseaux en Gâtinais, qui faisait alors quelque bruit par les avantages singuliers qu'il devait à l'exercice réfléchi de toutes ses facultés, qui lui avait appris à compenser, jusqu'à un certain point, celle qui lui manquait. Ce n'est pas en soi-même un phénomène très rare que ce perfectionnement des sens fortifiés et enrichis de la privation même de celui qu'on a perdu, et des leçons de la nécessité. On sait jusqu'où les aveugles poussent la finesse de l'ouïe, du tact, de l'odorat, en proportion du besoin qu'ils ont de suppléer la

(1) Il avait la permission, très-rarement accordée dans les prisons d'état, de recevoir ses amis; et Rousseau parle des visites fréquentes qu'il lui rendait.

vue. Peut-être serait-ce pour un vrai philosophe une occasion de remarquer la bienfaisante prévoyance de l'Architecte suprême, qui, dans la construction du corps humain, nous a donné des organes si bien entendus dans tous leurs rapports possibles, que non-seulement ils sont d'une parfaite intelligence pour les mêmes actes, mais qu'ils peuvent au besoin se suppléer les uns les autres, au point que celui qui est privé de deux sens peut encore sentir et exercer la vie avec les trois qui lui restent. Un physicien observateur aurait là une belle matière de recherches curieuses et de réflexions instructives sur les moyens de jouissance et d'industrie départis à l'homme avec une si sage munificence, que même l'imperfection nécessaire de la créature et les accidents qu'elle entraîne, suffiraient à prouver la perfection des lumières du Créateur, qui a tout prévu pour remédier à tout. Mais ce n'est pas là ce que l'athée qui a le plus d'esprit verra jamais dans l'aveugle qui a le plus d'adresse. Celui-ci, quoique fort intelligent, était encore loin d'un autre aveugle bien autrement célèbre, l'Anglais Saunderson, qui professa les mathématiques à Cambridge, et donna des leçons d'optique. L'histoire des prodigieux efforts du génie de cet aveugle, et l'explication d'une machine qu'il avait inventée pour chiffrer au tact, font partie de l'ouvrage de Diderot, et c'est tout ce qu'il y a de bon; le reste est un ténébreux amas d'inductions mensongères et de suppositions gratuites, qui tendent à réduire

tout à l'action des sens pour anéantir celle de l'ame, et à faire de l'homme une pure machine pour faire de la morale un problème. L'auteur s'écrie : « Ah ! Madame » (car c'est à une femme qu'il écrit, et le prosélytisme *philosophiste* s'adresse volontiers aux femmes) « Ah! madame, que la « morale de l'aveugle est différente de la nôtre ! « que celle d'un sourd différerait encore de celle « d'un aveugle (1) ! et qu'un être qui aurait un « sens de plus que nous trouverait notre morale « imparfaite, pour ne rien dire de pis ! » Que le pathétique de cette exclamation et ce ton de conviction profonde font un effet plaisant dans une phrase qui n'a aucun sens ! L'auteur croyait-il s'entendre ? Cela se peut ; mais qu'il eût été curieux d'apprendre de lui comment est faite cette morale des aveugles, si différente de celle des sourds, et ce que deviennent ces deux morales si différentes dans ceux qui sont à la fois sourds et aveugles, et dont il ne parle pas, apparemment par discrétion ! Je n'ai pas l'espérance, non plus que l'en-

(1) A ces paroles vraiment étranges et rares en ridicule, il partit de tous les coins de la salle un éclat de rire universel ; et ce ne fut pas, à beaucoup près, la seule fois que les citations produisirent cet effet, et souvent je ne puis m'empêcher de rire encore en les transcrivant. Hélas ! de tout temps la sottise a été en possession de faire rire ; mais comment la plus risible de toutes, précisément parce qu'elle était la plus sérieuse, celle de nos sophistes, a-t-elle fini par faire couler tant de sang et de larmes ? C'est là ce qui mérite d'être examiné, et ce qui attirera l'attention de la postérité.

vie, d'avoir jamais six sens; et tout ce que je demande à celui qui m'en a donné cinq, c'est de me les conserver jusqu'à la fin; mais encore serait-on bien aise de savoir ce que serait la morale des six sens par rapport à nous qui n'en avons que cinq, et pourquoi, avec ces cinq sens, notre morale est si imparfaite et si vicieuse. Comment surtout Diderot pouvait-il en savoir tant là-dessus, lui qui, après tout, n'en avait que cinq comme nous, tout *philosophe* qu'il était? Eh! mon pauvre *philosophe*, faut-il te parler sérieusement? Si, au lieu de tant de belles choses que tu vois dans les six sens, tu voyais ce qui est dans le sens commun, qui n'est pas celui de la *philosophie*, tu comprendrais que tu viens d'anéantir, en quatre lignes, deux sciences sur lesquelles tu n'as cessé d'écrire, bien ou mal; la morale et la métaphysique. Je veux croire que tu ferais bon marché de la première; mais la seconde, que tu invoques sans cesse, et dans laquelle tu te crois si fort, tu la connais donc bien peu, puisque tu nous assures que *la nôtre ne s'accorde pas mieux que la morale avec celle des aveugles.* Dis-nous donc, s'il est possible, ce que devient une science qui a l'évidence pour but, et qui pourtant dépend d'un sens de plus ou de moins. Dis-nous, quand il n'y a plus ni morale, ni métaphysique, ce que devient la raison. Viens me parler d'évidence, et je te répondrai par tes propres principes: Ce qui est évident pour toi ne l'est pas pour un aveugle. Viens me parler de morale

(et toi et les tiens vous la nommez à tout moment dans vos écrits en faisant tout pour qu'il n'y en ait pas), et je te répondrai que tu te moques de moi avec ta morale ; qu'elle est *très imparfaite*, *pour ne rien dire de pis*, puisque nous n'avons encore que cinq sens ; et que, jusqu'à ce que nous en ayons six, comme cela ne peut manquer d'arriver un jour avec la *perfectibilité philosophique*, ta morale et rien c'est la même chose. Et oseras-tu dire que je ne raisonne pas aussi bien que toi, quand mes raisonnements ne sont que les conséquences immédiates des tiens? Quelle chute pour un si grand moraliste et un si fier métaphysicien, de se voir enlever ses deux sciences, le tout pour avoir le plaisir de raisonner sur les aveugles comme un aveugle sur les couleurs!

Messieurs, quand on aura mis à nu toute la pauvreté d'esprit de nos soi-disant *philosophes* (et ce n'est pas celle de l'Évangile), tout ce qu'il y a dans leurs écrits de profondément inepte, caché sous un vain appareil de mots abstraits et de phrases ampoulées, qui en imposaient à l'ignorance et à l'inattention ; quand on aura détaillé, au moins en partie, l'incroyable quantité de bêtises proprement dites renfermées souvent dans une seule phrase (et je dis bêtises par respect pour le mot propre, qui est de devoir, et surtout ici), on aura honte pour le siècle où nous vivons qu'il ait pu être si long-temps la dupe de charlatans si méprisables, qu'ils n'é-

taient pas même en état de défendre leur masque, leur enseigne et leurs tréteaux, s'il y eût eu quelqu'un pour faire la police en philosophie comme on la faisait au Parnasse. Il faudra expliquer (et c'est par où je finirai) toutes les causes de cette tranquille et imperturbable possession de l'absurde pendant tant d'années, de cette longue et incompréhensible impunité dont le vertige *révolutionnaire* a été la suite, et dont il doit être aussi le remède. Si ce dernier délire paraît beaucoup moins durable, et semble même se dissiper déja quand le premier a eu tant de durée, c'est qu'il y a ici une différence essentielle, celle de l'absurde et de l'atroce, d'abord en spéculation, et ensuite en pratique; et si l'on a pu se tromper long-temps au premier, il n'y avait pas moyen de s'abuser long-temps sur le second. Si vous me permettez une de ces comparaisons familières qui n'en sont que plus sensibles, je dirai que c'est notre faute, et non pas celle de la Providence, si, à force d'orgueil, d'obstination et de folie, nous l'avons obligée enfin de répondre à ses ennemis comme cet ancien Grec, qui, impatienté de la déraison d'un pyrrhonien, finit par tomber sur lui à grands coups de bâton, et le força d'avouer, en criant, que les coups de bâton faisaient du mal.

Diderot montre pourtant quelque envie d'essayer des preuves et des exemples de cette disparité de morale et de métaphysique entre les aveugles et ceux qui voient. « Je pourrais, dit-

« il, entrer là-dessus dans un détail *qui vous amu-*
« *serait sans doute*, mais que de certaines gens,
« qui voient du crime en tout, ne manqueraient
« pas d'accuser d'irréligion. » Quel excès de scrupule ! Heureusement ce n'est qu'une précaution oratoire, et il nous offre au moins un échantillon de ce détail, si *amusant sans doute*, et qui devait l'être en effet, mais autrement qu'il ne l'imagine, à en juger par le peu qu'il veut bien nous en communiquer. Il eût été peut-être un peu étonné, si, prenant la chose au sérieux, on lui eût dit d'abord qu'il pouvait bien y avoir réellement du *crime* à faire, d'une puissance aussi respectable et aussi nécessaire aux hommes que la morale, une hypothèse dépendante d'un sens de plus ou de moins; mais, quoiqu'il lui eût été difficile d'en justifier seulement l'intention, soyez sûrs que c'est là une espèce de *crime* dont aucun de ces *philosophes*-là n'a jamais eu la première idée, ni le plus léger scrupule. Quel est celui d'entre eux qui aurait jamais sacrifié ce qu'ils appelaient *une belle page*, *de belles lignes*, à l'intérêt du monde entier ? Mais ici ce n'est pas la peine d'être sérieux au milieu de tant de ridicules; et vous allez voir, dans les détails de Diderot, que s'il y avait de quoi *amuser sans doute* sa dame, il y a peut-être aussi de quoi nous amuser avec elle.

« Je me contente, dit-il, d'observer que *ce*
« *grand raisonnement*, tiré des merveilles de la
« nature, est bien faible pour des aveugles. « Re-

présentez-vous ce qui certainement aura lieu quelque jour, Arlequin *philosophe* débitant cette incroyable balourdise, et les éclats de rire, les huées qui s'élèveraient de tous côtés. Je demande si ce n'est pas là, suivant l'heureuse expression des Anglais, *une sottise sterling*, c'est-à-dire, qui en vaut à elle seule plus de vingt; et il faut être juste, je ne connais personne qui soit en ce genre aussi riche que nos sophistes. Faisons même grace à Diderot du mépris qu'il affecte pour *ce grand raisonnement* que tout-à-l'heure lui-même employait si victorieusement dans ses *Pensées*. Vous connaissez l'homme, et vous avez dû voir, ne fût-ce que par l'article de Sénèque, que, si on lui eût interdit les contradictions, il est douteux qu'il eût pu écrire quatre pages de suite. Prenons-le donc tel qu'il est, *contenti sumus hoc Catone*, et voyons comment le monde n'est plus une preuve de l'existence de Dieu, parce qu'il y a des aveugles. Encore s'il n'eût parlé que des aveugles-nés, qui n'ont jamais pu voir le monde! Mais ceux-là sont en fort petit nombre, et ce n'est pas assez pour l'auteur. Dans tous les cas, serait-il donc si difficile de persuader à un aveugle-né l'existence du soleil, lorsqu'il y a une différence sensible entre le jour et la nuit, même pour les aveugles-nés? Ne peut-on pas leur faire comprendre tous les bienfaits de la lumière, seulement en opposant nos jouissances à leurs privations, à moins qu'ils ne nous prennent tous pour des imposteurs ou des fous?

Cela serait extrêmement *philosophique;* mais si nos *philosophes* sont souvent des aveugles, les aveugles ne sont pas d'ordinaire si *philosophes.* Leur premier vœu est de recouvrer la vue, leur plus grand regret est d'en être privés. Il est donc démontré qu'ils ont l'idée de ses avantages. Eh bien! c'est précisément parce que cette vérité est dêmontrée par le fait qu'elle n'entre pas dans les raisonnements de Diderot. Tous ces sophistes ont une tournure d'esprit particulière, et qui suffirait pour rendre compte de toutes leurs extravagances. L'aperçu le plus frivole, le plus vague, le plus gratuitement hypothétique, les frappe comme les autres hommes sont frappés de la vérité, et je dirai bien pourquoi: c'est que la vérité est à tout le monde, mais leurs aperçus sont à eux; et plus ils sont obscurs, insignifiants, contraires à toutes les notions de la raison générale, plus ils se savent gré de les avoir et de pouvoir en tirer parti. Diderot surtout est toujours comme en extase devant ses pensées; il se confond et se perd dans l'admiration de leur étendue. Il avait co utume de fermer les yeux en parlant, comme pour se recueillir en lui et devant lui, pour appeler l'inspiration et contempler plus à son aise toute la beauté de ses conceptions. En le voyant, on était tenté de dire dans son style: « Profanes, ne le troublez pas, *il est sous « le charme.* Il jouit de ses idées comme Dieu « jouit de lui-même: ne lui demandez pas de les « rendre claires pour vous. Est-il sûr qu'elles le

« soient pour lui ? et en a-t-il besoin ? C'est un « prophète. Peut-être ses idées ne seront-elles « des vérités que dans des milliers d'années ; et « la pensée du *philosophe* n'habite-t-elle pas dans « l'infini ? Qu'est-ce que le réel ? Le réel est petit ; « c'est le possible qui est grand, et le domaine du « *philosophe*, c'est le possible. Devant lui, qu'est-« ce qu'une génération tout entière en compa-« raison d'une expérience ? »

Ne croyez pas qu'en me divertissant un moment à contrefaire leur emphatique jargon, j'aie chargé la ressemblance. Je vous jure qu'il ne tiendrait qu'à moi de leur donner pour sérieux ce qui n'est qu'une plaisanterie, et qu'il suffit que cela ressemble à l'admiration, pour qu'ils prennent à la lettre tout ce que vous venez d'entendre. Je n'y ai mis que la forme : le fond est partout dans leurs écrits, et pendant cinquante ans ils l'ont pris et donné pour du sublime, et, qui pis est, l'ont fait passer pour tel à la faveur de leur renommée, moitié réelle et moitié factice, de quelque talent plus ou moins médiocre pour écrire, et d'un talent plus ou moins grand pour intriguer. Vous avez dû voir notamment que ce que j'ai dit d'une *génération* et d'une *expérience* est le résultat formel et positif de toute la *philosophie révolutionnaire*, le grand mot de la révolution mille fois répété de mille manières depuis Diderot jusqu'à Robespierre. Ah ! il doit être permis à la *génération* sur qui cette *philosophie* a porté son scalpel de ne pas trouver l'*expérience*

bonne ; et s'il a coupé les doigts de tous ceux qui l'ont si cruellement manié, en vérité cela était trop juste, et il ne faut pas moins que toute la charité chrétienne pour plaindre encore des anatomistes barbares que l'humanité doit détester.

Mais pour revenir de ces coupables aveugles, qui nous ont fait tant de mal avec leur prétendue lumière, à ces aveugles innocents qui ne voient pas celle du soleil, quand même ils auraient de moins que nous cet argument en faveur de l'existence de Dieu, qu'est-ce que Diderot en pouvait inférer ? N'y a-t-il donc pas d'autres preuves, même pour des aveugles, pour peu qu'ils ne soient pas privés des yeux de l'esprit comme de ceux du corps ? Y aurait-il quelque chose de changé en métaphysique, parce que les phénomènes physiques seraient perdus pour quelques individus disgraciés de la nature ? A-t-on jamais imaginé de mesurer l'intelligence humaine et l'autorité de l'évidence sur un vice accidentel d'organisation ? Si quelques aveugles ne rendent pas douteuse pour nous la réalité du jour, peuvent-ils rendre plus douteuse la réalité des conséquences ? Cela est si prodigieusement absurde, que Diderot même n'a pas osé l'énoncer en termes si exprès ; mais ou il n'a rien voulu dire du tout, ou c'est cela qu'il a dit, et je ne sais si la déraison a jamais été plus loin.

Il ne se tire pas mieux de l'autre exemple pris de la morale. Il soupçonne les aveugles d'*inhu-*

manité, parce qu'ils ne peuvent qu'entendre la plainte, et qu'ils ne voient pas couler le sang. Quelle puérilité! Pour peu qu'eux-mêmes aient perdu du sang par une blessure douloureuse (et à qui cela n'arrive-t-il pas?), ignoreront-ils qu'un homme souffre quand on leur dira que son sang coule? Mais, à considérer les choses en général, et comme doit les considérer la philosophie, l'impuissance et la faiblesse, qui est l'état naturel des aveugles, est la disposition la plus prochaine à l'humanité envers ses semblables, et par conséquent la plus éloignée de l'*inhumanité*. L'on est d'autant plus porté à plaindre et à secourir ses semblables, qu'on a plus besoin d'en être plaint et secouru; et qui est dans ce cas plus que l'aveugle? Il doit se défier plus qu'un autre de ceux qu'il ne connaît pas; voilà ce qui est vrai; mais il doit être aussi plus porté à la reconnaissance envers quiconque lui a prêté secours; et qui peut, dans l'occasion, lui en refuser?

« Quelle différence y a-t-il, pour un aveugle, « entre un homme qui urine, et un homme qui, « *sans se plaindre*, verse son sang? »

Aucune assurément, car cet homme sera pour l'aveugle comme s'il ne perdait pas son sang, dès que vous écartez tout moyen de le savoir; et dès-lors vous prouvez doctement qu'on ne plaint pas le mal qu'on ignore! Mais cela est vrai de tout le monde comme de l'aveugle; et dans ce cas, où est l'*inhumanité?* Si ce n'est pas là une niaiserie, qu'est-ce que c'est? Et, n'en dé-

plaise à ses admirateurs, Diderot y est fort sujet. Ici, par exemple, le non-sens se prolonge et se soutient merveilleusement. « Nous-mêmes ne ces-« sons-nous pas de compatir lorsque la distance « ou la petitesse des objets produit le même effet « sur nous que la privation de la vue sur les « aveugles? » (Did.) Eh bien! voyez s'il sortira de son rêve. Il a juré de nous démontrer que ce qui nous est inconnu est pour nous comme n'existant pas. Il y aurait du malheur à rencontrer quelqu'un qui s'avisât de révoquer en doute une pareille découverte, pas plus que celle qui a fait tant de fortune sur *le fameux La Palisse* :

Hélas! s'il n'était pas mort,
Il serait encore en vie.

Je défie qu'on nie la parité; elle est parfaite. Mais vous croyez peut-être que, n'ayant rien dit, il ne conclura rien, par la grande raison que rien ne produit rien : détrompez-vous encore. Ces gens-là savent faire quelque chose de rien. Diderot s'écrie tout de suite, comme s'il eût résolu le problème d'Archimède : « Tant nos vertus dé-« pendent de notre manière de sentir et du degré « auquel les objets extérieurs nous affectent! » En vain, pour le réveiller, vous lui auriez crié aux oreilles : Mais songez donc que, dans l'exemple que vous citez, il ne s'agit pas de *manière de sentir* ni de *degré d'affection*. L'on ne *sent* rien et l'on n'est *affecté* de rien quand *la petitesse et l'éloignement des objets font sur nous l'effet de la*

privation de la vue. Ce sont vos termes; et si vous aviez envie de faire une exclamation, il fallait dire du moins : « Tant il est vrai que nous ne pou- « vons exercer aucune *vertu* sur ce qui n'existe « pas pour nous ! » Vous aviez là une belle occasion de n'être pas contredit.... Messieurs, je puis vous assurer qu'on aurait perdu sa peine. J'ai connu l'homme; je l'ai vu sur son trépièd : sans faire la moindre attention à nos paroles (1), et les yeux toujours fermés comme l'esprit, il aurait *prononcé* : J'ai conclu contre la vertu, et avec la même force de préoccupation que saint Thomas d'Aquin (s'il est permis de comparer un *philosophe* à un saint) s'écriait à la table de saint Louis: *Conclusum est contra Manichæos. La conclusion est bonne contre les Manichéens*. — Mais, dira-t-on, prétendez-vous nous donner Diderot pour un sot? — Je ne suis pas moi-même assez sot pour le penser; mais je vous le donne hardiment pour un de ces gens d'esprit qui ont écrit fort souvent comme s'ils n'en avaient pas. Le plus grand génie peut errer, je le sais; mais prenez-y garde, des hommes tels que Descartes, Léibnitz, Mallebranche, etc., ont pu se méprendre dans des matières

(1) Diderot, en conversation, ne répondait guère qu'à lui-même, et parlait volontiers tout seul au milieu de dix personnes. Cette habitude était chez lui si forte et si marquée, que la seule fois qu'il ait vu Voltaire, en 1778, celui-ci, qui avait eu peine à placer vingt paroles en deux heures, nous dit, quand le *philosophe* fut parti : « Cet homme-là peut-être bon pour le « monologue, mais il ne vaut rien pour le dialogue. »

abstruses et conjecturales, sans trop compromettre leur esprit. Au contraire, Diderot, Helvétius et autres sophistes, ont déraisonné sans excuse et sans mesure, et ont paru ne rien voir là où le plus simple bon sens aurait vu clair, semblables à ces fakirs de l'Inde qui ne voient pas devant eux, parce qu'ils voient la *lumière céleste* au bout de leur nez[1]; et je vous dirai bien encore quelle était *la lumière céleste* de nos fakirs, et pourquoi ils ont débité tant de folies. Comme la vrai philosophie, qui n'a pour objet que de rechercher les vérités utiles aux hommes, peut fournir de bonnes pensées à des esprits médiocres, de même le *philosophisme*, qui n'a pour mobile que la vanité de renverser les vérités établies, n'est proprement que la recherche et l'étude du faux; et en faut-il davantage pour faire dire à l'homme le plus spirituel mille absurdités et mille platitudes?

Vous n'êtes pas au bout de celles que fournit à Diderot son aveugle, sur lequel il ne sort pas d'admiration; et vous allez juger s'il y a de quoi. Il l'a observé dans toutes ses affections, et il nous révèle, avec une gravité indicible, « que « l'embonpoint dans les femmes, la fermeté des « chairs, les avantages de la conformation, les « charmes de la voix, ceux de la prononciation, « la douceur de l'haleine, sont des qualités dont « cet aveugle fait grand cas. » Mais il me semble qu'avec de bons yeux on est assez volontiers sur tous ces points comme son aveugle, et ce n'était pas un aveugle qui demandait dans une femme,

la peau, la voix et l'haleine douces. A quoi donc revient l'observation de Diderot? Je ne saurais même le soupçonner. Mais voici d'autres merveilles.

« Je ne doute point que, sans la crainte du « châtiment, bien des gens n'eussent moins de « peine à tuer un homme à une distance où ils « ne le verraient gros que comme une hirondelle, « qu'à égorger un bœuf de leurs mains. Si nous « avons de la compassion pour un cheval qui « souffre, et si nous écrasons une fourmi sans « scrupule, n'est-ce pas le même principe qui « nous détermine? »

Il faut également se donner la torture, ou pour trouver de pareils aperçus, ou pour en comprendre le résultat. Supposons qu'il soit possible de tuer un homme à la distance où il paraîtrait aussi petit qu'une hirondelle; c'est un secret qui n'est pas encore trouvé : on le trouvera peut-être, et ce sera une belle invention. Mais s'il était vrai que, dans cette hypothèse, il en dût naturellement coûter moins pour tuer un homme que pour égorger un bœuf, il s'ensuivrait que naturellement il en coûte plus à l'homme pour être boucher que pour être assassin, en raison de la grosseur respective de l'homme et du bœuf. Quelle proposition! Comme ils honorent la nature humaine ces grands *amis de l'humanité!* et comme il leur en coûte peu d'entasser des inepties pour le plaisir de la déshonorer! La fourmi, l'hirondelle, le bœuf et le cheval de Diderot, ne prou-

vent rien de ce qu'il veut prouver. Si l'on plaint un cheval qui souffre, ce n'est pas parce qu'il est gros, c'est parce que c'est un animal domestique, ami de l'homme, et utile à tout. Si l'on écrase la fourmi sans scrupule, c'est comme un insecte incommode et destructeur ; et l'on tue sans scrupule, et même avec grand plaisir, un tigre et un léopard, parce que ce sont des bêtes féroces, quoiqu'elles soient d'assez belle taille, et qu'elles aient une très-belle fourrure. Mais que peut-il donc résulter de l'amphigouri de Diderot? C'est une singularité dans nos sophistes (et celle-là n'est pas plus heureuse que les autres), que, lors même qu'ils sont le plus obscurs et le moins devinables dans leurs raisonnements, il y a d'ordinaire quelque chose de parfaitement clair, et c'est la perversité d'intention. Ici rien n'est moins équivoque. Qu'est-ce que l'auteur veut à toute force? Détruire le sentiment moral de la pitié, le mouvement naturel qui nous fait plaindre notre semblable quand il souffre. Ce sentiment, fondé sur les rapports les plus intimes de l'humanité, est peut-être le plus heureux que le Créateur ait mis en nous, parce qu'il supplée souvent les vertus, désarme le crime, et se fait sentir même aux plus méchants (les *révolutionnaires* toujours exceptés, comme de raison). C'est ce sentiment précieux dont la philosophie, l'éloquence et la poésie ont de tout temps fait les plus beaux éloges; c'est là ce que Diderot veut restreindre à une impression purement physique, à un mouvement tout ma-

chinal; et c'est ce qui lui a suggéré d'attacher uniquement la pitié au volume des objets, et de faire disparaître le crime et l'horreur du crime en raison de l'éloignement des corps. Sans doute la sagesse créatrice, en nous donnant une ame et des organes, a voulu qu'il existât une correspondance continuelle entre les impressions des objets et nos affections morales, et nous savons que la vue du sang, des blessures, des douleurs, les larmes et les cris de la souffrance et du besoin, sont des sensations qui nous portent à compatir. Mais nous savons aussi que ce ne sont pas nos organes qui sentent, mais notre ame; il y a long-temps que cela est prouvé et convenu (1). Or, tout ce qui tient à l'ame, au moral, au spirituel, déplaît mortellement aux matérialistes, et pour que tout cela ne soit de rien dans la pitié, ils nous disent par la bouche du *maître :* Vous vous imaginez, quand vous êtes touchés de pitié, que vous éprouvez un sentiment bon et louable en lui-même, et qui est d'un bon cœur. Désabusez-vous : machine que tout cela; tout dépend de la place qu'occupent les objets dans la rétine. Quoique le bœuf soit fort bon à manger, et qu'il soit très-permis de le tuer, vous y aurez toujours une répugnance extrême, parce que c'est

---

(1) Il y en a, entre autres, une preuve singulière, et qui n'est pas douteuse. Il est de fait qu'en certains temps, les personnes qui ont perdu un bras, une cuisse, souffrent dans le membre qu'elles n'ont pas.

un très-gros animal, et qu'il répand beaucoup de sang. Mais si vous parveniez, n'importe comment, à voir les hommes aussi petits que les hirondelles, vous n'auriez aucune peine à les tuer; et si votre père était aussi petit et aussi gras qu'un ortolan, et votre mère qu'une caille, vous trouveriez tout simple de les manger rôtis, car il n'en coûterait pas plus de les manger que de les tuer.

Si ce ne sont ses paroles expresses,
C'en est le sens.
(*Voltaire.*)

Et il faut toujours en revenir au refrain de monsieur Jourdain : *La belle chose que la philosophie!*

On a pensé, avec raison, que l'on pouvait tirer quelques instructions des réponses d'un aveugle à qui l'opération de la cataracte aurait rendu la vue, et qui exposerait fidèlement ses perceptions graduées et ses jugements sur les objets par ce nouveau sens, dont l'exercice lui était auparavant inconnu. On a cru voir là un moyen d'acquérir de nouvelles lumières sur l'action et les relations de nos sens, et sur la manière dont les uns corrigent les erreurs des autres. C'est aussi ce qu'on a fait plusieurs fois, et non sans utilité, particulièrement en Angleterre, sur l'aveugle de Chéselden. Mais ce n'est pas l'avis de Diderot : cet homme, qui aime tant les expériences, ne se soucie nullement de celle-là, apparemment

par le plaisir de contredire, ou parce que cette expérience contredisait trop son matérialisme. Quoi qu'il en soit, lui, qui tout-à-l'heure subordonnait la métaphysique à un sens de plus ou de moins, à présent *aime mieux écouter un métaphysicien sur la théorie des sens* qu'un *aveugle sur les sensations qu'il aurait éprouvées en voyant.* Il y a ici confusion d'idées, car il est clair qu'on ne peut pas attendre la même chose de l'un et de l'autre : l'aveugle interrogé fournirait à l'observation des faits que lui seul peut savoir, et le savant en tirerait des conséquences que lui seul peut assembler, d'après les faits mûrement examinés, et d'après les témoignages comparés de plusieurs aveugles guéris. Mais ce n'est pas assez pour Diderot; il veut qu'on lui donne l'aveugle à instruire, *et de longue main.* Et j'en devine aisément la raison; car Diderot eût appris à l'aveugle à ne dire que ce qui convenait à Diderot. Voici ses paroles : « Il faudrait peut-être qu'on le rendît philosophe, et c'est n'est pas l'affaire d'un « moment de faire un philosophe, même quand « on l'est. Que sera-ce quand on ne l'est pas? « C'est bien pis quand on croit l'être. » Tout cela est très-vrai; il ne s'agit que de l'application, qui aurait pu ne pas plaire à Diderot. J'avoue qu'il n'est ni aisé ni commun d'être un philosophe, ou d'en faire un; mais, après tout, on avait de nos jours fort abrégé la difficulté. Avec Diderot, il suffisait d'être athée; avec Voltaire, d'être incrédule; et ni l'un ni l'autre ne suppose un grand

effort d'esprit. Aussi Voltaire écrivait-il que l'Europe était *peuplée de phhilosophes*. La belle peuplade! Mais, d'un autre côté, Diderot gémissait qu'on eût *tout gâté en laissant en place le grand Être;* et il fallait voir avec quel froid dédain on prononçait ce mot de *grand Être!*

Au reste, si Diderot y avait déja renoncé quand il écrivit sa *Lettre sur les aveugles*, le passage que vous allez entendre est inexplicable. Si l'on dit que ce n'est qu'une ironie, quoi de plus inepte qu'une ironie qui ressemble si parfaitement à la persuasion? Et s'il a voulu paraître persuadé, en écrivant contre sa pensée, quoi de plus odieux qu'une hypocrisie qui n'a pas même d'objet, puisque rien ne l'obligeait d'être hypocrite? C'est à propos de la mort de ce fameux Saunderson, dont les dernières paroles furent celles-ci : *Dieu de Clarke et de Newton, ayez pitié de moi!* et un moment auparavant il avait passé en revue, avec un théologien anglais, le docteur Holmes, toutes les objections contre l'existence de Dieu, qui leur avaient paru ce qu'elles sont, insoutenables. Sur quoi Diderot dit à sa dame : « Vous voyez, « Madame, que tous les raisonnements qu'il ve- « nait d'objecter au ministre n'étaient pas même « capables de rassurer un aveugle. *Quelle honte* « pour des gens qui n'ont pas de meilleures rai- « sons, qui voient, et à qui le spectacle étonnant « de la nature annonce, depuis le lever du soleil « jusqu'au coucher des moindes étoiles, l'exis- « tence et la gloire de son auteur! Ils ont des yeux

« dont Saunderson était privé ; mais Saunderson « avait *une pureté de mœurs et une ingénuité de* « *caractère qui leur manquent.* Aussi vivent-ils en « aveugles ; et Saunderson meurt comme s'il eût « vu. La voix de la nature se fait entendre suffi- « samment à lui à travers les organes qui lui res- « tent, et son témoignage n'en sera que plus fort « contre ceux qui se ferment opiniâtrément les « oreilles et les yeux. »

Quand les prédicateurs chrétiens, d'accord avec les livres saints, ont attribué l'aveuglement de l'esprit, en matière de religion, à la corruption du cœur, nos *philosophes* les ont traités de calomniateurs, et ont vomi contre eux les plus furieuses invectives; et voilà que l'un de ces *philosophes* tient exactement le même langage ! Qu'en dire et qu'en penser? Tout-à-l'heure l'argument tiré de l'ordre de la nature visible était *nul pour un aveugle*, et à présent il a suffi pour se faire entendre à Saunderson, qui est né et mort aveugle ! Diderot, dans cet ouvrage, est très-décidément matérialiste : n'était-il pas encore athée ? Il est bien difficile de séparer l'un de l'autre, car si la matière est *nécessaire*, Dieu ne l'est pas. Que devons-nous donc croire? *Judica illos*, *Deus*. Passons à un autre ouvrage.

SECTION IV.

L'Interprétation de la Nature, et les Principes de Philosophie morale.

Quand l'*interprétation* parut en 1754, un journaliste estimé, Clément de Genève (1), en parla ainsi : « C'est un verbiage ténébreux, aussi frivole « que savant..... Il n'est presque intelligible que « lorsqu'il devient trivial. Mais celui qui aura le « courage de le suivre à tâtons dans sa caverne « pourra s'éclairer de temps en temps de quel- « ques lueurs heureuses. »

Ce jugement est juste dans tous ses points. Jamais la nature n'a été plus cachée que quand Diderot s'en est fait *l'interprète*. Il eût suffi, pour s'y attendre, de la prétention du titre. Ce mot *d'interprétation* suppose d'abord qu'il y a énigme; et en effet, la nature en est une dont le mot n'est connu et ne peut l'être que de son auteur; c'est ce qui a été avoué de tous ceux qui auraient eu le plus de moyens pour y pénétrer si cela eût été donné à l'homme. Mais il ne faut pas attendre tant de modestie d'un écrivain qui débute par ces mots: *Jeune homme, prends et lis*. On eut raison de s'en moquer, et les amis de

---

(1) Auteur des *Cinq années littéraires*. (Voyez l'article *Critique** dans le *Cours de Littérature*.)

* Le *Cours de Littérature* étant resté imparfait, cet article ne s'y trouve pas. (*Note de l'Éditeur*.)

l'auteur eurent tort de vouloir les justifier. Quand on va parler de la nature, il faudrait descendre du ciel pour avoir droit de dire: *Prends et lis.* De plus, ce n'est pas à la jeunesse qu'il convient d'adresser particulièrement des méditations sur la nature: ce n'est pas l'étude de cet âge, qui ne peut encore s'y préparer que de loin. La philosophie, d'autant plus circonspecte qu'elle a plus médité, n'a pas ce ton impérieux d'un inspiré, ni cet air d'exaltation prophétique. On la permet aux poètes, oui : c'est à eux de rendre des oracles, ceux de l'imagination leur divinité, qui sont sans conséquence, et dont on ne croit que ce qui amuse. Cette espèce de délire est même nécessaire aux poètes pour se mieux persuader leurs fictions, et nous les rendre plus sensibles. Mais ce qui est chez eux l'enthousiasme de l'art n'est qu'emphase et morgue dans les spéculatifs. Les encyclopédistes prirent constamment ce ton pour un signe de supériorité : il n'y en a point de plus facile à prendre; c'est celui qui est propre aux charlatans. Comment pourrait-il être celui des sages? Il n'y en a point qui soit plus familier à Diderot : c'est un des travers qui le caractérisent. Il prend pour une force de style l'arrogance des paroles, qui, loin de la suppléer, ne saurait même s'y joindre sans la gâter. Il insulte le lecteur, et c'est un mauvais signe; c'est désespérer de le convaincre. Qu'arrive-t-il ? On veut être imposant, et l'on n'est que ridicule, surtout quand

un titre tel que celui de *l'Interprétation* forme avec l'ouvrage le contraste le plus complet, et ne conduit qu'à une métaphysique quelquefois ingénieusement conjecturale, toujours très hasardée, et souvent inintelligible : c'est la substance de ce livre.

Je passe sur ce qu'il donne lui-même pour des conjectures et des hypothèses en physique. C'est l'affaire des savants, et quoiqu'il les débite parfois avec autant de confiance que si c'étaient des prophéties, je n'ai pas ouï dire que, depuis quarante ans qu'il les a publiées, elles aient jamais rien produit. Je ne m'arrête qu'à quelques idées éparses dans cet ouvrage sans plan et sans méthode, et dans lequel le faux, qui est de l'auteur, contredit souvent le vrai qui est aux autres. Quelquefois aussi ce vrai acquiert sous sa plume un degré d'énergie qui est celui de son talent, comme dans ce morceau sur les bornes de l'esprit humain, qu'ailleurs il a l'air de ne pas reconnaître. « Quand on vient à comparer « la multitude infinie des phénomènes de la na- « ture avec les bornes de notre entendement et « la faiblesse de nos organes, peut-on jamais « attendre autre chose de la lenteur de nos tra- « vaux, de leurs longues et fréquentes interrup- « tions, et de la rareté des génies créateurs, que « quelques pièces rompues et séparées de la « grande chaîne qui lie toutes les choses? La « philosophie expérimentale travaillerait pen- « dant les siècles des siècles, que les matériaux

« qu'elle entasserait, *devenus* à la fin, par leur « nombre, *au-dessus* (1) de toute combinaison, « seraient encore bien loin d'une énumération « exacte. Ne faudrait-il pas des volumes pour « renfermer les termes seuls par lesquels nous « désignerions les collections distinctes de phé- « nomènes, si les phénomènes étaient connus? « Quand la langue philosophique sera-t-elle com- « plète? Qui d'entre les hommes pourrait le sa- « voir! Si l'Éternel, pour manifester sa toute- « puissance plus évidemment encore que par les « merveilles de la nature, eût daigné développer « le mécanisme universel sur des feuilles tracées « de sa propre main, croit-on que ce grand livre « fût plus compréhensible pour nous que l'uni- « vers même? Combien de pages en aurait en- « tendues ce philosophe qui, avec toute la force « de tête qui lui avait été donnée, n'était pas sûr « d'avoir seulement embrassé les conséquences « par lesquelles un ancien géomètre a déterminé « le rapport de la sphère au cylindre? Nous au- « rions, dans ce livre, une mesure assez bonne de « la portée des esprits, et une satire beaucoup « meilleure de notre vanité. Nous pourrions « dire : Fermat alla jusqu'à telle page; Archi-

(1) *Devenus au-dessus* n'est pas français; il fallait dire *arrivés au-delà*. Je remarque cette faute, parce que c'est une espèce de barbarisme de phrase. Il s'en faut d'ailleurs de beaucoup que la diction de Diderot soit habituellement pure et correcte.

« mède était allé quelques pages plus loin. Quel « est donc notre but? l'exécution d'un ouvrage « qui ne peut jamais être fait, et qui serait au-« dessus de l'intelligence humaine, s'il était « achevé. »

Il y a beaucoup d'esprit dans cette nouvelle démonstration d'une vérité d'ailleurs si souvent répétée. L'auteur a très bien vu que la science qui cherche des principes et des résultats doit être quelque jour comme accablée par la multitude des faits, et comme perdue au milieu des immenses matériaux amassés par les siècles. Le seul travail de la mémoire doit absorber alors celui de l'esprit, et à mesure qu'il y aura plus à savoir, il sera plus difficile de comparer. L'idée du livre écrit par l'Éternel me paraît belle et vraie; mais l'auteur ne s'est pas aperçu qu'il faisait un aveu dont la conséquence retombait sur lui et sur tous les incrédules. S'il a senti que l'œuvre du Créateur, expliquée même par lui, serait encore incompréhensible pour nous, il a donc saisi une fois cette vérité, qui, toute simple qu'elle est, semble avoir échappé à tous nos sophistes; que Dieu lui-même ne peut élever ici-bas notre raison, obscurcie par nos sens, jusqu'à la perception des idées infinies, qui sont celles du Créateur. Mais en ce cas, l'incompréhensibilité n'est donc plus une objection contre ce que Dieu a révélé, non plus que contre ce qu'il a fait, dès que la révélation et les faits seront prouvés. C'est pourtant ce dont aucun de nos

adversaires ne veut convenir, puisque, toujours réduits au silence par la réalité des faits, aussi bien démontrée que mal attaquée, ils se retranchent toujours dans ce que les mystères et les miracles ont en eux-mêmes d'incompréhensible. L'inconséquence est évidente, et cest ce qui leur ôte toute excuse, à moins que l'opiniâtreté n'en soit une.

Ce beau paragraphe de Diderot est placé immédiatement après celui où il assigne des limites très prochaines à l'étude et au progrès de toutes les sciences naturelles. Il *ne donne pas un siècle à la géométrie ;* il compte l'histoire même de la nature parmi les sciences qui *cesseront d'instruire et de plaire.* Je ne vois là ni connexion ni vérité. De ce que chaque science marche vers un terme qu'elle n'atteindra jamais, il ne s'ensuit nullement qu'elle cessera d'instruire ou de plaire. Cette manie de prophétiser *philosophiquement* a été fort commune dans ce siècle. On a imaginé de se réfugier dans l'avenir, quand on ne pouvait pas tirer parti du présent et du passé; et il est sûr que l'avenir est un poste où l'on n'est pas aisément forcé. Mais cette manie a fait dire d'étranges choses; et malgré la prédiction de Diderot, c'est parce qu'il y aura toujours à découvrir, qu'il y aura toujours un motif pour étudier, de l'agrément et de l'utilité à apprendre, et de l'honneur à enseigner. En physique, par exemple, c'est justement parce que les causes générales sont inaccessibles que

l'on sera toujours curieux des faits particuliers. Si nous pouvions connaître les causes, tous les faits seraient dès lors expliqués, et il serait indifférent d'en savoir plus ou moins : la synthèse dispenserait de l'analyse. C'est en ce sens que la Sagesse a dit : *Mundum tradidit disputationi eorum. Dieu a livré le monde aux opinions des hommes.* Si le monde était dévoilé, il n'y aurait plus ni opinions ni disputes d'opinions.

Comment croire que l'histoire naturelle en particulier deviendra jamais indifférente aux hommes, pour qui elle a un attrait général; comme si Dieu eût voulu augmenter sans cesse en nous l'admiration de ses œuvres par le plaisir de les étudier, et l'idée de sa grandeur par l'impossibilité de les comprendre? Qui dira plus haut et plus souvent que le naturaliste : *Magnus Dominus*, le Seigneur est grand? Prédire le temps où l'on cessera d'observer, c'est prédire le temps où l'homme n'aura plus de curiosité; ce qui ne pourrait arriver que quand il saurait tout, ou ne voudrait plus rien savoir; et, dans le premier cas, l'homme serait un Dieu; dans l'autre, une brute. Diderot n'espère pas l'un, pourquoi suppose-t-il l'autre? S'il convient que les choses n'ont pas de bornes, pourquoi en marque-t-il de si prochaines à l'étude des choses? C'est se contredire bien étourdiment; mais par bonheur les adages de ces *philosophes*, qui arrangent l'avenir comme le présent, ne dérangent point le plan de la Providence, et ne bor-

nent pas plus ses bienfaits que nos facultés. Elle a été assez magnifique dans ses ouvrages pour occuper encore les dernières générations des derniers âges du monde, quelle qu'en soit la durée; elle a su y attacher un charme toujours renaissant pour la reconnaissance, et une richesse inépuisable pour nos besoins et nos plaisirs.

Ne serait-ce pas par aversion pour les causes finales que Diderot veut nous dégoûter sitôt de l'histoire naturelle ? Il est certain que plus cette histoire est approfondie, plus l'argument tiré de ces causes devient irrésistible ; et c'est ce que Diderot ne saurait supporter. Il se déclare formellement l'ennemi des causes finales, et emploie toute son autorité, c'est-à-dire, le ton d'autorité qui est le sien, pour les bannir à jamais de la physique, où, malgré lui, elles tiendront toujours une très grande place, et la place la mieux démontrée. C'est peut-être la plus notable absurdité où l'esprit humain soit jamais tombé, que de nier un dessein là où l'on n'oserait contester le rapport des moyens à la fin. Mais même ce rapport, qui nous frappe comme le jour à midi, étant un témoignage irrécusable que la nature rend à son auteur, il est tout simple que des *philosophes* tels que Diderot, qui se servent quelquefois du nom de Dieu, dans leurs phrases, comme d'une figure de rhétorique, mais qui n'en veulent pas dans leur *philosophie*, ne s'accommodent nullement d'un dessein dans l'ouvrage, quand ils rejettent absolument

l'ouvrier. C'est, au moins sous ce point de vue, être conséquent dans l'absurde : ce qui ne leur arrive pas toujours.

Où l'auteur a-t-il pris que les causes finales étaient *un système?* C'est un fait non-seulement démontré en physique, mais d'une nécessité métaphysique, précisément comme le rapport des prémisses à la conséquence est nécessaire et essentiel en logique. Dès qu'il y a une connexion de la fin aux moyens, qui dans les phénomènes naturels suppose l'intelligence, le dessein de cette connexion (qu'on appelle cause finale) est aussi nécessairement renfermé dans les phénomènes, que la conséquence d'un raisonnement juste l'est dans les prémisses. On objecte que l'observation est susceptible d'erreur sur les phénomènes, et par conséquent sur les causes finales. Qui en doute? Mais nos connaissances sont-elles nulles pour être infaillibles, et les sciences n'existent-elles plus parce qu'il n'y en a pas qui ne puisse être fautive? On objecte l'abus qu'ont fait des causes finales ceux qui ont voulu en voir où il n'y en avait pas; et l'objection prouve contre ceux qui ont abusé, et nullement contre la chose. Enfin, Diderot tranche en ces termes, par sa méthode impérative : « Le physicien, dont la pro-« fession est d'instruire, *et non pas d'édifier*, *aban-« donnera le pourquoi*, et ne s'occupera que du « *comment*. Le *comment* se tire des êtres, le *pour-« quoi* de notre entendement; il tient à nos *sys-« tèmes;* il dépend du progrès de nos connaissances. »

Et où serait le mal que la physique pût à la fois *instruire et édifier?* Songez, Messieurs, que cette *édification* que l'on interdit ici au physicien ne va pas plus loin que l'idée d'un Être suprême, d'un Dieu créateur ; et appréciez, si vous le pouvez, l'espèce d'horreur qu'inspire à Diderot et à tous les athées cette seule idée d'un Dieu. Jugez-en par cette inhibition si sévèrement adressée au physicien : « Observe, si tu peux, la régularité des phé- « nomènes : c'est là nous *instruire;* mais garde-toi « d'y montrer jamais un dessein et une intelli- « gence; *tu édifierais*, et *ce n'est pas ta profession* « *d'édifier.* » Le physicien qui n'aura pas l'honneur d'être athée (et ce mot, qui ne vous paraît qu'une ironie, est très sérieux dans la secte) peut répondre à Diderot : De quel droit ôtez-vous donc à ma profession un but moral, quand il n'y en a pas une qui ne s'honore de pouvoir en offrir un? Depuis quand est-il défendu à la science de servir à nous rendre meilleurs? Sans cela toute science n'est-elle pas vaine, au jugement même des sages du paganisme? Quoi! Voltaire veut que la poésie même, à qui l'on permet de n'être qu'agréable, soit utile à la morale, sous peine d'être un *art frivole*, et Diderot ne veut pas que la physique puisse *édifier!* Il veut que le physicien explique la machine, sans dire un mot de l'intention de l'ouvrier. Malheureux! tâchez donc d'empêcher qu'elle ne se manifeste par elle-même. Tâchez qu'elle ne se montre pas aux yeux de la raison, comme la lumière aux yeux du corps. Empêchez qu'une

démonstration anatomique ne soit un assemblage de prodiges qui jettent les spectateurs dans l'extase ; et quand ils auront été atterrés du merveilleux mécanisme nécessaire pour la seule circulation du sang, quand ils auront d'autant plus admiré l'invariabilité des effets, qu'ils auront été plus épouvantés de la fragilité des ressorts, mettez-vous à ma place, et venez leur dire : « Tout cela « est fort beau, il est vrai ; mais si vous croyez « que les vaisseaux, les artères et les soupapes « aient été disposés ainsi pour que toute la masse « du sang passât par le cœur de cinq minutes en « cinq minutes, et y renouvelât sans cesse la vie, « vous vous trompez beaucoup. Il y a ici quelque « chose de plus beau, dont vous ne vous doutez « pas, parce que vous n'êtes pas philosophes : c'est « que tout cela s'est fait tout seul. »

C'est une consolation, Messieurs, que la haine contre Dieu nécessite absolument de si énormes absurdités. J'accorderai que nos sophistes ont d'ailleurs plus d'esprit que celui dont Malherbe disait si plaisamment : *Dieu a là un sot ennemi.* Mais je vois partout un malheur attaché à l'athéisme, et qui suffirait seul pour en dégoûter ; c'est qu'il y a pour les athées un chapitre (et celui-là revient très souvent), sur lequel celui d'entre eux qui aura le plus d'esprit sera toujours forcé de raisonner comme s'il n'en avait pas l'ombre, et cela est dur. On disait autrefois que les voleurs avaient une maladie de plus que les autres hommes, la potence, et la révolution les en a guéris, comme

cela était juste. On peut dire de même que les athées ont une maladie du cerveau que les autres hommes ne connaissent pas ; et rien ne les en guérira jamais, si la révolution même n'a pu en venir à bout.

Qu'est-ce encore que cette distinction du *comment* et du *pourquoi*, dont l'un se *tire des êtres*, et l'autre *de notre entendement ?* Comme si le *comment* et le *pourquoi*, c'est-à-dire, les moyens et la fin, n'étaient pas également dans les êtres physiques ; comme si l'un et l'autre n'étaient pas également en eux le sujet sur lequel notre *entendement* opère par le jugement et la comparaison. Et c'est à des *phisosophes* qu'on est obligé de rappeler ces notions élémentaires que n'ignore pas le moindre écolier. Il le faut pourtant, sans quoi les ignorants admireraient l'antithèse doctorale du *comment* et du *pourquoi*, d'autant plus qu'elle n'a ici aucun sens. *Le pourquoi*, nous dit-on, *dépend du progrès de nos connaissances.* Vous verrez que *le comment* n'en *dépend* pas ! Vous verrez que l'exacte observation de la fin et des moyens, et des rapports qui lient l'un à l'autre, ne *dépend* pas du plus ou moins de sagacité et de science qu'on y apporte ! C'est cela même qui nous apprend pourquoi les causes finales ont été plus d'une fois mal saisies ou gratuitement supposées. Quoiqu'elles existent partout nécessairement, partout *indépendamment de nos connaissances ;* quoique, dans toute mécanique, le rapport des forces à la résistance, du ressort au

frottement, du levier au fardeau, existe, aperçu ou inaperçu, il est très sûr que nous ne pouvons l'expliquer qu'en raison de nos connaissances. C'est cette explication qui *dépend* de leur *progrès*, et nullement la chose même; et c'est un artifice de sophiste de substituer l'une à l'autre. Il n'est pas moins sûr que cette explication est plus ou moins facile, suivant que les causes finales sont plus ou moins clairement marquées dans chaque partie de l'œuvre du Créateur, et qu'il en est même beaucoup plus qui doivent nous échapper, parce que nous n'en savons pas autant que lui, quoique nos *philosophes* en sachent beaucoup plus que lui. Mais parce qu'on ne voit pas tout, ne voit-on rien? parce que toute science a ses obscurités, n'a-t-elle plus ses démonstrations? Quelle marche que celle de nos sophistes! Ils se vantent de nous avoir appris à douter, et ils mentent; car c'est Bacon, c'est Descartes qui ont été les vrais précepteurs du doute raisonnable. Quant à eux, en deux mots, affirmer d'autant plus qu'il y a plus à douter, douter d'autant plus qu'il y a plus de raisons d'affirmer, c'est là tout ce qu'ils nous ont appris.

Que d'erreurs en quatre lignes de Diderot! et il faut des pages pour les détruire! Oui, et l'on a tort de s'étonner quelquefois de cette disproportion; elle tient au principe fécond que j'ai exposé ci-dessus, à la nature de l'ordre et du désordre, et à leurs conséquences, opposées comme leurs propriétés. Pour Dieu tout bien est facile, et

le mal seul est impossible; pour nous le mal est toujours aisé en comparaison du bien : nous n'ordonnons rien qu'avec travail, et nous désordonnons d'emblée. Les matériaux de l'édifice qu'on élève et ceux de l'édifice qu'on détruit sont les mêmes : on détruit en quelques jours, et il faut des années pour construire. Vous renversez par terre une planche d'imprimerie en une minute ; pour refaire la feuille, il faut une journée. Le métier de sophiste est de brouiller les idées et les mots, comme des caractères d'imprimerie jetés pêle-mêle. Et ne faut-il pas du temps pour tout remettre à sa place ? Heureusement ce n'est pas un temps perdu; mais ce qui en serait un, ce serait de percer l'obscurité d'une foule de passages de l'*Interprétation*, où Diderot, en accumulant les généralités à perte de vue, paraît ne s'être rendu inintelligible que par une puérile affectation de profondeur. Tel est celui-ci, où il nous enseigne *la véritable manière de philosopher :* « Ce serait d'appliquer l'entendement à « l'entendement, l'entendement et l'expérience « aux sens, les sens à la nature, la nature à l'in- « vestigation des instruments, les instruments à « la recherche et à la perfection des arts. » Je ne sais pas si quelqu'un sera tenté de se servir de cette *manière de philosopher :* il faudrait commencer par l'entendre, et malheur à celui qui croirait l'avoir entendu. Ce que je sais, c'est que par la suite Diderot lui-même, qui plus d'une fois a fait des aveux de cette espèce, convint qu'en relisant

cet ouvrage, il ne l'avait pas toujours compris, et que, sur quelques endroits semblables à celui-là, qu'un jeune adepte se vantait devant lui d'entendre fort bien, il lui dit : *Vous avez donc plus d'esprit que moi, car je vous avoue que je ne les entends pas.*

Au reste, de ce ténébreux sublime il descend tout de suite au grotesque, et termine ainsi son fastueux galimatias : « *Et l'on jetterait les arts* « *au peuple, pour lui apprendre à respecter les* « *philosophes.* »

Quoi ! vous riez, Messieurs ! vous n'êtes pas frappés de respect devant ce style imposant ! vous ne sentez pas la beauté de ce majestueux dédain ! *Jeter les arts au peuple* comme on jette des ordures ! « Tenez, pauvre peuple, voilà ce qui vous « appartient. Notre *philosophie* est trop au-dessus « de vous ; nous la gardons. Les *arts* sont trop « au-dessous de nous ; nous vous les jetons : ra- « massez. » Grand merci, *philosophe.* Je suis peuple ici, et je ramasse. Mais, Messieurs, ils n'ont pas toujours été si fiers ; c'est de Voltaire surtout qu'ils apprirent depuis à *jeter au peuple* leur *philosophie* même, en la mettant à sa portée à force de libertinage, d'impiété grossière, d'obscénité et de dépravation ; et, pour cette fois, c'étaient bien des ordures, en effet, qu'ils lui *jetaient.* Vous savez trop combien de gens les ont ramassées, même sans être *peuple ;* et moi qui vous parle, j'en avais bien ramassé quelque chose ; mais c'est pour cela même que je me fais un devoir de les fouler

aux pieds devant vous et devant le monde entier.

Avant de quitter cet ouvrage, encore un échantillon, s'il vous plaît, de ce pompeux fatras dont il est rempli, qui n'eût trouvé que des rieurs dans le siècle du goût et du bon sens, et qui ne pouvait trouver des admirateurs et des apologistes que dans ce siècle de *philosophie*. L'auteur prétend bien justifier l'obscurité qu'on lui reprochait; et l'on ne peut s'y prendre mieux, car sa justification en est un modèle. *Obscurum per obscurius*.

« S'il était permis à quelques auteurs d'être « obscurs, dût-on m'accuser de faire ici mon « apologie, j'oserais dire que c'est aux seuls mé« taphysiciens proprement dits. Les grandes abs« tractions ne comportent qu'une lueur sombre; « l'acte de la généralisation tend à dépouiller les « concepts de tout ce qu'ils ont de sensible. A « mesure que cet acte avance, les spectres cor« porels s'évanouissent, les notions se retirent « peu-à-peu de l'imagination vers l'entendement, « et les idées deviennent purement intellectuel« les. Alors le philosophe spéculatif ressemble à « celui qui regarde du haut de ces montagnes « dont les sommets se perdent dans les nues: « les objets de la plaine ont disparu devant lui; « il ne lui reste plus que le spectacle de ses pen« sées, et que la conscience de la hauteur à la« quelle il s'est élevé, et où peut-être il n'est pas « donné à tous de le suivre et de respirer. »

Je le crois, et descends bien vite de la *mon-*

tagne, afin de *respirer* de la terrible phrase, et de *la conscience de la hauteur*, dont je suis tout essoufflé. Mais si *au haut de* sa *montagne* Diderot avait été capable d'entendre quelque chose, je lui aurais humblement représenté d'en-bas que Locke et Condillac sont bien des métaphysiciens *proprement dits*, et n'ont point réclamé le privilége d'être *obscurs*, parce qu'ils n'en avaient pas besoin. Je lui aurais demandé comment des *notions* qui ne peuvent être que dans l'*entendement* peuvent *se retirer vers l'entendement* ; ce que c'est que des *spectres corporels*, puisque tout *spectre* est fantastique et n'a point de *corps*, et ce que font les *corps* et les *spectres* à la métaphysique, qui ne considère point les *corps* ni les *spectres*.... J'allais lui faire encore bien d'autres questions; mais il était sur sa *montagne*, occupé *du grand acte de la généralisation, du spectacle de ses pensées et du dépouillement des concepts.* Je crois que nous ferons bien de l'y laisser, et de passer à un autre ouvrage, les *Principes de morale.*

C'est un petit traité fort court et qu'on pourrait appeler élémentaire, s'il était mieux pensé et mieux rédigé (1). Il parut en 1745, avant les *Pen-*

(1) Cet ouvrage qu'il plaît à M. de La Harpe d'attribuer à Diderot, est intitulé *Principes de philosophie morale*, et a pour auteur M. Étienne Beaumont, qui le publia à Genève en 1754. Ce fait est consigné dans l'*Histoire littéraire de Genève*, par M. Sénebier, tome III, page 92. Ce qui, sans doute, aura causé la méprise du professeur, c'est la ressemblance de ce

sées, et ne fit pas à beaucoup près le même bruit, parce qu'il était infiniment moins scandaleux. L'auteur semblait alors essayer à-la-fois ses opinions et son talent, et je n'en fais ici mention que parce que j'y ai trouvé des erreurs pernicieuses, qui annonçaient déja un ennemi des bons principes, et qui furent alors peu remarquées dans une série très commune de propositions générales, tirées de tous les cahiers de philosophie que l'auteur pouvait avoir lus.

L'inexactitude et la confusion habituelle des idées et des mots se remarquent partout dans cet écrivain, même quand il ne paraît pas en abuser à dessein. Il veut expliquer la cause de nos erreurs en morale et en conduite, et il dit : « Si la volonté « est aussi essentiellement destinée à choisir le bien « que l'œil à voir la lumière, d'où viennent ces « méprises fréquentes ?... C'est que les erreurs de « l'entendement en produisent dans les détermi- « nations de la volonté. »

A coup sûr il ne dit pas ce qu'il a voulu dire : il veut parler de la tendance *essentielle* que nous avons tous au bien-être réel ou apparent. C'est cela seul qui est vrai ; mais il est très faux que la volonté (comme il le dit au même endroit, où il

titre avec celui que Diderot donna à la première édition de sa traduction libre de l'*Essai sur le mérite et la vertu*, de Schafstsbury, qu'il intitula *Principes de la Philosophie morale*, ou *Essai sur* etc., Amsterdam (Paris) 1745. Mais cette conformité de titres ne rend pas l'erreur de M. de La Harpe plus excusable. (L'ÉDITEUR.)

se répète en d'autres termes) soit *invariablement déterminée à choisir le bien* : ce serait l'attribut d'une créature parfaite. Notre volonté est généralement mue vers ce qui lui paraît un *bien*, et pas même *invariablement* sous ce point de vue, puisqu'il n'est point du tout rare que la passion choisisse ce qui lui paraît à elle-même un *mal*. *Video meliora proboque, deteriora sequor;* et jamais ce mot de Médée n'a été argué de faux. Or, la passion n'est autre chose que l'énergie de la volonté; et si cette volonté peut être une erreur, la volonté n'est donc rien moins qu'*invariable* dans le choix du bien. L'explication qu'il en donne n'est pas aussi fausse; mais elle n'est que partiellement vraie, et par conséquent très insuffisante. Les *erreurs* de l'entendement égarent sans doute la volonté, et de là ce mot connu, que *le crime est un faux jugement*. Mais ce *faux jugement* vient tout aussi souvent de *la volonté* pervertie que de *l'entendement* aveugle : car bien que l'un et l'autre soient des facultés très distinctes de la substance qui pense et qui veut, toutes les deux agissent et réagissent continuellement l'une sur l'autre, et je penserais même qu'à tout prendre, la volonté, séduite sans cesse par les sens et l'amour-propre, porte dans notre esprit plus d'erreurs qu'elle n'en reçoit. Mais ce qu'il y a de pis, c'est que l'esprit, une fois obscurci de cette manière, devient plus mauvais encore que le cœur; il se fait l'avocat du vice, devient flatteur en devenant esclave, et se fait un jeu ou un devoir de justifier ce qu'au fond

il n'approuve pas. Voilà nos orateurs de tribune, nos journalistes de révolution, nos sophistes de *république* : voilà l'homme.

Dans les paragraphes suivants, Diderot rassemble, et même avec autant de précision que de force, les preuves que l'on a données de la liberté de l'homme ; et je ne l'observe ici que pour vous rappeler qu'il a fait depuis un livre entier pour la détruire, *Jacques le Fataliste*. Voltaire en a fait autant. Ces variations, cette perpétuelle versatilité, sont un vice inhérent au métier de sophiste.

« L'homme est moins fait pour être *parfaitement heureux* dans cette vie que pour travailler « à le devenir. » (DID.)

L'impossible n'admet ni plus ni moins. L'homme n'est point fait pour être *parfaitement heureux* dans cette vie : ce serait donc une erreur que de chercher ce *bonheur parfait*, et surtout ce ne doit pas être celle d'un philosophe. La *volupté* des Épicuriens et le *souverain bien* des Stoïciens étaient également des illusions, l'une des sens, et l'autre de l'orgueil ; et, malgré les rêveries de ces deux sectes, la nature seule a pris suffisamment le soin de nous convaincre qu'il n'y a point de bonheur parfait dans cette vie. C'est, je crois, de toutes les vérités morales la moins méconnue, tant elle est démontrée par le sentiment de nos misères. L'auteur a naturellement l'esprit si peu philosophique, qu'il ne s'est pas aperçu que ses propres expressions attestaient cette vérité qu'il oubliait. *Travailler à devenir heureux* prouve clairement l'absence du

bonheur, car personne ne cherche ce qu'il a; et s'il faut le chercher dans cette vie, il est évident qu'il n'y est pas. S'il y était, s'il pouvait s'y trouver, il serait essentiel à notre être, et dispenserait de toute recherche. Aussi dans les livres saints, dépôt de toute vérité, le bonheur s'appelle toujours *paix*, *repos*, *joie* (1); ce qui exclut toute idée de travail et d'effort. Ainsi, pour s'exprimer, je ne dis pas même en Chrétien, mais seulement en philosophe, il fallait dire : « Pour être heureux, « *autant qu'il est possible*, dans cette vie, il faut « travailler à le devenir *parfaitement* dans l'autre. » La vie de l'homme ici-bas serait une inexplicable inconséquence sans la vie à venir, et rien n'est inconséquent dans ce que Dieu a fait. On entrera plus avant dans cette idée à mesure qu'on aura plus de vraie philosophie.

Quoique celle de l'auteur soit, dans ce petit ouvrage, le pur déisme, il ne laisse pas d'y avoir inséré des propositions très favorables à l'athéisme, et particulièrement celle qui est la thèse favorite des athées, en ce qu'elle repousserait, si elle était vraie, le reproche le plus général qu'on leur ait fait, celui d'ôter toute base à la morale. Il dit avec eux, et d'autant plus affirmativement, suivant l'usage, que l'assertion est plus fausse : « C'est une « thèse incontestable, que *les lois naturelles sont*

---

(1) « Ils n'entreront point dans mon *repos*... Entrez dans la « *joie* de votre Seigneur... C'est ici le lieu de mon *repos* pour « toujours, etc. »

« *suffisamment munies de sanction* par la raison qui « les découvre, et par l'intérêt de les pratiquer. » L'auteur devait d'autant moins adopter ici une pareille doctrine, qu'elle est l'opposé de celle des déistes, qui est celle de tout son livre; car ce sont les déistes eux-mêmes qui ont toujours soutenu, contre les athées, que, sans un Dieu rémunérateur et vengeur, la morale n'avait point de sanction. Aussi Diderot, pour échapper à leurs arguments, commence par définir très mal le mot de *sanction*, et rien ne met les sophistes plus à l'aise que de définir mal.

« On entend par sanction le bien ou le mal que « le sujet craint ou espère du violement ou de l'ob« servation de la loi. » (DID.)

Non pas, s'il vous plaît. Ce que vous dites là est bien une suite de la sanction, mais non pas la sanction même. Cela est très différent, et la différence est très importante. Je crois devoir appuyer sur la démonstration, quoiqu'il n'entre nullement dans mon plan de combattre en forme l'athéisme, sur lequel tout est dit en métaphysique depuis long-temps. *Conclusum est.* Mais il ne s'agit ici que de ses conséquences morales, et c'est une occasion de forcer les athées dans leurs retranchements, où ils combattent contre un principe majeur, qui est la base unique, et heureusement indestructible, sur laquelle repose tout l'ordre moral de l'univers.

Et d'abord, pour rétablir les idées en définissant les termes, la sanction est le caractère d'autorité

imprimé à une loi en raison du droit et du pouvoir qu'a le législateur de punir les réfractaires; c'est ce qui est rigoureusement renfermé dans l'étymologie latine du mot (1), et ce qui est assez prouvé par son acception universelle. Or, appliquez cette définition dans tous ses points à Dieu et à la morale, vous verrez que l'un peut seul donner la sanction à l'autre.

Comment l'homme la lui donnerait-il? Où est son droit et son pouvoir pour sanctionner les lois naturelles? — *Sa raison.*—Depuis quand la *raison* d'un homme peut-elle commander à celle d'un autre? — Elle peut prouver. — Peut-elle commander de se rendre à la preuve? Il faudrait pour cela deux choses qui ne sont pas; que la *raison* de tous les hommes fût de la même force, et qu'elle fût une puissance habituelle sur tous les hommes. Mais les passions, les erreurs et l'ignorance, les mettez-vous de côté?—Un peuple peut se faire, par besoin, des *lois positives*, ou les recevoir d'un législateur; et la sanction est dans la puissance publique et la volonté générale.—Fort bien. C'est la théorie probable des gouvernements primitifs; mais quoique ces *lois positives* soient des conséquences plus ou moins imparfaites des *lois naturelles*, combien elles en diffèrent par leur nature! Autant que la conscience diffère des actes extérieurs. Les lois posi-

(1) *Sancire*, passer en loi, ordonner légalement. *Populus sanxit*, le peuple a ordonné, disait-on à Rome, parce que l'autorité du peuple faisait la *sanction*.

tives peuvent régler ceux-ci; que peuvent-elles sur la conscience? Rien, absolument rien. Et combien l'homme est plus souvent seul avec sa conscience, qu'en présence de la loi! Tout l'homme est dans le cœur : c'est une vérité éternelle; et le cœur est-il du domaine de la loi? Ah! cette haute extravagance devait exister une fois dans le monde, il est vrai, mais il ne fallait pour cela rien moins qu'une révolution française. C'est elle seule qui a pu imaginer, pour la première fois, de faire entrer l'*amour* et la *haine* dans ce qu'il lui plaît d'appeler des *lois*; de prescrire *légalement* des serments d'*amour* et de *haine*, comme s'il y avait des *lois* et des *serments* pour les affections du cœur essentiellement libres et indépendantes; de faire un délit de l'*égoïsme*, comme si un vice était un délit, comme s'il y avait des juges d'un vice, ou qu'une *loi* pût commander le désintéressement; de punir l'*incivisme*, comme s'il était possible qu'une loi caractérisât ce qui est *civique* ou *incivique*. Mais qu'est-ce que tout cela prouve? Qu'il fallait que la tyrannie, en voulant se faire législatrice, créât des délits arbitraires pour une oppression arbitraire. N'est-ce pas elle aussi qui a fait entrer, pour la première fois, dans la législation, le mot de *vertu?* Il appartient exclusivement à la morale; mais il est à l'usage du charlatanisme, qui devait s'emparer du mot de *vertu*, quand pour la première fois le *crime* a été législateur.

Les lois positives exclues, qui donc se sera

l'arbitre de la conscience d'autrui? *La raison*, nous dira encore Diderot avec tous ses *philosophes*; et de là aussi, et d'après eux, la haute et très haute extravagance de ceux qui ont prétendu très sérieusement *gouverner les peuples par la raison*, comme si la raison d'un livre était la même chose que la raison d'un peuple (1). On a vu ce qu'elle était dans la France *révolutionnée*; et je ne manquerai jamais ces applications, pour faire bien sentir que toutes les erreurs se tiennent comme toutes les vérités.

Reste, dans la *thèse incontestable* de Diderot, *l'intérêt de pratiquer* la vertu, et tout le monde sait ce que nos *philosophes* ont répété là-dessus,

(1) Voltaire, dans *Candide*, fait violer une femme par un matelot sur les débris de Lisbonne, renversée par un tremblement de terre; et le philosophe Pangloss dit au matelot : « Mon « ami... vous manquez à la raison universelle, vous prenez mal « votre temps. » Le matelot répond : « Tête et sang, je suis « matelot et né à Batavia. J'ai marché trois fois sur le crucifix « dans trois voyages au Japon. Tu as bien trouvé ton homme « avec ta raison universelle! » Aux termes près, c'est ce que répondra la passion dans tout homme à qui l'on n'opposera que la raison; et il n'est pas malheureux que ce soit un *philosophe* même qui nous en fournisse un exemple. Mais en même temps il est bien singulier que ce soit un *philosophe*, un historien qui adopte ce conte populaire du crucifix foulé aux pieds, dont tous les gens instruits connaissent la fausseté. Il y a une bonne raison pour que la chose ne puisse pas être; c'est qu'on sait que les Hollandais ne peuvent pas même mettre pied à terre au Japon. Le commerce se fait dans la petite île de Disma, au milieu du port, avec les précautions les plus humiliantes de la part des Japonais, mais sans que la religion y entre pour rien.

d'après tout le monde, sur les inconvénients du vice et les avantages de la vertu, et ce qui avait été dit mille fois mieux par les moralistes et les prédicateurs chrétiens. Mais si cet enseignement est très conséquent dans ceux-ci, et même pour ce monde, il est très gratuit pour ceux qui ne reconnaissent pas le Dieu de ce monde et de l'autre; et quoiqu'il ne soit point faux en lui-même, puisqu'en effet la vertu est bonne en elle-même, et le vice en lui-même mauvais, cet enseignement n'en est pas moins nul dans la bouche des athées, parce qu'il n'est qu'une pétition de principe dans un système où il ne peut réellement y avoir ni *vice*, ni *vertu*. Ainsi donc je leur réponds d'abord que ce prétendu *intérêt* dont ils parlent n'est point une *sanction*, quand même il pourrait s'accorder avec leur doctrine, attendu qu'un *intérêt* quelconque est un motif, et non pas une *sanction;* qu'une *sanction* est invariable et imprescriptible, la même en tout temps et pour tous, au lieu qu'un *intérêt* et un *motif* varient à l'infini, suivant les caractères, les affections, les circonstances, les lumières, etc. Vous en voyez la preuve dans les lois positives et dans la société : la crainte du châtiment ou du mépris, ces deux *grands mobiles* que vantent les athées, sont d'une insuffisance attestée à tout moment, puisque rien n'est plus commun que d'échapper à l'un et à l'autre, ou en réalité, ou en espérance (ce qui revient ici au même pour l'effet), ou de braver tous les deux. Mais ce qu'il y a ici de plus

terrible contre nos adversaires et contre leur *intérêt*, et leur *châtiment* et leur *mépris*, contre tous les moyens qu'ils veulent substituer à la sanction divine, et dont ils prétendent si mal à propos faire une autre sanction, c'est l'impossibilité où ils seront à jamais de répliquer un seul mot à tout fripon, à tout scélérat qui aura un peu de logique, et qui opposera les éléments de leur doctrine à la futilité ou à l'hypocrisie de leur morale. Je vais le mettre aux prises avec eux, et vous jugerez s'ils peuvent s'en tirer. . .

« Que me voulez-vous? Vous êtes des *philoso-« phes*, n'est-ce pas? et moi aussi. Nous ne de-« vons donc pas nous servir de mots vides de « sens. Que sommes-nous, vous et moi? Des ma-« chines organisées, on ne sait par qui et com-« ment, qui se meuvent aujourd'hui, et cesse-« ront demain de se mouvoir; en un mot, des « parties d'un grand tout que nous ne connais-« sons pas plus que nous ne nous connaissons « nous-mêmes. C'est là votre *philosophie*, et c'est « aussi la mienne. Il s'ensuit assurément qu'en ma « qualité de machine organisée je ne dois rien à « personne, comme personne ne me doit rien; « car qu'est-ce que des machines peuvent se de-« voir réciproquement? Je ne dois donc rien qu'à « moi; car si j'ignore comment j'existe, je suis « sûr que j'existe pour moi, pour mon bien-être « avant tout, et que par conséquent ce qui est « bien pour moi est le seul bien, n'importe « aux dépens de qui, à moins qu'il ne puisse

« m'en arriver du mal; et je vous ai fait voir que
« je n'ai rien à craindre. Je suis le plus fort, le
« plus puissant; je puis tuer cet homme et pren-
« dre sa dépouille, comme il pourrait faire, s'il
« était à ma place, et je n'ai pas peur qu'il m'en
« arrive aucun mal, car c'est *un prêtre, un émi-*
« *gré.* Que venez-vous me dire pour m'en empê-
« cher? Que peut-être un jour je ne serai pas le
« plus fort, et qu'on me pendra? Mais c'est un
« futur contingent très incertain, et le gain que
« je vais faire est présent, certain; et me conseil-
« lerez-vous de balancer sur le choix? Cela ne se-
« rait pas raisonnable. Que me dites-vous encore,
« que, si je ne suis pas pendu, je serai méprisé,
« détesté? Détesté, que m'importe, tant que la
« haine est impuissante! Méprisé, pourquoi? parce
« qu'on méprise le méchant (car ce sont là vos
« paroles)? Mais qu'est-ce que le méchant? — Ce-
« lui qui fait le mal. — Et qu'est-ce que l'homme
« bon? — Celui qui fait le bien. — Eh! ne vous ai-je
« pas prouvé que je faisais mon bien! Y en a-t-il un
« autre? Que je n'avais à craindre aucun mal; et y
« a-t-il un autre mal pour moi que celui qu'on
« pourrait me faire? S'il n'y a ni un autre mal ni
« un autre bien, comme cela est dans vos princi-
« pes et dans les miens, que signifient ces mots de
« *vice* et de *vertu* dont vous vous êtes servis avec
« moi? Rien que des conventions sociales, comme
« mille autres; et que me font des conventions
« sociales quand je fais mon bien, qui est pour
« moi le seul, et qu'on ne peut me faire aucun

« mal? Qu'est-ce que le mépris dont vous me
« menacez? L'opinion des autres? Pourquoi donc
« serait-elle meilleure que la mienne? Si les sots
« me méprisent en répétant les mots insignifiants de *crime* et de *vertu*, les gens d'esprit
« m'approuveront pour avoir connu le seul bien
« réel, le mien. De plus, mes chers *philosophes*,
« où avez-vous donc vu qu'on fût si méprisé
« quand on est riche et puissant? Je serai très
« certainement très bien traité de tous ceux que
« je verrai. Que me sont ceux que je ne verrai
« pas? Il ne vous manquerait plus que de me
« parler de remords; mais vous ne l'oseriez pas : il
« y aurait de quoi rire; car c'est l'un de vous (1)
« qui m'a appris qu'*il n'y avait d'autre remords*
« *que la crainte du supplice*, et je suis exempt
« de cette crainte. D'ailleurs, quand il n'y a réellement ni *vice* ni *vertu*, comme nous le savons
« tous, il est clair que le remords est une chimère, un fantôme de l'imagination, un reste
« des idées de l'enfance, et ni vous ni moi ne
« sommes capables de donner dans ces niaiseries.
« Voilà bien toute votre prétendue *morale* réduite
« au néant. Ne m'en parlez donc plus, si vous ne
« voulez que je vous croie assez imbécilles pour ne
« pas vous entendre vous-mêmes, ou que je croie
« que vous voulez faire de moi une dupe. Plus de
« *morale*, encore une fois, je vous prie, et venez
« demain souper avec moi.... au Luxembourg.... »

(1) Helvétius.

Je défie tous les athées du monde de trouver une réponse à cet homme. Il n'y en a point pour eux dans la logique. Ce n'est pourtant pas que j'aille aussi loin que Rousseau, qui va toujours trop loin en tout, et qui nuit à la vérité plus qu'il ne la sert. « J'ai long-temps cru, dit-il, qu'on « pouvait avoir de la probité sans religion. Je ne « le crois plus. » Je crois que cela est possible, quoique fort rare, surtout si l'on donne toute l'étendue convenable à ce mot de probité, que l'on restreint d'ordinaire, et fort mal-à-propos, à s'abstenir du bien d'autrui. La probité véritable consiste à ne léser ni tromper personne en quoi que ce soit; et combien de gens qui ne voudraient pas prendre la bourse de leur ennemi prendront sans scrupule la bourse de leur ami! Mais, dans tous les cas, un athée peut être un honnête homme selon le monde; c'est l'affaire de son éducation, de son caractère, de sa situation; mais il le sera indépendamment de sa doctrine, et même malgré sa doctrine, qui certainement ne lui impose aucune espèce de devoir; et c'est de la doctrine qu'il s'agit ici. Les exceptions personnelles ne font rien du tout à la question; elle est résolue dès qu'il est démontré que, dans le système de l'athéisme, il n'y a aucune espèce de sanction pour la morale; et c'est ce qui ne peut laisser aucun doute. C'est en Dieu seul qu'est cette sanction. Il y a un autre juge pour celui que Dieu voit, que Dieu entend; et cette salutaire idée, dont il est si difficile et même presque impossi-

ble à l'homme de se défaire entièrement, ce serait la philosophie qui voudrait la détruire! Jamais aucun homme raisonnable n'accordera les honneurs de ce nom à la folie de l'athéisme. Objectera-t-on que cette sanction divine n'empêche pas qu'il n'y ait des violateurs de la loi? Oui, cette objection, toute puérile qu'elle est, a été de tout temps la dernière ressource de nos adversaires. Qu'ils anéantissent donc aussi toutes les lois criminelles, car elles n'empêchent pas qu'il n'y ait des malfaiteurs (1). Comment peut-on se permettre des objections si plates, qu'il n'y a qu'à en tirer tout de suite la conséquence pour les réduire à l'absurde? C'est qu'on veut à toute force rejeter comme inutile toute autorité morale et religieuse. Le beau projet! Il se manifestait de bonne heure chez nos bienfaisants sophistes, et c'est ce qui dictait à Diderot cette prière qui termine son *Interprétation*, et que par cette raison il n'est pas inutile de faire connaître ici.

Le commencement, tout-à-fait sceptique, ressemble à celle d'un *philosophe* de cette classe qui

---

(1) On reprochait au maréchal de Berwick sa sévérité contre les maraudeurs, et on lui représentait, comme ici, qu'il y en avait toujours, quoiqu'il ne leur fît point de grace. Le général feignit de se rendre à leurs conseils, et promit de fermer les yeux. Plusieurs coupables furent ainsi épargnés, et bientôt on s'aperçut que le prevôt avait ordre de ne point sévir. Au bout de huit jours, des compagnies entières étaient en maraude, et les conseillers *philosophes* furent les premiers à supplier le général d'en revenir à l'exécution de la loi.

disait en mourant : *Mon Dieu (s'il y en a un)*, *ayez pitié de mon ame (si j'en ai une)*. Celui-là, comme vous voyez, ne voulait pas aventurer ses paroles, et ne faisait rien que sous condition. Diderot dit à peu près de même : « J'ai commencé « par la nature, qu'*ils* ont appelée ton ouvrage, « et je finirai par toi, dont le nom sur la terre est « Dieu. O Dieu! je ne sais si tu es; mais je pen-« serai comme si tu voyais dans mon ame, j'agi-« rai comme si j'étais devant toi. »

Et moi, je dis avec le Prophète : « ô Dieu! *votre* « *puissance a convaincu vos ennemis de men-* « *songe* (1). » Je dis à Diderot : Si tu avais réfléchi sur tes propres paroles, tu n'y aurais vu que ta damnation. *Ils* ont appelée, dis-tu : *ils* est là évidemment pour tous les hommes, parce que tu as craint d'articuler une généralité qui t'effrayait. Mais quel peut être ton motif pour révoquer en doute la croyance intime de tous les hommes? Ce ne peut être assurément que la crainte de te tromper avec eux. Tu ne pourrais pas en alléguer un autre. Mais d'abord, puisqu'il n'y a de ta part qu'un doute, n'y a-t-il pas une autre crainte plus fondée que celle de se tromper à peu près tout seul? Voilà pour la vraisemblance d'opinion. Voyons à présent l'effet moral. Dans le doute s'il y a erreur, qu'y a-t-il à considérer avant tout? N'est-ce pas ce qui peut en résulter? Mais par ce principe, qui est évident, te voilà sans excuse

(1) *In virtute tuâ mentientur tibi inimici tui.*

et sans ressource, de ton aveu; car ne nous dis-tu pas, ne dis-tu pas à Dieu, que, même sans être sûr qu'il te voie, tu veux *penser et agir comme si tu étais devant lui*? Tu reconnais donc que l'idée d'un Dieu est le premier mobile et le premier motif de tout bien; et si pour toi cette idée, seulement comme possible et problématique, est encore la règle à laquelle tu te glorifies de te conformer, que sera donc, pour toi-même comme pour les autres, l'idée d'un Dieu réel et reconnu? Si le bien est déja dans la seule possibilité, où est donc, où peut être le danger de la réalité? Par la raison des contraires, il ne peut y avoir de danger et de mal que dans ton doute, qui peut mener d'autres à la négation; et pourtant tu publies ton doute. Tu es donc inconséquent en raisonnement et en morale à la fois; tu prends évidemment le plus mauvais parti pour toi comme pour les autres. Diderot, tu disais à Rousseau (1): *Quoi! vous croyez en Dieu, et vous porterez ce crime à son tribunal!* Ne pourrait-on pas te dire: Quoi! vous croyez Dieu possible, et vous ne craignez pas de porter devant lui le crime d'avoir publiquement mis en problème ce que vous-même reconnaissez être le principe de tout bien moral! *Mentita est iniquitas sibi: L'iniquité a menti contre elle-même.*

---

(1) Lorsque Rousseau l'accusa faussement d'un abus de confiance dont Diderot était justifié par des témoignages irrécusables. (Voyez les *Confessions*.)

« Si j'ai péché quelquefois contre ma raison ou « contre ta loi, j'en serai *moins satisfait* de ma « vie passée, mais je n'en serai pas *moins tran-* « *quille* sur mon sort à venir, parce que tu as ou- « blié ma faute aussitôt que je l'ai reconnue. »

On a poussé l'extravagance jusqu'à reprocher en même temps aux Chrétiens des idées outrées de la miséricorde de Dieu, faites pour rassurer les coupables, et des idées également outrées de sa justice, faites pour porter le désespoir dans les cœurs; et l'impossibilité d'accorder deux reproches qui se détruisent nécessairement l'un par l'autre suffit pour justifier la religion, et arguer d'ignorance ou de mauvaise foi ceux qui la calomnient. Mais que n'aurait-on pas dit, et pour cette foi avec raison, si jamais un Chrétien avait fait si bon marché de la clémence de Dieu aux dépens de sa justice? Graces au ciel il n'y en a pas un qui se pique de cette grande *tranquillité* de Diderot. C'est quelque chose sans doute de *reconnaître* sa faute; c'est par où il faut commencer, et Diderot en parle comme s'il n'y avait rien de plus commun. Ce n'est pas du moins parmi nos *philosophes*, qui sûrement n'y sont pas sujets. Mais ne faut-il pas de plus repentir et réparation? Diderot n'en dit pas un mot: les lois humaines ne connaissent pas le repentir; mais elles exigent toujours la réparation, et celui qui met ainsi la justice divine au-dessous de la justice humaine connaît et juge l'une comme l'autre.

« Je ne te demande rien dans ce monde; car

« le cours des choses est nécessaire, par lui-même
« si tu n'es pas, ou par ton décret si tu es. »

C'est trancher net. C'est dommage que l'idée de *nécessité*, très compréhensible et métaphysiquement démontrée dans l'essence du premier principe, soit une absurdité gratuite, un mot vide de sens dans les autres êtres. Peu importe à celui qui ne veut rien prouver aux hommes ni *rien demander* à Dieu : l'un vaut l'autre.

« J'espère (1) à tes récompenses dans l'autre
« monde, s'il y en a un, quoique tout ce que je
« fais dans celui-ci je le fasse pour moi. »

C'est peut-être la première fois qu'on a voulu *être récompensé de ne rien faire que pour soi*; c'est une prétention toute *philosophique*, mais elle suppose une générosité qui n'est pas du tout divine, car elle n'est pas raisonnable ; et c'est précisément de ces hommes-là que Jésus-Christ a dit dans l'Évangile : *Ils ont reçu leur récompense; receperunt mercedem suam ;* et cela est juste.

« Si je fais le bien, c'est sans effort ; si je laisse
« le mal, c'est sans penser à toi. »

Philosophe, vous êtes aussi conséquent dans vos prières que dans vos raisonnements, comme s'il vous arrivait aussi souvent de prier que de philosopher. Tout-à-l'heure vous promettiez *d'agir et de penser comme si Dieu vous voyait*, et dix lignes après, vous *ne pensez* plus à lui. Ainsi

(1) *Espérer à* est un solécisme.

vous ne pouvez pas, même pour Dieu, vous faire l'*effort* d'être d'accord avec vous, au moins dans la même page; et vous êtes sûr de *faire le bien et de laisser le mal sans effort*. Il me semble pourtant qu'il peut en coûter quelque chose pour l'un et pour l'autre, et c'est même cette espèce de force qu'on appelle vertu. Apparemment des *philosophes* tels que vous ne connaissent pas celle-là; mais vous nous permettrez aussi de croire qu'une vertu si facile peut n'être pas très sûre. C'était du moins l'opinion des anciens sages, qui avaient placé la vertu *in arduo*, un peu plus haut que vous ne faites.

« Je ne saurais m'empêcher d'aimer la vérité
« et la vertu, et de haïr le mensonge et le vice,
« quand je saurais que tu n'es pas, ou quand je
« croirais que tu es et que tu t'en offenses. »

Le dernier membre de la phrase est absolument inintelligible; car que peut signifier ce qu'on dit ici à Dieu: « Quand je croirais que tu « es et que tu t'offenses du mensonge et du vice, « je ne saurais m'empêcher de haïr le vice et le « mensonge. » Pour qu'il y eût ici quelque sens, il faudrait que la croyance en Dieu et la persuasion qu'il hait le mensonge et le vice pussent, de quelque manière que ce soit, être une raison pour qu'on ne les haïsse pas. C'est une extravagance monstrueuse, et qui pourtant est formellement renfermée dans les paroles de l'auteur, au point qu'il est de toute impossibilité de leur donner un sens, si ce n'est celui-là; et en

même temps il est trop absurde pour être sa pensée. Que voulez-vous qu'on dise à des gens qui écrivent ainsi? *Fiat lux.* Mais comment ceux dont le métier était de *faire la lumière* sont-ils si souvent ténébreux?

« Me voilà tel que je suis. »

Tel au moins que vous prétendez être. Ce serait bien le cas de vous rappeler le fameux *connais-toi toi-même* (1), que Juvénal dit être descendu des cieux pour sortir de la bouche de Socrate. Mais qu'est-ce que tous les anciens devant un *sage* du dix-huitième siècle?

« Portion organisée d'une matière éternelle, « ou peut-être ta créature; mais si je suis bien- « faisant et bon, qu'importe à mes semblables « que ce soit par un bonheur d'organisation, par « des actes libres de ma volonté, ou par le se- « cours de ta grace? »

Cela peut ne pas *importer à vos semblables*, parce que, dans tous les cas, chacun ne répond que pour soi; mais cela pourrait vous importer à vous-même un peu plus que vous ne croyez, s'il vous plaisait d'y faire attention en raison de l'importance des objets.

L'auteur finit par recommander à ceux qui réciteront cette prière, *qui est*, dit-il, *le symbole de notre philosophie*, de lire aussi le précepte suivant:

« Puisque Dieu a permis, ou que le méca-

(1) *E cœlo descendit* Γνῶθι σεαυτόν.

« nisme universel (1), qu'on appelle destin, a « voulu que nous fussions exposés à toutes sor- « tes d'évènements, si tu es homme sage et meil- « leur père que moi, tu persuaderas de bonne « heure à ton fils qu'il est le maître de son exi- « stence, afin qu'il ne se plaigne pas de toi, qui « la lui as donnée. »

C'est penser à tout ; et qui aurait cru que le chef-d'œuvre de l'amour paternel fût d'apprendre à son fils qu'il est le *maître* de se débarrasser de la vie quand il lui plaira? La belle et consolante leçon et la douce philosophie! « Mon « enfant, *pardonne-moi* de t'avoir donné la vie, « car après tout, tu peux te l'ôter quand tu en « auras assez. » Ces professeurs-là sont un peu comme le Timon d'Athènes, qui ne voulait recevoir de visites que de ceux qui auraient envie de se pendre, et qui avait planté un figuier tout exprès pour leur commodité, s'engageant de plus à fournir la corde. Il était juste qu'il arrivât à point une révolution toute propre à faire fructifier ces honorables documents; aussi Dieu sait,

---

(1) Observez qu'il n'y a point de *mécanisme* qui ne suppose un machiniste, et qui par conséquent ne soit un effet, et non pas une cause; et pourtant ce *mécanisme*, cet effet, a pu *vouloir*, et les matérialistes et les athées ne sauraient écrire une page sans se contredire ainsi dans leurs propres termes. Comment concevoir que des gens d'esprit consentent, pendant toute leur vie, à se payer ainsi de mots qui n'ont pas de sens? C'est bien là une véritable malédiction, et la sagesse suprême est bien vengée, dès ce monde, de ses aveugles ennemis.

et lui seul sait tout ce que depuis ce temps il y a de suicides en France : les journalistes sont las de faire mention de ceux qui sont publics, sans compter ceux que l'on cache, et l'on n'y fait plus même attention. Dès avant la révolution, il était de mode de s'extasier en France sur l'héroïsme du suicide, et c'est là ce qu'on admirait le plus dans le génie anglais. Déja même cette noble émulation avait gagné quelques têtes, et l'on avait vu deux jeunes gens (1) qui s'étaient brûlé la cervelle en laissant un beau testament de mort qui attestait qu'ils n'avaient eu d'autre motif, pour se tuer, que de faire preuve de *philosophie.* Ce qui était alors un évènement n'en est plus un de nos jours, et la vanité française devrait être contente d'avoir surpassé les Anglais, au moins en ce point. Mais qu'est-il arrivé ? Les Anglais, par esprit de contrariété antigallicane (2), n'ont plus jugé à propos de se tuer, quand ils ont vu que les Français en savaient là-dessus autant et plus qu'eux. Il n'est presque plus question de suicide en Angleterre, et la Tamise et le pistolet ne sont plus les remèdes du spleen : ils en ont cherché d'autres, et ont bien fait.

A l'égard du *symbole* de Diderot, je ne sais s'il

(1) L'un d'eux s'appelait, je crois, *Bordeaux.* Tous les papiers du temps rendirent compte du fait, qui est authentique.

(2) On sait qu'il y avait à Londres une société appelée les *Antigallicans,* dont l'esprit consistait à contredire tout ce qui se faisait en France.

est à l'usage de beaucoup de gens ; mais quand ce serait un homme qui aurait fait le *Pater*, en vérité j'aimerais mieux le *Pater*.

SECTION V.

De l'Éducation publique.

Au moment où la destruction des jésuites laissait un grand vide dans l'instruction publique, et où l'on s'occupait à la fois des moyens de le remplir, et de quelques améliorations à effectuer dans le plan général des études ; quand l'*Émile* de Rousseau venait de réveiller l'attention sur cet objet, Diderot aussi voulut être législateur en cette partie, et donna un petit Traité d'une centaine de pages sur l'*Éducation publique*. Vous croirez entendre ici un autre auteur, tant la religion tient une place éminente dans ce système d'études ; mais vous ne devez nullement vous en étonner. C'était toujours le même homme, mais avec une autre ambition qui tenait aux circonstances. Il eût bien voulu que ce fût un *philosophe* qui eût l'honneur d'être le réformateur de l'instruction publique et de la discipline des colléges, et dès-lors il n'y avait pas moyen d'être extravagant et impie. Il fut donc ici assez habituellement raisonnable ; ce qui vous prouve que cette classe d'hommes l'aurait été comme les autres, si elle l'eût voulu, et qu'ils déraisonnaient par projet et par métier, beaucoup

plus que par conviction. Diderot se crut d'autant plus obligé de se conformer ici aux idées générales, qu'il tenait beaucoup à son plan particulier, et nè désespérait pas de le voir adopté. Son ouvrage a du mérite : il y a même une partie très bien traitée : c'est la première, celle qui contient la classification des objets de nos connaissances, l'une des meilleures que l'on ait faites, et où l'on reconnaît un homme à qui le travail de *l'Encyclopédie* avait donné l'habitude de l'analyse. Il y joint le mérite d'une diction nette, précise, souvent même énergique, et l'on voit que l'auteur avait soigné ce morceau. Mais il s'en faut de beaucoup que la seconde partie, celle où il en vient au choix et à la distribution des études classiques, soit aussi bien conçue; elle me paraît défectueuse à bien des égards, et moins dirigée vers la perfection possible que vers l'innovation gratuite: c'est là que l'auteur retombe dans son faible. Je crois devoir m'arrêter un peu sur ce sujet, qui me conduit à des observations dont peut-être on pourra tirer quelque fruit lors du renouvellement des études, qu'il nous est permis de ne pas croire éloigné.

Écoutez ce préambule, et vous verrez que Diderot aussi peut vous édifier comme un autre.

« J'appelle connaissances essentielles celles qui « ont des objets réels et nécessaires à tous les « états, dans tous les temps, et auxquelles rien « ne peut suppléer, parce qu'elles comprennent « tout ce que l'homme doit absolument savoir

« et faire, sous peine d'être dégradé et malheu-
« reux. Elles se réduisent à trois : 1° la religion,
« par laquelle nous devons commencer, conti-
« nuer et finir, parce que nous sommes de Dieu,
« par lui et pour lui ; 2° la morale, pour se con-
« naître soi-même et les autres, ce que l'on peut
« et ce que l'on doit dans les cas divers où il plaît
« à la Providence de nous placer ; 3° la physi-
« que, pour prendre une idée de la nature et de
« ses opérations, de notre propre corps, et de ce
« qui fait la santé ou la rétablit, et des arts di-
« vers qui augmentent l'aisance en adoucissant
« les ennuis.

« L'homme a une ame à perfectionner, des de-
« voirs à observer, et une autre vie à prétendre. Il
« est sous la main de Dieu, lié à une société et
« chargé de lui-même. Or, le premier comman-
« dement de Dieu est qu'on lui rende hommage
« de toutes ses facultés, en travaillant selon l'ordre
« de la Providence. La première loi de toute
« société est qu'on lui soit utile pour acheter par
« des services les avantages qu'elle procure. Le
« premier conseil de l'amour-propre (1) est d'aug-
« menter son bien-être par l'aisance que la raison
« permet, et la considération que le mérite at-
« tire. Il faut donc que l'on abjure sa destination
« et son existence, ou que l'on connaisse les œu-
« vres de Dieu et le culte qu'il exige, les droits

(1) Qui n'est ici que l'amour de soi, réglé par la raison, comme cela est reçu dans la langue philosophique.

« de la nature et les ressources de l'économie,
« les lois de sa patrie et les talents qu'elle ho-
« nore, les moyens de la santé et les arts d'a-
« grément. Il faut adorer Dieu, aimer les hommes,
« et travailler à son bonheur pour le temps et
« pour l'éternité. Religion, morale, physique,
« ces trois objets se représentent sans cesse et
« ne se séparent point. »

Lisez ce morceau chez tous les peuples policés, quels qu'ils soient, je ne dis pas seulement chez des Chrétiens, puisqu'il ne s'agit encore, dans ces prolégomènes, que du besoin d'une religion, mais chez toutes les nations qui ont senti ce besoin, puisqu'elles sont civilisées; portez cet exposé des premiers éléments de toute éducation publique à Constantinople, à Ispahan, à Dehli, à Pékin, par tout il trouvera un assentiment universel, partout on y reconnaîtra ce que la raison a fait sentir à tout le monde, et ce que tout gouvernement a mis en principe et en pratique. Mais au lieu de cet exposé si sage, et auquel il ne manque rien que ce que le christianisme seul pourrait encore y ajouter, allez présenter à quelque peuple que ce soit les inconcevables amphigouris qui servent de préambule à tous ces prétendus plans d'éducation qui se succèdent sans cesse parmi nous, et qui ne sont que des plans d'extravagance; tous ces volumineux fatras où l'on fait des efforts si visiblement hypocrites pour paraître ne pas renoncer à la morale, en mettant de côté Dieu et la religion; et partout

l'on demandera de quel hôpital de fous sont sorties ces scandaleuses rêveries, et quel est le peuple assez insensé, assez malheureux, assez abject pour qu'une pareille doctrine y puisse être publique, et soit même celle du Gouvernement. Portez où vous voudrez l'arrêté tout récent du corps administratif d'une de nos provinces, qui déclare en termes exprès (et je me suis fait un devoir de les recueillir pour l'étonnement et l'horreur de la dernière postérité) que, *fidèle aux principes républicains, il a soigneusement défendu aux instituteurs qu'il a nommés pour les écoles publiques de mêler à leurs leçons rien qui puisse rappeler l'idée d'un culte religieux.* Partout on se demandera quel doit être l'état d'un peuple dont les magistrats parlent ce langage *au nom de la loi*, et ce que peut être une *république* (1) dont ce sont là les principes. La réponse ne pourrait être que l'histoire de la révolution tout entière, et j'avoue que cette ré-

(1) Je ne doute pas qu'on ne demande aussi un jour s'il est bien vrai qu'on ait pu s'exprimer en public comme je fais ici, et prêcher cette doctrine en 1797, sans être sur-le-champ jeté dans un cachot, fusillé ou déporté. C'est le fait : je ne puis que répéter de nouveau que tout cela fut textuellement prononcé en y joignant même tout ce que l'action oratoire pouvait me fournir de moyens. Mais ceux-là le comprendront, qui auront bien compris que jamais les méchants ne peuvent aller que jusqu'où la Providence veut qu'ils aillent. Ils *ajournèrent* leur vengeance, et ce ne fut que quelques mois après que cette Providence lui permit d'agir.

ponse même laissera encore une longue et très longue admiration..... de l'éternelle sagesse, qui a voulu que la France tombât en délire pour être digne de ses maîtres les *philosophes*.

Mais, me direz-vous encore, voilà un de ces *maîtres* qui parle ici raison.— Oui, mais c'est sans conséquence; et il était si peu changé, que, dans le *Code de la Nature*, que nous allons voir, et dans le *Supplément au voyage d'Otaïti* qu'on vient d'imprimer, rien ne peut se comparer à l'horreur et au mépris qu'il exhale, non pas seulement contre toute religion, mais contre toute loi morale, sociale et politique. Son exaltation de tête, qui ne faisait que croître en vieillissant, a marqué ses progrès dans les écrits de ses dernières années..... — Mais enfin, dans ce conflit perpétuel d'idées opposées, de quel côté était la conviction? — Je l'ignore; mais il est beaucoup plus aisé d'expliquer la cause des paradoxes et des contradictions; elle est la même que celle de tant d'autres travers qui sont dans l'esprit humain, la vanité. C'est elle qui disait tout bas à Diderot, à Rousseau, à tous les sophistes : « Il faut faire du bruit : pour en faire « avec la vérité, il faut qu'elle soit bien élo« quente; et cela est difficile, et pourtant n'est « pas extraordinaire, car c'est la route battue, « où le talent et le génie ont marché depuis long« temps. Ce qui frappe surtout, c'est l'extraor« dinaire, et quand on vient tard, il faut le cher« cher. Or, quoi de plus extraordinaire que de

« contredire hardiment la raison de tous les siè-
« cles ? Rien n'étonne la multitude comme l'au-
« dace de la déraison : c'est le sublime pour les
« sots ; et combien de sots diront : Il faut que
« cet homme en sache plus que tout le monde,
« car il contredit tout le monde. »

Cette petite harangue de la vérité n'a-t-elle pas dû être très persuasive chez un peuple devenu fou de vanité, à une époque où elle était le premier et presque le seul intérêt social, le premier mobile des paroles et des actions, où l'on se disputait, où l'on s'arrachait les succès et la célébrité, non-seulement devant le public, mais dans chaque maison, dans chaque cercle, partout où il y avait concurrence ? Il est vrai que la raison dit aussi, quand c'est son tour de parler : Ils n'étaient donc que vains, ces *sages ?* Et quoi de plus petit et de plus puéril que la vanité ? Quoi de plus opposé à la sagesse, qui apprécie les choses à leur valeur ? Mais si cet orgueil ne paraît d'abord qu'un sottise dans son principe, voyez ce qu'il a été dans ses conséquences, et jugez si celui qui nous a dit que l'orgueil était la première source de tout mal a bien connu l'homme et l'a bien instruit.

Quant au rang que donne l'auteur à la physique après la religion et la morale, sans doute il n'a pas voulu dire qu'il fût ausi *essentiel* d'être physicien que d'être éclairé sur la religion, qui est le fondement de la morale. Quoique, dans sa concision rapide, il ait négligé de s'expliquer

suffisamment pour qu'on n'abusât pas de ce rapprochement des trois choses qu'il nomme *essentielles*, il paraît trop sensé en cet endroit pour que l'on puisse lui imputer cette erreur. On voit d'ailleurs dans le contexte de ce même passage, que ce qu'il marque comme essentiellement usuel dans la physique, c'est l'avantage général d'entrer dans les procédés ou les matériaux de tous les arts d'utilité ou d'agrément.

Il observe, et avec vérité, qu'excepté les sciences de pur calcul, telles que l'arithmétique, la géométrie, l'algèbre, qui traitent des quantités et des grandeurs abstraites, toutes les autres sont plus ou moins dépendantes des faits. « Ce sont les « choses de fait qui font naître les idées. Sans la « connaissance des faits, c'est une nécessité que « l'on raisonne faux ou en l'air, comme on le voit « trop souvent, même avec ce qu'on appelle de « l'esprit; et au contraire, plus on a de faits, plus « il est aisé de juger, puisqu'on a plus de pièces « de comparaison; et plus on combine, mieux on « se décide, mieux on agit. »

Diderot ne songeait guère que ce qu'il écrivait là était la condamnation formelle de cette prétendue philosophie, qui est si souvent la sienne, et qui, comptant pour rien les faits en tout genre, ne bâtit jamais qu'en hypothèses. La nature de l'homme, ce qu'il est par lui-même, et ce qu'il a été dans tous les temps, ce sont bien là des faits, et des faits à *combiner* avec ce qu'il peut être en mieux, afin de juger à quel point et en quoi ce

mieux est possible, et de se bien *décider* pour bien *agir*. C'est pourtant là ce qu'ont oublié, mais complètement oublié, tous ces arrogants sophistes, qui depuis si long-temps ne nous parlent que de *refaire* l'homme. Eh! plats charlatans, essayez d'abord votre science sur vous-mêmes; tâchez au moins de vous *refaire*: il y aurait de quoi, si cela vous était possible. Un de leurs disciples ne vient-il pas de nous dire en propres termes (1): « Ce n'est pas seulement une « révolution politique que nous avons voulu « faire : nous avons voulu *recréer l'entendement* « *humain* (2), changer les idées, les opinions, « les sentiments, les mœurs, les coutumes, etc. ? » Vous l'entendez, *recréer l'entendement humain*; et au dix-huitième siècle! Il faut le lire pour le

(1) Dans le journal intitulé *Clef des Cabinets.*

(2) Il est bon de remarquer ce que j'ai déja remarqué en plus d'un endroit, le danger des métaphores follement outrées. C'est Thomas qui le premier se servit de cette hyperbole insensée dans l'éloge de Descartes, qui, selon lui, *recréa l'entendement humain*. Thomas ne se doutait pas que cette mauvaise figure de style, cette vicieuse exagération, serait un jour prise à la lettre, comme bien d'autres; car, il ne faut pas s'y tromper, elle est ici dans un sens rigoureux, et l'auteur n'a pas voulu qu'on s'y méprît. Le fait d'ailleurs est d'accord avec les termes, et l'esprit de la révolution, quand elle a changé le langage à force ouverte et sous peine de la vie, était bien véritablement de *changer les idées*, si cela eût été possible; de *refaire* la pensée, de donner à l'homme un autre *entendement*; et ils n'y ont pas renoncé, ils le veulent encore plus que jamais, et jusqu'au dernier moment.

croire ; et pour croire qu'on l'ait pensé et *voulu* sérieusement, il faut toute notre révolution. Mais qu'après cette révolution même, on n'en soit pas encore revenu! que ce soit la huitième année de cette révolution qu'on en soit encore là !... Grand Dieu! vous avez bien raison de détester l'orgueil : il est bien horriblement incorrigible. *Recréer l'entendement humain!* Et le commentaire qui suit, et où l'auteur développe toute l'étendue de la démence contenue dans ce peu de mots, comme s'il eût craint qu'on ne l'aperçût pas! Certes on ne dira plus désormais un orgueil diabolique, un orgueil infernal : on dira un orgueil *philosophique*, un orgueil *révolutionnaire*. Il est bien prouvé que celui-ci est fort au-dessus de celui des démons. Les démons ne veulent du moins que le mal qu'ils peuvent faire; mais nos *philosophes* veulent même celui qu'ils ne peuvent pas, que personne ne peut ; et sans les *philosophes*, j'aurais cru que, depuis qu'il a plu à Dieu de *créer l'entendement humain*, il n'y avait que le *père éternel* des *Petites-Maisons* qui fût de force à le *recréer*.

Mais cependant qu'ont-ils effectué de ce qu'ils se vantent encore de *vouloir*? et à quoi ont-ils réussi? A pousser la méchanceté humaine plus loin, beaucoup plus loin qu'elle n'avait encore été, c'est-à-dire, à rendre plus méchant ce qui déja était méchant, à intimider ce qui était faible : voilà tous leurs succès. Mais d'ailleurs on a eu beau torturer en tous sens la nature pour la *révolutionner*, l'homme est resté ce qu'il était. Vai-

nement comprimée et défigurée un moment à l'extérieur, la nature a bientôt reparu de tous côtés; elle a jeté et foulé aux pieds les masques hideux qu'on lui avait mis de force, et partout elle reprend ses traits et sa physionomie; elle n'a point changé et ne changera point. Ses oppresseurs *philosophes* ne peuvent étouffer sa voix par les cris de rage qu'ils ne cessent d'élever contre elle, et ces cris ne font qu'attester l'impuissance de leurs efforts. Déja leur place n'est plus tenable dans l'opinion : c'est dire assez que bientôt ils n'en auront plus aucune. Revenons, et continuons à nous édifier avec Diderot: cela n'est pas commun, et il en faut profiter.

« J'observe que la religion, la morale et la phy-
« sique, c'est-à-dire, toutes les vraies sciences,
« ont en effet chacune trois parties bien distinc-
« tes, dont la première est le fondement de la
« seconde, et celle-ci le principe de la troisième;
« savoir: l'histoire, c'est-à-dire, le recueil des faits
« relatifs à la chose, et qui servent de matériaux
« à l'esprit; la théorie, qui combine ces faits, en
« cherche les raisons, et en déduit la chaîne
« des axiomes et des règles; la pratiqne, qui,
« munie de ce secours, opère avec sa lumière,
« et doit être le principal et dernier but de toute
« étude sensée......

« L'histoire de la religion a deux parties, celle
« du peuple de Dieu, laquelle remonte à l'origine
« des siècles, ce que n'a fait aucune autre histoi-

« re, et celle de l'Église, qui, remplaçant ce peu-
« ple proscrit, ne finira qu'avec le monde. L'une
« contient les faits, les lois et les oracles qui ont
« préparé la venue du Messie; l'autre nous mon-
« tre la loi éternelle et immuable, établie par le
« Messie et les apôtres, avec l'oracle toujours
« subsistant dans l'Église, qui explique ses mys-
« tères et consacre sa doctrine. Les monuments
« authentiques de cette histoire sont, d'une part,
« les livres sacrés de l'Ancien et du Nouveau-Tes-
« tament, et de l'autre, les décisions des saints
« conciles généraux, et les traditions unanime-
« ment reçues des anciens pères. On y ajoute la
« suite de la discipline, des rites et des établis-
« sements divers, moins essentiels sans doute,
« puisqu'ils peuvent changer, mais qui constituent
« spécialement l'histoire ecclésiastique (1). Voilà
« les faits de la religion, et l'objet de ce qu'on
« appelle *théologie positive*, sans laquelle il n'y
« eut jamais que de vains et dangereux raisonne-
« ments. Je ne parle donc ici que de la religion
« révélée : l'histoire des fausses religions et des
« hérésies en est, à la vérité, un accessoire, mais
« qui dépend de la morale, puisque c'est l'his-
« toire, non de Dieu, mais des hommes..... Il ne
« peut y avoir de théorie et plus sûre et plus
« nette que celle de la religion, puisque les faits
« qui lui servent de base sont décidés et authenti-

(1) Il convenait d'ajouter dans l'ordre spirituel, car les faits de l'ordre temporel sont aussi de l'histoire ecclésiastique.

« ques : il n'est point d'ignorance plus honteuse « que celle de la vraie théologie, puisqu'il n'est « point de science plus importante et plus aisée « à apprendre. »

Diderot ajoute, avec non moins de raison, que s'il y a tant d'obscurités et de disputes dans cette étude, c'est que l'on confond la scolastique avec la théologie véritable, qui a trois parties, celle de l'histoire, ou la théologie positive; celle du dogme, ou la théologie dogmatique, qui ne peut être qu'une logique saine, appliquée aux faits de la religion; celle de la morale, qui se réduit à une seule et grande règle, la conformité de nos volontés à celle de Dieu, et qui n'est qu'un développement méthodique de la loi de l'Évangile et des ordonnances de l'Église universelle.

Tout cela est exact, et il n'est pas indifférent de trouver sous la plume d'un de nos *philosophes* antagonistes de la religion un exposé si simple et si lumineux de ce qui en fait le fond et la substance, et si différent des caricatures mensongères qu'ils y ont si souvent substituées. Il paraît que Diderot n'avait pas mal profité des études théologiques qu'il avait faites chez les jésuites de Langres, et que ce n'est pas par ignorace de la religion que celui-là s'est tant égaré depuis; ce qu'on ne saurait dire de Voltaire et de la foule des écoliers d'incrédulité qui ont écrit d'après lui : ceux-là paraissent aussi étrangers à la connaissance du christianisme que pourraient l'être des docteurs musulmans.

Diderot en vient à la pratique de la religion, et ses expressions sont celles d'une justice éclairée. Si elles n'étaient pas dans son cœur, comme le dira sans doute la secte *philosophiste*, tant pis pour lui et pour eux : il ne s'agit ici que de ce qui est sous sa plume. « Également éloignée de la « superstition qui rend imbécille, et du fanatis- « me qui rend féroce, la pratique est, pour les « pasteurs, le gouvernement de leur église et « l'administrations des sacrements; pour les doc- « teurs, la prédication et la controverse; pour « les bénéficiers, la prière et la frugalité; pour « tous, la foi éclairée, la piété solide et la charité « universelle. Mais celles-ci sont le principe et « la fin, le fondement et le faîte de l'édifice éter- « nel; car, sans elles, Dieu est oublié ou insulté; « la controverse aigrit au lieu de convaincre; le « prédicateur amuse au lieu de toucher; le con- « fesseur égare au lieu de diriger; le bénéficier « scandalise au lieu d'édifier; le pasteur s'endort, « et les brebis étonnées se divisent...... La religion « ne prêche que l'ordre et l'amour, et n'ôte point « la raison, mais elle l'épure et l'ennoblit; elle ne « détruit pas les hommes, mais elle en fait des « saints. La morale humaine n'est point le chris- « tianisme, mais elle ne peut le contredire; elle « vient du ciel comme lui. La pratique de la mo- « rale, c'est la justice, qui comprend également « la piété et l'humanité, et en elles toutes les ver- « tus. La piété adore Dieu avec le respect pro- « fond d'une faible créature pour le Dieu de l'uni-

« vers, et la tendre confiance d'un fils honnête « pour son père. »

L'on peut bien dire ici avec Boileau:

> . . . . . Et sur ce point si savamment touché,
> Desmarest, dans Saint-Roch, n'aurait pas mieux prêché.

L'auteur commence son plan d'études par la religion. « Ce sera toujours la première leçon, et « la leçon de tous les jours. Est-il concevable que « jusqu'à présent l'on n'ait pas senti que cela de- « vait être?......... N'est-il pas scandaleux que les « jennes gens parlent si hardiment de la religion « *dans* le monde, et qu'ils en soient si peu in- « struits?...... L'on commencera par faire appren- « dre aux enfants le petit Catéchisme de Fleury: « il est vraiment substantiel, au-dessus de tout « éloge, et fait exprès pour mon plan. C'est à de « tels hommes qu'il convient de faire de petits « abrégés; mais s'il était permis de toucher à un « ouvrage si précieux, on ajouterait à la partie « historique trois ou quatre leçons sur les con- « ciles et les pères, et autant à la partie dogma- « tique sur la grace, les abstinences et les fêtes. »

Ce passage mérite quelques réflexions. Il y a quelque chose de vrai dans ce que l'on dit ici de l'enseignement de la religion dans les collé- ges, quoique le reproche de négligence et d'ou- bli ne soit nullement fondé. Je passe sur ce qu'il propose d'ajouter au Catéchisme de Fleury, dont il fait d'ailleurs un juste éloge, mais il oublie qu'il en est encore à la première classe, celle de

huit à neuf ans, et que la grace, les conciles et les pères sont au-dessus de cet âge. Il n'a que trop raison sur l'ignorance trop commune de la religion, et sur la confiance vraiment ridicule des jeunes gens qui en parlent d'un ton que leur âge ne rend que plus indécent, loin de le rendre plus excusable. Ils en rougiraient, s'ils étaient seulement capables de se rappeler le nom des hommes qui ont respecté ce qu'ils méprisent; mais le plus grand mal, c'est que leur présomption n'est, en effet, que de l'ignorance, au point que, si on leur demandait de nous dire sérieusement ce que c'est que cette religion dont ils se moquent, la plupart, en se hasardant à répondre, risqueraient de dire une sottise à chaque mot. Cependant ce n'était ni faute de zèle ni faute de leçons que cette étude n'avait pas dans les écoles publiques tout l'effet qu'elle devait avoir, et que souvent on en remportait si peu de chose pour le reste de la vie. Sans compter l'observance régulière des devoirs et des offices religieux, il y avait (je suis obligé de dire *il y avait*, puisque vous savez que, si les colléges subsistent encore comme édifices, ils ne subsistent plus comme écoles), il y avait chaque semaine un catéchisme proportionné aux différents âges, et cela était en soi-même suffisant. Voici, je pense, ce qui manquait pour la suite, et ce qui, je l'espère, sera un jour suppléé. On ne s'est pas assez aperçu que la religion n'était pas pour les enfants (comme, en effet, elle ne

pouvait pas l'être) un objet d'étude, mais seulement de mémoire, une croyance apprise, et non pas expliquée. Tout ce qu'on peut faire jusqu'à quinze ans, c'est de leur apprendre leur foi, et de tourner, autant qu'il est possible, la pratique en habitude, et le respect en amour; et c'est ce que généralement on tâchait de faire. Mais qu'arrivait-il? A peine hors des classes, toutes ces leçons, un peu sévères pour la légèreté de cet âge, se confondant bientôt, dans l'opinion et dans le discours, avec toute cette discipline de collége qu'on ne traitait plus que de pédantisme dès qu'on n'y était plus assujetti; tout cela ne paraissait plus qu'une routine d'école qu'on oubliait bientôt comme le latin, et la raillerie *philosophiste* avait beau jeu à vous renvoyer, sur la religion, à votre précepteur et à votre bonne. Trois ou quatre sophismes usés, trois ou quatre plaisanteries triviales, mais qui étaient des nouveautés pour la jeunesse, leur semblaient des lumières d'hommes, faites pour remplacer la crédulité de l'enfance, comme la liberté du monde pour remplacer la férule. Et combien peu étaient en état de résister à une séduction qui faisait disparaître toute idée de joug dans l'âge où il paraît le plus gênant! Quelle devait être l'autorité de la mode, et la crainte d'une sorte de ridicule, pour de jeunes esprits qui n'avaient à y opposer que des raisons fort bornées, et dont ils se souvenaient d'autant moins qu'ils les avaient entendues avec moins

d'attention et d'intérêt! Je ne prétends pas qu'il eût fallu faire de tous les étudiants autant de théologiens, chaque état a ses devoirs particuliers. Mais que fallait-il pour prémunir et armer la jeunesse contre des erreurs de l'esprit, si favorables alors aux faiblesses du cœur et à la fougue des sens? Qu'elle fût au moins en état de répondre sur sa religion, comme elle aurait pu le faire sur ce qu'elle avait appris de la rhétorique, des humanités et de la physique; et c'est ce qu'elle ne pouvait guère, faute d'un moyen qui était, ce me semble, une lacune dans les études. C'est dans le cours de philosophie, qui est de deux années, et où les jeunes gens sont assez forts pour la logique et la métaphysique; c'est là qu'il devait y avoir un semestre consacré à l'application de ces deux sciences aux principes de la religion. Dès-lors, j'ose le croire, elle eût paru tout autre: en devenant une science d'homme, elle acquérait de l'importance même pour l'amour-propre, qu'il faut bien intéresser à tout, puisqu'il est de l'homme. Dès-lors ce n'était plus le catéchisme de l'enfance, dont on se moque si aisément et si platement, parce qu'il ne contient que ce qu'il doit contenir pour cet âge, des dogmes qu'il faut l'accoutumer à croire avant qu'il soit à portée d'en comprendre les preuves: c'était tout autre chose; c'était, comme le dit Diderot lui-même, la première des sciences, la philosophie la plus sublime; et qui doute que l'ame sensible de la

jeunesse ne soit faite pour en sentir le charme et l'élévation? Avec quelle facilité elle aurait appris à se jouer de ces hommes qui ne se hasardent guère à raisonner là-dessus en conversation que quand ils ne voient personne en état de leur répondre, qui ont toujours à la main deux ou trois objections, souvent même mal apprises, mille fois réfutées, et dont il ne reste que le ridicule dès qu'on y a répliqué!

Et quel avantage n'a-t-on pas sur les moqueurs, quand on a prouvé leur ignorance! Souvent elle est telle, que l'homme instruit est obligé de refaire leur objection même qu'ils ne savent pas expliquer, et qu'il peut s'amuser à faire la demande pour eux et la réponse pour lui. Croyez qu'ils ne feraient pas meilleure contenance devant un homme ainsi préparé, que ce raisonneur maladroit qui venait de déraisonner sur la physique devant un académicien des sciences qui n'avait pas jugé à propos de dire un mot. « *Eh bien! monsieur l'académicien, à quoi donc* « *est bonne une académie des sciences, si vous* « *ne pouvez pas nous rendre compte de ces faits-* « *là?—A vous apprendre, Monsieur, ce que vous* « *paraissez ignorer, qu'il ne faut jamais pronon-* « *cer que sur des faits certains.* » Et le savant fit voir aussitôt à la société, en fort peu de mots, que l'ignorant avait disserté sur ce qui n'existait pas, et n'entendait pas même les termes dont il s'était servi. L'on peut juger de quel côté furent les rieurs.

Dans le plan de Diderot, les objets de la pre-

mière classe, de huit à neuf ans, seraient la morale, la physique et la grammaire raisonnée, celle de Port-Royal. Je ne suis nullement de cet avis: tout cela est trop fort pour cet âge: ce qu'il faut occuper alors, c'est la mémoire et les sens, qui précèdent les progrès de la raison. Quand on sait lire et écrire (ce que l'on n'apprend bien que dans cette première époque de la vie), l'arithmétique et la géographie, le dessin pour ceux qui montrent de la disposition en ce genre, me paraissent l'occupation la plus naturelle et la plus à leur portée. L'arithmétique peut leur plaire par la certitude et la facilité de ses opérations, que l'heureuse invention du décuple progressif, par la juxtaposition des nombres, a rendues presque mécaniques; et la satisfaction de trouver des résultats toujours sûrs, quoique sans savoir encore pourquoi, est un attrait de plus qui peut faire éclore le génie du talent dans ceux qui auraient naturellement du goût pour les sciences exactes. La géographie amusera leur curiosité et leurs yeux, qui apprendront à lire sur la carte, et leur mémoire s'exercera à retenir les noms dont la carte fixe le rapport dans leur pensée. Mais les faits que peut montrer la physique exigeraient des explications que les enfants demandent toujours, et qui sont au-dessus de leur intelligence. C'est par la même raison qu'à cet âge, je n'étendrais pas leurs études géographiques au-delà du globe terrestre, réservant l'application de la sphère céleste pour la classe de philosophie, dont les éléments d'as-

tronomie font une partie ordinaire. En général, il ne faut appliquer les enfants à rien qui puisse porter trop loin leur curiosité naturelle, que l'on risque de rebuter quand on ne saurait la satisfaire, et l'arithmétique et la géographie n'ont point cet inconvénient. Des traits d'histoire à leur portée sont aussi pour eux un exercice de mémoire, et un plaisir qui est fort de leur goût; et c'est, à mon gré, la vraie manière de leur donner alors des idées de morale usuelle, dont ces traits bien choisis doivent toujours renfermer une leçon, mais une leçon très simple et faite pour l'instinct naturel, comme les bons apologues. La morale raisonnée et méthodique est au contraire une partie essentielle de la philosophie, qu'il ne convient pas d'entamer avant de pouvoir l'achever, et renvoyée par conséquent à la fin des études.

A l'égard de la grammaire, j'ai toujours pensé qu'on la commençait trop tôt dans les colléges, et de là vient aussi qu'on l'y apprenait mal. Le dégoût trop fréquent qu'elle inspirait dans les premières classes aurait dû faire sentir qu'il n'y avait point d'étude moins faite pour l'enfance, et je me souviens encore de la douleur que me causait l'extrême difficulté de comprendre, avec la meilleure volonté du monde. Déja sans doute il y aurait eu sur ce point une réforme dont on avait aperçu la nécessité, si les parents eux-mêmes n'eussent voulu à toute force faire entrer trop tôt leurs enfants au collége, pour les faire

entrer trop tôt dans le monde. C'était un double tort qui tenait à d'autres abus, et qui a eu des suites funestes, car l'éducation trop tôt terminée, et la jeunesse trop tôt émancipée, sont deux causes d'ignorance et de désordre, qui existaient en France beaucoup plus que partout ailleurs, et qu'une triste expérience doit nous apprendre à éloigner.

Pour revenir à la grammaire, il est facile de comprendre qu'elle ne peut avoir aucune espèce de rapport avec l'enfance, et c'est une considération qui n'est pas à négliger. L'étude des langues n'est et ne peut être d'abord que celle des mots et des constructions, étude abstraite, trop rebutante pour un âge à qui toute étude déplaît par elle-même, si l'on n'y joint au moins un attrait. Et pourquoi n'en faudrait-il pas à l'enfance, puisqu'il en faut même à la raison? Comment voulez-vous qu'un enfant de huit à neuf ans se soucie que l'adjectif s'accorde avec le substantif en genre, en nombre, et en cas? Pas plus qu'il ne peut le concevoir. Tous ces termes scolastiques ne peuvent que lui faire peur et le mettre au désespoir. Aussi que faisait-on? La théorie étant impraticable, on se traînait, pendant des années, sur la pratique répétée, et c'était seulement par cette répétition presque machinale qu'enfin l'écolier de quatrième commençait à ne plus guère se tromper dans l'application des principes qu'il n'entendait encore, ainsi que les mots mêmes, que très imparfaitement, et dont aucune des

classes suivantes ne lui donnait l'analyse. C'était une perte de temps, et d'un temps précieux, et j'ai vu des enfants de sept ans occupés ainsi du rudiment sans aucune utilité. Si au contraire vous reculez l'étude du grec et du latin jusqu'à onze ans, toutes ces difficultés s'aplanissent. Trois ans, quatre ans, sont beaucoup à cette époque : alors un écolier apprendra en six mois, en un an tout au plus, la grammaire latine et grecque, que rien n'empêche de faire marcher de front, parce que, s'il n'est pas dénüé d'intelligence et de mémoire, il est fort en état de se rendre un compte raisonné de ce qu'on lui enseigne, et de saisir les rapports et les différences des deux syntaxes. Ce serait de plus une préparation pour la grammaire française, que l'on apprendrait en seconde, afin de pouvoir écrire en français dans les compositions de rhétorique; et de cette manière, on ne sortirait pas du collége sans avoir au moins quelque connaissance théorique de sa propre langue, comme il n'arrivait que trop souvent.

C'était aussi le seul changement important que j'eusse désiré dès 1790, et je le proposais alors (1), en rendant d'ailleurs au système général des étu-

(1) Dans le *Mercure de France*, dont la partie littéraire venait d'être confiée de nouveau à trois académiciens, MM. Marmontel, Chamfort et moi, afin de pouvoir effectuer le paiement des pensions*.

* Voyez ci-après l'extrait de cet article de M. de La Harpe. (*Note de l'Editeur.*)

des de l'Université, et à l'esprit qui le dirigeait, toute la justice qui lui était due, et que j'avais opposée en tout temps à ses aveugles détracteurs. Je réduisais ainsi à quatre années, au lieu de six ou sept, ce qu'on appelle le *cours d'humanités*, c'est-à-dire, les langues grecque et latine, qui, dans mon plan, ne devaient jamais se séparer; et je suis persuadé que ce cours, commencé plus tard, peut en effet être achevé en moins de temps, et que quatre années classiques peuvent y suffire. Mais à celles de rhétorique et de philosophie j'ajoutais, de dix-huit à dix-neuf ans, pour ceux qui se seraient destinés au talent de la parole, une classe nouvelle que j'appelais la rhétorique supérieure, parce que, fortifiée des connaissances philosophiques qui l'auraient précédée, elle devait avoir pour but immédiat de former des orateurs, soit pour la chaire, soit pour le barreau. Mon cours entier d'études, diminué dans ses commencements et prolongé sur sa fin, mais enrichi de nouveaux objets à l'une et à l'autre époque, durait huit ans comme l'ancien, mais ne finissait qu'à dix-neuf ans. Je suis convaincu que cette prolongation est utile en elle-même, et j'ai pour moi l'exemple d'un peuple très éclairé, les Anglais, qui ont formé sur ce principe les écoles d'Oxford et de Cambridge, et qui les poussent même beaucoup plus loin; ce qui fait qu'en général leur jeunesse est plus instruite que la nôtre (1). En

(1) J'ai eu occasion de voir à Paris M. Fitz-Herbert, lors-

général, on abandonnait trop tôt, parmi nous, à une dangereuse indépendance cette inappréciable saison de la vie, la seule où l'on puisse tout apprendre et tout retenir, celle où les organes ont toute leur fraîcheur et toute leur force, et dont on ne saurait trop profiter avant qu'elle soit livrée aux distractions et aux passions.

Diderot, dans sa troisième classe de dix à onze ans, recommande d'abord l'Histoire sainte, car ici la religion est toujours chez lui en première ligne. Il ajoute : « Il ne faut pas glisser trop légè« rement sur les lois de Moïse : c'est un chef-d'œu« vre d'économie politique (1), dont les plus fa« meux législateurs n'ont pas approché. » Ici du moins je puis répondre de sa bonne foi ; je sais personnellement que c'était son opinion, et qu'il voyait à la fois dans Moïse le plus grand poète et le plus grand législateur qui ait existé. Il a d'ailleurs manifesté cette même opinion en plusieurs endroits de ses ouvrages (2), en cela plus judicieux que Voltaire, qui affectait un mépris fort inepte pour les lois de Moïse et la poésie

---

qu'il y fut envoyé par le cabinet de Saint-James : il citait de mémoire Homère et Démosthènes comme aurait pu faire alors un de nos professeurs de rhétorique, et il m'assura que rien n'était moins rare dans son pays ; mais rien n'était moins commun dans le nôtre.

(1) Pourquoi donc, dira-t-on, les Juifs en ont-ils si peu profité ? Vous trouverez la réponse dans l'*Apologie ;* il faut que chaque chose soit à sa place.

(2) Notamment dans l'*Éloge de Richardson*.

des livres saints. Mais je ne suis plus de l'avis de Diderot quand il ajoute : « Des enfants de cet âge « ne peuvent pas sentir ce mérite ; mais il leur en « restera une idée qui servira dans la suite. »

Je n'en crois rien. *S'ils ne peuvent pas le sentir*, il est donc très-inutile de leur en parler. C'est toujours dans Diderot, et dans les réformateurs de la même espèce, l'oubli d'un principe invariable qui prescrit de proportionner toujours la nature et les objets de l'instruction à l'âge des élèves. Il serait même ridicule de faire lire à des enfants de dix à onze ans *le Lévitique* et *le Deutéronome*, et de prétendre le leur expliquer ; c'est comme si l'on faisait lire en quatrième l'*Esprit des Lois* et la *Politique* d'Aristote. Quelle fureur de tout déplacer, de forcer sans cesse les choses et les temps ! Mais telle est partout cette *philosophie* dans l'éducation comme dans les lois. Ne veut-il pas encore que l'on fasse traduire ici des extraits de la *Bible* et des *pères ?* Pour la *Bible*, oui, en y mettant du choix, et c'est à quoi jamais on n'a manqué ; c'est pour cela même qu'a été fait le petit abrégé qu'il indique, *Selectæ è veteri*, avec la précaution très-bien placée de le rédiger en meilleur latin que la *Vulgate*, dont les auteurs n'ont songé qu'à la littéralité de la version : aussi ce petit livre est-il d'un usage universel dans les écoles. Mais pour les *pères*, c'est en rhétorique seulement qu'on peut les lire, et seulement par extrait. Je ne puis d'ailleurs qu'applaudir à l'éloge qu'il fait de ces illustres écri-

vains du christianisme : « Les pères ont assuré-« ment autant d'esprit que les plus beaux génies « d'Athènes et de Rome. » Je le crois, quoiqu'ils n'aient pas toujours autant de goût. Ne soyez pas surpris, au reste, que Diderot s'exprime ainsi, sans crainte d'être appelé *capucin*. Songez qu'il écrivait avant les beaux esprits de la révolution, dont la plupart ne savent pas même l'orthographe (1), et qui font un si grand usage de ces mots de *capucin* et de *capucinade*. S'ils se souvenaient du proverbe, qu'il ne faut pourtant pas prendre à la lettre (2), *ignorant comme un capucin*, ils ne prononceraient jamais ce nom-là de peur des applications.

Mais sur l'étude du latin, Diderot ne pouvait manquer de répéter les anathèmes si étourdiment lancés, dans ce siècle de *réforme*, par ceux qui, blâmant tout et réfléchissant fort peu, se croyaient en état de tout remplacer. « Je n'ai jamais com-

---

(1) Cela est vrai à la lettre. L'un d'eux qui a imprimé une vingtaine de volumes, m'écrivit en 1792 deux ou trois lettres de sa main, dont l'orthographe aurait pu être celle d'une blanchisseuse. Comme je pris la liberté de m'en moquer un peu, il eut recours à un de *ses secrétaires* (car il en avait alors), apparemment un peu plus fort que lui en cette partie, et me fit une réponse où il y avait encore des fautes, mais moins grossières. Quand ces auteurs-là font imprimer, c'est le prote qui corrige leurs manuscrits.

(2) C'est chez les Capucins que s'est formée de nos jours une société d'Hébraïsants, qui ont donné sur les textes originaux de nos livres saints des ouvrages universellement estimés.

« pris que l'on pût travailler sérieusement à en-
« seigner à des enfants *les délices et les élégances* (1)
« d'une langue morte qu'ils n'entendent pas en-
« core, et qu'ils ne sentiront jamais bien. Ne di-
« rait-on pas que l'ancienne Rome va renaître de
« ses ruines, et qu'au sortir du collége ils vont
« haranguer le peuple à la tribune, ou réciter des
« poëmes à Auguste? Il s'agit d'entendre le latin,
« non pas pour le latin même, mais pour les
« choses utiles écrites en cette langue, et de le
« parler, non pour devenir préteur ou consul,
« mais pour se faire entendre à des étrangers
« qui ne veulent que nous entendre; aussi est-il
« à propos d'exercer dès-lors et d'obliger les éco-
« liers à parler latin entre eux et avec leurs
« maîtres. »

Pure déclamation, amas de contradictions et de puérilités, dont il faut bien faire justice une fois, afin qu'on ne le répète plus. J'ai prouvé ailleurs (2) que nous avions sur la diction latine des connaissances beaucoup plus assurées et plus étendues que ne le croient ceux qui ne l'ont que superficiellement étudiée. Je me réfère à ce que j'ai répondu à ceux qui interdisent aux modernes tout jugement sur le style des auteurs anciens, sous prétexte qu'ils n'en peuvent savoir là-dessus

(1) Ce sont les titres de quelques livres de classe.

(2) Dans le *Cours de Littérature*, tome I, chapitre *De la Langue française comparée aux langues anciennes*.

autant que Cicéron, Denys d'Halicarnasse et Quintilien, comme si l'on ne pouvait rien savoir parce qu'on ne sait pas tout; comme si une science n'existait plus parce qu'elle a ses incertitudes et ses bornes! Si l'on n'apprend pas le latin *pour le latin même*, cela ne peut signifier autre chose, si ce n'est, comme le dit ingénieusement Diderot, que l'on ne songe pas à *devenir préteur ou consul*; car d'ailleurs pourquoi donc ne l'apprendrait-on pas pour le plaisir de savoir une très belle langue, dans laquelle on a écrit de très belles choses? Et dès qu'on apprend, il faut apprendre le mieux possible : tout ce qu'on veut savoir, il faut le savoir bien. Diderot veut qu'on ne sache le latin que *pour le parler;* c'est d'ordinaire l'usage qu'on en fait le moins, hors en voyageant dans quelques contrées de l'Europe où il est plus familier que le français. C'est encore, ajoute-t-il, *pour les choses utiles écrites en cette langue*, et *il ne s'agit que de l'entendre.* Mais pour *entendre* une langue, il faut, ce me semble, que l'on vous ait *enseigné* la propriété des termes, leurs différentes acceptions, la valeur des constructions, la différence et la variété des tournures, et les finesses d'expressions. Or, qu'est-ce que tout cela, si ce n'est pas l'élégance proprement dite? Et c'est pourtant ce que l'auteur *ne comprend pas qu'on enseigne sérieusement.* Il oublie donc que, sans cet enseignement indispensable, et qui ne lui paraît que ridicule, on ne parviendrait jamais à cette simple intelligence du

sens des auteurs, à laquelle il veut borner l'instruction; il oublie, il ignore qu'à cette même élégance d'expression et de phrase, dont il veut qu'on ne tienne aucun compte, est attachée le plus souvent, dans les orateurs, dans les historiens, dans les poètes, cette même intelligence du sens qu'il reconnaît nécessaire. Est-il permis de se contredire à ce point, ou de s'entendre si peu? Quoi! c'est à un savant (car il l'était) qu'il faut rappeler qu'il y a dans toutes les langues une grande distance entre le style familier et le style soutenu, et que c'est précisément cette différence qui constitue ce qu'on appelle *élégance!* Qu'est-ce qui arrête un commençant quand il arrive à la lecture des grands écrivains de Rome? Sont-ce les mots? il les trouve dans le dictionnaire; les constructions ordinaires? elles sont dans la syntaxe. Mais ce qui l'embarrasse, et qu'il faut absolument lui *enseigner*, parce que cela ne se devine pas, c'est la multitude des tropes, des mots détournés de leur sens et métaphoriquement employés, des figures de diction, des ellipses, des tournures empruntées du grec, dont les poètes surtout sont remplis. Pourquoi alors est-il dérouté à chaque pas? C'est qu'il ne connaît encore, pour chaque chose, que l'expression commune; et comment lui fera-t-on entendre ces auteurs-là, si ce n'est en lui enseignant que telle chose, qui se dit ainsi dans l'usage commun, se dit *élégamment* de telle ou telle autre manière? Plus il y a de ces tournures dans une langue,

graces au génie de ses écrivains, plus elle est belle et riche; et c'est l'éloge du grec et du latin. Diderot voudrait-il nous défendre de faire entrer pour quelque chose dans l'étude du latin le plaisir de lire des écrivains supérieurs, dont le talent devient pour nous la récompense de notre travail? — *Vous* ne le sentirez jamais bien. — Non pas comme Varron et Asconius, je l'avoue; mais serait-il possible que lui-même n'eût jamais rien *senti* en lisant Horace et Virgile, et Tacite et Cicéron, et qu'il n'eût fait que les comprendre? Je ne crois pas qu'il en convînt, et il démentirait ce que lui-même en a dit. Mais ce qu'il y a de décisif, c'est que j'ai prouvé qu'il était impossible de parvenir à les comprendre sans apprendre en même temps à les sentir, autant du moins qu'il est permis à ceux qui n'ont pas été leurs concitoyens.

Est quàdam prodire tenùs, si non datur ultrà.
(Hor., epist. I.)

Et sans aller à tout, on va jusqu'où l'on peut.

Les poëtes seuls ici formeraient une preuve péremptoire contre Diderot. Ou il faut renoncer à les lire, ou il faut savoir la langue poétique, qui est tout autre que celle de la prose. Elle est toute en figures de diction, qui sont cette élégance proprement dite dont il ne veut pas qu'on parle aux écoliers, parce qu'ils ne *réciteront* pas des *poëmes* à Auguste. Non, mais ils peuvent en faire dans leur langue; et si Racine et Boileau

n'avaient pas été à portée de lire Horace et Virgile, et de faire beaucoup plus que de les comprendre, n'auraient-ils pas eu un grand secours de moins pour leur génie, et un grand objet d'émulation de moins, celui de faire *jouter* (1) leur langue contre celle des Latins, et même des Grecs? Vous voyez, Messieurs, où j'irais, si je voulais pousser les conséquences de ces systèmes *philosophiques*, aussi meurtriers en fait de goût qu'en raison et en morale.

Rien de plus frivole encore que cette importance exclusive que l'auteur attache à cet usage familier du latin de conversation. D'abord, comme on l'a vu, c'est celui qui nous est le plus rarement nécessaire : ensuite les langues vivantes déposent elles-mêmes contre le système de Diderot dans une langue morte. Un étranger qui ne voudrait apprendre le français que de cette manière, sous prétexte qu'il ne le sentira jamais aussi bien que nous, pourrait se faire entendre de son cordonnier tout au plus (2), et n'entendrait pas mieux Racine et Montesquieu que le cordonnier lui-même, comme ceux de nos Français qui n'ont appris l'anglais et l'italien que dans les auberges

(1) C'était l'expression de Boileau.

(2) Témoin cet Anglais qui disait au sien : « Vous m'avez « fait des souliers trop *équitables*. » Si on lui eût appris les différences du mot *juste* au physique et au moral, il n'aurait pas fait cette faute.

d'Angleterre et d'Italie, sont incapables de lire Pope et l'Arioste.

Cette méthode, dont il paraît faire grand cas, d'obliger les écoliers à parler latin, était celle des jésuites, chez qui l'auteur avait étudié. Elle fut toujours rejetée dans l'Université, et avec raison. L'on apprend mal et l'on sait mal une langue que l'on s'accoutume de si bonne heure à mal parler; et j'ai fait assez voir que, pour tirer quelque fruit du latin, il le faut savoir aussi bien qu'on le peut selon ses facultés. Diderot avoue (et c'est peut-être ce qu'il y a ici de plus plaisant) que cette entière connaissance du latin est *nécessaire* à ceux qui se destinent à l'enseigner. Mais comment, si elle est impossible, est-elle en même temps nécessaire? ou si elle n'est pas impossible pour les uns, comment l'est-elle pour les autres? Ainsi les uns auront bien appris pour enseigner mal; et puis, il y aura donc deux écoles, une pour ceux qui ne veulent du latin que pour parler aux Allemands, une autre pour ceux qui voudront lire Tite-live et Tacite? Que serait-ce si, considérant l'érudition et les sciences qui ne devaient pas être indifférentes à un savant de profession, je demandais à Diderot ce que deviendrait, dans son système d'études, cette langue dans laquelle sont écrits, depuis la renaissance des lettres, tant d'ouvrage de physique, de médecine, de chimie; en un mot, tant de livres excellents dans tous les genres de doctrine, qui n'ont été et ne sont encore à l'usage de toutes

les nations de l'Europe et du Nouveau-Monde, que parce que le latin est, depuis le seizième siècle, comme la langue commune de tous les hommes bien élevés? Pour composer dans une langue vivante ou morte, il faut la savoir à fond; et parmi ceux qui l'étudient, quels seront ceux dont on pourra s'assurer d'avance qu'ils n'en feront jamais d'usage pour écrire ou pour enseigner?

Mais quand même ce ne serait ni pour l'un ni pour l'autre, je dis encore que l'on ne sait pas bien le latin si l'on n'est pas en état d'écrire en latin; et c'est pour cela que j'ai toujours approuvé et soutenu l'usage des thèmes, que dans ces derniers temps on s'était aussi avisé de proscrire. Les maîtres de l'Université se moquèrent de cette proscription *philosophique*, et eurent grande raison. Les *philosophes* traitèrent leur expérience de pédantisme, et en cela, comme en tout, ils déraisonnaient. J'ai vu des gens du monde, et qui étaient gens d'esprit, que la curiosité avait engagés à se mettre à l'étude du latin, qu'ils avaient négligé dans leurs classes, et qu'ils n'avaient rappris qu'en expliquant les auteurs : je puis affirmer qu'ils n'en connaissaient tout au plus que le sens, surtout dans les poètes, et qu'un médiocre rhétoricien voyait cent fois plus de choses dans vingt vers de l'Énéide qu'ils n'en pouvaient voir dans le poëme entier. Pourquoi? c'est qu'il avait long-temps fait des thèmes et des vers latins;

et quand cela ne lui aurait servi qu'à sentir ce qu'on ne saurait sentir autrement, dira-t-on que ce n'est rien ?

Laissons donc les choses comme elles sont, car elles sont généralement bien. Laissons à l'ignorance *révolutionnaire* à pratiquer, et même exagérer, dans ce qu'elle appelle *instruction publique*, les rêveries de nos sophistes ; cela est dans *l'ordre du jour*, et vous savez ce que signifie ce jargon, et jusqu'où il ira. De pareils maîtres n'ont écrit que pour de pareils disciples, comme les charlatans ne parlent que pour faire des dupes.

Dans la cinquième classe, de douze à treize ans, Diderot veut faire lire les *Prophètes* et l'*Histoire ecclésiastique*. Ni l'un ni l'autre : c'est trop tôt. « On y verra, dit-il, avec admiration la sublimité « des idées et l'exactitude des rapports, fondements « sensibles de la religion. » Oui, l'on verra tout cela, quand on sera en état de le voir, dans le cours de philosophie. Jusque-là quelques beaux morceaux des *Prophètes* pourront seulement être offerts aux rhétoriciens, ou comme modèles de sublime, ou comme matières de composition en vers. C'est lorsqu'il s'agira d'appliquer la philosophie à la religion que l'*Abrégé des Annales ecclésiastiques* doit venir à l'appui des deux *Testaments*, comme les faits à l'appui des dogmes et des prophéties. Mais, n'en déplaise à Diderot, jamais on ne mettra entre les mains de la jeunesse étudiante un livre aussi

infidèle et aussi dangereux que l'*Essai sur l'Histoire générale* de Voltaire. Jamais il ne conviendra de leur en parler que pour leur en faire voir les erreurs et les mensonges, que ne saurait autoriser ni excuser le mérite du style (1). D'ailleurs, Diderot n'a pas songé que de pareils abrégés, fussent-ils composés dans un bon esprit, ne sont vraiment utiles qu'après qu'on a lu chaque histoire particulière dans les auteurs qui les ont le mieux traitées, et dont même ces résumés rapides supposent la connaissance antécédente, sans quoi l'on n'en peut tirer qu'une instruction très superficielle.

De quatorze à quinze ans, il veut faire argumenter sur les preuves métaphysiques de la religion. J'aimerai toujours mieux que ce soit de dix-sept à dix-huit. L'esprit sera plus mûr pour un examen de cette importance, et les fruits en seront meilleurs et plus durables. Enfin, cette *exposition de la doctrine chrétienne, dogmatique et morale*, que je place dans le cours de philosophie, Diderot la propose aussi dans sa dernière classe, qui est de quinze à seize ans, et vous voyez que nous ne différons que d'époque. Il est d'ailleurs assez singulier que je me sois rencontré avec Diderot dans ce même projet, avant d'avoir lu son *Traité d'éducation publi-*

(1) Voyez l'article *Histoire* * dans le *Cours de Littérature*, troisième partie.

* Cet article n'existe pas. (*Note de l'Éditeur.*)

que, que je n'ai connu qu'au moment d'en rendre compte. « On suivra, dit-il, le plan com« mun des écoles de théologie. » C'est du moins une preuve qu'il ne le trouvait pas mauvais ; mais je le crois beaucoup plus étendu, je dirai même plus vaste que ne le comporte la nature des études séculières. Peu de gens savent tout ce qu'embrassaient celle de la théologie ; mais pour le grand nombre des étudiants dont ce n'est pas la destination, je répondrai à Diderot par un vers de Voltaire :

Et soyons des chrétiens et non pas des docteurs.

SECTION IV.

Code de la Nature.

On a tout-à-l'heure révoqué en doute si Diderot était l'auteur de cet ouvrage, et je conçois les motifs de ce doute élevé pour la première fois, au moment où les écrits de Diderot étaient annoncés parmi les objets de nos séances. C'est particulièrement sur ce *Code* que s'appuient les brigands (1) dont le procès offre depuis si long-temps à la France un scandale de tout genre, égal à celui de leurs crimes. Ce *Code* n'est autre

(1) Babœuf et ses complices alors en jugement devant ce qu'on appelait la *haute-cour de Vendôme*. Babœuf fut condamné à mort, mais presque tous les autres furent ou simplement emprisonnés, ou pleinement acquittés. A l'instant où je revois cet ouvrage, une nouvelle *révolution*, qu'on appelle *la journée du* 30 *prairial*, les a remis au premier rang dans la *République*, et cela était juste. (*Note de* 1799.)

chose que cette doctrine du *bonheur commun*, de *l'égalité des biens*, substituée à ce *grand fléau de la propriété*; c'est tout le fond du système *révolutionnaire*, qui n'est nullement abjuré aujourd'hui, quoi qu'on en dise, mais qu'on a cru devoir atténuer et tempérer quand ceux qui se sont vu des moyens de domination les ont trouvés plus sûrs pour eux-mêmes que les moyens de destruction.

Ce n'est pas que l'auteur du *Code* propose expressément les *grandes mesures* des *frères et amis* (1); il s'en rapporte, lui, aux progrès de *la raison* et à la force de ses preuves; et c'est aussi pour faire régner cette *raison* que les *patriotes* ont joint à la *force* de ces preuves celle de *la massue du peuple*. Il est vrai que nos *philosophes*, après avoir consacré mille fois cette *massue* dans leurs écrits, ont trouvé enfin qu'elle frappait trop fort depuis qu'elle les avait atteints eux-mêmes. Alors ils ont crié à la *calomnie*, qui dénaturait leur doctrine, attendu qu'ils n'avaient jamais prêché le massacre et le pillage aussi formellement que Marat. Non pas tout-à-fait, j'en conviens, car ils avaient plus d'esprit que lui. Mais lorsque, foulant aux pieds avec autant de mépris que d'horreur toute espèce de loi divine ou humaine

(1) On sait que *frères et amis* est le nom de guerre des *patriotes*; *le bonheur commun*, le mot d'ordre; *les grandes mesures*, tous les crimes mis en loi : cela ne comporte point d'exception.

sans aucune exception, l'on n'établit d'autre loi que la *raison*, je demanderai d'abord de quel droit et par quel moyen la *raison* de l'un sera la *loi* plutôt que la *raison* de l'autre, puisque là-dessus tout le monde a les mêmes prétentions naturelles; et dès-lors voilà tous les hommes également affranchis de tout frein, si ce n'est de celui que chacun voudra s'imposer; ce qui fait un merveilleux ordre civil et social, comme vous l'avez vu dans la révolution. Ensuite, quand *la raison* des *philosophes* consiste évidemment dans l'entier renversement de toute autorité divine et humaine, je demanderai encore si *le peuple* qui les renverse n'est pas très conséquent quand il se croit dès lors gouverné par la *raison*, et quand il exécute, *au nom de la philosophie et de l'humanité*, tout ce qu'on lui a prescrit *au nom de la philosophie et de l'humanité*. Enfin, pour me renfermer dans ce qui regarde Diderot, je demanderai, indépendamment de tout ce que vous allez entendre, s'il n'a pas donné le résultat général de sa doctrine dans ces deux vers qui en sont comme le couronnement :

> Et des boyaux du dernier prêtre
> Serrons le cou du dernier roi.

Ces deux vers, fameux depuis plus de vingt ans, ont-ils été assez répétés depuis 1789, et n'ont-ils pas été réimprimés, il y a quelque temps, avec la pièce entière dont ils sont tirés, et avec les variantes, dans les journaux *philoso-*

phiques qui en ont fait le plus grand éloge ? — Quelques-uns diront-ils, avec cette pudeur hypocrite dont ils s'avisent quelquefois, que ce n'est qu'*une gaieté ?* Quelle gaieté, bon Dieu ! que celle qui met l'assassinat, le sacrilége, le régicide en plaisanterie ! Ah ! ceux qui se permettent celle-là savent trop bien qu'il ne manquera pas de gens qui la prendront, comme elle a été faite, dans le plus grand sérieux ; et la preuve de fait est aussi publique que mémorable. Point d'excuse donc pour cet excès de perversité, qui ne peut avoir que des complices pour apologistes.

— Mais Diderot était un bon homme. — Nous verrons ailleurs ce qu'était, et ce qu'est même encore la *bonhomie* de nos sophistes. Mais ici je me contenterai de répondre que l'abbé Raynal était aussi un *bon homme*, et beaucoup plus réellement que Diderot ; et cela n'a pas empêché que, dans un livre (1) dont ce même Diderot a fait la moitié, il n'ait laissé imprimer cette phrase au milieu de cent déclamations du même ton : « *Quand viendra donc cet ange exterminateur qui abattra tout ce qui s'élève, et qui mettra tout au niveau ?* » Eh bien ! il est venu, et Raynal, qui semblait l'attendre si impatiemment, et qui ne le croyait pas si proche, l'a vu *abattre et niveler ;* il l'a vu comme nous, et a gémi comme nous ; il a gémi dans les ténèbres et dans l'épouvante, en attendant la mort,

(1) *L'Histoire philosophique des deux Indes.*

qui laisse du moins à sa vieillesse souffrante et proscrite tout le temps du repentir. Heureux s'il a été, comme je le crois, aussi sincère que légitime! Et peut-être aussi Diderot lui-même aurait gémi, si Diderot avait vu; mais sans doute ceux-là ne gémissent pas, qui ont eu le bonheur de leur survivre et le malheur de les justifier.

A l'égard du *Code*, ce qui est certain, c'est qu'il est imprimé dans la *Collection des Œuvres de Diderot*, en cinq volumes *in*-8°, titre d'Amsterdam, depuis 1773, et que Diderot, qui n'est mort qu'en 1784, n'a jamais désavoué ni l'édition ni l'ouvrage. Les auteurs du dernier *Dictionnaire historique*, généralement fort exacts et fort instruits dans tout ce qui regarde les faits de l'histoire littéraire, n'ont fait nulle difficulté de mettre le *Code de la nature* au nombre des productions de Diderot; et si quelqu'un alors eût regardé la chose comme douteuse, ils n'auraient pas manqué d'en parler (1). On se contente de nous

(1) Il est impardonnable à un écrivain qui se pare du titre d'historien de la philosophie du dix-huitième siècle de donner tête baissée dans des erreurs de ce genre, et de n'avoir pour fondement de ses assertions qu'une édition subreptice, ou un Dictionnaire historique trop notoirement rempli d'erreurs de toute espèce pour faire autorité sur quelque chose que ce soit. M. de La Harpe ne devait pas ignorer que l'*Édition* des Œuvres de Diderot, en cinq volumes (Amsterdam), qu'il cite, n'était qu'un misérable recueil que des éditeurs faméliques avaient fait imprimer sous son nom et à son insu; recueil, quoi qu'en dise le professeur, constamment désavoué tant par l'auteur prétendu, que par tous ses amis. Et en supposant

dire depuis quelques jours : *Il n'est pas de lui* (1). Où est la preuve qu'on oppose à l'authenticité de la *Collection* connue de tout le monde, au silence de l'auteur et de ses amis, et de tout le

même que M. de La Harpe n'en fût pas instruit, quoiqu'il eût vécu long-temps avec plusieurs gens de lettres de la société de Diderot, devait-il rester indifférent sur un fait de cette importance, et ne pas réparer sa méprise, lorsqu'il revit cet article en 1799, comme l'indique la note qu'on vient de lire, page 155? A cette époque, il ne pouvait pas ignorer l'existence authentique de l'édition des OEuvres de Diderot, en quinze volumes, publiée par M. Naigeon. Il est donc inexcusable de ne l'avoir pas consultée; ou si, l'ayant fait, il n'a pas réparé son erreur, quelle opinion doit-il laisser dans la postérité? Ici je m'arrête, car j'aurais trop à dire si je m'abandonnais aux réflexions. D'ailleurs, ne pouvant donner à mes notes l'étendue qu'exigeraient certains développements, et forcé de me restreindre à de simples indications, je crois ne pouvoir mieux faire que de renvoyer le lecteur à un ouvrage que vient de publier M. Barbier, sous le titre de, *Nouveau Supplément au Cours de Littérature, de La Harpe*, un vol. in-8°. Il y trouvera, sur cet article, une dissertation aussi exacte que judicieuse, où l'auteur démontre jusqu'à l'évidence que M. de La Harpe, dans sa longue réfutation du *Code de la Nature*, n'a fait preuve que d'ignorance ou de mauvaise foi. Ce *Code*, dont il lui plaît de gratifier si libéralement Diderot, n'est autre que l'apologie d'un poëme publié précédemment sous le titre de *Basiliade*, par M. Morelly. Les principes politiques et moraux répandus dans ce poëme ayant été attaqués par quelques journalistes d'Allemagne, M. Morelly ne voulut leur répondre qu'en donnant de nouveaux développements à son ouvrage, et il intitula sa réponse : *Code de la Nature, ou Véritable esprit de ses lois, de tout temps négligé et méconnu*; avec cette épigraphe :

Quæque diù latuêre canam. (Ovid.)

(L'Éditeur.)

(1) Dans le *Journal de Paris*.

monde même depuis sa mort? Que ne donne-t-on du moins quelques indices de la supposition? Que ne nous dit-on de qui est l'ouvrage, de qui du moins il pourrait être, ou comment et pourquoi il n'est pas ou ne saurait être de Diderot? Pas un mot de tout cela; et qu'est-ce qu'une dénégation si sèche et si gratuite, surtout dans un parti à qui l'on sait que les dénégations et les désaveux n'ont jamais rien coûté, et dont la politique, plus d'une fois avouée par eux-mêmes et avec satisfaction, est de se jouer de la vérité? Le moment où vient cette dénégation si tardive suffirait pour la faire suspecter par elle-même. Elle serait venue plus tôt, si c'était du moins honte ou scrupule: aujourd'hui c'est embarras, et rien de plus. L'accord parfait de Babœuf avec Diderot a paru difficile à sauver, parce qu'aujourd'hui Babœuf est dans les fers, et que l'opinion n'y est plus. Dans ces circonstances, une voix qui parle à l'opinion peut être à craindre. Mais si c'était le contraire, si l'opinion et la voix étaient encore captivès, et que Babœuf fût le maître, songerait-on à désavouer le *Code?* Pas plus qu'on n'y a songé auparavant. Babœuf a tort dans nos feuilles, parce qu'il a été le plus faible au camp de Grenelle; et ceux qui ont été ses condisciples sous les mêmes maîtres n'ont-ils pas bonne grace de s'élever contre lui? *Ce tribun* (1) *du peuple*, à la tête de toute *la vaste*

(1) C'est le titre que prenait Babœuf, et l'on peut bien

secte sans-culottique, pourrait leur répondre de manière à les réduire au silence, en adressant ainsi la parole à *la vaste secte des philosophes*. « Vous vous y prenez trop tard pour désavouer « ceux qui n'ont fait qu'exécuter ce que vous n'a- « viez fait que penser, et qui par conséquent « valent mieux que vous, comme le Spartiate « valait mieux que le discoureur. *Ce qu'il a dit*, « *je le ferai*. Nous sommes même plus avancés, « car ce que vous avez dit nous l'avons fait. Ce « n'est pas seulement Diderot ou l'auteur du « *Code de la Nature*, quel qu'il soit, qui a dit que « la méchanceté de l'homme n'était pas dans sa « nature, mais dans ses institutions sociales et « politiques ; c'est Rousseau qui a fait un livre « entier pour le prouver. Ce n'est pas seulement « Diderot ou l'auteur du *Code* qui a dénoncé au « genre humain la propriété comme le fléau du « monde et l'origine de tous ses maux et de tous « ses crimes, c'est encore Rousseau, et Rous- « seau est au nombre de vos dieux. Ces mêmes « dogmes ont été soutenus dans vingt autres « ouvrages très connus, quoique leurs auteurs « le soient moins; et après tant de longs Trai- « tés si soigneusement multipliés pour nous « apprendre que la propriété était le crime des « législateurs, que la communauté des biens et

---

croire qu'une *vaste secte* est de son style. Aussi, ceux mêmes qui se croient obligés de condamner aujourd'hui ses opinions *sans-culottiques* disent encore qu'il écrit avec *génie*.

« le nivellement absolu étaient le vœu et la loi « d'une nature sage et bienfaisante que nos seules « institutions avaient corrompue; après que vous « avez appelé si souvent et si haut un *ange exter-* « *minateur* pour réparer ces longues erreurs des « nations (1), mettre fin aux préjugés, et régé- « nérer le monde, avons-nous pu avoir une plus « belle et plus noble ambition que d'être les pre- « miers précurseurs de cet *ange*, et de faire au « moins en France ce qu'il doit faire un jour « dans tout l'univers? Mais qui veut la fin veut « les moyens; et pour réaliser ce qui n'était qu'en « théorie dans cette *philosophie* interprète de la « nature, ne fallait-il pas écarter tout ce qui na- « turellement faisait obstacle à cette juste et glo- « rieuse entreprise? Quand on est appelé à fon- « der la raison et la vérité, à détruire des erreurs « si funestes au genre humain, n'est-ce pas à la « fois un droit et un devoir d'exterminer tous « ceux qui sont, par leur état, par leur éduca- « tion, par leur rang, par leur fortune, par leur « religion, par leurs talents, leur considération, « leurs lumières, les ennemis naturels de cette « *raison* bienfaitrice et les fauteurs de ces erreurs

(1) Je n'ai pas besoin de dire qu'ici tout est copié mot à mot dans les ouvrages de nos *philosophes*. Si les phrases ne sont pas marquées en italique, c'est qu'elles sont extraites d'une foule de livres où elles sont répétées à satiété, et où tout le monde a pu les lire. C'eût été perdre un temps précieux que de spécifier ici les citations. Je n'y manque jamais quand je réfute un auteur en particulier.

« oppressives? Or, est-ce notre faute si, en vou-
« lant faire tout rentrer dans vos principes, nous
« avons rencontré sur notre passage tout ce qui
« avait un rang, une fortune, de l'éducation,
« des talents, de la religion, de la considération
« et des lumières? Le massacre est *vaste*, soit:
« mais qu'est-ce qu'un grand massacre devant
« un grand principe? Si l'un vous fait chanceler
« sur l'autre, c'est que vous n'avez pas *notre éner-*
« *gie; et on ne nous ôtera pas notre énergie* (1).
« Qu'est-ce donc que toute une génération devant
« la postérité tout entière jusqu'à la consomma-
« tion des siècles? Tant pis pour qui regarde au-
« jourd'hui en arrière, et vient nous dire stupide-
« ment que nous avons été trop loin. Malheur à
« qui rétrograde en révolution! c'est là ce qui perd
« tout. Si l'on eût laissé faire Robespierre, qui n'a-
« vait encore fait périr qu'environ cent mille per-
« sonnes *sous la hache nationale*, et qui allait
« frapper *le grand coup, le coup républicain*, il n'y
« aurait plus en France que les *sans-culottes; la*
« *patrie était sauvée*, et la terre était libre. »

Je sais bien ce que tout autre qu'un de nos *philosophes* pourrait répliquer à cette apologie:

---

(1) Propres paroles d'un jacobin, conduit à un comité de police pour quelques *prédications patriotiques* vers la fin de 1794, où l'on commençait à en être las. En attendant qu'on l'interrogeât, il jette les yeux sur une feuille où était le nom d'un déterminé *montagnard*, alors assez mal famé, qui depuis est remonté à son rang. « Voilà, dit-il, un patriote! Oh! « l'on ne m'ôtera pas mon énergie. »

cela serait très-facile pour tout le monde, mais impossible pour eux. Vous en serez encore plus convaincus en écoutant le *Code*.

L'auteur établit, pour première base de sa doctrine, qu'il y a eu dans le monde une première erreur, celle de tous les législateurs (il aurait dû dire de tous les hommes), qui ont cru que les vices de la nature humaine et la concurrence des intérêts et des passions rendaient l'état social impossible sans des lois coercitives, qui, reconnues par le besoin général, maintenues par la force publique soumise à une autorité déléguée, protégeassent le droit contre l'usurpation, et la propriété contre la violence. C'est en effet le principe originel de tous les gouvernements, quelle qu'en soit la forme; mais c'est en cela aussi que l'auteur prétend qu'on a méconnu la nature, ou par ignorance, ou par intérêt; que l'homme n'est réellement méchant que parce que nos gouvernements l'ont rendu tel; que tous ses maux et tous ses crimes naissent de l'idée de propriété, qui n'est qu'une illusion, et non pas un droit; de l'inégalité des conditions, qui n'est qu'une autre illusion et une autre barbarie; qu'enfin rien n'aurait été plus facile que de prévenir entièrement, ou du moins à peu près, tous ces crimes et tous ces maux, seulement en mettant à profit les affections bienfaisantes et sociales, qui suffisaient, selon lui, pour établir et maintenir la société, si on lui eût donné pour fondement *la communauté des biens*.

Ces extravagances inouïes sont développées, dans tout le cours de l'ouvrage, avec un ton de persuasion intime qui les rend encore plus inconcevables, mais en même temps avec l'expression de la plus violente fureur, de la plus virulente indignation contre tout ce qui a été appelé *ordre social* depuis le commencement du monde, sans exception de temps ni de lieu. Devant l'auteur tout est abominable : on dirait qu'il n'a écrit que dans le transport ou dans l'extase, et celle-ci s'empare de lui quand il considère tout le bien, le bien immense, incomparable qu'aurait pu faire ce qu'il écrit, substitué à tout ce qui a été, à tout ce qui est. Dès qu'il est une fois dans cette contemplation, son ame se fond pour ainsi dire d'admiration et de plaisir; c'est absolument le rêve de ce fou qui entendait tous les jours les concerts du paradis. Vous concevez d'avance que, dans cette disposition, rien ne l'embarrasse, rien ne l'arrête pour l'exécution de son système. Jamais il n'y voit la moindre difficulté : tout s'arrange de soi-même. Mais savez-vous comment? C'est que, tout hérissé de termes métaphysiques et scientifiques mal appliqués et mal entendus, jamais il ne laisse approcher de lui l'homme tel qu'il est; c'est toujours l'homme tel qu'il l'imagine, tel qu'il lui plaît de le faire. Il ne lui en coûte rien pour regarder comme effectué tout ce qu'il propose : il n'y a qu'un point qu'il oublie constamment, c'est de ne prouver jamais rien de tout ce qu'il met en fait ou en principe. Il faut

de toute nécessité qu'il se soit persuadé que sa pensée et la vérité, sa parole et l'évidence étaient la même chose.

On a souvent demandé comment des gens qui d'ailleurs avaient fait preuve d'esprit, avaient pu en même temps écrire des livres entiers contre le sens commun : c'est avec cette méthode qui chez eux est invariable. Pas un de ces nouveaux professeurs de morale et de politique n'aurait pu aller à la seconde page, s'il s'était cru obligé, dès la première, de prouver ou le principe dont il part, ou les faits qu'il suppose. Mais soit préoccupation, soit mauvaise foi, soit plutôt l'une et l'autre ensemble, cette première démonstration est toujours mise de côté. Cette marche est aussi sûre que facile pour aller toujours devant soi sans trouver d'obstacle. Ecartez un moment, prenez pour non avenues trois ou quatre vérités éternelles, oubliez trois ou quatre faits aussi vieux et aussi certains que l'existence du monde; mettez à la place trois ou quatre principes ou faits également faux, que vous appellerez des vérités, sans autre preuve que de les appeler ainsi, et, à partir de ce point, soyez sûrs que, plus vous serez conséquents, plus vous déraisonnerez à votre aise. Telle est l'histoire exacte de toute la *philosophie* que j'analyse ici, telle est la substance de tous ces livres si scandaleusement fameux, de *l'Esprit*, du *Système de la Nature*, du *Code de la Nature*, et de tant d'autres écrits de Diderot; d'un *Essai sur les préjugés*, ouvrage anonyme du

même genre; d'un autre intitulé le *Bon sens*, anonyme aussi, et dont le titre est le premier mensonge; en un mot, de tous les livres d'athéisme, de matérialisme, de déisme, etc., enfantés depuis trente ou quarante ans. Il y a plus, telle est, comme nous le verrons bientôt, l'histoire des erreurs d'un écrivain bien supérieur à tous ceux-là pour le talent, de J.-J. Rousseau, et particulièrement dans un de ses écrits qui a fait le plus de mal, *l'Inégalité des conditions*. Ce n'est pas qu'il soit assez maladroit pour poser d'emblée, comme eux, des extravagances si révoltantes : ses majeures ne sont pas moins fausses pour le fond; mais il les déguise et les enveloppe avec une adresse qui les rend encore plus dangereuses, et qui l'aide à se dispenser, comme eux, de la preuve; et l'on a eu raison de dire que, si l'on n'a pas soin de l'arrêter au premier pas, bientôt sa dialectique, aussi subtile que sa logique est mauvaise, vous entraîne avec lui dans le torrent des conséquences, dont une éloquence insidieusement passionnée vous dérobe l'absurdité.

Nous n'avons pas ici à combattre cette espèce d'art; l'auteur du *Code* présente le mal sans déguisement et sans apprêt. Tout est également insensé et impudent, au point que l'on pourrait regarder la réfutation comme inutile; mais il ne faut pas perdre de vue l'époque où nous sommes. Avant la révolution, ce livre n'avait guère fait plus de fortune ni plus de bruit que ceux de Lamétrie : sa grossière immoralité était la pâ-

ture secrète de ce qu'il y avait de plus ignorant ou de plus pervers dans toutes les classes de la société, et le zèle même de ceux à qui leur état faisait un devoir de combattre les mauvais livres avait abandonné celui-là à sa honteuse destinée. Mais tout est changé, et il est monté au premier rang avec l'espèce d'hommes pour qui seuls il était fait, et qui auparavant étaient comme lui au dernier. Pour dire tout en un seul mot, vous allez y retrouver toute la morale et toute la législation *révolutionnaires*. Je dois donc vous prier, Messieurs, de résister comme moi au dégoût : il le faut. L'ignorance est devenue à la fois si commune et si puissante! La déraison, déja si confiante, est devenue si insolemment despotique depuis qu'elle a joint les piques aux sophismes, les poignards aux mensonges, et les décrets aux attentats! On répète encore tous les jours si fièrement de si absurdes horreurs! C'en est assez, je l'espère, pour que les hommes honnêtes et éclairés se souviennent que, si la vérité n'a pas pour eux besoin de preuves, le vice et l'imposture n'en ont pas besoin non plus pour les sots et les méchants, et c'est eux qu'il faut ou détromper ou confondre.

Pour avoir le droit de tout attaquer, l'auteur commence par mettre tout en problème; et comme la propriété est fondée sur la morale, sur l'idée du juste et de l'injuste, c'est la morale qu'il lui importe d'abord de renverser avant d'en venir à la propriété. Il déclare donc que la mo-

rale n'est autre chose que l'ouvrage du caprice des hommes, et un composé de notions arbitraires. Voici ses termes :

« Il est surprenant, pour ne pas dire prodi« gieux, de voir combien notre morale, *à peu « près la même chez toutes les nations*, nous dé« bite d'absurdités sous le nom de principes et « de maximes incontestables. Cette science, qui « devrait être aussi simple, aussi évidente dans « ses premiers axiomes et leurs conséquences que « les mathématiques elles-mêmes, est défigurée « par tant d'idées vagues et compliquées, par « tant d'opinions qui supposent le faux, qu'il « semble presque impossible à l'esprit humain de « sortir de ce chaos; il s'accoutume à se persua« der ce qu'il n'a pas la force d'examiner. En ef« fet, il est des millions de propositions qui pas« sent pour certaines, d'après lesquelles on ar« gumente éternellement. *Voilà les préjugés.* »

Remarquez d'abord, dans ce peu de lignes, tous les moyens d'astuce sophistique qui sont les procédés ordinaires de la secte que nous combattons, et qui doivent la rendre à jamais exécrable à tous ceux qui comptent pour quelque chose la bonne foi et le respect de la vérité. Il y a d'abord ici un aveu précieux, et qui sans doute n'est échappé à l'auteur que parce qu'il voulait tout envelopper dans la même réprobation; ce sont ces mots qu'il ne faut pas oublier : « Notre « morale *à peu près la même chez toutes les na« tions.* » Il est clair qu'il s'agit ici de la morale

universelle, et je ne l'observe pas sans raison; car ce n'est nullement une *science*, comme il lui plaît de la nommer quelques lignes après, pour donner le change. La morale en elle-même est ce qu'on appelle la *loi naturelle*, écrite dans la conscience de tous les hommes; et c'est précisément ce qui fait qu'elle est, comme l'auteur l'avoue expressément, *à peu près la même chez toutes les nations*, malgré la diversité des climats et des gouvernements. Il y a donc ici un caractère d'uniformité dont l'auteur chercherait tout de suite la cause, s'il savait ou s'il voulait procéder régulièrement; mais comme cette cause est justement ce qu'il ne veut pas trouver, il se hâte de confondre cette morale naturelle avec la morale méthodique dont les philosophes ont fait une *science;* et comme dans ces différents traités, il se trouve différentes applications particulières des principes généraux qui sont les mêmes, arrivent sur-le-champ au secours de notre sophiste ces qualifications déclamatoires et outrageusement exagérées, qui paraissent tomber sur la morale même, et qui, dans le peu qu'il y a de vrai, ne peuvent regarder que les différentes opinions des moralistes sur des cas particuliers, comme sont celles des jurisconsultes sur l'application accidentelle des meilleures lois. Graces à ce petit artifice qui n'est pas bien fin, mais qui, en pareille matière, l'est toujours assez pour des lecteurs ignorants ou complices, voilà que cette morale, qui était *à peu près la même chez toutes les nations*, n'est plus, quelques

lignes après, qu'un *chaos dont il semble presque impossible de sortir*, *des millions de propositions qui passent pour certaines*..... Et *voilà les préjugés*. Voyez-vous le chemin qu'il a fait en deux phrases, pour ne plus trouver dans *la morale de toutes les nations* qu'un *chaos de préjugés?* Entendez-vous tous les sots, qui croient avoir entendu quelque chose, redire avec lui : *Et voilà les préjugés?* Mais quiconque ne sera pas un sot arrêtera le discoureur au premier pas, et lui dira: Vous débutez par une impossibilité morale, pour peu que vous sachiez ce que c'est, et que vous entendiez le langage philosophique. Il y a impossibilité morale à ce que *toutes les nations*, sujettes à penser diversement sur toutes sortes de matières, s'accordent sur une seule à penser uniformément dans tous les temps et dans tous les lieux, à moins qu'il n'y ait dans cette matière quelque chose de particulier et d'essentiel à la nature de l'homme qui ne puisse pas plus varier que cette nature même, c'est-à-dire, sauf quelques cas d'exception qui existent dans tout ordre humain, et qui eux-mêmes prouvent l'ordre et la généralité. Vous voilà donc odligé de me rendre compte de cette distinction unique que vous-même reconnaissez dans la morale, et qui ne se retrouve nulle part. Pourquoi n'en dites-vous pas un seul mot?

Il est vrai, Messieurs, qu'il n'en dit rien; mais c'est ici l'occasion d'aller au-devant du sophisme trivial, que les ennemis de la morale naturelle ne manquent pas de faire sonner bien haut quand

on leur dit, comme ici, qu'il est moralement impossible que tous les hommes se soient donné le mot pour regarder comme *des maximes incontestables une prodigieuse quantité d'absurdités débitées sous le nom de principes*. Savez-vous ce qu'ils répondent? ils font le dénombrement des erreurs de physique, d'astronomie, de géographie, etc., qui ont été en différents temps accréditées dans le monde, et il ne leur en faut pas davantage pour rejeter avec hauteur cet axiome éternel, que le sentiment unanime de tous les hommes, dans tous les temps, est une loi de la nature. Quand Cicéron répétait cet axiome universellement avoué, et sur lequel personne ne peut se méprendre, qu'aurait-il dit si quelqu'un lui eût objecté des opinions erronées dans des matières dont les trois quarts et demi du genre humain n'ont jamais entendu parler, et dont ils ne se soucient pas plus que si elles n'existaient pas? S'il s'était abaissé jusqu'à répondre à une si pitoyable défaite, n'aurait-il pas été en droit de répliquer aux sophistes : Vous dites une double sottise, car vous vous appuyez sur une parité qui est doublement fausse. 1° Ces erreurs des savants et des philosophes n'ont jamais été uniformes ; elles ont varié suivant les temps et les lieux. 2° (et c'est ceci qui est capital) Les spéculations scientifiques n'ont aucun rapport essentiel avec la destination essentielle de l'homme, qui est son bien-être social dans ce monde, et son bonheur futur dans l'autre. C'est là ce qui importe également à

tout homme, de connaître sa fin et ses devoirs; c'est là-dessus qu'est fondée toute société, et nullement sur des connaissances physiques plus ou moins parfaites. Quand on croyait que le soleil tournait autour de la terre et que la terre était immobile, les habitants de la terre ne se ressentaient pas plus de cette méprise que la marche des corps célestes ne se ressentait de la mauvaise physique de l'antiquité; tout allait de même, et ni plus ni moins. Sentez-vous le ridicule d'assimiler ce qui est si étranger à la plupart des hommes avec ce qui est partout d'une indispensable nécessité?

C'est pourtant là, Messieurs, l'unique argument des athées, celui que je leur ai entendu répéter mille fois contre la preuve de l'existence d'un Dieu, tirée du sentiment intime de tous les hommes. « Tous les hommes n'ont-ils pas cru « qu'il n'y avait point d'antipodes, jusqu'à ce que « la découverte du Nouveau-Monde en eût prouvé « l'existence? » Voilà leur phrase banale, et ils croyaient avoir répondu.

Mais à présent j'ajouterai, pour compléter cette preuve, et assigner la raison de cette uniformité de morale que l'auteur du *Code* a énoncée comme en passant, et s'est bien gardé d'expliquer, qu'il était impossible au Dieu créateur, que Diderot veut bien reconnaître dans ce livre, de ne pas donner à l'homme, qu'il a fait pour la société, l'espèce de connaissances sans lesquelles il ne pouvait pas y avoir de société; autrement Dieu

eût été inconséquent, ce qui répugne. Or, ces connaissances sont celles qui résident dans le sens intime commun à tous les hommes, dans la conscience du juste et de l'injuste. S'il eût été possible que les hommes ne s'accordassent pas généralement sur ces premiers sentiments, sur ces premiers devoirs; s'ils eussent été assez *philosophes* pour mettre en question si un champ appartenait à celui qui l'avait ensemencé et cultivé, une cabane à celui qui l'avait bâtie, la dépouille d'une bête à celui qui l'avait tuée, le bien d'un père à ses enfants, et les enfants à leurs parents, etc. (et c'est bien là l'origine de toute propriété naturelle, même avant la propriété légale); si ces principes n'avaient pas été dans la conscience et à la portée de tous, jamais une seule peuplade n'aurait pu se former. La *philosophie*, qui les a réduits en problèmes, aurait bientôt, si elle eût régné, anéanti l'espèce humaine. Ce sont au contraire ces *préjugés*-là, comme on les appelle dans le *Code*, qui l'ont établie en société, et qui l'y ont maintenue et l'y maintiendront, parce que la Providence ne permet pas qu'on touche impunément à son ouvrage. La révolution en est une terrible preuve.

Il ne tiendrait qu'à moi d'opposer encore ici *philosophe* à *philosophe*, et de faire voir que Voltaire a beaucoup mieux raisonné en vers que Diderot en prose sur *la loi naturelle*, dans un poëme fait exprès sur ce sujet, où il prouve qu'elle n'est nullement d'institution humaine, mais di-

vinement gravée dans notre ame par celui qui a fait notre ame, et où il distingue très-bien ce qu'on affecte ici de confondre, c'est-à-dire, ce que les opinions, les mœurs, les lois des différents temps et des différents peuples, peuvent avoir d'arbitraire en elles-mêmes, et ce qui est essentiel et imprescriptible dans les idées morales communes à tous les hommes. Vingt fois le même écrivain, parlant comme pur déiste, a réfuté en prose les mêmes chicanes dont il se moque en vers. Mais ce n'est pas encore ici le moment de mettre aux prises nos adversaires les uns avec les autres; c'est un spectacle trop singulier et trop réjouissant pour ne le pas montrer dans toute son étendue, et c'est par où je finirai.

Mais il y a une autre espèce de sophisme dans le passage de Diderot, et d'autant moins à négliger, qu'il est tous les jours dans la bouche des élèves de la secte; ce qui indique d'avance combien il est frivole, puisqu'il est à leur portée: c'est la parité captieuse entre la morale et les mathématiques, parité dont il est bon de marquer le vrai et le faux. A les entendre, si les principes de la morale avaient la même évidence que les propositions d'Euclide, elles forceraient de même l'assentiment universel; et c'est ce que Diderot insinue ici fort malignement, lorsqu'il dit que « *cette science* devrait être aussi simple, aussi « évidente dans ses premiers axiomes *et leurs* « *conséquences*, que les mathématiques elles- « mêmes. » L'artifice est dans ces mots *et leurs*

conséquences, car à l'égard des *axiomes*, ils sont, quoi qu'en dise l'auteur, ce qu'ils doivent être, d'une *évidence* égale à leur simplicité. Mais avant de dire pourquoi les *conséquences* ne sont pas toujours, et même ne peuvent pas toujours être absolument de la même *évidence* pour tous les hommes, je dois vous faire observer ce dont je vous avais prévenus d'avance sur la marche des sophistes. Si l'auteur avait regardé comme un devoir ce qui en est un, surtout dans des matières de cette importance, de procéder régulièrement et de bonne foi, il était tenu, avant tout, de nous citer des exemples de ces *absurdités* données en morale pour des *vérités incontestables*, et de les remplacer ensuite par ces *axiomes*, qui doivent être comme ceux des mathématiques; et sur l'un et l'autre pas une phrase, pas une ligne, pas un mot; et pourquoi? C'est que c'était là la question, et par conséquent ce dont, en sa qualité de sophiste, il a juré de ne jamais parler. Il se sert même exprès d'une tournure ambiguë, et qui le dispense d'affirmer ce qui aurait pu paraître trop révoltant, qu'il n'y a en effet aucune loi naturelle, aucun ordre moral, si ce n'est ce qu'il appelle *les affections bienfaisantes*, qu'il a soin, comme vous le verrez, de faire naître seulement de nos besoins. C'est toujours le même fond de système, plus ou moins déguisé ou modifié, celui de la *sensibilité physique*, ou de l'*animalité*, ou de l'*organisation;* mais toujours à l'exclusion de tout ce qui suppose une faculté in-

telligente, capable de discerner, par sentiment et raisonnement, le juste et l'injuste. Ainsi, en nous disant ce que *devrait être* la morale, il s'abstient de dire s'il y en a une ou s'il n'y en a pas; et dans tout son livre il n'en est pas question. Il déclame contre tout ce qu'ont fait les hommes et les législateurs, il déclame sur tout ce qu'on aurait dû faire, et rien de plus. Et à quoi bon s'envelopper ainsi? Vous allez le savoir. Si on lui eût dit : Répondez net; y a-t-il ou n'y a-t-il pas de morale, de loi naturelle? il aurait répondu, pour peu qu'il y eût eu du danger à dire non : « Vous voyez bien que de mes paroles mêmes il « suit qu'il y en a une. Quand je dis qu'elle *de-* « *vrait être* simple et évidente comme les mathé- « matiques, n'est-ce pas dire qu'elle existe? Dire « qu'une chose devrait être telle, mais qu'on « l'a faite tout autre, c'est au moins affirmer « qu'elle est. » Mais je suppose qu'un de ses confrères, un athée, lui eût dit : A quoi pensez-vous donc? Est-ce que vous voudriez insinuer, en rapprochant la morale et les mathématiques, qu'il y a une morale comme il y a des mathématiques? Alors il aurait répondu : « Vous devez « voir le contraire; car en disant ce que *devrait* « *être* la morale, et ce que j'affirme être tout le « contraire de ce que l'on appelle morale, j'affirme « implicitement, mais clairement, que la morale « est une chimère, un être de raison, comme les « *formes substantielles* de l'école. Et ne voyez- « vous pas que, si je l'avais dit aussi crûment,

« tous ces *cagots* de déistes auraient crié comme « Voltaire, et réclamé leur *grand Être* et leur « conscience, etc. » Vous voilà, Messieurs, initiés tout comme moi dans les rubriques de la secte : elles ont été un peu négligées, il est vrai, depuis la révolution, qui en dispensait ; mais ne croyez pas qu'on y ait tout-à-fait renoncé. Non ; cela dépend du caractère et du genre de prétention. Parmi les athées, il y en a tel qui se sait si bon gré de l'être, qu'il le crie à pleine tête dans un salon, au milieu d'un cercle : celui-là ne s'assiéra pas à côté d'une personne inconnue sans lui apprendre, à la seconde ou peut-être à la première phrase de sa conversation, qu'*il n'y a pas de Dieu*. Il ne se nomme pas sans ajouter : *Et on sait que je suis athée* (1). Ce sont les zélés du parti. Mais il y a aussi les politiques, ceux qui spéculent sur tel état de choses éventuel où il y aurait peut-être quelque inconvénient à s'être déclaré athée un peu trop haut : ceux-là ne s'en cachent pas trop, il est vrai, ni dans leurs écrits ni dans leurs conversations ; ils ne manquent jamais de justifier les athées et de faire cause commune avec eux. Mais pourtant si vous imprimiez de l'un d'eux qu'il est athée lui-même, il crierait à la *calomnie*, attendu qu'il n'a jamais écrit en toutes lettres, dans aucun ouvrage : *Il n'y a pas de Dieu*.

Revenons à l'insidieuse comparaison de la mo-

(1) Ces détails sont d'une exactitude littérale, et il y a tel *philosophe* que là-dessus tout le monde nommera.

rale et de la géométrie. Les axiomes de l'une doivent être et sont en effet de la même certitude que ceux de l'autre, puisqu'en philosophie l'évidence qui naît du sens intime équivaut à celle du raisonnement; et en effet, il n'est pas plus sûr qu'un triangle ne peut exister sans trois côtés, qu'il ne l'est que *nous ne devons pas faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît.* Jusque-là tout est égal. La différence est et doit être dans l'application. Celle des vérités mathématiques se fait par l'entendement seul, qui, en suivant les règles du calcul, ne saurait se tromper, et surtout n'a aucun intérêt à se tromper. Celle des vérités morales ne se fait pas seulement par l'intelligence, mais bien davantage et bien plus souvent par la volonté, que les passions égarent, et qui dès-lors obscurcit l'entendement ou résiste à la raison. Cette distinction est-elle assez sensible et assez décisive? Ne s'ensuit-il pas que dès-lors l'incertitude et l'obscurité ne sont pas dans la chose, mais dans l'homme intéressé à les y porter? Connaissez-vous quelque chose de plus pitoyable que ce raisonnement, si commun parmi ceux qui voudraient que la morale n'eût rien de certain, afin qu'elle n'eût rien d'obligatoire? « S'il « y avait réellement une justice, tout le monde « conviendrait de ce qui est juste, comme l'on « convient que deux et deux font quatre? » Doit-on avoir plus de pitié que de mépris, ou plus de mépris que de pitié pour des hommes capables de se payer de pareilles inepties? Qui peut igno-

rer qu'il n'y a rien de démontré pour les passions, si ce n'est ce qui les favorise? Quel est l'homme qui n'a pas assez d'esprit pour être sophiste dans sa cause? Mais de ce que l'intérêt déraisonne, s'ensuit-il qu'il n'y ait plus de raison? Ce qui est renfermé dans l'idée claire d'un objet et en constitue l'évidence cesse-t-il d'y être parce que la passion s'obstine à ne l'y pas voir? S'il n'y avait pas d'évidence en morale, c'est qu'il n'y en aurait dans rien; car celle-là est de même nature que toute autre, et nos adversaires admettent une évidence dans les faits et les calculs des sciences exactes et physiques. Il y a plus, l'auteur lui-même du *Code* prétend bien nous montrer l'évidence dans son système, qui renverse toute morale. Il la croit donc possible, cette évidence, en matière purement spéculative, et elle ne le serait pas dans le système opposé au sien, et qui est celui du monde entier! Il ne saurait nier la parité, et dès-lors tout rentre dans l'examen du rapport des idées avec les choses, pour décider qui a raison, ou de l'auteur du *Code*, ou du monde entier. C'est précisément cet examen qu'il aurait bien voulu éluder en rejetant toute certitude en morale; mais c'est précisément aussi ce qui suffirait pour le condamner d'avance, puisqu'il a commencé par poser en fait, non-seulement ce qui n'est pas, mais ce qu'il n'essaie pas même de prouver.

Mais, suivant l'usage, il cherche des autorités dans de grands noms, et outrage des grands

hommes jusqu'à vouloir en faire ses complices. « Dans les derniers temps, et même de nos jours, « les Bacon, les *Hobbes*, les Locke, les Montes« quieu, les Pope, ont tous aperçu que la partie « la plus imparfaite de la philosophie était la mo« rale, tant à cause de la complexité embarras« sante de ses idées, que par l'instabilité de ses « principes, par l'irrégularité de sa méthode, qui « ne peut rien réduire en démonstration, trou« vant à chaque pas des propositions dont la né« gative peut également se défendre. »

Avec un homme qui va toujours affirmant, sans rien prouver, la simple dénégation pourrait suffire. Il suffirait de lui répondre : Jusqu'à ce que vous nous citiez ces propositions morales *sur lesquelles on peut également soutenir le pour et le contre*, j'affirme qu'il n'y en a point; jusqu'à ce que vous nous fassiez voir en quoi consiste *l'instabilité des principes de la morale*, j'affirme que cette *instabilité* n'existe point; et certainement tout serait égal entre le sophiste et moi, si ce n'est qu'il resterait à peu près seul de son côté avec quelques écrivains aussi décriés que lui, et que j'aurais du mien tous les plus illustres moralistes anciens et modernes, avec le témoignage de toutes les nations. Mais il est généralement plus utile d'éclaircir l'erreur que de la mépriser; et quand l'erreur n'est que mauvaise foi, il suffit de remettre les choses à leur place. C'est seulement sur la *méthode* (mot que glisse subtilement l'auteur pour confondre les notions na-

turelles de la morale avec les Traités didactiques qui en ont classé les devoirs); c'est uniquement sur cette partie scientifique que peuvent tomber les reproches d'*embarras* et de *complexité*, qui peuvent s'adresser de même, plus ou moins, à tous les livres méthodiques composés sur toutes les parties de la philosophie, sans que pour cela jamais personne ait prétendu qu'il n'y avait point de *vérités incontestables* en logique, en métaphysique, en physique, etc. parce que ceux qui en traitaient dans leurs écrits en expliquaient différemment quelques conséquences, ou en posaient différemment les bases. C'est là-dessus seulement que les Bacon, les Locke, les Montesquieu, les Pope, ont pu desirer des rédactions plus parfaites, des méthodes plus exactes. Mais il est faux qu'aucun d'eux ait jamais attribué ces défectuosités de composition à *l'instabilité* de la morale; et pour qu'on ne doute pas de mon assertion, c'est assez que l'auteur n'ose alléguer aucun exemple, un seul passage de ces philosophes à l'appui de la sienne; car, s'il eût pu en trouver un, vous pouvez juger avec quelle joie, quelle exultation il eût tâché d'en tirer parti. Après ce que nous avons vu Helvétius et Diderot risquer en ce genre, et après tout ce que nous verrons encore, nous pouvons hardiment, de leur silence, conclure toujours l'impossibilité. Concluez-la surtout de cette autre assertion, avancée de même sans la plus légère preuve, que dans nos méthodes de morale *rien ne peut être réduit en démonstration*.

Cela est aussi faux de la morale en elle-même que d'aucune des *méthodes* connues dans les classes de philosophie, quelle qu'en puisse être l'imperfection. Je réponds à sa pensée comme à ses paroles; car si celles-ci ne se rapportent qu'à la *méthode*, celle-là indubitablement se rapporte à la morale même. Le *Code* entier ne laisse là-dessus aucun lieu à l'équivoque.

Passerons-nous sous silence un homme tel que Hobbes placé sur la même ligne avec les *Bacon*, les *Montesquieu*, etc.? Puisque Diderot n'en a pas craint la honte, il faut la lui faire tout entière. Tout ce qu'il y gagnera, c'est que vous verrez qu'avant lui, dans le dernier siècle, il y eut en effet un écrivain anglais qui aurait pu revendiquer sur Diderot la primauté de beaucoup de paradoxes impudemment absurdes et pervers. Vous allez juger sur-le-champ si les qualifications sont trop fortes. Quelques lignes fidèlement extraites de ce Hobbes vous feront comprendre quels *axiomes* lui ont valu l'estime de Diderot. « Le vrai et le faux ne sont que des mots dont « nous ne pouvons constater la réalité.... Il n'y a « aucune propriété légitime.... Il n'y a rien qui « soit naturellement juste ou injuste.... Tous ont « naturellement droit sur tout.... Le droit na- « turel n'est autre chose que la liberté d'user à « son gré de ses moyens de considération, etc. « etc..... » Voilà, Messieurs, quelques unes des bases de la philosophie de Hobbes. Vous conviendrez qu'elles sont éminemment *révolution-*

naires, et peut-être serez-vous surpris que le nom d'un *philosophe* de cette force n'ait pas retenti chaque jour dans nos harangues et nos feuilles *patriotiques*, qu'il n'ait pas été un des apôtres dont on citait les oracles, que son portrait ne soit pas à la convention, et qu'on ne lui ait pas au moins *décrété* une rue de son nom, comme à quelques autres qui en vérité ne le valaient pas, et qui n'ont fait que le répéter. Un seul mot vous expliquera le sujet de votre surprise. Hobbes a écrit en latin, et il n'y en a pas de traduction connue. Or, vous savez que l'érudition de nos *patriotes* ne s'étendait pas communément jusqu'au latin; et de plus, Hobbes ne s'était pas fait un devoir, comme nos *philosophes*, de se mettre à la portée de l'ignorance, afin *de propager la vérité*. Il est abstrait, et même profond, comme on peut l'être en athéisme et en immoralité, c'est-à-dire, qu'il va très-avant dans le faux, et qu'il bâtit très savamment sur des abîmes et sur des nuages. Il fut proscrit tour à tour en Angleterre et en France; mais il mourut tranquille sous la protection de Charles II, par deux raisons, d'abord parce qu'il avait enseigné les mathématiques à ce prince lorsque tous deux étaient également réfugiés à Paris; ensuite, parce que dans son livre intitulé *de Cive* (du Citoyen) il avait poussé les droits de la monarchie jusqu'au despotisme; car cet homme, qui avait un esprit si indépendant, avait le cœur esclave. Tous nos prédicateurs de matérialisme et d'impiété l'ont mis lar-

gement à contribution, et ne s'en sont pas vantés.

L'auteur du *Code* ne s'écarte de Hobbes qu'en un seul point : celui-ci soutient que l'homme est essentiellement méchant : il définit le méchant *un enfant qui a de la force : Homo malùs puer robustus*. Ce mot, qui est ingénieux et vrai en un sens, est en lui-même, et bien entendu, la réfutation de l'auteur qui l'a dit. Il est bien vrai qu'il ne manque à l'enfant que de la force pour faire beaucoup de mal; mais pourquoi? c'est que sa force ne serait pas réglée par la raison; et si le méchant, avec toutes ses forces et toute sa raison, abuse des unes, c'est qu'il n'écoute pas l'autre. Mais à qui la faute? A sa volonté sans doute, et non pas à sa nature, puisque celui qui obéit à cette raison dans l'emploi de ses forces s'appelle *bon*, comme l'autre s'appelle *méchant*. Il n'y a donc là rien d'*essentiel* de part ni d'autre, si ce n'est la faculté de suivre ou de ne pas suivre la raison, faculté qui n'est autre chose que la liberté de l'homme. Ce raisonnement est sensible pour tout le monde, et surtout pour ceux qui savent la valeur du mot *essentiel* dans la langue métaphysique. Mais c'est ici encore, puisque j'en ai l'occasion, que je dois faire voir dans l'Évangile cette métaphysique sublime qui n'est méconnue que par l'ignorance. C'est là que sont toutes les vérités premières, pour qui les y cherche de bonne foi. Jésus-Christ, qui ne voulait pas faire des docteurs, n'a pas donné ses leçons dans la forme des Traités de philosophie, comme

le voudraient ceux qui regardent comme au-dessous d'eux d'étudier ou entendre la sienne. Il a dit au cœur humain tout ce qui était nécessaire pour l'attirer à la foi par l'amour, et il s'est mis alors à la portée des plus simples, à qui cette lumière suffit comme à tous. Mais en même temps il a semé dans ses discours divins le germe des vérités les plus hautes, pour ceux qui seraient capables de les apercevoir, c'est-à-dire, pour ceux qui n'obscurciraient pas leur propre jugement par l'orgueil. Je vais en citer un exemple qui n'étonnera que ceux qui n'ont jamais cru que l'Évangile méritât d'être approfondi, mais qui les étonnera au point qu'ils n'auront rien à y répondre. Ce n'est point m'écarter de mon sujet, car l'explication des paroles de Jésus-Christ, philosophiquement démontrée, sera la réfutation de deux erreurs tout opposées; celle de Hobbes, qui prétend que l'homme est méchant par sa nature, et celles de Rousseau et de Diderot, qui soutiennent qu'il est naturellement bon. Nous détaillerons dans la suite, à l'article de Rousseau, comment et pourquoi la dernière de ces erreurs était la plus pernicieuse, et a dû faire plus de mal que l'autre, quoiqu'elle se présente sous un aspect beaucoup moins repoussant. Mais je ne veux d'abord considérer, dans les deux thèses, que le principe, dont je prouverai la fausseté d'après les paroles de Jésus-Christ. Quelqu'un, s'adressant à lui, l'avait appelé *bon Maître, Magister bone.* Jésus-Christ ne parlant ici que comme homme et

comme simple envoyé de Dieu, répond : « Pourquoi m'appelez-vous *bon?* Il n'y a de *bon* que « Dieu seul. *Non est bonus, nisi solus Deus.* » Il est d'abord évident qu'il s'exprime ici dans toute la rigueur philosophique; car dans le langage usuel, lui-même admettait, comme tout le monde, la distinction des bons et des méchants. Mais comme toutes ses paroles sont faites pour être méditées, et qu'il n'y en a pas une qui ne tende à nous instruire, il nous est permis de chercher dans celle-ci tout ce qu'elle contient; et si nous n'y voyons rien qui ne rentre dans sa doctrine et dans l'esprit des mystères de notre religion, nous pouvons être sûrs de ne pas nous tromper. Voici donc ce qui est contenu dans cette proposition du maître de toute science.

Celui-là seul est réellement et essentiellement bon, qui est bon par lui-même, c'est-à-dire, dont la bonté est renfermée dans l'idée de son essence, tellement qu'il est bon, parce qu'il est lui, et que, s'il n'était pas bon, il ne serait pas. Cela n'appartient qu'à Dieu! et l'on en convient; il n'y a pas là-dessus de controverse parmi tous ceux qui reconnaissent un Dieu. Mais il s'agit des conséquences, qui n'ont pas été, à beaucoup près, aperçues et saisies comme le principe. Si Dieu seul est bon parce qu'il l'est par lui-même, il s'ensuit qu'aucune de ses créatures ne peut partager cet attribut incommunicable, qu'aucune ne peut avoir une bonté absolue, mais seulement une bonté relative à sa nature; et dans

toute intelligence créée ; cette bonté ne peut consister que dans la conformité à la loi de son auteur, puisque la perfection appartient au Créateur, et la dépendance à la créature. Tout cela est conséquent et évident. Dieu, qui ne peut rien faire qui ne soit bon, mais seulement de cette bonté relative que je viens d'expliquer, a donc fait l'homme bon dans ce sens, dans ce seul sens, dans le même sens où il est dit que toutes les œuvres du Créateur étaient bonnes, *très-bonnes, valdè bona*. Il donna au premier homme la loi naturelle, celle de la conscience, et y ajouta la loi de la dépendance, renfermée dans cette défense dont la violation a été si fatale. Mais cette dépendance de la loi de Dieu n'excluait nullement la liberté de l'homme; et pourquoi? c'est qu'il fallait que l'homme fût libre, par cela seul qu'il avait reçu l'intelligence : et c'est une des vérités métaphysiques que n'ont pas aperçue ceux qui ont si follement nié la liberté de l'homme. Ils n'ont pas vu qu'il y aurait contradiction, impossibilité à ce qu'une substance intelligente ne fût pas libre; car à quoi lui servirait l'une sans l'autre? Que serait l'intelligence sans la liberté? Ce serait une faculté active sans action. Cela répugne autant que si Dieu nous eût donné des mains sans aucun pouvoir de les remuer; et Dieu ne saurait être inconséquent. La bonté de l'homme est donc subordonnée à l'usage de sa liberté réglé par la loi divine. Il n'est bon qu'autant qu'il suit cette loi; il est mauvais dès

persuader que les maux et les crimes du monde ne venaient pas de notre nature, qui, selon eux, est bonne par elle-même, mais d'un vice radical, inhérent à tous les gouvernements établis, qui, selon eux, sont tous faits pour rendre l'homme méchant. C'est une absurdité tout autrement grave par ses résultats, une absurdité vraiment monstrueuse, et qui ne tend à rien moins qu'au bouleversement de tout ordre social chez toutes les nations. Mais à quoi tenait-elle chez les écrivains qui les premiers l'ont mise en avant? A un excès d'orgueil, qui produisait deux effets également avoués, également odieux et coupables. L'un était l'aversion pour toute autorité, parce qu'il n'y en avait pas une qui ne leur parût une injure à leur supériorité personnelle. L'autre, la conviction intime que cette même supériorité était suffisante en eux pour donner au monde une nouvelle forme, et au genre humain de nouvelles lois. Il n'y a personne qui ne doive à présent s'apercevoir combien cette prétention était plus dangereuse que le paradoxe du misanthrope anglais; et nous pouvons d'abord observer, d'après l'expérience, que c'est un plus grand mal de flatter la nature humaine que de la calomnier : son amour-propre se défend bien mieux de l'un que de l'autre. On a dit, et non sans raison, du système de Hobbes, qu'assurer que tout homme est méchant, *c'était inviter à l'être*. Oui, et je crois bien que des hommes décidément pervers ont pu ne pas rejeter une ex-

cuse dont ils avaient besoin. Mais c'est partout le petit nombre, même depuis notre révolution, ce qui est sans réplique; et partout aussi, hors dans les convulsions passagères de cette révolution, les lois sont là pour contenir les méchants. Au contraire, une doctrine qui va droit à la subversion de tous les appuis quelconques du corps politique; une doctrine qui pose en fait que la cause unique, la cause primitive et subsistante de tous les maux de la société est précisément dans ces mêmes lois qui la maintiennent; une doctrine qui nous apprend que, sans ces mêmes lois, qui sont la seule digue contre les ravages des passions malfaisantes, ces mêmes passions n'existeraient pas; une semblable doctrine fournit bien plus qu'une excuse à tous les vices et à tous les crimes; elle leur offre le plus spécieux prétexte pour usurper le titre et les droits de la sagesse et de la vertu, pour tout oser sans rougir de rien; pour tout renverser sous ombre de tout reconstruire, pour tout envahir sous la promesse de tout réparer. Certes, le mal qu'ont fait ces écrivains est grand, bien grand: l'étendue s'en développera devant nous à mesure que nous avancerons dans l'examen de leurs livres et de l'usage qu'on en a fait, et vous verrez bientôt, pour ce qui concerne Diderot en particulier, ce qu'a été pour les brigands de nos jours l'ouvrage que nous examinons.

Après avoir conclu contre les sophistes que

l'homme n'est et ne peut être ni absolument bon ni absolument méchant par sa nature, mais que sa bonté ou sa méchanceté ne dépend que de sa libre conformité ou non conformité à la loi du Créateur, venons au premier *problème de morale* que Diderot propose en ces termes : « Trouver une situation dans laquelle il soit presque « impossible que l'homme soit dépravé ou méchant, ou le moins possible. » Ces derniers mots d'atténuation me font présumer que l'auteur fut lui-même frappé un moment du ridicule de sa proposition ; mais il n'a pas vu que, si elle était d'abord en elle-même extravagante à force d'être neuve, il la modifiait de façon à ce qu'elle devînt tout-à-coup à peu près nulle à force d'être triviale ; car un état de choses *où l'homme ne soit dépravé ou méchant que le moins possible*, est tout simplement le problème dont tous les législateurs ont cherché la solution, et Diderot venait un peu tard pour nous en aviser. Mais la différence très grande entre eux et lui, c'est qu'ils ont cherché à résoudre ce problème en législation et non pas *en morale*, deux objets très distincts, et d'autant plus que l'auteur affecte sans cesse de les confondre dans son fatras scientifique. Ces législateurs savaient ce que nous savons tous, que la morale est invariable, et que ses principes universels ne sont point des sujets de *problème*. S'il se trouvait à l'avenir quelqu'un d'assez malheureux pour en douter, il suffira dans tous les temps de lui rappeler ce que nous avons vu

dans le nôtre. A jamais on se souviendra qu'il a existé une fois une puissance, la plus épouvantable qui eût jamais existé, une puissance qui, dominant dans toute l'étendue d'un grand empire, s'est fait un système et un devoir de nommer vertu tout ce qui était crime, et crime tout ce qui était vertu, sans aucune exception; de traiter la vertu comme partout ailleurs on traite le crime, et le crime comme partout ailleurs on traite la vertu, et de soutenir cette doctrine *législative* par tous les moyens de violence et d'oppression les plus atroces qu'il soit possible d'imaginer; et l'on ajoutera que, malgré les efforts de cette puissance, qui a subsisté pendant des années, le crime et la vertu, le bien et le mal, n'en sont pas moins restés, dans la conscience de tous les hommes, ce qu'ils étaient, ce qu'ils seront toujours, et ont bientôt repris leur nom dans le langage général, même avant d'avoir repris leur place naturelle dans l'état, et seulement dès qu'il a été possible d'appeler tout haut les choses par leur nom sans aller sur-le-champ au supplice. Voilà ce qui ne sera jamais oublié, et ce qui constatera l'indestructible force des idées morales, qui, bien que plus ou moins combattues dans tous les siècles par l'erreur, l'ignorance et la perversité, n'avaient du moins jamais eu à soutenir aucune attaque qui ressemblât en rien à cette guerre nouvelle, aussi horrible qu'inouie.

Il n'en est pas de même de la législation. Per-

sonne n'ignore que les lois civiles et politiques sous lesquelles les peuples se sont réunis à diverses époques, soit par une convention expresse ou tacite, soit même par la force des armes, ont toujours varié et devaient en effet varier, et les raisons de cette diversité ont été mille fois expliquées; elles tiennent au climat, au site, aux habitudes naturelles ou locales qui en sont la suite, aux idées religieuses, au caractère national, aux anciennes traditions, aux coutumes, aux besoins, à la richesse ou à la pauvreté du sol, etc. Tout cela est entré et a dû entrer dans les dispositions et les vues des législateurs, dont aucun n'a négligé de s'y conformer, parce que c'était une force prépondérante, qui ne peut être méconnue que des insensés : il n'y a que des insensés qui soient capables de vouloir plier les hommes et les choses sous le niveau de leurs phrases, et tel sera aux yeux de la dernière postérité le caractère de nos *législateurs philosophes*.

Personne ne doute non plus que dans tout gouvernement, même le mieux ordonné, ne se trouvent encore et ne doivent se trouver les désordres et les abus, soit publics, soit particuliers, attachés à la condition humaine. Mais c'est parce que personne, en avouant le mal, n'en a méconnu la cause; c'est parce que tous ont pensé que la sagesse du Gouvernement consistait à réprimer sans cesse les abus plus ou moins dangereux, plus ou moins nombreux, plus ou moins

inévitables, sans jamais se flatter de les extirper tous; c'est parce que cette vérité d'expérience vient, depuis tant de siècles, à l'appui de toutes les notions morales sur la nature de l'homme, que les sophistes ont nié hautement l'un et l'autre, se fondant sur cette proposition, qui est l'axiome de leur école : « Si tout est mal, c'est qu'il « n'y a que nous qui connaissions le bien : si l'on « veut que tout soit bien, il n'y a qu'à nous écou- « ter. » Ainsi, pour entrer en matière, Diderot, après avoir posé son *problème*, nous déclare d'abord que, si nous ne sommes pas en état de le résoudre, c'est que nous croyons bonnement que l'amour-propre, qui est dans tous les hommes, est une cause naturelle de leurs fautes et de leurs maux. Le *maître* nous assure que nous n'y entendons rien; que c'est seulement par le vice de la société que l'amour-propre est un vice. « Vous en « faites, dit-il, une hydre à cent têtes, et il l'est « en effet devenu par vos propres préceptes. Qu'est- « il cet amour de soi-même dans l'ordre de la na- « ture? Un désir constant de conserver son être « par des moyens faciles et innocents que la Pro- « vidence avait mis à notre portée, et auxquels « le sentiment d'un très-petit nombre de besoins « nous avertissait de recourir. Mais dès que vos « institutions ont environné ces moyens d'une « multitude de difficultés presque insurmontables, « et même de périls effrayants, était-il étonnant « de voir un paisible penchant devenir furieux et « capable des plus horribles excès, vous obliger

« à travailler pendant des milliers de siècles (1), « avec autant de peine que peu de succès, à calmer ses transports ou à réparer ses dégâts? Est-« il étonnant que vous ayez vu cet amour de « nous-mêmes, ou se transformer en tous les « vices contre lesquels vous déclamez, ou bien « prendre le masque des vertus factices que vous « prétendez lui opposer. »

Si un fou, renfermé comme tel, parlait ainsi à travers les barreaux de sa loge, on ne pourrait qu'en avoir pitié, et quoique l'atrocité soit implicitement, mais très clairement renfermée à chaque ligne dans chaque absurdité, on ne prendrait garde ni à l'une ni à l'autre, en faveur de la démence reconnue. Mais c'est un *philosophe* qui nous dit que, *dans l'ordre de la nature*, l'amour-propre tend au bien-être *par des moyens faciles et innocents*. S'il eût dit dans l'ordre de la raison, je l'entendrais, et je me contenterais de lui répondre qu'avec sa raison l'homme a aussi ses passions, et que si l'une tend à régler l'amour-propre, les autres tendent à l'égarer, et sont très communément les plus fortes. Mais cette méprise n'est rien encore près de l'oubli incompréhensible d'un fait général, dont il ne tient pas plus de compte que s'il n'existait pas; et ce fait, qui apparemment à ses yeux n'est rien ou presque

(1) C'est beaucoup; mais il ne faut pas prendre garde à ce calcul : tous ces *philosophes*-là veulent que le monde n'ait ni commencement ni fin.

rien, c'est l'inévitable concurrence des mêmes besoins partout où les hommes sont rassemblés, et de quelque manière qu'ils le soient. Et que deviennent alors ces moyens *faciles et innocents*, qui pourraient l'être en effet, si chaque individu était seul, mais qui courent grand risque de ne plus l'être dès que l'homme n'est pas seul? et il ne peut ni ne doit l'être, dès qu'il a seulement une famille; et les frères mêmes peuvent devenir ennemis, à dater de Caïn; *Fratrum quoque gratia rara est. Rara est concordia fratrum.* Je ne parle pas même ici de l'état de civilisation; je prends l'homme là même où l'auteur ne peut nous objecter le crime de la société, là où il n'y a de loi que la volonté et la force individuelle, et *les affections bienfaisantes* de la nature, à qui Diderot attribue un si grand pouvoir. Assurément, dans cet état, rien n'est plus innocent et plus facile que de tuer un mouton pour en manger la chair et pour se couvrir de sa peau. Mais s'il se trouve là deux hommes qui aient besoin ou envie de l'un et de l'autre (car il serait aussi par trop inepte de supposer que l'homme n'a que ses besoins pour unique mesure de ses desirs), à coup sûr il y aura bataille pour le mouton, à moins qu'il ne se trouve à point nommé un *philosophe* pour leur prêcher les *affections bienfaisantes;* encore n'oserais-je pas répondre qu'il fût écouté, et les deux contendants pourraient bien se moquer de ses *affections bienfaisantes*, comme vous avez vu le matelot hollandais se moquer de la

raison universelle de Pangloss. Dans l'ordre de cette raison, ils pourraient s'accorder pour le partage; mais dans l'*ordre de la nature*, infiniment plus commun, il y a tout à parier qu'ils se battront; et je prends mes preuves où je dois les prendre, où notre adversaire ne saurait les récuser, chez les sauvages. Qui ne sait les guerres sanglantes, les haines implacables qu'excite entre eux la concurrence de la chasse et de la pêche, et ce que deviennent pour eux ces *moyens faciles et innocents*, malgré la vaste étendue de pays qui les offre à leurs besoins? Les peuplades rivales vont se chercher à trente, quarante, cinquante lieues, pour se disputer une forêt, une montagne, une baie poissonneuse, et se battent avec une rage et un acharnement dont le résultat dernier a été souvent l'extermination entière de plusieurs de ces tribus barbares, dont il ne reste en Amérique que le nom. Voilà pourtant *la nature* dans sa beauté savage, dans sa bonté *philosophique*; car apparemment on ne nous dira pas ici que sa méchanceté est *sociale et politique*, et que ce sont *nos lois qui ont corrompu l'amour-propre*. Je vous cite les expressions de l'auteur, aussi saines et aussi belles que ses idées.

Vous avez vu l'absurde prouvé en fait; voici l'atroce qui s'y joint. A entendre Diderot, *nos lois ont environné les moyens de subsistance de difficultés presque insurmontables, et même de périls effrayants*. Ou ces paroles ne signifient rien, absolument rien, ou *ces difficultés presque in-*

surmontables et ces périls effrayants consistent en ce que, dans l'ordre social, il n'y a point d'autres *moyens de subsistance* que la propriété et le travail. Pour la propriété, il n'y a pas d'équivoque possible, et c'est bien ici un des objets de réprobation, puisque vous allez voir que celui de l'ouvrage entier est de la proscrire avec horreur. Pour le travail, vous verrez ensuite ce qu'il en fait et ce qu'il deviendrait; mais il faut commencer par justifier l'un et l'autre, puisqu'un *philosophe* nous y réduit. Qu'y a-t-il donc de plus juste en soi que le droit de propriété? Elle est ou héréditaire ou acquise; et à qui donc appartient le bien de mes pères plus légitimement qu'à moi? A qui ont-ils voulu le transmettre, si ce n'est à leurs enfants? et qui sera en droit de le leur ravir ou de le leur disputer? Et le fruit de mon travail, à qui donc appartient-il, si ce n'est pas à moi? Il est impossible de nier l'un et l'autre titre de propriété sans donner le plus insolent démenti à la justice naturelle, sans être ou un scélérat, ou un insensé. Les sophistes qui l'ont osé sont ici obligés de choisir : hors de cette alternative, il n'y a rien. L'échafaud ou l'hôpital des fous, voilà ce qu'ils ont mérité, parce que la justice humaine ne saurait aller plus loin. Mais il y en a une autre qui voit plus loin, et qui peut bien davantage..... Puissent-ils avoir songé à la fléchir!... Ils ne sont plus; mais leurs crimes subsistent, et nous en voyons le fruit.

Si nous passons du principe aux conséquences,

est-ce donc un mauvais ordre de choses que celui qui satisfait aux besoins de tous, excepté de ceux qui prétendent que la société doit tout faire pour eux, sans qu'ils fassent rien pour elle ni pour eux-mêmes, et qui veulent que tout soit à eux, précisément parce qu'ils n'ont rien? Ai-je besoin d'ajouter qu'il ne s'agit pas ici de l'indigence infirme? Si les secours particuliers lui manquent, elle est partout sous la protection de l'humanité publique, et parmi nous, avant la révolution, elle était confiée à la charité religieuse. Il ne s'agit pas non plus des accidents physiques, des pertes fortuites et imprévues : quel gouvernement pourrait les prévoir? et quel extravagant pourrait l'exiger? Les ressources sont alors éventuelles comme les disgraces; mais qui jamais a pu se permettre de ne considérer dans la force et la santé habituelle du corps social que quelques parties malades, et de sacrifier tout ce qui fait cette santé et cette force à la chimérique prétention de prévenir d'inévitables infirmités? Celui-là est coupable qui se propose de renverser une économie universelle et immémoriale, celle à qui tant de millions d'hommes doivent leur existence et leur sécurité. Celui-là est coupable, qui, dans cette admirable harmonie, ouvrage et preuve d'une Providence qu'on doit adorer et bénir, ne voit rien de respectable, rien de sacré, que quelques milliers de fainéants et de vagabonds, qui ne doivent qu'à eux-mêmes leurs vices et leur dénûment : sauf quelques exceptions qui n'entrent jamais dans aucune théorie géné-

rale, c'est leur histoire. Et pour qui, sinon pour cette très-petite portion de chaque état, pour qui osera-t-on dire, en parcourant les villes et les campagnes, où tout le monde est occupé, que *les moyens de subsistance sont environnés de difficultés presque insurmontables, et même de périls effrayans?* A quoi bon s'envelopper dans le vague de cette criminelle déclamation, si ce n'est qu'on a eu quelque honte (et je ne sais pourquoi) de nous dire sans détour qu'il est très-difficile de subsister sans travail, et de voler sans courir le risque d'être pendu (1)? Cela se peut; mais je ne crois pas que cette espèce de *difficulté* et ce genre de *péril* soient d'un intérêt fort touchant, surtout devant celui de toutes les nations dont l'existence est appuyée sur la propriété et le travail. C'est pourtant cet intérêt de la fainéantise et du brigandage qui est le seul, bien évidemment le seul que l'on ose ici consacrer et préférer à tout : c'est le sens des paroles de Diderot, je le

(1) Ils nous objecteront, j'en suis sûr, les maîtrises, quoiqu'elles n'existassent que dans une très petite partie de la France. Mais d'ailleurs, sur cette institution très sage et très favorable à l'industrie, bien loin de lui être nuisible, voyez la troisième partie de l'*Apologie*. Il suffit ici d'observer que cette objection ne peut ni expliquer ni excuser les propositions et les termes de Diderot, puisque, dans aucun cas, les maîtrises ne peuvent être *une difficulté presque insurmontable ni un péril effrayant*. L'exposé des faits anéantirait cette honteuse déclamation.

répète, ou bien elles n'en ont aucun; et je couronnerai la démonstration quand j'y joindrai les paroles des brigands de nos jours, qui sont le commentaire exact du texte de l'auteur, et qui prouvent qu'ils l'ont parfaitement compris, et qu'ils ont parfaitement appliqué sa doctrine dès qu'ils l'ont pu. Le *maître* continue, et il faut le suivre.

« C'est de *votre triste morale* que l'éducation « commune des hommes empruntant ses *lugubres* « *couleurs*, on a vu et l'on voit ses leçons porter « dans leur cœur, dès leur plus tendre enfance, « le funeste levain que vous attribuez faussement « à la nature. Le premier usage que fit un père « de *pareils préceptes*, pour instruire ses enfants, « fut l'époque fatale de l'esprit d'indocilité, de « révolte et de violence. Était-ce un vice de la « nature que cette résistance? non certaine- « ment; *c'était une défense bien légitime de ses* « *droits*. »

Avant d'éclater en indignation contre un écrivain qui appelle *l'indocilité*, *la révolte*, *la violence*, *la résistance* à l'autorité paternelle, *une défense bien légitime des droits de la nature*, on est tout prêt à lui dire d'abord, ne fût-ce que pour chercher une excuse, s'il est possible, à ces affreux documents : Mais dis-nous au moins, et articule nettement quels sont ces *préceptes*, quel est ce *funeste levain*; dis-nous quelles sont les *leçons de cette triste morale* qu'un père enseigne à ses enfants dans *l'éducation commune*, et qui

les autorisent, selon toi, à une *résistance légitimée par la nature*. Ne le lui demandez pas, Messieurs; il ne l'a pas dit, et il ne le dira pas; il n'articule pas un seul de ces *préceptes*, une seule de ces *leçons*. Non; mais plus cela était facile, s'il eût pu dire vrai, et plus cela était même indispensable, s'il était possible qu'il eût raison, plus aussi devons-nous conclure que, s'il ne sort jamais un moment de ces invectives ténébreuses, de ces vociférations forcenées, c'est que lui-même, oui, lui-même a senti l'impossibilité de dire ici rien qui fût clair et formel sans être infame et révoltant. Quoi, dira-t-on, l'impudence même peut donc rougir? — Non, le front des sophistes ne rougit pas, ne rougit jamais; mais apparemment leur conscience n'est pas toujours aussi endurcie que leur front; ou plutôt ils craignent la rougeur que leurs paroles, si elles étaient trop claires, feraient monter sur le front d'autrui. Et en effet, que peut être cette *triste morale aux couleurs lugubres*, qui donne aux enfants *un droit de résistance* à leurs pères, fondé sur la *nature* même? J'en appelle à l'intelligence de tous les lecteurs, j'en appelle au sens commun, et je défie que ce puisse être autre chose que la morale qui veut que l'on combatte les penchants vicieux nés de cet *amour-propre* que vous avez entendu préconiser dans le paragraphe précédent, et qui n'a que *des besoins et des moyens innocents*. Certes, ce qui précède entraîne ce qui suit: et ce qui suit résulte de ce qui précède. Ce sont donc

là *les préceptes et les leçons*, qui sont *tristes* en effet et *lugubres*, mais pour la perversité; qui *environnent*, mais pour elle seule, *les moyens de subsistance de difficultés presque insurmontables et de périls effrayants*. Ainsi, selon l'auteur, dès qu'un père a prescrit à ses enfants de ne pas toucher à ce qui ne leur appartient pas, dès qu'il leur a donné l'idée des droits de la propriété, que l'auteur déteste, et de la nécessité d'un travail qui serve à l'acquérir ou à la suppléer, ces instructions, qui sont le devoir de tous les pères, et dont peut-être aucun ne s'est dispensé, si ce n'est dans *les sociétés* de voleurs de grand chemin, ces instructions ont été *l'époque fatale de l'indocilité, de la révolte et de la violence* : et j'avoue qu'il n'y aurait point d'enfant *indocile*, si on lui permettait de faire tout ce qui lui plairait, et de prendre tout ce qui lui conviendrait; qu'il n'y aurait point de *révolte* dès qu'il n'y aurait point de prohibition, et qu'il n'y aurait point de *violence* dans les actions ni dans la volonté, si la volonté et les actions n'éprouvaient aucun obstacle. C'est tout ce qu'il y a de vrai dans la pensée et dans les termes de l'auteur; et cette vérité, qui n'est qu'un excès de niaiserie et de ridicule, est réellement le fond de tout son livre, celui qu'il développe avec une satisfaction indicible. Mais lorsque, dans le cas contraire, dans l'état général des choses, tel qu'il a toujours été, l'auteur affirme que cette *indocilité*, cette *révolte*, cette *violence*, cette *résistance aux leçons pater-*

nelles, c'est-à-dire, tout ce qui partout et en tout temps caractérise le méchant, *n'est point le vice de la nature, mais une défense bien légitime de ses droits*, alors j'entends le ciel et la terre s'élever contre lui, à l'exception des *révolutionnaires* et des bandits de toutes les contrées; alors je demande, à la face du ciel et de la terre, si ce n'est pas là le crime mis en principe, et si ce n'est pas le plus grand de tous les crimes qu'une doctrine qui les légitime tous.

Quelqu'un des initiés de la secte objectera peut-être (car il faut bien batailler jusqu'à l'extrémité) que la sentence portée par Diderot ne tombe que sur l'éducation qui a précédé la civilisation; qu'il indique son intention dans ce même endroit où il parle *d'un père simple et sauvage qui errait dans les moyens de policer sa famille, et d'y maintenir la paix;* qu'il avoue même que, *si l'ordre que ce père s'était avisé d'établir pour cette fin était vicieux, les inconvénients dans ses commencements n'étaient pas considérables.*

Oui, il s'exprime ainsi, et avant de répondre à l'objection, j'ajoute qu'il poursuit ainsi: « Vous « réformateurs du genre humain (c'est aux lé- « gislateurs anciens qu'il s'adresse), qui deviez « être avertis, par ces inconvénients, des défauts « de cette police, en sentir la cause, en remar- « quer les effets, en prévoir les dangereuses con- « séquences, *êtes-vous excusables d'avoir adopté* « *ces erreurs*, d'en avoir favorisé le progrès, de « les avoir multipliées comme les nations au

« gouvernement desquelles vous les avez fait « servir de règles ? »

A présent, je réponds que l'objection tirée des paroles de Diderot, et celles que je viens de citer, et qui les suivent immédiatement, ne me fournissent qu'une surabondance de déraison. Il s'ensuit en effet que, si les idées de propriété et celles de justice distributive qui en sont la suite, ont dû être, de l'aveu même de l'auteur, *le premier usage et les premiers préceptes* de l'autorité paternelle dans un *père simple et sauvage*, elles ne sont donc pas originairement *le vice de nos institutions sociales et politiques* qu'elles ont précédées de fort loin, et ce seul aveu fait crouler tout son ouvrge et son système. Je sens bien que c'est l'uniformité des traditions historiques, jointe à celle des probabilités naturelles, qui l'a entraîné comme malgré lui dans cet aveu; mais il n'en a pas aperçu les conséquences accablantes. Il est de toute vérité (et je l'avais déja dit) que le droit de propriété, et tout ce qui en émane, est nécessairement antérieur à toute loi positive; mais pourquoi, si ce n'est parce que c'est une loi naturelle? Celui qui fait un *Code de la Nature* doit au moins entendre ce mot de nature; et qu'il nous dise donc, ou que quelqu'un nous dise pour lui ce que nous devons appeler un droit de nature, si ce n'est pas celui que Diderot lui-même avoue comme ayant existé et dû exister avant tout droit positif. Dès lors quelle contradiction plus absurde que d'attaquer, au nom de

la nature, un droit qui n'a point d'autre origine que ce que tout le monde appelle l'état de nature ? Une pareille démonstration est un corollaire de géométrie.

Ce n'en est pas une moins forte que celle qui réduit de même à l'absurde les reproches qu'adresse l'auteur, au nom de la nature, aux législateurs dont les institutions politiques n'ont fait que confirmer et sanctionner un droit de la nature. Eh ! que voulait-il donc qu'ils fissent de mieux? Il affecte de les nommer ironiquement *réformateurs du genre humain*, et ils l'ont été en effet. Mais dans quel sens ? En cela seulement qu'ils ont mis sous la sauvegarde publique, et sous l'abri de l'autorité souveraine, ce qui n'avait jusque-là d'autre sanction que l'équité naturelle et la force individuelle, et ce qui par conséquent était exposé à tout moment à l'usurpation et à la violence. C'étaient là les seuls *inconvénients*, absolument les seuls de cet ordre qui s'était partout établi de lui-même, et la législation y remédiait autant qu'il était possible. L'auteur prétend que cet ordre était susceptible des plus grands *inconvénients*, qui entraînaient des *conséquences funestes ;* et il ne pardonne pas aux législateurs de ne les avoir pas vus dans un temps où lui-même avoue qu'*ils n'étaient pas considérables*. C'est encore se contredire grossièrement dans les termes ; et il fallait au moins nous apprendre en quoi ces *inconvénients* pouvaient consister. Il fallait nous indiquer ceux de cette

éducation primitive dans les familles; il fallait nous spécifier en quoi *errait ce père simple et sauvage ;* comment il aurait pu, sans être insensé, ne pas donner à ses enfants des *préceptes* que sans doute il avait reconnus bons par sa propre expérience; comment il aurait dû, comment il aurait pu ne pas les avertir, pour leur propre intérêt, de respecter les propriétés et les droits d'autrui, afin que l'on respectât les leurs; comment il aurait pu ne pas suivre en cela ce premier instinct fondé sur le désir de notre conservation, et qui nous engage à nous abstenir du bien d'autrui par intérêt même pour le nôtre, et à moins que la violence des passions perverses ne vienne obscurcir la raison. Jamais, sans cet instinct, qui n'en est ni moins puissant ni moins général pour être souvent violé, jamais sans cette loi de la nature, la plus petite peuplade n'aurait pu se former. L'ignorance et les passions durent sans doute troubler souvent cet ordre primitif qui a précédé tout ordre légal; et ne troublent-elles pas encore celui-ci même quoique sa puissance soit autrement répressive? Cependant il subsiste, et l'autre subsistait aussi auparavant, parce qu'heureusement il n'y avait pas alors de *philosophe* qui l'appelât *préjugés;* et l'ordre social subsiste et subsistera, comme le corps humain avec ses maladies, comme le monde physique avec ses accidents. Ces deux ordres du temps, le moral et le physique, subsistent par les principes conservateurs que la Pro-

vidence a su y attacher, et dont elle a seule le secret ; mais ni l'un ni l'autre ne sont à l'abri des atteintes passagères de la perversité humaine, qui ravage la terre et corrompt la morale, et de là tous les fléaux et tous les crimes, qui sont l'ouvrage de l'homme et sa punition.

Retracez ces vérités si lumineuses et si simples, retracez-les à la raison naissante des enfants ou à la raison cultivée de l'âge adulte, et il est impossible d'en tirer autre chose que des instructions salutaires. Mais qu'un enfant de dix, de douze, de quinze ans, lise le *Code de la Nature*, ne se croira-t-il pas fondé à en opposer les leçons à celles de son père ? Pourra-t-on nous dire que sa *résistance* n'est pas *légitimée* par Diderot dans l'ordre social, quand elle est précisément la même chose que celle qui, dans l'ordre primitif, n'était, selon lui, que *la défense bien légitime des droits de la nature ?* Ces droits-là ne sont-ils pas les mêmes en tout temps, et en tout temps imprescriptibles ? L'enfant qui croira les trouver dans la doctrine de Diderot n'aura donc qu'à dire à son père : Et moi aussi, je suis *philosophe.* Et le malheureux, en attestant ces droits prétendus, qui ne sont que ceux des brigands, abjurera dès ce moment toutes les lois divines et humaines, à commencer par l'autorité paternelle ; et celle-ci n'a-t-elle pas été en effet, comme toutes les autres, foulée aux pieds par nos législateurs *révolutionnaires*, et d'après les documents de nos *philosophes ?* Cependant

l'enfant rebelle et coupable pourra du moins avoir encore une excuse, son âge et son ignorance ; mais l'excuse des *maîtres*, où est-elle ?

Diderot nous dit, avec son assurance ordinaire : « L'homme n'a ni idée ni *penchants* in« nés. » Il n'eût pas risqué cette réunion aussi inconséquente qu'insidieuse des idées et des *penchants*, s'il n'en avait pas eu besoin. Sans doute il n'y a point *d'idées innées*, et celles mêmes du juste et de l'injuste, qui font notre conscience et qui sont communes à tous les hommes, ne peuvent être que les jugements de la faculté pensante développée avec nos organes, et formée d'après la perception réfléchie des objets. C'est cette métaphysique exacte qui a écarté le système de Mallebranche, quoique très ingénieusement soutenu. Mais jamais personne n'a douté qu'il n'y eût des *penchants innés*, c'est-à-dire, inhérents à notre nature, tels que l'amour de nous-mêmes, le soin de notre conservation, l'attrait réciproque des deux sexes, etc. Tout ce qui est inséparable de notre nature peut rigoureusement s'appeler *inné :* il n'y a qu'un fou ou un sophiste qui puisse le nier. Mais l'auteur n'a mis en avant cette fausseté palpable que pour appuyer ses hypothèses fantastiques, où il modifie l'homme à son gré, sans s'embarrasser un moment de ce qu'en a fait la nature, cette nature qu'il invoque sans cesse et contredit sans cesse avec la puérile audace d'un charlatan. Ne nous assure-t-il pas que « la nature a voulu que nos be-

« soins excédassent toujours de quelque chose les « bornes de notre pouvoir ? » Rien n'est plus faux : si cela était, l'homme aurait été plus malheureux, plus maltraité que tous les autres animaux. Il n'en est pas un seul qui n'ait reçu des moyens en proportion exacte avec ses besoins, et c'est même cette proportion qui nous fait admirer, dans leur conformation et dans leur instinct, des prodiges si nombreux et si variés. Il serait bien étrange que l'homme seul eût été disgracié ; mais l'auteur n'en attribue pas moins à cette prétendue disproportion la sociabilité qui en est le supplément, en appelant les moyens de l'un vers les besoins de l'autre, et réciproquement. Il se trompe encore, ou veut se tromper : il confond les *besoins* avec les désirs. Les besoins de l'animal brute sont très bornés, comme l'auteur en convient dans ce même endroit ; les désirs de l'animal raisonnable sont sans bornes, à raison de la supériorité de ses facultés qui embrassent le possible. Mais comme la civilisation seule les développe, l'exemple des peuplades sauvages suffirait pour démentir l'assertion de Diderot ; car on sait que leurs désirs n'allaient point au-delà des nécessités physiques avant que notre commerce leur fît connaître de nouveaux objets ; et ce qui prouve que tous leurs besoins étaient satisfaits par des moyens proportionnés, c'est que jamais un sauvage n'a été tenté de venir chercher parmi nous d'autres jouissances. Il se peut qu'il n'y ait que de l'artifice à mettre ici les

besoins à la place des désirs, pour ne déroger en rien au noble système qui assimile en tout l'homme à la bête ; mais pourtant, comme de semblables méprises reviennent à toutes les pages, il est difficile de n'y pas reconnaître un esprit naturellement faux ou tout-à-fait faussé par le malheureux métier de sophiste, et l'un et l'autre produisent l'ignorance absolue de toute bonne philosophie. Comment concevoir autrement qu'un homme instruit ne distingue pas des choses aussi différentes, aussi généralement distinctes que les besoins uniformes de l'animalité, et les désirs indéfinis de l'intelligence? Quelle bévue plus lourde et plus honteuse? Pauvres gens! vous avez bien raison de haïr, de détester tout homme de sens et de bonne foi; c'est pour vous un ennemi naturel. Vous faites bien d'employer tous les moyens pour étouffer la voix des hommes honnêtes et éclairés. A qui pouvez-vous parler en sûreté, si ce n'est au vice et à l'ignorance?

De cet excédant supposé de nos besoins sur nos moyens, qui n'existe en effet que dans l'état social, où il a été l'origine de l'industrie et du commerce, Diderot fait dériver : « 2° une affec« tion bienfaisante pour tout ce qui secourt et « soulage notre faiblesse; 1° le développement de « notre raison, que la nature a mise à côté de « notre faiblesse pour la soutenir. »

Un peu de vrai, qui est à tout le monde, et beaucoup d'erreurs, qui sont à l'auteur. L'affection pour ceux qui nous secourent et nous sou-

lagent est dans la nature. Qui en doute? Mais la jalousie de ce qu'un autre a de plus que nous, et l'envie de le lui ôter pour nous l'approprier, n'y sont pas moins. Et qui en a jamais douté? Personne que l'auteur du *Code*, qui ne voit de mauvais dans l'homme que ce que nos institutions y ont mis; et dans ces institutions, que *l'esprit de domination*, *d'usurpation*, *de superstition*, *de fraude*, *d'avarice*, *d'imposture*, *etc.*, *etc.* Laissons de côté cette supposition insoutenable, que tous les législateurs aient été si odieusement pervers, et tous les peuples si bêtement dociles. Dans la foule d'absurdités trop longues à énumérer, et à plus forte raison à réfuter, je préfère de choisir celles qui nous mettent à portée de battre le sophiste avec ses propres armes, et rien n'est plus aisé. Très décidément, il n'aperçoit d'essentiel dans l'homme que *les affections bienfaisantes*, qu'il fait dériver, ainsi que *le développement de sa raison*, du rapport inégal de ses moyens avec ses besoins : tout le reste est le fruit des institutions sociales et politiques. Voilà bien tout son système en substance et en texte. Mais il y a là un cercle vicieux si frappant, que dès qu'il sera énoncé, le sophiste n'en sortira jamais. Qui a fait ces lois si funestes? Des législateurs. Qui a fondé toutes ces institutions si perverses? Des hommes. Donc l'*esprit de domination*, *d'usurpation*, *de superstition*, *de fraude*, *d'avarice*, *d'imposture*, était dans l'homme avant les lois et les institutions, puisque ce sont des

hommes qui les ont faites. Cet esprit était aussi dans l'état de famille qui a précédé l'état social. Et d'où cet esprit pouvait-il *dériver*, si ce n'est de cette même nature humaine dont tu prétends ne faire *dériver* que *des affections bienfaisantes* et *le développement de la raison?* Certes, l'esprit qui a dicté les institutions était avant les institutions, comme la cause avant l'effet, comme l'ouvrier avant l'ouvrage... Pauvres sophistes! réunissez-vous tous ensemble, et tâchez de vous tirer de là, sans nier qu'il fait jour à midi. Les voilà, Messieurs, ces hommes si insolents, les voilà! Ai-je tort de vous dire qu'ils ont écrit comme si jamais personne n'avait dû leur répondre, ou comme si la réponse n'eût jamais dû être entendue? Il est impossible d'en douter, puisque, du moment où l'on entend la réponse, il n'y a aucun moyen de répliquer. Mais comment ont-ils pu se persuader que jamais on ne leur répondrait? Comment sont-ils parvenus, en effet, pendant trop long-temps, à se faire entendre seuls? C'est ce que nous verrons à la fin dans le détail des faits. Poursuivons celui des ouvrages.

Vous me dispenserez de prouver que *le développement de la raison* n'est point venu non plus de cette disproportion, si gratuitement supposée, entre les besoins naturels de l'homme et ses moyens. Dès qu'il est reconnu qu'elle n'existe pas et n'a pu exister, il n'y a plus d'effet quand il n'y a plus de cause. On sait assez que ce *développement* est venu d'abord de l'état de

famille, qui est de la nature humaine, et ensuite de l'état social, qui est de sa perfectibilité, et qui en a suivi les progrès. Ce sont de ces vérités communes comme la lumière, et que l'on ne serait pas obligé de répéter, s'il n'y avait pas des *philosophes* qui les ont niées ou méconnues. Je me hâte d'arriver au grand objet du *Code*, à ce que l'auteur nous donne pour le grand remède à tous les maux, à ce qui est pour lui comme la pierre philosophale de l'économie politique, à ce qu'il appelle *les fondements*, *l'ordre et l'assortiment des principaux ressorts d'une admirable machine*... C'est dommage qu'après ce magnifique préambule, je ne puisse éviter une espèce de chute, qui paraîtra un peu lourde; mais ce n'est pas ma faute, et je ne puis dissimuler que, si vous avez lu le procès fameux du fameux Babœuf, vous êtes au fait d'avance, et je ne puis rien vous apporter ici de nouveau. Le *tribun du peuple* a rendu très vulgaire la *philosophie* de Diderot; c'est tout uniment la *communauté des biens*, et voici les termes sacramentels de la nouvelle religion: *Unité indivisible de fonds de patrimoine*, *et usage commun de ses productions*. Maintenant que nous savons à quoi nous en tenir, et que nous sommes sûrs de notre fait, nous pouvons nous permettre un moment quelques réflexions tranquilles, soit sur le partage des terres tant prôné dans notre révolution, soit sur la *communauté des biens* proposée ici par Diderot.

Ce rêve, qui a un faux air de philanthropie, a pu s'offrir souvent à l'imagination, non pas assurément comme une idée politique et praticable (ce qui serait la démence complète), mais comme la fable de l'âge d'or, comme une espèce d'*Utopie* (1), dont s'amusent quelquefois très innocemment ceux qui cherchent dans les illusions une perfection imaginaire qu'ils ne trouvent pas dans les réalités. S'il n'y avait ici que cette espèce de jeu d'esprit, on n'y ferait pas plus d'attention qu'à quelques autres romans philosophiques du même genre, et l'on renverrait ces fictions aux pays des Sévarambes et à la terre d'Eldorado; mais ce *Code* est tout autre chose; c'est la conception méditée, quoique très creuse, d'un esprit ardent, sombre et mélancolique, d'un réformateur impérieux, qui a pris dans la plus noire haine tout ce que les hommes ont fait et pensé avant lui, qui déclare insensé et coupable tout ce qui ne rentre pas dans le plan qu'il a rêvé, et qui voudrait porter dans tous les esprits, dans tous les cœurs, l'horreur et le mépris qu'il manifeste partout contre tous les gouvernements du monde, et le désir furieux de les renverser. Enfin nous ne pouvons pas nous cacher que ces abominables folies sont devenues des dogmes révolutionnaires, et qu'on est fort loin d'y renoncer. Il faut donc, quoique nous soyons

(1) C'est le titre d'un ouvrage de Thomas Morus, où il a tracé de fantaisie un gouvernement d'hommes parfaits.

au dix-huitième siècle, rappeler des vérités de tous les siècles, et faire au moins, en peu de mots, ce que l'auteur, s'il eût été conséquent ou de bonne foi, aurait dû faire dans tout son livre, et ce qu'il ne fait jamais. Pour justifier un système social quelconque, surtout quand il est aussi extraordinaire que celui-là, il faudrait d'abord en prouver la possibilité, en déduire les moyens, en prévoir les inconvénients, en spécifier les remèdes. Vous allez voir pourquoi l'auteur s'est dispensé, ou plutôt s'est soigneusement abstenu d'en parler.

Que des associations volontaires, comme, par exemple, celle des compagnons de Romulus, ou des établissements formés par la conquête, comme ceux des peuples du Nord dans les provinces romaines, aient commencé par un partage de terres, c'est ce qui est assez naturel en soi, et ce que nous atteste l'histoire, qui d'ailleurs, nous donnant fort peu de lumières sur les temps plus reculés, ne nous permet pas d'aller au-delà des conjectures et des vraisemblances sur la formation des premières sociétés politiques. Ce partage, constaté dans les temps postérieurs, ne fut pas même égal entre tous : on y voit déja des différences et des distinctions proportionnées à l'état des personnes, et l'on sait assez ce que devint en très peu de temps cette première égalité distributive, quelle qu'elle fût ; et le bon sens le plus commun nous apprend ce qu'elle devait devenir, puisqu'il suffit de songer à la différence

des facultés individuelles, et à la multitude des accidents physiques, pour comprendre que l'égalité d'aujourd'hui ne sera pas celle de demain, et que, si l'on prétend la maintenir, les arrangement iront à l'infini comme les difficultés. Aussi jamais personne n'y a pensé : le partage, qui n'a jamais été possible et raisonnable que dans une société nouvellement formée, n'a jamais été non plus que le premier titre de propriété personnelle pour la suite des temps, avec toutes les chances éventuelles d'accroissement ou de diminution, qui dépendent de la nature des hommes et des choses; et de là, en tout temps et en tout lieu, l'inégalité inévitable et nécessaire. Mais, dans l'état actuel du monde, et au milieu de la civilisation universelle fondée sur cette propriété et cette inégalité, qui sont deux lois de la nature, venir nous parler sérieusement de partage! Il faudrait un volume pour détailler ce que le mot seul contient d'extravagances et d'iniquités. Dieu me garde d'en faire seulement la première page! Ce serait à la fois se défier injurieusement et de la raison de l'homme et de la providence de Dieu. Ce n'est plus là le cas de raisonner. Dès qu'un homme imagine de dire à un autre homme, « Tu « as des terres et de l'argent, et je n'ai ni l'un ni « l'autre; donc il faut que tu partages avec *moi*», ce n'est pas là un argument de philosophie, c'est le compliment d'un voleur de grand chemin; et la réponse, c'est le pistolet ou le gibet.

Je dois pourtant dire un mot de Sparte et de

Lycurgue, qui de nos jours ont été pour l'ignorance le texte de tant de sottises. C'est, il est vrai, le seul état qui ait subsisté sur le principe d'une sorte d'égalité dans les possessions territoriales, et même d'une sorte de communauté dans l'usage des produits. Mais cet exemple unique est de nature à prouver beaucoup plus contre ceux qui en abusent que contre nous. D'abord c'est une exception, et argumenter d'une exception est déraisonnable en soi; mais de plus, quelle exception, et comme elle est, dans le détail, accablante pour nos adversaires! Qu'était-ce que la très petite république de Sparte, qui ne compta jamais plus de dix mille cytoyens? tout le reste était sujet ou esclave. Qu'était-ce que Sparte avec sa monnaie de fer, ses mœurs féroces, et ses repas en commun? Une communauté guerrière, une espèce de couvent militaire, un séminaire de soldats. Et à quel prix a-t-elle pu subsister? En outrageant toutes les lois de la nature dans des milliers d'Ilotes, plus esclaves que tous les esclaves du monde, et chargés de veiller pour les Spartiates à tous leurs moyens de subsistance, jusqu'à ce que la multitude des Ilotes alarmant le petit troupeau spartiate, on prît tout uniment le parti de se défaire de l'excédant, comme on tue des bestiaux malades. Une constitution fondée sur une pareille monstruosité est-elle un modèle politique? N'est-il pas démontré qu'il n'y avait point de Spartiates s'il n'y avait pas eu des Ilotes? Et en voyant les

Ilotes, je ne saurais estimer le gouvernement spartiate : c'est un phénomène, et non pas un exemple. J'admire les qualités guerrières et patriotiques dans les individus : et leur héroïsme m'étonne comme tout ce qui est hors de la mesure commune ; mais je ne saurais approuver ce qui contredit la nature. Cependant le droit de propriété était reconnu à Sparte ; la communauté se bornait à ce qui était destiné pour les repas communs, dont il n'était pas rare de se dispenser ; et ce qui prouve la propriété, c'est qu'on y connaissait le vol et qu'il y était puni. Il y avait donc, comme partout, le *cuique suum*, que l'auteur du *Code* veut abolir entièrement dans les plus grands et les plus riches états, quand il existait même à Sparte. Au reste, les institutions de Lycurgue ne pouvaient être et ne furent pas long-temps en vigueur : bientôt elles furent affaiblies et éludées de toute manière, et la mémoire même en devint si odieuse, qu'un roi de Sparte fut mis à mort pour avoir voulu les faire revivre.

L'effet moral le plus sensible des lois de Lycurgue fut d'étouffer pendant long-temps la cupidité, mais en la remplaçant par toutes les passions orgueilleuses et tyranniques ; et quand les Lacédémoniens, après avoir été vaincus successivement par les Thébains, les Macédoniens, les Achéens, succombèrent sous les armes romaines, ils avaient tout perdu depuis longtemps, même leur supériorité militaire, et c'était

l'Achéen Philopémen qui avait été le dernier héros de la Grèce.

L'auteur du *Code*, qui ne pouvait trouver nulle part sa *communauté de biens*, pas même à Sparte, a recours (qui le croirait ?) à l'exemple des Chrétiens des premiers siècles, dont il fait l'éloge le plus magnifique et le mieux mérité, et il intitule ainsi le paragraphe où il retrace ce premier âge du christianisme : « L'esprit du christianisme rapprochait « les hommes des lois de la nature. » Oui, en les perfectionnant par la loi révélée ; c'est ce qu'ajouterait un Chrétien instruit de sa religion, et ce qu'il ne faut pas demander à un de nos *philosophes*. Mais n'est-ce pas assez qu'il s'en trouve un qui donne un démenti si formel à tous ses confrères, sur cette assertion tant répétée, que le christianisme était contraire à la nature humaine ? Avons-nous assez souvent le plaisir de voir nos adversaires soutenir le pour et le contre, et n'être pas plus d'accord entre eux que chacun d'eux avec lui-même ! Voyons donc ce que dit celui-ci, dont les louanges ont besoin de quelques commentaires, parce qu'elles sont données beaucoup moins à la vérité qu'à l'intérêt momentané de son opinion, le premier de tous, ou plutôt le seul, comme vous savez, pour toute l'école des sophistes.

« Les premiers chrétiens opposaient pour toute « défense, à leurs persécuteurs, cette maxime : « ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez « pas qu'on vous fît. *Faible négative*, dont ils

« n'avaient pas besoin entre eux ni envers leurs « plus cruels ennemis ; ils étaient trop éloignés « de toute violence. »

Cette *négative* n'est pas *faible ;* c'est un excellent axiome de morale naturelle que celui qui contient la prohibition de tout ce qui peut léser le prochain, fondée sur le rapport de la justice avec notre propre intérêt. La raison humaine pouvait d'elle-même aller jusqu'à ce précepte ; elle pouvait même comprendre qu'il était aussi de notre intérêt de faire du bien, afin que l'on nous en fît ; mais elle n'avait pas été jusqu'à en faire un commandement ; et comme de nos jours on a poussé l'ignorance ou l'impudence jusqu'à reprocher à notre religion cette *faible négative*, suivant les termes de Diderot ; comme on s'en est servi pour affirmer qu'elle ne faisait que défendre le mal sans prescrire le bien, il est bon de confondre, en passant, les ignorants et les impudents, et de leur apprendre les faits. La maxime qu'ils citent n'est point de l'Évangile ; et quoique très bonne, comme je l'ai dit, elle est de la morale païenne, en cela conforme, comme en bien d'autres points, aux principes de justice universelle que Dieu a mis dans le cœur de tous les hommes, non-seulement pour les guider dans cette vie, mais pour les juger dans l'autre. La loi de grace, apportée par un Dieu sauveur pour relever notre nature déchue, devait aller plus loin et prescrire davantage, parce qu'elle promettait de nouveaux secours. Aussi

est-ce Jésus-Christ lui-même qui dit en propres termes : *Faites à autrui tout ce que vous voudriez qu'on vous fît* (1); et cette parole n'est pas de conseil, elle est de précepte ; et si bien de précepte, que Jésus-Christ ajoute : *Car c'est la loi et les prophètes* (2). Aussi est-ce tout simplement le résultat de cette loi de charité qui remplit tout l'Évangile et tous les livres du Nouveau-Testament, au point que les détracteurs de ces livres saints leur ont reproché d'exiger de l'homme une perfection qui est au-dessus de lui, en même temps qu'ils prétendaient que le christianisme avilissait l'espèce humaine et dégradait la raison. Ces contradictions paraissent inconcevables : elles n'en sont pas moins réelles ni moins nombreuses ; et quoique je les aie rassemblées dans un ouvrage particulier (3), je ne crois pas inutile de les noter ailleurs quand je les rencontre. Continuons le paragraphe.

« Quelques uns de leurs principaux dogmes « leur faisaient sentir l'*égalité naturelle de tous* « *les hommes*. » (DID.) Oui, devant Dieu seulement, dans la fraternité en Jésus-Christ ; dans l'ordre de la charité, qui est tout spirituel. Mais dans l'ordre temporel, dans l'état civil et politique !... Il faut toute l'effronterie *philosophique*

(1) *Omnia ergo quæcumque vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis.* Sermon sur la montagne. *S. Mathieu*, chap. VII, vers 12.

(2) *Hæc est enim lex et prophetæ.*

(3) L'*Apologie*.

et révolutionnaire pour avoir osé appeler au secours de leur extravagante et abominable *égalité* nos livres saints, qui en sont la condamnation la plus expresse, qui consacrent partout les *puissances ordonnées de Dieu*, qui font partout de la plus respectueuse obéissance une loi sacrée pour les peuples, et de la subordination sociale dans tous ses degrés, un devoir, non pas seulement de convenance, d'intérêt, de crainte, mais de conscience.

« Ils ôtaient au maître toute la rigueur de son « autorité. » Oui, par la charité seule, et non pas au détriment de l'autorité même. « Ils adoucis- « saient l'esclavage. » Le christianisme, dès qu'il a régné, a fait plus; et Diderot aurait pu ajouter avec Montesquieu, ce qui est au vu et au su de tout le monde, que c'est le christianisme seul qui a fait disparaître, dans une partie du globe, cette coutume barbare de l'esclavage, commune à toutes les nations de l'univers.

« Ils rendaient la soumission *volontaire*. » Oui, à raison de l'autorité divine, source de toute autorité légitime; et cette loi étant fondée sur l'amour de Dieu, l'amour rendait *volontaire* dans le cœur ce qui était de droit dans la société; et cette perfection, dont ailleurs on ne trouve ni la trace ni l'idée, ne pouvait appartenir qu'à une loi divine, la seule qui puisse commander l'amour, parce que son auteur peut seul agir sur le cœur humain.

« Leurs précepteurs, *ne permettant qu'un usage*

« *passager des biens de cette vie*, recommandaient « aux riches de se détacher de leurs possessions « et de les répandre dans le sein des pauvres. »

Il n'est pas étonnant qu'un *philosophe* entende mal l'esprit de la religion, même quand il veut la louer. Ici il y a une phrase qui n'a pas de sens. Il n'y a point de loi qui puisse *permettre* autre chose *qu'un usage passager des biens d'une vie passagère*. L'auteur devait dire qu'en considération de cet *usage* nécessairement *passager*, la loi des Chrétiens leur prescrivait de ne point s'attacher à ce qui passe si vite, de s'en *détacher* de cœur par avance, puisqu'il fallait s'en séparer un jour. Cela est souverainement raisonnable; aussi n'est-ce pas ce que le sophiste y a vu.

« La douceur, la modération, une humble « modestie, ne leur étaient pas moins fortement « enjoints envers tous les hommes. Ces vrais « humains.... » Pour cette fois l'expression est heureuse et juste, quoique sous la plume d'un *philosophe*, et il est très vrai que le christianisme est la plus sublime perfection de l'*humanité*, comme le *philosophisme* en est la plus honteuse dépravation. « Ces vrais humains étaient « encouragés à remplir ces devoirs par des pro- « messes de récompenses infinies. » C'est qu'il ne faut pas moins que l'infini pour balancer le présent par l'avenir, et pas moins que les *promesses* d'un Dieu pour y faire croire. « Des menaces ter- « ribles les empêchaient de s'en écarter. » Oui; mais la crainte des menaces n'aurait pas suffi

saus l'amour des *promesses*. Il n'y a que le Chrétien qui ait jamais su que l'Être souverainement bon ne veut pas seulement être craint, mais qu'il veut être aimé parce qu'il doit l'être! et si le Chrétien l'a su, c'est de Dieu même, car jamais l'homme n'a eu de lui-même une si haute pensée. « Aussi, pendant ces premiers temps, les « sectateurs de cette belle morale l'observaient-ils « avec la plus scrupuleuse exactitude. » *Ces premiers temps* ont duré près de quatre siècles; et même après l'affaiblissement de l'esprit de religion, affaiblissement prédit par son fondateur lui-même, quelle prodigieuse multitude de saints l'ont conservé jusqu'à nous dans toute sa pureté! Que l'on cherche ailleurs quelque chose de semblable à cette seule perfection de quatre siècles, avouée par nos ennemis mêmes. « Leurs repas « communs dans lesquels les riches pourvoyaient « abondamment aux nécessités du pauvre, avec « lesquels ils s'asseyaient à la même table; des « sommes immenses mises en dépôt entre les « mains des pasteurs : toute cette conduite ten« dait visiblement à rappeler chez les hommes les « vraies lois de la nature. Ainsi le christianisme, « à ne le cousidérer que comme institution hu« maine, était la plus parfaite. »

Dès qu'on suppose le christianisme une *institution humaine*, il est tout simple qu'il n'y ait plus de justesse ni dans les termes ni dans les conséquences. La religion (car le christianisme est seul digne de ce nom dans le sens absolu et

complet), la religion est une institution divine, applicable, et la plus heureusement applicable à toutes les institutions politiques qui rentrent dans le plan de la Providence : voilà la vérité. L'auteur du *Code*, qui voulait fort mal à propos s'autoriser du christianisme des premiers siècles pour appuyer son absurde chimère de la *communauté des biens*, n'a oublié qu'un fait capital qui fait tomber toutes ses inductions; c'est que, jusqu'à Constantin, les Chrétiens n'étaient, sous aucun rapport quelconque, un corps politique. Les lois de l'Évangile les dirigeaient comme Chrétiens; mais, comme citoyens, ils observaient, à la religion près, toutes les lois de l'État; ils remplissaient toutes les fonctions publiques, à la cour, dans les armées, dans les magistratures, dans le commerce, etc. Jamais la *communauté de biens*, même dans ce temps, ne fut chez eux autre chose qu'une pratique de charité, dans laquelle il n'entrait nulle dérogation au droit de propriété. L'auteur le reconnaît lui-même sans y penser, en distinguant dans son texte *les pauvres et les riches;* et assurément, sans propriété, l'on n'aurait connu ni *riches* ni *pauvres*. L'Évangile aussi, dans lequel il n'y a pas une parole inutile, et dont le divin Auteur ne voulait pas qu'on entendît autrement que dans le sens de la charité ces mots, dont on a voulu abuser : *Erant illis omnia communia, tout était commun entre eux;* l'Évangile, pour nous apprendre que cette *communauté* était parfaitement volontaire, fait

dire par saint Pierre à ce malheureux Anani dont Dieu punit la fraude hypocrite : « Pourqu « mentez-vous à Dieu ? N'étiez-vous pas le maîtr « de garder votre bien ? » Cela est positif, et tou les faits connus viennent à l'appui pour expli quer le précepte et les conseils, et distingue l'un de l'autre. La charité envers les pauvres l'obligation de leur faire part de son superflu de soulager la misère par tous les moyens qui sont en notre pouvoir, tout cela est de précepte. Renoncer à tout, donner tout aux pauvres pour suivre Jésus-Christ, est une voie de perfection, un conseil, et c'est pour cela que Jésus-Christ dit *qu'il y a plusieurs demeures dans la maison de son père*. L'expropriation en réalité est un sacrifice qui plaît à Dieu, mais qu'il ne commande pas : ce qu'il commande, c'est l'expropriation du cœur, sans laquelle on ne saurait lui plaire, parce que sans cela on ne saurait l'aimer ; et l'amour est de précepte. Il nous est donc prescrit d'user des biens de ce monde *comme n'en usant pas*, *quasi non utentes*, dit l'Apôtre ; il nous est défendu de les aimer, parce que nous ne devons aimer que Dieu, et le prochain en vue de Dieu ; mais il nous est très permis d'user de ces biens en vue de Dieu et du prochain ; et c'est ainsi que la loi de grace sanctifie tout, et qu'il y a des Chrétiens et des saints dans toutes les conditions : il y a plus (et cette dernière observation est péremptoire contre le ridicule fantôme de la *communauté des biens*, et contre les con-

équences abusives qu'on a voulu tirer du renoncement évangélique); il entre essentiellement dans le plan de la Providence qu'il y ait des pauvres et des riches; et Dieu même, dont toutes les paroles sont vérité, a dit : *Vous aurez toujours des pauvres parmi vous. Semper pauperes habebitis vobiscum.* Cette diversité de conditions est d'abord de l'ordre temporel par la nature même des hommes et des choses, et il n'y a que des sophistes, dont toutes les paroles ne sont que mensonge, qui aient pu imaginer un état social où il n'y eût pas de pauvres, et donner le nom de philanthropie à ce rêve de la folie et de la vanité. Mais ensuite cette même diversité de conditions est évidemment dans les desseins de la sagesse divine, qui attache tant de prix au grand précepte de la charité. Et que deviendrait cette charité, s'il n'y avait ni pauvres ni riches? Dieu aurait donc fait un commandement si gratuit, que l'observance n'en pourrait avoir lieu dans un état de choses que nos prétendus sages nous donnent comme le meilleur possible. Heureusement, leur optimisme n'est qu'une sottise; et, sans vouloir épuiser ici un objet important que je traite ailleurs, je me borne à conclure qu'il doit y avoir et qu'il y aura toujours des pauvres, selon la parole de Dieu, parce que la pauvreté est un sujet de mérite pour celui qui la souffre patiemment, comme pour celui qui la soulage, et qu'il est digne d'un Dieu qui nous aime tous et qui veut le salut de

tous, de donner à tous des moyens de lui plaire.

« La nature a fait sentir aux hommes, par *la* « *parité de sentiments* et de besoins, *leur égalité* « *de conditions et de droits*, et la nécessité d'un « travail commun. » (DID.)

Il est difficile de penser et de s'énoncer plus mal. Je veux bien supposer que l'auteur n'entendait, par cette *parité*, que celle des *sentiments naturels*, qui est très bornée ; car on sait assez combien sur tout le reste la *disparité des sentiments* est étendue. Mais d'ailleurs comment se permet-on, en philosophie, de parler d'*égalité de conditions et de droits* sans restreindre, avec la plus rigoureuse précision, des termes si susceptibles d'interprétations arbitraires et fausses? C'est là d'abord, je le répète, un reproche qui pèsera éternellement sur nos sophistes. Il semble qu'ils ne se soient servis de la parole que comme d'un piége ; aussi la Providence a voulu qu'ils y tombassent eux-mêmes. *Foderunt foveam, et inciderunt in eam.* Il faut du moins articuler ici nettement ce que je me réserve de développer contre le grand champion de cette monstrueuse *égalité*, Jean-Jacques Rousseau. Les hommes sont tous *également* sujets à la mort, à l'ignorance, aux maux, aux erreurs : voilà leur seule *égalité de conditions*. Ils ont tous le même droit à se procurer le bien-être sans nuire à celui d'autrui : voilà leur seule *égalité de droits* dans l'état naturel. Ils ont tous le même droit à la protection des lois, à la garantie qu'elles assurent

à leur personne, à leur liberté coordonnée à ces mêmes lois, à leur propriété reconnue par ces mêmes lois : voilà leur seule *égalité de droits civils*. Sous tout autre rapport, l'*inégalité des conditions* est une conséquence nécessaire de l'inégalité nécessaire de leurs facultés personnelles, physiques et morales, soit dans l'état naturel, soit dans l'état social : d'où il suit que l'*égalité des droits politiques* est une extravagance, une impossibilité aussi prouvée en fait qu'en principe. Je puis en citer dès ce moment une preuve péremptoire en attendant le détail des autres, et c'est la révolution française qui me la fournit. C'est elle qui, pour la première fois, a mis en avant, sur la foi de ses maîtres les *philosophes*, le monstre de l'*égalité absolue ;* et sans rappeler tout ce qu'elle a fait pour l'établir en loi et en réalité, il suffit de savoir qu'elle-même a été forcée d'y renoncer. C'est à coup sûr ce qu'il est possible de dire de plus fort. Concevez ce qu'est un genre de démence devant lequel la révolution française a enfin reculé ! C'est le premier pas rétrograde qu'elle ait fait ; et quoiqu'elle ait affecté de retenir le mot en abjurant la chose elle a pourtant déclaré, dans son troisième essai de Constitution, que « l'égalité consiste en ce que « tous les hommes sont égaux devant la loi, soit « qu'elle protége, soit qu'elle punisse » ; et cela est vrai. C'est peut-être la seule définition raisonnable qui se trouve dans l'immense fatras de leurs rêveries politiques ; aussi est-elle d'une époque où

le besoin d'un certain degré de raison avait donné un moment de crédit à quelques hommes instruits, mais sans que cette raison s'étendît jamais jusqu'aux grands *révolutionnaires*, aux grands *patriotes* : ceux-ci n'ont jamais reculé d'un pas, et c'est ce qu'il ne faut jamais oublier.

Mais ce qu'il y a ici de faux dans l'auteur du *Code*, c'est que *la nature ait fait sentir aux hommes la nécessité d'un travail commun*. C'est tout au plus ce que, dans quelques occasions particulières, une grande nécessité instantanée peut faire apercevoir à la raison éclairée par l'intérêt. Mais en général la seule *nécessité* que la nature *fasse sentir à l'homme*, c'est celle de travailler pour lui-même, et cet instinct est même avoué par la raison. Il est bien vrai que, dans l'état de société, chacun, en travaillant pour soi, travaille aussi pour les autres, quoique sans y penser et sans chercher autre chose que son intérêt avant tout. Mais c'est là le chef-d'œuvre de l'ordre social, et ce chef-d'œuvre est primitivement celui de la Providence. Cette proposition n'est point hasardée ; elle peut et doit être portée jusqu'à l'évidence, et son importance le mérite et m'y oblige. Mon sujet m'y ramènera tout à l'heure, et vous verrez que, bien loin qu'un ordre si admirable puisse jamais naître de *la communauté de biens et de travail*, folle hypothèse d'un cerveau malade, c'est au contraire le droit de propriété, fondé sur la nature et correspondant à toutes ses affections et à tous ses

besoins, c'est lui seul qui est le principe de tous les avantages de la sociabilité, des progrès simultanés de toutes les connaissances et de toutes les jouissances de l'homme civilisé; principe aussi lumineux que fécond, qui remonte à la sagesse infinie de l'auteur des choses, et qu'on peut pardonner à Diderot l'athée de n'avoir pas mieux soupçonné, puisque le déiste Rousseau, qui d'ailleurs était un autre homme, paraît l'avoir entièrement méconnu. Mais ne quittons pas encore Diderot, qui laisse échapper ici des aveux dont il faut profiter.

« Par la diversité de forces, d'industrie, de « talents, mesurés sur les différents âges de notre « vie ou sur la conformité de nos organes, la na« ture indique nos différents emplois. » Fort bien; mais comment accorder cette *diversité* de moyens qu'il avoue, et dont il déduit lui-même celle des *emplois*, avec l'*égalité des conditions* qu'il suppose dans la nature? Je n'en vois pas la possibilité, à moins que celui qui saura tout au plus lire ne soit l'*égal* d'un magistrat; et celui qui saura tout au plus manier une arme, l'*égal* de celui qui pourra commander une armée; et celui qui saura bêcher la terre, l'*égal* de celui qui saura construire un vaisseau, etc., etc. Sophistes hypocrites et insensés, vous vous vantez de relever la nature humaine, et vous ne pouvez la contredire sans la dégrader. Vous osez parler des *droits de l'homme*, et avec votre absurde et vile *égalité* vous ne prétendez pas moins que lui

ôter le plus précieux de tous ses *droits*, un droit qui tient à la noblesse de sa raison et à l'équité de sa conscience, celui d'estimer plus ce qui vaut plus, de distinguer dans l'ordre social un homme d'un homme, comme ils sont distingués dans l'ordre de leurs facultés; d'honorer, non pas par l'insuffisant tribut d'une opinion toujours plus ou moins incertaine et contestée, mais par des témoignages authentiques et des titres durables et respectés, tout ce qui mérite en effet d'être honoré, les talents, les services, les lumières, les vertus. Vous anéantissez la justice dans les uns et l'émulation dans les autres, et vous seuls au monde étiez capables d'ignorer que cette émulation légitime, fruit d'un légitime amour de soi, n'existe plus sans cette *inégalité de conditions*, qui, avec toutes ses conséquences, est la base de l'édifice politique et l'ornement de la société, comme l'opposition apparente des éléments est en effet l'harmonie générale de l'univers. Et qu'est-ce donc que cette guerre déclarée de nos jours à cette heureuse et sage *inégalité*? Rien que le démenti le plus impudent donné à la nature humaine par des hommes qui en étaient l'opprobre. Pourquoi réclamaient-ils l'*égalité*? Parce qu'il n'y avait rien dans le monde au-dessous d'eux; et ils étaient conséquents en voulant tout exterminer, puisqu'il eût fallu qu'ils demeurassent seuls au monde pour y établir leur *égalité*, celle du crime et de la bassesse. Quelle leçon! Et l'on pourrait encore la méconnaître!

La vérité a une telle force, quelquefois même contre ses plus grands ennemis, que Diderot, dans la législation primitive, dont il reproche l'ignorance ou l'oubli à tous les fondateurs de gouvernements, consent que l'on y eût fait entrer les rangs, les dignités, les honneurs, qu'il appelle fort heureusement *les tons de l'harmonie sociale*. Mais comment se résout-il à cette concession, dont il exagère en même temps les abus? C'est qu'avec sa *communauté de biens et de travail*, il a le remède à toutes les maladies du corps politique, précisément comme le charlatan, avec son baume, défie toutes les maladies du corps humain. Cependant il juge à propos d'y joindre des leçons qui ne sont pas neuves, et qui supposent seulement qu'il suffit de prêcher la sagesse pour faire de tous les hommes autant de sages. Il nous dit donc : « Si l'on eût *établi* « que les hommes ne seraient grands et respec- « tables qu'à proportion qu'ils seraient bons, et « plus estimés qu'à proportion qu'ils auraient été « meilleurs, il n'y aurait jamais eu entre eux « d'autre émulation que celle de se rendre réci- « proquement heureux. »

C'est toujours quelque chose que d'avoir de temps en temps occasion de rire quand on a si souvent sujet de se fâcher. Je m'en rapporte au plus sérieux de nos adversaires : comment se défendre de rire d'un homme qui parle d'*établir* la sagesse en loi comme on l'établirait dans le discours? Donnons satisfaction à ce confiant

législateur; la loi est faite : « Il est *établi* que nul « homme ne sera grand et respectable qu'à pro- « portion qu'il sera bon ; que celui-là sera le plus « estimé qui sera le meilleur. » La loi est fort belle ; il n'y manque qu'un supplément que voici : « Il est établi qu'à dater de la publication de cette « loi, tous les hommes, ayant le jugement éga- « lement sain, étant tous sans passion et sans « erreur, s'accorderont à estimer ce qui est esti- « mable, à juger grand ce qui est grand, et bon « ce qui est bon. » Ajoutez encore : *Car tel est notre plaisir ;* et ce *plaisir* du moins sera fort *innocent*, mais dans le même sens que la confiance de notre *philosophe* législateur, dans le sens de l'imbécillité ; il est impossible de ne pas trancher le mot. Quand on ne suppose si gravement une telle perfection dans l'homme que pour étayer des systèmes qui ne tendent qu'à lui ôter ce qu'il a de réellement bon, quand on ne fait qu'appuyer des chimères pernicieuses sur des chimères ridicules, ce n'est pas *le rêve d'un homme de bien*, comme dans l'abbé de Saint-Pierre, qui, en demandant l'impossible, ne demandait au moins rien de mauvais ; c'est le mensonge d'un orgueil adulateur, qui ne flatte l'humanité que pour la tromper, et qui ne trompe que pour substituer l'empire de sa doctrine à celui de la nature et des lois.

L'auteur veut bien convenir que, « malgré les « sages précautions de son *système d'éducation*, « il eût toujours existé parmi les hommes *quel-*

« *ques sujets de contention et de dispute;* mais ces « *légères irrégularités* auraient été aussi *passa-* « *gères* que les causes qui les auraient produites. »

Il y a ici une singularité dont je ne crois pas qu'on trouvât un exemple ailleurs que dans les écrits de nos *philosophes.* Sur ce qu'on dit ici des *sages précautions d'un système d'éducation*, il serait naturel d'inférer que ce *système* fait partie du *Code :* point du tout, il n'y en a pas la plus légère trace, à moins que l'auteur ne regarde comme un *système d'éducation* tout le mal que vous l'avez entendu dire contre celle qui a existé partout et de tout temps; et je le croirais volontiers; car, dans l'école des sophistes, détruire se prend communément pour construire; et c'est de là que ce langage a passé chez nos *révolutionnaires.* Quant à ces *légères irrégularités* qui peuvent encore avoir lieu, et qui sont, dans son *système*, le seul inconvénient possible, si l'on s'avisait de douter d'un état de choses si parfait, il se fait fort de renverser tous les doutes par ce raisonnement, qui est pour lui une conclusion triomphante : « Je crois qu'on ne « me contestera pas que là où il n'existerait au- « cune propriété il ne pourrait exister aucune « de ses *pernicieuses* conséquences. » Oh! cela est incontestable comme cet adage si connu : *Sublatâ causâ, tollitur effectus. Otez la cause, vous ôtez l'effet.* Otez la propriété, vous ôtez ses conséquences, bonnes ou mauvaises, et l'épithète est ici de trop. Mais malgré son axiome, qui ne fait

rien à la question, l'auteur ne sort pas de sa déraison accoutumée; car d'abord (et vous verrez que cette distinction n'est rien moins qu'indifférente) tous les maux, tous les vices, tous les crimes, qu'il appelle les *conséquences de la propriété*, ne naissent point de la propriété comme cause, mais comme occasion. Ce n'est pas parce que mon bien est à moi que le brigand me l'enlève; c'est parce qu'il aime mieux que ce bien soit à lui qu'à moi. S'il me vole, ce n'est pas parce que je possède ce qu'il ne possède pas; c'est parce qu'il est injuste et méchant; et cela est si vrai, que ceux qui, étant pauvres comme lui, ne sont pas méchants comme lui (et c'est le grand nombre), ne sont pas voleurs comme lui. C'est donc la cupidité qui est la cause efficiente des délits, et non pas la propriété. J'avoue, en me prosternant devant la profonde découverte de l'auteur, que s'il n'y avait pas de propriétaires, il n'y aurait pas non plus de voleurs, comme il n'y aurait pas d'adultères, s'il n'y avait pas de mariages. J'avoue encore, pour rendre hommage à toutes les vérités de la même force, « qu'avec « le *bien commun*, *la probité* serait demeurée inal« térable », celle au moins des hommes qui en ont, comme on dit, autant qu'il en faut pour n'être pas pendus. Il ne s'agit donc plus, à présent que nous sommes d'accord avec l'auteur sur sa théorie, que de l'appliquer en pratique, c'est-à-dire, de persuader à tous ceux qui ont quelque chose que, pour qu'on ne puisse leur dis-

puter ni leur prendre rien, le meilleur parti possible, c'est que personne n'ait rien à soi. L'auteur ne doute pas que cela ne soit très facile, et je n'en suis pas surpris : *un philosophe* ne doute de rien. Mais comme il faut rendre justice à tout le monde, les disciples me paraissent ici avoir raisonné mieux que les maîtres, et les *révolutionnaires* ont été plus conséquents que les *philosophes*. Ils ont voué à l'exécration *le droit de propriété*; mais en même temps ils ont *établi* en principe qu'il y en avait *une sacrée*, *celle du peuple*, et ils ont dit : « *Les propriétés des patriotes sont inviolables* (1). » Voilà qui est clair, et *la massue du peuple* était la sanction du principe et du décret, sous la clause sous-entendue dans toute la législation *révolutionnaire*, que personne ne se défendrait; et en effet, la Providence a voulu une fois que personne ne se défendît, afin de manifester au monde toute la beauté de la *philosophie* moderne, réalisée dans la révolution française, avec des commentaires dignes de toutes deux.

Diderot continue les siens : « L'homme, exempt « des craintes de l'indigence, n'eût eu qu'un seul « objet de ses espérances, qu'un seul motif de « ses actions, *le bien commun*. »

Peut-être, si l'auteur était vivant, se ferait-on quelque peine de le tirer de son extase philanthropique; elle est si touchante! mais tous les

(1) Expressions textuelles du décret porté sur le rapport de Robespierre.

dérision ne soit rien moins que déplacé contre l'extravagance, il en est un autre qu'il faut proportionner à la hauteur des vérités qu'elle a pu un moment ébranler, et qui sont encore menacées. S'il eût été possible que la *communauté de biens et de travail* existât, même dans les premiers temps du monde, elle n'eût abouti qu'à resserrer l'espèce humaine dans les bornes les plus voisines de l'animalité; elle eût donc été en opposition directe avec cette perfectibilité sociale, qui est également dans les facultés de la créature raisonnable et dans les vues de la sagesse créatrice. Elle a voulu, cette sagesse infinie, et elle a dû vouloir que toute la beauté possible de son ouvrage rendît témoignage à sa gloire, en s'effectuant par les travaux progressifs de l'intelligence créée, et annonçât une Providence à quiconque ne refuserait pas de la reconnaître dans son œuvre. Mais qu'auraient été des hommes qui n'auraient eu pour objet et pour mobile que la subsistance commune? Qui peut douter que le plus grand nombre n'y eût mis que le moins qu'il aurait pu? Sans doute il est dans la vertu de faire beaucoup pour les autres; mais elle ne serait pas la vertu, s'il n'était du commun des hommes de ne faire beaucoup que pour soi. Aussi toute institution sociale doit être fondée sur la nature, qui est de tous, et nullement sur la vertu, qui est de quelques-uns (1). Ainsi, quand il eût fallu

(1) Comme ce principe a été celui de toutes les législations,

labourer, bâtir, chasser et lutter en tout genre contre les obstacles, les fatigues et les dangers, qui ne voit que le travail eût été généralement restreint au plus étroit nécessaire du moment, dès que personne n'eût été intéressé le moins du monde à faire plus pour avoir plus? Que serait devenue alors cette indispensable prévoyance de l'avenir, que chacun a pour soi et n'a point pour autrui? De cela seul, combien de périls et de fléaux! Qui peut ignorer, à moins de n'avoir jamais réfléchi à rien, que si l'Europe est si supérieure au reste du monde, c'est que, dans les climats situés entre les tropiques, l'homme a fait d'autant moins pour lui, que la nature avait fait davantage, et que, par ce défaut d'industrie, il est resté généralement pauvre au milieu des prodigalités du sol, tant il a besoin de l'intérêt propre et du ressort de l'émulation pour étendre l'action de ses facultés? Plus il demeure près de la nature primitive, qui n'est jamais qu'une ébauche informe, plus il est porté à ne se mouvoir que comme l'animal, pour se nourrir et se reproduire. Ainsi, quand même la famine et les au-

---

et y est entré plus ou moins, selon le progrès différent des connaissances; il est dans l'ordre que nos *législateurs philosophes, les régénérateurs du genre humain*, ne se soient pas plus souvenus de ce principe que s'il n'eût jamais existé, et qu'ils aient constamment procédé en sens inverse sous tous les rapports. (Voyez dans la cinquième partie de l'*Apologie* cette violation inouïe d'un principe si commun, rangée parmi les *phénomènes de démence.*)

tres fléaux nés de cette inévitable apathie et de cette imprévoyance naturelle n'eussent pas bientôt fait disparaître ces peuplades *philosophiquement constituées*, représentez-vous le bel univers qui en serait résulté, et comparez-le à celui que l'intérêt particulier et la propriété ont élaboré pendant les siècles. Ne vous étonnez point que l'auteur du *Code* vous dise que cet *esprit de propriété et d'intérêt particulier est naturellement indocile et paresseux*. Prenez l'inverse, et vous aurez la vérité : c'est une méthode à peu près sûre avec nos sophistes, et en ce sens au moins ils peuvent servir à quelque chose. Celui-ci vous dit que l'*intérêt est paresseux;* pourquoi? Parce que la nature et la raison lui criaient, depuis le commencement du monde, que rien n'est si actif, si ardent, si inventif que l'intérêt, et que rien n'est si souple que l'esprit de propriété. Les voilà les deux grands leviers de la grande machine du monde social, les plus puissants instruments de son activité, les inépuisables sources de sa richesse, les vrais principes de sa beauté. La voilà la vraie philosophie, celle qui s'éclaire en s'élevant vers une Providence, qui l'admire davantage à mesure qu'elle l'observe mieux, et dont je vous ai promis le développement. Que des insensés ne voient dans la propriété que les *funestes conséquences* dont elle n'est que l'occasion, qui se retrouveraient encore, sans elle, dans les passions de l'homme, et qui ne la condamnent pas plus que les transgressions ne condamnent les

lois, le bon sens répond par la voix de tous les siècles : C'est de l'esprit de propriété, c'est de l'intérêt particulier, suites naturelles de l'amour de soi, et légitimes comme lui, tant qu'ils restent dans les bornes de la conscience et de la loi; c'est de là qu'est né cet infatigable mouvement de l'industrie humaine, qui a opéré successivement tant de prodiges. Si nous en jouissons le plus souvent sans reconnaissance, c'est que nous n'en avons pas examiné l'origine; et si nous les voyons sans surprise, c'est que nous n'avons pas assez réfléchi pour savoir nous étonner. Pourquoi, depuis des siècles, chez toutes les nations civilisées, n'avez-vous qu'un pas à faire pour vous procurer sur-le-champ, avec un signe d'échange, tout ce qu'il est possible de desirer, depuis les premiers besoins de la vie jusqu'aux derniers raffinements de la délicatesse et du luxe? Pourquoi les productions du monde entier semblent-elles rassemblées dans toutes les grandes villes, sous la main de chacun de leurs habitants? Pourquoi ce qui vient des quatre parties de l'univers vous est-il présenté à chaque pas, sans que vous ayez même songé à le chercher? Tous ces hommes, qui semblent n'avoir travaillé que pour vous fournir toutes les sortes de jouissances quand par vous-même vous pourriez à peine vous procurer même le nécessaire, tous ces hommes ont-ils pensé à vous pour vous tout donner? Pas un n'y a jamais songé; ils ne savent seulement pas si vous existez; chacun d'eux n'a jamais songé qu'à

lui seul. Mais le desir de s'assurer leur propre bien-être, mais l'idée de se former une propriété capable de garantir leur subsistance et un héritage à leurs enfants, a éveillé le genre d'industrie dont ils avaient les moyens ; l'heureuse diversité que la nature y a mise en a varié les produits au point d'égaler les desirs et même les fantaisies de tous, et de ne leur laisser à craindre que la satiété; en sorte qu'en dernier résultat chacun a travaillé pour tous et tous pour chacun, sans que personne pensât à autre chose qu'à soi. Vous diriez que tous ont agi de concert, et ce concert n'a jamais été dans les hommes et ne pouvait pas y être. Ce n'est point là l'ouvrage des législateurs, c'est celui de la Providence. Cet ordre admirable, que nulle loi humaine n'a pu former ni prescrire, et qu'elle ne peut que protéger, cet ordre était uniquement dans l'intelligence suprême qui a mis dans l'homme tout ce qui devait le mener jusque-là, sans que lui-même comprît où il allait, et crût rien faire que pour lui. Cet ordre sur lequel repose le monde social, et que l'homme n'a point fait, est l'œuvre de celui qui a fait l'homme, et ceux qui peuvent le méconnaître joignent au malheur de l'aveuglement le crime de l'ingratitude.

A présent, qu'ils se récrient tant qu'ils voudront sur la mesure de mal qui se mêle à tant de biens, et qu'ils oublient que, si les biens sont un présent de Dieu, le mal est la faute de l'homme; qu'ils répètent les lieux communs de l'éloquence

et de la poésie, comme s'ils devaient jamais être admis en philosophie, et comme si la vraie philosophie n'y avait pas mille fois répondu péremptoirement. Que peut-on faire autre chose que de leur répéter aussi la réponse de la raison à ces insidieuses déclamations? La raison a dit et dira toujours : Mon unique fonction est de m'occuper sans cesse à maintenir et propager le bien, dont le principe est en Dieu, à restreindre et réparer, autant qu'il est en moi, les effets du mal, dont le principe est dans l'homme; et comme il n'est pas donné à l'homme, tout mauvais qu'il est, de détruire l'ordre en le troublant, il ne lui est pas donné non plus, tout éclairé qu'il est, de retrancher de l'ordre les abus qui en sont inséparables ici-bas. Quelle réplique à ces éternelles vérités? Il n'y en a qu'une, et l'orgueil en démence en était seul capable. C'est lui qui, sous le nom de *philosophie*, a dit de nos jours : « Non; le « bien dont vous parlez est chimérique, et le « mal seul est réel. C'est à moi de détruire ce « que vous appelez l'ordre, et je le détruirai. J'en « établirai un nouveau, qui sera le bien réel, et « alors le mal ne sera plus, ou ne sera presque « rien. » Elle l'a dit; elle l'a tant dit, qu'elle s'est fait croire, du moins parmi nous; elle s'est fait croire plus que celui qui avait fait l'ordre, et l'on a cessé de croire à l'ordre, parce qu'on ne croyait plus à son auteur, mais seulement à la *philosophie*, qui le niait; et alors l'auteur de l'ordre a dit et a dû dire : Eh bien! je vais un

moment laisser faire cette *philosophie*, et vous choisirez ensuite entre elle et moi, entre son ordre et le mien. Messieurs, vous avez vu ce qu'elle a fait; vous le voyez depuis dix années. Le bien qu'elle promettait a été l'anéantissement de tout bien, et le mal qu'elle y a substitué a été si extraordinaire, que tous les maux connus jusque-là ont paru des biens, et l'étaient réellement en comparaison des présents que nous a faits la *philosophie*. Graces soient donc rendues au ciel. Maintenant le monde en sait assez pour choisir entre Dieu et les *philosophes*.

Personne n'a employé plus qu'eux le moyen aussi facile que perfide de ces satires depuis si long-temps triviales, dont tout l'art consiste à généraliser dans les choses l'abus qui est dans les individus. Ainsi Diderot nous dit « que des institutions arbitraires prétendent fixer, pour quelques hommes seulement, *un état permanent de repos* que l'on nomme *prospérité*, *fortune*, et « laisser aux autres le travail et la peine; que ces « distinctions ont jeté les uns dans l'oisiveté et « dans la mollesse, et inspiré aux autres du dégoût et de l'aversion pour *des devoirs forcés*; « que le vice que l'on nomme *paresse*, ainsi que « nos passions fougueuses, tire son origine d'une « infinité de préjugés, enfants très-légitimes de « la mauvaise institution de nos sociétés que la « nature répudie. »

Qui se douterait que la *paresse fût l'enfant des préjugés*? Sophiste, va donc demander à l'Indien

par quel *préjugé* il répond à l'Européen qui lui offre du travail : *Je n'ai pas faim*, et reste couché sur sa natte jusqu'à ce qu'il n'ait plus rien à manger. Va demander au sauvage pourquoi il ne se meut pas davantage, à moins que le besoin ne le fasse courir à la chasse; et les plus bornés des hommes apprendront à un *philosophe* que la *paresse* n'est ni *préjugé* ni *enfant de préjugé*, mais une disposition naturelle à l'homme, à moins qu'elle ne soit combattue par la nécessité ou l'amour-propre, ces deux mobiles d'action qui animent le monde social. Il est vrai, comme tu le dis ailleurs, que « l'homme est une créature faite « pour agir, et agir utilement »; mais s'il était vrai, comme tu le prétends, qu'*il n'est devenu paresseux que par nos institutions*, comment donc serait-il arrivé que l'activité fût si étonnante, si prodigieuse dans l'ordre social, et la *paresse* si habituelle dans l'état sauvage? Il est bien évident que la société a atteint, de ton aveu, le but de la nature, et que par conséquent nos *institutions*, bien loin d'y être contraires, y sont parfaitement conformes. Ce n'est que dans la société que la *paresse*, qui dans le sauvage n'est qu'une habitude, est devenue un vice et un danger. Je ne vois là que raison et conséquence, et pas trace de *préjugé*.

Un *préjugé* est une opinion reçue sans examen, et j'en vois ici un très-déraisonnable, mais dans tes paroles et ton opinion. Je ne dis pas assez : il y en a plus d'un, et ces *préjugés* mêmes

sont grossiers et à peine concevables dans un homme qui aurait un peu réfléchi. Où as-tu pris que le travail des mains soit un mal? et c'est bien un mal à tes yeux, puisque tu te plains que *nos institutions l'aient laissé* au grand nombre. Où as-tu pris que le travail d'esprit, qui est celui du petit nombre, ne soit pas tout aussi pénible, tout aussi assujettissant, et souvent même davantage? Ces *préjugés* démentent des notions si générales et si prouvées, qu'en vérité l'on ne peut se résoudre à les réfuter : il suffirait de renvoyer à ce qu'on a dit tant de fois en prose et en vers, aux éloges qu'ont faits si souvent nos *philosophes* eux-mêmes des travaux de la campagne, de la salubrité de ces exercices, de la paix qui les accompagne, de la gaieté qui règne dans nos manufactures, dans nos ateliers, et dont les chants continuels de nos artisans sont une expression si naïve; il suffirait de citer les poètes depuis Théocrite et Horace jusqu'à La Fontaine et son *gaillard savetier*, et enfin ces vers d'un poète *philosophe*.

Ils chantent cependant; leur voix fausse et rustique
Gaîment de Pellegrin détonne un vieux cantique.
. . . .
Un Dieu qui prit pitié de la nature humaine
Mit auprès du plaisir *le travail et la peine*.
(*Voltaire*.)

Le travail et la peine (la peine, prise comme elle est ici, pour exercice du corps (1), ne sont

(1) De là cette expression usitée, *un homme de peine*, pour

donc point *un vice de nos institutions*. Ce qui est un mal, c'est la disproportion entre l'usage et la réparation des forces, entre la peine et le salaire. Ce mal est d'abord celui du petit nombre; il naît ou des erreurs du Gouvernement, ou du caractère même des individus, ou des accidents de la nature : c'est à une politique éclairée à prévenir les uns et à réparer les autres, mais seulement jusqu'où la chose est possible. L'homme sage, le bon citoyen, y travaillent utilement en joignant leurs vues aux moyens de l'administration, qui seule et absolument seule est à portée d'atténuer sans cesse un mal qui se reproduit sans cesse plus ou moins. Celui qui s'imagine qu'on peut l'extirper est un ignorant; celui qui donne au public cette illusion pour une découverte est un fou ridicule; celui qui ne s'en prend qu'aux gouvernements seuls de ce qui, avant et hors de tout gouvernement, est ou accident physique, comme la grêle, ou défaut de l'individu, comme la paresse, est un calomniateur; et s'il s'enivre de ses idées au point de provoquer avec audace le renversement du monde qui est, pour y substituer le monde qu'il a rêvé, c'est un ennemi du genre humain.

Qu'est-ce encore que cet *état permanent de repos que l'on nomme fortune*, *prospérité?* Je ne connais point *d'institutions* qui aient jamais *pré-*

---

dire un homme qui porte des fardeaux, un crocheteur, un *fort de la Halle*, etc.

tendu fixer un semblable état pour personne, et ce seraient là des paroles vides, si on en ôtait l'intention de la calomnie. Quelle que soit l'imperfection des gouvernements, il n'y en a pas un seul qui n'ait pour objet de tirer parti de l'action des individus, pas un qui *prétende* les *fixer* dans le *repos*. Le *repos* indéfini est assez volontiers le vœu des citoyens d'un état, le but qu'ils regardent au bout de leur carrière, mais n'a jamais été le vœu ni le but d'aucune institution politique. On voit bien que l'auteur veut parler des grands, des premières classes de citoyens; mais tous ont des places, des emplois, ou veulent en avoir, soit à l'armée, soit à la cour, soit dans l'administration ; c'est même un titre de considération personnelle, quand ce ne serait pas un appât pour l'ambition. Le nombre des hommes désœuvrés est très-petit, et il ne faut pas non plus appeler ainsi ceux qui ont acquis, par leurs services et par l'âge, le droit de se reposer.

Le repos du labeur est le juste salaire ;
Il est d'autant plus doux qu'il est plus acheté.
Il redonne au travail un ressort nécessaire,
Et fatigue l'oisiveté.

La plupart des gros rentiers ont des offices, et les petits mangent en paix le pain qu'ils ont laborieusement gagné. Ne dirait-on pas qu'il y a une classe d'hommes qui mettent leur orgueil ou leur bonheur à ne rien faire, et à qui nos lois ont donné ce privilége? C'est une supposition ridicule, à moins que l'auteur ne compte pour rien

tout ce qui n'est pas travail des mains. Tant pis pour lui, s'il n'a pas compris l'importance d'un autre travail, et sa nécessité première dans l'ordre social; s'il ne sait pas ce que c'est que le travail administratif, qui peut seul garantir la sécurité et les produits de tous les autres genres de travaux; s'il ignore que personne, excepté celui qui est atteint du vice de paresse, ne se plaint d'être *forcé* de s'occuper, puisque le bon sens apprend à tout le monde que la subsistance est le salaire du travail dans les uns, comme la considération sociale en est le prix dans les autres. Pour relever toutes les erreurs du passage cité, il faudrait relever tous les mots. On appelle ici *prospérité* l'indolence qu'on attribue aux grandes fortunes, comme si l'opulence industrieuse d'un grand négociant, d'un grand manufacturier et de tant d'autres, n'était pas une *prospérité* dont tout le monde est frappé; et j'ai vu ces hommes riches à millions si accablés de leurs affaires, si étrangers à tout le reste, que je les aurais plaints, si je n'avais pas vu que ce prodigieux mouvement était devenu nécessaire à leur bonheur. A voir comme nos *philosophes* parlent du monde qu'ils veulent réformer, on croirait volontiers qu'ils ne l'ont jamais vu que dans leur cabinet.

Celui-ci va toujours en avançant de plus en plus dans la déraison et l'immoralité. Jugez-en par le morceau qui suit : « La fausseté des principes « du droit naturel et du droit des gens consiste « en ce qu'ils supposent toujours une perversité

« qui n'est point dans l'homme. Le premier de « ces principes, *ne fais pas à autrui ce que tu ne* « *voudrais pas qu'on te fît*, admet comme con- « stant et ordinaire que les hommes *peuvent pen-* « *ser sérieusement à se nuire; ce qui n'arriverait* « *jamais, si les lois mêmes ne les exposaient sou-* « *vent à cette dure nécessité, et si celles de la na-* « *ture* eussent été exactement observées. »

Je crois que c'est Rousseau qui le premier a soutenu que *l'homme était né bon;* et Rousseau, trop à plaindre comme homme, et trop supérieur comme écrivain pour être réfuté par le mépris, autorisera contre lui la rigueur des démonstrations métaphysiques, et vous verrez que son erreur est aussi opposée à la philosophie qu'à la religion. Qui croirait que cette erreur eût d'autre inconvénient que de faire trop d'honneur à la nature humaine? Je ne sais pourtant s'il y en a eu une plus funeste, et je n'en suis pas surpris, car elle est directement contraire à la révélation, et l'on ne contredit pas impunément la parole divine. Pour ce qui est de Diderot, c'est bien assez de le renvoyer de nouveau à cette preuve de fait que sans doute les *philosophes* ont oubliée tous, ou voulu oublier, puisque aucun d'eux, que je sache, n'a jamais essayé de la nier; et cette preuve contre la *bonté* de l'homme, c'est que ce sont les attentats contre la loi naturelle qui ont nécessité les lois positives. Ainsi d'un côté le monde entier a dit que la méchanceté humaine avait rendu les lois nécessaires, et de

l'autre, Diderot nous dit que ce sont les lois qui ont ôté à l'homme sa *bonté* essentielle. Tout le monde croyait qu'on avait fait des lois parce qu'il y avait des méchants : point du tout; Diderot nous assure qu'il n'y a des méchants que parce qu'on a fait des lois. Des raisonneurs aussi forts que lui croiront sauver cet excès d'extravagance en nous citant, avec de grands cris, quelques lois fort mauvaises, et que personne ne justifie de ce grand vice qu'on leur reproche, d'occasioner des délits locaux qui, sans elles, n'existeraient pas; et telles sont, par exemple, les lois de la gabelle et quelques autres de la même espèce. Mais, comme on est dispensé, par le bon sens, de répondre à ceux qui argumentent de ce qui est exception, il faut les laisser crier, et je me récrierai, moi, sur l'incompréhensible ridicule d'un écrivain qui nie très sérieusement *que les hommes puissent sérieusement penser à se nuire*, sans doute parce que, quand *ils y pensent*, c'est pour rire, et qu'avant les lois il n'y avait point parmi les hommes de méchanceté *sérieuse*. Je me récrierai encore bien davantage sur ce qui est révoltant, parce que le scandale est pire que l'ineptie, sur l'horreur des conséquences renfermées dans cette *dure nécessité* d'être coupable, *imposée par les lois*. En vain l'honnête homme dira qu'il ne connaît, ni dans sa raison ni dans sa conscience, aucune *nécessité* quelconque de faire le mal, aucune *nécessité* d'être méchant; mais le méchant, le scélérat, le livre de

Diderot dans une main, et un poignard sanglant dans l'autre, dira : « Que me reprochez-vous ? « Ce sont vos lois qui m'ont imposé la *dure né-« cessité* d'être un assassin. » Et dans le système et dans les termes de notre *philosophe*, ce sera l'honnête homme qui sera inconséquent, et le scélérat qui raisonnera juste.

Le scélérat, si vous le poussez, sera encore plus fort, plus inexpugnable avec l'axiome suivant ; il invoquera la nature qui l'a fait *libre*, et définissant *la liberté* avec Diderot, il dira : « La « véritable liberté politique consiste *à jouir*, « *sans obstacles et sans crainte, de tout ce qui peut* « *satisfaire ses appétits naturels, et par conséquent* « *légitimes.* » Il n'y a là ni équivoque ni restriction, cela est d'une clarté à la portée de tout le monde, et vous ne pourrez pas nier au brigand qui viendra forcer devant vous votre coffre-fort, enlever votre argenterie et violer votre femme ou votre fille, que l'amour de l'argent et des femmes ne soient des *appétits naturels*, *et par conséquent* très *légitimes.* On le conduira au supplice, je le sais, dès que la maréchaussée se sera saisie de lui ; mais il dira qu'il ne lui manque, pour avoir toujours raison, que d'être toujours le plus fort. Et que ferez-vous du *philosophe* qui lui a si bien appris à n'avoir tort que contre la maréchaussée ?

Et cet homme insulte à Montesquieu ! Il se moque de cet *honneur* des monarchies et de cette *vertu* des républiques : et dans quel sens

ose-t-il s'en moquer ? Écoutez son exclamation : il l'adresse à Dieu. « Quels supports, grand Dieu ! « qui portent plus ou moins sur la propriété et « l'intérêt, les plus ruineux de tous les fonde- « ments ! » Il en connaît de meilleurs, lui, et vous le savez : « Pour que tout soit le mieux possible, « il faut que personne n'ait rien à soi : pour que « chacun travaille mieux pour les autres, il faut « que personne ne travaille pour soi-même. » C'est là qu'est contenue toute félicité : c'est là qu'est toute la sagesse des gouvernements, digne de celle du législateur. Avec cette base de tout bien, peu lui importe d'ailleurs que la constitution soit monarchique, aristocratique ou démocratique, *pourvu que la propriété ne s'y introduise point, car ce seul accident peut tout perdre.* Ce sont ses termes, et pour nous rassurer, il nous avertit que son système de *communauté* offre par lui-même tous les moyens de prévenir le retour de la propriété, *et dès-lors*, ajoute-t-il, *la monarchie même ne dégénérera jamais.* Cette tolérance pour la monarchie est le seul article du livre qui ne soit pas *révolutionnaire.* Il n'y manque rien, excepté la *haine à la royauté*, et c'est dommage ; car d'ailleurs l'auteur est bien *à la hauteur*, il est *au pas*, et vous êtes, Messieurs, bien convaincus, je pense, que tout ce que vous avez vu *en révolution* est ici *en philosophie.* Il y a même un point où il va plus loin que Robespierre ; car celui-ci s'avisa un jour, je ne sais pourquoi, de proclamer dans sa *République l'Être suprême ;*

et l'auteur du *Code* veut seulement que, « si un « enfant vient à *entendre parler de Dieu*, et de- « mande ce que c'est, on lui réponde que *c'est la* « *cause première et bienfaisante* », et qu'on n'en parle plus. Vous voyez que, de cela même que Dieu est *bienfaisant*, de cela même qu'il est *cause première* l'auteur conclut qu'on ne lui doit ni hommage, ni culte, ni prière, ni reconnaissance; car dans le plan de sa législation positive, qui est assez étendu, il n'est pas plus question de culte que si jamais on n'avait *entendu parler de Dieu ;* et cette logique inverse est encore bien parfaitement *révolutionnaire*. Ce qui ne l'est pas moins, ce qui même l'est éminemment, c'est cette *formule de tout commandement public*, prescrite par le législateur Diderot : *La raison veut, la raison ordonne*. N'êtes-vous pas là au centre de la sublime révolution française? N'êtes-vous pas au milieu des cinquante mille *temples de la Raison*, si fièrement relevés au moment même où je parle (1)? Les rapports sont évidents. Il est tout simple qu'un *philosophe*, renonçant à être homme, devienne infaillible, et *commande* à tous les hommes au nom de *la raison*, comme il est tout simple que *la raison révo-*

(1) Depuis *fructidor*, toutes les assemblées de communes, dans les départements, étaient indiquées dans l'Église du lieu, toujours avec la dénomination légale de *temple de la Raison*. C'est à Paris seulement que, pour plus de variété, ils avaient donné à leurs *temples* les titres de leurs *fêtes républicaines*.

lutionnaire détruise tout ce qu'avait consacré la raison humaine, et que, dans la France *révolutionnée*, on lise en grosses lettres *liberté*, *égalité*, à la tête d'actes dont le despotisme aurait horreur.

Enfin il fallait, pour couronner l'œuvre et pour qu'il ne manquât rien aux leçons que la Providence voulait donner au monde, ni à l'opinion qu'il doit avoir à jamais de la *philosophie* qui a régné dans notre siècle, il fallait que nos brigands républicains s'en emparassent de manière qu'elle ne fût pas seulement *une doctrine armée*, qui ne se soutient que par la force, mais qu'elle fût méthodiquement discutée entre les scélérats eux-mêmes, avec toutes les formes et toute la gravité des controverses politiques, afin qu'il ne fût pas possible de douter qu'en partant des principes de nos *philosophes*, tous les crimes n'en devinssent les conséquences rigoureuses et incontestables. C'est ce qui a eu lieu, il n'y a pas long-temps, devant toute la France, d'abord dans les écrits de deux fameux patriotes (1), et ensuite devant une *cour nationale* (2). Tous deux, pleins du même esprit et d'une même estime l'un pour l'autre, ont aussi la même admiration pour *la doctrine du bonheur commun* (c'est le nom qu'ils lui donnent, parce que cette dénomination est à

(1) Antonelle et Babœuf.

(2) Le tribunal nommé *haute-cour nationale*, siégeant à Vendôme, pour juger le nommé *Drouet*, maître de poste.

la fois plus noble et plus courte); ils ne diffèrent que sur la possibilité de l'établir. L'un des deux, en gémissant d'être *venu trop tard*, se permet de douter que nous soyons encore à temps de réaliser cette sublime théorie; il *craint* qu'après avoir *répandu des flots de sang pour le bonheur commun*, on n'obtienne pour tout résultat qu'un *vaste bouleversement* (1), et cette crainte le fait hésiter sur l'entreprise. Il faut entendre comme il s'explique: « Le droit de propriété est la plus « déplorable création de nos fantaisies. Je suis « convaincu que *l'état de communauté* est le seul « juste, le seul bon, le seul conforme aux purs « sentiments de la nature; que, hors de là, il ne « peut exister de sociétés paisibles et vraiment « heureuses... Le nombre est infini, de ceux qui « adoptent cette opinion, que les hommes réunis « en société ne peuvent trouver le bonheur que « dans *la communauté des biens*; c'est un des « points sur lesquels les philosophes et les poè- « tes, les cœurs sensibles et les moralistes austè- « res, les imaginations vives et les logiciens exacts, « les esprits exercés et les esprits simples, furent « et seront toujours d'accord. »

Il est difficile de porter plus loin la plénitude de la conviction, et plus difficile encore de com-

(1) Ne lui sachez pas gré de cette crainte : au moment où il écrivait en 1797, le *vaste bouleversement* était sous ses yeux. Il ne s'agissait plus que de l'entière destruction, dont le ciel a daigné nous faire grace.

prendre comment, si cette *unanimité d'opinions* existait, celui qui croit la voir partout ne croit pas possible d'effectuer un vœu sur lequel tant d'*esprits* différents *ont été et seront toujours d'accord.* Mais il ne faut pas trop presser, ni sur la vérité des faits, ni sur la justesse des raisonnements, un *philosophe révolutionnaire*, qui prend pour une *opinion* les fictions et les saillies de quelques poètes quand ils ont rêvé leur âge d'or, et les hypothèses de quelques discoureurs quand ils ont rêvé leur république. Ce qui mérite plus d'attention, c'est la conclusion de l'écrivain, toute contraire à ce qu'on pouvait attendre. « Mais nous pârumes *trop tard* au monde l'un « et l'autre (*l'orateur plébéien* qui parle ici, et « *le tribun du peuple* auquel il répond), si nous « y vînmes avec la mission de désabuser les hom« mes sur le droit de propriété. Les racines de « *cette fatale institution* sont trop profondes ; elles « tiennent à tout ; elles sont désormais inextir« pables chez les grands et vieux peuples. On ne « pourrait marcher à l'abolition effective de la « propriété et à la conquête de la communauté « des biens que par le brigandage et les horreurs « de la guerre civile, qui seraient d'abord d'af« freux moyens, uniquement propres d'ailleurs « à détruire la propriété sans nous donner *la* « *communauté.* La possibilité éventuelle du re« tour à cet ordre de choses, *si simple et si doux*, « n'est qu'une rêverie *peut-être.* »

Sans ce *peut-être*, qui laisse encore lieu au

doute, et sans cet épanchement de voeux *philanthropiques* pour cet état de choses *si simple et si doux*, je crois que toute la haute réputation de *civisme* si justement acquise à *l'orateur plébéien* ne l'aurait pas garanti de la terrible appellation de *modéré*, la plus mortelle de toutes en *révolution*. Mais *le tribun*, qui avait besoin de lui, ménage *son cher égal* (1), et se contente de l'écraser par ses raisonnements. Il faut avouer qu'il ne manque pas d'armes contre lui, et d'armes victorieuses; il lui oppose toutes les autorités que tous deux reconnaissent également, les exemples et les maximes de la révolution, et les axiomes de Rousseau, de Mably et de Diderot. Il multiplie la répétition solennelle, et en lettres majuscules, de ces paroles mémorables du législateur genevois : « Vous êtes perdus si vous ou« bliez que les fruits sont à tous, et la terre à per« sonne. » Il lui représente que la révolution a démontré possible tout ce que jusque-là on avait cru impossible ; et certainement entre deux *révolutionnaires* l'argument est concluant. Il ne reste donc plus qu'un pas à faire, et pourquoi serait-il plus difficile que tout le reste? Alors, avant d'en venir à ses *moyens*, il appelle au secours de ses principes celui qu'il nomme, dans son enthousiasme, *notre principal précurseur*, NOTRE

(1) C'est un des noms que prenait la bande de Babœuf, *la république des égaux ;* et en conséquence le tribun écrivait à ses affidés : *Mon cher égal.*

DIDEROT ; il copie les traits les plus forts de cet épouvantable tableau de l'état social, qui vient de passer sous vos yeux ; et, sûr de son triomphe, il a bientôt réduit à rien ces idées et ces expressions de brigandage et de guerre civile qui ont paru troubler le pusillanime *orateur*. « Serait-« ce bien Antonelle qui définirait le *brigandage* « à la manière du *patriciat* ? Mais, dans le sens « *où l'entendent les hommes justes et les enfants* « *de la nature*, qu'est-ce que *le brigandage* ? Ce « sont les cent mille moyens par lesquels *nos lois* « *ouvrent la porte à l'inégalité*, et *autorisent le* « *dépouillement du grand nombre par une petite* « *portion*. Tout *mouvement*, toute *opération* (1) « qui effectuerait déja, ne fût-ce que partielle-« ment, le dégorgement... (vous ne doutez pas « que le *dégorgement* ne soit aussi égorgement ; « et vous le verrez tout à l'heure) le dégorgement « de ceux qui ont trop, au profit de ceux qui « n'ont pas assez, ne serait point un *brigandage* ; « ce serait un commencement de retour à la jus-« tice et au véritable bon ordre... Diderot, que « tu te complais à citer, dit précisément que *l'es-* « *prit de propriété et d'intérêt dispose chaque in-* « *dividu à immoler à son bonheur l'espèce en-*

(1) On voit aux pièces du procès ce que veulent dire, dans l'argot révolutionnaire, ces mots *mouvement*, *opération*, et cent autres du même genre : partout massacre et pillage sans exception. Jamais *le bonheur commun* n'a eu d'autres moyens ; et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que ce *bonheur*-là ne pouvait pas avoir d'autres moyens.

« *tière;* que *la propriété est la cause générale et* « *permanente de toutes les discordes, de tous les* « *maux, de tous les crimes. Cela ne prouve-t-il* « *pas clairement* qu'en marchant à l'*égalité réelle*, « à la *communauté des biens*, il n'y a point à « craindre de *guerre civile* qui soit comparable « aux guerres d'homme à homme et de peuple à « peuple qu'entretient sans interruption notre « état présent ? »

Avouons qu'on ne peut pas raisonner plus juste, et qu'un disciple de Diderot ne pouvait pas, sans être inconséquent, se dispenser d'être de la troupe de Babœuf. Aussi a-t-il bien senti tous ses avantages, et il tourne fort bien en exclamation oratoire, en apostrophe pathétique, son argument *à fortiori*. « Eh! nature, puisqu'on « n'a pas hésité devant les guerres sans nombre, « ouvertes pour maintenir *la violation de tes lois*, « comment pourrait-on balancer devant la guerre « sainte et vénérable qui aurait pour objet leur « rétablissement ? »

Remarquez que ce misérable, qui d'ailleurs était très borné, qui a débité cent mille sottises de son cru, qui déraisonna dans son interrogatoire et dans ses défenses, et fut, sans comparaison, le plus plat et le plus sot de tous les coaccusés de Vendôme, ici pourtant, parce qu'il trouve un appui, non-seulement raisonne fort bien, mais devient même éloquent; car il y a vraiment de l'éloquence dans le rapprochement et l'opposition des deux idées principales de sa

phrase. Mais à quoi tient toute sa force ? A ces seuls mots : *Pour la violation des lois de la nature.* Ils font frémir, je l'avoue, le bon sens et l'humanité ; mais dès que vous avez admis avec Rousseau et Diderot que l'état social n'est, en effet, qu'*une violation des lois de la nature*, dès que leur abominable paradoxe est entré dans l'entendement à la suite des milliers de sophismes et de mensonges dont ils se sont fait un jeu de défigurer le tableau de la société, alors, je le répète, il ne reste plus de réplique à tous les Babœuf du monde ; et la plume du *philosophe*, qui donne ainsi raison au poignard du brigand et à la torche de l'incendiaire, est-elle autre chose elle-même qu'une torche et un poignard ?

Le tribun poursuit sa démonstration, et, toujours fort de *son* Diderot, il trouve chez lui tout ce qui peut écarter les doutes et les difficultés. « Diderot est plus consolant que toi. Il ne s'agirait, dit-il, que *de bien faire entendre* à la majorité lésée que ce nouvel ordre serait assez « parfait pour que personne ne manquât du *nécessaire*, ni de *l'utile*, ni même de *l'agréable*. »

Ici, je ne doute pas qu'on ne revienne encore à l'objection si souvent renouvelée et si souvent repoussée, que ces expressions, *faire bien entendre*, n'indiquent que des moyens de *persuasion*, de *conviction*, mots qui reviennent souvent dans l'ouvrage de Diderot comme dans les commentaires de ses deux disciples, et que cela n'a rien de commun avec les *mesures révolu-*

tionnaires. Et moi, je réponds encore et répondrai toujours, 1° que dans d'autres endroits (et on le verra bientôt) la violence est invoquée, et semble même recommandée, non-seulement dans Diderot, mais dans Raynal; qu'ils ont tout légitimé contre ce qu'ils appellent *oppression*, *tyrannie;* et il est de toute évidence que pour eux tout ce qui n'est pas ordonné à leur gré est *oppression* et *tyrannie:* leurs écrits le prouvent à toutes les pages. 2° Je redirai encore que qui veut la fin veut les moyens, et les moyens quels qu'ils soient, quand la fin porte sur ce principe très bien saisi par Babœuf et consorts, et appliqué sans cesse *en révolution*, qu'aucun mal passager n'est *comparable* à des maux permanents, surtout quand il s'agit de leur faire succéder le plus grand bien possible et pour toujours; et voilà bien toute la théorie *révolutionnaire*, qui est bien authentiquement toute *philosophique.*

Diderot avait rejeté avec autant de mépris que d'indignation tout ce que les législateurs et les gouvernements croyaient devoir opposer aux abus que la cupidité naturelle à l'homme peut faire naître dans l'ordre civil établi sur la propriété. Il avait dit que ces *contre-poids*, ces *étançons*, étaient eux-mêmes de *véritables abus;* qu'ils ne tendaient qu'à *perfectionner l'imperfection;* que ces remèdes palliatifs étaient *les causes secondes* des maux, etc. Babœuf se sert de toute cette rhétorique pour amener à résipiscence le timide *orateur*, qui veut aussi *qu'on*

arrête au moins et qu'on circonscrive les ravages du chancre invétéré et inextirpable. Le fougueux *tribun* s'écrie : *Quoi ! citoyen, des palliatifs!.....* Vous reconnaissez là, Messieurs, l'accent de l'*énergie républicaine.* Il le soutient, et continue : « Les lois populaires partielles, les *demi-moyens* « régénérateurs, les simples *adoucissements* sont « toujours sans solidité. » Or, savez-vous ce que c'est que ces *adoucissements* et ces *demi-moyens ?* C'est tout ce qu'on a fait jusqu'en 1794 : c'est vous dire tout en un seul mot, et vous ne connaîtriez pas la révolution, si vous ignoriez que l'*énergie* n'a jamais eu un autre sens. « Que le « peuple exige une *justice* entière, qu'il exprime « *majestueusement* sa volonté souveraine, qu'il « se montre dans sa toute-puissance, et, au *ton* « dont il se prononce, aux *formes* qu'il déploie, « tout cède, rien ne lui résiste, il obtient tout ce « qu'il veut et tout ce qu'il doit avoir. »

Ce n'est pas ici que j'aurais besoin d'expliquer ce que veulent dire la *justice*, la *majesté*, les *formes du peuple*, le *ton dont il se prononce. Le tribun du peuple*, parlant à l'*orateur plébéien*, était sûr d'être entendu, quoiqu'il ne voulût pas en dire davantage dans une feuille publique et signée. Mais sans même avoir recours aux pièces de son procès, on trouverait dans les placards qu'il affichait le détail de cette *majesté de formes*, et c'est pour la postérité seulement qu'il faut articuler que c'était le massacre général de tout ce qui avait une existence honnête, jusqu'à

ce qu'il ne restât dans Paris que tous les bandits et bourreaux chargés de toutes les dépouilles de toutes les victimes ; car cette *opération devant être la dernière*, elle devait aussi être complète ; et il convenait à Babœuf et aux siens d'achever le supplément au *Code de la Nature*, de manière qu'il ne manquât rien ni à l'un ni à l'autre.

SECTION VII.

Vie de Sénèque.

J'aurai peu de chose à dire dans cet ouvrage, dont j'ai tiré ailleurs (1) tout ce qui concernait Sénèque, mais qui pourtant ne doit pas être omis ici pour ce qui concerne la doctrine de Diderot, qui ne saurait être trop connue, parce qu'elle ne saurait être trop détestée. C'est partout le même fonds de perversité : il n'y a guère de différence que de l'artifice à l'audace, selon qu'il croit devoir se montrer ou se cacher plus ou moins.

« A parler *proprement*, il n'y a qu'un *devoir*, « c'est d'être heureux : il n'y a qu'une vertu, c'est « la justice. » (Did.)

C'est parler très improprement, car le bonheur est un besoin, et non pas un *devoir*. Le *devoir* dépend essentiellement de notre volonté,

(1) Voyez la partie des *Anciens*, article *Sénèque*, tome III, page 193, seconde partie.

et le bonheur n'en dépend pas. Que serait-ce qu'un *devoir* qu'il ne serait pas en nous de remplir ? C'est une absurdité. Est-ce de bonne foi qu'un homme instruit, qu'un homme d'esprit a pu être si absurde ? Non ; c'est parce que, dans la réalité, il ne reconnaissait point de devoir moral, qu'il a qualifié de *devoir* le vœu naturel du bien-être dans chaque individu, vœu qui n'est légitimé que par les moyens, précisément parce qu'il est le même dans tous. Diderot avait juré une guerre mortelle à l'*homme moral*, comme Voltaire à l'homme religieux. Je n'accuse pas légèrement ; l'ouvrage qui va passer devant nous après celui-ci (1) vous en offrira la preuve textuelle : l'auteur y a parlé plus ouvertement que partout ailleurs, parce que l'écrit ne devait paraître qu'après sa mort. C'est la première partie de son testament *philosophique*, et la seconde est dans *Jacques le Fataliste*, autre écrit posthume, et le tout a été soigneusement recueilli. Dans le dernier de ces deux ouvrages, la *fatalité* exclut toute idée de délit ; dans le premier, tout ce qui est de l'*homme naturel* étant bon, l'*homme moral* est anéanti, et anéanti expressément, dans les mêmes termes que je rapporte ici. Tel est le résumé de toute la *philosophie* de Diderot, et il n'est pas difficile à saisir ; il n'y a

(1) Cet article, qui devait former la section VIII, sous le titre d'*OEuvres posthumes de Diderot*, n'existe pas. (*Note de l'Éditeur.*)

pas lieu au reproche d'obscurité qu'on a fait si souvent à sa métaphysique : il a du moins été parfaitement clair dans son immoralité.

Comme rien n'est plus juste que d'expliquer un auteur par lui-même, et les passages particuliers par le système général, vous devez apercevoir à présent ce qu'il a voulu dire par cette seconde proposition, faite pour couvrir la première : « Il n'y a qu'une vertu : c'est la justice. » Vous comprenez que, si ces mots avaient chez lui leur acception propre, il serait impossible de concilier les deux propositions qu'il a réunies ; car, s'*il n'y a qu'un devoir*, celui d'*être heureux*, quand mon bonheur sera, comme il arrive si souvent, en concurrence avec celui d'autrui, il sera curieux de savoir comment je remplirai mon *unique devoir* en pratiquant cette unique vertu, *la justice*, qui certainement me défend de faire aucun mal à autrui, de faire mon bien aux dépens du sien, du moins selon la morale universelle. Il est impossible de se tirer de cette contradiction, à moins de dire, comme les stoïciens, que le bonheur est dans le devoir même ; et Diderot en est si loin, qu'il dit tout le contraire, puisqu'il met le devoir dans le bonheur, ce qui est précisément la proposition contradictoire de celle de Zénon. Mais tout devient très simple et très intelligible dès que *la justice* et *la vertu* consistent à remplir *le seul devoir de l'homme naturel*, *celui d'être heureux ;* et c'est le sens des paroles de Diderot, ou elles n'en ont pas.

« Il n'y a pas de science plus évidente et plus « simple que la morale pour l'ignorant; il n'y en « a pas de plus épineuse et de plus absurde pour « le savant. » (DID.) Il disait vrai, mais dans un sens bien éloigné du sien. Il voulait dire, lui, que ce qui paraît certain à *l'ignorant*, qui s'en rapporte tout bonnement à sa conscience, est tout au moins fort problématique pour *le savant*. Mais ce qui est vrai, c'est que cette conscience, le seul livre des ignorants, vaut infiniment mieux que tous les livres où les *savants* ont mis en problème ce qui est écrit dans celui-là. Ce sont eux qui l'ont obscurci et défiguré cent fois plus que ne pouvaient faire nos mauvais penchants. Ce livre, toujours ouvert pour l'homme de bien, est souvent fermé pour le méchant, qui peut encore le rouvrir. *Nos philosophes* seuls, ces *savants* dont parle Diderot, ont été bien plus loin; ils ont voulu déchirer le livre, ou tout au moins l'effacer.

« Dans Athènes, j'aurais pris la robe d'Aristote, « celle de Platon, ou endossé le froc de Dio- « gène. » (DID.)

Vous auriez pris plus aisément la robe de Platon et d'Aristote que leur génie; et vous n'eussiez jamais pris le froc de Diogène, ni habité dans son tonneau. Vous croyez qu'il ne fallait pour cela que de l'orgueil; vous vous trompez : il fallait une espèce de force, très mal entendue, il est vrai, mais qu'un *philosophe* de Paris n'a pas.

Et ce qu'il y a ici de plus plaisant, c'est qu'au

feuillet suivant, cet homme, qui sait si bien ce qu'il aurait été à Athènes, ne sait plus même ce qu'il est à Paris. Il dit en propres termes: *Moi qui n'ai pas l'honneur d'être augure ni philosophe;* et à chaque page de ce livre, et dans tous ceux où il a parlé de lui, le mot *philosophe* est le synonyme de l'auteur, est son éloge ou son apologie.

Pour nous persuader qu'il ne faut juger un ministre de Néron ni par les règles de la morale, ni par celles de la religion, il s'écrie, dans un accès de gaieté : « Il faut convenir qu'à côté d'un « Tibère, c'est un *plaisant personnage* à supposer « qu'un casuiste de Sorbonne. » (Did.)

Je conçois que dans ce poste un *philosophe de sa trempe* lui paraîtrait beaucoup moins déplacé que le sorbonniste; et c'est tant mieux pour la Sorbonne, et tant pis pour la *philosophie*.

« Il y a peut-être encore des princes dissolus et « méchants. Je voudrais bien savoir quel est celui « d'entre les ministres du Très-Haut qui oserait « leur porter des remontrances qu'ils n'auraient « point appelées..... Exigera-t-on plus du philoso- « phe païen que du prélat chrétien ? » (Did.)

Il s'agit toujours, comme vous voyez, de justifier le philosophe Sénèque d'avoir justifié le parricide de Néron, et l'on n'a pas mieux réussi à l'un qu'à l'autre. Voilà, par exemple, une parité plaisamment établie. Qu'il y ait en tout temps des princes *dissolus*, ou même *méchants*, cela est très possible; mais d'abord, depuis Charles IX et Phi-

lippe II, je crois qu'il serait difficile de trouver en Europe un souverain que l'on pût, sans une extrême injustice, rapprocher de Néron, et ce parallèle est déja fort indécent. La *dissolution* des mœurs est très condamnable, mais beaucoup moins que la barbarie sanguinaire. C'est dans le secret des tribunaux de la pénitence que *les ministres du Très-Haut* exercent leur animadversion contre les fautes particulières, et dans la chaire contre la corruption générale. Confondre ici les mauvaises mœurs avec les grands crimes, est un paralogisme impardonnable : il ne l'est pas moins de supposer si faussement que les *remontrances* de Sénèque *ne furent point appelées*, comme on n'appelle point en effet celles d'un confesseur pour prendre une maîtresse. Sénèque fut si bien *appelé* en délibération sur le parricide, qu'il ne sut autre chose que demander à Burrhus *s'il fallait en donner l'ordre aux soldats* (1) ; et c'était là, je crois, ou jamais, le moment des *remontrances*. Mais ce qu'il y a ici de plus fort en déraison, c'est qu'il ne s'agit pas d'opposer à Sénèque le silence des *ministres du Très-Haut*, qui ne l'ont jamais gardé pour de bien moindres attentats, à moins qu'ils ne fussent indignes de leur ministère ; ce qui n'entre pas dans l'hypothèse de Diderot. Il s'agit de nous persuader qu'*un prélat chrétien* se chargerait, comme le *philosophe païen*, de l'apologie

(1) *Sciscitari Burrhum an imperanda militi cædes esset?*

publique d'un grand crime public; et il n'y a rien dans tout le raisonnement de Diderot qui en donne le moindre indice. Est-ce seulement habitude de raisonner mal ? Non, c'est de plus ici l'envie de calomnier les prêtres chrétiens. Ce serait bien inutilement qu'on retracerait en leur faveur, parmi tant d'exemples de la plus héroïque fermeté, le plus mémorable de tous, la conduite de saint Ambroise à l'égard de l'empereur Théodose. Avec des adversaires tels que les nôtres, ce serait perdre le temps et les paroles; ils n'ont pas le sentiment de cette grandeur: Dieu et la religion gâtent tout aux yeux de ceux pour qui la religion n'est rien que superstition, fanatisme et hypocrisie.

Ce même écrivain, si indulgent pour celui qui plaida publiquement en faveur du plus grand des forfaits, ne vous semblera-t-il pas un peu plus que sévère envers ceux qui, dans l'oraison funèbre, dissimulent des fautes et des faiblesses qui appartiennent au tribunal de l'histoire, et non pas à la chaire évangélique ; envers les orateurs chrétiens, qui quelquefois exagèrent la louange ou affaiblissent le blâme dans ces discours de cérémonies consacrés à la mémoire des princes de la terre ? Sans doute il ne faut jamais blesser la vérité, surtout dans un ministère d'édification, et vous avez vu que je me suis permis moi-même ce reproche quand nos grands orateurs du dernier siècle m'ont paru y avoir donné lieu; ce qui heureusement est assez rare.

Mais, en avouant cette faute, pourrons-nous excuser le genre de punition que Diderot propose, ou plutôt qu'il appelle sur la tête des panégyristes complaisants avec des cris de fureur? « Si le peuple avait un peu d'ame, *il mettrait en « pièces l'orateur et le mausolée.* Voilà *la leçon*, « *la grande leçon* qui instruirait le successeur. » Vous voyez s'il y a beaucoup de différence entre les *grandes leçons* de la *philosophie* et les *grandes mesures* de la révolution.... Qu'il paraisse donc; qu'il se lève, l'impudent qui osera le nier...... J'abandonne à vos réflexions tout ce qu'il y a d'horreurs contenues dans cette phrase; et croyez-vous que ce soit la seule de ce genre? En voici d'autres. « Sénèque dit que le désespoir des « esclaves immole autant de victimes que le ca« price des rois : *je le désirerais.* Il demande si « l'esclave a sur son maître le droit de vie et de « mort; *qui peut en douter?* Puissent tous ces « malheureux, enlevés, vendus, achetés, reven« dus et condamnés au rôle de la bête de somme, « *en être un jour aussi fortement persuadés que « moi!* »

Il suffit d'être juste et humain pour condamner l'esclavage des noirs, dont on a fait depuis trois cents ans un moyen de richesse pour nos colons des deux Indes. Une politique plus sage, d'accord avec l'humanité et la religion, a fait voir que rien de ce qui est fondé sur l'injustice et l'oppression ne peut être un bien réel. L'appauvrissement et la décadence sensible de l'Espa-

gne, dont l'exemple fut la première source du mal, en est la preuve et la punition ; et la population et l'agriculture ont assez perdu dans les états d'Europe qui ont des colonies riches et étendues, pour donner de nouveaux aperçus sur la mesure qu'il convient d'apporter dans ces sortes d'établissements lointains, afin qu'ils ne nuisent pas à la mère-patrie.

Mais, quoique nous devions adorer la Providence dans tous les desseins de sa sagesse pour instruire et châtier les hommes, ceux dont elle se sert ici-bas comme instruments de sa justice n'en sont pas moins coupables ; et les plus coupables à ses yeux, ce sont ceux qu'un orgueil pervers met toujours en première ligne dans la marche des fléaux qu'elle permet. Et de qui veut-on qu'elle se serve pour le mal, qu'elle seule ne saurait faire, et dont elle seule peut tirer un bien? Sera-ce des bons, des sages? Leur partage ici-bas est de souffrir le mal et d'en gémir, même après qu'ils ont contribué, avec l'aide du ciel, à le réparer. Son glaive est donc dans la main des méchants ; quand il veut frapper, il n'a d'autre chose à faire que de les abandonner à eux-mêmes, abandon que l'excès de leur orgueil rend très légitime ; il n'a qu'à livrer les chefs à leur profond aveuglement, la horde exécutrice à toute sa férocité, et le reste à sa faiblesse naturelle, qu'il n'est pas obligé de soutenir, quand on ne sait pas même le lui demander. Cet ordre est irrépréhensible, et le mal règne. C'est alors que des hommes ac-

crédités sous le titre de *philosophes* en viennent à ce degré de délire, d'ordonner des millions de meurtres et le ravage de cent contrées pour *la cause de l'humanité;* c'est alors que les Diderot, les Pechméja (1), les Raynal, et après eux cent déclamateurs; et après eux la *Société des Amis des Noirs*, s'imaginent corriger les passions basses en armant toutes les passions furieuses, et ne se doutent même pas que le remède qu'ils prescrivent est cent fois pire que le mal; c'est alors qu'un écrivain sanguinaire, dans le calme de la réflexion et du cabinet, *desire* tranquillement que les révoltés *fassent une multitude de victimes*, sans doute parce que ce n'est pas assez de celles que peut faire *la tyrannie;* et cet écrivain ne s'aperçoit pas que son vœu, si froidement prononcé, n'est que l'accent de la rage; et bientôt il n'y a plus à en douter, car cet accent éclate: *Puissent tous ces malheureux*, etc. Insensé! suffit-il de s'indigner contre l'oppresseur pour légitimer tout dans l'opprimé? Si nous n'avions que le crime à opposer au crime, le poignard à l'injure et le massacre à l'usurpation, où en serait le monde? à ce qu'il était dans l'enfance des sociétés, au seul empire de la violence; et c'est toi qui veux nous y ramener! — Je suis l'*ami des Noirs.* — Non, tu es l'ennemi de leurs maîtres. — Je veux punir les maîtres et venger les es-

(1) Celui qui a fait le morceau de la traite des Nègres dans l'*Histoire philosophique des deux Indes.*

claves. — Tu as tort : il faut délivrer ceux-ci et éclairer ceux-là ; tu feras le bien de tous : autrement tu ne réussiras qu'à les perdre les uns par les autres. Quoi ! ces esclaves sont sous la verge, et tu leur mets le fer à la main ! C'est là tout ce que sait ta *philosophie ?* Ma raison n'aurait pas même besoin de ma religion pour m'apprendre à ne pas combattre le mal par le mal, mais à *vaincre le mal par le bien ;* et c'est ainsi que je ferai tomber la verge sans aiguiser le fer, que je ferai du maître un homme sans faire de l'esclave un assassin, que j'appellerai la justice sans déchaîner la vengeance. La vengeance ! Et n'en connais-tu pas les effets ? Ne sont-ils pas toujours plus ou moins réciproques ? Ces esclaves tueront, et ils seront tués ; ils incendieront les terres, et ils mourront de faim ; ils raviront l'or de leurs maîtres, et s'extermineront en se le disputant. N'auras-tu pas fait un bel ouvrage !..... Hélas ! il est consommé. Ton vœu sacrilége est rempli ; et si tu ne l'as pas vu, les flammes de Saint-Domingue, et ces vastes embrasements dont la lueur est venue à travers l'Océan épouvanter l'Europe, les cris de tant de *victimes*, aussi nombreuses, et plus peut-être que tu ne pouvais le *desirer*, ont pu du moins apprendre, même à tes successeurs et à tes disciples, quel bien ton *humanité* pouvait faire au *genre humain.*

Le genre humain, vous le savez, Messieurs, est l'emphatique et hypocrite refrain de tous ces écrivains qui lui ont fait tant de mal ; *et voilà*

encore Diderot qui nous demande *s'il vaut mieux avoir servi une patrie qui doit finir, que le genre humain qui durera toujours;* et il ajoute gravement que *c'est un grand problème à résoudre. Problème* de charlatan, grands mots qui ne signifient rien! S'il s'agit d'écrits, quand les tiens seront bons et utiles à ta patrie, ils le seront pour tout le monde; car les principes du bien sont partout les mêmes, ainsi que les principes du vrai; et quant au reste, tu n'es pas chargé de *servir le genre humain*, mais ta patrie, à qui tu appartiens immédiatement, et dont les droits sur toi sont les premiers. De plus, celui qui sert sa patrie par ses talents et ses vertus sert l'humanité par le meilleur de tous les moyens, le bon exemple. Mais quand on affecte d'étendre si loin de soi la sphère de ses devoirs, c'est pour n'en remplir aucun; et celui qui oppose *le genre humain* à sa patrie ne se soucie réellement ni de l'un ni de l'autre. Rhéteurs sophistes! désormais faites-nous donc grace de votre *genre humain*, il en est bien temps. Ne voyez-vous pas qu'on ne peut plus être dupe depuis qu'on en est si las? Depuis que le genre humain a eu chez vous son orateur en titre d'office (Clootz), croyez-vous pouvoir aller au-delà? La mesure est au comble, et il faut enfin que vous renonciez au *genre humain*, comme *le genre humain* renonce à vous.

Mais il était bien juste que Diderot, qui était loin d'y renoncer, donnât ses leçons aux États-Unis d'Amérique, dont l'indépendance venait

d'être reconnue dans l'honorable traité de paix conclu par Louis XVI avec l'Angleterre, vers le temps où le *philosophe* écrivait son livre; et il était juste aussi que ces leçons ne fussent autre chose que des lieux communs, dont le fond est aussi vague et aussi obscur que le ton en est pédantesque. Je n'en citerai qu'un trait, l'un des plus susceptibles de ces pernicieuses applications dont la révolution était digne de s'emparer. « Qu'ils songent que la vertu couve souvent le « germe de la tyrannie. Si un grand homme est « long-temps à la tête des affaires, il y devient « despote. » Il fallait dire : Il y peut devenir. « S'il y est peu de temps, l'administration se re- « lâche et languit dans une suite d'administra- « teurs communs. » Voilà le mal des deux côtés. Un homme de sens eût indiqué le moindre des deux ou un moyen terme. Mais le *philosophe* a dit ce que tout le monde sait, et vu ce que tout le monde peut voir : il a fait sa tâche. Ne lui en demandez pas davantage : les *révolutionnaires*, ses disciples, feront le reste ; et pour prévenir l'abus de tout pouvoir, ils ne reconnaîtront que celui du *peuple*, qui ne peut jamais être que celui de la force, et par conséquent celui du mal.

Mais voulez-vous savoir tout ce qu'il doit à Sénèque? Voici le résultat des obligations qu'il croit lui avoir après l'avoir lu : « Il me semble « que j'en vois mieux l'existence comme un point « assez insignifiant entre un néant qui a précédé « et le *terme* qui m'attend. » Si ce *terme* n'est pas

aussi le *néant*, quoi de plus absurde que d'appeler *insignifiante* la vie qui décide d'un avenir sans *terme*? Mais s'il est clair que, pour l'auteur et pour le sens de la phrase, le *terme* est ici le *néant*, quelle *philosophie* et quelle *morale*! Pourquoi la chercher dans Sénèque où elle n'est pas? Diderot n'avait obligation de son athéisme qu'à lui-même. Ailleurs il se rend plus de justice, quand il nous fait cet aveu remarquable: « J'ai dit assez d'absurdités en ma vie pour m'y « connaître » J'accorde la majeure, et je nie la conséquence. C'est comme si l'on disait: J'ai l'esprit assez faux pour avoir le jugement bon. Mais celui-là serait fort conséquent, qui dirait à Diderot: Si tu reconnais que tu t'es si souvent trompé, pourquoi donc es-tu toujours si sûr de ton fait? Si tes erreurs avouées ne te servent à rien, l'aveu n'est plus une excuse; il n'est qu'une accusation de plus. Mais aussi est-il de bonne foi? Hors le mal que Diderot avait dit autrefois de Sénèque, qu'a-t-il rétracté? Il ne s'est donc repenti que quand il avait eu raison: c'est une modestie heureuse et exemplaire.

Au reste, il ne nous laisse aucun doute sur la sienne. Les quarante dernières pages de son livre sont consacrées à son panégyrique. — Fait par lui-même? — Pas tout-à-fait, du moins à ce qu'il *proteste*. Il nous dit: « J'inclinais à laisser « la dispute où elle en était, quand je reçus les « observations suivantes. *Je proteste qu'elles ne « sont pas de moi.* » J'avoue que cet énoncé est

très plaisant, et qu'il est difficile de ne pas rire d'un homme qui vous dit sérieusement : « Je « proteste que les observations que *j'ai reçues ne* « *sont pas de moi.* » Rien ne ressemble plus à l'embarras du mensonge, et pourtant ce n'est ici que celui de l'*amour-propre ;* car je sais en effet qu'elles ne sont pas de lui. « Si je les publie, « ajoute-t-il, c'est peut-être un peu par vanité, « quoique le seul motif que *je m'avoue*, ce soit « d'opposer entre eux les différents jugements « qu'on a portés de mon essai. » Mais il n'y a rien à perdre, et si les observations sont d'une autre main, les apostilles sont bien de la sienne; et s'il y a vingt-sept paragraphes d'éloges, il y a seize commentaires de la même étendue, et où il parle en son nom, commençant toujours par ces mots : *Et j'ajouterai*, en italique comme ici. Quand on commence par lui dire qu'il est *homme de génie, grand écrivain et homme sensible*, il *ajoute* que *de ces trois qualités il n'accepte que la dernière ;* ainsi du reste. Quand on lui parle de ses connaissances (et il en avait réellement beaucoup, quoique toutes fort mal digérées), il ne veut être *qu'un moraliste passable ;* et c'est précisément ce qu'il est le moins. Il n'était pas né sans génie, ou plutôt sans imagination : c'est cette partie du génie qui est chez lui dominante, dans les idées comme dans le style. Mais l'imagination, quand elle est seule, avorte plus souvent qu'elle ne produit. Il faut qu'elle soit fécondée par le jugement, pour devenir cette force

créatrice d'où naissent les conceptions soutenues et durables. L'imagination de Diderot, trop destituée de ce jugement en tout genre, ressemblait à une lumière qui a peu d'aliment, qui jette de temps en temps des clartés vives, et vous laisse à tout moment dans les ténèbres. Toujours prêt à s'échauffer sur tout, ce qui est un moyen sûr de s'échauffer souvent à froid, il ne pouvait s'attacher à rien : de là les disparates continuelles d'un style scabreux, haché, martelé, tour-à-tour négligé et boursoufflé ; de là les fréquentes éclipses du bon sens et les bizarres saillies du délire. Incapable d'un ouvrage, jamais il n'a pu faire que des morceaux ; et c'est lui-même qu'il louait quand il réduisait le génie à de *belles lignes*. Il y en a dans tout ce qu'il a fait, plus ou moins rares, et toujours il faut les acheter beaucoup plus qu'elles ne valent.

Quant à son panégyrique, les bienséances de la modestie sont assurément les moindres de toutes celles qu'il n'a point respectées dans ses ouvrages ; mais elles sont ici violées à un excès dont je ne crois pas qu'on trouve d'exemple avant nos jours, et avant le règne de la *philosophie*. On a déja vu qu'il fallait compter parmi les exceptions en ce genre, qui ne touchent point à la morale, le privilége de la poésie, qui, en faveur de l'enthousiasme réel ou convenu, n'est point soumise aux règles ordinaires, et l'on sait de plus que ceux des poètes qui avaient le plus de droit à ce privilége sont encore ceux qui en

ont le moins usé. Nous voyons aussi que, dans les deux siècles précédents, nos poètes français ou latins, à l'exemple des Italiens et des Espagnols, et même nos savants et nos écrivains en divers genres, ne se faisaient pas scrupule de joindre à leurs ouvrages les compliments tournés en sonnets, en épigrammes, en acrostiches, que leur adressaient leurs confrères, à charge de revanche. Mais d'abord cette mode, qui tenait un peu du pédantisme attribué et pardonné à des hommes qui faisaient comme une classe à part, cessa presque entièrement dans les beaux jours de Louis XIV, quand les gens de lettres, devenus hommes du monde, et le savoir réconcilié avec la politesse, se soumirent à toutes les convenances sociales. Je ne crois pas que, depuis ce temps, on ait jamais vu un auteur imprimer son propre éloge, écrit par une main étrangère, mais anonyme, et l'enrichir de commentaires aussi longs que le texte. C'est porter l'égoïsme beaucoup plus loin qu'on ne peut le permettre ou l'excuser; et ce qui rendait cette observation nécessaire, c'est qu'il était très naturel et très conséquent qu'une *philosophie* toute d'orgueil se dispensât ouvertement en cela, comme en tout le reste, des lois de la morale et de la société.

FRAGMENTS.

Sur BOULLANGER.

BOULLANGER fut un des plus grands ennemis du christianisme, et s'en repentit amèrement à sa mort, qui fut prématurée. Il mourut à trente-cinq ans. On convient que son érudition était fort embrouillée. L'envie de trouver partout des preuves du système qu'il s'était fait de l'antiquité indéfinie du globe terrestre le portait à étudier précipitamment beaucoup de livres et de langues, et toute cette nourriture, dévorée à la hâte, devait être très-mal digérée. Les athées encyclopédistes, qui, en prenant de sa main quelques articles d'économie politique pour leur Dictionnaire, lui avaient tourné la tête d'amour-propre et d'impiété, et dont en mourant il détestait les leçons, cherchèrent à lui faire une réputation que ses ouvrages ne soutinrent pas, et se servirent de son nom, après sa mort, pour le mettre à la tête des plus scandaleuses productions. Mais Voltaire, qui ne ménageait pas toujours les athées, surtout quand ils l'ennuyaient trop, se moqua beaucoup de *l'Antiquité dévoilée* de Boullanger, qu'il appelait *l'Antiquité voilée;* et il avait raison.

Boullanger, très-mauvais physicien, prétendait

trouver dans le déluge, non-seulement la clef de toutes les fables païennes (ce qui est une exagération folle), mais la preuve physique de l'immense vétusté du globe. Des physiciens d'un ordre bien supérieur, tels, entre autres, que M. Deluc, y ont trouvé au contraire la preuve irrésistible de la vérité du récit de Moïse et de sa chronologie, et ont conclu que la Genèse ne pouvait être que divinement inspirée (1). Ce M. Deluc est si fort en géologie et si convaincant en raisonnement, qu'aucun de nos savants athées n'a essayé de lui répondre, quoiqu'il les traite fort rudement. Mais les auteurs du *Dictionnaire historique* ne s'en sont pas moins trompés en attribuant à Boullanger, sur le bruit public répandu par les philosophes, une très mauvaise brochure intitulée *le Christianisme dévoilé*. Elle n'était pas plus de lui que le *Système de la Nature* n'était de Mirabaud, le traducteur du Tasse et le secrétaire de l'Académie française, et que l'*Examen des apologistes de la religion* n'était de Fréret, quoique Fréret n'ait pas été plus religieux que Boullanger.

L'auteur de ce dernier ouvrage (l'*Examen*) est encore vivant au moment où j'écris, et c'est ce qui m'empêche de le nommer, d'autant que peu de personnes le connaissent pour auteur de ce livre (2). On sait aujourd'hui assez généralement

(1) Voyez les *Lettres géologiques* de M. Deluc.

(2) M. de La Harpe qui prétend être si bien instruit sur le

de qui est le *Système de la Nature*; mais puisque les *philosophes* eux-mêmes n'ont pas cru, même depuis la révolution, devoir rendre authentiquement cet infame livre à son auteur, je me crois obligé à la même retenue par respect pour sa famille que j'honore, et je me réjouis seulement que, malgre la révolution, l'athéisme soit encore si méprisable et si odieux dans l'opinion publique, que les athées eux-mêmes craignent de flétrir la mémoire d'un de leurs confrères en mettant son nom à son ouvrage.

Quant au *Christianisme dévoilé*, il n'y a nulle raison pour ne pas dire ce qui en est. Cette déclamation extravagante et forcenée fut rédigée par un homme assez obscur, nommé Damilaville, commis au Vingtième, ami particulier de Diderot, l'un de ses deux écouteurs en titre d'office (l'autre vit encore), et devenu l'ami de Voltaire sans autre titre que celui qui suffisait toujours auprès de lui pour dispenser de tous les autres, une haine furieuse contre la religion. On peut voir dans les lettres de Voltaire l'espèce de vénération qu'il affecte pour ce Damilaville, que nous avons tous connu pour un bavard importun et ennuyeux, sans esprit et sans instruction. Il

---

nom et sur l'existence de l'auteur de l'*Examen des apologistes de la religion chrétienne*, se trompe ici doublement. Il est de notoriété publique que ce savant ouvrage est de M. de Burigny, de l'Académie des belles-lettres, mort en 1785.

(L'ÉDITEUR.)

fit son livre en partie d'après les conversations de Diderot, et en partie sous sa dictée, dans un temps où Diderot allait presque tous les jours passer la soirée à son bureau, quai Saint-Bernard, uniquement pour avoir le plaisir de parler tout seul et d'être admiré, car il ne pouvait pas en avoir d'autre avec Damilaville; mais on sait que celui-là lui suffisait. Le dépôt des exemplaires du *Christianisme dévoilé* était chez Damilaville, qui les vendait dix écus pièce. Je ne rapporte ici que des faits dont j'ai été témoin (1). Nous appelions dans la société ce Damilaville, *et moi je vous*

---

(1) Voilà encore une de ces erreurs où M. de La Harpe n'est tombé que trop souvent dans sa *Philosophie du dix-huitième siècle*. Mais ici, comment n'a-t-il pas senti jusqu'à quel point il portait l'inconséquence en présentant *un commis assez obscur, un bavard importun et ennuyeux, sans esprit et sans instruction*, etc., comme l'auteur d'un ouvrage non moins remarquable par la bonne dialectique, que par les profondes recherches dont il est rempli! Pour le coup, le raisonnement et la réflexion lui ont manqué tout-à-fait.

Le Christianisme dévoilé est la première production philosophique de l'auteur du *Système de la Nature*, Paul Tery, baron d'Holbach. Il est d'autant moins pardonnable au professeur d'être tombé dans une si lourde méprise, qu'en lisant avec attention ces deux ouvrages, on y trouve une parfaite conformité de style et de principes, suivant la judicieuse remarque du théologien Bergier dans la préface de son *Examen du Matérialisme*.

M. Barbier, que j'ai déja cité, rapporte au sujet de la première impression du *Christianisme dévoilé*, une anecdote qui, vraie dans tous les points, prouve que M. de La Harpe n'est pas mieux informé, ni plus véridique, quand il dit, avec le

dis : nous lui avions donné ce sobriquet parce qu'il avait coutume, au milieu d'une conversation, où il n'était pas capable d'avoir une idée, de se lever tout-à-coup d'un air imposant, et de s'écrier : *Et moi je vous dis;* et il répétait, à quelques mots près, ce que venait de dire le dernier qui avait parlé. C'était le plus souvent d'Alembert dont il se faisait ainsi l'écho; mais quand il parlait d'abondance, c'était Diderot dont il récitait les phrases, qu'il avait coutume de mettre tous les jours par écrit pour les mieux retenir. Il ennuyait mortellement mademoiselle de l'Es-

ton de l'assurance, et *même comme témoin oculaire*, que *le dépôt des exemplaires était chez Damilaville, qui les vendait dix écus pièce.* « L'auteur, dit M. Barbier, en avait confié le « manuscrit à un militaire de ses amis, pour le faire imprimer « à Nancy, où les affaires de cet ami l'appelaient. Celui-ci s'ac« quitta de la commission, et l'ouvrage fut en effet imprimé « dans cette ville, par un libraire nommé Leclerc, tête chaude, « et dont l'indiscrétion fut bien près de compromettre l'auteur « du livre et l'ami à qui il en avait confié le manuscrit. Les « deux premiers exemplaires de l'imprimé furent adressés par « Voltaire à Damilaville; et c'est un fait également certain et « connu d'un grand nombre de gens de lettres, que tous les « exemplaires arrivés à Paris à cette époque y avaient été « apportés et introduits par plusieurs officiers du régiment « du Roi, alors en garnison à Nancy. Nous citerons, entre plu« sieurs autres officiers de ce régiment, M. de Villevieille, « ami de Voltaire, de Condorcet, etc. Damilaville n'en a ja« mais vendu un seul, et il a même eu beaucoup de peine à en « procurer un exemplaire au baron d'Holbach, qui l'a attendu « long-temps. »

(L'ÉDITEUR.)

pinasse, qui ne pouvait pas souffrir les pédants; mais elle le souffrait en faveur des lettres de Voltaire, qu'il apportait toutes les semaines, et qui lui servaient de passe-port, ainsi qu'à quelques autres.

Sur le Système de la Nature.

Voulez-vous savoir ce que c'est que le *Système de la Nature?* Voici ce qu'il est dans le livre qui porte ce titre.

« En s'attirant réciproquement, les molécules « primitives et insensibles dont tous les corps « sont formés deviennent sensibles, forment des « mixtes, des masses agrégatives par l'union de « matières analogues et similaires que leur es« sence rend propres à se rassembler pour former « un tout. Ces mêmes corps se dissolvent, ou leur « union est rompue lorsqu'ils éprouvent l'action « de quelque substance ennemie de cette union. « C'est ainsi que peu à peu se forment une plante, « un métal, un animal, un homme.... C'est ainsi « (pour ne jamais séparer les lois de la physique « de celles de la morale) que les hommes, attirés « par leurs besoins les uns vers les autres, for« ment des unions que l'on nomme *mariages*, « *familles*, *sociétés*, *amitiés*, *liaisons*, et que la « vertu entretient et fortifie, mais que le vice re« lâche ou dissout totalement. »

Pour tout homme un peu instruit, il n'y a pas un mot dans cet incompréhensible amphigouri qui ne soit ou une supposition gratuite, ou une

contradiction palpable. Le discours de Sganarelle sur *les concavités de l'omoplate*, *et le cœur à droite et le foie à gauche*, n'est certainement pas plus ridicule, et vaut beaucoup mieux; car le délire bouffon vaut mieux sans doute que le délire sérieux. Comment descendre à réfuter cet amas de bêtises, qu'on ose appeler *philosophie?* Que dire de cette tranquille confiance, de ce ton gravement dogmatique en débitant ces inconcevables inepties? Que dire de ces *molécules*, qui ne sont, sous un autre nom, que les *atomes crochus*, qui n'ont point fait le monde, mais dont le monde entier s'est tant moqué? Que dire du *vice* et de *la vertu*, nommés sérieusement quand il s'agit d'un *agrégat de molécules*, qui certainement, dans tout état de cause, n'est pas plus susceptible de *vice* et de *vertu* dans le tout nommé *homme*, que dans le tout nommé *plante* ou *souris;* car où serait la raison de cette différence de résultat? On voit bien que l'auteur a eu peur de révolter trop en supprimant *le vice* et *la vertu;* mais comment ne pas rire au nez d'un homme qui veut que *la vertu entretienne* un *agrégat de molécules*, ou que *le vice le dissolve?* Pour faire sentir que c'est la seule réponse que mérite ce passage, et par conséquent tout le livre, qui n'en est que le développement, faisons-nous l'effort de parler sérieusement sur un seul point. Disons à l'auteur, c'est-à-dire à tous les athées qui expliquent tout par ce grand livre : Messieurs, je vous accorde que le premier homme et la pre-

mière femme ont été faits par un *agrégat de molécules analogues et similaires*. Pourriez-vous me dire pourquoi les hommes et les femmes qui se font aujourd'hui se font constamment par un *agrégat de molécules*, qui certainement n'est pas celui qui a fait le premier homme et la première femme? car apparemment vous ne me direz pas que ce que nous appelons *faire des enfants* ait pu avoir lieu avant qu'il y eût un homme et une femme. Je propose cette petite difficulté à tous ceux qui nient la création et qui tiennent pour les *agrégats*; et je les recommande à Dieu.

A travers cette foule d'assertions et de suppositions qui, avec un appareil de mots scientifiques dénués de sens ou pris à contre-sens, se réduisent toujours, en dernier résultat, à ce seul énoncé : *Nous disons, nous répondons, nous affirmons que cela est ainsi, parce que cela est ainsi*, l'auteur essaie pourtant quelquefois des objections qui ont un air de raisonnement, et il fait voir de quelle force est son argumentation. Il veut prouver que la *faculté pensante*, que nous appelons ame, et que nous croyons immatérielle, ne peut être que *matérielle;* et voici comme il raisonne :

« Cette ame se montre encore matérielle *dans*
« *les obstacles invincibles* qu'elle éprouve de la
« part des corps. Si elle fait mouvoir mon bras
« quand rien ne s'y oppose, elle ne fera plus
« mouvoir ce bras, si on le charge d'un trop grand
« poids. Voilà *donc* une masse de matière qui

« *anéantit l'impulsion* donnée par une cause spi-
« rituelle, qui, n'ayant nulle analogie avec la
« matière, devrait ne pas trouver plus de diffi-
« culté à remuer le monde entier qu'à remuer un
« atome, et un atome que le monde entier : *d'où*
« *l'on peut conclure* qu'un tel être est une chi-
« mère, un être de *raison*. C'est néanmoins d'un
« pareil être simple, ou d'un esprit semblable,
« que l'on a fait le moteur de la nature entière. »

Si les livres n'étaient lus que par des hommes raisonnables, il suffirait de répondre à un raisonneur de cette espèce : *C'est ce qui fait que votre fille est muette.* Il n'y a pas en Europe une classe de philosophie où un pareil syllogisme ne fît rire aux éclats ; et quand on l'examine sérieusement, on est stupéfait de la complication d'ignorance et d'absurdité dont se compose cette étrange proposition. Remarquez avant tout que l'auteur, dans tout son livre, admet, comme *essentielles et nécessaires*, les propriétés de la matière et des lois du mouvement. La différence qui se trouve entre lui et nous, c'est que, frappés, comme tous les philosophes du monde entier (les athées exceptés) de l'immuable régularité des phénomènes physiques, qui sont le résultat de ces *propriétés* et de ces *lois*, et dont se forme l'*ordre* de l'univers, nous voyons *nécessairement une cause intelligente* dans des effets qui supposent *nécessairement* l'intelligence ; au lieu que l'auteur, avec tous les athées, n'y voit que la *nécessité*, c'est-à-dire qu'il explique des effets réels, inexplicables

sans une cause réelle, par une abstraction qui revient à dire : *Tout est ainsi, parce que tout doit être ainsi;* ce qui est aussi profond que le serait le raisonnement d'un sauvage qui, trouvant une montre, ne voudrait pas croire qu'elle fût l'ouvrage d'un horloger, attendu qu'il n'a aucune idée d'un horloger, et aimerait mieux dire que, si cette montre marque l'heure, c'est qu'elle existe *nécessairement de toute éternité* pour marquer l'heure. Mais enfin, de quelque manière que ce soit, ces *lois essentielles* sont du moins reconnues par l'auteur. Maintenant concevez-vous que le même homme vienne nous opposer une objection qui, réduite à la substance et à la forme du raisonnement, revient à dire : « La faculté qui pense et qui veut « est *matérielle*, s'il est vrai qu'elle ne puisse pas « changer les lois du mouvement. Or, il est vrai « qu'elle ne peut pas les changer, puisque la « *volonté* qui fait mouvoir par mon bras un « poids de cent livres ne saurait lui en faire « mouvoir un de mille : donc, etc. »

Ah ! du moins l'athéisme de Spinosa, à la faveur de l'obscurité des termes, se retranchait dans un nuage impénétrable pour échapper aux rayons de l'évidence. Mais ici la déraison est à découvert ; elle se montre dans tout son ridicule et dans toute sa turpitude. Et quelle grossière ignorance dans l'emploi des mots ! « Voilà, dit-« il, une masse de matière qui anéantit l'*impul-* « *sion* donnée par une cause spirituelle. » Et c'est un *philosophe* qui s'exprime ainsi ! Qui jamais

a prétendu que la *volonté* fût une *impulsion?* qui peut ignorer que l'*impulsion* est une force physique? Si nous disons que c'est la *volonté* qui *meut* le bras, nous disons une vérité prouvée par le sens intime qui équivaut à l'évidence, et quand nous disons qu'elle *meut*, tout le monde sait, tout le monde entend que c'est comme *cause déterminante*, et non pas comme *force motrice*. Mais quel est ce rapport si prompt et si fidèle entre cette détermination d'une faculté intellectuelle et le mouvement du lévier matériel, qui est mon bras, entre deux substances d'une nature évidemment différente? C'est, comme le disait Newton en s'inclinant, le secret de celui qui a tout fait, qui a créé la substance pensante et les nerfs qui lui obéissent. Mais ce que tout le monde comprend sans être Newton, ce qu'apprend le sens commun le plus commun, c'est que, quelle que soit la cause qui détermine mon corps à se mouvoir, ce corps ne peut, en aucun cas, être mu qu'en raison des lois du mouvement, en proportion du levier avec la masse; en un mot, suivant les lois essentielles de la nature des corps. Il appartenait à un Newton, qui savait ignorer, de reconnaître la puissance suprême dans cette action inexplicable de la pensée sur le corps; mais *prouver* que la pensée est *matérielle*, parce qu'elle ne peut pas changer les propriétés de la matière, et dire que *la matière anéantit la volonté*, parce que la *volonté* ne saurait anéantir les propriétés des corps, est tout

aussi ridicule que si l'on *prouvait* que l'intelligence de Newton était *matérielle*, parce qu'en découvrant la théorie générale du mouvement des corps célestes, il n'avait pas été le maître d'empêcher que la terre n'eût un mouvement de rotation sur son axe, et que sa révolution annuelle autour du soleil ne s'achevât dans un cercle de trois cent soixante degrés.

Que dites-vous de cette affectation continuelle de répéter que les *théologiens* ont imaginé la substance spirituelle, *l'immoralité*, *l'immatérialité*, *la divinité*, etc. ? Qui est-ce qui se serait douté que tant de philosophes anciens et modernes, de tous les pays et de tous les siècles, fussent des *théologiens ?* Je crois que Socrate et Platon seraient bien étonnés de s'entendre appeler de ce nom. Et tous les peuples *sauvages*, qui, sans même avoir aucune espèce de religion, bien loin d'avoir une *théologie*, croient tous à un *premier être*, à un *autre monde où les ames vivront*, sont-ils des *théologiens ?* A quoi donc tend ce petit artifice puéril ? C'est un *moyen philosophique*, un *mensonge officieux* pour faire croire au lecteur ignorant que l'idée de Dieu, l'idée de l'ame, ne sont pas naturelles à l'homme, même à l'homme dont la raison inculte semble différer peu de l'instinct, qu'elles ne datent pas de la plus haute antiquité connue, mais qu'elles lui viennent de la théologie chrétienne. Ainsi, n'osant pas contredire un fait trop reconnu pour être contesté, on s'exprime de manière à le déro-

ber, s'il est possible, à ceux qui l'ignorent. Quel plat charlatanisme! Il suffirait seul pour faire juger la cause de ceux qui s'en servent. Des moyens si vils n'appartiennent qu'à la cause du mensonge, qu'à des hommes qui sentent, malgré eux, le poids de la vérité qui les écrase, et sont intérieurement embarrassés et confus d'être seuls contre les nations et contre les siècles.

Les déclamations le plus souvent répétées par les marérialistes et les incrédules sont tellement dénuées de sens, que souvent il ne faut qu'une page, une phrase, un mot pour faire crouler un immense échafaudage de mensonges et d'invectives; et s'ils les répètent si souvent, c'est que, d'un côté, ils comptent sur l'ignorance et l'étourderie du plus grand nombre, et que, de l'autre, il y a des absurdités si ridicules, que les bons esprits ne daignent pas les réfuter; et ils ont tort. J'en vais donner un exemple frappant. A entendre les *philosophes*, ce sont partout les *prêtres* qui ont imaginé, pour leur intérêt, la Divinité, la religion, le culte; ce sont eux qui ont trompé le monde: il n'y a pas de lieu commun plus rebattu dans la *philosophie* moderne, et qui revienne plus souvent dans le *Système de la Nature*. Il y a pourtant une petite difficulté, c'est qu'avant d'avoir des *prêtres*, il a fallu nécessairement avoir des *dieux*; avant d'avoir des prêtres, il a fallu convenir généralement de la *nécessité* d'un culte. Il faut donc que les déclamateurs avouent que l'idée de la Divinité, et le be-

soin d'une religion ne sont pas des inventions des *prêtres*, et qu'au contraire nous n'avons des *prêtres* que parce que tous les peuples ont cru à la Divinité, et même à une religion ; et certainement cette croyance, cette volonté, ce besoin, ne pouvaient venir des prêtres qui n'existaient pas encore. Jugez maintenant du degré d'impudence ou d'ineptie que suppose une diffamation habituelle, tellement absurde et contradictoire, que, pour l'appuyer, il faut soutenir une impossibilité de principe et de fait ; il faut soutenir que l'effet a existé avant la cause, ou, en d'autres termes, que deux et deux ne font pas quatre, et qu'il fait jour à minuit : c'est tout un.

Eh ! qui, hors les athées, peut ignorer, peut nier cette vérité générale, de sens intime et d'expérience, que l'idée d'un premier être est naturelle à l'homme ? Tout le monde ne l'a pas dit si éloquemment que Cicéron ; mais tout le monde l'a dit, l'a vu, l'a senti. Les athées seront toujours seuls contre le monde entier, et ce n'est pas ce qui les embarrasse et les humilie : au contraire, ils en sont tout glorieux. Mais, s'il est beau d'être tout seul, il est honteux d'être absurde, et quel est l'athée qui osera essayer ici de se disculper de l'absurdité ? Je l'attends.

Une chose importante à remarquer dans les athées, et particulièrement dans l'auteur du *Système de la Nature*, c'est cette méthode uniforme qui paraît chez eux une précaution tacite et con-

venue, et qui consiste à paraître oublier qu'il y a eu avant eux des philosophes, des métaphysiciens, des logiciens, de grands hommes enfin, dont eux-mêmes n'oseraient pas révoquer en doute le génie et les lumières, et qui se sont donné la peine de composer des théories rigoureusement raisonnées pour convertir en démonstration la croyance générale des hommes sur l'existence d'un Dieu créateur, la spiritualité et l'immortalité de l'ame. Il y a, par exemple, un Locke, qui n'était ni *prêtre* ni *théologien*, et qui ne passe pas pour un mauvais raisonneur, dont le nom même est sans cesse, depuis cinquante ans, dans la bouche de tous nos *philosophes* modernes. Ce Locke a sur tout excellé, de l'aveu de tout le monde, par la justesse du raisonnement : c'est le plus puissant logicien qui ait existé, et ses arguments sont des corollaires de mathématiques. C'est de lui que nos *philosophes* ont appris une vérité dont ils ont, je l'avoue, étrangement abusé, que toutes nos idées nous étaient transmises par nos sens, organes intermédiaires entre les objets et la pensée. Ils ont fini par en conclure que toutes nos idées n'étaient que des *sensations*, et que nos *sens* et notre ame étaient la même chose : mais ce n'est pas la faute de Locke, s'ils ont pris un des principes de son livre pour démentir le livre entier. L'objet du livre entier, qu'il a intitulé *De l'Entendement humain*, est précisément de démontrer en rigueur que cet entendement est *esprit*, et d'une nature

essentiellement distincte de la matière. Personne n'en a donné des preuves plus frappantes et plus lumineuses ; seulement il ne veut pas affirmer, par respect pour la puissance divine, que Dieu ne puisse pas rendre la matière susceptible de pensée. Ce doute, plus religieux que philosophique (1), est la seule chose que les matérialistes aient vue dans son livre, la seule qu'ils aient louée, à peu près comme un vieux guerrier, qui, tout entier à son métier, et fort étranger aux lettres, ne connaîtrait de Voltaire que son nom et *un beau vers* :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.

Quand des professeurs d'athéisme se présentent pour détromper le monde de l'idée d'un Dieu, qui ne croirait qu'ils vont commencer du moins par détruire, autant qu'il est en eux, ces imposantes séries d'arguments, déduites par cette foule de philosophes de tous les temps et de toutes les religions, dont le concours unanime ne laisse pas à présent que d'être une sorte d'autorité ? Que l'athée rejette avec mépris toute espèce d'autorité, à la bonne heure ; je ne la

(1) C'est peut-être en effet le seul passage de Locke où l'on ne retrouve pas cette exactitude sévère d'expression et de pensée qui le caractérise ; car, au fond, ce doute n'est qu'un abus de mots ; Dieu ne peut pas changer les essences, c'est-à-dire ne peut pas faire qu'une chose ne soit pas ce qu'elle est et ce qu'il a voulu qu'elle fût ; et si la matière devenait *pensante*, elle ne serait plus matière.

donne que pour ce qu'elle est ; et je sais qu'il n'y a point d'autorité contre un bon raisonnement. Mais commencez donc par me prouver qu'ils ont mal raisonné, et alors je vous abandonne et leur autorité, et leur opinion ; osez mettre sous les yeux de vos lecteurs ces arguments qui paraissent si clairs et si justes ; montrez-y des paralogismes, des inconséquences, des contradictions, vous aurez déja fait beaucoup, et vous aurez ensuite bien plus d'avantage à y substituer votre doctrine : mais point du tout, pas un ne l'a même essayé ; je dis plus, pas un ne l'essaiera : d'où je conclus la mauvaise foi. L'on n'évite pas le combat lorsqu'on sent sa force, et s'y dérober toujours est un aveu de faiblesse et d'impuissance. Il n'y a pas moyen de dire que c'est par *mépris :* on n'aurait pas bonne grace à *mépriser* un Locke, un Fénélon, un Clarke, etc. ; nos *philosophes* eux-mêmes, nos athées, ne l'oseraient pas. Je sais bien qu'ils l'osent entre eux : on ne rougit de rien entre complices, et l'on peut hasarder beaucoup en conversation. Ce *mépris* même alors prend chez eux l'air et le ton d'une *pitié philosophique :* ils plaignent généralement ces beaux génies qui n'ont pas eu le courage de s'élever au-dessus des préjugés vulgaires, comme un fou plaignait bonnement Molière *de ne s'être pas élevé jusqu'au drame.* Mais par écrit et devant le public, on est encore forcé, quoique athés, à quelque bienséance, et surtout il serait trop hasardeux de *mépriser* ce même Locke

dont on a tant célébré le doute, que tous les apprentis incrédules qui ne l'ont jamais lu s'imaginent qu'il a été le chef des matérialistes et le père des déistes. Il y a généralement dans cette tourbe des élèves de l'incrédulité tant de légèreté et d'ignorance, que la plupart seraient fort étonnés d'apprendre que non-seulement Locke croyait en Dieu, mais qu'il croyait en Jésus-Christ, et que ses dernières paroles au lit de mort furent celles-ci : *Je meurs persuadé que je ne puis être sauvé que par les mérites de J.-C.*

C'est lui qui, en saisissant une vérité inutilement aperçue et mal exprimée par les anciens, *nihil est in intellectu quod non priùs fuerit in sensu*, il n'y a rien dans l'entendement, qui n'ait été auparavant dans les sens (1), a distingué l'objet, l'origine, la perception et le jugement, qui, bien loin de tout donner à la matière et aux sens, les a dépossédés de ce qu'on leur attribuait faussement, a enseigné ce dont personne ne doute aujourd'hui, que toutes nos sensations, la couleur, l'odeur, la saveur, le froid, le chaud, ne sont ni dans les corps qui n'en sont que l'occasion, ni dans nos sens qui n'en sont que les véhicules, mais dans la faculté pensante qui en a la perception. Dans cette savante théorie de Locke, très ingénieusement développée par notre Condillac, l'auteur du *Système de la*

(1) Cela n'est pas vrai, comme on va le voir d'après Locke : il fallait dire, *qui n'ait passé par les sens.*

Nature a pris ce qui lui convenait, sans indiquer même où il l'avait pris ; mais au lieu d'une faculté pensante, d'une ame immatérielle, chez lui c'est *le cerveau*, *l'organe intérieur*, ce que d'autres philosophes ont appelé *sensorium commune*, qui seul a toutes les perceptions. Il ne s'aperçoit pas ou ne s'embarrasse pas des conséquences de cette doctrine, qui vont l'arrêter tout court, dès qu'on l'aura fait ressouvenir que nous ne sommes encore ici qu'au commencement des facultés humaines, et qu'en supposant avec lui que les ébranlements de *l'organe intérieur* soient des *perceptions*, tout homme va rester sans action quelconque ; car il ne suffit pas de *percevoir*, il faut combiner les rapports de ces *perceptions* et en former des *jugements* dont nos actions soient la conséquence ; et c'est ici que le matérialiste ne peut plus que balbutier et déraisonner. Comment en effet concevoir que *le cerveau*, qu'une membrane, un tissu spongieux, en un mot, une particule de matière quelconque forme des *jugements ?* Le sens intime y répugne : tout homme de bonne foi doit l'avouer. Pourquoi mon cerveau *jugerait-il* plutôt que mon pied ou ma ma main ? Pourquoi tel morceau de matière serait-il capable de *raisonner* plutôt qu'un autre ? Le *tissu cellulaire* a-t-il plus de rapport avec le raisonnement et la pensée que mes nerfs, mes muscles, mes fibres, etc. ? Je conçois fort bien comment toutes les parties de mon corps sont affectées, ébranlées, modifiées par les corps étrangers

qui ont des rapports avec le mien; mais personne ne me fera jamais comprendre par quel privilége mon cerveau *raisonnerait*, quand mon oreille ne raisonne pas. C'est ici que Locke triomphe, et j'y renvoie ceux qui voudront se convaincre.

Sur Jean-Jacques Rousseau.

Dans l'ordre naturel, les hommes sont tous égaux devant Dieu, dont ils sont tous les créatures; égaux par les mêmes imperfections et les mêmes besoins, par les mêmes droits à ses bienfaits, à raison de sa souveraine bonté, qui se doit également à tout ce qui tient de lui l'être et la vie; égaux par les mêmes tributs d'hommage, de reconnaissance et d'amour que des enfants doivent à leur père.

Dans l'ordre social, qui n'est qu'une conséquence nécessaire de la nature de l'homme, créé essentiellement sociable, les hommes sont égaux entre eux, en ce sens qu'ils ont tous les mêmes droits d'être également protégés par les lois générales, expressément ou tacitement consenties par tous, pour assurer à tous la jouissance paisible de leurs avantages naturels ou acquis, de leurs propriétés légitimes, des fruits de leur industrie, en un mot, de tout ce que l'intérêt commun maintient par la force commune contre les violences particulières. Quelque forme et quelque nom qu'ait pris cet ordre social, quel que soit le gouvernement adopté pour en être la

garantie, que sa constitution soit plus ou moins monarchique, plus ou moins républicaine, ou, en d'autres termes, qu'elle se rapproche plus ou moins, suivant les convenances de territoire et de population, soit du pouvoir d'un seul, soit du pouvoir de plusieurs, soit du pouvoir du plus grand nombre; telle est, en tout état de chose, la seule *égalité* sociale et politique. Jamais il n'y en eut, et jamais il ne put y en avoir d'autre. L'histoire de tous les siècles n'offre aucune exception à ce principe, fondé sur la nature et l'expérience; et, ce qui est plus fort pour le temps où j'écris, la seule nation qui, depuis le commencement du monde, ait appris de *sa philosophie* à méconnaître cette vérité, a été forcée d'y revenir, au moins en théorie, et de consigner dans un *acte constitutionnel* (1) cette définition de *l'égalité*, comme elle s'est crue obligée de proclamer et d'afficher, à la fin du dix-huitième siècle, qu'*elle reconnaissait un Être suprême.*

Hors de là tout est nécessairement *inégalité.* Le sens commun en convenait, comme on convient d'un fait évident. La raison exercée pouvait y voir et y voyait plus ou moins une disposition admirable de la Providence pour le plus grand bien *possible.* Il appartenait à un sophiste tel que Rousseau de rechercher *les causes* de cette

(1) L'égalité consiste en ce que la loi est la même pour tous, soit qu'elle protége, soit qu'elle punisse. *Constitution de* 1795.

inégalité, et non pas pour développer celles qui se présentaient d'elles-mêmes à la réflexion, non pas pour expliquer un ordre réel et *nécessaire*, subsistant avec des abus *nécessaires*, dans un monde *nécessairement* imparfait : c'étaient là des notions trop vieilles et trop communes de la sagesse humaine rendant hommage à la sagesse divine. Rousseau n'a vu dans cette inégalité, qui est l'ordre essentiel du monde physique et moral, qu'un *désordre accidentel, ouvrage de l'homme dépravé par la société et la civilisation.*

L'éloquence facile des lieux communs, et l'enthousiasme insensé qu'elle peut inspirer au vulgaire des lecteurs, ne m'en imposent en aucune manière. Je sens comme un autre le mérite de bien écrire; mais j'en apprécie la valeur relative, subordonnée à celle des choses, au degré de difficulté, et aux effets qui en résultent. On sait assez qu'en aucun temps je n'ai partagé, à l'égard de Rousseau, le fanatisme populaire. Je savais ce qui le produisait, avant même d'avoir pensé à ce qu'il pouvait produire. Je ne craignis nullement de le heurter, lorsqu'il était dans toute son effervescence, au moment où il tirait une espèce de force religieuse du respect qu'on a toujours et qu'on doit avoir pour la tombe qui vient de s'ouvrir (1). Si elle n'ensevelit pas avec l'homme

(1) Dans un article du *Mercure*, en 1778, peu de temps après la mort de Rousseau*.

* Voyez cet article ci-après, page 325. (*Note de l'Éditeur.*)

ses erreurs et ses fautes, elle sollicite d'abord l'intérêt pour le talent qui n'est plus, et réclame les honneurs qu'on lui doit. Je ne blessai aucune de ces bienséances, que je sentais. Je rendis tout ce qui était dû à la mémoire encore récente d'un homme que je reconnaissais pour *un des plus éloquents écrivains du dix-huitième siècle;* mais j'indiquai dès-lors tous les reproches qu'on pouvait lui faire; je réduisis, comme je le devais, la folle exagération des louanges. Je montrai dès-lors les rapports, très-importants et très-décisifs, entre l'auteur et sa doctrine, entre sa vie et ses livres, entre son amour-propre et ses principes, entre ses ressentiments et ses jugements, entre son caractère et sa morale, entre ses aventures et ses romans. Tout cela n'était que sommairement résumé avec une précision sévère, qui ne manqua pas de m'attirer de la part des enthousiastes quelques libelles, dont je fus affecté alors, et dont je m'applaudis aujourd'hui. Je n'avais jamais pu goûter l'arrogance paradoxale qu'on appelait *énergie* et le charlatanisme de phrase qu'on appelait *chaleur*. En un mot, je ne pouvais voir dans ce J.-J. Rousseau, tant vanté par une certaine classe de lecteurs, et surtout par lui-même, que le plus subtil des *sophistes*, le plus éloquent des *rhéteurs* et le plus impudent des *cyniques*. Combien ce jugement, que je crois juste, et qui est, à ma connaissance, celui de tous les bons esprits, laisse-t-il de places au-dessus de Jean-Jacques, pour ceux qui ont été dans la première

classe des vrais philosophes, des orateurs et des poètes ! Mais combien ce même jugement m'a paru encore plus fondé depuis que le ciel a permis que ce funeste novateur fût si terriblement réfuté par tout le mal qu'il a fait ! Il faut détailler aujourd'hui ce que je n'avais qu'effleuré ; et je suis obligé de montrer l'homme en même temps que ses opinions : l'un sert à infirmer l'autre.

L'orgueil, et l'orgueil blessé, explique tous les travers et tous les paradoxes de Rousseau ; l'orgueil, et l'orgueil flatté, explique toute sa vogue et son influence.

Il avait vécu pauvre, et il avoue qu'*il hait naturellement les richesses.* Ce sentiment, pour être avoué, n'en est pas moins vil ; car il faut prouver ou que l'envie n'est pas vile, ou que cette haine n'est pas de l'envie. Essayez.

Il avait vécu obscur et rebuté, et il avoue qu'*il hait naturellement les grands*. Essayez de prouver que ce n'est pas une injustice odieuse et absurde de *haïr* toute une classe d'hommes dans laquelle on trouve, à l'examen, autant de mérite et de vertus que dans toute autre ; qu'il n'est pas indigne d'un homme raisonnable de confondre dans un même sentiment d'aversion toute une classe très nombreuse, à cause des torts et des vices de quelques individus. Enfin tâchez de trouver un motif réel à cette haine, si ce n'est celui-ci, que l'orgueil suggère et ne prononce pas : *Je les hais* parce qu'ils sont placés au-dessus de moi.

Il avait travaillé vingt ans dans tous les genres d'écrire, sans parvenir à se faire connaître ; et à peine commence-t-il à goûter les prémices de sa réputation, qu'il affecte d'avilir la célébrité littéraire, qu'il a cherchée par tous les moyens et qu'il n'a pu encore atteindre, par des paradoxes insensés et brillants ; et pourquoi cette contradiction ! D'abord pour se venger de la longue impuissance de ses efforts et de ses prétentions, ensuite pour paraître en quelque sorte au-dessus de la célébrité, en revanche de ce qu'il est resté si long-temps au-dessous ; enfin pour humilier, autant qu'il est en lui, ceux qui ont été célèbres plus tôt que lui, ou qui le sont encore plus que lui. *Je suis devenu auteur par mon mépris même pour cet état ;* ce sont ses propres paroles. Des sots peuvent y voir une noble élévation, un grand air de supériorité ; le bon sens y voit (et le bon sens se sert du mot propre, quand rien ne le lui défend) : 1° un mensongee ffronté, puisque ses propres Mémoires nous apprennent combien il a fait de tentatives inutiles pour être *compositeur*, *auteur dramatique*, *philosophe et publiciste ;* puisque ses ouvrages, publiés depuis, dans ces différents genres, ont été conçus, préparés, ébauchés, de son aveu, pendant le cours de sa vie tour-à-tour errante et retirée ; puisqu'il nous raconte lui-même toutes les démarches qu'il a faites pour s'approcher des hommes célèbres, des académies, des protecteurs ; puisque enfin il avait concouru plusieurs fois pour

des prix académiques, et que les premiers éclairs de sa réputation partirent d'une académie de province. Voilà sans doute un *mépris pour l'état d'auteur* d'une espèce toute nouvelle.

2° Le bon sens y voit une sottise dans toute la force du terme. Quoi de plus sot que de *mépriser* ce qui en soi n'est rien moins que méprisable, et ce qui a honoré les plus grands hommes en tout genre, depuis Cicéron jusqu'à Fénélon, qui pouvaient être grands sans être *auteurs*, et qui se sont fait gloire de l'être?

3° Le bon sens y voit un excès d'impertinence et de fatuité impardonnable. Comment supporter qu'un homme qui ne serait rien, ou qui serait pis que rien, s'il n'était auteur, se donne l'air de *mépriser* ce qu'il a eu tant de peine à obtenir, et ce qui seul a fait de lui quelque chose?

Il avait été long-temps aventurier, laquais, commis, etc., et cette espèce d'existence est loin de la considération. Que Rousseau se sentît fait pour valoir mieux, je le comprends; qu'il en ait conçu de l'humeur contre *la société*, je ne puis l'excuser. C'est de lui seul qu'il avait à se plaindre, et non des autres. Le monde n'est pas obligé de reconnaître le mérite avant qu'il se soit fait connaître lui-même; et à qui la faute, si celui de Rousseau demeura si long-temps hors d'état de se produire? S'il avait eu assez de raison et de bonne foi pour s'appliquer les conséquences des aveux que le seul plaisir de parler de lui fait si souvent tomber de sa plume, il se serait dit à

lui-même ce que tout lecteur sensé lui dira : « Ce « sont les défauts de ton caractère qui ont re- « tardé l'essor de ton talent. C'est ton invincible « indolence, la mobilité de tes idées, la manie « de tout essayer et de ne rien finir ; et si tu pré- « tends être philosophe, commence par te faire « justice, afin de la rendre à autrui. »

Mais ce n'est pas ainsi que parle l'amour-propre souvent contristé et humilié, et l'imagination ardente long-temps exaltée dans ses rêveries solitaires. L'un et l'autre ont pris la parole, et ont dit : « Comment un homme d'un mérite « si supérieur, un homme qui *mérite des statues*, « a-t-il été si long-temps dénué, ignoré, rebuté ? « C'est que l'ordre naturel est interverti par l'or- « dre social ; c'est que *tout est bien dans la na- « ture*, et que *tout se dégrade entre les mains de « l'homme* (1) ; c'est qu'il y a *des riches* et *des « grands*, *des royaumes* et *des villes*, et qu'il ne « devrait y avoir que *des peuplades sauvages*, « ou tout au plus *de petits états ;* et alors tu en « serais le premier citoyen, le législateur : qui en « serait plus capable que toi ? Voilà *le désordre*. « Ce ne sont pas les intérêts communs : les « moyens naturels, les lumières acquises, les ta- « lents divers, qui ont fait la société ; ce sont « uniquement *les vices*. Tous les rangs sont *des « usurpations. Il y a tout à parier que les ancêtres « d'un gentilhomme étaient des fripons*, etc., etc. »

(1) Cette phrase absurde est la première de l'*Émile*.

Ce n'est pas qu'une arrière-pensée ne se fît encore entendre chez lui, et ne lui dît : « La rai« son de tous les siècles et la voix de tous les « hommes sages va s'élever contre toi. » L'amour-propre répondait : « Qu'importe? il s'agit d'être « lu et de *faire effet* : tout est dit en fait de vérité; « on ne peut plus être neuf qu'en déraison. Et « d'ailleurs, combien je mets d'intérêts dans mon « parti ! C'est la classe inférieure qui est la plus « nombreuse ; elle sera tout entière pour moi « contre *l'inégalité*. Tous ceux qui ne se trou« vent pas *bien* dans *la société* diront à coup sûr « comme moi que *tout* y *est mal*. J'ai pour moi « l'orgueil du plus grand nombre contre l'orgueil « du plus petit ; il n'y a pas à balancer, le succès « est sûr. J'attaque tout ce qu'on envie, et je « flatte tout ce qui est mécontent ; c'est le moyen « *de faire secte*. Et puis, quel beau champ pour « les belles phrases que la satire continuelle du « *grand monde* et le panégyrique de la multi« tude ! Qu'y a-t-il de plus *moral*, de plus *philo« sophique?* Si l'on réfute mes paradoxes, *je ne « répondrai* jamais qu'en annonçant le plus pro« fond *mépris* pour tous ceux qui n'opposent « que *des préjugés* à *la vérité*, qui est ma devise ; « et combien de fous prendront à la lettre cette « devise imposante *sacrifier sa vie à la vérité*, « *vitam impendere vero !* J'écris pour un peuple « qui ne fait cas de rien que de l'*esprit ;* et où « peut-on en mettre plus que dans des para« doxes ? J'écris pour un peuple ennuyé ; et qui

« le réveillera mieux que des singularités har-
« dies ? J'écris pour un peuple amateur des nou-
« vautés ; et qu'y a-t-il de plus nouveau que de
« prétendre tout *renouveler ?* »

Et voilà en effet les causes de l'engouement qu'a excité Rousseau. Ce prétendu *martyr de la vérité* ne fut jamais au fond qu'un très adroit charlatan, qui connaissait son auditoire. J'avais déja observé qu'il avait surtout pour lui les femmes et les jeunes gens : et pourquoi ? c'est qu'il avait eu l'art pernicieux de donner à leurs passions favorites le ton et l'air des vertus. Quelle jeune personne, en ne consultant que son cœur, et non pas son devoir, ne s'est pas crue une Julie, et n'a pas été flattée de le croire ? Quel étourdi, en cherchant à séduire l'innocence, ne s'est pas cru un Saint-Preux ? Voilà ce que lui ont valu ses romans.

Il avait bien compris qu'on lui reprocherait l'inconséquence d'une production de ce genre, si peu compatible avec la morale austère qu'il professait dans d'autres ouvrages ; mais rien n'embarrasse un homme qui se tire de tout avec une phrase tranchante. *Il faut des romans à un peuple corrompu ;* et tout est dit pour les sots. Combien de sottises dans cette phrase ! C'est comme si l'on disait : Il faut des poisons à un malade. Vil charlatan ! si ce peuple est assez *corrompu* pour rechercher les ouvrages où le talent n'a servi qu'à orner le vice, est-ce à toi de lui en fournir, toi qui fais profession de prê-

cher la vertu ? Tu conviens que les romans sont un aliment de la corruption ; et c'est toi, moraliste, qui prépares le plus dangereux de tous ! Du moins, dans les romans les plus répandus, les passions ne sont montrées que comme des faiblesses ; et toi, tu emploies tout l'art possible à leur donner le langage de toutes les vertus, de l'élévation d'ame, du désintéressement, de la pudeur, du courage, etc. Ton héroïne fait des sermons en donnant un rendez-vous à son amant dans la maison de son père ! Ton héros a l'insolence scandaleuse de donner par écrit à une jeune fille qu'il a lâchement séduite, sous le nom de précepteur, *la permission de disposer d'elle-même ;* et il n'y a pas même, dans ton ouvrage, un seul mot d'improbation contre cet excès d'impudence, présenté comme un acte de générosité. Qu'y a-t-il de plus sacré partout que l'autorité paternelle ? et c'est toi qui l'avilis à ce point, toi qui te donnes pour l'apôtre de la vérité et des mœurs ! Ne sens-tu pas les terribles conséquences d'un scandale si contagieux ? Veux-tu persuader à toutes les jeunes personnes que l'autorité paternelle, qui n'est autre chose que l'expérience protégeant la fragilité, est en effet une tyrannie plutôt qu'une sauvegarde ? Elles ne seront que trop portées à le croire ; mais toi, l'oserais-tu dire ? Non sans doute, puisque tu as cru toi-même que cette autorité devait finir par triompher. Mais comment triomphe-t-elle chez toi ? Par un autre scan-

dale encore érigé en exemple. Tu nous donnes pour modèles une fille qui, après avoir appartenu à un homme dont elle est encore éprise, en épouse un autre *par principe de conscience*, et *un sage* (car il est athée) qui, *par principe de délicatesse*, épouse cette même fille dont il sait les aventures; et fait venir auprès d'elle son amant, *par principe de prudence*. Quel renversement inouï de toute raison et de toute morale! Il n'est pas sûr, comme tu le prétends, que *toute fille qui lit des romans est déja perdue*; car il n'est pas sûr que, pour avoir commis une faute, on les commette toutes, et tous les romans ne sont pas, à beaucoup près, aussi dangereux que le tien. Cette sévérité outrée, à la tête d'un roman licencieux, n'est qu'une inconséquence de plus, et une excuse très maladroite, qui consiste à supposer le mal déja fait, pour te disculper du mal que tu faisais; mais ce qui est sûr, c'est qu'un peuple chez qui un pareil ouvrage, quel qu'en soit le coloris, n'est pas généralement réprouvé comme un attentat contre les mœurs publiques, est un peuple qui extravague à force d'*esprit*, qui, à force de *philosophie*, a perdu l'instinct moral, et que l'amour des nouveautés rend capable de tous les excès... et c'est ce que la suite a prouvé.

Rien n'est plus visiblement marqué dans les écrits de Rousseau que cette tendance habituelle à se faire pour ainsi dire le centre de tout, le point de comparaison dont il rapproche tous les

objets, le modèle sur lequel il veut tout régler. Il n'estime que sa manière de vivre, de manger, de voyager, de faire l'amour : il déprécie tout ce qui n'est pas lui ou de lui ; et le plus souvent l'approbation et le blâme, ou, pour mieux dire, l'enthousiasme et le dénigrement, ne sont chez lui (la diction mise à part) que déclamation et sophisme. Il n'avait guère réussi en amour qu'auprès de quelques femmes de son pays ; et encore quelles femmes et quels succès ! et il fait un portrait épouvantable de toutes les femmes de Paris. On convient pourtant que, si elles ne sont pas généralement aussi belles que dans quelques autres contrées de l'Europe, on n'en trouve nulle part de plus aimables et de plus séduisantes, ni d'une meilleure société : c'est l'hommage que leur rendent même les étrangers : mais à ses yeux elles avaient deux grands défauts ; elles ne l'avaient pas accueilli et ne ressemblaient pas aux Julies du pays de Vaud. On lui passerait de s'extasier sur les femmes qu'il a aimées : rien n'est plus naturel et plus excusable. On peut encore savoir gré à la reconnaissance, qui a pu dicter les éloges outrés qu'il prodigue à madame de Warens, et qui n'empêchent pas que le détail des faits, démentant les exagérations de phrase, ne laisse voir une femme très commune, bonne par faiblesse, facile par tempérament ou par inconsidération, également accessible à tous les aventuriers et à tous les projets qui la ruinent également. Rien ne ressemble moins à un ange

ni à une merveille; et quand on ne connaît pas Rousseau, on ne revient pas de surprise, de voir avec quel sang-froid il nous représente tout-à-coup *cette femme jusque-là céleste*, dans les bras de ses domestiques, et trouvant tout simple d'y être, comme lui-même le trouve aussi fort simple, à raison des principes et des arrangements qu'elle a cru devoir se faire. Pensez un moment à tout ce que Rousseau dit ailleurs, et avec beaucoup de vérité, de l'opinion qu'on doit avoir de toute femme qui a renoncé aux vertus propres à son sexe, la pudeur et la modestie; et vous conviendrez qu'il faut être aussi voué à l'inconséquence et aux contradictions que l'est d'ordinaire Jean-Jacques, pour nous faire de. . . . .

. . . .

Sur les Confessions.

« Je sens mon cœur, et je connais les hommes. » Il suffit de lire Rousseau avec quelque attention pour voir combien il connaissait peu *les hommes;* il ne connaissait pas même *l'homme* en général, puisqu'il affirme que *l'homme est né bon;* ce qui certainement est une sottise, même en mettant la religion à part, et ne raisonnant que selon la philosophie naturelle. Je l'ai prouvé ailleurs. A l'égard *des hommes* considérés individuellement, observez ce qu'il en dit : il les croit tous méchants et très-méchants dès qu'ils ont alarmé son orgueil ou ses défiances. La ma-

nière dont il peint ceux qu'il a le plus fréquentés n'est rien moins que d'un bon observateur. Il trace en bon satirique quelques gros traits ; il ne saisit pas la physionomie. J'ai connu la plupart d'entre eux, Diderot, d'Alembert, Grimm, etc. Je puis assurer qu'ils restent encore à peindre après qu'on a lu Rousseau. Son seul talent, dans ce genre, consiste dans quelques morceaux passionnés de son *Héloïse ;* c'est là seulement qu'il a quelquefois connu l'homme, c'est-à-dire, la passion extrême, qui est à peu près la même dans tous les hommes : c'est qu'il avait de l'imagination, comme il en faut à l'écrivain et au romancier, mais très peu de bonne philosophie, et très peu de bonne logique, quand il ne raisonne pas d'après les autres. . . . .

« Je ne suis fait comme aucun de ceux que j'ai « vus ; j'ose croire n'être fait comme aucun de ceux « qui existent. Si je ne suis pas mieux, au moins je « suis autre. »

Ceci n'est autre chose qu'une prétention à l'originalité, et une prétention outrée, comme toutes celles de Rousseau. S'il eût été plus philosophe, il aurait senti par combien d'endroits il n'était pas *autre* que la plupart des hommes. Il n'avait de particulier que le degré de talent et l'excès d'orgueil. La bizarrerie dans les manières ne rend point un homme *autre ;* car il y a mille façons d'être bizarre dans l'ordre social, qui suppose des convenances usuelles. On n'est véritablement *autre* que par un caractère qui tranche,

tel que celui de Caton, d'Aristide, de Catinat. Généralement la vertu est ce qu'il y a de plus original parmi les hommes, parce que l'homme vertueux est celui qui a le moins de semblables; c'est pour cela qu'on a dit avec raison que les vrais Chrétiens étaient *des hommes singuliers*. La susceptibilité de l'orgueil, portée jusqu'à la démence, ne saurait s'appeler une originalité, sans quoi toute espèce de folie en serait une. A ce genre de folie près, voyez si Rousseau, même d'après ses *Confessions*, n'est pas un homme très commun. Qu'y a-t-il en effet de plus commun que toutes les petites passions, vaines ou basses, qu'il développe avec une complaisance dont j'ai expliqué ailleurs le principe? Ce qui serait original, ce serait d'avoir été au-dessus de ces passions-là, comme ont été quelques hommes.

Quand Rousseau arriva en Angleterre, où les hommes sont plus connus, plus observés qu'ailleurs, et moins ressemblants les uns aux autres, il excita d'abord une grande curiosité. Elle fut bientôt satisfaite et fit place à l'indifférence anglaise, qui a beaucoup de l'air du dédain, souvent sans en avoir l'intention. L'homme fut apprécié en un moment, et le résultat de l'analyse ne donna qu'un grand fonds de vanité. Rousseau, que la curiosité flattait, fut mortellement blessé de l'indifférence, et y vit sur-le-champ *une conspiration*. Il prit dès-lors tout le pays dans l'aversion la plus complète. Un Anglais, homme de sens, lui adressa, dans les papiers publics, un

petit avis fort sage, mais d'autant plus inutile. *Vous avez cru*, lui dit-il, *que vous fixeriez notre attention, parce qu'il y a en vous quelque chose d'original. Chez nous, c'est un mérite perdu: les originaux courent les rues; il y en a tant, qu'on n'y prend pas garde. Pourquoi s'occuperait-on de vous plus que d'un autre?*

« Et puis qu'un seul te dise, s'il l'ose : *Je fus* « *meilleur que cet homme-là.* »

Cette parole, adressée à l'Éternel, est certainement le *nec plus ultrà* de l'orgueil humain : on ne connaît rien de cette force. Mais Rousseau oublie qu'au jour du jugement dernier, où il se transporte en idée, il n'y aura plus d'illusion, que la conscience sera un miroir pur, et que chacun s'y verra tel qu'il fut. Ainsi la vertu s'y trouvera naturellement (et Dieu l'a promis) le juge du vice, et la sagesse le juge de la folie, et les condamnés n'auront rien à répondre. Combien d'hommes alors, que Rousseau méprisait peut-être, seront ses juges.... et les miens !

« Chacun d'eux *jeta son cœur dans le premier* « qui s'ouvrit pour le recevoir. »

Quel style ! C'est ce détestable abus des figures dont les philosophes donnèrent les premiers modèles dans des ouvrages qui d'ailleurs ont du mérite ; c'est cette enflure et cette recherche puériles qui ont achevé dans ce siècle l'extrême corruption du goût, par la malheureuse facilité d'imiter un genre qui en impose à tous les sots.

De Jean-Jacques Rousseau (1).

Ce serait une chose également curieuse et intéressante de suivre, dans tout le cours de la vie de Rousseau, les rapports de son caractère avec ses ouvrages, d'étudier à la fois l'homme et l'écrivain, d'observer à quel point l'humeur et la misanthropie de l'un a pu influer sur le style de l'autre; et combien cette sensibilité d'imagination, qui dans la conduite fait si souvent ressembler l'homme à un enfant, sert à l'élever au-dessus des autres hommes dans ses écrits. C'est sous ce point de vue que le philosophe se plaît à étudier les personnages extraordinaires, et s'il préfère cette recherche instructive à la pompe mensongère du panégyrique, ce n'est pas que la louange lui soit importune, c'est que la vérité lui est chère. S'il veut être le juge des hommes célèbres, ce n'est pas pour en être le détracteur; c'est pour apprendre à connaître l'humanité, qu'il faut surtout observer dans ce qu'elle a produit de grand. Ce n'est pas par un sentiment d'orgueil ou d'envie qu'il observe les fautes et les faiblesses; c'est au contraire pour en montrer la cause et l'excuse; et le résultat de cet examen, qui fait voir le bien et le mal nés tous deux de la même source, est une leçon d'indulgence.

(1) Tiré du *Mercure de France,* du 5 octobre 1778. (*Note de l'Éditeur.*)

Mais quand on serait sûr d'être exactement instruit des faits, et de ne rien donner à l'esprit de parti (deux conditions indispensables pour toute espèce de jugement, et dont pourtant on s'embarrasse fort peu, tant on est pressé de juger), il ne faudrait pas encore choisir le moment où l'on vient de perdre un écrivain célèbre pour soumettre sa mémoire à cet examen philosophique qui ne sépare point la personne et les ouvrages. Le talent, comme on l'a dit ailleurs, n'est jamais plus intéressant qu'au moment où il disparaît pour toujours. Auparavant on souffrait qu'il fût déchiré pour l'amusement de la malignité, à peine alors veut-on permettre qu'il soit jugé pour l'instruction; et si, pendant la vie, les torts de l'homme nuisent à la renommée de l'écrivain, c'est tout le contraire après la mort : cette renommée couvre tout de son éclat, et la postérité, qui jouit des écrits, prend sous sa protection l'auteur dont elle a recueilli l'héritage. D'ailleurs, il faut l'avouer, ce sentiment est équitable. A l'instant où l'homme supérieur nous est enlevé par la mort, il semble qu'on ne doit rien sentir que sa perte. La tombe sollicite l'indulgence en inspirant la douleur, et il y a un temps à donner au deuil du génie avant de songer à le juger.

Bornons-nous donc à jeter un coup d'œil rapide sur les productions du citoyen de Genève, devenu l'un des ornements de la littérature française.

Il commença tard à écrire, et ce fut pour lui un avantage réel qu'il dut à des circonstances malheureuses. Condamné depuis l'enfance à mener une vie pauvre, laborieuse et agitée, il eut tout le temps d'exercer son esprit par l'étude, et son cœur par les passions; et l'un et l'autre débordaient pour ainsi dire d'idées et de sentiments lorsqu'il se présenta une occasion de les répandre. Aussi parut-il riche parce qu'il avait amassé long-temps, et cette terre qui était neuve n'en fut que plus féconde.

Communément on écrit trop tôt; et si l'on en excepte les ouvrages d'imagination, dans lesquels les essais sont pardonnables à la jeunesse, comme les premières études à un peintre, il faudrait d'ailleurs étudier lorsqu'on est jeune, et composer lorsqu'on est mûr. L'esprit des jeunes auteurs n'est guère que de la mémoire : leur jugement n'est pas formé, et leur goût n'est pas sûr. Ils affaiblissent les idées d'autrui ou exagèrent les leurs, parce qu'ils manquent également de mesure et de choix. Aussi, tandis qu'il est assez commun de voir à cet âge du talent pour la poésie, rien n'est plus rare que de voir un jeune homme en état d'écrire une bonne page de prose.

Le premier ouvrage de Rousseau est celui qu'il a le plus élégamment écrit, et c'est le moins estimable de tous. On sait qu'une question singulière proposée par une académie, et qui peut-être n'aurait pas dû l'être, donna lieu à ce fameux discours qui commença la réputation de Rousseau,

et qui ne prouvait que le talent assez facile de mettre de l'esprit dans un paradoxe. Ce discours, où l'on prétendait que les arts et les sciences avaient corrompu les mœurs, n'était qu'un sophisme continuel, fondé sur cet artifice si commun et si aisé, de ne présenter qu'un côté des objets, et de les montrer sous un faux jour. Il est ridicule d'imaginer que l'on puisse corrompre son ame en cultivant sa raison. Le principe d'erreur qui règne dans tout le discours consiste à supposer que le progrès des arts et la corruption des mœurs, qui vont ordinairement ensemble, sont l'un à l'autre comme la cause est à l'effet. Point du tout. L'homme n'est point corrompu parce qu'il est éclairé; mais quand il est corrompu, il peut se servir, pour ajouter à ses vices, de ces mêmes lumières qui pouvaient ajouter à ses vertus. La corruption vient à la suite de la puissance et des richesses, et la puissance et les richesses produisent en même temps les arts qui embellissent la société. Or, il est de la nature de l'homme d'user de sa force en tout sens. Ainsi les moyens de dépravation ont dû se multiplier avec les connaissances, comme la chaleur qui fait circuler la sève forme en même temps les vapeurs qui font naître les orages. Ce sujet, ainsi considéré, pouvait être très philosophique; mais l'auteur ne voulait être que singulier. C'était le conseil que lui avait donné un homme de lettres célèbre, avec lequel il était alors fort lié. *Quel parti prendrez-vous?* dit-il au Genevois qui allait

composer pour l'Académie de Dijon. *Celui des lettres*, dit Rousseau. — *Non, c'est le pont aux ânes. Prenez le parti contraire, et vous verrez quel bruit vous ferez.*

Il en fit beaucoup en effet. Il eut l'honneur assez rare d'être d'abord réfuté par un souverain (1); ensuite il eut le bonheur de trouver, dans un professeur de Nancy, un adversaire très maladroit : ainsi il lui arriva ce qu'il y a de plus heureux dans une mauvaise cause : sa thèse fut célèbre et mal combattue. Il battit avec l'arme du ridicule des adversaires qui avaient raison de mauvaise grace. D'ailleurs la discussion valait mieux que le discours, et Rousseau se trouvait dans son élément, qui était la controverse. Il vint pourtant un dernier adversaire (M. Bordes, de Lyon), qui défendit la vérité avec éloquence; mais le public fit moins d'accueil à ses raisons qu'aux paradoxes de Rousseau. La même chose arriva depuis lorsque deux excellents écrivains réfutèrent d'une manière victorieuse sa *Lettre sur les spectacles*. Malgré tout leur mérite, suffisamment prouvé d'ailleurs par tant de titres reconnus, le public, qui aime mieux être amusé qu'instruit, et remué que convaincu, parut goûter plus les écarts et l'enthousiasme de Rousseau que la raison supérieure de ses adversaires. En général, le paradoxe doit avoir cette espèce de vogue, et entre les mains d'un homme de talent

(1) Le feu roi de Pologne, Stanislas.

il offre de grands attraits à la multitude ; d'abord celui de la nouveauté ; ensuite il est assez naturel que l'auteur à paradoxes mette plus de chaleur et d'intérêt dans sa cause que n'en peuvent mettre dans la leur ceux qui le réfutent. On se passionne volontiers pour l'opinion qu'on a créée; on la défend comme son propre bien, au lieu que la vérité est à tout le monde.

Cependant tel fut l'effet de la première dispute de Rousseau sur les arts et les sciences, que cette opinion, qui d'abord n'était pas la sienne, et qu'il n'avait embrassée que pour être extraordinaire, lui devint propre à force de la soutenir. Après avoir commencé par écrire contre les lettres, il prit de l'humeur contre ceux qui les cultivaient. Il était possible qu'il eût déja contre eux un levain d'animosité et d'aigreur. Ce premier succès, plus grand qu'il ne l'avait attendu, lui avait fait sentir sa force, qui ne se développait qu'après avoir été vingt ans étouffée dans l'obscurité et la misère. Ces vingt ans, passés à n'être rien, pouvaient tourmenter alors son amour-propre dans ses premières jouissances; car pour l'homme qui se sent au-dessus des autres, c'est un fardeau sans doute que d'en être long-temps méconnu. Rousseau ne commençait que bien tard à être à sa place, et peut-être est-ce là le principe de cette espèce de misanthropie qui depuis ne fit que s'accroître et se fortifier. Il se souvenait (et cette anecdote est aussi certaine qu'elle est remarquable) que, lorsqu'il était com-

mis chez M. Dupin, il ne dînait pas à table le jour que les gens de lettres s'y rassemblaient. Ainsi Rousseau entrait dans le champ de la littérature comme Marius rentrait dans Rome, respirant la vengeance et se souvenant des marais de Minturnes.

Le *Discours sur l'inégalité* n'était encore qu'une suite et un développement de ses premiers paradoxes, et de la haine qui semblait l'animer contre les lettres et les arts. C'est là qu'il soutint cet étrange sophisme, que l'homme a contredit la nature en étendant et perfectionnant l'usage des facultés qu'il en a reçues. Cette assertion était d'autant plus extraordinaire, que Rousseau lui-même avouait que *la perfectibilité* était la différence spécifique qui distinguait l'homme des autres animaux. Après cet aveu, comment pouvait-il avancer que *l'homme qui pense est un animal dépravé? Il n'est pas bon que l'homme soit seul*, dit l'Être suprême dans les livres de Moïse. Rousseau est d'un avis bien différent; il prétend que l'homme a été rebelle à la nature lorsqu'il a commencé à vivre en société. Il prouve très bien et très éloquemment qu'en établissant de nouveaux rapports avec ses semblables, l'homme s'est fait de nouveaux besoins qui ont produit de nouveaux crimes; mais il oublie que l'homme, en même temps, s'est ouvert une source de nouvelles jouissances et de nouvelles vertus. Il oublie que l'homme ne vit nulle part seul, et que, dans les peuplades les plus isolées et les

plus sauvages il y a des rapports nécessaires et inévitables, d'où il faudrait conclure que ceux mêmes que nous appelons sauvages sont comme nous hors de la nature. Aussi est-il forcé d'en convenir ; mais alors comment prouver que l'homme était essentiellement né pour vivre seul ? Comment prouver qu'un état qui peut-être n'a jamais eu lieu, dont au moins nous n'avons ni aucun exemple ni aucune preuve, était l'état naturel de l'homme ? D'ailleurs, ce mot de *nature* qui est très oratoire, est très peu philosophique; il présente à l'imagination ce qu'on veut, et il échappe trop à la définition. Il n'est pas fait pour être employé lorsqu'on raisonne en rigueur, parce qu'alors on s'aperçoit que son acception est vague, et que c'est presque toujours un synonyme imparfait. Rousseau, frappé des vices et des malheurs de l'homme en société, imagina qu'il eût été meilleur et plus heureux, qu'il eût mieux rempli sa destination, si la terrre eût été couverte d'individus isolés. Il n'examine pas même si cette supposition est dans l'ordre des possibles ; et, dans le fait, si on l'examinait, elle se trouverait évidemment absurde. Il n'examine pas si, l'homme ayant une tendance irrésistible à exercer plus ou moins ses facultés, il est possible de marquer précisément les limites où cet exercice doit s'arrêter, pour n'être pas ce qu'il appelle *une dépravation ;* et si, pressé lui-même de tracer le modèle absolu de l'homme de la nature, il serait bien sûr d'en venir à bout. Rousseau

semble dire : « Le mal est parmi les hommes : « c'est leur faute. Pourquoi les hommes sont-ils « ensemble ? Certes, si chacun était seul, il ne « ferait pas de mal à autrui. » Je demande si ce sont là des idées raisonnables.

Il n'y a de rapine, de brigandage, de violence que parce qu'il y a des propriétés. Rousseau, qui veut que ce soit toujours l'homme qui ait tort, et jamais la nature (comme si, philosophiquement parlant, l'homme, et tout ce qui est de l'homme, n'était pas dans la nature, c'est-à-dire, dans l'ordre essentiel des choses), Rousseau prétend que la propriété est un *droit de convention*. Certes, c'est un droit naturel, ou jamais ce mot n'a eu de sens. Quand il n'y aurait que deux hommes sur la terre, et que l'un des deux, rencontrant l'autre, voudrait lui ôter le fruit qu'il aurait cueilli, le gibier qu'il aurait tué, et la peau de bête qui le couvrirait, celui qui défendrait ces propriétés les défendrait en vertu d'un droit très naturel, antérieur à toute police, et né seulement du sens intime. Rousseau démontre très bien que de la propriété naissent de très grands maux; mais il oublie ce qui est tout aussi évident, que, s'il n'y avait point de propriété, il y aurait de bien plus grands maux encore; que non-seulement toute société serait dissoute, ce qui, à la vérité, ne serait pas un très grand mal dans son système, mais que les hommes ne se rencontreraient plus que pour se faire la guerre, ce qui est justement le mal qu'il voudrait éviter.

Quelle est l'origine de tous ces paradoxes insoutenables? L'oubli d'une vérité très simple, à laquelle ne peuvent pas s'accoutumer les imaginations ardentes, entêtées de la chimère d'un optimisme impossible, mais à laquelle pourtant la réflexion ramène toujours; c'est que l'homme, étant à la fois essentiellement perfectible et essentiellement imparfait, doit également être porté à acquérir et nécessité à abuser. S'il lui était donné d'avoir quelque chose d'incorruptible, ce ne serait plus une qualité humaine, ce serait un attribut de la Divinité. Il résulte que, bien loin de vouloir remédier à l'abus en détruisant l'usage, il faut, au contraire, essayer de réformer l'abus par un usage mieux entendu; et c'est l'ouvrage de la vraie philosophie, non celle qui égarait Rousseau lorsqu'il employait tant d'art et d'esprit à soutenir ses hypothèses brillantes et erronées, mais celle qui l'enflammait de l'amour du genre humain, lorsqu'il composait son chef-d'œuvre d'*Émile*.

Le monde est bien vieux, disent les physiciens: cela peut être; mais, à considérer les révolutions que le globe a dû éprouver, l'homme est peut-être encore bien neuf. A voir combien il y a peu de temps qu'une partie des nations connues est sortie de la barbarie, combien croupissent encore dans l'ignorance, combien, parmi celles mêmes qui ont fait le plus de progrès, on s'est peu occupé jusqu'ici des moyens de rendre l'homme meilleur et plus heureux, on peut

croire que la philosophie a beaucoup à espérer, parce qu'il lui reste beaucoup à faire.

Au surplus, le *Discours sur l'inégalité*, quoique fondé sur un système d'erreurs, comme le *Discours sur les sciences*, était bien supérieur à ce premier essai de l'auteur. Ici se faisait sentir une bien plus grande force d'idées et de style. Le morceau sur la formation des sociétés était d'une tête pensante, et l'on apercevait déja ce mélange d'une philosophie vigoureuse et d'une éloquence entraînante, qui depuis ont caractérisé les ouvrages de Rousseau. A la suite d'un faux principe, il amène une foule de vérités particulières, dont il porte le sentiment dans l'ame de ses lecteurs. En le lisant, il faut s'embarrasser peu du fond de la question, et saisir toutes les beautés qui se présentent à l'entour ; et ce serait le lire comme il a écrit, s'il était vrai, comme on le lui a reproché, d'après ses premiers paradoxes, qu'en effet il se jouât de la vérité, et qu'il ne songeât qu'à faire briller son esprit ; mais j'ai peine à supposer dans un si grand écrivain ce défaut de bonne foi qui diminuerait trop le plaisir que j'ai à le lire. Il se peut qu'en effet l'amour de la singularité ait influé sur le choix de ses premières opinions ; mais il est très possible qu'en les soutenant, il s'y soit sincèrement attaché, et que la contradiction même n'ait servi qu'à l'y affermir. Pour les têtes aussi vives que la sienne, s'échauffer, c'est se convaincre.

N'oublions pas que ce *Discours sur l'inégalité*,

quoique fort au-dessus du *Discours sur les sciences*, ne fut point couronné. Ce fut M. l'abbé Talbert qui eut le prix. Je ne connais point son ouvrage; mais, sans vouloir lui rien disputer de son mérite, en lisant les discours qui lui ont valu des couronnes dans les académies de province, il est difficile de croire qu'il ait fait un meilleur ouvrage que celui de Rousseau.

La *Lettre sur la musique* avait encore pour base un paradoxe. Il y soutenait que les Français ne pouvaient pas avoir de musique. Il donnait en même temps *le Devin du Village*, petit drame plein de grace et de mélodie, qui eut un succès prodigieux. On a remarqué que le charme de cet ouvrage naissait surtout de l'accord le plus parfait entre les paroles et la musique, accord qui semblerait ne pouvoir se trouver au même degré que dans un auteur qui, comme Rousseau, aurait conçu à la fois les vers et le chant; mais ceux qui savent que le fameux *duo* de *Silvain*, l'un des beaux morceaux d'expression dont notre musique théâtrale puisse se glorifier, n'est pourtant qu'une parodie, et que le poète travailla sur des notes, ceux-là concevront qu'il est possible que le poète et le musicien n'aient qu'une même ame, sans être réunis dans la même personne.

Quoique la *Lettre sur la musique* eût le défaut de porter tout à l'extrême; quoique les compositions de Duni, de Philidor, de Monsigni, les chefs-d'œuvre de Grétry, chantés dans

toute l'Europe, et admirés en Italie, et, en dernier lieu, les opéras de M. Gluck, aient réfuté le système de Rousseau, cependant cette lettre, que produisit la querelle des Bouffons, contribua, ainsi qu'eux, à faire connaître en France lès principes de la bonne musique, et les défauts de la nôtre. Elle excita un grand soulèvement parmi les partisans de l'opéra français; et l'animosité fut poussé jusqu'à ôter les entrées de ce spectacle à l'auteur du *Devin du Village*, quoiqu'on n'en eût pas le droit. On fut sur le point d'intéresser le Gouvernement dans la querelle; et, ne pouvant faire traiter Rousseau en criminel d'état, on le brûla du moins en effigie sur le théâtre de l'opéra, et la haine applaudissait à ces farçes aussi indécentes que ridicules.

On sait qu'il composa depuis un *Dictionnaire de musique*, dans lequel il refondit les articles qu'il avait insérés sur cette science dans le grand ouvrage de l'*Encyclopédie*. Il y prouve en plus d'un endroit que, lorsqu'on a du génie, on en peut mettre même dans un livre élémentaire. A l'égard de sa doctrine sur la musique théâtrale, elle est précisément l'opposé de celle que veulent introduire aujourd'hui de nouveaux législateurs, qui n'ont pas tout-à-fait les mêmes droits ni la même autorité que lui. Il veut absolument faire régner sur le théâtre ce genre de musique qu'ils veulent reléguer dans les concerts. Il soutient, d'un bout à l'autre de son livre, avec toute la chaleur de la persuasion in-

time, que la puissance de la musique réside principalement dans le chant régulier, dans la mélodie des airs dramatiques. On a prétendu qu'il s'était rétracté depuis; mais ce qu'il a imprimé est un peu plus sûr que ce qu'on lui fait dire.

Après ces différentes excursions, Rousseau parut vouloir rassembler sa philosophie, ses querelles et ses amours dans l'espèce d'ouvrage qu'on lit le plus, dans un roman; car en effet *la Nouvelle Héloïse* semblait n'être qu'un prétexte pour réunir dans un même cadre les lambeaux d'un portefeuille. Il est vrai qu'il y en a de bien précieux; on y remarque des morceaux de passion et de philosophie également admirables; et M. de Voltaire, grand maître et grand connaisseur en fait de pathétique, M. de Voltaire, qui ne regardait pas *la Nouvelle Héloïse* comme un bon livre, avait distingué plusieurs lettres qu'il eût voulu, disait-il, en arracher. J'ai dit ailleurs (1) ce que je pensais de cet ouvrage, considéré comme roman. Il fut lu, ou plutôt dévoré avec une extrême avidité. C'est, de tous ceux de l'auteur, celui qui eut le plus de vogue et qui prête le plus à la critique. Le mariage de l'héroïne est révoltant, le caractère de mylord Édouard est une caricature, et ses amours en Italie une énigme. La satire de l'opéra de Paris, et surtout celle des

---

(1) Tome III des OEuvres de M. de La Harpe, article *des Romans*.

femmes françaises, est outrée, et tombe dans la déclamation. L'ouvrage en lui-même est un tout indigeste; mais puisque ses défauts ne l'ont pas fait oublier, ses beautés le feront vivre.

Émile est d'un ordre plus élevé : c'est là surtout (en mettant à part ce que le christianisme peut y trouver de répréhensible) qu'il a mis le plus de véritable éloquence et de bonne philosophie. Ce n'est pas que son système d'éducation soit praticable en tout; mais dans les diverses situations où il place Émile, depuis l'enfance jusqu'à la maturité, il donne d'excellentes leçons, et partout la morale est en action, et animée de l'intérêt le plus touchant. Son style n'est nulle part plus beau que dans *Émile*.

Les prêtres, qui avaient cru voir leur ennemi dans Rousseau, s'étaient bien trompés, et ils s'en sont aperçus depuis. Les imaginations sensibles sont naturellement religieuses, et Rousseau l'a prouvé plus que personne. Cette qualité domine dans tous ses écrits. C'est elle qui, dans *la Nouvelle Héloïse*, donne à l'appareil des cérémonies et à la sainteté d'un temple tant de pouvoir sur l'ame de Julie; qui, dans la profession de foi du vicaire savoyard, le ramène par sentiment à des mystères que sa raison ne peut admettre; qui, dans tout ce morceau, répand tant de charmes sur les consolations attachées aux idées d'un avenir.

Cette même sensibilité semble éclairer sa raison et la rendre plus puissante, lorsqu'il plaide

dans ce même livre la cause de l'enfance tr
long-temps opprimée parmi nous. Quoique j'a
déja rendu témoignage ailleurs aux obligatio
importantes que nous lui avons à cet égard, j
ne puis me refuser au plaisir de rappeler ici u
des titres qui doivent rendre sa mémoire chè
et respectable, et le placer parmi les bienfaite
de l'humanité. Il ne m'arrive jamais de renco
trer de ces enfants, qui semblent d'autant pl
aimables qu'ils sont plus heureux, que je ne b
nisse le nom de Rousseau, qui nous a procu
un des plus doux aspects dont nous puissio
jouir, celui de l'innocence et du bonheur. C'e
Rousseau qui a délivré des plus ridicules entr
ves et de la plus triste contrainte un âge qui
peut avoir toutes ses graces que lorsqu'il a tou
sa liberté, et de qui l'on peut dire (avec les re
trictions convenables) qu'on peut lui laisser to
faire, parce qu'il ne peut pas nuire, et tout di
parce qu'il ne peut pas tromper.

Émile causa tous les malheurs de Rousseau.
paraît que le plus sensible de tous fut la co
damnation de son livre, et celle du *Contrat so*
cial par le conseil de Genève. Bien des gens me
tent ce *Contrat social* au-dessus de tout ce qu'
fait Rousseau, pour la force de tête et la pro
fondeur des idées. Quoi qu'il en soit, ces deu
ouvrages parurent dangereux à la républiqu
dont il était citoyen, et Rousseau, se croyant in
justement outragé par sa patrie, qu'il se fla
tait, non sans fondement, d'avoir honorée, ab

liqua son droit de bourgeoisie et son titre de citoyen, vengeance légitime et noble, et qui appartenait à un homme supérieur. Il ne parut pas également irréprochable lorsqu'il publia dans la suite les *Lettres de la Montagne*, qui fomentèrent les troubles de Genève, et aigrirent des esprits déja trop échauffés. Son livre devint l'étendard de la discorde et l'évangile des mécontents. On prétendit qu'ayant renoncé à sa patrie, il n'avait plus le droit de prendre parti dans les querelles qui la divisaient. Mais cette interdiction absolue n'est-elle pas un peu rigoureuse? Si Rousseau voyait des vices essentiels dans l'administration de la république, si son livre pouvait contribuer à la réformation de l'État, était-il coupable de l'avoir publié? La discorde est un mal, sans doute; mais, quand elle doit produire la liberté, c'est un mal nécessaire chez les peuples qui ont le droit d'être libres. Rousseau écouta sans doute la vengeance qui l'animait contre ceux qui l'avaient condamné; mais si en effet cette condamnation fut illégale, si les citoyens protestèrent contre l'arrêt du conseil, si cet arrêt et les *Lettres de la Montagne* hâtèrent le moment d'une révolution qui tendait à améliorer le gouvernement, Rousseau a fait un bien réel; et ses *Lettres de la Montagne* sont alors l'ouvrage que les Genevois doivent le plus aimer.

Je ne parlerai point de quelques autres morceaux détachés sur *l'Imitation théâtrale*, *sur la Paix perpetuelle*, *sur l'Économie politique*; d'une

lettre à M. de Voltaire sur la Providence, etc. Il n'y a rien de ce qu'a fait Rousseau qui ne mérite d'être lu, et qui ne le soit avec plus ou moins de plaisir.

Cet écrivain dut avoir, et il a encore beaucoup d'enthousiastes parmi les femmes et les jeunes gens, parce qu'il parle beaucoup à l'imagination. Il est jugé plus sévèrement par la raison des hommes mûrs; mais sa place est belle, même au jugement de ces derniers. Il plaît aux femmes, quoiqu'il les ait fort maltraitées. Comme elles ne le sont guère que par des hommes très passionnés pour elles, le pardon est dans la faute même. Rousseau, malgré les injures qu'il leur dit, a près d'elles le premier de tous les mérites, celui de les aimer, et satisfait le premier de leurs besoins, celui des émotions.

On a voulu comparer Rousseau à Voltaire, à qui l'on comparait aussi, pendant un temps, Crébillon, Piron et d'autres écrivains. Celui à qui l'on oppose tous les autres est incontestablement le premier.

Laissons là cette manie trop commune de rapprocher des hommes qui n'ont aucun point de contact. Laissons Voltaire dans une place qui sera long-temps unique : contentons-nous de placer Rousseau parmi nos plus grands prosateurs. C'est au temps, à la postérité, à marquer le rang qu'il doit occuper dans le petit nombre d'hommes qui ont joint à une tête pensante une imagination sensible, et l'éloquence à la philosophie.

Les deux auteurs dont Rousseau paraît avoir le plus profité sont Sénèque et Montaigne. Il a quelquefois les tournures franches et naïves de l'un, et l'ingénieuse abondance de l'autre; mais en général, ce qui distingue son style, c'est la chaleur et l'énergie; cette chaleur véritable a fait une foule de mauvais imitateurs qui n'en avaient que l'affectation et la grimace, et qui, en répétant sans cesse ce mot devenu parasite, ne mettaient plus aucune différence entre la déraison et la chaleur; et l'on ne sait jusqu'où cet abus aurait été porté, si l'on n'en eût pas fait sentir le ridicule.

Rousseau a composé les Mémoires de sa vie. Beaucoup de gens en ont entendu la lecture. On dit que plusieurs personnes y sont maltraitées; mais pas une autant que lui. Il se peut que l'on mette à avouer ses fautes l'amour-propre que l'on met communément à les dissimuler, et médire de soi est encore une manière d'être extraordinaire, concevable dans un homme qui a voulu être singulier.

Pour l'histoire de la philosophie du dix-huitième siècle.

Les grands, dépouillés de l'autorité qui n'appartenait plus qu'aux places, ambitionnèrent avant tout la richesse, dont les jouissances pouvaient seules remplacer celles du pouvoir. Celles-ci maintiennent au moins dans l'ame une cer-

taine hauteur qui s'accorde avec celle de la naissance et du rang; les autres, au contraire, rabaissent l'ame et l'amollissent ; leurs effets tiennent de leur principe : la cupidité n'a rien de noble. Pour obtenir les graces qui enrichissent, il faut au moins l'habitude des complaisances plus ou moins serviles : pour traiter les affaires d'argent qui promettent de grands profits, il faut descendre à l'esprit mercantile, bon en lui-même quand il est à sa place, mais qui, n'étant purement que de l'intérêt, est le contraire de toute élévation. Il a d'ailleurs un contre-poids naturel dans ceux qui s'en occupent par état, la vie active et laborieuse qui éloigne de la dissipation. Il n'a point ce contre-poids dans les grands, lorsqu'ils ne sont plus que de riches oisifs. La plus grande affaire alors est la recherche du plaisir et la crainte de l'ennui : de là cette étude approfondie de la mollesse, du luxe et de l'amusement, devenue généralement l'occupation presque unique de cette classe d'hommes qui semblait ne connaître plus d'autre privilége de la grandeur que d'exister pour jouir ; double erreur et double désordre, car la vie humaine n'a point assez de plaisirs pour se passer de travail : et les plaisirs eux-mêmes ne peuvent se diversifier assez, en se répétant, pour se perpétuer sans dégoût. Qu'arrivait-il? Ceux de ces plaisirs dont l'attrait est le plus délicat, le plus varié, et offre le plus de ressources, ceux de l'esprit, durent bientôt tenir une grande et trop grande

placé dans un monde qui avait de l'éducation et de la vanité. Ceux-là sont de nature à ce qu'on en jouisse d'autant plus qu'on s'y connaît mieux ; et pour apprendre à s'y connaître, il fallut fréquenter davantage ceux qui les donnent, ceux qui en sont les meilleurs juges et les meilleurs modèles, les gens de lettres. On les avait vus parfaitement à leur place dans le dernier siècle, sous un gouvernement porté à honorer et à récompenser volontiers les talents qu'il ne pouvait ni craindre ni envier, et qui étaient satisfaits d'une juste considération et d'une honnête aisance. Ils ne rougissaient pas d'être protégés par la puissance suprême, également protectrice de tous les ordres de citoyens. Ils s'en faisaient même honneur, et avec raison, puisque tous les honneurs, dans une monarchie, dérivaient de la même source, et que Racine et Boileau étaient distingués par l'accueil de Louis XIV, en proportion de la nature de leurs talents, tout comme Catinat et Villars. Mais tout se désordonna quand cette proportion fut presque effacée, soit en réalité, soit en prétention. Louis XIV avait montré beaucoup de jugement quand il répondit si gaiement à ce courtisan qui trouvait fort étrange que Boileau prétendît se connaître en vers mieux que le roi : *Oh! pour cela j'avoue que Boileau a raison.* C'était garder sa place de roi, et laisser à Boileau sa place de poète. Chacun des deux y gagnait, et tout était bien ; car rien n'est bien qu'à sa place. Mais rien n'y fut

plus quand les grands, à force de vouloir s'amuser, et ne s'amusant plus qu'à force d'esprit, l'esprit se trouva enfin partout ce qu'il n'est et ne doit être nulle part, excepté à l'Académie, c'est-à-dire, au premier rang, non sans doute dans l'ordre politique, ce qui était impossible, mais au moins dans l'ordre social, ce qui était très pernicieux; comme on l'a dû voir enfin quand cette prééminence d'opinion dans l'ordre social a renversé l'ordre politique. En effet, cet amour-propre mal entendu, cette vanité effrénée devait gâter à la fois et les gens de lettres et les gens du monde, surtout nos *philosophes* d'un côté, et les grands de l'autre. Ceux-ci voulant être au niveau des premiers en réputation d'esprit, tombèrent nécessairement fort au-dessous du rang qui leur était propre, sans atteindre à celui qu'ils affectaient. Ceux-là, déja naturellement impérieux dans leur langage, dominateurs dans leurs livres, ne virent dans la nouvelle ambition des grands qui venaient se confondre avec eux que le nouveau triomphe de la raison, qui faisait reconnaître enfin dans la science et le talent d'écrivain la première puissance de l'univers.

EXTRAIT

D'UN PLAN SOMMAIRE D'ÉDUCATION PUBLIQUE ET D'UN NOUVEAU COURS D'ÉTUDES,

Publié en Janvier 1791, dans le *Mercure de France*.

On convient assez généralement que le plan de notre éducation des colléges est vicieux sous plusieurs rapports; il n'est pas distribué suivant tous les degrés de nécessité ou d'utilité, suivant la portée des différents âges, suivant le prix inestimable qu'il faut attacher aux années de l'adolescence et de la jeunesse; il manque de parties essentielles; il donne trop à celles qui le sont moins. On opposerait vainement à ces reproches le mérite reconnu de plusieurs des maîtres, la célébrité où sont parvenus quelques élèves. N'établissons rien sur des exceptions, et voyons si, en consultant la nature et l'expérience, nous n'obtiendrons pas des résultats qui remédieraient, autant qu'il est possible, à la plupart des abus. L'on peut aspirer en ce genre à un meilleur état de choses. Ne reprochons rien à ceux qui se conduisaient d'après celui qu'ils devaient suivre, et contentons-nous de reconnaître que les premiers éléments de notre éducation doivent être refondus.

Je propose que, dans chaque paroisse suffisamment nombreuse (comme on voudra l'arbitrer) , soit composée de plusieurs hameaux, soit faisant partie d'une ville, il y ait un homme choisi par l'administration de département (car je ne crois pas que les communes aient les connaissances nécessaires pour un pareil choix); que cet homme, dont les honoraires seront aussi réglés et payés par le département, soit chargé de tenir ce que j'appelle *les premières écoles.* On n'y entrera pas avant quatre ans révolus, et les exercices dureront jusqu'à neuf accomplis. Dans les deux premières années, on n'apprendra qu'à lire, à écrire, l'arithmétique et le catéchisme de la religion. Pendant les trois autres années, en continuant toujours à perfectionner les enfants dans la lecture, l'écriture et l'arithmétique, on leur apprendra, proportionnellement au progrès de leur raison et de leur mémoire, la géographie, surtout celle de leur pays, et le *Catéchisme de la morale.* Cet ouvrage est encore à faire ; mais il faut qu'on le fasse, et sûrement on le fera. C'est dans ce période de trois ans que la tête des enfants se fortifie par degrés, qu'ils acquièrent des idées, qu'ils s'accoutument à les lier de manière à en tirer des raisonnements. On aurait tort de croire que les idées que suppose la morale soient au-dessus de cet âge. Il est en état de les suivre et de les comprendre, pourvu qu'on les lui présente dans un ordre clair et méthodique, avec des définitions justes

et précises, des expressions propres, et en observant toujours de conduire l'enfant du plus connu au moins connu. Tout dépendra, comme on le sent bien, de la manière dont cet ouvrage élémentaire sera composé, et du talent du maître pour l'expliquer. S'il est tel qu'il doit être, il sera cent fois plus accessible à l'intelligence des enfants que la métaphysique de la grammaire et de la syntaxe, l'une des plus abstraites et des plus déliées qu'il puisse y avoir, qui fatigue et embarrasse souvent les hommes mûrs, puisqu'ils n'en ont pas encore uniformément résolu toutes les difficultés, et tellement au-dessus de l'âge où l'on met d'ordinaire les rudiments entre les mains de l'enfance, qu'il est de fait que, ne pouvant s'approprier par le raisonnement ces principes abstraits, elle ne les apprend jamais que par la répétition machinale des mêmes actes, à force de temps et de mémoire, et que souvent encore on arrive à la fin des études sans avoir une connaissance réfléchie de ces premières règles qu'on a si long-temps balbutiées.

Les enfants, au contraire, ont naturellement la perception des idées de justice : on peut donc leur faire entendre et graver dans leur pensée, comme dans leur mémoire, les principes de la morale, pourvu qu'on sache les dépouiller d'un langage trop abstrait, et surtout qu'on les accoutume à s'attacher à ces idées de justice et à en avoir le sentiment, en les pratiquant à leur égard et en leur faisant une habitude de s'y con-

former. C'est dire assez qu'il faut bannir de l'éducation ce despotisme grossier, qu'on a nommé *pédantisme*, et y substituer une autorité toujours raisonnée. Les enfants aiment qu'on raisonne avec eux : c'est leur faire croire qu'ils sont déja ce qu'ils ont toujours envie d'être, de *grandes* personnes. Il importe de les soumettre à l'obéissance la plus exacte, mais toujours en leur démontrant la nécessité de les punir suivant l'exigence des cas, mais jamais par la force, et toujours par des privations, par la honte, par un petit surcroît de travail. Je recommanderais ici une méthode déja usitée dans quelques pensions, et empruntée des anciens Perses; c'est de faire de temps en temps les enfants juges de leurs camarades, soit dans le cas d'une querelle, soit dans le cas d'une faute. On ne saurait croire combien cette méthode a d'avantages : elle dirige leur jugement, les habitue à se faire une autre opinion de la justice, à sentir le besoin de la réciprocité des devoirs. Ils se tromperont quelquefois, mais ce ne sera pas le plus souvent; et, soit que le maître applaudisse à leur sentence, soit qu'il la réforme, il y aura toujours à gagner pour eux. Et puis combien on élèvera ces ames neuves, quand on leur montrera ces premiers exercices de leur raison comme le prélude des fonctions qu'ils sont tous dans le cas de remplir un jour en élisant ou jugeant leurs concitoyens; quand on leur dira que, graces au gouvernement sous lequel ils sont nés,

c'est ainsi qu'ils seront toujours régis par les règles de l'équité, par la loi, c'est-à-dire, par l'énoncé de la volonté générale, convenue et sanctionnée !

Je n'ignore pas que la plupart de ces documents ont été indiqués, qu'ils sont ceux de tous les bons esprits ; mais apparemment on ne me suppose pas la puérile prétention du nouveau et de l'extraordinaire, quand il s'agit de l'utile. Ils entraient dans le plan que je trace.

En leur apprenant la géographie, on peut (et nous avons des livres propres à cet usage) confier à leur mémoire naissante des traits d'histoire à leur portée, relatifs aux cantons qu'on leur montrera sur la carte, surtout ceux qui rappellent le souvenir des hommes qui ont bien mérité de leur patrie. Ce sera pour eux un réveil de curiosité, en attendant l'époque où ils pourront étudier l'histoire.

Je passe maintenant à ce que j'appelle *les grandes écoles*, c'est-à-dire, aux études des colléges. Je suppose et je désire qu'on les conserve : je n'ai pas la manie de détruire sans nécessité ; je crois même qu'elle règne trop aujourd'hui. C'est toujours une nécessité fâcheuse que celle de détruire ; elle a un inconvénient général qu'on ne peut nier, c'est que l'on connaît par expérience les vices et les avantages de ce qui était, et qu'on ne peut connaître que par la théorie ce qui sera. Or, dans tout ce qui dépend de l'action des hommes, la théorie est toujours moins

sûre que l'expérience. Cette réflexion doit inspirer une sage réserve; il s'ensuit que la destruction est indispensable seulement lorsque la chose est radicalement vicieuse et incurable, et lorsqu'il est démontré par le fait que rien ne peut être pire que ce qui était. Mais il faut craindre aussi que le désir de tout renverser ne soit une prétention ambitieuse et vaine, qui tienne plus à l'amour du nouveau qu'à la connaissance du bon. Il y a des gens qui ne respirent que ruines, afin de donner des plans de construction, comme quelques architectes ne demandent qu'à abattre pour rebâtir. Je ne serais pas surpris que les gens profonds qui ont demandé si les académies étaient *nécessaires* ne voulussent aussi détruire les colléges. Cette manière d'opiner est toujours saillante : il y a là-dessus beaucoup de phrases à faire bien ou mal; mais il ne s'agit pas de ce qui est bon à dire, il s'agit de ce qui est bon à faire. On a vu, par ce que j'ai dit ci-dessus, que je n'ignore pas en quoi pèche principalement l'éducation des colléges; mais je crois qu'on peut les conserver sans danger, en réformant dans plusieurs parties le régime des études. Voici, sauf meilleur avis, ce que je proposerais.

Je voudrais que l'on conservât les universités établies en France. Toutes sont plus ou moins dotées, soit par l'État, soit par des fondations particulières. Je n'entre point dans le détail de ce qu'on appelle *les bourses*, fondation de bienfaisance dont l'utilité est reconnue, et qui as-

sure à beaucoup de jeunes gens sans fortune une subsistance à peu près gratuite, jusqu'à ce qu'ils soient à portée de prendre un état. Si l'emploi de ces bourses peut être mieux réparti, c'est ce que je n'ai pas examiné.

Je desirerais plusieurs changements dans la formation de l'université de Paris. On sait qu'elle est composée de quatre *nations*. Cette division est ridicule en elle-même. Les Picards et les Normands ne sont que des Français, et il est étrange qu'il y ait une *nation d'Allemagne* dans l'université parisienne. On y compte aussi quatre *facultés*: je ne voudrais pas plus de *facultés* que de *nations*. Le droit et la médecine doivent, selon moi, former des écoles particulières, indépendantes des écoles destinées à l'éducation générale. Je ne fais entrer dans celles-ci que ce que doit ou peut apprendre tout homme que l'on veut bien élever. S'il veut être légiste ou médecin, c'est une autre affaire; il ne faut y songer qu'après le cours d'études, regardées comme utiles à tout le monde.

Je supprimerais la *faculté* de théologie, et je ne crois pas qu'on me reproche cette fureur destructive que j'ai moi-même improuvée ; mais il est bien temps que l'on cesse de disputer sur une religion divinement révélée depuis dix-huit siècles. Dieu l'a établie : l'Église en est la dépositaire; elle subsistera jusqu'à la fin des siècles : *l'Enfer ne prévaudra point contre elle;* Dieu lui-même l'a dit. Les séminaires suffisent pour y apprendre à connaître l'Écriture, la tradition, la doctrine des

pères et des conciles, et tout ce qui concerne les fonctions du ministère ecclésiastique; en un mot, ce qu'on appelle la théologie *positive*.

Je conserverais la place de recteur avec tous les honneurs académiques dont il jouit: il n'y a pas de mal qu'il y ait un chef des études, et un chef dont la place soit honorée: les jeunes gens en auront une plus grande idée de ces mêmes études et de leur importance. Il ne serait pas inutile qu'il visitât tous les mois les colléges, et qu'on lui présentât les élèves les plus distingués en chaque genre. Il y a un ordre d'idées attachées à chaque état, et, pour de jeunes étudiants, une parole d'encouragement de M. le recteur peut et doit être un ressort d'émulation.

Je composerais le conseil du recteur de deux *visiteurs généraux*, élus tous les trois ans dans les assemblées de l'université, et chargés avec lui de l'inspection des études, pour en rendre compte aux commissaires municipaux à qui ce département serait attribué. J'y joindrais un greffier, un bibliothécaire, un syndic chargé des détails d'administration, et les principaux des colléges. Tous ces membres du tribunal seraient éligibles de la même manière et pour le même temps, et payés suivant ce qui serait arbitré.

Il y a beaucoup trop de congés. Deux soirées par semaine, les dimanches et fêtes, doivent suffire au délassement nécessaire dans des études dont la distribution, telle qu'elle est depuis long-temps établie, ne peut jamais excéder les *forces*

ni des maîtres, ni des disciples. Il faut absolument retrancher, comme un abus, ces congés extraordinaires qui reviennent à tout propos, et ne pas permettre aux principaux des colléges d'en donner, comme ils font, de leur propre autorité. Une loi générale doit être portée à ce sujet, et maintenue par le tribunal. Les années d'éducation sont d'un prix qu'on ne sent pas assez ; et un des grands avantages de cette époque de la vie et de l'instruction publique, c'est l'heureuse obligation d'employer le temps que dans la suite on prodigue si facilement.

Abolissons, par la même raison, l'usage que j'ai vu établi dans plusieurs colléges, de commencer les vacances par trois jours entiers de récréation. Cela n'est bon à rien, car les jeunes gens ne peuvent supporter si long-temps, ni la fatigue du jeu, ni le poids de l'oisiveté. Réduisons les congés d'une journée entière à trois, dont deux sont trop solennels parmi les écoliers pour qu'il soit possible de les leur ôter, le Landy et la Saint-Nicolas ; ce sont de vieilles fondations qu'il faut respecter.

Je fixe à neuf ans accomplis l'âge où l'on peut être admis aux études des colléges. Je ne pense pas que l'on doive avant cet âge commencer l'étude des langues anciennes. Ce ne peut être que dans la vue de se débarrasser d'enfants dont on ne sait que faire chez soi qu'on les envoie à cinq ou six ans balbutier des termes de grammaire et des mots latins, en septième, en sixième,

en cinquième, en quatrième; et l'on a pu voir ci-dessus que j'ai pourvu aux moyens de les occuper plus utilement jusqu'à neuf ans. Si je les appelle plus tard à ce genre d'instruction, c'est afin que la durée en soit à la fois plus courte et mieux remplie. A neuf ans, on peut communément entendre les éléments d'une syntaxe quelconque, les appliquer par le raisonnement, et par conséquent y faire des progrès beaucoup plus rapides et plus faciles; au lieu que l'enfance, en parcourant ces échelons qui se touchent, depuis la septième jusqu'à la quatrième inclusivement, fait en beaucoup de temps fort peu de chemin, et, n'étudiant rien autre chose que le rudiment latin, ne met dans sa tête que des mots le plus souvent mal appris.

Ce n'est pas que je sois, à beaucoup près, de l'avis de ceux qui répètent sans réflexion que le latin n'est bon à rien. Ils en jugent par le peu de parti qu'en ont tiré le plus souvent ceux que nous voyons sortir des colléges. Mais ils devraient songer d'abord que cet inconvénient peut naître du peu de disposition naturelle que beaucoup d'élèves apportent à l'étude des langues savantes, et ce n'est pas par eux qu'il faut juger de l'importance de cette étude; ensuite, que le peu de progrès que la plupart y ont fait vient aussi de ce qu'on la leur a fait commencer dans l'enfance, pour qui cette espèce d'étude abstraite a naturellement peu d'attrait. J'en ai vu beaucoup qui ne faisaient rien en troisième et en rhétorique,

précisément parce qu'ils avaient eu le temps de se dégoûter dans les premières classes, d'un genre de leçon qu'ils ne pouvaient ni comprendre ni aimer. J'en ai vu qui, à douze ou treize ans, ayant de l'esprit naturel, commençaient à regretter, en rhétorique, en écoutant les auteurs anciens, qui commençaient à leur plaire davantage, de n'être pas à portée de les bien entendre : mais le mal était fait; ils ne pouvaient plus être au niveau de la classe, qui ne se trouvait jamais que celui d'un petit nombre d'écoliers distingués, la plupart redevables de leur supériorité à l'avantage de deux ou trois années; ce qui, à cette époque, est très considérable.

Ne jugeons donc de l'utilité du latin, ni par ceux qu'on en a dégoûtés en faisant d'un rudiment le fléau de leur enfance, ni par ceux qui n'ont reçu de la nature aucune aptitude aux connaissances littéraires. Voyons les choses sans préjugé, et nous conviendrons que cette étude ne peut pas être séparée d'une éducation libérale et bien entendue. Je ne m'appuierai pas d'un fait reconnu, qu'il n'a pas existé parmi les modernes un seul homme du premier ordre, dans les lettres, dans les sciences, dans la magistrature, dans le ministère ecclésiastique, qui n'ait été un excellent humaniste : laissons les faits, de peur que l'on ne chicane sur l'application et les conséquences; examinons les principes. Quel est celui sur lequel est appuyée parmi nous l'étude des anciens dans l'éducation! Sur ce qu'étant les

meilleurs modèles dans les arts de l'esprit, c'est sur eux qu'il convient de former l'intelligence et le goût, et de modeler les travaux de la jeunesse. Ce principe ne saurait être raisonnablement contesté. C'est celui que suivaient les Romains, chez qui tout homme bien élevé étudiait les lettres grecques. Pourquoi les Grecs, au contraire, n'étudiaient-ils que leur langue? C'est qu'avant eux il n'y avait point de modèles connus; ils en ont servi au monde entier : et il ne s'agit pas ici d'examiner pourquoi cet honneur, qui devait nécessairement appartenir à quelque peuple, a été l'apanage de celui-là. Ce qui est de fait, c'est que tout ce que nous savons, nous le tenons des anciens. Dira-t-on que nous sommes devenus assez riches dans notre langue pour nous passer de ce qu'ils ont produit dans la leur ? Mais d'abord, que gagnerions-nous donc à nous passer des richesses qui sont sous nos mains? Pourquoi ne voudrions-nous connaître que par des traductions, la plupart très défectueuses, et toutes nécessairement inférieures, cette foule d'écrivains fameux qui ont servi à former les nôtres? On demande quelquefois, sans trop savoir ce qu'on dit : A quoi sert le latin, qu'on ne parle plus? Je réponds: A former de toute manière, et sous tous les rapports, l'esprit, la raison, le goût de la jeunesse étudiante. Ne dirait-on pas que, dans les études, et surtout dans le plan que je propose, on n'apprend que des mots en apprenant le latin, comme un militaire n'apprend l'allemand que pour se

faire entendre quand il fait la guerre en Allemagne? Oubliez-vous qu'en ne proposant cette étude qu'à un âge où l'intelligence commence à se développer, je mets entre les mains des jeunes gens les historiens, les orateurs, les poètes dramatiques, épiques, satiriques, fabulistes, etc., les philosophes, les érudits de l'ancienne Rome? Et combien d'idées de toute espèce, combien de sortes d'instructions entrent dans leur tête en même temps que la connaissance du latin! Direz-vous qu'on en ferait autant avec les auteurs français? Quelle erreur! Ne sentez-vous pas quelle prodigieuse différence? C'est celle de la simple lecture à une étude réfléchie. Ne voyez-vous pas que les difficultés très grandes du seul langage appellent forcément sur les choses un degré d'attention dont cet âge est peu susceptible par lui-même, si l'on ne met en jeu que sa mémoire, au lieu que celle-ci s'enrichit nécessairement des efforts nécessaires de l'intelligence? Examinez sur l'histoire grecque et romaine un jeune homme qui ne la connaîtra que par Rollin, et un autre qui l'aura expliquée dans Tite-Live et dans Plutarque, et vous verrez si le résultat des idées et des connaissances est le même dans l'un et dans l'autre.

Je laisse à part mille autres avantages : la quantité d'idées qui naît de la comparaison des hommes et des écrivains, et qui est d'un si prodigieux effet pour le développement de l'esprit et du talent; le mouvement que donne à l'imagination adolescente cet enthousiasme d'admiration qui ne peut

guère naître que par la lecture des originaux; les sources fécondes d'imitation qui ne peuvent être ouvertes qu'à ceux qui connaissent ces mêmes originaux, et l'imitation en ce genre est une richesse de plus pour le talent le plus riche en lui-même.

Enfin, je ne parle pas des inépuisables jouissances préparées pour le reste de la vie, et regrettées tous les jours par ceux qui ne les ont pas. Je m'en tiens rigoureusement à ce que j'ai fait voir comme étant ou d'utilité majeure, *ou* même de nécessité absolue.

Je crois en avoir assez dit pour prouver ce qui n'avait pas besoin de preuves auprès des bons esprits, que l'étude des langues anciennes est un des éléments principaux d'une éducation publique ; et quand nous n'aurions aujourd'hui qu'à nous former dans l'éloquence, je conseillerai toujours à quiconque voudra être orateur de faire connaissance avec Cicéron et Démosthènes et dans leur langue. Cependant, au lieu de six ans que l'on emploie d'ordinaire à cette étude (septième, sixième, cinquième, quatrième, troisième et seconde), je la restreins à quatre années, que je crois devoir suffire, parce que je les place dans une époque où les années ont plus de valeur. Ce cours quadriennal d'*humanités* serait conséquemment divisé en quatre classes successives, que j'appellerai tout simplement (au lieu des dénominations inverses usitées dans les universités) la première, la deuxième, la troisième et la qua-

trième des *humanités*. Dans la première, je donnerais l'explication combinée des éléments des langues latine et française. Les élèves apprendraient à décliner et à conjuguer dans les deux langues, non pas seulement de mémoire, mais par principes, c'est-à-dire, qu'on leur développerait les règles générales de la formation des modes, des temps, les exceptions, les irrégularités : il en serait de même du système de construction ou syntaxe propre aux deux langues. On ferait toujours opérer les élèves par le raisonnement. Cette année entière serait consacrée à la grammaire, sans aucune explication d'auteurs ; il suffirait des exemples donnés par le maître pour accoutumer les écoliers à appliquer les principes. La seconde année on passerait à la traduction des auteurs, en suivant progressivement ceux qu'on a coutume de voir en sixième, cinquième et quatrième, et en observant la même progression dans les thèmes. Quelques personnes en ont blâmé l'usage; mais c'est faute de réflexion. L'expérience démontre que, pour bien posséder une langue morte (et autrement ce n'est pas la peine de l'apprendre), il faut s'exercer à écrire dans cette langue; comme pour bien savoir une langue vivante, il faut la parler. La mémoire des mots est par elle-même très fugitive : on ne peut la fixer que par l'habitude d'attacher ces mots aux actes de l'intelligence. Dans la troisième et la quatrième classe de mon nouveau cours, je ferais voir les mêmes auteurs, et j'observerais la même mar-

che que dans la troisième et la seconde de l'ancien. C'est dans ces deux classes que l'on commencerait à faire des vers latins : il ne s'agit pas de savoir ce qu'Horace et Virgile penseraient de notre poésie latine ; ce qui est sûr, c'est qu'il faut avoir fait des vers latins pour sentir tout le charme et toute l'harmonie, toutes les beautés de Virgile et d'Horace.

Ce n'est qu'à la dernière année des *humanités* que je proposerais à ceux qui en auraient assez profité pour être déja passablement forts sur le latin, d'y joindre l'étude du grec, qu'ils continueraient en rhétorique. Une langue savante, apprise par principes, donne de grandes facilités pour en apprendre une autre ; je crois donc que ces deux années suffiraient pour le grec, et je le crois d'autant plus, que ceux qui l'ont appris dans l'université peuvent se souvenir qu'ils ne l'ont guère étudié qu'en seconde et en rhétorique. Ce qu'on sait du grec dans les classes précédentes est bien peu de chose. Mais j'affecterais à l'enseignement de cette langue deux chaires particulières dans chaque collége, une pour les humanistes, une pour les rhétoriciens. Je vois à ce nouvel arrangement deux avantages : comme ce n'est guère que le plus petit nombre des étudiants qui apprend le grec, le temps qu'on y donne dans les classes est perdu pour le plus grand nombre : et de plus, l'étude du grec serait beaucoup mieux suivie et mieux soignée en devenant l'objet unique et particulier de deux professeurs.

Je n'ai rien à dire sur la manière d'enseigner les humanités et la rhétorique : nous avons là-dessus de bons livres dont chacun peut profiter suivant sa portée; mais, en dernière analyse, tout dépendra toujours du talent et du zèle des professeurs. Plusieurs de ceux de l'université de Paris ont déja perfectionné à plusieurs égards la méthode usitée, surtout en rhétorique; mais ce qui peut devenir plus important et plus fructueux, c'est une nouvelle institution.

J'ai conduit les élèves depuis neuf ans jusqu'à quatorze, et les voilà près d'entrer en philosophie; mais avant de toucher à cette partie des études, qui exige les réformes les plus considérables, je crois à propos d'ajouter un mot en réponse à ceux qui, trouvant tout très facile à apprendre, parce que jamais ils n'ont rien appris, demanderont encore pourquoi employer quatre ans au latin, et répéteront ce que j'ai entendu plus d'une fois, qu'on peut l'apprendre en bien moins de temps, en deux ans, par exemple. Je les renverrai d'abord à ce que j'ai dit ci-dessus, et qui prouve sans réplique qu'on apprend en même temps beaucoup d'autres choses que le latin. Ensuite je leur observerai qu'il faut examiner mon plan dans son entier, depuis les premières écoles, que j'ouvre à quatre ans révolus, jusqu'à la dernière classe de mon cours, que je ferme à dix-sept ans accomplis, et me faire voir que l'on peut faire un meilleur emploi et une meilleure distribution des années de l'adolescence, qui,

dans tous les cas, doivent être consacrées à l'instruction. Enfin je leur répondrai qu'il n'est pas vrai qu'on puisse en deux ans en savoir autant qu'en sauront les élèves qui auront bien employé les quatre années de mon cours, et c'est sur eux qu'il faut se régler; car une éducation quelconque ne doit se juger que sur ceux qui en tirent tout le parti possible : c'est pour eux principalement qu'elle est faite : on doit supposer, d'après la nature des choses humaines, que le plus grand nombre est toujours de ceux qui restent au-dessous de ce qu'on peut faire.

Ceux qui s'imaginent qu'on s'instruit si promptement et si aisément dans les langues anciennes ne les ont sûrement pas bien étudiées, ou peut-être en jugent par la facilité infiniment plus grande que l'on trouve à apprendre les langues vivantes. Ils ne songent pas qu'on les apprend d'ordinaire dans un âge plus mûr, c'est-à-dire, au moins après les études classiques; que l'on a déja l'avantage de savoir le latin, dont le français, l'italien, l'anglais, ont beaucoup emprunté, et qui est la langue-mère, par rapport à ces idiomes modernes, qui sont par eux-mêmes infiniment moins difficiles, parce que les procédés en sont moins compliqués, moins variés, qu'ils n'ont presque point d'inversions en prose, beaucoup moins d'acceptions diverses du même mot; qu'ils sont, sans nulle comparaison, plus stériles en conjugaisons et en déclinaisons; enfin, qu'on a l'avantage incalculable de les apprendre

en les parlant : encore ajouterai-je ici qu'un homme qui voudra bien connaître l'italien et l'anglais, et lire couramment leurs auteurs les plus difficiles, ne laissera pas d'y mettre du temps, et surtout aura soin d'en cultiver la connaissance par des lectures habituelles ; sans quoi l'on court risque d'oublier aussi promptement qu'on a pu apprendre ; et c'est ce qui est arrivé à bien des gens. Ce n'est donc pas avec cette légèreté, qui nuit même à l'étude des langues vivantes, qu'il convient d'apprendre une langue morte, qui doit être regardée, par toutes les raisons ci-dessus détaillées, comme un des fondements essentiels de l'éducation bien conçue. Quelques personnes n'ont appris le latin qu'après l'âge des études : j'oserais affirmer qu'aucune n'aurait été de la force d'un bon rhétoricien. J'ai lu dans un almanach que le jeune Drouais, artiste célèbre, qui a laissé de si justes regrets, avait appris le latin en *trois mois*, en n'y donnant que quelques heures de loisir, et de manière à pouvoir lire Tacite. Il est étrange d'imprimer avec tant de confiance des choses si ridicules. Un pareil fait est moralement impossible. On connaît à peu près les forces de l'intelligence humaine, même dans les exceptions. Il y a telle science, par exemple, les mathématiques simples, où tel homme peut avancer beaucoup plus vite que tel autre, à raison d'une vivacité de conception qui lui fera saisir et enchaîner plusieurs corollaires d'un même principe. Il n'en est pas de même du latin ou du grec : il y

a, même pour l'esprit le plus prompt, une lon
gue suite de difficultés qu'il ne peut vaincre qu'e
se les rendant familières par une lecture assidu
et réfléchie. On ne devine point le génie d'un
langue: il n'y a qu'un moyen de le connaître, c'es
(si l'on peut hasarder cette expression) de vivr
avec lui. Pour en suivre les divers procédés,
faut lire et relire tous les classiques, et même ceu
qui ne le sont pas; s'accoutumer à l'usage diffé
rent qu'ils ont fait du même idiome, et ce n'es
qu'en possédant en ce genre beaucoup d'obje
de comparaison que l'on peut s'assurer de ne pa
se méprendre à l'analogie, que mille nuances trè
délicates peuvent rendre trompeuse.

J'ai toujours pensé, quant à moi, qu'un hom
me de sens, qui n'aurait pas l'avantage d'avoi
appris le latin dans sa jeunesse, et qui voudra
se mettre en état de lire Horace et Tacite ave
cette facilité sans laquelle il n'y a point de plai
sir, ne pourrait pas y employer moins de deu
ans, à cinq ou six heures de travail par jour; e
certes, il n'aurait pas perdu son tems. Mais pou
quoi donc, me dira-t-on, en demander quatre
vos élèves? Pour bien des raisons faciles à con
cevoir. D'abord, un homme fait a la tête plus for
te, l'attention plus soutenue, la volonté plus dé
cidée. De plus, en apprenant le latin, c'est le latin
seul qu'il voudra apprendre, et j'ai observé que
le latin met dans la tête des jeunes gens une foule
d'autres connaissances qu'il importe d'y mettre
dans l'âge où l'on a tout à apprendre; enfin les

conceptions du premier âge sont vives, mais ont besoin de la répétition habituelle pour se graver dans la tête; et je conclus par un principe général qu'on ne saurait contester : on ne sait bien, très bien, dans le reste de sa vie, que ce que l'on a bien appris de bonne heure; il est donc nécessaire de ne rien négliger pour bien apprendre dans sa jeunesse; et la jeunesse, à raison de sa légèreté naturelle, égale à sa facilité, n'apprend bien qu'en étudiant beaucoup.

Nous voici parvenus aux années de philosophie. J'en changerais entièrement le système et le langage. Plus de cahiers de logique, de métaphysique, de morale en mauvais latin : ce malheureux latin, mal appliqué, a perpétué dans les écoles la funeste habitude de parler sans s'entendre. Parlons français; nous serons forcés d'avoir du sens. Un extrait bien fait de la *Logique de Port-Royal* et de *l'Art de Penser*, du père Lamy, suffirait pour mettre les jeunes gens au fait des procédés et des règles du raisonnement. Pour la métaphysique, Locke et Condillac, les deux seuls philosophes chez qui l'on trouve ce qu'il nous est possible de savoir sur l'entendement humain, et ce qu'il y a de plus probable sur les opérations intellectuelles. Pour la morale, le *Traité des Devoirs* de Cicéron; il contient tout. A l'égard des différentes parties de la physique et des mathématiques, nous avons en ce genre beaucoup d'excellents ouvrages : c'est à la sagesse et aux lumières des professeurs à les choisir, à les expliquer aux écoliers, en y joi-

gnant le secours des expériences. Cette partie de la philosophie a fait de si grands progrès parmi nous, et s'appuie maintenant sur des principes si sains, qu'il n'est plus permis de revenir aux rêveries de Descartes et à celles des anciens. Ce qu'il y a de bon dans ce philosophe est assez connu pour que tout professeur instruit puisse apprendre à ses disciples à le séparer de sa mauvaise physique.

On croit peut-être mes élèves parvenus au terme de leurs études parce qu'ils ont fait leur philosophie. Point du tout; ils ont seize ans, et je termine le cours que je propose, en consacrant leur dix-septième année à une dernière classe que l'on peut rendre très importante, et que je regarde comme le complément des études; je l'appellerai *rhétorique supérieure* ou *classe d'éloquence française*, parce qu'elle ne serait destinée qu'à former des orateurs dans notre langue, et qu'il n'y serait plus question du latin, dont je les suppose suffisamment instruits. Si l'on veut apprécier mes vues dans cette nouvelle institution, que l'on fasse attention à deux choses: d'abord à l'importance prépondérante de l'éloquence, ensuite à la méthode des anciens, qui étaient assez éclairés pour ne séparer jamais la philosophie de l'éloquence, et regarder même la première comme la base de l'autre; il suffit de lire la rhétorique d'Aristote pour en être convaincu. En effet, il faut que l'éloquence s'appuie d'abord sur la raison; et concevez quel avantage auront nos jeunes gens, qui, après avoir essayé

leurs forces dans une première année de rhétorique, à un âge où l'esprit et l'imagination sont pour ainsi dire dans leur première fleur, reviendront ensuite à l'art oratoire, forts de deux ans de travail et de réflexion employés à mûrir leur jugement, et à étendre leurs idées par les connaissances philosophiques. C'est véritablement dans cette dernière année que les jeunes gens vont faire l'épreuve de ce qu'ils peuvent être un jour; c'est là que je veux les accoutumer à penser et à s'exprimer, et les élever à toute la hauteur de ce grand talent de la parole, le dominateur naturel des hommes rassemblés. N'oublions pas surtout (et c'est mon dernier motif) qu'ils sont déja dans un âge capable de sentir toute l'importance de cette classe, et que l'on peut par conséquent espérer d'eux tout ce que peuvent produire l'émulation et l'envie de parvenir.

Voici quel serait le plan du travail de cette classe. On y lirait les orateurs grecs et latins, non plus pour les expliquer (nos jeunes gens sont au-dessus de cela), mais pour étudier chez eux toutes les ressources de l'art oratoire, analyser tous leurs moyens, développer toutes leurs beautés, scruter tous les secrets de leur génie et de leur élocution. On y joindrait, dans le même esprit, la lecture des orateurs français. Il est vrai que celle-là ne pourrait guère fournir jusqu'ici que des modèles du genre démonstratif et judiciaire, que je ne veux pas négliger non plus; mais en peu d'années, elle nous en donnera

aussi du genre délibératif : on peut en juger par ce qu'une seule année a déja produit en ce genre. Je demanderais à nos élèves cinq compositions par semaine ; d'abord deux dans le genre délibératif, savoir : une pour établir une opinion, une autre pour la combattre ; ensuite deux pour le genre judiciaire ; savoir : une pour l'attaque, une pour la défense ; enfin une dernière dans le genre de l'éloge, qui mérite toujours des encouragements, parce que, pour mériter d'avoir de grands hommes, c'est un titre de plus que de savoir les honorer et les louer dignement, ou bien ce serait le développement de quelque vérité générale de morale ou de politique ; ce qui rentre encore dans le genre démonstratif.

On sent bien qu'il ne s'agirait plus ici de dicter ce qu'on appelle des matières d'amplification. Nous n'avons plus affaire à des enfants. Le maître donnerait le sujet, et abandonnerait les disciples à leur génie. Il est temps de les exercer à marcher sans guide : ils s'égareront ou tomberont souvent ; mais c'est au professeur à les relever ensuite, ou à les ramener à la vraie route, en leur montrant la cause de leur chute ou de leur égarement. Il faut surtout qu'il leur apprenne à saisir toujours le point de la question, et à la traiter avec une mesure proportionnée à la nature des choses. L'*amplification* est bonne pour des rhétoriciens novices, dont il ne s'agit que de tirer ce qu'ils ont d'idées bonnes ou mauvaises sur chaque objet.

Ici je veux qu'on leur apprenne quand il convient de s'étendre et quand il faut se resserrer; quand l'abondance est nécessaire pour obtenir un effet par l'accumulation progressive des moyens développés; quand il faut réunir toute sa force dans un seul moyen, pour produire une impulsion rapide, ou porter à l'adversaire une atteinte renversante. Ainsi je leur donnerais tantôt des sujets où il ne faudrait que vingt phrases pour frapper un grand coup, tantôt des sujets où il faudrait parler une demi-heure pour dire tout, et je conseillerais au professeur d'indiquer cette différence, jusqu'à ce qu'ils fussent en état de l'apercevoir eux-mêmes.

Ce n'est pas tout: il est d'une nécessité capitale de les accoutumer à parler sans préparation : jamais, sans ce talent, un orateur ne serait puissant dans la délibération. C'est là où les anciens triomphaient, surtout à Rome. Nous avons une foule de preuves et de monuments qui ne permettent pas d'en douter; mais aussi c'était l'étude de toute leur vie, et surtout un des objets principaux de leur éducation. La méthode des maîtres, à cet effet, était de rendre continuellement présentes à l'esprit des élèves toutes les idées générales qui rentrent ordinairement dans les questions particulières, et c'est à quoi leur servait la philosophie. On conçoit que ce n'est que par une habitude réfléchie que l'on peut acquérir cette facilité de classer sur-le-champ toutes les idées essentielles qui peuvent s'offrir dans

une question, et de les présenter à l'auditoi[re] dans leur ordre naturel, de manière à ne parti[r] jamais d'un point sans savoir où l'on doit arri[-] ver. Ensuite l'exercice de la parole les accoutu[-] mera par degrés à cette rapidité de conceptio[n] qui ne permet pas de commencer une phras[e] sans savoir comment on la finira. Nous somme[s] encore si neufs dans cette partie, qu'il faut bie[n] excuser aujourd'hui ceux que nous voyons [à] tout moment prendre la parole avec une grand[e] assurance, mais sans savoir ce qu'ils vont dire, et s'embarrassant dans leurs constructions de manière que, pour trouver la fin, il faut qu'ils reviennent sur le commencement. Rien n'est plus désagréable ni plus ridicule; c'est l'enfance de l'art de parler, et pour ne pas y laisser mes élèves, je les habituerais, plusieurs fois la semaine, à parler d'abondance sur un sujet donné, et à trai-ter sur-le-champ une question contradictoire-ment. Ils apprendraient, dans ces luttes répé-tées, à manier leur langue avec flexibilité, à trouver facilement l'expression de leur pensée, à disposer l'une en même temps qu'ils conçoi-vent l'autre, à s'affermir, à s'échauffer par la confiance de leurs forces acquises, au lieu de les perdre, comme il arrive trop souvent, par la dé-fiance et par l'embarras. Le maître doit surtout avoir attention à leur faire sentir que, quand on revient sur une phrase commencée, c'est le plus souvent faute de bien connaître les ressources de la langue. C'est une observation qu'on peut faire

tous les jours, qu'il n'y a point de phrase qu'on ne puisse finir convenablement, et de quelque manière qu'on l'ait commencée, et souvent l'auditeur instruit la terminerait quand le parleur, troublé ou inexpérimenté, ne saurait en sortir sans retourner sur ses pas.

Je n'ai pas besoin d'avertir combien, au milieu de ces exercices oratoires, il dépendrait du professeur de former le citoyen en même temps que l'orateur, et d'attacher, par le choix des sujets, leur talent et leur ame à la chose publique. Il ne tient qu'à lui de leur inspirer un profond respect pour la vérité et la raison, qui sont les éléments des bonnes lois et les principes des salutaires résolutions; et pour cela, le meilleur moyen, c'est de leur montrer que l'éloquence n'est jamais véritablement grande, véritablement triomphante que quand elle est l'organe de la vérité et de la justice; de leur faire voir combien c'est un talent secondaire, une faculté de rhéteur subalterne de placer d'abord la question sous un faux jour, pour s'étendre ensuite dans un étalage de lieux communs qui peuvent être plus ou moins bien déduits, faire plus ou moins d'illusion à l'ignorance, ou flatter plus ou moins l'esprit de parti, mais qui ne vous assurent qu'une défaite honteuse, dès que la parole est donnée à celui qui sait et veut traiter la question. Le professeur pourrait en donner des exemples, établir un point de discussion, montrer le peu qu'aurait à faire celui qui voudrait

défendre la mauvaise cause; combien il lui serait facile de parler long-temps, et même avec de l'éclat dans les détails, sans aller jamais au fait; mais aussi à quelle confusion il s'expose lorsque l'on met au grand jour sa mauvaise logique ou sa mauvaise foi.

S'il est permis quelquefois de citer un fait où l'on est pour quelque chose, afin de donner plus de poids à ses principes, je raconterai à ce sujet ce qui arriva il y a quelques années à une séance du Lycée. J'y rendais compte de la fameuse querelle d'Eschine et de Démosthènes : j'avais exposé les faits de manière que l'auditoire, bien instruit du fond du procès, savait très bien que Démosthènes avait toute raison, qu'il était justement honoré par ses concitoyens, et qu'Eschine, qui lui contestait la couronne décernée par les Athéniens, n'était qu'un calomniateur envieux et mercenaire. Cependant il avait de l'esprit et du talent : je traduisis d'abord les morceaux les plus séduisants de son discours; c'est par lui qu'il fallait commencer, puisqu'il parla le premier. Un de ces morceaux est fait avec tant d'artifice, l'orateur y présente si adroitement un point de vue très spécieux en morale et en politique, que l'assemblée, éblouie un moment, et ne s'apercevant pas que, si le principe était vrai et supérieurement développé, l'application était fausse, témoigna par un murmure d'inquiétude, et ensuite par un silence de consternation, combien elle craignait qu'Eschine n'eût raison, et

que Démosthènes n'eût rien à répondre. Je me hâtai de la rassurer, et lui annonçai que ce qu'ils croyaient si terrible pour Démosthènes allait lui ménager le plus beau triomphe. En effet, un moment après je lus la réplique de l'orateur : l'effet qu'elle produisit fut un transport universel : on sentit, en écoutant ces deux hommes l'un après l'autre, qu'il était impossible de voir l'un élevé plus haut, ni l'autre précipité plus bas ; il semblait que le mensonge ingénieux eût brillé un moment à leurs yeux comme l'éclair, mais que la vérité éloquente répandît ensuite dans l'assemblée comme des flots de lumière ; et l'on sut comprendre alors, en se reportant dans l'assemblée d'Athènes, que, si, dans un pareil moment, Démosthènes avait dû monter jusqu'au ciel, son adversaire avait dû être réduit à ne pas lever les yeux.

De pareils exemples instruiraient les jeunes gens à n'apprécier l'éloquence que par l'usage qu'on en sait faire.

Comme cette nouvelle institution est destinée, par sa nature, à l'élite des étudiants, cette chaire que je propose serait unique comme celle qui fut établie à Rome pour Quintilien. Je placerais la nôtre à perpétuité au Collége-Royal, établissement fort beau en lui-même, et qui fait honneur à François Ier, son fondateur.

Je commencerais par le réunir à l'université, comme étant le complément de l'instruction publique, et j'y adapterais un régime fait pour ren-

trer dans le plan qui nous occupe. Je bornerai ce collége à la chaire d'éloquence française et à cette espèce d'enseignement qui est accompagnée de démonstrations et d'expériences, et offre par conséquent des secours et des lumières que tout le monde ne peut pas se procurer. La *géométrie*, l'*astronomie*, la *mécanique*, la *physique*, la *chimie*, l'*histoire naturelle* ; voilà ce qui doit être professé au Collége-Royal par des hommes d'un mérite assez supérieur pour éclairer les travaux et les efforts de ceux qui cultivent les sciences en leur particulier. Je regarde aussi l'étude approfondie de la langue grecque comme une science : et, sans rien ôter au mérite reconnu de ceux qui l'enseignent, je desire qu'on y appelle quelque jour M. de Villoison. Les langues orientales sont une étude difficile et rare, et que la politique a rendue nécessaire : c'est une raison pour la conserver et la perpétuer.

Mais, pour tirer tout le parti possible de cette institution, les classes doivent être ouvertes tous les matins régulièrement pendant deux heures ; et pour suppléer les professeurs en cas de maladie, et n'être jamais dans le cas de frustrer le public, il faut adopter, comme dans l'université, des *agrégés*. Disons un mot de cette institution naissante et de la forme qu'on peut lui donner.

Le nombre des agrégés est borné à soixante. Il faut le rendre illimité, et substituer ce grade à la *maîtrise ès arts*, dont on a tant abusé. Autant les examens de celle-ci étaient insuffisants,

pendant ceux des *agrégés* sont sévères, parce que ce titre les met en droit d'aspirer seuls aux chaires vacantes; et cette espèce de concours a déja valu à l'université d'excellents sujets. Pour rendre à chaque vacance de chaire le concours moins nombreux et le choix moins difficile, il serait bon que les *agrégés* se partageassent entre les différents colléges, et que chacun d'eux attachât son grade à telle ou telle maison : l'élection se ferait à la pluralité des voix, par les professeurs et le principal : celui-ci n'aurait que sa voix comme un autre; mais, en cas de partage, la sienne aurait la prépondérance. Dans tous les cas, l'élection doit être ratifiée par l'administration municipale. J'observerai la même chose pour le choix d'un principal dans chaque collége : je l'attribuerais aux professeurs. En cas de partage, le tribunal du recteur déciderait.

Pour donner plus de consistance et plus de vie au Collége-Royal, j'y admettrais des pensionnaires, et ce seraient ceux qui, au sortir du collége, voudraient perfectionner leurs études par un travail de quelques années, et préféreraient l'emploi de ces années précieuses au dangereux empressement d'entrer à dix-sept ans dans le monde.

On demandera ce que je fais des professeurs que je supprime : rien n'est moins difficile. Ceux de cinquième, quatrième, troisième et seconde, se trouvent naturellement placés dans mes quatre classes d'humanités. A l'égard de ceux de

sixième et de septième (ceux-ci ne sont p
même professeurs, ce sont des maîtres d'écol
payés par les écoliers) ; les premiers auraient
pension d'émérite, qui équivaut aujourd'hui
peu près aux honoraires, et pourraient d'ailleurs
comme les agrégés, se présenter au concou
pour la première et la seconde des humanités
Les maîtres de septième pourraient être placé
dans *les premières écoles*.

Si l'on supprimait des professeurs du Collége
Royal, suivant les vues que j'indique, il serai
juste de leur laisser leur traitement pendant toute leur vie. C'est un objet de peu de conséquence pour l'État, important pour ceux qui l'ont acquis par de longs travaux, et de cette manière personne n'aurait à se plaindre.

Le professeur d'*éloquence française* au Collége-Royal serait au choix du conseil-général de l'administration municipale ; il doit être dicté par la voix publique. Elle pourrait aussi prendre les maîtres des *premières écoles* parmi les plus instruits et les mieux famés des maîtres-ès-arts. Les autres, qu'il serait d'autant plus dur de soumettre à un nouvel examen, qu'aucune loi ne doit avoir d'effet rétroactif, seraient admis comme agrégés au concours pour la première des humanités.

Je regarde comme un point capital que nul n'ait le droit d'ouvrir une maison d'éducation publique, hors celles qui seront légalement autorisées, sous le titre générique d'*écoles munici-*

pales. Il ne doit pas plus être permis de se porter pour instituteur public sans titre et sans examen que d'avoir une boutique d'apothicaire sans avoir prouvé que l'on connaissait les drogues, sans quoi les individus courraient risque d'être empoisonnés au moral comme au physique. Quant à ceux qui ne voudraient pas subir d'examen, ou qui n'auraient pas été admis, il leur restera toujours la ressource des leçons particulières que donnent dans les maisonns ceux qui enseignent à lire, à écrire, les mathématiques, la géographie, les langues, etc. Chacun est maître de choisir chez soi, à ses risques et fortunes, le précepteur qu'il veut donner à ses enfants : il n'en est pas de même d'un établissement public.

Je laisserais subsister le pensionnat dans les colléges, mais seulement en chambre commune : ce qu'on appelle *chambres particulières* n'y doit pas être souffert. Ceux qui ne voudraient pas mettre leurs enfants en chambre commune peuvent leur donner chez eux des instituteurs particuliers, et les envoyer en classe au collége.

Les chambres communes ont sans doute des inconvénients pour les mœurs, mais aussi elles ont de grands avantages ; et quant aux abus qu'il faut prévenir, c'est au corps municipal à rédiger dans sa sagesse un plan général d'administration intérieure pour toutes les maisons d'éducation soumises à sa surveillance. L'office des visiteurs-généraux serait de voir si l'on s'y conforme exactement ; et si les principaux s'aper-

cevaient, dans la pratique, d'un vice réel ou d'un mieux possible, ce serait à eux à le proposer au tribunal du recteur, qui en référerait à la municipalité.

Chaque principal doit disposer chez lui des places de maîtres de chambres communes, et de celles d'administration domestique. Son droit et son intérêt s'y trouvent réunis de manière à faire présumer de bons choix. Il ne doit d'ailleurs avoir aucune autorité sur les professeurs, si ce n'est celle de faire observer les statuts généraux et d'en déférer la violation au tribunal.

Je rappellerais les prix de l'université à leur institution primitive. On sait que, dans l'origine, on n'était admis à y concourir que depuis la troisième jusqu'à la rhétorique; les basses classes furent ensuite appelées à ce concours. C'est ignorer la proportion naturelle des choses. Il est ridicule de couronner avec tant d'appareil quelques constructions latines. Il faut sans doute de l'émulation dans tous les grades; mais les *prix* des colléges suffisent aux classes inférieures, et l'espoir d'être un jour choisi dans les supérieures pour composer à l'université est un motif assez fort d'encouragement au travail. Pour relever les récompenses et les distinctions, il convient, à tout âge et en toute chose, de les classer et de les mesurer. Dans le nouveau plan, les prix de l'université seraient réservés pour la dernière des humanités, la rhétorique et la grande classe d'éloquence française. Les prix de celle-ci se-

raient donnés par le maire de Paris, et le premier serait celui d'éloquence délibérative. La distribution en serait promulguée en français. Les autres, proclamés en latin, seraient distribués par le recteur.

J'ai lu chez quelqu'un de ces nouveaux moralistes, de ces singes de Rousseau, qui s'imaginent atteindre à sa réputation et à son éloquence en courant comme lui après les paradoxes, qu'il n'y avait rien de si dangereux que ces distributions de prix; qu'elles ne sont bonnes qu'à donner *de l'amour-propre* aux enfants, qu'à les accoutumer à vouloir être *les premiers*, etc. Voilà de plaisants maîtres de morale! Que penser de gens qui en sont encore à ignorer ce que tout le monde sait, qu'il faut un mobile à l'homme, et surtout dans le premier âge, pour lui faire aimer le travail et fuir la dissipation? Et ce mobile peut-il être autre chose que *l'amour-propre* bien dirigé? Ces sublimes rigoristes voudraient-ils par hasard l'anéantir dans l'homme? Ce projet serait une belle conception! Et par où donc voudraient-ils mener les hommes? par le beau idéal, le τὸ καλὸν de Platon? Quelles rêveries! Ils voudraient être *les premiers?* Le grand mal de vouloir faire mieux que les autres! Celui qui ne le vaut pas est un pauvre homme; et celui qui feint de ne le pas vouloir est un hypocrite. — Mais il vaut mieux être le premier en sagesse et en vertu. — Qui en doute? L'un empêche-t-il l'autre? En ce cas, proscrivez donc les talents, car l'usage peut

en être indifféremment bon ou mauvais; et il en est de même de tout ce qui appartient à l'humanité. Qui doute qu'une bonne éducation ne doive enseigner que les talents ne sont estimables que lorsqu'on les emploie au bien de ses semblables? Mais avant d'avoir à faire cette leçon, il faut faire naître ces talents qui coûtent à acquérir; et comment y parviendrez-vous sans l'émulation, qui n'est autre chose que *l'amour-propre* bien entendu? Il y a eu dans l'antiquité un petit peuple (les Méthymnéens, je crois), si sottement jaloux, qu'une de ses lois portait: *Si quelqu'un veut exceller parmi nous, qu'il aille exceller ailleurs.* Mais aussi l'on ne connaît ce peuple que par ce ridicule excès de sottise et d'envie.

Remarquez que ces prétendus philosophes qui déclament ainsi contre *l'amour-propre* ne peuvent pas être mus par l'amour du vrai et du bon, puisque leur doctrine y est évidemment opposée par ses conséquences, et qu'il en résulte que, voulant paraître au-dessus de *l'amour-propre*, ils en affichent un, le plus mal entendu de tous, celui de se distinguer par la singularité des paradoxes: ce qui est toujours si facile en comptant pour rien le bon sens.

Je compte pour beaucoup assurément, et je mets avant tout les qualités morales; aussi voudrais-je, aux autres prix qu'on distribue dans les écoles, en ajouter un nouveau, celui de sagesse. Il serait donné avant tous les autres, dans

chaque maison seulement (ce n'est que là que l'on peut se comparer), et ce seraient les écoliers eux-mêmes qui, en donnant leur suffrage par écrit, le décerneraient à celui de leurs camarades qui, pendant le cours de l'année, leur aurait paru le plus docile à ses maîtres, et le meilleur, sous tous les rapports, envers ses condisciples. Je serais bien étonné, s'il arrivait qu'ils se trompassent, et que l'avis du maître ne fût pas d'accord avec le leur ; mais, dans tous les cas, il faudrait s'en tenir à ce dernier.

Ce prix, qui aurait, je crois, de très bons effets, n'aurait plus lieu dans la grande classe d'éloquence française. Ils doivent tous, à l'âge de seize à dix-sept ans, être censés assez sages, relativement aux classes précédentes, pour n'avoir pas besoin d'un prix de sagesse.

Je pourrais m'étendre sur les détails, mais il me suffit d'avoir posé, autant qu'il est en moi, les principes généraux sur lesquels je pense qu'on doit régler l'éducation publique, et c'est de ce grand ouvrage que tout bon citoyen doit dire :

« Hoc opus, hoc studium parvi properemus et ampli,
« Si patriæ volumus, si nobis vivere cari. »

(*Hor.*)

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES.

DE LA PHILOSOPHIE DU XVIIIe SIÈCLE.

SUITE DU LIVRE SECOND.

CHAPITRE III. Diderot. Page 1
SECTION PREMIÈRE. Commencements de cet écrivain. Ibid.
SECT. II. Les Pensées philosophiques. 14
SECT. III. Lettre sur les Aveugles, à l'usage des Clairvoyants. 58
SECT. IV. L'Interprétation de la Nature et les Principes de Philosophie morale. 80
SECT. V. De l'Éducation publique. 119
SECT. VI. Code de la Nature. 155
SECT. VII. Vie de Sénèque. 270

FRAGMENTS.

Sur Boullanger. 287
Sur le Système de la Nature. 292
Sur Jean-Jacques Rousseau. 306
Sur les Confessions. 319
De Jean-Jacques Rousseau. 323
Pour l'Histoire de la Philosophie du dix-huitième siècle. 341

EXTRAIT d'un Plan sommaire d'Éducation publique, et d'un nouveau Cours d'Études, publié en janvier 1791, dans le *Mercure de France*. Page 345

FIN DE LA TABLE.

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE COURS DE LITTÉRATURE ET DANS LA PHILOSOPHIE DU XVIII SIÈCLE.

(Les chiffres romains indiquent le volume, et les chiffres arabes la page. Les chiffres romains, suivis des lettres *Ph.*, renvoient aux volumes de LA PHILOSOPHIE DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.)

A

ABÉLARD, homme célèbre dans les écoles du douzième siècle, V, 9.

Absalon, tragédie de Duché, VI, 177. Idée de cette pièce, *ibid.* et suiv.

Académie française : anecdote sur une réforme projetée de ce corps, I *Ph.*, 411, et *à la note.*

ACCIUS, l'un des premiers tragiques qui aient paru chez les Romains. Idée de ce poète, II, 45.

Acerbe : différentes acceptions de ce mot, XIII, 47, *à la note.*

Acharniens, titre d'une des comédies d'Aristophane; comme il parle avantageusement de lui-même, II, 69. Idée de cette pièce, 71 et suiv.

Achille, rôle de l'*Iphigénie* d'Euripide infiniment inférieur à celui de l'*Iphigénie* de Racine, V, 418 et suiv.

Actes sacramentaux : ce que c'est sur le théâtre espagnol, V, 132.

Acteurs (*les*) ont exercé, depuis Aristote jusqu'à nos jours, une tyrannie sur les auteurs dramatiques, I, 55.

ADDISSON, poète anglais : morceau de sa tragédie de *Caton*, imité de Massillon, VII, 214.

Adelaïde du Guesclin, tragédie de Voltaire; trait historique qui a fourni le sujet de cette pièce, et examen d'*Adelaïde*, IX, 227 et suiv.; les premières scènes du troisième acte sont un peu languissantes, 249; a été la dernière pièce dans laquelle Le Kain ait joué, 263; peut être placée parmi les meilleures de l'auteur; pourquoi, *ibid.*; la versification en est faible, *ibid.*; pourquoi elle a été vivement critiquée, 265; rhabillée sous le nom du *Duc de Foix*, *ibid.*; a été remise, malgré l'auteur, sous son ancien nom par Le Kain, 266; observations sur le style de cette pièce, 267; il y a peu de dé-

noûments aussi beaux sur le théâtre, 263.
Adèle de Ponthieu, tragédie de La Place; mauvais succès de cette pièce, XIV, 322.
Adelphes (*les*), comédie de Térence; la meilleure après l'*Andrienne*, II, 122.
ÆLIEN, polygraphe grec, IV, 366.
Affections bienfaisantes de la nature : ce que c'est, suivant Diderot, II *Ph.*, 199.
Agamemnon, tragédie d'Eschyle, I, 267; idée de cette pièce, 270 et suiv.
AGATHARQUE, architecte grec, a fait un traité sur l'architecture scénique, I, 285.
AGATHIAS, épigrammatiste grec, II, 208.
Agathocle, tragédie de Voltaire, qu'il apporta à Paris en venant y mourir, X, 377; idée de cette pièce, 379 et suivantes; rejouée le jour de l'anniversaire de sa mort, 382; jugement sur cette pièce, 379 et suivantes.
Age auquel on peut être admis aux études des colléges, II *Ph.*, 352.
Agésilas, tragédie de P. Corneille : ce qu'en dit Fontenelle, V, 250.
Agriculture (*l'*), poëme de M. Rosset; quand il fut composé, VIII, 260. Cet ouvrage, consacré uniquement aux opérations rurales, n'est relevé par aucun épisode et par aucun trait d'imagination, 262; et pourquoi, *ibid.*; sa versification est une prose rimée, 263; citation du début, *ibid.*; de l'application de l'astronomie à l'agriculture, 264; morceau cité sur les objets relatifs au labourage, 266; description d'une tempête, 267; sa description du cheval comparée avec celle de M. Delille, 281; peinture du coq, 283.
Ajax furieux, tragédie de Sophocle, I, 293; idée de cette pièce, 300 et suiv.
Alaric, titre d'un poëme épique du siècle de Louis XIV; jugement qu'on en porte, V, 114; morceau cité, *ibid.*
ALBITTE, député à la Convention; ce qu'on dit de lui, VIII, 23, *à la note.*
ALCÉE, poète lyrique grec, dont il ne nous reste rien, II, 139.
Alceste, tragédie d'Euripide, II, 32, et suiv.
Alceste, opéra de Quinault, fort supérieur à son *Cadmus*, VI, 353; morceau cité, sublime, suivant Voltaire, 354 et suivantes.
Alceste, opéra, par le baron du Roullet, musique de Gluck : la versification en est pitoyable. Idée de cette pièce, XII, 207.
Alceste, tragédie de La Grange-Chancel, XI, 154.
ALCIBIADE, orateur grec; ce qu'en pensait Cicéron, III, 152.
Alcibiade, titre de deux dialogues de Platon, où l'on remarque le plus de conformité avec les moralistes chrétiens, IV, 94 et suiv.; prière à Dieu qu'on y trouve, 100.
Alcibiade, tragédie de Campistron, VI, 173.
Alcides, ce qu'on entend par ce mot, VIII, 65; mis en parallèle avec les Alexandres à quatre sous par jour, 66.
Alcyone, opéra de La Motte. Idée de cette pièce, XII, 26 et suivantes.
Alcyonée, tragédie de Duryer, eut dans le temps quelques succès, VI, 145.

Alexandre (le Grand) fit revoir les poëmes d'Homère par Callisthène et Anaxarque, et ensuite par Aristote, I, 194; son parallèle avec Philippe, son père, par Justin, IV, 31 et suivantes.

Alexandres à quatres sous par jour, mis en parallèle avec les Alcides. (Voyez *Alcides*.)

Alexandrin, mesure de vers de douze syllabes : d'où lui est venu ce nom, V, 46. L'uniformité du rhythme de ce vers étonne et ennuie les jeunes gens, et pourquoi, VIII, 261. M. Delille s'est appliqué à le maîtriser, et lui a donné le mouvement le plus diversifié, 278.

Allégorie (*de l'*); définition de cette figure, III, 85; est une suite de métaphores, *ibid.* et suiv.; bel exemple de cette figure dans *la Henriade*, 88 et suiv.; autres exemples, 89 et suivantes; l'allégorie doit être artistement tissue et transparente, 90; les apologues sont des espèces d'allégories, *ibid.*; allégorie muette, ce que c'est, *ibid.*

Allégories (*les*), genre de poésie dans lequel J.-B. Rousseau a réussi, VI, 444; sont mortellement ennuyeuses, *ibid.*; celle de *Pluton* est contre le parlement qui l'avait condamné, *ibid.*

Allemands (*les*); ce qui a retardé chez eux leurs progrès dans les lettres, III, 383.

Alliance de mots; ce que Racine le fils appelait ainsi, V, 113. On a dit que Voltaire en avait peu, *ibid.*; définition de ces mots, 119, et suiv.; beaux exemples cités, *ibid.* et suiv.; Racine, Boileau et Voltaire accusés de n'en avoir pas assez, 113.

Alzire, tragédie de Voltaire; sujet pris dans le Nouveau-Monde, I, 53, et IX, 311; en quel temps a été jouée, IX, 275; objet principal de cette pièce, son dénoûment, 312; dans quels lieux l'auteur la composa, 313; quelles étaient ses occupations, *ibid.*; sujet absolument d'invention, 318 et suivantes; irrégularité que l'auteur eût pu éviter par rapport aux personnages, 318; aurait pu se rapprocher davantage de l'histoire, *ibid.*; idée du caractère de Montèze, 322; de celui de Gusman, 323; de celui d'Alzire, 320; de Zamore, *ibid.*, et 343; le troisième acte est la production la plus originale, ce que Voltaire a fait de plus beau, 337; ressemblance qu'on a cru voir d'*Alzire* avec *Zénobie* et *Pauline*, *ibid.*; sur quoi est fondé le dénoûment de cette pièce, 339 et suivantes; le grand mérite de la versification y brille avec éclat, 341; réponse à quelques critiques, 342; endroits où la vraisemblance est violée, 343; vers de Gresset sur cette pièce, 347; observations sur le style, *ibid.*; belle image d'un vaisseau qu'on y trouve, V, 116.

Amadis de Gaule, traduit par M. le comte de Tressan. Idée de cet ouvrage, XIV, 274. Les Amadis ont toujours tenu le premier rang dans les romans de chevalerie, 276. Quel est l'auteur de la première traduction en notre langue, *ibid.* Mademoiselle de Lubert en a donné un extrait épuré en huit volumes, *ibid.* Cet ouvrage est

originairement français, et écrit en langue picarde, 277. Tirade de Voltaire au sujet de ce roman, *ibid.*

Amadis, opéra de Quinault. Son prologue est des plus ingénieux, selon l'opinion de Voltaire, VI, 360; idée de cette pièce, 361 et suiv.

Amadis de Grèce, opéra de La Motte. Idée de cette pièce, XII, 16.

Amant auteur et valet (*l'*), comédie de Céron, XII, 498.

Amants brouillés (*les*), comédie de Quinault, VI, 294.

Amants généreux (*les*), comédie de Rochon de Chabanes, tirée d'un drame allemand de Lessing. Idée de cette pièce, XI, 608.

Amant jaloux (*l'*), opéra-comique de d'Hèle; d'où tiré, XII, 475; idée de cette pièce, *ibid.*; est le chef-d'œuvre de l'opéra-comique, *ibid.*

Amants magnifiques (*les*), pièce de Molière, est moins une comédie qu'un divertissement fait pour la Cour, VI, 215.

Amasis, tragédie de La Grange, eut le plus grand succès, IX, 123; n'est plus jouée aujourd'hui, et pourquoi, *ibid.*; c'est le sujet de *Mérope* défiguré, *ibid.*; XI, 144; analyse et examen de cette pièce, *ibid.*, et suivantes.

Amazones (*les*), opéra de La Motte. Idée de cette pièce, XII, 17.

AMBROISE (Saint), père de l'Église. Idée de son style, V, 8 et suiv.

Amélie. Idée de ce roman de madame Riccoboni, XIV, 252.

AMELOT DE LA HOUSSAIE a voulu en vain justifier Machiavel sur son ouvrage *du Prince*, V, 26.

Aménaïde. Rôle de la tragédie de *Tancrède*; rapprochement de son dévouement avec celui d'Iphigénie, V, 440 et suiv.

Aménophis, tragédie de Saurin. Ce que l'on dit de cette pièce, XI, 216.

Ami du peuple, abominable feuille périodique de Marat pendant la révolution, XIV, 467; idée de cet ouvrage, I *Ph.*, 262; il faut presque toujours prendre l'inverse sur le titre de ces livres, *ibid.*

Ami de la maison (*l'*), opéra-comique de Marmontel, mis en musique par Grétry, XII, 152 et 469; XIII, 448.

Ami des hommes (*l'*), ouvrage du marquis de Mirabeau. Idée de ce livre, I *Ph.*, 254.

Amitié des véritables gens de lettres, vérité triste et mot de l'Évangile qu'on peut lui appliquer, VI, 477; tirade de M. Gaillard sur cet objet, IV, 191, *à la note.*

Amitié (*à l'*), élégie de La Fontaine au sujet de son ami le surintendant *Fouquet*, VII, 43; morceau cité, *ibid.*; est la meilleure que nous ayons en notre langue, *ibid.*

Amitié à l'épreuve (*l'*), opéra-comique de Favart. Idée de cette pièce, XII, 336 et suiv.

AMMIEN-MARCELLIN, historien latin du Bas-Empire. Ce que l'on en doit penser, IV, 29; ce qu'il dit du caractère des Gaulois de son temps, XII, 147; et XIV, 471, *à la note.*

Amour (*à l'*), vers de Voltaire, VII, 320.

Amour et Psyché (*l'*), épisode d'Apulée. Idée de cet ouvrage, IV, 355 et suiv.

Amour (*l'*): c'est un rigorisme outré que de le regarder

comme une passion indigne de la tragédie, VI, 79. Toutes les nations éclairées nous ont reproché de nous y attacher trop exclusivement dans nos pièces dramatiques, 112. Morceau d'une lettre de Voltaire sur la tragédie d'*OEdipe*, sur la monotone habitude d'en mettre dans toutes les tragédies, IX, 6 et suiv. Son intérêt sur la scène est le plus puissant de tous, 130. Opinion de Voltaire contre et pour, 130, 131. Corneille, dans le *Cid*, a ouvert la route, *ibid.* Racine y a marché constamment avec la plus grande perfection, *ibid.* Voltaire en a tiré de plus grands effets que ces deux tragiques, *ibid.* L'amour a souvent l'inconvénient d'affadir la tragédie, 277; Corneille en est la preuve, *ibid.*

Amour tragique (*l'*). Le rôle de Ladislas eût pu en donner à Corneille une idée, V, 268. Lettre à Saint-Évremond, dans laquelle il énonce ses principes à ce sujet, *ibid.* Passage de Fontenelle, relatif, 269.

Amour et l'honneur (*l'*), apologue de Fontenelle. Idée de cette pièce, VII 87. Passage cité, *ibid.*

Amour médecin (*l'*), comédie de Molière, première pièce où il a déclaré la guerre aux médecins, VI, 244 et suiv.; fut faite et apprise en cinq jours, *ibid.*

Amour pour amour, comédie de La Chaussée. Idée de cette petite pièce, XI, 402.

Amours de Bastien et Bastienne (*les*), opéra-comique de Favart, parodie du *Devin du village*. Idée de cette pièce, XII, 285.

Amours d'été (*les*), idée de cette petite pièce, XII, 283 et suiv.

Amours (*des*), ouvrage d'Ovide. Idée de cet ouvrage, II, 217 et suiv.

Amours des Dieux (*les*), pièce de Fuzelier, XII, 84.

Amphion. opéra de Thomas, XII, 84.

Amphitryon, comédie de Molière, imitée de Plaute, II, 104; idée de celle de Molière, VI, 268. Peu de pièces sont aussi divertissantes, 269.

Amphitryon, grand-opéra de Sedaine. Idée de cette pièce, XII, 384.

Amyot, aumônier de François Ier, était tres-versé dans la littérature ancienne, III, 383; s'est distingué par la naïveté de sa prose, lue encore aujourd'hui, V, 30.

Anacréon, chansonnier grec. Idée de ce poète, II, 140; mêlait assez volontiers l'image de la mort à celle des plaisirs, 140. Exemple de son désintéressement, 141. Nous avons trois traductions en vers de ses poésies, 142, *à la note.*

Anaxagore, philosophe grec. La Cosmogonie chantée par Hésiode et Ovide est beaucoup plus sensée que la sienne, VI, 68.

Anaxarque, philosophe grec, fut chargé par Alexandre de revoir les poëmes d'Homère, I, 193.

Andocide, ancien orateur grec, III, 155.

Andrienne (*l'*), comédie de Térence, II, 113 et suiv. Cette pièce a été transportée sur la scène française par Baron ou le père Larue, VI, 298 et suiv. Modèle du genre mixte, celui de La Chaussée, XI, 380.

ANDRIEUX (M.), auteur de la comédie des *Étourdis*, XII, 296.

Androgynes (*les*), ou *les Hermaphrodites*, ouvrage de Platon, très ingénieux, qui a fourni à nos poètes la matière de jolis petits contes, IV, 82.

Andromaque, tragédie d'Euripide, II, 28 et suiv.; différente de celle de Racine, *ibid.* et suiv.

Andromaque, tragédie de Racine, son premier chef-d'œuvre, V, 284; est une véritable création, *ibid.*; examen de cette pièce, 294 et suiv.; fut la seconde époque de la gloire du théâtre français, *ibid.*; XIII, 64 et suiv. Ce sujet est tiré de quelques vers de *l'Énéide*, V, 294. Morceaux cités, 296 et suiv. Beauté du premier rôle, 309. Mot de La Bruyère au sujet de cette pièce, 315. Ses légers défauts, *ibid.* Assertion ridicule du *Dictionnaire historique* sur cette pièce, 417.

Andromède, pièce de P. Corneille, est plutôt un opéra qu'une tragédie, V, 251.

Andronic, tragédie de Campistron, VI, 173. Idée de cette pièce, 176. Est la plus passable de l'auteur, *ibid.*

Ane d'or (*l'*), roman latin. Quel est son auteur, et idée de cet ouvrage, IV, 355.

ANGE-POLITIEN a fait revivre l'élégance de l'antique latinité, V, 22.

Anglais (*les*). Ce qui a retardé chez eux le goût de la littérature, III, 382 et suiv. Idée de leur obstination sur le mérite de Shakespeare, leur premier poète tragique, qu'ils mettent au-dessus des auteurs français, XII, 132.

Anglomanie (*l'*) ou *les Mœurs du temps*, comédie de Saurin. Idée de cette pièce, XI, 353.

Animaux malades de la peste (*les*), fable de La Fontaine. Morceau cité de cette fable, VII, 12.

Annales poétiques, ouvrage périodique. Les auteurs prodiguent au père Lemoine, jésuite, les louanges les plus exagérées, V, 123 et suiv.

Annette et Lubin, opéra-comique de Favart. Idée de cette pièce, XII, 303 et suiv.

ANNIBAL, général carthaginois. Personne n'était plus capable de le faire revivre contre les Romains que Mithridate, V, 402. Tous ceux qui ont mis sur la scène ce héros ont échoué, XI, 287.

ANSEAUME. Caractère de ce comique, XII, 483. Idée de son *Tableau parlant*, *ibid.*; du *Peintre amoureux de son modèle*, *ib.*

Antigallicans, société d'Angleterre; ce qu'on en dit, II, *Ph.* 119.

Antigone, tragédie de Sophocle. Idée de cette pièce, I, 325 et suiv.

ANTIPHON, ancien orateur grec, III, 155.

Antiquité dévoilée (*l'*), par Boulanger, ouvrage savant et fort obscur, II *Ph.*, 289 et suiv. M. Bailly semble y avoir puisé plusieurs hypothèses de ses *Lettres sur les sciences*, XIV, 315.

Antiquités romaines, par Denys d'Halicarnasse. Mérite de cet ouvrage, IV, 356 et suiv.

ANTONELLE, fameux révolutionnaire. Citation de quelques morceaux de sa défense et de ses principes sur la communauté des biens, II *Ph.*, 261 et suiv.

Antonomase, figure de rhétorique. Son inutilité, III, 75.

Aper, interlocuteur dans un dialogue attribué à Tacite, et partisan zélé des Romains contre les anciens III, 486; n'épargne pas même Cicéron, 404.

Apollonius de Rhodes, poète grec, a fait un poëme sur l'*Expédition des Argonautes*. Idée de cet ouvrage, I, 268.

Apologie de Socrate, traité de Platon. Ce qu'on en doit penser, IV, 112.

Apologie (*mon*), deuxième satire de Gilbert. Examen de cette pièce, XIII, 313 et suiv.

Apologue : inventé chez les Orientaux, II, 254.

Apologues; sont des espèces d'allégories, III, 90.

Apostrophe : bel exemple de cette figure, I, 102.

Apparitions. Lettre plaisante de Pline à ce sujet, III. 463 et suiv.

Appendice, ou observations sur les deux chapitres qui traitent de l'art oratoire, III, 140.

Appétit irascible ; ce que Platon entend parlà, IV, 78.

Appétit concupiscible ; ce que Platon entend par-là, IV, 78.

Appien, hisorien grec, a décrit les guerres civiles de Rome. Ce que l'on doit penser de cet auteur, IV, 27.

Apulée, auteur latin, nous a laissé le roman de *l'Ane d'or* et l'épisode de *l'Amour et Psyché*. Idée de ces deux ouvrages, IV, 355 et suiv.; a emprunté de Lucien l'idée de son *Ane d'or*, 385.

Aquilius, poète comique latin dont il ne nous est rien resté, II, 96.

Arbre généalogique des sciences humaines (*l'*) du chancelier Bacon a servi de fondement à notre *Encyclopédie*. Idée de cet ouvrage, I *Ph.*, 76 et suiv.

Archias, poète grec, défendu par Cicéron. Notice historique sur lui, III, 320 et suiv. Morceaux cités, 322 et suiv.

Archiloque, satirique grec, I, 48; ce que lui ont valu ses satires; II, 163; est l'inventeur du vers ïambe, *ibid.*

Archontes, premiers magistrats d'Athènes : il y en avait un spécial pour la direction des spectacles, I, 44; détail de son office, 45.

Aréthuse, parallèle d'une comparaison de ce fleuve, par Malherbe et par Voltaire, VIII, 83.

Argental (d'), ami de Voltaire, qui lui envoya de Berlin sa tragédie de *Rome sauvée ;* ce qu'il lui en dit, VII 197.

Ariane, roman de Desmarets, très-ennuyeux, VII, 351.

Ariane, tragédie de Th. Corneille, examen de cette pièce, VI, 152; ce qu'en pensait Voltaire, 153.

Arion, opéra de Fuselier, XII, 81; idée de cette pièce, *ibid.* et suiv.

Arioste, célèbre poète italien; son énergie, I, 152; a fait oublier le Boyardo et le Pulci, V, 24; l'Italie est encore partagée entre lui et le Tasse, 25; son conte de *Joconde* est inférieur à celui de La Fontaine, suivant Boileau, et supérieur selon Voltaire, VII, 35; justesse de l'opinion de Boileau, 36; peinture de sa *Fiametta*, imitée par Malfilâtre, VIII, 212.

Aristarque, grammairien grec, a donné la dernière édition des

poëmes d'Homère, qui a fait oublier toutes les autres, I, 194; son nom est devenu un éloge, 196.

Aristocrate : définition de ce mot parmi nous, différent chez les Grecs, III, 399 et suiv.

Aristomène, tragédie de Marmontel : idée de cette pièce, XII, 410; citation de différents endroits, 414 et suiv.

ARISTOPHANE, comique grec, créateur de l'ancienne comédie chez les Grecs; combien il avait fait de pièces, et ce qui nous en reste; II, 54; cas qu'en faisait Platon, 55; parallèle de Ménandre avec Aristophane, par Plutarque, *ibid.;* il n'était que satirique, 56; conversation simulée au théâtre d'Athènes sur ce poète, 61 et suiv.; ce qu'on peut étudier de particulier dans ses pièces, 73; ce qu'il dit de lui-même dans la pièce des *Acharniens*, 74 et suiv.; inimitié qui existait entre lui et Euripide, 77; sur quoi fondée, 79 et suiv.; échantillon des plaisanteries contre Euripide, *ibid.* et suiv.; idée de sa pièce des *Guêpes*, qui a fourni à Racine le sujet de ses *Plaideurs ;* comment cet auteur a-t-il pu se soutenir malgré son genre, 84; n'a point fait entrer dans ses pièces d'intrigues amoureuses, VI, 80.

ARISTOTE, philosophe grec, II, 35; analyse de sa poétique, 32 et suiv.; quand il la fit, Euripide et Sophocle avaient perfectionné la tragédie, et Démosthènès l'éloquence, 201; sa *Rhétorique* est plutôt un traité de philosophie que de l'art oratoire, III, 5; distingue trois genres de composition oratoire, 37; ce qu'il entend par entéléchie, IV, 214; son sentiment sur l'épopée, I, 42; sur la comédie, 51 et suiv.; sur la tragédie, 44; comment il définit la comédie, 45 et suiv.; la tragédie, 46; ce qu'il dit en particulier d'Euripide, 61 et suiv.; a été chargé par Alexandre de revoir l'édition d'Homère, appelée *de la Cassette*, I, 193; nous lui devons d'avoir fait une science de la logique, et un art du raisonnement, IV, 62; était plus profond et plus solide que Platon, 63; l'antiquité lui a décerné le titre de *Prince des philosophes*, *ibid.;* doit être étudié par les meilleurs publicistes, 64; son *Histoire des animaux* est un des plus beaux livres de l'antiquité, I, 29; secours qu'il reçut d'Alexandre pour la faire, *ibid.;* sentiment de Buffon sur cet ouvrage, *ibid.* et suiv.; son opinion sur les idées, adoptée par Locke et Condillac, 31; n'est pas orné dans son style, 33; nous n'avons qu'une partie de sa *Poétique* et de sa *Logique*, *ibid.*

Arlequin, principal caractère du théâtre italien, XII, 243 et suiv.; n'est qu'une caricature en pantomime, 244; il est quelquefois homme, femme, animal, *ibid.;* citation de quelques uns de ses quolibets et plaisanteries, XII, 508.

Arlequin-Deucalion, idée de cette pièce de Piron, XII, 260.

Arlequin philosophe, opéra-comique par Delisle, XII, 490.

Arlequin poli par l'amour, par Marivaux, XII, 494.

Arlequin sauvage, pièce donnée au théâtre Italien, par De-

lisle : son succès étonnant, XII, 489 et suiv.

Armide, opéra de Quinault, VI, 352 et 363; morceaux sublimes qu'on y trouve, 367 et suiv.; idée de cette pièce, 368 et suiv.; reproche que l'on peut faire au quatrième acte, 369.

Armide à Renaud, héroïde de Colardeau; idée de cette pièce, XIII, 333 et suiv.

ARNAULD (Antoine) trouvait déplacé l'amour d'Hippolyte pour Aricie dans la *Phèdre* de Racine, V, 493; mettait *Athalie* au-dessous d'*Esther*, VI, 71; son sentiment sur la satire en littérature, 481.

ARNOULD (mademoiselle), actrice célèbre de l'Opéra, a contribué de nos jours au succès de *Castor et Pollux*, XII, 68.

ARRIEN, historien grec, a décrit les guerres d'Alexandre; ce que l'on doit en penser, IV, 27.

Arsace, idée de ce roman de Montesquieu, I, *Ph.*, 37.

Art d'aimer (*l'*), ouvrage d'Ovide; idée de ce poëme, II, 220 et suiv.

Art de parler (*excellence de l'*); beau morceau tiré de Quintilien, III, 34 et suiv.

Art de penser (*l'*). Cet ouvrage du père Lamy suffirait dans les classes de philosophie des Universités, II, *Ph.*, 365.

Art oratoire (*l'*); explication des différents moyens qui y sont employés, considérés particulièrement dans Démosthènes, III, 150 et suiv.; exemples des plus grands moyens qui y ont été employés par les deux plus grands orateurs grecs, 207 et suiv.

Art poétique (*l'*) de Boileau est le code imprescriptible du bon goût, VI, 484; a détruit pour toujours le genre burlesque, 487.

Artaban, héros du roman de *Cléopâtre;* son caractère est fièrement dessiné, VII, 352.

Artaxerce, tragédie de Le Mierre. Idée de cette pièce, XI, 218; ce que l'on dit de celui de Métastase, *ibid;* le même sujet que *Stilicon*, *ibid.*

Artémire, tragédie de Voltaire; en quel temps fut jouée, comment reçue, IX, 44; exposition de cette pièce et ses défauts, *ibid.* et suiv.; très-faiblement écrite, 47; observations sur son style, *ibid.* et suiv.

Arténice, nom sous lequel mademoiselle de Rambouillet a paru dans *les Portraits* de mademoiselle de Scudéry, VII, 351.

Aspar, tragédie de Fontenelle, I, *Ph.* 28 et suiv.; fut un moment l'espérance d'une cabale ourdie contre Racine par les partisans de Corneille, *ibid.*; est tombée complétement, *ibid.*; n'est plus connue que par l'épigramme de Racine, *ibid.*; idée de cette pièce, 22.

Assassins payés; quelles gens nos philosophes du jour appellent ainsi, VIII, 296 et suiv.

Astarbé, tragédie de Colardeau. Idée de cette pièce, XIII, 336 et suiv.

Astrate, tragédie de Quinault: Boileau s'est moqué de l'*Anneau royal;* incident inutile de cette pièce, VI, 171 et suiv.

Astrée, roman ennuyeux par sa longueur, VII, 350.

Athalie, tragédie de Racine, son plus bel ouvrage, suivant Boileau, VII, 17 et suiv.; Voltaire en a parlé, pendant un certain temps, comme du chef-d'œuvre du théâtre, et en-

suite en a fait une critique injuste, et pourquoi, 18 et suiv.; réponse à cette critique, 19 et suiv.; examen de cette pièce, 17 et suiv.; pourquoi l'on n'a pas rendu justice à sa beauté dans sa nouveauté, 71; épigramme de Fontenelle sur cette pièce, *ibid.*; anecdote curieuse qui l'a retirée de l'oubli, 73 et suiv.; sentiment de Boileau sur son excellence, 72; Dorat l'appelait la plus belle des pièces ennuyeuses, 111; elle prête infiniment à l'action et au spectacle, X, 341. M. de Buffon a fait devant l'auteur de ce *Cours* la critique du commencement de la première scène d'*Athalie*, et pourquoi, VIII, 257, *à la note.*

Athées: morceau très-serré de principes contre leur doctrine, II, *Ph.*, 106 et suiv.; Diderot en admet de trois espèces, 31 et suiv.

Athéisme (*l'*) : pourquoi il a fait en peu de temps de si grands ravages en France, III, 423 et suiv.; ce que Platon pensait de cette monstruosité; comment il la punit dans sa *République*, IV, 86 et suiv.

Athénaïs, tragédie de La Grange-Chancel; idée de cette pièce, XI, 151 et suiv.

Athénée : ce qu'on dit de ce polygraphe grec, IV, 366.

Atrée et Thyeste, tragédie de Crébillon. Idée de cette pièce, XI, 12; suivant Fréron, le rôle d'Atrée était le plus beau de notre théâtre, 13; sujet de cette pièce, 14 et suiv.; ce que disait Voltaire sur ses défauts, 35; endroit d'une singulière vigueur d'expression dont il se moquait à tort, 36; le style de cette pièce est entièrement vicieux, 38; son grand défaut, 39; effet dramatique de son dénoûment, IX, 316.

Atys, opéra de Quinault, VI, 355; sentiment de madame de Maintenon sur cette pièce, *ibid.*; analyse, *ibid.* et suiv.; morceaux cités, *ibid.*

Aubignac (l'abbé d'), censeur impudent de P. Corneille, V, 253; ce qu'on doit penser de sa *Pratique du théâtre*, VII, 377.

Aucassin et Nicolette, opéra-comique de Sedaine, est peut-être ce que l'auteur a fait de plus mauvais, XII, 366; soutenu à sa reprise par le jeu de madame Dugazon, *ibid.*

Auger (Athanase) : notice de la vie de cet auteur, XIV, 333. Idée de sa manière de traduire, 334 et suiv.

Augustin (Saint), le plus beau génie de l'Église latine, V, 8 et suiv. Ce qu'on dit de son style, *ibid.* Idée de son panégyrique, par l'abbé Maury, XIV, 187.

Aulnoy (madame d'), auteur d'*Hippolyte, comte de Douglas*, VII, 358.

Aulu-Gelle, polygraphe latin. Ce qu'on en dit, IV, 366; comment il appelle Salluste, 11.

Aurores boréales. Roucher a inséré dans son poëme des *Mois* la traduction de celui du P. Nocetti, jésuite italien, sur ce sujet; VIII, 341.

Autorité : article de l'*Encyclopédie.* Ce qu'on en dit, I. *Ph.*, 92.

Autos sacramentales ou *Actes sacramentaux.* Ce que c'est sur le théâtre espagnol, V, 132.

Avare (*l'*), comédie de Molière, imitée de Plaute, II, 100;

examen de cette pièce, VI, 280 et suiv.; rapports qui se trouvent entre l'intrigue de cette pièce et celle de Mithridate, V, 400.

Avarice. Définition de ce vice, I, *Ph.* 415.

Aventures d'Aristonoüs, ouvrage de Fénélon. Idée de son style, VII, 296.

Aviénus, fabuliste latin. La Fontaine s'est approprié quelques-unes de ses fables, II, 167; VII, 2.

Aveugles. Leur morale, suivant Diderot, est différente de la nôtre, II, *Ph.*, 60. Il les soupçonne d'humanité, 69. Cette assertion rétorquée, *ibid.*

Aveugle-né (*l'*) de Puiseaux en Gâtinais a été l'occasion de la *Lettre sur les aveugles*, par Diderot, II *Ph.*, 59.

Avocat patelin (*l'*), comédie rajeunie et retouchée par Brueys et Palaprat, VI, 295 et suiv; XI, 287.

Avigny (d') jésuite, a donné des Mémoires pour l'*Histoire universelle*. Mérite de cet ouvrage, VII, 240.

B

Babet la Bouquetière, sobriquet que Voltaire donnait à l'abbé de Bernis, VIII, 205.

Babœuf, personnage de la révolution; où il avait puisé son immoralité, II, *Ph.*, 19, 162. Citation d'un morceau de son plaidoyer, 163, titre qu'il prenait, 162, *à la note*.

Babouc, roman de Voltaire. Idée de cet ouvrage, XIV, 269.

Bacchantes (*les*), tragédie d'Euripide. Idée de cette pièce, II, 2 et suiv.

Bachelier de Salamanque (*le*), le plus mauvais des romans de Le Sage, XIV, 236.

Bacon (le chancelier), philosophe anglais. Ce qu'on dit de cet homme célèbre, V, 29; c'est de son temps que la philosophie d'Aristote est tombée, I, 33. Son *Arbre généalogique des sciences humaines* à servi de fondement à l'*Encyclopédie*, I *Ph.*, 82. Services qu'il nous a rendus, 8.

Baïf (Lazare), poète français, membre de la Pléiade française, V, 70; a traduit l'*Électre de Sophocle* et l'*Hécube* d'Euripide, 133.

Bailly a balancé d'une voix Condorcet pour l'entrée à l'Académie française, I, *Ph.*, 72; sa mort funeste, 74; avait été l'ami constant de M. de Buffon, *ibid.*; ses *Lettres sur l'origine des Sciences* et sur celle des *Peuples de l'Asie*, XIV, 315 et suiv.

Bajazet, tragédie de Racine. Examen de cette pièce, V, 356 et suiv. Morceaux cités, 357 et suiv. Ses défauts, *ibid.* et suiv. Sentiment injuste de Corneille sur cette pièce, 376; celui de Voltaire, 392. La versification, suivant Boileau, en est un peu négligée, 393. Remarques à ce sujet, *ibid.* et suiv.

Bal (*le*), l'une des premières productions de Regnard, n'est qu'un croquis dramatique, VI, 326.

Baleine (*corps de*). Hommage de Roucher dans son poème des *Mois* à J.-J. Rousseau, à qui l'on a obligation d'en avoir banni l'usage, VIII, 311.

Ballet des Ages (*le*), pièce de Fuselier, XII, 84.

Baltus, jésuite, a réfuté le *Traité des oracles* de Fontenelle, I, *Ph.*, 23.

Balzac. Sa prose a donné de l'harmonie à notre langue, V, 32; l'un des modèles du style épistolaire, VII, 371.

Barbe-bleue. Idée de cette pièce de Sedaine, XII, 384.

Barbeyrac, publiciste français, traducteur de Puffendorff, VII, 223.

Barbier d'Aucour. Son ouvrage des *Sentiments de Cléante* est le seul livre polémique de mérite après les *Provinciales*, VII, 379.

Barbier (mademoiselle) a fait, de moitié avec Fontenelle, une tragédie de la *Mort de César*, jouée sans aucun succès en 1709, XI, 279.

Barbier de Séville (*le*), comédie de Beaumarchais, XI, 568 et suiv.

Barlet, sermonaire avant le siècle de Louis XIV; ce qu'il était, VII, 119.

Barnevelt, tragédie de Le Mière; idée de cette pièce, XI, 227.

Baron, acteur célèbre. Rôle qu'il aimait à jouer et à faire valoir, VI, 173; a transporté dans notre langue l'*Andrienne*, la meilleure pièce de Térence, 298; on lui attribue la comédie de l'*Homme à bonnes fortunes*, 299. Idée de cette pièce, *ibid.*; on lui attribue aussi la *Coquette*, ouvrage médiocre, *ib.* Idée générale de son talent, XI, 138 et suiv.

Baron d'Albicrac (*le*), comédie qu'on jouait avant Molière, VI, 208.

Baron d'Otrante (*le*), opéra-comique de Voltaire. Idée de cette pièce, XII, 117 et suiv.; par qui mis en musique, *ibid.*; re[illegible] fusé par des comédiens italien[s], *ibid.*

Baronius, historien ecclésiastiq[ue]. Obligation qu'on lui a, VI[I], 237 et 240.

Barthe, poète français, aut[eur] des *Fausses Infidélités*. Idée [de] cette pièce, XI, 352; a f[ait] aussi *la Mère jalouse* et *l'Hom[me] me personnel*. Ce que l'on dit [de] ces pièces, 353 et suiv.

Basile (Saint) peut être opposé pour l'éloquence, à ce q[ue] l'antiquité a de plus grand, V[II], 8 et suiv.

Basnage de Bauval, mérite de s[on] *Histoire de l'Église*, VII, 24[0]; de son *Histoire des Juifs*, *ibid.*; de son *Histoire des Provinces-Unies*, *ibid.*

Bastille (*la*). Lorsqu'elle fut assiégée en 1789, on n'y trouva que *sept* prisonniers, XIV, 443.

Batteux (l'abbé) a traduit la *Poétique* d'Aristote. Son explication de la définition de la tragédie par cet auteur est préférable à toutes les autres, I, 48; son injustice à refuser à la *Henriade* le mérite de la poésie de style, VIII, 46; critique de son paralèlle du *Lutrin* et de *la Henriade*, *ibid* et suiv.; trouve que l'exécution du *Lutrin* est plus fidèlement rapprochée des règles de l'épopée que la *Henriade*, 48.

Beaumelle (La) est injuste de refuser à Voltaire le mérite de la poésie de style dans *la Henriade*, VIII, 45; s'est avisé de refaire des parties considérables de ce poëme, *ibid.*; n'a pas la plus légère connaissance de la poésie, *ibid.*; a réuni toutes les critiques faites contre *la Henriade*, 46; morceaux qu'il cite de ces critiques, *ibid*;

ne lui donne que cinquante années de durée, 49; lui et Clément sont peu d'accord dans leur critique sur ce poëme, 149; ce que sont, suivant le premier, les épisodes, 153.

Bayle, philosophe moderne, VII, 279 et suiv.; idée de son style, 281 et suiv.; idée de son ouvrage sur *la Comète*, *ib.*, et 284; de celui sur ces paroles, *Contrains-les d'entrer*, 282; de son *Dictionnaire critique*, *ibid.*; ce qu'il dit sur l'existence de Dieu et contre les athées, 293; idée de sa *République des Lettres*, 381.

Bazochiens : qui on appelait autrefois de ce nom V, 131.

Beaumarchais, auteur comique français; idée de son caractère et notice sur sa vie, XI, 488 et suiv.; idée de ses *Mémoires* dans l'affaire de Goezmann, 500 et suiv.; ce que dit Voltaire par rapport à leur célébrité, 521 et suiv., *à la note*; idée de ses *Noces de Figaro*, 539 et suiv.; est mis à Saint-Lazare, et pourquoi, *ibid.* et suiv.; histoire de sa spéculation sur les *OEuvres de Voltaire*, 541 et suiv.; idée de sa comédie de *la Mère coupable*, 550 et suiv.; avait donné en 1767 *Eugénie*, roman dialogué, 563 et suiv.; idée de la comédie des *Deux amis*, 566 et suiv.; du *Barbier de Séville*, 572 et suiv.; de *Tarare*, 596 et suiv.; a excellé dans la comédie du palais, 514 et suiv.

Beaumavielle, professeur de musique avant le règne de Louis XIV, XII, 146.

Beaumont (Étienne), auteur des *Principes de Philosophie morale*, II *Ph.*, 96 *à la note.*

Beaurans a transporté au théâtre italien *la Serva padrona* de Pergolèse, qui a eu un succès prodigieux, XII, 150.

Beausobre, idée de son *Histoire du Manichéisme*; VII, 240.

Beauvais (de), évêque de Senez, a fait l'oraison funèbre de M. Léger, curé de Saint-André; exception à l'attribution exclusive de ce genre aux princes, VII, 127.

Bégueule (la); Favart s'est trompé dans le choix de cette pièce, XII, 364.

Belier (le), conte d'Hamilton, suivant Voltaire, est un morceau charmant, VII, 369.

Belle Arsène (la), conte. Sentiment analogue à un autre d'Assuérus, qu'on trouve dans l'*Esther* de Racine, VI, 15.

Belleau (Remi), poète français, se réunit à plusieurs autres poètes pour jouer la *Cléopâtre* de Jodelle, V, 134; était membre de la Pléiade française, 70.

Benserade : ce qu'on dit de ce poète français, V, 88 et suiv.; soignait ses vers un peu plus que Voiture, 95; son sonnet sur *Job*, 97 et suiv.; les Jobelins, tenaient pour lui, *ibid.*

Bérénice, tragédie de Racine, examen de cette pièce, V, 347; Voltaire en a fait le commentaire, *ibid.*; rapprochement de *Bérénice*, d'*Andromaque* et de *Britannicus*, 351; a eu à sa naissance quarante représentations, 350; Racine la fit pour madame Henriette d'Angleterre, VI, 74.

Bergasse, avocat de Kornemann contre Beaumarchais : son éloge, XI, 537.

Bernard (Saint) fut l'oracle de son temps, et ses écrits sont encore cités dans le nôtre, V, 9.

Bernard (Gentil) : idée de son ca-

ractère, VIII, 208; de son *Art d'aimer*, qui vaut mieux que celui d'Ovide, *ibid.* et II, 220; de son opéra de *Castor et Pollux*, XII, 64 et suiv.

BERNARD (mademoiselle) a donné une tragédie de *Brutus* en 1690; succès qu'elle a eu, et à qui généralement attribuée, IX, 118; rapprochement d'un des endroits de cette pièce avec celle de Voltaire, 119.

BERNIER, ami de La Fontaine, avait étudié avec lui les principes de la philosophie de Descartes et de Gassendi, VII, 34.

BERNIS (de), cardinal; idée de son poème de *la Religion*, VIII, 201; de quelques-unes de ses poésies, 202; son *Épître aux Dieux pénates* est au-dessous de sa réputation, *ibid.*; l'idée de ses *Quatre Parties du Jour*, *ibid.*; critique d'un morceau sur le *Soleil*, 203; anecdotes curieuses sur sa vie, 204, *à la note*; idée du poème des *Quatre saisons*, 205 et suiv.; sobriquet que lui donnait Voltaire, *ibid.*; ce qu'il écrivait à Voltaire par rapport à la vanité de son siècle, XII, 2; idée de ses odes, XIII, 239.

BERTHIER, jésuite, principal rédacteur du *Journal de Trévoux*; idée de la *Lettre sur le matérialisme*, à lui adressée par Diderot, II *Ph.*, 11; son éloge, 14.

BERVICK (le duc de). Anecdote sur ce maréchal, II *Ph.*, 110, *à la note*.

Besoins. Ils excèdent toujours de quelque chose les bornes de notre pouvoir, suivant Diderot, II, *Ph.*, 213. Réfutation de ce principe, *ibid.*

BESPLAS (Gros de). Idée de son sermon sur la *Cène*, prêché devant Louis XVI, XIV, 165.

Béverley, comédie de Saurin. Idée de cette pièce, XI, 422 et suiv.

BEXON (l'abbé), naturaliste, a été continuateur de l'ouvrage de Buffon, I, *Ph.*, 75.

Bible (la sainte): Racine en a transporté les plus beaux morceaux dans ses deux tragédies d'*Esther* et d'*Athalie*, VI, 2 et suivantes.

Bienfaits (*des*), traité de Sénèque. Idée de cet ouvrage et de son style, IV, 309.

BIÈVRE (le marquis de). Sa lettre sur cette question morale: « Quel est le moment où Orosmane est le plus malheureux? Est-ce celui où il se croit trahi par sa maîtresse? est-ce celui où, après l'avoir poignardée, il apprend qu'elle est innocente? » IX, 215 et suiv.: sa comédie du *Séducteur*, XI, 597 et suiv.

BIGNON (l'abbé), bibliothécaire du roi; projet qu'il avait conçu sur l'Académie française, I, *Ph.*, 411, et *à la note*.

Bijoux indiscrets (*les*). Idée de ce roman de Diderot, II, *Ph.*, 5.

Biographes latins. Quels sont les meilleurs, IV, 341.

BION, poète pastoral. Idée de cet auteur, II, 157.

Blanche et Guiscard, tragédie de Saurin. Idée de cette pièce, XI, 240 et suiv.

BLUMENBACH a démontré la certitude de la création et du déluge universel, I, *Ph.*, 8.

BOCCACE, conteur italien, a fait pour la prose italienne ce que Pétrarque avait fait pour la poésie, V, 18 et suiv., ce qu'on dit de cet auteur, *ibid.*; est au-dessous de La Fontaine, et pourquoi, VII, 35.

BODIN, dans sa *République*, a exa-

miné toutes les espèces de gouvernements, VII, 229.

BOERHAAVE n'a pas encore été surpassé dans son art, I, *Ph.*, 4.

BOILEAU, poète français : son opinion sur le *Traité du Sublime* de Longin, I, 71 et suiv.; réfuté par Gibert, *ibid.;* sa traduction n'est pas digne de lui, 74; sa définition du sublime, 78 et suiv.; a ramené parmi nous la poésie à son véritable esprit, V, 111; disait qu'on entendait en un jour plus de métaphores aux halles, qu'il n'y en a dans toute *l'Énéide,* 114; s'est moqué de l'incident de l'*anneau royal* dans la tragédie d'*Astrate* de Quinault, VI, 171; sa critique contre Lully et Quinault rétorquée avec justice, 352 et suiv.; commentaire sur les deux vers de son *Art poétique*, dans lesquels il parle de l'ode, 388; a été mis à sa place par ses contemporains, 450; l'Académie de Nîmes a proposé pour prix de faire connaître l'influence qu'il a eue sur la littérature française, 452 et suiv.; discussion de l'opinion de Marmontel sur ce poète, 454 et suiv.; ses sept premières satires, avec le discours au roi, sont les premiers ouvrages où le mécanisme de la versification ait été parfaitement connu, et la diction élégante, 455; comparaison des sujets des satires de Boileau avec ceux de Pope, par Voltaire, 456; il nous a appris à chercher le mot propre, et à lui donner sa place dans les vers, 457; a appris à Racine l'élégance,. 458; anecdote sur sa satire sur la Rime, adressée à Molière, *ibid.;* ce qu'on doit penser de ses satires sur l'Équivoque, sur le faux Honneur, et contre les Femmes, 460 et suiv.; elles sont moins philosophiques et moins variées que celles d'Horace; il y a plus de poésie et de finesse que de raillerie, 462; morceaux cités, *ibid;* sa satire sur l'Homme, l'une des meilleures, 453; on a accusé ses vers d'être froids : réponse à ce reproche, 464 et suiv.; morceaux cités à l'appui, 465 et suiv.; ce qu'il dit lui-même de ses satires, 470 et suiv.; Voltaire dit qu'il y a plus répandu de sel que de graces, 471; est revenu, quoi qu'on en dise, des critiques qu'il avait faites de Quinault, *ibid.;* ce qu'il dit du Tasse est assez juste, 472 et suiv.; accusé faussement d'avoir confondu Lucain avec Brébœuf, 474; d'avoir mis Horace à côté de Voiture, *ibid.*, de n'avoir pas nommé La Fontaine dans son *Art poétique*, 475; réponse, *ibid.;* sa sensibilité pour Molière, 476; pour Racine, *ibid.;* ce qu'il disait de *la Pucelle* de Chapelain, 483; son *Art poétique* est une législation parfaite, le code imprescriptible du bon goût, 484 et suiv.; a apprécié mademoiselle Scudéry, d'Assoucy, Chapelain, Brebœuf, etc., 487 et suiv.; a indiqué les principales fautes de Corneille, 488; l'influence qu'il avait même de son temps, 486; est appelé le grand justicier du Parnasse, *ibid.;* s'il est inférieur à Horace dans ses satires, il lui est peut-être supérieur dans ses épîtres 489; morceaux cités, 490 et suiv.; le sixième chant du *Lutrin*, inférieur aux cinq autres, ne semble fait que pour amener

l'éloge du président Lamoignon, 506; réponse à des questions de M. de Villette (sous le nom de Nigood), qui demande pourquoi Boileau n'a pas tenté tous les genres de poésie, 507 et suiv.; accusé faussement d'avoir pillé Lafrenay-Vauquelin et Saint-Geniez dans son *Art poétique*; 519 et suiv.; accusé de s'être fait aider dans ses travaux par Racine et autres, 547 et suiv.; suivant M. Nigood, la plupart des écrivains philosophes s'étaient déclarés contre lui, 555; réponse à cette calomnie, *ibid.* et suiv.; en vengeant la cause de Boileau, c'est venger celle de tous les Français raisonnables, 570; en dévot sensé, il s'est moqué des rigoristes de son temps au sujet des fictions des dieux antiques; morceau de son *Art poétique* à ce sujet, VII, 300 et suiv.; quatrain qui lui est adressé par Chapelle, 370; Batteux a fait le parallèle de son poëme du *Lutrin* avec *la Henriade*, VIII, 47; l'exécution en est plus fidélement rapprochée des règles de l'épopée que *la Henriade*, 48; n'en aurait pas fait ni le second, ni le septième, ni le neuvième chant, *ibid.*; M. Clément paraît préférer son *Ode sur la prise de Namur* à la description que fait Voltaire de l'attaque de Paris, dans *la Henriade*, 65 et suiv.; critique de cette même ode, *ibid.* et suiv.; parallèle d'un endroit d'une de ses satires sur la guerre civile avec un morceau de *la Henriade*, 103 et suiv. Sa neuvième satire est son chef-d'œuvre, XIII, 116. Il disait que Molière était le plus grand génie de son siècle, XI, 275 et suiv.; examen de ce sentiment, 276 et suiv. Quel est, selon lui, le véritable effet dramatique, IX, 315. Jugement qu'il porta, dans sa dernière maladie, sur le *Rhadamiste* de Crébillon, XI, 80. Voltaire inculpé à ce sujet par un journaliste, 81. Son éloge par d'Alembert, XIV, 207 et suiv. Comment il est défendu par cet auteur au sujet des anciens et des modernes, *ibid.* et suiv.; et contre les jésuites, 208.

Boismont (l'abbé de) s'est fait de nos jours le plus de réputation dans l'oraison funèbre, XIV, 157 et suiv. Citation d'un passage d'un sermon sur l'établissement d'un hôpital militaire, 163 et suiv.

Boissi, auteur comique français. Idée de ses ouvrages, XI, 329 et suiv.

Bonheur (le) n'est pas, suivant Diderot, un devoir; absurdité de ce principe, II, *Ph.*, 272.

Bonnard (de). Idée de ses poésies diverses, XIII, 362. Citation de différents morceaux, *ibid.* et suiv.; de son *Épître à Zéphyrine*, 366 et suiv.; mérite de l'*Épître à madame la marquise de Pompadour*, 372.

Bonnet, savant naturaliste. Son opinion sur la formation des métaux, I, *Ph.* 79, et *à la note.*

Bordeu, malgré sa réputation, n'a été que le disciple du grand Boerhaave, I, *Ph.* 4.

Bosphore cimmérien : erreur qu'a commise Racine par rapport à son éloignement de l'embouchure du Danube, V, 407 et suiv.

Bossu (Le) a fait un *Traité sur le*

poëme épique, et dit que ce poëme est essentiellement allégorique, I, 161 et suiv. Idée de cet ouvrage, VII, 377.

Bossuet (Bénigne), évêque de Meaux. Ses *Panégyriques* sont ce qu'il y a de plus faible dans ses compositions, VII, 114; de même que ses *Sermons*, 120; a excellé dans l'*Oraison funèbre*, *ibid.* Son éloge, 129 et suiv.; aucun des genres de style oratoire ne lui était étranger, *ibid.* et suiv.; morceau de l'exorde de l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre, 132 et suiv.; de celle de madame Henriette, 138 et suiv.; péroraison de celle du grand Condé, 149 et suiv.; reproche qu'on lui fait sur l'emploi de certains mots, 155; ce qu'on doit penser de l'oraison funèbre du chancelier Le Tellier, 157; peut passer pour le Démosthènes de la France, 159; son portrait par Massillon, 192; sa manière de louer est toujours directe et un peu hyperbolique, 207; n'était pas d'une grande naissance, 219; ses thèses et ses conclusions sont demeurées inaccessibles à tous les efforts de ses adversaires les Protestants, XIII, 61; mérite de son *Discours sur l'Histoire universelle*, VII, 235; nom ridicule que lui donne Voltaire, *ibid.*; en écrivant, a toujours suivi de l'œil et a montré au doigt les desseins d'une Providence qui gouverne tout, I *Ph.*, 45; a écrit sa *Politique de l'Écriture sainte* en théologien et en ami de la vérité, 47. Ses *Méditations sur les évangiles* n'ont pas moins d'onction que les *Lettres* de Fénélon, VII, 278; s'est élevé au plus haut degré dans ce qui est de science et dans ce qui est de génie, XIII, 61; caractère de son éloquence, par l'abbé Maury, XIV, 189 et suiv. Son éloge par d'Alembert, 211 et suiv.

Boucle de cheveux enlevée (*la*), poëme de Pope, XIV, 363 et suiv.; traduit par Marmontel, 377; morceau imité par Voltaire, 372.

Boufflers (le chevalier de): ce qu'il disait à propos d'une jeune personne dont il faisait l'éloge, XIII, 40.

Bouffons (*les*): leur musique fit connaître aux Parisiens un nouveau plaisir, XII, 147; en quel temps ils sont venus à Paris, *ibid.*

Bouhours (le père). Idée de son ouvrage sur la *Manière de bien penser sur les ouvrages d'esprit*, VII, 378 et suiv.

Boulainvilliers (le comte de), Idée de ses *Recherches sur l'Histoire de France*, VII, 242.

Boulanger, philosophe du dix-huitième siècle. Idée de son caractère, II *Ph.* 287. On s'est servi de son nom, après sa mort, pour le mettre à la tête des plus scandaleuses productions, *ibid.* Comment Voltaire appelait l'*Antiquité dévoilée*, *ibid.* A cru trouver la clef de la Mythologie dans le déluge, 288. On lui a attribué faussement *le Christianisme dévoilé*, 289.

Bourdaloue. Ses *Panégyriques* sont ce qu'il y a de plus faible dans ses compositions, VII, 114. Le premier, suivant Voltaire, qui fit entendre dans la chaire une raison éloquente, 119. Son caractère, *ibid.*; quelles étaient les personnes

qui composaient son auditoire, 122 et suiv.

Bourgeois gentilhomme (*le*), comédie de Molière. Idée de cette pièce, VI, 265 et suiv.

Boursault, auteur comique. Notice sur sa vie, VI, 299 et suiv.; sa tragédie de *Germanicus*, 301; a fait des pièces épisodiques, *ibid.*; le *Mercure galant*, comédie qui fut jouée quatre-vingts fois, *ibid.* *Ésope à la ville*, qui a eu quarante-trois représentations, 303. *Ésope à la cour;* idée de cette pièce, 304 et suiv.; anecdote relative, 306 et suiv.; mettait l'*École des Maris*, de Molière, au-dessous des *Visionnaires* de Desmarets, 241; dit beaucoup de mal des *Précieuses ridicules*, *ibid.*

Bourses anciennes. Fondations de bienfaisance dans les colléges; leur utilité, II *Ph.*, 350.

Boyardo, poète italien; ce qu'on en dit, V, 31.

Bradamante, opéra de Roy, XII, 40.

Brebœuf, poète français. Idée de sa *Pharsale*, I, 224; justement apprécié par Boileau, VI, 488.

Breteuil (Épitre au baron de), par J.-B. Rousseau. Idée de cette pièce, VI, 442. Morceaux cités, *ibid.* et suiv.

Bretonneau, jésuite. Ce qu'on dit de ses sermons, VII, 120.

Bridaine, célèbre missionnaire. Citation d'un exorde conservé par l'abbé Maury, XIV, 192; et d'un passage de la vie de S. Vincent de Paule, 194.

Brienne (de), archevêque de Toulouse, s'est élevé, dans un discours éloquent, contre la coutume d'enterrer dans les églises, XIV, 168. Résultat de ses plans ministériels mal concertés, 442.

Britannicus, tragédie de Racine. Examen de cette pièce, V, 317 et suiv. Selon Voltaire, c'est la pièce des connaisseurs, 321. Il lui préférait *Athalie*, *Andromaque* et *Iphigénie*, *ibid.* La politique y est peinte avec les traits les plus énergiques, 324; Morceaux cités, 325 et suiv. On doit à Le Kain d'avoir fait connaître le mérite du rôle de Néron, 329. Analyse de ce rôle, 330 et suiv. Réflexion de Voltaire sur le caractère de Narcisse, 335. Extrait détaillé de la scène 3e du 4e acte entre Narcisse et Néron, 336 et suiv. N'a eu, à sa connaissance, que huit représentations, 350 et suiv.

Brizard, acteur du Théâtre-Français, a toujours écarté la reprise de l'*Oreste* de Voltaire; pourquoi, X, 105, *à la note.*

Brosse (le président de), auteur du *Mécanisme des langues.* Idée de sa traduction de *Salluste*, XIV, 224. Citation d'un morceau de sa préface, 225 et suiv. Défauts dans lesquels il est tombé, 227.

Brossette, commentateur de Boileau, a fait une longue diatribe contre l'intervention de la *Nuit*, et contre le *hibou* dans le *Lutrin*, VI, 498.

Broussin, fameux gourmand, à qui Chapelle adresse son *Voyage;* quatrain que Chapelle fit pour lui, VII, 370.

Brueys et Palaprat, poètes comiques, ont mis en commun leur travail et leur talent sans aucune jalousie, VI, 294; sont auteurs du *Muet*, pièce imitée de Térence, 295; de *l'Avocat*

Patelin, du *Grondeur*. Idée de ces pièces, *ibid.* et suiv. Le *Ballet extravagant*, farce comique, XII, 231.

Brueys a erré toute sa vie dans le labyrinthe des systèmes de philosophie, IV, 62.

Brumoy (le père). Son sentiment sur le théâtre des Grecs, I, 255; a condamné les pièces du théâtre d'invention; pourquoi, IX, 275; a défiguré cruellement la scène d'Iphigénie avec son père dans *Euripide*, V, 462. J.-B. Rousseau lui a adressé une épître qui est toute entière contre Voltaire, VI, 443.

Brutus, ou *des Orateurs célèbres*, traité de Cicéron. Ce qu'on en dit, III, 139.

Brutus, tragédie de Voltaire. Examen de cette pièce, IX, 86; où il la commença, *ibid.*; ce qui soutient cette pièce au théâtre malgré ses grands défauts, 93; est plus admirée que suivie, *ibid.*; ce qu'en dit l'auteur lui-même dans son *Temple du Goût*, *ibid.*; critique outrée par J.-B. Rousseau, 95; citation de la dernière scène, 97; beauté du caractère du premier rôle, digne d'être comparé aux plus beaux rôles romains de Corneille, 106 et 117; la pompe et la dignité de son premier acte comparables à celles de *la Mort de Pompée* (les étrangers en font beaucoup de cas), 122. Autre pièce du même sujet, jouée avec succès en 1647, dont l'auteur est inconnu, 118. Autre de mademoiselle Bernard, attribuée à Fontenelle, et donnée en 1690, qui eut vingt-cinq représentations, *ibid.*; examen de cette dernière, 118; rapprochement d'un endroit de cette pièce avec celle de Voltaire, *ibid.* Le père Porée a traité le même sujet en latin, 120; mouvement qu'il a fourni à Voltaire, *ibid.* Observations sur le style de cette pièce, 124; pourquoi elle est, depuis la révolution, écartée du théâtre, *ibid.*; pourquoi mise par quelques personnes au-dessous d'*Œdipe*, 128. Cette tragédie a été traitée de *contre-révolutionnaire* par les *monstres* de la révolution, 124.

Brutus, tragédie de mademoiselle Bernard, IX, 118; ce qu'on en dit, *ibid.*, et 119 et 123.

Brutus, tragédie latine du père Porée, IX, 120; le dialogue de cette pièce ne manque ni de vivacité ni de noblesse, *ibid.*

Brutus, l'un des conjurés contre César. Les lettres qui nous restent de lui sont des monuments précieux du patriotisme républicain, IX, 297. Comme Voltaire le fait parler dans *la Mort de César*, *ibid.*

Bruyère (La) a donné, dans ses *Caractères*, un modèle du style précis, VII, 328 et suiv.; supérieur à Théophraste, IV, 247; est meilleur moraliste et plus grand écrivain que La Rochefoucauld, VII, 327; justesse de ses pensées, *ibid.*; les poètes comiques doivent surtout l'étudier, 329; discussion de quelques-unes de ses pensées, 330; avait des opinions outrées, 333 et suiv.; surtout en politique, *ibid.* et suiv.; son mot sur une situation de la pièce d'*Andromaque*, V, 315; son sentiment sur Corneille et Racine, VI, 103; a dénoncé l'ennui que l'Opéra commençait

à produire de son temps, XII, 146.

BUFFON a un rang éminent parmi les auteurs du dix-huitième siècle, XII, 3; était plus grand écrivain que philosophe, I *Ph.* 12. Idée de cet homme célèbre, 69 et suiv.; a embelli notre langue, 70; ses erreurs, 75; s'est rétracté en ce qu'il a pu dire de contraire à la foi, *ibid.*; a reçu, avant de mourir, les sacrements de l'Église, 76; était un des adversaires les plus déclarés contre les nouveaux philosophes, 77; considération dont il jouissait, 78; mort funeste de son fils, 79; son *Histoire naturelle* est une des trois entreprises qui ont signalé le dix-huitième siècle, 69; a réuni le génie de la science au talent d'écrire, 110, était aussi atteint de préjugés contre la poésie, qu'il mettait au-dessous de la prose, VIII, 257, et *à la note*, et XIII, 10 et suiv.; pitié qu'il fait à l'auteur de ce *Cours* en entendant ses absurdités et la critique de la première scène d'*Athalie*, VIII, 257, et *à la note*, et XIII, 11; son mot très-sensé sur l'empire de l'opinion, X, 204.

BURIGNY (de) auteur de l'*Examen des apologistes de la religion*, II *Ph.*, 289, *à la note.*

BUSSY; ce que l'on doit penser de ses *Mémoires de la Fronde*, VII, 244.

BYRON (mademoiselle), célèbre anatomiste. Sage remontrance qu'elle faisait à un athée, VII, 271.

C

Cadmus, opéra de Quinault, est plutôt une mauvaise comédie mythologique qu'une tragédie lyrique, VI, 352.

CÆCILIUS, poète comique latin, dont il ne nous est rien resté, II, 96.

CAHUZAC. Rameau s'est servi de la musique de l'opéra de *Samson* pour l'adapter à l'opéra de *Zoroastre*, par cet auteur, XII, 112.

Cailletages. Les expressions badines et communes de Fontenelle étaient parfois un vrai cailletage, I *Ph.*, 27.

CALDERON, auteur comique espagnol, fut un de nos premiers modèles, II, 96; ce qu'on en dit, V, 27.

Caliste. Idée de cette tragédie de Collardeau, XIII, 336 et suiv.

Calliclès, nom d'un interlocuteur du dialogue de Platon, intitulé *Gorgias*, IV, 106.

CALLIMAQUE, poète grec. Nous ne connaissons ses *Élégies* que par les témoignages des critiques de l'antiquité, II, 212.

Callirhoé, opéra de Roy. Idée de cette pièce, XII, 40.

CALLISTHÈNE, philosophe et historien, fut chargé par Alexandre de revoir, avec Anaxarque, les poëmes d'Homère, I, 193.

Callisthènes. Idée de cette tragédie de Piron, XI, 181 et suiv.

Calomnie (Épître sur la), par J.-B. Rousseau. Idée de cette pièce, VI, 441. Voltaire a traité le même sujet avec avantage, *ibid.*

CALONNE. Malheurs qu'il a causés à la France par sa légèreté, XIV, 456.

CALPRENÈDE (La), auteur de la

Cléopâtre, roman, VII, 352. Idée de cet ouvrage, *ibid.* et suiv.

Cambridge, ville du comté d'Oxford en Angleterre. Célébrité de ses écoles, II *Ph.*, 142.

Camille ou *la manière de filer le parfait amour*, conte de Sénecé. Idée de cet ouvrage, VII, 59 et suiv.

Camma, tragédie de La Grange-Chancel, XI, 149.

CAMOENS (Le). Ce qu'on dit de cet auteur portugais, et sur sa *Lusiade*, V, 28.

CAMPISTRON, auteur tragique. Quelles sont ses pièces qui ont eu le plus de succès, VI, 172 et suiv.; quelle était sa versification, 174; son *Tiridate* n'est pas dépourvu d'intérêt, *ibid.* *Andronic* est sa pièce la moins faible, 176. Ses opéras sont au-dessous de ses plus mauvaises tragédies, XII, 4; avait connu l'art, mais n'avait pas le don d'écrire, VIII, 213.

Candide ou *l'Optimiste*, roman de Voltaire. Idée de cet ouvrage, XIV, 269.

Canente, opéra de La Motte, n'est qu'une contre-épreuve de *l'Amadis* de Quinault, XII, 23.

Cantate, genre de poésie dû à J.-B. Rousseau; celle de *Circé* est le chef-d'œuvre de la poésie française, VI, 425 et suiv.

Cantique de Moïse, mis en vers par Le Franc. Idée de ce morceau, XIII, 181 et suiv.

Capitans (*les*). Ce que c'était que ces acteurs, VI, 205. P. Corneille, dans son *Illusion comique*, a employé un capitan matamore, *ibid.*

Capucins, *capucinades*: Ignorant comme un capucin; il ne faut pas prendre ce proverbe à la lettre, II *Ph.*, 145 et suiv., et *à la note*.

CARACCIOLI (le marquis de). Ce qu'il disait lorsqu'il entendait *Iphigénie en Tauride* ou *Alceste*, opéra de Gluck, XII, 232, *à la note*.

Caractères de la Folie. Opéra de Duclos, XII, 84.

Carême impromptu (*le*). Idée de ce petit poëme de Gresset, VIII, 225.

CARLIN, arlequin du théâtre italien, était très-amusant par ses lazzis, XII, 244.

Carlos (*conjuration de don*), par Saint-Réal, VII, 234. Ce qu'on doit penser de cet ouvrage, *ibid.*

Carnaval de la Folie (*le*), opéra de La Motte. Idée de cette pièce; ce qu'en pensait l'auteur lui-même, XII, 27.

CARON. *Voyez* BEAUMARCHAIS.

CASAUBON (Isaac) a rectifié les méprises de Baronius, VII, 240.

Cassandre. Idée de ce roman, VII, 352.

Cassette (*de la*), édition d'Homère. Ce que c'était, I, 193.

CASSINI (madame). Sa lettre sur cette question morale: « Quel « est le moment où Orosmane « est le plus malheureux? Est-« ce celui où il se croit trahi « par sa maîtresse? est-ce ce-« lui où, après l'avoir poignar-« dée, il apprend qu'elle est « innocente? » IX, 215, et *à la note*.

Cassius et Victorinus. Tragédie de La Grange-Chancel, XI, 154. Idée de cette pièce comme sujet chrétien, 157.

Castor et Pollux, opéra de Bernard, musique de Rameau, XII, 63; examen de cette

pièce, et jugement qu'en porte l'auteur, *ibid.* et suiv.

Catachrèse, figure de rhétorique, est un monstre des classes, III, 75.

Catéchisme de morale; livre à faire pour les premières écoles des campagnes, II *Ph.*, 346.

Catilina, tragédie de Crébillon; succès étonnant qu'elle eut, et pourquoi; examen de cette piéce, XI, 111 et suiv.

Catilinaires, discours prononcés contre Catilina, par Cicéron; détails historiques à ce sujet, III, 40 et 297; morceaux cités de la première, 300; de la seconde, 285 et suiv.; de la quatrième, 303 et suiv.

Caton *l'Ancien*, orateur; idée de son éloquence, III, 250 et suiv.

Caton *le Censeur*, historien des premiers âges de Rome, dont il ne nous reste rien, IV, 356; différence entre lui et Cicéron, III, 244; adresse avec laquelle Cicéron parle de lui, 327 et suiv.

Caton, tragédie d'Addisson; morceau tiré de cette pièce, imité de Massillon, VII, 214.

Catrou (le pére), jésuite; ses histoires ne sont que des gazettes, VII, 230.

Catulle, poète latin, II, 213 et suiv.; Virgile a emprunté de lui des idées et des mouvements, 214; Virgile a mis son poëme des *Noces de Thétis et Pélée* à contribution pour composer l'épisode de *Didon*, *ibid.;* était lié avec Cicéron et Cornélius Népos, *ibid.*

Caumartin (M. de). C'est dans ses entretiens au château de Saint-Ange que Voltaire puisa les premières idées de sa *Henriade*, VIII, 32 et suiv.

Causes de la corruption de l'Éloquence, ouvrage de Quintilien; services qu'il a rendus de son temps, III, 12 et suiv.; des Causes de la corruption de l'Éloquence, dialogue attribué communément à Tacite, 401; nouveaux éclaircissements sur ce traité, *ibid.* et suiv.

Causes finales : Diderot s'en déclare l'ennemi, et les regarde comme un système, II *Ph.*, 87 et suiv.

Caveyrac; comment il est question de lui dans *la Pucelle* de Voltaire, VIII, 185.

Caze; vers qui lui sont adressés par madame Deshoulières; ce que l'on en dit, VII, 78 et suiv.

Cécilius, rhéteur latin, avait donné un *Traité du Sublime* qui est entièrement perdu; ce qu'en dit Longin, I, 72.

Celse, philosophe grec, est loin de balancer Origène, V, 7.

Cencius, historien des premiers âges de Rome, dont il ne nous reste rien, IV, 256.

Cénie : idée de cette comédie de madame de Graffigny, XI, 423.

Céramis; idée de cette tragédie de Le Mierre, XI, 228.

Cercle (le); examen de cette comédie de Poinsinet, XII, 483 et suiv.; ce qu'en disait l'abbé de Voisenon, 484, *à la note;* c'est une piéce à tiroir, inférieure au *Mercure galant*, 486.

Céron, auteur de *l'Amant auteur et valet;* idée de cette pièce, XII. 498.

Cervantes n'était rien moins qu'étranger à l'érudition, III, 383.

César (Jules) avait fait une tragédie d'*Œdipe*, II, 46; il n'y a que Voltaire qui l'ait fait

bien parler, XI, 285; jamais les femmes, quoiqu'il les aimât, ne lui ont fait commettre de fautes, IX, 380.

César (Auguste), empereur romain: il y a eu véritablement deux hommes en lui: il faut détester Octave et estimer Auguste, II, 185 et suiv.

Chabanon; idée de sa pièce d'*Éponine*, VIII, 387, *à la note.*

Chair des animaux : tirade du poëme des *Mois* de Roucher, contre cet usage, VIII, 291; réponse à cette philosophie malentendue, *ibid.* et suiv.

Chambres particulières dans les collèges, ne devraient point être souffertes; pourquoi, II *Ph.*, 377.

Chamfort, poète français; ce qu'on dit de sa tragédie de *Mustapha*, VIII, 388, *à la note;* analyse et examen de cette pièce, XIII, 383 et suiv.; jugement qu'on en porte, XI, 378; *le Marchand de Smyrne*, comédie; idée de cette pièce, 377; *la jeune Indienne*, comédie; ce qu'on en dit, 374; ses Éloges, 379; a tracé tous ses plans de tragédie sur la fausse philosophie, XII, 403.

Chanson du bouc; ce que c'était chez les Grecs, II, 126.

Chansons (*les*) ont été nos premiers essais poétiques, V, 43; pourquoi il n'y a pas de peuple qui ait de plus jolies chansons que les Français, VII, 91 et suiv.; Salvien disait que les Germains se consolaient de leurs infortunes par les chansons, 92; mérite de celles du siècle de Louis XIV, 93; citations de quelques couplets de différentes, *ibid.;* morceau d'une excellente, 95.

Chansonniers : quels sont nos plus anciens, V, 44 et suiv.

Chanteurs; en Italie, gagnent plus que tous les musiciens et les poètes, compositeurs d'opéra, XII, 141.

Chapelain, poète français, auteur du poëme de la *Pucelle d'Orléans*, avait plus de jugement que Scudéri, V, 104; on fit six éditions de sa *Pucelle*, en dix-huit mois, VI, 483; pourquoi ce succès, *ibid.;* mot de madame de Longueville au grand Condé sur ce poëme, *ibid.*; a passé pour le premier des poètes de son temps, V, 36 et suiv.; et l'auteur de la critique, sous le titre de *Sentiment de l'Académie sur le Cid*, 164 et 174; son *Ode au cardinal de Richelieu* est *assez* belle, suivant Boileau, VI, 550; idée de cette ode, *ibid.;* il doit être loué d'avoir encouragé Racine, en lui faisant avoir une pension de 600 livres pour son *Ode sur le mariage du Roi*, *ibid.*; avait soixante-cinq ans lorsqu'il donna sa *Pucelle*, 552; vers de ce poète, que M. Clément met au-dessus des plus beaux morceaux de *la Henriade*, VIII, 128.

Chapelle, poète français, ami de Boileau; ce qu'il disait plaisamment sur sa patience au travail, et sur sa supériorité, VI, 459; a travaillé en société avec Bachaumont: on ne sait auquel des deux appartient leur *Voyage*, VII, 369. Idée de cet ouvrage, qui est encore original, *ibid.;* faiblesse de leurs autres poésies, 370; quatrain adressé à Boileau, *ibid.*; autre contre Broussin, *ibid.*

Chapelle (La) a traité le sujet de *Mérope*, sous le titre de *Téléfonte*, X, 2.

Charlemagne, le premier restaurateur des sciences après la chute de l'empire romain, V, 9 et suiv.; a fondé l'Université de Paris, *ibid.*; a peut-être retardé les progrès de la langue française en adoptant la langue latine pour celle des lois et des actes, 15.

Charlemagne, titre d'un poëme épique du siècle de Louis XIV, dont on ne peut soutenir la lecture, V, 102.

Charles-Quint. Réponse d'un moine du convent de Saint-Just à ce prince qui venait l'éveiller, VII, 295.

Charles XII : son histoire par Voltaire, l'un des morceaux de notre langue le plus purement écrit, IV, 32.

Charles d'Orléans. *V.* Orléans.

Charleval est l'auteur de la *Conversation du père Canaye et du maréchal d'Hocquincourt*, VII, 349; préférable à tous les ouvrages de Saint-Evremond, *ibid.*; ce que l'on dit de ses poésies, 89.

Chartreuse (*la*). Idée de ce poëme de Gresset, VIII, 217; ce qu'en dit injustement Voltaire, 215; J.-B. Rousseau le met au-dessus de *Vert-Vert*; pourquoi, 217; ses défauts, *ibid.* et suiv.

Chassignet, poète français. Exemples de figures, tirés de sa poésie, V, 72.

Château Saint-Ange (*le*) fut le berceau de *la Henriade*, et pourquoi, VIII, 33.

Chateaubrun, poète français. Idée de sa pièce des *Troyennes*, XI, 209 et 212. *Philoctète*, tragédie, 209.

Châteaux en Espagne (*les*), comédie de Collin d'Harleville, XIII, 430 et suiv.; fonds le plus comique de l'auteur, 439.

Chaulieu, poète français. Ce que l'on en dit avec Voltaire, VII, 89; mérite de ses stances sur la *Solitude de Fontenai*, sur la *Retraite*, sur la *Goutte* et sur l'*Inconstance*, 90.

Chéminais. Ses sermons ont quelque douceur, VII, 120.

Chêne (*le*) *et le Roseau*. Idée et citation de cette fable de La Fontaine, VII, 28.

Chéréas et Callirhoé. Idée de ce roman grec, IV, 370.

Chersonnèse (*la*). Exposé historique du sujet de ce discours de Démosthènes contre Philippe. III, 172; son exorde, 180 et suiv.; suite de ce discours, 188 et suiv.; suite de la traduction de cette harangue, 375 et suiv.

Chevalier joueur (*le*), comédie de Dufresny. Différence de cette pièce d'avec celle de Regnard, VI, 327.

Childébrand, titre d'un poëme épique du siècle de Louis XIV. Jugement qu'on en porte, V, 102.

Choerile, auteur grec, n'était, suivant Suidas, qu'un chansonnier vagabond, I, 265.

Chœurs. Les Grecs en faisaient usage dans leurs tragédies, I, 262; ceux d'*Esther* et d'*Athalie* de Racine ont plus d'onction que les *Psaumes* de Rousseau, VI, 283.

Choiseuil (le duc de). D'Alembert disait de lui à Voltaire qu'il était son protecteur, ou plutôt son protégé, I *Ph.*, 115, *à la note*; pourquoi il refusait à d'Alembert une pension, *ibid.*

Chrétiens (*les premiers*). Leur éloge par Diderot dans le *Code*

de la nature, II *Ph.*, 223 et suiv.; combien a duré leur temps, 228; n'ont point été avant Constantin un corps politique, 229.

Christianisme. Son esprit rapproche, suivant Diderot, les hommes des lois de la nature, II *Ph.*, 223; est la plus sublime perfection de l'humanité, 227 et suiv.; à ne le considérer que comme une institution humaine, a été la plus parfaite, 228.

Christianisme dévoilé (le). Cet ouvrage a été attribué faussement à Boulanger, II *Ph.*, 289; est du baron d'Holbach, 290 *à la note.*

CHRISTINE, reine de Suède. Patru lui fit une harangue à la tête de l'Académie, VII, 113.

CHRYSOGON, antagoniste de Cicéron dans la cause de Roscius d'Amérie, I, 252.

CHRYSOSTOME (Saint) peut être opposé pour l'éloquence à ce que l'antiquité a eu de plus grand, V, 7 et suiv.

CICÉRON, orateur romain. Ce qu'en dit Longin, I, 96; son discours pour Marcellus est d'un genre extraordinaire, III, 39 et suiv.; beauté du génie de ce grand homme, *ibid.* et suiv.; sa première *Catilinaire* est du second genre démonstratif, 42; sa seconde *Philippique*, monument dans le même genre, 43 et suiv.; son discours en faveur de la loi Manilia, exemple du genre délibératif, 45 et suiv.; il excellait dans le raisonnement et le pathétique au-dessus de Démosthènes, 50; au rapport de Quintilien, a abusé de la plaisanterie, 64; avait des reparties qui portaient coup, *ibid.*; analyse de ses ouvrages sur l'art oratoire, 109; ses traités sont plus faits pour les Romains que pour nous, *ibid.*; il regardait l'accusation et la défense comme le plus beau triomphe de l'éloquence, 109; a emprunté la forme du dialogue dans ses livres *de l'Orateur*, 111; ce qu'il dit du vieux Solon, de Pisistrate, de Clysthène, de Thémistocle, de Périclès, d'Alcibiade, de Critias, de Théramène, de Gorgias-le-Léontin, de Trasimaque de Chalcédoine, de Protagore d'Abdère, de Prodique de Cos, d'Hippias d'Élée, d'Isocrate, de Lysias, d'Hypéride, d'Eschine, 155 et suiv.; est, de tous les hommes, celui qui a porté le plus loin les charmes du style et le pathétique, 158; a excellé dans le pathétique touchant, 166; analyse de ses ouvrages oratoires; 247; différence de caractère entre lui et Démosthènes, *ibid.* et suiv.; donne beaucoup aux préparations, *ibid.*; Quintilien le préférait à Démosthènes, *ibid.*; Fénélon lui préférait Démosthènes, et pourquoi, *ibid.*; pourquoi il doit être généralement plus goûté que Démosthènes, 243; différence entre Caton et lui, 253; pourquoi il s'attacha particulièrement à l'élégance du style, 254; on lui a reproché d'être trop orné, 255; pourquoi ses *Philippiques* sont moins vives que celles de Démosthènes, 257; triomphe d'Hortensius dans l'affaire de Verrès, 260; courage avec lequel il plaida sa première cause pour Roscius d'Amérie, *ibid.*; véritable motif du voyage de Cicéron en Grèce, suivant Plutarque, 261; son

dévonement dont il fait gloire, 262 ; des difficultés qu'il avait à vaincre dans son plaidoyer contre Verrès, *ibid.* ; avait composé contre lui sept harangues, et n'en prononça que deux, 265; notice historique de la dernière, 266 et suiv.; citation de plusieurs morceaux, 268 et suiv.; notice historique sur les *Catilinaires*, 288 ; extrait de la première, 295 et suiv.; de la seconde, 307 et suiv.; notice historique de la harangue pour Muréna, 321 ; adresse avec laquelle il parle de Caton, 328 ; comme il tempérait l'austérité du genre judiciaire, 331 ; notice sur le poète Archias, 332; extrait, 334 et suiv.; notice historique de la harangue pour Sextius, 351; morceaux cités, 354 et suiv.; notice historique pour Milon, 360; morceaux cités, 364 et suiv.; la péroraison la plus belle qu'il ait faite, 365; notice historique des *Philippiques*, 376 et suiv.; morceaux cités, 377 et suiv.; parallèle de Cicéron et de Démosthènes par Quintilien, 382; est le plus beau génie dont l'ancienne Rome puisse se glorifier, 388; quand il composa ses ouvrages de philosophie, qui ne sont pas tous venus jusqu'à nous, IV, 146; plan qu'il nous en donne dans son deuxième livre sur la *Divination*, 149; idée de son livre intitulé *Hortensius*, *ibid.*; des *Académiques*, 148 ; de son *Traité des Devoirs*, 151 ; sur *la Nature du bien et du mal*, 156; ce qu'il pensait d'Épicure, *ibid.* et suiv.; ce qu'il dit du stoïcisme, 162 et suiv.; idée de ses *Tusculanes*, 166 ; éloge de ses traités, *ibid.* et suiv.; de la *Nature des Dieux*, 171 ; de sa *République*, 176; du *Traité des Lois*, *ibid.*; ce qu'il dit sur la pudeur et sur la décence, 182 ; ses idées sur la dénonciation du sacrilége, 186; différents problèmes qu'il propose à résoudre en morale, *ibid.* et suiv.; son opinion sur le serment, 190; ses traités *de la Vieillesse et de l'Amitié*, *ibid.*; passage de cet auteur comparé à un de Sénèque sur le principe de notre ame, 207 et suiv. ; quand nous n'aurions de lui que ses *Tusculanes*, sa *Nature des Dieux*, et le *Traité des Devoirs*, il serait toujours un des plus grands écrivains de l'antiquité, 224; ce dernier traité, pour la morale, doit être étudié dans la philosophie des colléges, II *Ph.*, 365 ; ébauche de son caractère, III, 333 et suiv.; nommé père de la patrie, 398; ce qu'il aurait dit et pensé si on lui eût prédit notre révolution, 421 ; apostrophe en forme d'hommage que lui fait Pline le Naturaliste, 484; fut homme d'état, 398 et suiv.; disculpé d'avoir terni sa gloire, 399; sa défense du reproche qu'on lui fait dans l'affaire de Marcellus, 409 et suiv.; son éloge non suspect, par César-Auguste, 415.

Cicéron français. On peut donner ce nom à Massillon, VII, 194.

Cid (le), tragédie de P. Corneille. Ce sujet avait été traité en Espagne par Diamante et par Guilain de Castro, V, 164; Mairet en a été par jalousie le plus grand détracteur, 146; est un exemple que le génie précède nécessairement le goût,

164; ce que l'on doit penser du sentiment de l'Académie sur cette pièce, *ibid.*; justes reproches qu'on peut faire à Corneille, 165 et suiv.; on retranche aujourd'hui à la représentation le rôle de l'Infante, 224; beauté du rôle de don Diègue, 262; l'Académie s'était beaucoup méprise sur le sujet du *Cid*, 164 et 269; sa naissance a été la plus brillante de toutes les époques de la scène française, XIII, 64; depuis, le goût pour le théâtre est devenu une passion, XII, 139.

Cinna; examen de cette tragédie, de P. Corneille, V, 199 et suiv.; réflexions sur la critique que Voltaire en a faite, 205 et suiv.; morceau de Sénèque, d'où Corneille en a tiré le sujet, 200 et suiv.; jugement de Voltaire, 205; on retranche le rôle de Livie à la représentation, 224; le rôle d'Émilie, moins théâtral que celui de l'Hermione de Racine, 223; mot de M. le maréchal de la Feuillade, sur le *Soyons amis*, *Cinna*, 225.

Clairon, célèbre actrice du théâtre français, a attiré, en 1762, tout Paris aux représentations d'*Oreste* de Voltaire, X, 106 *à la note*.

Clarisse. Idée de ce roman de Richardson, XIV, 255 et suiv.; a beaucoup de traits de ressemblance avec *la Nouvelle Héloïse*, 263.

Clarke, philosophe anglais, profond métaphysicien, n'est pas pour cela obscur, VII, 275.

Classe d'éloquence française, dernière à établir dans les Universités, et pourquoi, II *Ph.*, 266 et suiv.; plan d'étude qu'on y suivrait, 367 et suiv.; devrait être placée au collége de France, 375.

Claudien, poète latin. Idée de ses ouvrages, I, 222; ce qu'il dit sur la récompense de la vertu ici-bas, VIII, 309, et I *Ph.*, 406, *à la note*; son style est enflé et monotone, VIII, 359; le début du mois de *Juin*, dans le poëme des *Mois* de Roucher, est tout dans son style, 363.

Claveret, censeur impudent de P. Corneille, V, 269.

Clélie, roman ennuyeux de mademoiselle Scudéry, VII, 351.

Clémence (*de la*), traité de Sénèque, d'où P. Corneille a tiré le sujet de sa tragédie de *Cinna*, V, 200.

Clément (l'abbé). Idée de ce célèbre prédicateur du dix-huitième siècle, XIV, 27; examen de ses ouvrages, *ibid.* et suiv.

Clément, de Genève, auteur des *Cinq années littéraires*. Ce qu'il dit de l'ouvrage de Diderot sur l'*Interprétation de la nature*, II *Ph.*, 80.

Clément, de Dijon. Par quel motif a critiqué *la Henriade* dans sa jeunesse, VII, 45; est revenu sur ce jugement dans un âge plus mûr, 45; a épuisé la censure sur cet ouvrage, 56; dit que *la Henriade* manque de sublime en tout genre, 63; réponse à cette assertion, 64; paraît mettre l'*Ode sur la prise de Namur*, par Boileau, au-dessus de la description de l'assaut de Paris dans *la Henriade*, *ibid.* et suiv.; donne à Sarrazin et au P. Le Moine plus de goût pour la grande poésie qu'à Voltaire, 78; panégyriste maladroit de Boileau, et pourquoi, 103; est

outré dans ses jugements, 114; accuse Voltaire de n'avoir pas une épithète neuve; 117; réponse, *ibid.* et suiv.; de ne pas savoir se servir de l'ellipse, 125; réponse, 125; injustice prouvée par sa critique, 127; pas d'accord avec La Beaumelle dans leur critique, 149; appelle les épisodes des hors-d'œuvre, 153; ce qu'il dit des amours de la belle Gabrielle, 155; tend à bannir de l'épopée toute idée morale, 158.

Céon, orateur grec. Ce qu'en dit Cicéron, III, 151.

Cléopatre n'a pu, dans tout l'éclat de sa beauté, attacher César-Auguste à son char, XII, 454; Essai historique sur cette princesse, par Marmontel; ce qu'on en dit, 445 et suiv.

Cléopâtre, tragédie de Jodelle, V, 133 et suiv.; fut jouée au collége de Rheims par les meilleurs poètes du temps, 134; Jodelle se chargea lui-même du rôle de Cléopâtre, *ibid.*; récit que Pasquier fait de son succès dans ses *Recherches historiques*, *ibid.*

Cléopâtre. Idée de cette tragédie de Marmontel, XII, 429 et suiv.; citations de quelques morceaux, 433 et suiv.

Cléopâtre, roman de la Calprenède, le meilleur du temps où il parut, VII, 352; ce qu'en pensait madame de Sévigné, *ibid.*

Clerc. Origine de ce nom et sa définition, V, 16; ce qu'on doit à ceux qui le portaient, 17 et suiv.

Clercs de la Bazoche (*les*). On ne doit pas leur donner le nom de poètes-tragiques, V, 131.

Clermont-Tonnerre, l'un des chefs de la minorité de la noblesse dans l'assemblée constituante. Sa triste fin, XIV, 475.

Clerval, acteur, a beaucoup contribué au succès du théâtre de la Foire, XII, 239.

Cléveland, roman anglais. Ses premières parties sont très-attachantes, XIV, 244.

Clingstet, artiste, auteur de peintures licencieuses, VIII, 195.

Clisthène, orateur grec. Ce qu'en dit Cicéron, III, 151.

Clodius, Romain qui s'opposa au retour de Cicéron. Idée de son caractère et des excès qu'il commit dans Rome, mais moins atroces que les journées des 1er et 2 septembre 1792, à Paris, III, 338 et suiv.

Clovis, poëme de Desmarets. La Motte le mettait au-dessus de *l'Iliade*; pourquoi, I, 190 et suiv. Jugement qu'on en porte, V, 102.

Club de 1789: ce qu'il fut dans la révolution, XIV, 476 et suiv.

Club des Cordeliers: ce qu'il était, XIV, 453 et suiv.; noms des principaux membres de cette société, 454; Marat, son principal instrument, *ibid.*

Clubs. Ce que c'est en Angleterre, XIV, 476, *à la note*.

Clymène. Idée de ce petit drame mythologique de La Fontaine, VII, 38.

Coche et la Mouche (*le*). Idée de cette fable de La Fontaine, VII, 31 et suiv.

Cochin, célèbre avocat du dix-huitième siècle, XIV, 5; avait le talent d'aller toujours au fait, *ibid.*

Code de la Nature (*le*). Idée de cet ouvrage de Diderot, II *Ph.*, 155 et suiv. Babœuf y a puisé

ses principes révolutionnaires, 161; extravagances qu'on y trouve développées, 165 et suiv.; y soutient que l'homme est essentiellement bon, 186 et suiv.; comment il faut entendre cette proposition, 188 et suiv.; y insinue la communauté des biens dans les états les plus riches, 217; y retrace le premier âge du christianisme, 223; dit que ce sont les lois qui ont ôté à l'homme sa bonté naturelle, 257.

Coëphores (les). Idée de cette tragédie d'Eschyle, I, 285 et suiv.

COFFIN, célèbre professeur de l'Université de Paris. Hommage que lui rend l'auteur, V, 10.

COLARDEAU, poète français. Idée de ses œuvres, XIII, 333. Examen de l'*Épître d'Héloïse à Abélard*, *ibid.*; de son héroïde d'*Armide à Renaud*, *ibid.* et suiv.; de ses tragédies d'*Astarbé* et de *Caliste*, 336 et suiv.; citation du jugement d'un journal sur cet auteur, 337; commentaire sur ce jugement, 338. Idée *des Perfidies à la mode*, comédie en cinq actes, 340 et suiv.; mérite de sa traduction en vers du *Temple de Gnide* et *des hommes de Prométhée*, 341 et suiv.; de sa traduction des deux premières *Nuits d'Young*, 343; de l'*Épître à M. Duhamel*, 345 et suiv.

COLLÉ, poète français, auteur de *Dupuis et Desrosnais*, et de *la Partie de chasse de Henri IV*. Idée de ces pièces, XI, 358 et suiv.; ce que l'on dit de son *Théâtre de société*, 358. Différence entre lui et Piron, XII, 253; couplet de chanson qu'il fit contre la tragédie de *Mahomet* de Voltaire, IX, 391; sottise qu'il prête à Corneille, *ibid.*

Collége de France, fondé par François Ier; réformes à y faire, II *Ph.*; 373 et suiv. Colléges en France: l'éducation que l'on y donne est vicieuse sous plusieurs rapports, 345 et suiv. Nouveau prix à instituer; quels en seraient les juges, 378.

COLLIN-D'HARLEVILLE a de la gaieté et du naturel dans le dialogue, et de l'élégance dans le style, XI, 293, *à la note*. Auteur de l'*Inconstant*, de l'*Optimiste* et *des Châteaux en Espagne*, XIII, 430 (Voy. ces trois pièces); et de plusieurs *Épîtres* en vers, 441; ce qu'on en dit, *ibid.*

Colombine, caractère d'un personnage de l'ancien théâtre italien, XII, 236.

Colombine-Nicétis, pièce de la Foire. Citation d'un couplet, XII, 255.

COLUMELLE. Son ouvrage sur l'agriculture, plus estimé que celui de Varron, IV, 366.

Combat de la Mouche et du Lion. Idée de cette fable de La Fontaine, VII, 31.

Combats des Rats et des grenouilles, poëme d'Homère. Sa comparaison avec le *Lutrin* de Boileau, VI, 506.

Comédie. Phormis et Épicharme, originaires de Sicile, sont les premiers comiques qui y aient mis une action, I, 44.

Comédie ancienne, grecque, II, 52; la vieille comédie, ce que c'était, *ibid.*; son effronterie, *ibid.*; nommait les personnes, *ibid.*; fut réprimée par les lois, 54; de la moyenne comédie, *ibid.*; de la véritable, *ibid.* et suiv. Ménandre en a été le créateur chez les Grecs, et Épicharme chez les Siciliens, *ibid.* De la comédie latine, 96. Se

chantait chez les Romains; preuve qu'on en a, I *Ph.*, 189; ce qu'elle était sous le siècle de Louis XIV, VI, 205; dans le dix-huitième siècle, XI, 274. Si cet art est plus difficile que celui de la tragédie, *ibid.* et suiv.

Comédiens : ce qu'ils devraient faire pour plaire au public, XI, 154.

Comète (la). Idée de cet ouvrage de Bayle, VII, 281.

Comiques. Les auteurs comiques de profession n'ont pu faire une tragédie passable, tandis que les tragiques les plus célèbres ont réussi dans la comédie, XI, 291.

Comment et pourquoi (le) : ce que c'est, suivant Diderot, II *Ph.*, 91.

Comminge (le comte de) : ouvrage de madame de Tencin : est regardé comme le pendant de la *Princesse de Clèves*, VII, 357; ce qu'on en dit, XIV, 249.

Communauté de biens, insinuée par Diderot dans son *Code de la Nature*, II *Ph.*, 217; connue à Sparte et ailleurs, 221 et suiv.; preuves que ce n'était qu'une pratique de charité chez les premiers chrétiens, 227 et suiv.; et purement volontaire, 230; suivant Diderot, les hommes ne pourront trouver leur bonheur qu'en l'admettant, 264.

Compagnies (les). Fontenelle disait qu'elles devaient être un peu pédantes, XIV, 3.

Complaisant (le), comédie de Pont-de-Veyle. Idée de cette pièce, XI, 354.

Compliments de réception à l'Académie : ce qu'on en dit, VII, 113; celui de Racine doit être excepté de tous les autres, 114.

Compositeur de musique. Il n'y en a point qui voulût se charger de mettre en musique *Iphigénie* et la *Phèdre* de Racine; au lieu que les musiciens grecs y mettaient celle d'Euripide sortant des mains de l'auteur, VI, 337. Ceux d'Italie gagnent plus que vingt auteurs de paroles, XII, 141.

Comte d'Essex (le), tragédie de Th. Corneille. Examen de cette pièce, VI, 153 et suiv.; ce qu'en pensait Voltaire, *ibid.* et suiv.

Comtesse d'Escarbagnas (la). Idée de cette comédie de Molière, VI, 263.

Comtesse de Savoie (la). Idée de ce roman de madame de Fontane, XIV, 250. Voltaire en a tiré le sujet de *Tancrède*, *ibid.*

Concetti (les) ont figuré long-temps dans notre poésie galante, V, 34.

Conclusioncules : mot qui devrait entrer dans notre langue : ce qu'il signifie, IV, 163.

Concupiscible : ce que Platon entend par là, IV, 77 et suiv.

CONDILLAC, profond métaphysicien, n'est pas pour cela obscur, VII, 275; a gâté son *Cours d'études* par ses ineptes critiques des vers de Boileau, XIII, 10. Suivant lui, le génie des écrivains ne se déploie tout entier que dans une langue fixée, III, 400; a rendu un témoignage respectueux à la religion dans son *Cours d'histoire*, I *Ph.*, 107; sa gloire est d'avoir été le premier disciple de Locke, 129; quel est son premier ouvrage, *ibid.* Morceau de son *Traité des Sensations*, 130; c'est l'ouvrage qui lui a fait le plus d'honneur, 192; à qui il en doit l'idée, *ibid.* et suiv. Notice de

son *Traité des Animaux*, 193; ce qui y a donné occasion, *ib.*; accusé d'avoir pris dans Buffon le dessein de son livre des *Sensations*, *ibid.*; comme il s'en disculpe, *ibid.*; analyse de son *Cours d'études*, 195; citation d'un morceau sur les comparaisons et les figures, 198; idée de l'*Art de raisonner*, 199; de l'*Art de penser*, 200; de son *Cours*, *ibid.*; de son style en général, *ibid.*; principes de Locke qu'il a combattus, 326; sa métaphysique doit être admise dans les universités, II *Ph.*, 365.

CONDORCET a été dépositaire de la correspondance de d'Alembert, imprimée depuis à la suite du *Voltaire* de Kehl, I *Ph.*, 112; ce qu'il dit de Boileau, VI, 582 et suiv.; est entré à l'Académie française à la pluralité d'une voix sur Bailly, I *Ph.*, 72; a été l'ennemi déclaré de Buffon, 74; sa mort affreuse, *ibid.*, *à la note*; absurdité de son système, 6; appendice d'une assertion tirée d'un de ses ouvrages, 236.

*Confession du comte de****, roman de Duclos: ce qu'on en dit, II *Ph.*, 9.

Confiance perdue (*la*), ou *le Serpent mangeur de kaimak*, ouvrage de Sénecé; ce que l'on en dit, VII.

Confirmation (*de la*) dans l'art oratoire; ce que c'est, III, 152.

Confrères de la Passion; on ne doit pas leur donner le nom de poètes tragiques, V, 131.

CONFUZÉE (autrement CONFUCIUS); ses Entretiens sur l'immortalité de l'ame, II *Ph.*, 45.

Congés (*les*) extraordinaires dans les universités doivent être supprimés, II *Ph.*, 353.

Congrès; Boileau, par ses satires, a fait abolir cette infamie, VI, 502.

Conjuration de Venise (*Histoire de la*), par Saint-Réal; jugement qu'on doit porter de cet ouvrage, VII, 231 et suiv.

Connétable de Bourbon, tragédie, par Guibert; quand représentée, et idée de cette pièce, VIII, 386, *à la note*.

Connexion des causes et des effets; abus qu'on en peut faire, I *Ph.*, 362 et suiv.

Conquête de la Toison d'or, poëme latin de Valérius-Flaccus; idée de cet ouvrage, I, 254.

Consentement forcé (*le*), comédie de Fagan, XI, 348.

Considérations sur les mœurs de ce siècle; ouvrage de Duclos; idée de ce livre, XIV, 272, et I *Ph.*, 239 et suiv.

Considérations sur Antoine et sur Lépide, par Vertot, VII, 232.

Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains, par Montesquieu; idée de cet ouvrage, I *Ph.*, 42 et suiv.; durera autant que notre langue, *ibid.*; Montesquieu a su y joindre la brièveté des expressions à l'élévation des vues, 44.

Considérations sur les Romains, ouvrage de Saint-Évremond; il y a beaucoup de choses bien pensées, VII, 341.

CONSTANTIN, poète grec; idée de cet auteur, II, 203.

Constitution française: la troisième déclare en quoi consiste la véritable égalité des hommes, II, *Ph.*, 233.

Conte (du) et de la *Fable*, VII, 1; le Conte, sous la plume de Passerat, a fait de grands progrès; V, 100; sa pièce intitulée *l'Homme métamorphosé en coucou* est digne de La Fontaine, *ibid.*

Contes (*des*), VII, 359; idée de

ceux d'Orient, *ibid.* et suiv.; ce que sont *les Mille et une Nuits*, 36 et suiv.; idée des *Mille et un Jours*, 362; c'est à Galland et Pétis de La Croix que l'on est redevable des *Contes arabes*, 363; anecdote sur Galland, *ibid; Contes des Fées*, ce que c'est, 364; madame d'Aulnoy y a le mieux réussi, 365; mérite des *Contes* d'Hamilton, *ibid.* et suiv.; idée de celui de *Fleur d'Épine*, tiré des Mémoires de Grammont, 366 et suiv.; cet ouvrage est le premier où l'on ait montré le persiflage, 362.

Contes (*les*) de La Fontaine: la diction en est moins pure que celle de ses *Fables*, VII, 27; est audessus de Boccace et de la reine de Navarre, à cause de la poésie, 35; Joconde, meilleur par l'Arioste, suivant Voltaire, que par La Fontaine; Boileau est pour La Fontaine, *ib.*; justice du sentiment de Boileau, *ibid.*; sont plutôt libres que licencieux, 36; on en a accommodé plusieurs au théâtre, *ibid.*; ceux qui ne sont pas décents sont en petit nombre, *ib.*; morceau cité du *Faucon*, *ibid.*; celui de *la Courtisane amoureuse*, plein d'intérêt, 37.

Contrains-les d'entrer: idée de l'ouvrage de Bayle sur ces paroles, VII, 282.

Contre-révolutionnaire, définition de ce terme: les monstres de la révolution donnaient ce titre à la tragédie de *Brutus*, VIII, 20.

Contre-temps (*les*), comédie de La Grange, XIII, 443.

Controverses (*les*); ce système, sous la régence, a cédé la place à celui de Law, VIII, 28.

Convalescence (*de la*); Gresset, dans l'*Épître à sa sœur*, traite ce sujet, et Saint-Lambert dans son *Poëme des Saisons*, VIII, 307 et suiv.

Conversation du père Canaye et du maréchal d'Hocquincourt, ouvrage de Charleval; ce qu'on en dit, VIII, 346.

COPERNIC: ce qu'on dit de ce célèbre mathématicien, V, 28; c'est de son temps que la philosophie d'Aristote est tombée, I, 32.

Coquette (*la*), comédie de Baron, VI, 299.

Coquette corrigée (*la*), comédie de La Noue; idée de cette pièce, XI, 359 et suiv.

Coquette fixée (*la*), comédie de Voisenon, XII, 503.

CORDEMOI: on lui doit beaucoup pour ses recherches sur notre histoire, VII, 226; le père Daniel en a profité pour corriger les erreurs nombreuses de Mézerai, *ibid.*

Corésus, tragédie de La Fosse, VI, 190.

CORNEILLE (Pierre), poète dramatique. Des poètes tragiques avant lui, V, 141 et suiv.; Mairet fut le plus grand détracteur de sa tragédie du *Cid*, 146; sa *Sophonisbe* ne peut tenir contre celle de Mairet, 157; quel est le premier service qu'il a rendu à la langue et au théâtre, 158; morceau cité du *Cid*, 159 et suiv.; précéda Molière par sa pièce du *Menteur*, 161; quel fut son coup d'essai, *ibid.*; analyse de sa *Médée*, 161 et suiv.; celle de Longepierre lui est supérieure, *ibid.*; examen du *Cid*, 164 et suiv.; des *Horaces*, 179 et suiv.; de *Cinna*, 199 et suiv.; de *Polyeucte*, 226 et suiv.; de Pom-

pée, 239 et suiv.; préférait *Rodogune* à toutes ses autres pièces : son examen, 242; d'*Héraclius*, 243 et suiv.; après cette pièce, le talent de Corneille a commencé à baisser, 246; de *Nicomède*, 247 et suiv.; Voltaire l'appelait *comédie héroïque*, 249; de *Sertorius*, *ibid.*; *Théodore*, *Attila*, *Pulchérie* et *Suréna* ne sont pas susceptibles d'examen, *ibid.*; n'aurait pas dû lutter contre Racine, *Bérénice*, *ibid.*; Voltaire a découvert que Racine a pris dans *Pertharite* la belle situation d'Hermione, qui demande à Oreste la tête de Pyrrhus, *ibid.*; Voltaire donne beaucoup d'éloges à l'exposition de la tragédie d'*Othon*, 250; ce que dit Fontenelle de son *Agésilas*, *ibid.*; *Andromède* et *la Toison d'or* sont des pièces à machines, 251 et suiv.; morceau cité de *la Toison d'or*, *ibid.*; du *Menteur* et de *la suite du Menteur*, 252 et suiv.; réflexions sur les qualités de son génie, *ibid.* et suiv.; Voltaire n'a pas prononcé sur la prééminence entre lui et Racine, 254 et suiv.; semble pencher pour Racine, 256; mot de Molière sur ce poète, 261, le rôle de Ladislas aurait pu lui donner une idée de l'amour tragique, 268; lettre à Saint-Evremond, dans laquelle il énonce ses principes à ce sujet, *ibid.*; l'auteur des *Trois siècles* se trompe lourdement dans ce qu'il dit par rapport à *Attila*, *Agésilas* et *Pulchérie*, 273; faute d'avoir su traiter l'amour, a fait de plusieurs de ses principaux personnages des héros de roman, 274; un de ses grands défauts, *ibid.*; remarque de Vauvenargues sur ce poète, 275; son style est très-inégal, 277; il a élevé notre langue à la dignité de la tragédie, 278; a des vers d'une beauté au-dessus de toute expression, *ibid.*; Fontenelle lui donne la préférence sur Racine, 279; quels étaient ses auteurs favoris, VI, 75; aurait plus ressemblé à Démosthènes qu'à Cicéron, *ibid.*; son portrait, *ibid.* et suiv.; son parallèle avec Racine, 83 et suiv.; donna *le Cid* à trente ans, 98; les scènes qu'il fournit à Molière pour le ballet de *Psyché* respirent en plusieurs endroits la délicatesse et la grace, 121; son *Menteur* est une pièce de caractère empruntée des Espagnols, *ibid.*; a employé, dans la tragédie, le sentiment de l'amour, qu'il a suivi rarement dans la suite, IX, 131; n'a pas fait usage de reconnaissances, non plus que Racine, 160; ce n'est pas une raison de les réprouver, *ibid.*; s'est trompé plusieurs fois dans le choix de ses sujets, 353; depuis *le Cid* jusqu'à *Héraclius*, a montré un grand génie dans tout ce qu'il a fait, XI, 133; depuis son *Pertharite* jusqu'à son *Attila*, ce n'est plus lui, *ib.*; il sera toujours difficile de prononcer une primauté absolue entre lui, Racine et Voltaire, 136; n'a traité aucun sujet purement d'invention, quoiqu'il en ait mis beaucoup dans plusieurs des pièces qu'il a tirées de l'histoire, IX, 274; n'a eu que des succès passagers dans ses pièces d'imagination, *ibid.*; a beaucoup trop employé l'antithèse, VIII, 90; son explication sur l'objet du genre dramatique, I, 46; ne peut pas

être mis au rang des livres classiques pour le style, 60.

Corneille (Thomas), poète dramatique. Son *Timocrate* n'est connu que comme exemple d'une grande fortune, VI, 151; d'où est tiré ce sujet, *ibid.;* idée de sa pièce de *Camma*, 152; coup de théâtre de cette pièce, imité dans *Zelmire*, *ibid.;* les deux seules tragédies qui lui aient survécu, 153 et suiv.; analyse du *Comte d'Essex*, *ibid.;* sentiment de Voltaire sur cette pièce, *ibid;* a défiguré jusqu'au ridicule le caractère de la reine Élisabeth, XI, 285; *Ariane* est plus intéressante. Examen de cette pièce, VI, 161 et suiv.; ce qu'en pensait Voltaire, 162; a écrit fort mal ses tragédies, et a versifié assez heureusement le *Festin de Pierre*, XI, 292; ses opéras sont au-dessous de ses plus mauvaises tragédies, VI, 370.

Cornélius Népos, biographe latin; ce qu'on dit de cet auteur, IV, 34.

Cornutus, maître de Perse, poète satirique; service qu'il lui rendit, II, 203.

Cotta (Lucius), jeune Romain de la plus grande espérance au temps de Cicéron, III, 110.

Couplets (les fameux). On les a attribués faussement à J.-B. Rousseau, VI, 445; leur analyse, 446 et suiv.

Cour de Rome (la) n'est pas l'Église et la politique ultramontaine n'est pas la religion, VIII, 132.

Couronne (de la). Idée du fameux procès entre Eschine et Démosthènes à ce sujet, III, 163 et suiv.; exemple de grands moyens oratoires employés dans ces deux harangues, 164 et suiv.; par Eschine, 211 et suiv.; par Démosthènes, 219 et suiv.; note au sujet d'un article du *Nouveau Dictionnaire historique* sur ce fameux procès, 237 et suiv.

Court de Gébelin. Roucher a mal imaginé de construire la machine de son poëme des *Mois* sur ses *Recherches conjecturales*, VIII, 355.

Courtisane amoureuse (la), conte de La Fontaine; est plein d'intérêt, VII, 36.

Cratès, auteur comique grec, est le premier qui a abandonné la comédie qui nommait les personnes, I, 44.

Cratinus, auteur comique de la vieille comédie grecque, dont les écrits ne sont pas parvenus jusqu'à nous, II, 53.

Crébillon, poète français. Son nom fut pendant des années le mot de ralliement d'un parti nombreux, et pourquoi, XI, 1; la préférence qu'on lui a donnée sur Voltaire a été le scandale du goût et de la raison, 2; à quel âge est entré dans la carrière poétique, 3; quel fut son coup d'essai, *ibid.* Idée de sa tragédie d'*Idoménée*, *ibid.* et suiv.; d'*Atrée et Thyeste*, 12 et suiv. Fréron disait que le rôle d'Atrée était le plus beau de notre théâtre, 13. Subtilité ou direction d'intention qu'on trouve dans cette tragédie, 21; ce que dit Voltaire au sujet des défauts d'*Atrée*, 35. Le songe de Thyeste est un morceau d'un grand mérite poétique, 36; endroit très-beau dont Voltaire s'est moqué à tort, *ibid.;* le style en est entièrement vicieux, 38. Idée de *Rhadamiste*, 48 et suiv.; est la meilleure de toutes ses pièces, *ibid.;* d'où le sujet est

tiré, 49; ce que disait l'abbé de Chaulieu de l'exposition, *ibid.*; jugement singulier de Dufresny sur cette pièce, 54; selon Voltaire, le rôle de Pharasmane est plus tragique que celui de Rhadamiste, 61; morceau comparé à un autre de *Mithridate* de Racine, *ib.*; critique peu fondée de Voltaire sur deux vers, 65; reconnaissance la plus belle peut-être qu'il y ait au théâtre, 67; Crébillon avait l'oreille peu sensible à l'harmonie, et était inattentif sur la langue et la diction, 73 et suiv., *aux notes.* Vers sublimes cités avec raison, 78, *à la note.* Idée de sa tragédie de *Xerxès*, 96; ce que l'on en dit dans un éloge de l'auteur, *ibid.* Examen de cette pièce, *ibid.* et suiv.; qualité du style, 104 et suiv. Idée de sa tragédie de *Sémiramis*, 107 et suiv.; de *Pyrrhus*, 110; moins mauvaise que les précédentes, *ibid.*; ce qu'on dit de son *Triumvirat*, 111. Idée de son *Catilina*, 112 et suiv.; pourquoi il eut un si grand succès, *ibid.*; pourquoi, dans une très longue carrière, n'a eu qu'une conception heureuse, 133; ne peut soutenir le parallèle avec ce que Racine et Voltaire ont de plus parfait, *ibib.*; pourquoi sa pièce d'*Électre* a réussi, IX, 8; n'avait ni assez de goût, ni assez de connaissances pour se juger lui-même et les autres, *ibid.* et suiv; n'avait que du talent, 9; préféré par la cour à Voltaire, et pourquoi, X, 64 et suiv.; son *Catilina* joué vingt fois de suite par l'effet d'une cabale, *ibid.*; ses œuvres imprimées au Louvre avant celles de Corneille, de Racine et de Molière, *ibid.*; la *Sémiramis* de Voltaire a fait ressouvenir de la sienne, oubliée depuis trente ans, 65; son *Électre* est le seul sujet où il puisse entrer en comparaison avec Voltaire, 106; comparaison d'*Électre* et d'*Oreste*, 105 et suiv.; citation de quelques beaux morceaux du cinquième acte, 193 et suiv.; ce qui a contribué à soutenir cette pièce, 146; idée du style, *ibid.* et suiv.; quoique assez mauvais écrivain, aura sa place parmi les hommes de génie, VIII, 254.

Crébillon le fils. Idée de ses romans, *le Sopha* et *Tanzaï*, XIV, 247; des *Égaremens du cœur et de l'esprit*, *ibid.* Idée de ses autres romans, 249. Quelle place il donnait à son père parmi nos poètes tragiques, XI, 136, *à la note.* On a fait quelques copies gauches et maussades de son roman de *Versac*, XII, 272.

Crétin, ancien poète français. Espèce de vers dont il se servait, V, 57.

Créuse, opéra de Roy, XII, 40.

Critias, orateur grec : ce qu'en pensait Cicéron, III, 156.

Critique de la critique, ou *Zélinde*, par Visé; critique de *l'École des Femmes*, VI, 237 et suiv.

Critique désintéressée, ouvrage de l'abbé Cotin, oublié aujourd'hui, VI, 515.

Croisades (les) : comment ont nui aux progrès des lettres, V, 15 et suiv.

Cupidité (la) a été, après l'orgueil, la passion la plus féroce qui ait dominé dans la révolution française, XIV, 471.

Cyprien (Saint), père latin. Idée de son style, V, 8.

Cyrus, roman ennuyeux de Scudéry, VII, 351.

D

D'Ablancourt, traducteur de Lucien, VII, 376.

Dacier (madame) s'est déshonorée dans sa dispute contre La Motte, I, 196.

Dacier, traducteur de Plutarque, IV, 38 et suiv.; quelques observations sur le jugement qu'il porte de cet auteur, *ibid.*

D'Aguesseau a honoré à la fois la France, la magistrature et les lettres, XIV, 8; ses écrits sont une source d'instruction pour ceux qui se destinent à l'étude des lois, 9.

D'Alembert. Sa *Dynamique* n'est pas une plus belle chose que l'*Application de l'algèbre à la géométrie* par Descartes, I *Ph.*, 4; a rangé dans un ordre méthodique toutes les acquisitions de l'esprit humain, 13; a eu la part la plus honorable à l'entreprise de l'*Encyclopédie*, 75; s'y est renfermé à peu près dans ses *Mathématiques*, 85; en a abandonné la rédaction, 99 et suiv.; paraît n'avoir pas eu de religion, 102; haïssait plus les prêtres que la religion elle-même, *ibid.*; ce qu'on lui doit en mathématiques, 103; a réuni le génie de la science au talent d'écrire, 103; sa préface de l'*Encyclopédie* est un ouvrage, *ibid.*; éloge de sa traduction de Tacite, 105; idée de son caractère, 107 et suiv.; idée de son livre sur la *Destruction des Jésuites*, 110; Frédéric le traitait en ami, et comme son pensionnaire, 111; ce qui l'a le plus illustré dans sa vie, 112; refuse l'emploi d'instituteur du fils de l'impératrice de Russie, *ibid.*; la cour lui refusa long-temps une pension, et pourquoi, 115 et suiv.; haïssait Batteux et aimait assez Foncemagne, tous deux très bons Chrétiens, 116; ce qui a fait du tort à sa mémoire, 118; nom que lui donnait Voltaire dans ses lettres, 121, *à la note*; ce qu'il dit de Boileau, V, 579 et suiv.; est l'auteur des Éloges de plusieurs écrivains célèbres, XIV, 201 et suiv.; de Massillon, 203; de Bourdaloue, 205; de Boileau, 207; de l'abbé de Saint-Pierre, 209; de Bossuet, 211 et suiv.; de La Mothe et Fénélon, et autres, 216 et suiv.; de Fléchier, 219 et suiv.; lettre flatteuse que lui écrivit le roi de Prusse après la mort de Voltaire, 221 et suiv.; a réuni à l'intérêt des objets celui de la variété du style, 202; a su caractériser les hommes célèbres dont il honore la mémoire, *ibid.*; citation de plusieurs morceaux sur Massillon, 203 et suiv.; pourquoi n'a point établi de parallèle entre cet orateur et Bourdaloue, 205.

D'Allainval, auteur de l'*Embarras des richesses*, joué en 1725; idée de cette pièce, XII, 496 et suiv.

Damilaville, commis au Vingtième, l'un des deux écouteurs de Diderot; le *Christianisme dévoilé* lui est faussement attribué, II *Ph.*, 289, *à la note*; Voltaire affectait pour lui une espèce de vénération, et pourquoi, *ibid.*; sobriquet que sa société lui avait donné, 290; était l'écho de d'Alembert et Diderot,

dont il mettait les phrases par écrit, *ibid.*

DANCHET, poète français. XII, 1; son opéra d'*Hésiode*, 5; idée de cette pièce, *ibid.* et suiv.

Dancourades (*les*), farce de Favart au sujet de la paix de 1763. XII, 312 et suiv.

DANCOURT, poète comique du troisième ordre; notice de ses meilleures pièces, VI, 329 et suiv.

DANIEL (le père) a profité des lumières de Cordemoi, de Levalois, de Godefroi, de Le Laboureur, pour corriger les nombreuses erreurs de Mézeray, VII, 226; son Histoire ne peut se lire sans ennui, *ibid.*; suspect dans tout ce qu'il dit depuis le règne de Louis XI, et pourquoi, *ibid.*

DANTE (le), ce qu'on dit de ce premier poète italien, V, 17; ce qu'en dit Voltaire dans une lettre particulière, 260 et suiv. VI, 533 et suiv.

DANTON, son caractère, XIV, 459 et suiv.; établissait un foyer d'anarchie, 462 et suiv.; a été le premier à proclamer la république, *ibid.*

Daphnis et Chloé, roman grec; quel est l'auteur et le mérite de cet ouvrage, IV, 355.

Dardanus, opéra de La Bruère, XII, 72; mis en musique par Rameau, *ibid.*; examen de cette pièce, et citation de morceaux choisis, *ibid.* et suiv.

D'ARGENSON, ministre de la guerre; obligation que lui a eue Voltaire, VIII, 169.

D'ASSOUCY, titre qu'il prenait dans la littérature, anéanti par Boileau, VI, 487 et suiv.

DAUNOU (M.), auteur du *Discours sur l'influence de Boileau*, VI, 514 et suiv.; réponse aux inculpations dont le charge un certain M. Nigood, *ibid.* et suiv.

Dauphin, poisson de mer; lettre de Pline, qui renferme une anecdote à ce sujet, III, 472 et suiv.

DAUVERGNE a hasardé, dans l'opéra des *Troqueurs*, au théâtre de la Foire, le premier essai d'une musique nouvelle, XII, 150.

Débâcle: belle peinture qu'en fait Roucher dans son poëme des *Mois*, VIII, 358.

Débora, tragédie de Duché, VI, 177.

Déclamation (*la*) est infiniment supérieure au chant, et l'acteur tragique a une dignité que le chanteur n'aura jamais; Le Kain l'a prouvé, XII, 191.

Déclamations: ce qu'on appelait ainsi du temps de Quintilien, III, 9 et suiv., *et à la note*; et de notre temps, 11 et suiv.

Dédit (*le*), comédie de Dufresny, est la seule pièce où il est imitateur, VI, 329.

Défaut (*le*) n'est nécessaire que quand le sujet ne peut subsister sans lui, IX, 4.

DEGENNES, célèbre avocat du dix-huitième siècle; ce qu'on en dit, XIV, 5.

Déiste; définition de ce mot; sa différence avec *théiste*, II *Ph.*, 14.

DELILLE, l'un de nos meilleurs versificateurs, s'est appliqué particulièrement à maîtriser notre vers alexandrin, VIII, 266; supérieur à certains égards à Saint-Lambert pour la versification, *ibid.*; inférieur dans le style sublime, 267; ce qui fait en général le caractère de sa composition, *ibid.*; a imité Virgile, en nous donnant des Géorgiques françaises, 269; sa description du cheval,

supérieure à celle de Rosset, 281 et suiv.; et à celle de Voltaire, 281; a aussi éprouvé des mortifications à cause de Gluck, 285; critique d'un endroit de sa traduction des *Géorgiques*, I, 127; ce qu'il dit de Boileau dans une satire sur le luxe, VI, 568.

DELISLE, officier de dragons, auteur de *Noëls contre la cour de Louis XV*, comment s'est fait un ami du duc de Choiseul, I *Ph.*, 115, *à la note.*

DELISLE a donné au théâtre italien *Arlequin sauvage* et *Timon le misanthrope*; ce que l'on en dit, XII, 487 et suiv.; on y a développé des sophismes pernicieux à la société et contre les lois, 490 et suiv.; idée de ces pièces, *ibid.*

DELUC, physicien d'un ordre supérieur, a conclu, par ses *Observations sur le Déluge*, que le livre de la Genèse était un livre divinement inspiré, II *Ph.*, 288; a démontré, dans son ouvrage de l'*Histoire de la Terre et des Hommes*, et dans ses *Lettres géologiques*, la création et le déluge universel, I *Ph.*, 8.

Déluge : Boullanger y voyait la clef de toutes les fables païennes, II *Ph.*, 288; Deluc y voit au contraire la vérité du récit de Moïse, *ibid.*

Démocrite, idée de cette comédie de Regnard, VI, 323 et suiv.

DÉMOSTHÈNES, premier des orateurs grecs, III, 151 et suiv.; son éloge revient sons cesse sous la plume de Cicéron, 154; opinion de Fénélon sur sa supériorité, 158; ce qui constituait son éloquence, *ibid.* et suiv.; a excellé dans le pathétique, 163; se sert du raisonnement comme d'une massue, 162; belle comparaison à l'appui, 163; exemple de la force de ses raisonnements, 164; dans les *Philippiques* et les autres harangues, 170 et suiv.; son atticisme était souvent *haché* par le laconisme de Phocion, 175; appelé l'orateur de la raison, 205; la logique également pressante dans le genre judiciaire et délibératif, 240 et suiv.; pourquoi Fénélon le préférait à Cicéron, *ibid.*, 2 et 370; doit être moins généralement goûté que Cicéron, et pourquoi, 240 et 371; alliait à la force du raisonnement les graces du style, 240; ses *Philippiques* sont plus vives que celles de Cicéron, 247; modèles du genre délibératif, 155; parallèle que Quintilien fait de lui et de Cicéron, 370 et suiv.; sa querelle contre Eschine est l'affaire la plus mémorable dans ce genre, 210, et VII, 103; combien d'orateurs que nous ne connaissons pas ont dû vraisemblablement paraître avant lui, I, 3; anecdote sur le discours sur la Couronne, II *Ph.*, 372 et suiv.; idée de la traduction qu'Auger a donnée de ses ouvrages, XIV, 334 et suiv.

Démosthènes français. On peut donner ce nom à Bossuet, VII, 159.

Dénoûments malheureux (les) sont, depuis Aristote jusqu'à nous, regardés comme les plus tragiques, IX, 314; leur théorie est une des parties de l'art la plus importante, 317; bien traitée par Marmontel dans ses *Éléments de Littérature*, *ibid.*

Denys le Tyran. Examen de cette tragédie de Marmontel, XII, 392 et suiv.; beau vers de cette pièce, que Palissot ridiculise

dans sa *Dunciade*, 409, *à la note*.
DENYS D'HALICARNASSE, auteur des *Antiquités romaines*. Mérite de cet ouvrage, IV, 27; c'est à lui que nous devons les notions les plus exactes sur l'état civil des Romains, *ibid*. Idée de son ouvrage sur la rhétorique, 356 et suiv.; maltraite fort Thucydide et Platon sur leur style, 358; ce qu'il entend par genre moyen, 363 et suiv.
DENYS SALLO, premier rédacteur du *Journal des Savants*, VII, 380.
Dépit amoureux (*le*), comédie de Molière : il y a suivi la route vulgaire du temps, VI, 217.
Dépositaire (*le*). Idée de cette comédie de Voltaire, XI, 416.
DESCARTES : ce que l'on doit penser de sa *Cosmonogie*, IV, 60; est le premier qui, dans l'avant-dernier siècle, ait mérité le nom de philosophe, VII, 263; sa dioptrique l'a mis au rang des inventeurs en mathématiques, *ibid.*; obligation qu'on lui a, *ibid.* et suiv.; mérite de sa *Méthode*, 265; sa mauvaise physique a long-temps prévalu, *ibid.*; sa philosophie ne doit plus être étudiée dans les universités d'aujourd'hui, II *Ph.*, 366. La Fontaine avait étudié ses principes, VII, 34.
Description didactique : exemple qu'en donne M. Clément, VIII, 71.
Description d'un combat de taureaux, extraite du roman de Gonzalve de Cordoue, par Florian, XIV, 291 et suiv.
Déserteur (*le*), opéra comique de Sedaine. Idée de cette pièce, XII, 369 et suiv.; citation d'un joli couplet, 377.
DESFONTAINES (l'abbé). Son injustice à refuser à Voltaire le mérite de la poésie de style dans *la Henriade*, VIII, 44; ses froides plaisanteries ont fait tomber la tragédie de *la Mort de César*, IX, 279; injustice de sa critique de la *Mérope* de Voltaire, X, 19; son erreur lorsqu'il dit que la situation de la reconnaissance d'Égisthe est imitée d'*Amasis*, 37; affecte ridiculement de mépriser le cinquième acte de cette pièce, 41; Voltaire lui intenta un procès criminel à cause de la *Voltairomanie*, 61.
DESHOULIÈRES (madame), a excellé dans le genre pastoral, VII, 64; a eu moins de talents poétiques que Segrais, 70; ses *Idylles* ne sont que des moralités adressées aux fleuves, aux ruisseaux, etc., *ibid.* On ne lit plus ni ses *Ballades*, ni ses *Épîtres*, ni ses *Odes*, ni ses *Chansons*, *ibid.* Morceaux cités de ses pièces, 71 et suiv. Idée de l'idylle du *Ruisseau*, 73; ses idylles des *Oiseaux*, de *l'Hiver* et des *Moutons*, sont ses meilleures, 76; les *Vers à M. Caze* ne sont pas à mépriser, 78 et suiv.
DESLANDES a erré toute sa vie dans le labyrinthe des systèmes de philosophie, IV, 59.
DESMAHIS, poète français. Examen de la nouvelle édition de ses œuvres de 1777, donnée par M. de Tresséol, XIII, 326 et suiv. Idée de sa comédie de *l'Impertinent*, XI, 355 et suiv.; de ses autres pièces, *la Veuve coquette*, *le Triomphe du Sentiment*, et les fragments de *l'Honnête Homme*, XIII, 330.
Désordre lyrique : ce qu'on lui permet, et ce que Pindare a observé à cet égard, VIII, 311.
DESPORTES, poète français, a écrit plus purement que Ronsard et ses imitateurs, V, 73; a imité

Marot, et lui est resté fort inférieur, 74.

Despotisme légal, mot sacré chez les économistes, I *Ph.*, 253.

Despotisme (*Essai sur le*). Voyez *Essai.*

Despréaux. *Voyez* Boileau.

Destouches, auteur comique, a fait quinze pièces oubliées aujourd'hui, XI, 293 et suiv. Sa *Fausse Agnès* ne fut jouée qu'après sa mort, 295. Idée de cette pièce, *ibid.*; du *Tambour nocturne*, 296; du *Dissipateur, ibid.*; du *Triple mariage*, 297; de *l'Esprit de contradiction*, 298; de *l'Irrésolu*, *ibid.*; du *Philosophe marié*, 299 et suiv. : du *Glorieux*, 303; *Ragonde*, espèce de farce comique, XII, 240. Parallèle entre cet auteur et Dufresny par d'Alembert, XIV, 216. Son refus de la place de ministre de France à la cour du czar, 218. Beau morceau de son éloge à ce sujet, *ibid.*

Détail : les plus grandes beautés de détail dans la tragédie perdent leur effet sur le spectateur, si le caractère et la situation ne l'attachent pas, IX, 62.

Deux Tonneaux (*les*), opéra de Voltaire. Idée de cette pièce, XII, 117 — 123; mise en musique par M. Grétry, 117, *et à la note.*

Devin du Village (*le*), opéra de J.-J. Rousseau, XII, 84 et suiv.; singularité que cette aimable production soit de l'auteur du *Contrat social, ibid.*

Devise. Singularité de celle qu'avait prise un petit peuple de l'antiquité, II *Ph.*, 380.

Diable à quatre (*le*), farce de Sedaine. Citation d'un couplet chanté par Margot, XII, 350.

Diable boiteux (*le*), roman de Le Sage, moins bon que *Gil-Blas*, XIV, 239. Beaumarchais en a tiré sa pièce d'*Eugénie*, XI, 564 et suiv.

Dialogue : son invention a été le premier pas de l'art dramatique, V, 281; uni à une action, le second pas, 282; est la forme que Cicéron a adoptée dans son *Traité de l'Orateur* et dans presque tout ce qu'il a écrit sur la philosophie, III, 109; son grand avantage, *ibid.*

Dialogue coupé, exemple tiré de la tragédie de *Polyeucte*, V, 236 et suiv. On en trouve des exemples dans le poète Garnier et les auteurs qui ont précédé Corneille, 239.

Dialogue hypothétique : bel exemple de sa précision, III, 180 et suiv.

Dialogue sur la question élevée sur la ligne de démarcation entre les anciens et les modernes, III, 386; à qui on l'attribue, 387; morceaux cités, 389 et suiv.

Dialogues des Morts, par Fénelon. Idée de cet ouvrage, VII, 289; préférables à ceux de Fontenelle; pourquoi, 296; ceux de Fontenelle ne sont pas meilleurs que ceux de Lucien, I *Ph.*, 19.

Dialogues sur l'éloquence de la chaire, ouvrage de Fénelon. Ce qu'on en dit, VII, 378.

Diamanté, poète espagnol, a traité le sujet du *Cid* avant Corneille, V, 164.

Dicæopolis, nom emprunté, sous lequel Aristophane parle de lui-même dans sa comédie des *Acharniens*, II, 69 et suiv.

Dictionnaire critique (*le*) de Bayle peut être réduit à un seul volume, débarrassé de beaucoup d'érudition frivole, VII, 282; comment il a été fait, *ibid.*

Dictionnaire de Médecine. Diderot en a été l'un des éditeurs avec Pidou et Toussaint, II *Ph.*, 2. Avant l'exécution de l'*Encyclopédie*, l'idée de rassembler toutes les connaissances humaines en forme de dictionnaire avait déja été conçue et par qui, I *Ph.*, 81.

Dictionnaire historique d'une société de gens de lettres. Son assertion ridicule sur la tragédie de *Mithridate*, V, 417; sur *Andromaque*, 315; sur *Phèdre*, 504.

Didactique (*le genre*). Nous n'avons rien à opposer dans notre langue aux *Géorgiques* de Virgile, VIII, 403.

DIDEROT, philosophe du dix-huitième siècle. Notice de sa vie, II *Ph.*, 1. Anecdote sur son premier manuscrit, *ibid.*, *à la note*. Idée de sa traduction de l'*Histoire de Grèce*, de Stanyan, *ibid.*; de celle de l'*Essai sur le mérite et la vertu* de Shaftesbury, *ibid.*; de ses *Bijoux indiscrets*, 5 et suiv.; de deux autres romans, 6; ne savait pas manier plus habilement la plaisanterie que la louange, 12; de ses *Pensées philosophiques*, 14. Éloge qu'il fait des passions, 16 et suiv.; sa lumineuse démonstration de l'existence de Dieu, 30; est devenu depuis athée, 32 et suiv.; comment, suivant lui, l'idée d'un Dieu était entrée dans le monde, 33. Examen de sa *Lettre sur les aveugles*, 58; à quelle occasion fut composée, 59; fut renfermé assez long-temps à Vincennes, 58; avait coutume de fermer les yeux lorsqu'il parlait, et pourquoi, 67; citation d'un passage à ce sujet, *ibid.*; mesurant l'intelligence humaine sur un vice d'organisation, 69; se disait Chrétien, et pourquoi, 56; se soumettait aux décisions de l'Église, 57; voulait mourir dans son sein, *ibid.*; ce qu'il y a de bon dans sa *Lettre sur les aveugles*, 60; ne trouvait pas que nous eussions assez de cinq sens, 61; habitude singulière qu'il avait en conversation, 71, *note*; citation de quelques-uns de ses sophismes, *ibid.* et suiv.; se montre, dans cet ouvrage, évidemment matérialiste, 80. Idée de son *Interprétation de la Nature*, *ibid.*; ce qu'en dit Clément de Genève, *ibid.*; beau morceau sur les bornes de l'esprit humain, 83 et suiv.; avait coutume de prophétiser philosophiquement, 85; traitait les causes finales de système, 87; a fait l'aveu qu'en relisant cet ouvrage, il ne l'avait pas toujours compris, 94; comme il justifie l'obscurité qu'on lui reproche, 95; idée de ses *Principes de morale*, 97; cet ouvrage est attribué faussement à Diderot; il est de M. Étienne Beaumont, *ibid.*, *à la note*; de son *Traité sur l'éducation publique*, 119. Citation d'un beau morceau, 120 et suiv.; avait fait ses études chez les Jésuites de Langres, 131; ne comprenait pas qu'on pût enseigner sérieusement aux enfants les élégances de la langue latine, 144; réfutation de cette assertion, 144 et suiv.; idée du *Code de la Nature*, 155 et suiv.; a travaillé à l'*Histoire philosophique* de Raynal, 158. Conformité des principes de Babœuf avec ceux du *Code de la Nature*, 161; maux qu'il a occasionés par ses ouvrages,

193 et suiv.; sa définition de l'amour-propre, 197 et suiv.; principes absurdes sur la propriété, 201; absurdité d'attribuer aux gouvernements établis les maux et les crimes des hommes; 191. Idée de la *Vie de Sénèque*, 270; citation de quelques-uns de ses paradoxes, *ibid.* et suiv.; il y règne le même fonds de perversité que dans ses autres ouvrages, *ib.;* était seul capable de se passionner pour Sénèque, IV, 195; abus qu'il a fait de quelques-unes de ses pensées, 237 et suiv.; invoque Juste-Lipse en faveur de cet auteur, 288 et suiv.; préfère les *Traités* de Sénèque à ses *Lettres*, 294; faux passage de Plutarque qu'il rapporte à la louange de Sénèque, 309; son jugement sur cet auteur, 311; rétracte ce jugement, 312; avait juré une guerre mortelle à l'homme moral, comme Voltaire à l'homme religieux, II *Ph.*, 271. Idée de son *Testament philosophique* et de *Jacques le fataliste*, *ibid.* Comparaison de son imagination, et idée de son caractère, 284; était incapable de faire un grand ouvrage, et n'a fait que des morceaux, *ibid.;* a porté l'égoïsme beaucoup plus loin qu'aucun philosophe avant lui, jusqu'à commenter son éloge, 285; était l'homme le moins propre à être l'éditeur de l'*Encyclopédie*, I *Ph.*, 82; y donne à J.-J. Rousseau le nom de son *cher ami*, 86; nom différent qu'il lui donne dans la *Vie de Sénèque, ibid.;* a été l'un des plus puissants mobiles de notre révolution, 102. On lui attribue sans fondement l'ouvrage *de l'Esprit* par Helvétius, 301; réfutation de cette assertion, *ibid.* Idée de sa comédie du *Fils naturel*, XI, 418; du *Père de Famille*, 419 et suiv.; avec son *Drame honnête*, n'a pas même une place quelconque parmi les auteurs dramatiques, XIII, 55.

Didon. Idée de cette tragédie de Jodelle, V, 133.

Didon, tragédie de Le Franc de Pompignan. Idée de cette pièce, XI, 193; moins touchante qu'*Inès*, mais mieux écrite, XIII, 149.

Didon, opéra de Marmontel. Idée de cette pièce, XII, 389; mise en musique par Piccini, et son chef-d'œuvre, 175.

Dieu-Monde, ancien système des philosophes, I *Ph.*, 310.

DIODORE DE SICILE, historien grec, a écrit sur les anciens empires : ce que l'on en doit penser, IV, 27.

DIOGENE LAERCE. Mention qu'on fait de ce biographe grec, IV, 381.

DION, abréviateur de Xyphilin, ce qu'il dit de Sénèque, IV, 327.

DION CASSIUS, historien grec, a traité de l'histoire romaine : ce que l'on en doit penser, IV, 27.

Direction pour la conscience d'un Roi, ouvrage de Fénélon. Principes répandus dans cet ouvrage, VII, 289 et suiv.; n'a paru que sous Louis XV, et pourquoi, 292.

Discours sur des points de morale, proposés pour prix : ce que c'était sous le règne de Louis XIV, VII, 114. Idée de celui de Fontenelle sur *la Patience*, *ibid.*

Discours sur le style des Prophètes,

et l'esprit des livres saints, II, 241. (Voyez *Prophètes*.)
Discours synodaux de Massillon. Idée de cet ouvrage, VII, 215.
Discours pour Marcellus, par Cicéron : ce qu'on en dit, III, 39 et suiv. ; excellence de ce morceau, 41 et suiv.
Discours sur l'envie, par Voltaire, est une satire contre J. B. Rousseau et Desfontaines, XIII, 291 ; — *sur l'Harmonie*, par Gresset. Idée de cette pièce, VIII, 225.
Discours prononcé à l'ouverture du Lycée, le 31 décembre 1794 ; avertissement mis en tête de ce discours, VIII, 1. Discours, 3.
Discours sur l'Histoire universelle. Mérite de cet ouvrage, VII, 235 ; et I *Ph.*, 45 et suiv. ; nom ridicule que Voltaire donne à son auteur, VII, 235.
Dissertations morales, historiques et politiques, par S.- Évremond. Il y a dans cet ouvrage beaucoup de choses bien pensées et bien dites, VII, 341.
Dissertations polémiques, par Nicole, VII, 296.
Dissipateur (le), comédie de Destouches ; ce qu'on en dit, XI, 296 et suiv.
Distrait (le). Idée de cette comédie de Regnard, VI, 323.
Dix-huitième siècle : introduction à l'histoire de sa philosophie, I *Ph.*, 1 ; morceau pour son histoire, II *Ph.*, 344 et suiv. ; ce en quoi il est supérieur au dix-septième, I *Ph.*, 1 et suiv. ; son milieu fut marqué par trois grandes entreprises, 69.
Docteur amoureux (le), comédie de Molière, VI, 221.
Docteurs rivaux (les), comédie de Molière, VI, 221.
Doctrine chrétienne, dogmatique et morale : son exposition doit être placée dans le Cours de philosophie, II *Ph.*, 154.
Doctrine armée : ce que c'est suivant M. Burke, I *Ph.*, 449.
DOMAT, célèbre avocat du dix-septième siècle, n'a pas été égalé par ceux du dix-huitième, I *Ph.*, 9 ; cas que Boileau en faisait, *ibid.*
DOMINIQUE, célèbre arlequin du commencement du dix-huitième siècle. Son jeu a donné quelques succès à de mauvaises pièces, XII, 492.
Don Japhet d'Arménie, comédie de Scarron, qu'on jouait avant Molière, VI, 208.
Don Pèdre, pièce de Voltaire, non représentée, X, 369 ; ce qui la lui fit entreprendre, 373.
Don Quichotte. Idée de ce roman original, XIV, 239.
DORAT (Jean), poète français ; membre de la Pléiade française. Ce qu'on en dit, V, 70.
DORAT, poète français. VIII, 250 ; son caractère, *ibid.* ; idée de son *Régulus*, *ibid.* ; est imité de Métastase, 251 ; de ses comédies, *ibid.* et *à la note* ; de ses romans, 251 ; de son poëme sur la *Déclamation*, *ibid.* ; ses *Fables* sont ce qu'il a fait peut-être de plus mauvais, 252 ; n'aimait pas Le Kain, 255 ; ce que l'on doit en général penser de ce poète, XIII, 60 ; idée de ses romans, *les Malheurs de l'inconstance*, et *les Sacrifices de l'amour*, XIV, 248 ; à quel commerce s'était ruiné, XII, 510.
Dorothée, l'une des héroïnes du poëme de *la Pucelle* de Voltaire, VIII, 181.
Double veuvage (le). Idée de cette comédie de Dufresny, VI, 328.
Douteux avenir ; mots étonnants, qui, dans la bouche des philo-

sophes, décèlent leur absurdité et leur mauvaise foi, VIII, 350; réponse de J.-J. Rousseau à ce sujet, 352.

Doyen de Killerine (*le*). Idée de ce roman de l'abbé Prévôt, XIV, 244.

Drame : ce que nous ont fait voir, depuis trente ans, les amateurs qui ont voulu le substituer à la tragédie, IX, 315.

Droit du Seigneur (*le*). Idée de cette comédie de Voltaire, XI, 416.

DUBARRI (madame) : mot spirituel que lui dit le duc de Nivernois, et à quelle occasion, I *Ph.*, 438 *à la note*.

DUBARTAS, poète français. On ne peut être en poésie plus barbare que lui, V, 70; a imité la description du déluge des *Métamorphoses d'Ovide*, 73; son style a beaucoup de rapport avec celui de Ronsard, *ibid.*; a beaucoup abusé du style figuré, VIII, 105.

DU BELLAY, poète français, a transporté dans notre poésie les beautés des anciens, V, 62; était membre de la Pléiade française, 70.

DU BELLOI, poète tragique français. Critique de son opinion sur la langue et la poésie française, I, 106 et suiv.; idée de sa tragédie de *Titus*, XI, 243; de *Zelmire*, 248 et suiv.; du *Siége de Calais*, 256 et suiv.; bon mot du maréchal de Noailles sur cette pièce, 259; celui de Chamfort sur la même, *ibid.*; idée de sa tragédie de *Gaston et Bayard*, 264; de *Gabrielle de Vergy*, 279 et suiv.; de *Pierre-le-Cruel*, 272; se piquait d'être l'admirateur de Racine, IV, 265 et suiv.; est mort de chagrin, pourquoi, 277; aperçu sur une édition complète de ses œuvres, XIV, 419 et suiv. On y a inséré une analyse succincte qu'en a faite La Harpe; citation d'un morceau de l'éditeur à ce sujet, et réflexion de La Harpe à cette occasion, 421 et suiv.; a composé un ouvrage qui a pour titre : *Observations sur la langue et la poésie française*; but de cet ouvrage, 424 et suiv.

DUBOS (l'abbé). Ses *Recherches historiques sur l'Histoire de France* ont été appréciées par le président Hénault et Montesquieu, VII, 242; son sentiment sur La Motte, XIII, 85, *à la note*.

Duc de Foix (*le*), tragédie de Voltaire, est *Adélaïde du Guesclin* rhabillée, IX, 266. Épigramme faite sur cette pièce, *ibid.*

DUCHÉ, poète français; quelle est sa meilleure tragédie, VI, 177. Examen de cette pièce, *ibid.* et suiv. Idée de son opéra d'*Iphigénie en Tauride*, XII, 4.

DUCLOS. Idée de son caractère, XIV, 269 et suiv; examen de ses romans, 270 et suiv.; des *Confessions du comte de****, *ibid.*; de *la Baronne de Luz*, *ibid.*; d'*Acajou*, *ibid.*; n'était pas fait pour manier les pinceaux de l'histoire ni ceux de la poésie, 271. Idée de ses *Considérations sur les mœurs*; son chef-d'œuvre, 272 et suiv., et I *Ph.*, 246 et suiv.; de ses *Mémoires pour servir à l'Histoire du dix-huitième siècle*, XIV, 272; ses bons mots, 274; a donné à l'opéra les *Caractères de la folie*. Idée de cette pièce, XII, 84. Pourquoi, en perdant de sa réputation, il conserva beaucoup de considération, I *Ph.*, 241. Paroles de Duclos, plus remarquables pour ce temps-ci qu'au temps de la naissance de l'ouvrage, 246; jusqu'où il poussait la cir-

conspection, 248; n'avait avec Voltaire qu'une correspondance de politesse, *ib.*; a voulu faire tomber la gloire attachée à la poésie, VIII, 257, et XIII, 5; sa phrase favorite à ce sujet, VIII, 258.

Du Deffant (madame); son jugement sur *l'Esprit des lois*, I *Ph.*, 48.

Duel aboli (*le*). Idée de cette pièce de vers, couronnée en 1671, XIII, 274.

Dufresny, auteur comique; notice sur ce poëte, VI, 327; a donné le *Chevalier joueur;* différence de cette pièce d'avec celle de Regnard, *ibid.; la Noce interrompue, la Joueuse, la Malade sans maladie, le Faux honnête homme, le Jaloux honteux, ibid.; l'Esprit de contradiction, le Double veuvage, le Mariage fait et rompu;* sentiment sur ces pièces, 328 et suiv.; idée de *la Réconciliation normande, ibid.; le Dédit* est la seule pièce où Dufresny ait été imitateur, 329; jugement singulier qu'il portait de la tragédie de *Rhadamiste*, XI, 54; parallèle entre cet auteur et Destouches, XIV, 216.

Duguet, écrivain sorti de Port-Royal, VIII, 296; idée de son ouvrage de l'*Institution d'un Prince*, *ibid.;* pour qui il fut composé, *ibid.;* pourquoi la *Direction de la conscience d'un roi*, par Fénélon, en dit beaucoup plus que lui, *ibid.;* morceau cité de l'*Institution d'un Prince* contre la flatterie, 298; contre les vaines fictions, 299; réponse, 300; morceau de *l'Art poétique* qu'on peut y opposer, 301; aurait dû traiter Quinault plus charitablement, 302; ce qu'il dit sur la multitude des ordonnances des rois, *ibid.;* sur le pouvoir légal, 303; sur les abus, 304; sur les impôts, *ibid.;* sur l'orgueil et l'ambition des souverains, 308; dans quel temps il a composé son livre, 309.

Dulot a écrit utilement sur l'industrie et les finances, I *Ph.*, 251 et suiv.

Dulot vaincu, ou *la Défaite des bouts-rimés*, poëme de Sarrasin, VI, 240.

Dumarsais, auteur de l'excellent *Traité des Tropes*; ce qu'il dit par rapport à la convenance des figures, III, 81 et suiv.

Dumoulin, hommage que lui rend l'auteur comme membre de l'Université de Paris, V, 10.

Dunciade française (*la*). Idée de cet ouvrage, XIV, 375.

Duni, auteur de la musique *du Peintre amoureux de son modèle*, XII, 150; a beaucoup contribué au succès du théâtre de la Foire, 239.

Dunoyer (madame); ses *Lettres* sont curieuses à cause des anecdotes, VII, 371.

Duo (*le*) d'Achille et d'Agamemnon, dans l'opéra d'*Iphigénie* de Gluck, est le dernier excès de la disconvenance et du ridicule, XII, 191.

Dupaty, magistrat célèbre du parlement de Bordeaux: ce qu'on en dit, XIV, 10 *et à la note*.

Dupuis et Desronais. Idée de cette comédie de Collé, XI, 358 et suiv.

Duresnel, traducteur de l'*Essai sur l'homme*, de Pope, XIV, 361.

Durillon : expression singulière d'un passage traduit de Cicéron, rapportée par Boileau, I, 136.

Duryer, auteur dramatique; ses seules pièces passables sont

Alcyonée et Scévole, VI, 145; ce que pensait Saint-Evremond de la première, *ibid.*

Dusaulx, de l'Académie des Inscriptions, nous a donné la meilleure traduction de Juvénal, II, 167; idée de son *Parallèle d'Horace et de Juvénal*, *ib.* et suiv.; critique de ce morceau, 183 et suiv.; ce qu'il dit de Boileau dans son *Discours sur les poètes satiriques*, VI, 567.

Duval : hommage que lui rend l'auteur, comme membre de l'Uversité de Paris, V, 10.

E

École des Amis (*l'*). Idée de cette comédie de La Chaussée, XI, 392.

École des Bourgeois (*l'*), comédie de Dalinval, reprise avec succès en 1787, XII, 497.

École des Femmes (*l'*), comédie de Molière, VI, 228; idée de cette pièce, *ibid.* et suiv.

École des Maris (*l'*), comédie de Molière, VI, 221; examen de cette pièce, *ibid.* et suiv.

École des Mères (*l'*) est la meilleure comédie de La Chaussée, XI, 395 et 452.

Écoles municipales : titre que devraient porter les maisons d'éducation publique, II *Ph.*, 376.

Écoles premières : comment on pourrait les établir dans chaque commune, II *Ph.*, 346.

Écoles d'Oxford et de Cambridge; leur juste célébrité, II *Ph.*, 142.

Économie politique : J.-J. Rousseau a travaillé sur cette matière, II *Ph.*, 339.

Économistes : fragments sur cette secte, I *Ph.*, 250; quel en était le chef, *ibid.;* noms de quelques membres, 251 et suiv.

Écossaise (*l'*). Idée de cette comédie de Voltaire, XI, 416.

Écrivains : il y en a cinq qui ont rendu service à la philosophie, I *Ph.*, 13.

Édouard III, tragédie de Gresset, VIII, 226; idée de cette pièce, *ibid.* et suiv.

Éducation: morceau cité du *Traité sur l'éducation de Locke*, I *Ph.*, 349.

Éducation publique. Idée du Traité qu'en a fait Diderot, II *Ph.*, 119; citation d'un excellent morceau, 120 et suiv.; vérité qui condamne la prétendue philosophie, 126; autre excellent passage, 129 et suiv.

Éducation des Colléges : ses vices, II *Ph.*, 345.

Éducation publique (*maisons d'*) : nul ne doit avoir droit d'en ouvrir sans autorisation légale, II *Ph.*, 376; pourquoi, *ibid.*

Effet dramatique : quel il doit être suivant Boileau, IX, 315; exemple de la mort de *Zaïre* et du dénoûment de *Tancrède*, 316; de celui d'*Atrée*, de *Mahomet*, 317.

Égalité : quelle est la véritable parmi les hommes, II *Ph.*, 307; ce que c'était dans le régime révolutionnaire, VIII, 12 et suiv.

Égalité naturelle de tous les hommes : comme on doit entendre ce dogme des Chrétiens, II *Ph.*, 225 et suiv.

Égalité (*l'*) des droits politiques est une extravagance aussi prouvée en fait qu'en principe, II *Ph.*, 232.

Égarements (*les*) *du cœur et de l'esprit.* Idée de cet ouvrage, II *Ph.*, 9.

Église : différence de la cour de Rome et de l'Église, VIII, 132.

Églogue (*de l'*), VII, 62 ; les modernes y ont moins réussi que les anciens, et pourquoi, *ibid.;* quels sont les poètes français qui s'y sont distingués, 63 ; idée de celles de Virgile, I, 211 ; ont été mises en vers par Gresset; ce que l'on en dit, VIII, 225.

Eldorado, pays imaginaire d'un gouvernement fictif, II *Ph.*, 218.

Électre. Idée de cette tragédie de Sophocle, I, 343 et suiv.; inférieure à celle de Voltaire, 344.

Électre de Crébillon : malgré ses défauts, a été en possession du théâtre, X, 104; raison pourquoi la lutte de Voltaire dans son *Oreste*, a été plus pénible, *ibid.;* est le seul sujet où son auteur peut entrer en comparaison avec Voltaire, 106; comparaison détaillée de cette pièce avec *Oreste*, *ibid.* et suiv.; ce qui a contribué à la soutenir au théâtre, IX, 8, et X, 132; idée du style, 136 et suiv.; rapprochement de différents morceaux de cette pièce avec un autre de la tragédie d'*Oreste*, 156 et suiv.

Électre de Voltaire. Le merveilleux y est admis comme moyen, X, 92.

Élégie (*de l'*) chez les anciens. Définition de ce mot, II, 212 et suiv.

Éléments de philosophie, par d'Alembert, I *Ph.*, 105.

Éléments (*les*), opéra-ballet de Roy, XII, 40. Idée de cette pièce, 51 et suiv.

Élie de Beaumont, avocat du dix-huitième siècle. Mérite de ses Mémoires, XIV, 9.

Élie de Beaumont (madame). Idée de son roman des *Lettres du marquis de Rosel*, XIV, 250.

Élisée (le père). Idée de ce célèbre prédicateur du dix-huitième siècle, XIV, 27.

Ellipse (*de l'*). Figure de rhétorique. Sa définition, III, 95 et suiv.; M. Clément accuse Voltaire de ne pas savoir s'en servir, VIII, 125.

Élocution (*de l'*). Sa définition par Quintilien, III, 68 et suiv.; l'une des parties de la composition dans l'art oratoire, 149 et suiv.

Éloge d'Agésilas. Ouvrage de Xénophon. Ce qu'on en dit, IV, 6.

Éloge funèbre de Louis-le-Grand, par La Motte, XIII, 81.

Éloges des Académiciens, par Fontenelle. Idée de cet ouvrage, I *Ph.*, 30; par d'Alembert, XIV, 201 et suiv.

Éloquence (*l'*) a précédé la rhétorique, I, 1; de ses trois genres, III, 34; elle est pour les affaires, et la poésie pour les plaisirs, 2 ; nommée par Euripide *la Souveraine des âmes*, 22 et suiv.

Éloquence ancienne (*l'*). Appendice, ou nouveaux éclaircissements, III, 389; causes de sa décadence, suivant Messala, 404 et suiv.; morceaux cités, *ibid.;* son vrai champ est un état libre, 446; distinction que met M. Garat entre l'éloquence et l'art oratoire, 393 et suiv.; discussion de cette opinion, *ibid.* et suiv.; de l'éloquence du barreau, VII, 99; associé à la bonne philosophie, y a puisé de nouvelles beautés, XIV, 2. Éloquence politique. Il faut que l'esprit national soit généralement bon pour qu'elle

acquière du caractère, VII, 118.

Éloquence de la chaire (*de l'*), VII, 118; sa décadence au dix-huitième siècle, XIV, 23 et suiv.

Éloquence (*de l'*). Voltaire a fourni cet article à *l'Encyclopédie*. Bel exemple d'éloquence qu'il a cité, VII, 208.

Éloquent. Qualité que doit avoir l'orateur qui veut le devenir, III, 162.

Embarras des richesses, comédie de d'Allainval. Idée de cette pièce, XII, 496 et suiv.; jugement qu'en porte l'auteur, 296.

Émile. Cet ouvrage de J.-J. Rousseau ne doit pas être regardé comme un roman, XIV, 267 et suiv.

Émilie (*l'*) de *Cinna* est inférieure, suivant Voltaire, à l'*Hermione* de Racine, V, 222. Réflexions sur ce sujet, *ibid.*

Encyclopédie ou *Dictionnaire universel des sciences :* ce que l'on doit penser du *Discours préliminaire* de cet ouvrage, XIII, 60; l'une des trois grandes entreprises qui ont signalé le dix-huitième siècle, I *Ph.*, 81. D'Alembert y a eu la part la plus honorable, *ibid.;* son principal défaut, 89 et 92. L'histoire n'y devait pas entrer en corps d'ouvrage; pourquoi, 90 et suiv. Ce que l'on dit des articles que Dumarsais y a fournis, ainsi que Voltaire, 91. Le scepticisme, le matérialisme et l'athéisme, s'y montrent partout sans pudeur, 93; pourquoi fut suspendue et le privilége révoqué, 100; inconséquence du Gouvernement à en tolérer l'impression, 101; ce monument, élevé contre le ciel à la philosophie, a fini, comme celui de Babel, par la confusion des langues, 106; ce que Montesquieu en pensait dans ses *Lettres posthumes*, 54. On avait donné le titre d'*Encyclopédie* des anciens aux ouvrages de Pline, III, 475.

Endymion, opéra de Fontenelle, inférieur à celui de *Thétis et Pelée* du même auteur, VI, 371; jugement qu'on en porte, I *Ph.*; 16.

Énée (*Voyez* Énéide).

Énée et Lavinie, opéra de Fontenelle. Morceau cité d'une de ses scènes, où l'on voit la seule idée dramatique que Fontenelle ait jamais eue, VI, 371 et suiv., et I *Ph.;* 16 et suiv.

Énéide (*l'*), poëme de Virgile: ses défauts, I, 212 et suiv.; le caractère du héros absolument irrépréhensible, mais froid et point dramatique, 213. La marche des six premiers livres est belle, et celle des six derniers languissante; durée de son action, 215.

Énéide travestie, par Scarron, peu lue aujourd'hui; morceau cité, VIII, 154.

Enfant prodigue (*l'*), comédie de Voltaire. Idée de cette pièce, XI, 405.

Enfants de huit à neuf ans; à quoi il faut les occuper, II *Ph.*, 136.

Enfants sans souci : qui l'on nommait ainsi. On ne doit point leur donner le nom de poètes tragiques, V, 131.

Enfers (*les*). La description qu'en fait Voltaire préférée par beaucoup de gens à celle de Virgile, VIII, 76.

Enjambement; grand défaut contraire au génie de notre versification, VIII, 362 et 367. Roucher avait ce défaut, *ibid.;*

cas où il a lieu, 369. Exemples tirés de Boileau et de Racine, 369. Autres exemples tirés de Roucher, 381.

Ennius, poète comique latin : il ne nous est rien resté de lui, II, 96; a aussi travaillé dans la satire, 170.

Ennui, paradoxe du livre de l'*Esprit*, qui a fait une espèce de fortune, I *Ph.*, 326 et suiv.; pièce de vers sur ce sujet accueillie par l'Académie française, 327, *à la note*.

Ensorcelés (les), ou *Jeannot et Jeannette*. Idée de cette pièce de Favart, et citation de quelques morceaux, XII, 292 et suiv.

Entéléchie. Ce qu'Aristote entendait par-là, IV, 214 et suiv.

Entendement humain. Les philosophes de nos jours ont voulu le recréer, II *Ph.*, 127, *et à la note*.

Enthousiasme (l'), ode. Idée de cette pièce, XIII, 243 et suiv.

Envie (l') ne se déchaîne nulle part avec plus de fureur que dans la lice du théâtre; beau lieu commun à ce sujet, V, 318.

Épicharis, par Saint-Réal, VII, 234. Ce qu'il faut penser de cet ouvrage, *ibid*.

Épicharme, comique grec, a le premier mis dans la comédie une action, I, 44 et suiv., et XI, 55.

Épicure, philosophe. Ce qu'on en doit penser, IV, 156 et suiv.

Épigramme (l'). Idée de ce genre de poésie, II, 207; Martial y a réussi chez les Latins, 209 et suiv.; citation d'une de ses épigrammes, traduite par l'auteur, 211; J.-B. Rousseau y a excellé, VI, 425.

Épisodes. Ils sont de l'essence de l'épopée, VIII, 152; appelés par M. Clément des hors-d'œuvres, *ibid.*; beautés de ceux de Virgile, du Tasse, etc., *ibid.*; ce qu'en dit La Beaumelle, 153.

Épithètes. Si leur profusion est un défaut en poésie, c'en est un encore plus grand en prose, V, 32; M. Clément dit qu'il n'y a point d'épithètes neuves dans *la Henriade*; qu'entend-il par-là? VIII, 117; réponse, *ibid*.

Épître à ma Muse, par Gresset. Idée de cette pièce, VIII, 224; *à ma sœur*, par le même. Idée de cette pièce, *ibid.* — *au P. Bougeant*, par le même. Idée de cette pièce, 218; — *aux Muses*, par J.-B. Rousseau, est une imitation de la satire neuvième de Boileau, VI, 439. Morceaux cités, *ibid.* et suiv.; — *à M. Duhamel*, par Colardeau. Idée de cette pièce, XIII, 345; — d'*Héloïse à Abélard*, héroïde de Colardeau. Idée de cette pièce, 333; — *à Zéphirine*, par M. de Bonnard. Idée de cette pièce, 366 et suiv.

Éponine, Idée de cette tragédie de Chabanon, VIII, 387, *à la note*.

Épopée. Sentiment d'Aristote sur ce genre de poésie, I, 42 et suiv.; ce que c'est, 149 et suiv.; ses caractères essentiels, *ibid.*; sa définition, *ibid.*; l'unité d'action y est-elle nécessaire? *ibid.*; quelle doit être sa durée, 153; doit-elle être écrite en vers? *ibid.*; doit-il y avoir nécessairement du merveilleux? 154; doit-elle avoir un but moral? 161 et suiv. De l'épopée grecque, 164; sentiment de La Motte sur son caractère propre, 159. De l'épopée latine

211 ; n'a fait que bégayer dans le siècle de Louis XIV, V, 101 ; est le genre le plus difficile de tous, *ibid.* ; ce qu'elle doit être, VIII, 35 et suiv.

Épreuve (*l'*), comédie de Marivaux, qui est restée au théâtre. Idée de cette pièce, XI, 371.

Érard, célèbre avocat sous Louis XIV, est auteur des *Mémoires de la duchesse de Mazarin*, imprimés dans les œuvres de Saint-Évremond, VII, 348.

Érasme a fait revivre dans ses écrits l'élégance de l'antique latinité, V, 22, et suiv.

Érigone, tragédie de La Grange-Chancel, XI, 154. Idée de cette pièce, 158 et suiv.

Ériphile. Ce rôle, dans l'*Iphigénie* de Racine, est le seul qui puisse prêter à la critique, V, 452 et suiv. ; examen de ce rôle, *ibid.* et suiv. ; critique injuste du commentateur Luneau, 453.

Ernelinde, opéra mis en musique par Philidor, XII, 151. Beautés de cet ouvrage, *ibid.*

Ernestine, roman de madame Riccoboni ; c'est son meilleur ouvrage, XIV, 253.

Érudition (*de l'*). Appendice de celle des quatorzième, quinzième et seizième siècles, III, 374 et suiv.

Éryphile, tragédie de Voltaire, jouée en 1732 ; son peu de succès, IX, 123 ; n'a pas été imprimée, *ibid.* ; cette pièce a été fondue dans *Sémiramis* et dans *Oreste*, X, 65.

Eschine, orateur grec : sa querelle contre Démosthènes est l'affaire la plus mémorable du genre judiciaire, III, 210, et II *Ph.*, 372 ; est un orateur du second rang, III, 234.

Eschyle, poète dramatique grec. Idée de ses pièces, I, 278 et suiv. ; nom qu'on donnait à celle des *Sept chefs devant Thèbes*, *ibid.* ; suivant Fabricius, avait fait près de cent pièces, 279 ; est regardé comme le véritable inventeur de la tragédie, 279, et V, 282 ; persécution qu'il souffrit à cause de celle des *Euménides*, I, 266 ; sa mort, 267 ; il ne nous en reste que sept ; leur nom, 267 ; a appris à Euripide et à Sophocle les moyens de le surpasser, 293.

Esclavage : c'est au christianisme qu'on en doit l'abolition dans une partie du globe, suivant Montesquieu, II *Ph.*, 226. Exemple de ce mot employé collectivement par Voltaire, III, 77.

Ésope, premier fabuliste grec, victime de sa philosophie, II, 166 et suiv. Idée de son style et de sa morale, 167. La Fontaine s'est approprié une grande partie de ses fables, qu'il a embellies par le style et par la morale, VII, 9.

Ésope à la cour. Idée de cette comédie de Boursault, VI, 304 et suiv. ; anecdote relative, 315 et suiv.

Ésope à la ville, comédie de Boursault, eut quarante-trois représentations, VI, 304 et suiv.

Espion turc (*l'*), ou *Lettres sur différents sujets*, écrites par Marana. Idée de cet ouvrage, VII, 371.

Esprit humain : citation d'un morceau de Diderot sur les bornes de cette faculté, II *Ph.*, 83 et suiv.

Esprit national : il faut qu'il soit généralement bon pour que l'éloquence acquière du caractère et de l'empire, VII, 118

Esprit philosophique (*Discours sur l'*); sujet du prix de l'Académie en 1755. Analyse et citation d'un morceau de ce discours, XIV, 171 et suiv.; suivant Trublet, La Motte l'a appliqué aux belles-lettres et à la poésie, XIII, 90.

Esprit de la révolution (*de l'*), ou commentaire historique sur la langue révolutionnaire, XIV, 427 et suiv.

Esprit (*de l'*), ouvrage d'Helvétius, livre fait pour ramener tout à la matière, I *Ph.*, 219; couplets que l'on fit sur cet ouvrage, *ibid.*, *à la note*. On a inféré, sans fondement, qu'il était en grande partie l'ouvrage de Diderot, 300; réfutation de cette assertion, 371; examen de ce livre, 303 et suiv.; digression sur le luxe, mal posée et étrangère à l'objet, 304; définition de l'*esprit*, 310.

Esprit des livres saints, II, 277. Ce qu'ils contiennent, 278. Répétition des mêmes idées, des mêmes sentiments reprochés injustement aux Psaumes, 280 et suiv. Consolation que les hommes puisent dans leur lecture, 281 et suiv. La bonté de Dieu sentie seulement par les auteurs de la Bible et le Chrétien, 285 et suiv. Démonstration morale de l'inspiration divine dans les Livres saints, 290. Exemples tirés de la Genèse, 291 et suiv. Vrai sens de quelques expressions de l'Écriture, 312.

Esprit des Lois, de Montesquieu. Idée de cet ouvrage, I *Ph.*, 47 et suiv., quels reproches on peut faire à cet ouvrage, 53; pour en sentir le mérite, il faut le méditer, 47; comment le jugeait madame du Deffant, 46; aveu que l'auteur fait à son sujet, 51; c'est celui où il y a le plus de choses fortement pensées, 53; erreurs de chronologie et de géographie qui y sont, *ibid.*; pourquoi Voltaire revenait souvent à l'attaque de l'*Esprit des Lois*, 62; style dans lequel est écrit cet ouvrage, 63; l'une des trois entreprises qui ont signalé le dix-huitième siècle, 64.

Esprit de contradiction (*l'*). Idée de cette comédie de Dufresny, VI, 328.

Essai sur le despotisme, par Mirabeau fils, XIV, 409 et suiv. Dans quel but il composa cet ouvrage; fruit de sa détention, 407. Idée qu'on en donne, *ibid.* et suiv. Il y réfute le paradoxe de Rousseau sur la corruption de la nature humaine par la société, 413; et ne s'exprime pas à ce sujet avec toute la précision philosophique, 414 et suiv. Hommage qu'il y rend à Montesquieu, 416 Citation d'un passage inexact *ibid.* et suiv.

Essai sur l'homme, de Pope. Nous n'avons rien à opposer en notre langue, dans le genre didactique, à cet ouvrage, VIII, 403; a été traduit par Duresnel, XIV, 361; Voltaire le regardait comme le chef-d'œuvre de l'auteur, 374.

Essai sur les gens de lettres, par d'Alembert, I *Ph.*, 105.

Essai sur le Mérite et la Vertu, ouvrage de Shaftesbury. Idée de la traduction française qu'en a donnée Diderot, II *Ph.*, 2.

Essai sur les Tragiques grecs, ouvrage de l'auteur du *Cours*. Il y adopte la définition d'Aristote sur la tragédie, I, 48.

Essais de Morale, par Nicole, VII. 296.

Esther, tragédie de Racine, faite pour Saint-Cyr, ne fut point représentée sur les théâtres de la capitale avant la mort de Racine, VI, 1. Examen de cette pièce, *ibid.*; ce qu'en disait madame de Sévigné, 3; allusion que l'on en tirait sur la cour de Louis-le-Grand, 4 et suiv.; rapprochement du rôle d'Assuérus avec Gengiskan dans *l'Orphelin de la Chine*, 14; et d'un endroit du conte de *la belle Arsène*, 15; beauté de ses *chœurs*, 16; pourquoi cette pièce n'a pas eu à sa reprise le succès qu'elle avait eu à Saint-Cyr, 2; nuisit d'abord au succès d'*Athalie*, 71.

Éternel: fausse acception dans laquelle Racine prend ce mot dans sa tragédie de *Mithridate*, V, 406.

Étourderie (l'), comédie de Fagan, XI, 348; idée de cette pièce, 350.

Étourdi (l'), comédie de Molière, VI, 217 et suiv.

Étourdis (les), comédie de M. Andrieux, XII, 296.

Etre suprême: la nation française s'est crue obligée d'afficher, à la fin du dix-huitième siècle, qu'elle en reconnaissait un, II *Ph.*, 307.

Eugène, comédie en cinq actes et en vers, de Jodelle, V, 134.

Eugénie. Idée de ce roman dialogué de Beaumarchais, XI, 563 et suiv.

Euménides (les), tragédie d'Eschyle. Persécution qu'il souffrit à son sujet, I, 266. Idée de cette pièce, *ibid.*

Eumolpe et Circé, histoire tirée de Pétrone, traduite, avec des noms supposés, par Bussy-Rabutin, II, 206.

Eunuque (l'), comédie de Térence. Idée de cette pièce, II, 120. Brueys et Palaprat en ont emprunté leur *Muet*, 121. Parallèle des deux pièces, *ibid.* La Fontaine en avait fait une traduction, VII, 47.

Eupolis, auteur comique de la vieille comédie grecque, dont les pièces ne sont pas parvenues jusqu'à nous, II, 53.

Euripide, poète tragique grec. Notice sur sa vie, II, 1. Idée de sa pièce des *Bacchantes*, 2 et suiv.; de son *Hercule furieux*, 4 et suiv.; de *Rhésus*, 6; des *Suppliantes*, *ibid.*; de la *Thébaïde*; ou *les Phéniciennes*, 7 et suiv., de l'*Oreste*, 8 et suiv.; de l'*Hélène*, 10 et suiv.; d'*Ino*, 12 et suiv.; des *Héraclides*, 13 et suiv.; de *Médée*, *ib.* et suiv.; de l'*Hippolyte*, 14 et suiv.; des *Troyennes*, 18 et suiv.; d'*Hécube*, 20 et suiv.; d'*Andromaque*, 29 et suiv.; d'*Alceste*, 33 et suiv.; d'*Iphigénie en Aulide*, 37 et suiv.; d'*Iphigénie en Tauride*, 40 et suiv.; du *Cyclope*, drame satirique, le seul dans ce genre qui soit parvenu jusqu'à nous, I, 41; idée de cette pièce, II, 39 et suiv.; mis, pour le style, fort au-dessous de Sophocle par Aristote, I, 89; a traité le sujet de *Mérope*, X, 2; son *Iphigénie* est sa plus belle pièce, V, 419; Sophocle avait vu bien plus loin que lui dans l'art dramatique, 423; analyse de cette pièce, 419 et suiv.; le rôle d'Achille infiniment inférieur à celui de Racine; ce que Racine lui doit de sa pièce de *Phèdre*, 426 et suiv.; son inimitié contre Aristophane, II, 72 et suiv.; Aristote le regarde comme le plus tragique des poètes, 42; parallèle entre lui. Sophocle et Eschyle, *ibid.* et

suiv.; faisait paraître sans scrupule, sur la scène, les divinités et les ombres, X, 92; c'est du temps d'Euripide et de Sophocle que la tragédie a été portée à son plus haut degré de splendeur, I, 45.

Europe galante (*l'*), opéra de La Motte, idée de cette pièce, XII, 14 et suiv.

Evénemens (les grands) soutiennent mieux la dignité de la tragédie, IX, 277.

Evénements (*les*), opéra comique de d'Hèle; d'où cette pièce est tirée, XII, 475; idée qu'on en donne, 477.

Evremont (Saint-). Notice sur cet auteur, VII, 338 et suiv.; les œuvres se composent en grande partie de *Lettres*, 347; ses *vers* à la célèbre Ninon, 348; n'est point auteur des *Mémoires de la duchesse de Mazarin*, insérés dans ses œuvres, *ibid.*; (voyez *Erard*); ni de la conversation du P. Canaye, 349 (V. *Charleval.*)

Examen des apologistes de la religion, ouvrage faussement attribué à Fréret, II *Ph.*, 288; l'auteur est M. de Burigny, 289, *à la note.*

Exorde (de l') dans l'art oratoire: règles à y observer, III, 150.

Expédition des Argonautes, poème d'Apollonius de Rhodes. Idée de cet ouvrage, I, 253 et suiv.

Expressions trouvées: ce que l'on entend par-là, VIII, 107.

F

Fabius Pictor, historien des premiers âges de Rome, dont il ne nous reste rien, IV, 371.

Fable (*la*), l'un des trois genres que peut traiter la tragédie, IX, 273; Racine est celui de tous nos poètes qui en ait tiré le plus de richesses, 276; penchant naturel de l'homme pour les fables, II, 159.

Fable (*de la*) et du Conte, VII, 1; la nommer, c'est nommer La Fontaine, 2.

Fables (*les*) de La Fontaine. La plupart sont des scènes parfaites pour les caractères et le dialogue, VII, 12; celle à M. de La Rochefoucauld, modèle de finesse et de goût, 16; dans les trois cents qu'il a faites, il y en a deux cent cinquante qui sont des chefs-d'œuvre, 13; morceau de la fable des *Animaux malades de la peste*, 12; du *Rat retiré du monde*, 13 et suiv.; analyse de cette fable, 14 et suiv.; du *Savetier et le Financier*, 16 et suiv.; des *deux Pigeons*, 22 et suiv.; morceau sur *les charmes de la Retraite*, imité de Virgile, 25 et suiv.; du *Chêne et le Roseau*, 29 et suiv.; celle du *Combat du Moucheron et du Lion*, 31; de *la Laitière et le pot au lait*, 32; du *Coche et la Mouche*, *ibid.* et suiv.; de *Phébus et Borée*, 34.

Fables, par Dorat. Sont ce qu'il a fait de plus mauvais, VIII, 252.

Fabliaux (les) ont été nos premiers essais poétiques, V, 43, et XIII, 373.

Fablier. Ingénieuse dénomination que madame de Sévigné avait donnée au bon La Fontaine, XIII, 34.

Fabre d'Églantine. Idée de cet auteur comique français: pourquoi se nomme ainsi, XI, 430 et suiv., *à la note*. Idée de sa pièce des *Précepteurs*, 447 et suiv.; d'*Augusta*; 431; du *Pré-*

somptueux, *ibid.*; de *l'Intrigue épistolaire*, *ibid.* et suiv.; du *Philinte* de Molière, XIII, 414; ce qu'il dit à l'auteur, au sujet de la garde nationale, XIV, 411.

FABRICIUS compte soixante-dix poètes qui avaient écrit avant Homère dans le genre héroïque, I, 188.

Fâcheux (*les*), comédie de Molière, VI, 216.

Facultés. L'Université de Paris était divisée en quatre facultés, II *Ph.*, 351; celle de théologie aurait dû être supprimée, *ibid.*

FAGAN. Ce qu'on dit de cet auteur comique; XI, 350 et suiv., et XII, 277; de sa pièce du *Rendez-vous* et de *la Pupille*, XI, 349 et suiv.; idée de ces deux pièces, *ibid.*

Fanatisme. Ce que l'on nomme ainsi aujourd'hui, I *Ph.* 294 et suiv.; l'auteur a écrit sur cette matière, *ibid.*; a été critiqué par M. Garat, 295.

Fastes (*les*), poëme d'Ovide. Idée de cet ouvrage, II, 226.

Fat puni (*le*), par Pont-de-Veyle. Idée de cette comédie, XI, 353.

Fatalité (*la*). Système incompréhensible, inventé par Helvétius, I *Ph.*, 361 et suiv.

Faucon (*le*), conte de La Fontaine. Morceau cité, VII, 36.

Faucon (*le*), opéra-comique de Sédaine. Il s'est trompé dans le choix de cette pièce, tirée des contes de La Fontaine, XII, 363.

FAUSSARD (dit l'*Enroué*), plaideur célèbre du dix-huitième siècle. Anecdote à son sujet, XIV, 15, *à la note*.

Fausse Agnès (*la*), comédie de Destouches, qui ne fut jouée qu'après sa mort. Idée de cette pièce, XI, 295.

Fausse antipathie, comédie de La Chaussée. Idée de cette pièce, XI, 384 et suiv.

Fausses apparences (*les*), comédie de d'Hèle, XIII, 442 et suiv.

Fausses infidélités (*les*). Idée de cette comédie de Barthe, XI, 351.

Fausse magie (*la*), opéra-comique de Marmontel, mis en musique par Grétry, XII, 469.

Faux Honnête Homme (*le*), comédie de Dufresny. Idée de cette pièce, VI, 327.

FAVART, auteur comique, XII, 150; a tiré l'opéra-comique de son ancienne roture, 277; *la Chercheuse d'esprit*, 279; idée de cette pièce, *ibid.*; de *la Servante justifiée*, 279; est le meilleur peintre des amours de village, *ibid.* et suiv.; *les Amours d'été*, 283; *Bastien et Bastienne*, 285; de *Jeannot et* de *Jeannette*, *ibid.*; de *Ninette à la Cour*, 296 et suiv.; *Annette et Lubin*, 303; des *Moissonneurs*, 317; les *Nymphes de Diane*, *ibid.*; *la Rosière de Salency*, 322; *la Soirée des Boulevards*, 329; donna quelques années après une suite à cette pièce, sous le nom de *Supplément*, 330; a mis en vaudeville *les quand* et *les pourquoi*: idée de cette pièce, *ibid.*; a tiré d'un conte de Marmontel, et de trois contes de Voltaire, les quatre pièces suivantes: *les Trois Sultanes*, *Isabelle et Gertrude*, *la Fée Urgèle*, et *la Belle Arsène*, qui sont toutes quatre restées au théâtre, 331. Dans *Isabelle et Gertrude*, il a réuni la vraisemblance à la décence, 332; elle est ce qu'il a fait de mieux en opéra-comique, 333; de *la Belle Arsène*, 335; de *l'Amitié à l'épreuve*, 336 et suiv.; de la comédie de

l'Anglais à Bordeaux, 339 et suiv.; des *Dancourades*, 341 et suivantes; d'*Acajou*, 342; des *Amours champêtres*, 343 et suiv.; de *la Noce interrompue*, parodie d'*Alceste*, 345 et suiv.; de *la Ressource des théâtres*, 346; de *la Parodie au Parnasse*, *ib.*; y a joué J.-J. Rousseau sous le nom de Diogène, *ibid.*; est supérieur à Marmontel, 469.

FAVART (madame), actrice du théâtre italien, puis de l'opéra-comique, avait part aux succès et à la gloire de son mari, XII, 297; fut idolâtrée du public au point de donner de l'humeur à Voltaire, *ib.*, *à la note*.

FAYETTE (madame de la), auteur de *Zaïde* et de *la Princesse de Clèves*. Mérite de ces ouvrages, VII, 357.

Femme qui a raison (*la*), comédie de Voltaire. Idée de cette pièce, XI, 413.

Femmes (*les*). Ce qu'en dit Platon, IV, 84 et suiv.; article de l'*Encyclopédie*, le chef-d'œuvre du ridicule; par qui fait, I *Ph.*, 93.

Femmes savantes (*les*), comédie de Molière, VI, 210. Idée de cette pièce, 274 et suiv.

Femmes vengées (*les*), opéra-comique de Sédaine. Idée de cette pièce, XII, 363.

FÉNÉLON, archevêque de Cambray. Anecdotes sur cet homme célèbre, XIV, 198; mérite de son *Traité de l'Existence de Dieu*, VII, 269. Idée qui fait le fond de cet ouvrage, *ibid.*; développée par Newton, Locke, Vinslow et Réaumur, *ibid.* et suiv. Beau morceau sur l'union de l'ame et du corps, 272. Morceau sur l'infini, 274. Couplet qu'on lui attribue dans *le Passe-Temps des Dames*, 278, *à la note*; a animé la métaphysique de la chaleur du sentiment, et l'a revêtue des graces de son imagination, 285. Idée de son *Télémaque*, 286; ce qu'en dit Voltaire, *ibid.*; pourquoi il n'y a pas plus de profondeur dans les idées politiques semées dans cet ouvrage, 287; quel règne promettait à la France son élève, le duc de Bourgogne, 288; Louis XIV brûla tous les manuscrits de Fénélon qui se trouvèrent chez son petit-fils, et pourquoi, *ib.*; passage d'une lettre de Ramsay adressée à Fénélon, 289; principe de son livre de *la Direction pour la conscience d'un roi*, *ibid.* et suiv., et I *Ph.*, 47; ses principes sur la tolérance, VII, 296; ses *Dialogues des Morts*, 294; *Aventures d'Aristonoüs*, 294; ses *Dialogues sur l'éloquence de la Chaire*, 378; mérite de sa *Lettre à l'Académie française*, *ibid.*; n'appelait son *Télémaque* ni poëme, ni roman, XIV, 278; mérite de ses *Lettres au duc de Bourgogne*, VII, 204; a illustré la France par ses talents, 226; son *Éloge*, par d'Alembert, XIV, 216.

Fernand Cortez. Idée de cette tragédie de Piron, XI, 183 et suiv.

FERRAND, poète français; ce que l'on en dit, VII, 89.

FERRAND (mademoiselle) avait suggéré à Condillac l'idée de son *Traité des Sensations*, I *Ph.*, 185.

FERRIER, poète français, a fait une tragédie de *Montézuma*, qui n'a eu aucun succès, XI, 311, *à la note*.

Festin de Pierre (*le*), comédie de Molière, VI, 243; mise en vers par Th. Corneille, *ibid.*

Fêtes: celles qu'il faut conserver dans les universités, II *Ph.*, 253.

Fêtes de Cérès, comédie d'Aristophane. Idée de cette pièce, II, 72.

Fêtes grecques et romaines (*les*), pièce de Fuselier, XII, 84.

FEUILLADE (maréchal de La) : son mot sur le *Soyons amis*, dans la tragédie de *Cinna*, V, 225.

FAYDEL, l'un des philosophes du *Journal de Paris*, reproche à l'auteur de ce *Cours* de n'avoir pas compté la *Pipe cassée* de Vadé parmi les poëmes français, XII, 277, *à la note*.

FIELDING, romancier ; les Anglais le mettent au-dessus de Richardson, et avec raison, XIV, 261. Idée de son roman de *Tom Jones*, *ibid.* et suiv.

Figures. Leur définition par Quintilien, III, 68 ; leur inutilité suivant l'auteur, 73 ; la métonymie est d'un usage plus commun, 75 ; Boileau se moque de Pradon qui ne savait pas ce que c'était que cette figure, 63 ; la catachrèse et l'hyperbate, la synecdoche et l'antonomase sont à-peu-près inutiles, et l'épouvantail des enfants, 73 ; à quoi on le compare, *ibid.* ; il faut, suivant Dumarsais, qu'on aperçoive dans toute figure un rapport clair et prochain, 80 ; de la métaphore, sa définition, 81 et suiv. ; n'est qu'une similitude, 81 ; la métonymie est la plus fréquemment employée, 81 et suiv. ; c'est le choix qui en fait le mérite, *ib.* ; il faut qu'elle soit nécessaire, 82 ; de l'allégorie, 87 et suiv. ; c'est une suite de métaphores, *ibid.* ; bel exemple de cette figure dans *la Henriade*, 86 ; autres exemples, 87 et suiv. ; allégorie muette, ce que c'est, 92 ; de l'ironie, 94 ; de l'ellipse, 95 et suiv. ; de l'hyperbole, 96 ; de la litote, 97 ; figures de pensées, ce que c'est, 93 ; de la prosopopée : exemple de cette figure, 98 ; de la suspension, 94 et suiv. ; de la prétermission, sa définition, 100 et suiv. ; exemples de cette figure, *ibid.* ; de la réticence, 97 et suiv. On entend tous les jours aux halles, disait Boileau, plus de métaphores qu'il n'y en a dans toute *l'Énéide*, V, 114-119. Belle figure tirée d'une ode de Rousseau, 115 ; autre de Voltaire dans le même genre, 116 ; leur effet dépend toujours de la vérité des rapports physiques et moraux, et de la liaison des idées, 117 ; doivent être adaptées à la nature du sujet, *ibid.* ; Racine est plus riche en figures que tous les autres poëtes français, 120 ; chez lui elles sont toujours si bien placées, qu'on ne les aperçoit qu'après la réflexion, 121.

Filles de Minée (*les*). Idée de ce conte de La Fontaine, VII, 39.

Fils naturel (*le*). Idée de ce drame de Diderot, XI, 418.

FLÉCHIER, le premier des rhéteurs de son siècle ; les meilleurs panégyriques sont de lui, VII, 114 ; ses sermons ne répondent pas à sa célébrité, 120 ; a excellé dans l'oraison funèbre, *ibid.* ; espèce d'auditeurs qu'il a eus, 122 ; peut passer pour l'Isocrate français, 159 ; idée du caractère de son éloquence, *ibid.* ; a traité deux sujets, les moindres de Bossuet, et ne l'atteint pas, 160 ; exemples d'afféterie qu'on trouve chez lui, 171 ; ce qu'a dit le père La Rue de Fléchier, 176 ; sa naissance était très obscure, 219 ; ce qu'il répondit à un reproche qu'on lui en faisait, *ibid.* ; son éloge par d'Alembert, XIV,

219. Anecdote rapportée sur une religieuse de Nîmes, infiniment honorable pour ce vertueux prélat, 220.
Fleur d'Épine, conte d'Hamilton, VII, 366 et suiv.
Fleurs (*les*), poëme par M. Vieilh de Boisjolin : ce que l'on en dit, VIII, 286, *à la note*.
FLEURY, auteur de l'*Histoire ecclésiastique* : éloge de cet écrivain, VII, 235 ; ce qu'on doit penser de son continuateur, 236 ; caractère du style de Fleury, 237.
Florentin (*le*), comédie en un acte, par La Fontaine; idée de cette pièce, VII, 38 ; est une satire contre Lully, et pourquoi, 45.
FLORIAN : pourquoi on aimera toujours ses petites comédies, XII, 501 ; cause de sa mort, *ibid.* et suiv., *à la note* ; pourquoi plusieurs de ses pièces n'ont pas été jouées, 502, *à la note*; fleurs que l'auteur jette sur son tombeau, 503 ; examen de ses fables, XIII, 348 et suiv. ; idée de *Gonzalve de Cordoue*, ou *Grenade reconquise*, XIV, 284 et suiv. ; ses *Nouvelles* sont aussi agréables par la variété du style que par celle des personnages, 302 et suiv. (Voyez *Nouvelles Nouvelles*.)
FLORUS, historien latin : ce qu'on dit de cet auteur, IV, 33 et suiv.
Foie : ce qu'en dit Platon, IV, 78.
Foire Saint-Germain : en quel temps s'y éleva un théâtre, XII, 236.
Foire Saint-Laurent : en quel temps on y établit de petits théâtres, XII, 236.
Foire (*théâtre de la*) : par qui recueilli ; ne méritait pas l'impression, XII, 242.
Folie (*la*) : ce que c'est, III, 424.
Folies amoureuses (*les*). Idée de cette comédie de Regnard, VI, 326.
FONTAINE (madame de). Idée de son roman de *la Comtesse de Savoie*, XIV, 250 ; Voltaire en a tiré le sujet de *Tancrède*, *ibid.*
FONTENELLE : notice historique sur cet écrivain placé au rang des plus célèbres philosophes, I *Ph.*, 17 et suiv. ; par où il a commencé à se faire connaître, 18 ; idée de ses *Dialogues des Morts*, *ibid.* ; de ses *Lettres galantes*, 20 ; de ses *Pastorales*, *ibid.* ; de ses *Opéra*, 21 ; ce qu'en pensaient Racine et Boileau, *ibid.* ; de ses tragédies d'*Idalie* et d'*Aspar*, 22 ; de l'*Histoire des Oracles*, 23 ; de *la Pluralité des Mondes*, *ibid.* ; ses expressions badines et communes deviennent parfois un vrai cailletage, 27 ; a fait contre *Esther* et *Athalie* des épigrammes qui ne valent rien, 29 ; son *Éloge de la Motte* est rempli de paradoxes, 32 ; pratiquait tous ses devoirs publics de religion, 33 ; disait que la religion chrétienne était la seule qui eût des preuves, *ibid.* Il est auteur de l'ouvrage intitulé : *Histoire de Méro et d'Énègu* (Rome et Genève), et de la *Relation de l'île Bornéo*, *ibid.*, *à la note* ; sur quel fondement on lui décerna un éloge public à l'Académie française, 34 ; fonds de modération qu'il affectait, et mot qu'il répétait souvent à ce sujet, *ibid.* ; blâmait la légèreté et l'indécence des discours contre la religion, 36 ; anec-

dote à ce sujet, *ibid.*; dans la querelle des anciens et des modernes, s'est retiré un des premiers du champ de bataille, 37; sa vie a été un siècle de repos, *ibid.*; n'a jamais répondu à aucune critique, *ibid.*; a donné à l'Opéra *Thétis et Pélée*, 22; ce qu'en pensait Voltaire, VI, 370; a eu quelque temps une réputation peu méritée, *ibid.*; son opéra d'*Endymion* est très inférieur à celui de *Thétis*, 371; *Énée et Lavinie*, morceau cité d'une des scènes de cette pièce, où l'on voit la seule idée dramatique qu'il ait jamais eue, 372 et suiv.; jugement sur ses *Idylles*, VII, 79; morceaux cités, *ibid.*; quelles sont celles qui se font lire avec plaisir, 82; dans ses *Poésies mêlées*, on distingue le *Sonnet de Daphné*, V, 100 et suiv.; l'*Apologue de l'amour et de l'honneur*, et *le Portrait de Clarisse*, VII, 88; son jugement sur *les Horaces* dans ses *Réflexions sur l'Art poétique*, V, 180 et suiv.; ce qu'il dit sur l'emploi que Corneille a fait de l'amour, *ibid.*; son injustice en rabaissant Racine et Voltaire, et en élevant Corneille, 254; met en parallèle *Attila* avec *Andromaque*, 253; ce qu'il dit sur les caractères de *Néron* et de *Mithridate* de Racine, VI, 105 et suiv.; idée de son *Discours sur la patience*, VII, 114; disait que le naïf n'était qu'une nuance du bas, VIII, 236; ce que madame de Genlis lui répond à ce sujet, *ibid.*, *à la note*; a voulu faire tomber la gloire de la poésie, 257; a fait, de moitié avec mademoiselle Barbier, une tragédie de *la Mort de César*, jouée sans aucun succès en 1709, IX, 276; ses paradoxes en littérature, XII, 3; ses faux raisonnements en faveur de La Motte, 27 et suiv.; ce qu'il fallait, suivant lui, pour faire le grand poète, 40; ce qu'il entendait par le mot de *raison universelle*, 57; comment il appelait l'ancien Théâtre Italien, XII, 507.

Fontenoi (le poëme de) est peu digne de Voltaire, VIII, 169; le passage du Rhin, décrit dans une épître de Boileau, est infiniment supérieur, 170.

FORBONNAIS, l'un des économistes. Idée de son livre sur les *Finances*, I *Ph.*, 251.

Forêt de Windsor (*la*), poëme de Pope, traduit en vers françois par M. Vieilh de Boisjolin, VIII, 286, *à la note*; critique de quelques passages, *ibid.* et suiv., XIV, 375.

Fou du prince, nom qu'on donnait à certains rôles dans les pièces, avant Molière, VI, 236 et suiv.

FOUQUET, surintendant des finances sous Louis XIV. Voltaire compare les défenses publiées en sa faveur aux plaidoyers de Cicéron, VII, 104; morceau cité, 106 et suiv.; en quoi il était coupable, 112; La Fontaine lui adressa son *Élégie à l'amitié*; morceau cité de cette pièce, 43 et suiv.; et fit une ode qu'il adressa au roi en faveur de ce ministre, 44.

Fourberies de Scapin (*les*), comédie de Molière, VI, 263.

FRACASTOR a fait revivre l'élégance de l'antique latinité, V, 22 et suiv.

Fragments (*les*); ce que l'on nomme ainsi à l'Opéra, XII, 4 et 15.

France (*la*), venue tard dans tous les genres de sciences, a surpassé les nations qui l'avaient précédée, V, 30.

FRANCISQUE, directeur du théâtre de la Foire, a commencé à lui donner faveur, XII, 150 et 237 ; pourquoi fut conduit avec sa troupe au Fort-l'Evêque, 246.

FRANÇOIS Ier, fondateur du collége de France : utilité de cet établissement, II *Ph.*, 373.

FRANKLIN. Vers latin fait par Turgot pour son portrait, I, 115.

FRA PAOLO, historien italien : ce qu'on en dit, V, 23.

FRÉDÉRIC II, roi de Prusse, regardait d'Alembert comme son ami, et lui faisait une pension, I *Ph.*, 111 ; se moquait des fureurs antichrétiennes de Voltaire, 112. Sa lettre à d'Alembert après la mort de Voltaire, XIV, 221 et suiv.

Frères ennemis (*les*), tragédie. Ce coup-d'essai de Racine n'est pas sans quelques beautés, V, 284 et suiv. Molière y aperçut les germes du talent dramatique, 287 ; morceaux cités, *ibid.* et suiv.

FRÉRON a calculé futilement combien de fois le mot *tranquille* se trouve dans *la Henriade*, VIII, 51 ; ce qu'il dit de ce poëme, 136 ; appelait J.-B. Rousseau le seul poëte de notre siècle, *ibid.* ; ce qu'il disait d'*Idoménée*, tragédie de Crébillon, XI, 4 ; suivant lui, le rôle d'Atrée était le plus beau de notre théâtre, 13 ; quoiqu'il ne fût pas sans esprit ni sans goût, il avait une littérature superficielle et la critique très-souvent fautive, XII, 38 ; sa maison était le rendez-vous des écrivailleurs, qu'il payait pour lui fournir de feuilles, 466 ; comment il est question de lui dans la *Pucelle* de Voltaire, VIII, 185 ; accusé de vendre sa plume, XIV, 423.

FUSELIER, poète français. Idée de son caractère et de ses productions, XII, 77 et suiv. ; de *Momus fabuliste*, *ibid.* ; de son acte d'*OEnone et Pâris*, 80 ; de son opéra d'*Arion*, 81 et suiv. ; du *Ballet des âges*, 84 ; des *Fêtes grecques et romaines*, *ibid.* ; des *Amours des dieux*, *ibid.* ; en société avec Le Sage et d'Orneval, a recueilli le *Théâtre de la Foire*, et en a fait un corps d'ouvrage, 242 et suiv.

G

Gabaonites (*les*), tragédie de Jean de La Taille, poète français. Il y a dans cette pièce quelques situations imitées de la tragédie des *Troyennes*, par Euripide, V, 136 et suiv.

GABRIAS. Idée de ce fabuliste grec, II, 161.

Gabrielle de Vergy. Idée de cette tragédie de du Belloi, XI, 269 et suiv.

Gaieté (*la*), fait le mérite de l'*Avocat Patelin*, des pièces de Dufresny, de *Turcaret*, de la *Métromanie*, des *Plaideurs*, du *Grondeur*, des jolies pièces de Dancourt, et de celles de Beaumarchais, XI, 287.

GAILLARD, jésuite, l'un des sept qui ont assisté à la première représentation d'*Esther* à Saint-Cyr, VI, 3.

Galatée, pastorale de Florian, est la plus jolie que nous ayons

dans notre langue, XIV, 301.

GALILÉE. C'est à l'époque où ce grand homme démontrait le mouvement de la terre que la philosophie d'Aristote commença à être moins vénérée, I, 32 ; a rendu sensibles les vérités enseignées par Copernic, V, 29 et suiv.

GALLAND, professeur d'arabe, a traduit de cette langue les *Mille et une Nuits*, VII, 363 et suiv. ; anecdote plaisante à ce sujet, 364.

GALLUS. Idée de ce poète latin, II, 232 ; ce qu'en dit Quintilien, *ibid.*

GARAT (M.). Distinction qu'il fait entre l'éloquence et l'art oratoire, III, 393 ; réponse de Thomas à cette assertion, 394 et suiv. Voyez *Fanatisme*.

Garcie de Navarre (*don*), ou *le Prince jaloux*, comédie de Molière ; ce que c'est que cette pièce, VI, 217.

Garde nationale : service momentané qu'elle a rendu dans la révolution française, XIV, 467 et suiv. ; était composée de citoyens actifs, *ibid. ;* ce que dit Fabre d'Églantine à l'auteur par rapport à elle, 468.

GARNIER, poète tragique, supérieur à tous ses prédécesseurs, V, 136. Idée de son style, *ibid.* et suiv. ; a fait une tragédie intitulée *la Thébaïde*, 139. On trouve dans ses pièces quelques exemples du dialogue coupé, 239 ; un de ses défauts est d'être boursouflé et plein de figures de rhétorique, 136 et suiv.

GASSENDI, philosophe. La Fontaine avait étudié ses principes de philosophie, VII, 34.

Gaston et Bayard. Idée de cette tragédie de du Belloi, XI, 263 et suiv. ; exemple de déclamation tiré de cette pièce, 265 ; comment on pourrait la corriger, 266.

GAUCHAT : comment il est question de lui dans *la Pucelle* de Voltaire, VIII 185.

Gaulois : ce que dit Ammien-Marcellin sur leur caractère, XIV, 471, *à la note.*

GAUSSIN (mademoiselle) : éloge de cette actrice du théâtre français, IX, 212.

Gelée (*palais de la*) *:* épisode du poëme des *Mois* de Roucher, VIII, 342.

Génie : ce qu'on entend par ce mot, I, 13 et suiv. ; de très beaux ouvrages sont-ils des ouvrages de génie ? 18 et suiv. Suivant quelques-uns, c'est la création ou l'invention, 12 ; n'est point contesté à Raphaël, à Sophocle, à Homère, à Molière, *ibid. ;* acception de ce mot dans Boileau, 13 ; sa définition, 14 et suiv. ; sa différence d'avec le goût, 15 et suiv. ; goût et génie n'ont pas de synonymes exacts dans les langues anciennes, 18 ; génie de ce siècle et homme de génie ; ce que l'on doit entendre par ces mots, et ce qui leur manque, VIII, 303.

Genre humain (*le*), refrain emphatique et hypocrite de nos sophistes, II *Ph.*, 280 ; Anacharsis Clootz s'en disait l'orateur, 281.

Genre admiratif : ce que c'est, VI, 86. Délibératif ; sa définition, III, 44 et suiv. ; tient une grande place chez les historiens de l'antiquité, *ibid. ;* on en trouve des modèles achevés dans les ouvrages de Démosthènes et de Cicéron, 45 ; suivant Cicéron, il roule sur

ce qui est de l'ordre politique, 58; des panégyriques et des discours d'apparat, VII, 113 et suiv. Le démonstratif était de plusieurs espèces chez les anciens, III, 37 et suiv.; exemple de la première espèce, 38; de la seconde, 43; chez nous, ce qu'il comprend, 44; admet le pathétique, 52. Judiciaire, sa définition, *ibid.*; c'est celui sur lequel Quintilien s'étend davantage, *ibid.*; Mixte, ce que l'on en dit, 145 et suiv.; genre simple, tempéré, sublime; ce que les anciens entendaient par-là, 144; poissard, ce que l'on en dit, XII, 271 et suivantes; Vadé y a réussi, *ibid.*

Gens de lettres (*vrais*); vérité triste et mot de l'Évangile qu'on peut appliquer sur leur amitié entre eux, VI, 477.

GEOFFRIN (madame) : comment Montesquieu, dans ses *Lettres posthumes*, , parlait d'elle et de sa société, I *Ph.*, 49.

Georges Dandin, comédie de Molière, VI, 268.

Géographie; manière de la montrer avec fruit aux enfants, II *Ph.*, 349.

Géorgiques, poëme de Virgile, le plus parfait qui nous ait été transmis par les anciens, I, 212; nous n'avons rien dans notre langue, dans le genre didactique à opposer à cet ouvrage, VIII, 403.

GERBIER, célèbre avocat du dix-huitième siècle, a prouvé qu'un homme froid, la plume à la main, s'anime et devient éloquent à l'audience, XIV, 7; la nature l'avait fait orateur, 8; était nul dans la composition, *ibid.*

Germains. Tacite nous a laissé un beau traité sur leurs mœurs, I *Ph*, 44.

Germanicus, tragédie de Boursault, VI, 301.

GERSON, ancien professeur de l'Université de Paris; hommage que l'auteur lui rend, V, 10.

GHERARDI, auteur de l'ancien théâtre italien, XII, 244; avait une admiration profonde pour les beautés de son théâtre, 508.

GIBERT, célèbre professeur de l'Université de Paris. Hommage que lui rend l'auteur, V, 10.

GILBERT (Gabriel), poète dramatique, avait fait une tragédie de *Rodogune* après Corneille, et une *Mérope*, X, 2.

GILBERT (Nicolas), poète français : examen de quelques-unes de ses poésies, XIII, 252, 266; ce que l'on doit penser de ses satires, 313 et suiv.; citation de quelques morceaux, *ibid.* et suiv.; idée de sa pièce du *Poète malheureux*, 317; de son ode du *Jugement dernier*, 318; se croyait supérieur à Voltaire, *ibid.*; avec quel mépris il en parlait, 319; avec quelle sufisance il parle de lui-même, 325.

Gil-Blas, roman, chef-d'œuvre de Le Sage, XIV, 236.

GIRALDI, auteur d'une *Histoire des Poètes*. Trait de désintéressement qu'il rapporte d'Anacréon, II, 142 et suiv.

Glaciers des Alpes : belle peinture qu'en a faite Roucher dans son poëme des *Mois*, VIII, 310.

Gloire (*le temple de la*); pièce faite pour la cour par Voltaire, VIII, 168; ce qu'il en pensait lui-même, 169.

Glorieux (*le*), comédie de Destouches, XI, 303 et suiv.; et V, 131.

GLUCK, célèbre compositeur : ce qu'il sentait par rapport à no-

tre musique, XII, 154; fit représenter à Rome l'*Orphée* de Calsabigi ; c'est de tous ses opéras celui où il a mis le plus de chant, 156. Idée de son *Iphigénie en Aulide*, 157 et suiv.; a fait usage des airs de situation, *ibid.*; son *Orphée* a généralement paru supérieur à ses autres ouvrages, 159; accueil que ces deux productions lui ont mérité, *ibid.* et suiv. Idée de son *Armide*, 171 et suiv.; et d'*Iphigénie en Tauride*, 161; a été l'idole de son temps; mortifications qu'ont éprouvées à cause de lui Saint-Lambert et Delille, VIII, 285.

Gluckistes: nom donné aux enthousiastes de Gluck, XII, 168; mot de Turgot à leur sujet, 171; leur absurdité de renvoyer au caissier de l'Opéra la preuve du succès des productions de leur coryphée, 173. Idée de leur système, 177.

Godefroy, historien français; services qu'il a rendus pour notre histoire, VII, 226; le père Daniel en a profité pour corriger les erreurs nombreuses de Mézerai, *ibid.*

Goethe. Les Allemands estiment beaucoup cet auteur, XIV, 384. Idée de son roman des *Passions du jeune Werther*, *ibid.*

Gombaud. Idée de ce poète français, V, 85; s'était livré à l'épigramme, *ibid.*

Gomberville, auteur du roman de *Polexandre*; ce que l'on en dit, VII, 353 et suiv.; comment il tente encore la curiosité, *ibid.*

Gonzalve de Cordoue, ou *Grenade reconquise*. Idée de cet ouvrage de Florian, XIV, 284 et suiv. *Précis historique sur les Maures*, qu'on trouve dans cet ouvrage, 301.

Gorgias le Léontin, orateur grec: ce qu'en pensait Cicéron, III, 152; sa jactance, IV, 198.

Gorgias, titre d'un des Dialogues de Platon; morceau cité, IV, 3.

Gourville : ce que l'on doit penser de ses *Mémoires de la Fronde*, VII, 244.

Goût : sa différence d'avec le Génie; sa définition (Voyez *Génie*).

Gouvernante (*la*). Idée de cette comédie de La Chaussée, XI, 393 et suiv.

Gouvernements. Absurdité de J.-J. Rousseau et de Diderot de leur attribuer les maux et les crimes du monde plutôt qu'à la méchanceté des hommes, II *Ph.*, 192. Faute que le gouvernement français fit en tolérant les petits spectacles, XII, 138; en permettant l'impression de l'*Encyclopédie*, I *Ph.*, 96 et suiv.

Grace (*la*). Idée de ce poëme de Racine le fils, VIII, 199; difficulté du sujet, *ibid.*

Graces. Voltaire dit que Boileau a répandu dans ses écrits plus de sel que de graces, VI, 471.

Graces (*les*), comédie de Saint-Foix, XI, 373.

Gracches (les), orateurs romains. Idée de leur caractère, III, 350; connaissaient la langue grecque, *ibid.* et suiv.

Gracchus (*Tiberius*), tragédie de Chénier. Anecdote sur l'une des représentations de cette pièce, VIII, 22 *à la note*.

Græcam levitatem. Ce que les Romains entendaient par-là, IV, 114; cause du discrédit des philosophes à Rome, *ibid.*

Graffigny (madame de), auteur de *Cénie*, drame. Idée de cette pièce, XI, 423; ce qu'on dit de son roman des *Lettres péruviennes*, XIV, 250.

Grammaire : raisons qui devraient empêcher d'y appliquer les enfants d'aussi bonne heure, I *Ph.*, 189; on l'étudie mal dans les colléges, II *Ph.*, 140 et suiv.; moyen d'y remédier, 141.

Grand-Amiral (*le*) : système philosophique du monde par Spinosa, I *Ph.*, 310.

Grand-Tout (*le*) : nom que les Stoïciens donnaient à Dieu ou au monde lui-même, IV, 67.

Grands événements par les petites causes (*les*). Idée de cet ouvrage de Richer, I *Ph.*, 357, *à la note.*

Grandisson. Idée de ce roman de Richardson, XIV, 254.

Grecque (*langue.*) Pourquoi les Grecs n'étudiaient-ils que leur langue, II *Ph.*, 356 et suiv.; les Romains l'étudiaent comme nous étudions le latin, *ibid.*; il faudrait dans chaque collége deux chaires pour l'enseigner, 360 et suiv.

Grecs (*les*) possédaient la plus belle de toutes les langues et la plus harmonieuse poésie, I, 123; avantages qu'ils avaient sur nous dans le genre dramatique pour l'effet théâtral, IX, 274.

Grégoire de Naziance (saint) peut être opposé, pour l'éloquence, à ce que l'antiquité à de plus grand, V, 5 et suiv.

Grenan, célèbre professeur de l'Université de Paris: hommage que lui rend l'auteur, V, 10.

Grenouilles (*les*), titre d'une comédie d'Aristophane. Idée de cette pièce, II, 91.

Gresset, poète français. Son poëme de *Vert-Vert* a produit l'effet d'un phénomène littéraire suivant J.-B. Rousseau, VIII, 215; quel âge il avait alors, *ibid.* Voltaire a imprimé vainement qu'il était tombé ainsi que *la Chartreuse*, 215; a défendu la tragédie d'*Alzire*, et dans quel temps, *ibid.*; renonça au théâtre par principe de religion, *ibid.*; il est affublé d'un couplet très-injuste dans la pièce du *Pauvre Diable*, *ibid.*; J.-B. Rousseau met sa *Chartreuse* au-dessus de son *Vert-Vert*, et pourquoi, 217; idée de sa pièce des *Ombres*, 218; de celle au père Bougeant, *ibid.*; du *Lutrin vivant*, 225; du *Caréme impromptu*, *ibid.*; de l'*Épître à ma sœur*, *ibid.*; de l'*Épître à ma Muse*, *ibid.*; de sa traduction des *Églogues de Virgile*, *ibid.*; de ses *Odes*, 225; de son *Discours sur l'Harmonie*, *ibid.*; où il avait puisé les traits les plus saillants de son *Méchant*, *ibid.*; analyse et examen de cette pièce, XI, 317 et suiv. Idée de la tragédie d'*Édouard III*, et du style, VIII, 226; nommé directeur de l'Académie, 228; idée de son discours de réception, *ibid.*; est sûr de l'immortalité, 231; a représenté vivement les effets de la convalescence dans l'*Épître à sa sœur*, 307; ce que l'on dit de son *Sidney*, XI, 328 et suiv.

Grétry, célèbre compositeur, a paru supérieur dès son coup d'essai (*le Huron*), XII, 152. Idée de son *Tableau parlant*, *ibid.*; peut-être son chef-d'œuvre, *ibid.*; a fait *Lucile*, *Silvain*, *l'Ami de la maison*, *Zémire et Azor*; a rendu notre langue musicale, 153 et suiv.; ce qu'il eut à souffrir avant de faire recevoir son premier ouvrage, 163; à qui on a eu l'obligation de le faire paraître, 474; observations sur ses *Mémoires*, ou *Essais sur la musique*, 211.

Grévin, médecin, est auteur d'une tragédie de la *Mort de César*, qu'il fit jouer au collége de Beauvais. Jugement de cette pièce, V, 135.

Grondeur (le), comedie de Bruyes et de Palaprat. Idée de cette pièce, VI, 297; la gaieté en a fait tout le mérite, *ibid.*, et XI, 288.

Gros mots. Souvent, dans l'ancien théâtre italien, le choix des rimes avertissait les spectateurs de les substituer, XII, 245; ce qui en est arrivé quelquefois, *ibid.*

Grotius; publiciste hollandais, VII, 222.

Guarini, auteur du *Pastor fido*. Ce qu'on en dit, V, 25.

Guèbres (les), ou *la Tolérance*, tragédie de Voltaire. Idée de cette pièce, X, 360 et suiv.

Guénaud de Montbéliard, élève de Buffon, et son continuateur. Idée de cet écrivain, I, *Ph.*, 74.

Guêpes (les), titre d'une comédie d'Aristophane. Idée de cette pièce, II, 81; a fourni à Racine l'idée de ses *Plaideurs*, *ibid.*

Guerre (de la) déclarée par les tyrans révolutionnaires à la raison, à la morale, aux lettres et aux arts, discours prononcé au Lycée, le 31 décembre 1794, VIII, 1.

Guerre civile; beau morceau sur ses malheureux effets, tiré de *la Henriade*, VIII, 103; parallèle d'un morceau de *la Henriade* et d'une satire de Boileau sur cet objet, 103.

Guerre de Genève (la), poème de Voltaire : misérable production : l'une des taches de la vieillesse de l'auteur, VIII, 187; citation du morceau sur le papier imprimé, 188.

Gui de chêne (fête du). Roucher a composé un épisode de son poëme des *Mois* sur ce sujet, VIII, 356.

Guibert : idée de sa tragédie du *Connétable de Bourbon*, VIII, 386 et *à la note*.

Guichardin, historien italien. Ce qu'on en dit, V, 25.

Guilain de Castro, tragique espagnol. Corneille lui avait emprunté le sujet du *Cid*, V, 164.

Guillaume, comte de Poitou, troubadour du onzième siècle. Ce qu'on en dit, V, 44.

Guillaume, prince d'Orange. Ce qu'en dit La Bruyère, VII, 343.

Guillaume Tell. Idée de cette tragédie de Le Mière, XI, 220 et suiv.

Guimond de La Touche, poète français, avait un talent réel pour la tragédie, VI, 96; auteur d'*Iphigénie en Tauride*, pièce sans amour, *ibid.*; a éclipsé par cette pièce l'*Oreste et Pylade*, de La Grange, XI, 144 et 200.

Guirlande de Julie (la), bouquet poétique adressé à Julie d'Angennes, femme du duc de Montausier. Ce qu'on en dit, VII, 170.

Guise (le duc de); ses paroles mémorables à un protestant qui voulut l'assassiner au siége de Rouen, se retrouvent dans *Alzire*, dans la bouche de Gusman, IX, 341.

Gustave, tragédie de Piron. Situation que Voltaire a empruntée de cette pièce pour sa *Mérope*, X, 37; ce qu'on en dit, XI, 187 et suiv.

Guy-Patin : ses *Lettres* sont curieuses pour les anecdotes, VII, 371.

H

HACHETTE (Jeanne), héroïne de Beauvais; pourquoi Roucher en fait un épisode de son poëme des *Mois*, VIII, 310.

HAGUENIER, chansonnier français; ce qu'on en doit penser, VII, 94.

HAMILTON (le comte de). Le commencement de son conte du *Belier* est, suivant Voltaire, un morceau charmant, VII, 369; ses pièces, ses chansons ne sont pas au-dessus de celles de Voiture, *ibid.*; ce que l'on aime dans cet auteur, *ibid.*

Hamlet, tragédie de Shakespeare. Le spectre produit plus d'effet dans cette pièce que dans la *Sémiramis* de Voltaire, pourquoi, X, 94.

Harangues répandues dans les historiens: ce qu'on en dit, IV, 24 et suiv. Examen de celles de Tite-Live, 41; de Salluste, 47; de Tacite, 55; de Quinte-Curce, 57 et suiv.

HARDY, ancien poète dramatique français, avait fait près de six cents pièces, I, 265.

Harmonie dans les phrases: moyens qu'employaient les orateurs de Rome et d'Athènes pour en mettre dans leurs discours, I, 122.

Harmonie imitative. Racine le fils a fait une bonne ode sur ce sujet, VIII, 199.

HAUTEROCHE, poète comique. Notice de ses pièces, fort au-dessous de celles de Dancourt, VI, 330.

Heautontimorumenos, ou *l'Homme qui se punit lui-même*, comédie de Térence. Idée de cette pièce, II, 128.

Hécube. Idée de cette tragédie d'Euripide, II, 19.

Hécyre (*l'*), ou *la Belle-Mère*, comédie de Térence, n'eut pas de succès, II, 116 et suiv.; elle est intéressante quant au sujet, et pourrait fournir matière à un *drame*. Roman de cette pièce, *ibid.* et suiv.

HÈLE (d'), auteur d'opéras comiques, XII, 474 et suiv.; notice sur ce poète, *ib.*; *Midas*, opéra comique, 475, 478 et suiv.; *les Événements imprévus*, opéra-comique, 475; *l'Amant jaloux*, opéra-comique, *ib.* et 480. *Les Fausses Apparences*, XIII, 442; idée de cette pièce, 443.

Hélène. Idée de cette tragedie d'Euripide, II, 19 et suiv.

HELVÉTIUS, fils du célèbre médecin de ce nom: idée de son caractère personnel, I *Ph.*, 297; ce qu'en dit S. Lambert dans les *Mémoires historiques* qu'il a composés sur la vie de ce philosophe, 29 et suiv.; a été l'un des plus puissants mobiles de notre révolution, 102. Examen de son livre *de l'Esprit*, 298 et suiv. Sentiments de Voltaire sur ses poésies, 300; ne se passionnait que pour les idées brillantes et voluptueuses, 301; défaut dans lequel il tombe, 302 et suiv.; n'a fait que mal user des principes de Locke 305; conclut que tout en nous se réduit à la faculté de sentir ou à la sensibilité physique, 314 et suiv.; sa définition de l'esprit, 310; aimait les historiettes et anecdotes, 331; comme il définit l'orgueil, 398.

Hémistiches (*consonnances des*). Voltaire a souvent ce défaut, VIII, 120.

Hénault ou Haynaut, poète français. Idée de ses sonnets, V, 99; a traduit en vers le premier livre de Lucrèce, VII, 376.

Hénault (le président) a réfuté les erreurs du comte de Boulainvilliers et de l'abbé Dubos sur l'histoire de France, VII, 242.

Henri IV. L'enthousiasme qu'inspira aux Français Louis XIV pendant quarante ans avait fait presque oublier ce prince, VIII, 33.

Henri, prince de Prusse : son éloge, VII, 167; comparaison de ce prince avec Turenne, *ibid.*

Henriade (*la*), poëme de Voltaire, VIII, 27; parut d'abord sous le titre de la *Ligue*, 33. Examen de cet ouvrage, 35, pèche contre l'unité d'objet, *ibid.*; Henri IV n'y joue qu'un rôle secondaire dans les premiers chants, *ibid.*; critique de son voyage à Londres, *ibid.*; réponse à cette critique, 36; sur le dénoûment, *ibid.*; réponse, *ibid.*; défauts des amours de Gabrielle, bien différentes de celles de Didon et d'Armide, 38; les conceptions de ce poëme sont petites, *ibid.*; la partie dramatique faible, *ibid.*; ses héros petits, *ibid.*; la richesse d'invention y manque, 40; pourquoi ne remplit pas la carrière de l'épopée, 41; n'a pas présenté son héros sous tous les aspects de l'histoire, *ibid.*; imitations dont il aurait pu se servir, 42; le merveilleux y est faible, *ibid.*; quel est celui qu'il eût dû y employer, 42; quel est le mérite qui balance ses défauts, 44; injustice de Batteux, de La Beaumelle, de Desfontaines, à refuser à Voltaire le mérite de la poésie de style dans sa *Henriade*, 44; sa défense contre Clément, 45; des beautés poétiques de cet ouvrage contre ses détracteurs, *ibid.* La Beaumelle en a refait en vers pitoyables des morceaux considérables, *ibid.*; en a réuni toutes les critiques, 46; morceaux qu'il en cite, *ibid.* Parallèle du *Lutrin* avec cet ouvrage, par Batteux; ce qu'on en dit, 47; morceaux de ce poëme de la plus grande beauté, nouveaux dans notre langue, 49; la versification en fait un des beaux monuments de notre poésie, *ibid.*; puérilité et bassesse des critiques sur la versification de ce poëme, 50; combien de fois, suivant Fréron, s'y trouve le mot *tranquille*, 51; c'est son style que l'on a critiqué avec plus d'acharnement et d'injustice, 55. Clément a épuisé sa censure sur cet ouvrage, 56; critique du morceau de l'assaut de Paris, *ibid.* et suiv.; exemple des différentes espèces de sublime qui existent dans *la Henriade*, en réponse à Clément, 64 et suiv.; exemple de plusieurs comparaisons, 70 et suiv.; critique des portraits, 93; réponse, 94; citation de celui de Guise, 95; les antithèses y sont beaucoup trop fréquentes, 99; autre reproche que l'on fait à l'auteur, *ibid.* et suiv.; beau morceau sur les malheureux effets de la guerre civile, 101; parallèle d'un passage de *la Henriade* et

d'une satire de Boileau, 103 et suiv.; éloge du style de cet ouvrage, 108 et suiv.; morceau du tableau de l'Angleterre, 112; du caractère de Médicis, 113; sur les barricades, *ibid.*; sur la mort de Guise, *ibid.*; sur la famine de Paris, 115. Clément n'y trouve pas d'épithètes neuves, 117; réponse, *ibid.*; morceau de la bataille de Coutras, 122; critiques relatives à l'ordonnance, aux caractères, aux épisodes, et à la morale, 131; contradiction qu'on a voulu trouver entre l'esprit général du poëme et celui du sujet, 132; éloge que J.-B. Rousseau fait de *la Henriade*, 135 et suiv.; on ne peut concilier plus complètement l'esprit de la religion et de l'épopée que dans le discours du solitaire de Jersey, 141; morceau du discours de Henri en apprenant l'extrémité où Paris est réduit, 145 et suiv.; pourquoi Voltaire n'y a pas parlé de Sully au lieu de Mornay, 148; ce qu'en dit Clément, 149; ce qu'il dit du discours de Potier aux États-généraux 150; les amours de Gabrielle et de Henri auraient pu être mieux traitées, 155; ce qu'en dit Clément, *ibid.*; citation de la description du temple de l'Amour, *ibid.*; d'où imitée, 156; la morale de *la Henriade* est toute dirigée contre le fanatisme, 159; morceau sur cet objet, *ibid.* et suiv.; autre morceau sur l'établissement de l'Inquisition en France, 161; morceau sur l'amitié de Henri IV pour Biron, 166; est au second rang après les anciens et les modernes, 403; son auteur a gâté plusieurs endroits de ce poëme en y substituant de nouvelles versions qui se sentent de la faiblesse de l'âge, IX, 12; malgré son talent, est resté fort au-dessous d'Homère, de Virgile et du Tasse, VIII, 167; et XIII, 93.

Henriade travestie (la): ce qu'on en dit, VIII, 154.

HENRIETTE (Anne-) d'Angleterre, femme de Monsieur. Bel exorde de l'oraison funèbre de cette princesse, par Bossuet, VII, 42 et suiv.

HENRION DE PANSEY (M.), avocat, auteur d'une requête contre les comédiens. Idée de ce morceau, XI, 519.

Héracléide, poëme grec, contenant la vie d'Hercule: Aristote a refusé à cet ouvrage le nom de poëme epique, I, 150.

Héraclides (les). Examen de cette tragédie d'Euripide, II, 12.

Héraclides (les), tragédie de Marmontel. Idée de cette pièce, XII, 461.

Héraclius, tragédie de Corneille. Examen de cette pièce, V, 243; sujet pris du théâtre espagnol, comme *le Cid*, *ibid.*; censuré par Boileau, 244; après cette pièce, le talent de Corneille commença à baisser, 246.

HERBERAI (d'), premier traducteur français de *l'Amadis de Gaule*; ce qu'on en dit, XIV, 276.

Hercule furieux. Idée de cette tragédie d'Euripide, I, 4 et suiv.

HERMÈS. Les livres qui lui sont attribués ne sont pas si anciens qu'on le croit, IV, 125 et suiv.

HÉRODE, ancien orateur grec; ce que l'on en dit, III, 155.

HÉRODIEN, historien grec du Bas-

Empire, ce que l'on en doit penser, IV, 29.
HÉRODOTE, historien grec : pourquoi nommé le père de l'Histoire, IV, 2 et suiv.; notice sur sa vie, *ibid.*; Quintilien lui compare Tite-Live, 6; Longin lui reproche de s'être servi d'expressions trop basses, I, 137; Plutarque a fait un *Traité de la malignité d'Hérodote*, IV, 128 et suiv.
Héroï-comique (le poëme) est aussi un genre d'épopée : *le Lutrin* en est la preuve, VIII, 182.
Héroïdes (*les*), ouvrage d'Ovide. Ce qu'on en dit, et ce qu'il en faut penser, II, 226.
HERSAN, célèbre professeur de l'Université de Paris ; hommage que lui rend l'auteur, V, 10.
HÉSIODE, poète grec. Notice sur ses ouvrages, I, 246 ; sa cosmogonie, plus sensée que celles de Thalès et d'Anaxagore, IV, 68 ; n'est pas le premier auteur de la mythologie, XIII, 21 et suiv., et *à la note*. Longin lui reproche d'avoir employé des idées basses, I, 195 et suiv.
Hésione. Idée de cet opéra de Danchet, XII, 5 et suiv.
Heureusement, comédie de Rochon de Chabannes. Idée de cette pièce, XI, 608.
HIÉROCLÈS, épigrammatiste grec. Ce qu'on dit de cet auteur, II, 208.
HIÉRON, roi de Syracuse : Pindare lui a consacré sa première ode pythique ; traduction de cette ode en vers, II, 132 et suiv.
HIPPARQUE, fils de Pisistrate, revit les ouvrages d'Homère, I, 193.
HIPPIAS d'Élée, orateur grec : ce qu'en pensait Cicéron, III, 156.
Hippodamie, opéra de Roy, XII, 40.
Hippogryphe (*l'*), monture de Roger dans le poëme de *Roland Furieux*, par l'Arioste, on lui assimile Roucher, VIII, 382.
HIPPOLYTE, son amour pour Aricie, trouvé hors de propos par le grand Arnauld, V, 493 ; ce rôle infiniment supérieur dans la pièce de Racine que dans celle d'Euripide, 496 et suiv.
Hippolyte, tragédie d'Euripide. Idée de cette pièce imitée par Racine, II, 13 et suiv., et V, 471 et suiv., 496.
Hippolyte, tragédie de Sénèque : ce que Racine s'en est approprié pour sa tragédie de *Phèdre*, V, 471 et suiv.; traduction du morceau de la déclaration d'amour de Phèdre à Hippolyte, 473 et suiv.; imitation de ce morceau par Racine, 474 et suiv.
Hippolyte, comte de Douglas. Idée de ce roman de madame d'Aulnoy, VII, 358.
HIPPONAX, satirique grec. Mention qu'on fait de cet auteur, I, 41 ; ce que lui ont valu ses satires, II, 163.
Histoire (*de l'*), IV, 1 ; qui en fut nommé le père, 2 ; combien sa connaissance négligée est préjudiciable, III, 432 et suiv.; pourquoi on ne s'en est pas beaucoup occupé dans le siècle dernier, VII, 223 ; on a amassé plus de matériaux pour l'écrire que dans tout autre temps ; pourquoi, 225 et suiv.; l'un des trois genres que la tragédie peut traiter, IX, 273 ; pourquoi les Grecs ont eu plus d'avantage sur nous dans ce genre, 274.
Histoires anciennes (*les*). Différen

ce de système entre elles et le nôtre, IV, 21 et suiv.

Histoire d'Angleterre, par Rappin de Thoyras; estime que lui accordent les Anglais, VII, 241; cette estime diminuée depuis la publication de l'Histoire d'Angleterre, par Hume, *ibid.*; — *des Juifs*, par Basnage de Beauval; mérite de cet ouvrage, 240; — *de l'Église*, ouvrage de l'abbé Fleury; mérite de cet ouvrage, *ibid.* et suiv.; mérite de celle de Basnage de Beauval, *ibid.*; — *du concile de Bâle et de Constance*, par Lenfant; ce que l'on en dit, *ibid.*; — *du concile de Pise*, par Lenfant; ce que l'on en dit, *ibid.*; — *du Manichéisme*, par Beausobre; ce qu'on en doit penser, *ibid.*; — *de la Décadence et de la Chute de l'empire romain*, traduction de Gibbon; service que nous a rendu son traducteur, XIV, 230; différence de l'ouvrage de Montesquieu avec celui-ci, *ibid.* et suiv.; fragment cité, 231; celle de *Louis XIII*, par Le Vassor, ressemble plus à un factum qu'à une histoire, VII, 241; — *des Provinces-Unies*, par Basnage de Beauval. Idée de cet ouvrage, 240; — *secrète de Bourgogne*, roman de madame de La Force. Idée de ce roman, 358; — *des Oracles*, de Fontenelle; d'où il a tiré cet ouvrage, I *Ph.*, 23; a été réfuté par Baltus, 25; dénoncé inutilement par le fougueux Le Tellier, 35; — *de Méro et d'Énégu* (Rome et Genève). (*Voyez* Fontenelle.)

Historiens. Pourquoi nous n'en avons pas de bons, VII, 232 et suiv.; il est plus aisé d'avoir de bons critiques, 239. — grecs et romains de la première et seconde classe : ce que l'on en dit, IV, 1 et suiv.; devoir de celui qui écrira l'histoire de la révolution française, XIV, 468 et suiv.

Hiver (*l'*). Idée de cette idylle de madame Deshoulières, VII, 76 et suiv.

Hobbes : citation de quelques uns de ses monstrueux principes, II *Ph.*, 186; leur conformité avec ceux de Diderot, 187; avec un esprit très indépendant il avait un cœur d'esclave, *ibid.*; a été mis à contribution par tous nos philosophes, *ibid.*; soutient que l'homme est essentiellement méchant, *ibid.*; s'accorde en cela avec Jésus-Christ, 189; réfutation de ses principes, 192 et suiv.

Holbach (Paul Thiry, baron d'), auteur du *Christianisme dévoilé* et du *Système de la nature*, II *Ph.*, 292, *à la note*.

Hollande (l'invasion de la) par les Prussiens en 1771, aurait pu être empêchée par les Français, I *Ph.*, 440, *à la note*.

Homéoméries (les) étaient un système d'Anaxagore, I *Ph.*, 310.

Homère, prince des poètes grecs; d'où il était originaire, I, 192; son *Iliade* a fourni à Longin les exemples du Sublime, 85 et suiv.; combien de poètes ont dû vraisemblablement paraître avant lui, 189; reproches que lui ont faits quelques critiques relativement à ses dieux, 164 et suiv.; but qu'il s'est proposé dans la confection de ses poëmes, 161 et suiv.; notice sur ce poète et ses ouvrages, 164 et suiv.; a été un grand sujet de différends dans tous les siècles, *ibid.*; Platon le bannit de sa *République*, et pourquoi, 166 et suiv., et XIII, 21. Py-

thagore l'a mis dans le Tartare, I, 166 ; on a critiqué ses héros comme ses dieux, 170; le caractère d'Agamemnon peu noble, 172 ; celui d'Acille, le plus poétique qu'on ait imaginé, 173 ; défendu par Fénélon contre les critiques des mœurs de son temps, 177 ; juste reproche qu'on lui fait sur la continuité et la longueur de ses combats, 180 ; c'est Lycurgue qui recueillit le premier ses ouvrages; 191 ; Hipparque les recueillit ensuite, *ibid.;* Alexandre avait chargé Calisthène et Anaxarque de revoir soigneusement ses poëmes, *ibid.;* Aristote revit l'édition de la Cassette, *ibid.;* Zénodore d'Éphèse fit la même chose, 194; et en dernier lieu Aristarque, *ibid.;* attaqué dans tous les temps par les critiques les plus sévères, a résisté à toutes leurs attaques, 195 ; le nom de son plus ardent détracteur, Zoïle, est devenu une injure, et celui de son éditeur, Aristarque, un éloge, 195 ; son *Odyssée* a beaucoup moins exercé le zèle des critiques que *l'Iliade*, 201. Homère avait beaucoup voyagé, 202 ; ses connaissances géographiques étaient très étendues et très-exactes, *ibid.;* parallèle d'Homère et de Virgile, 211 et suiv., et 213, *à la note;* n'est pas le premier auteur de la Mythologie, XIII, 21 et suiv.; sa réputation est restée la même, malgré La Motte et Trublet : on apprend peu de vérités dans ses ouvrages, VI, 209; ce qu'est son poëme du *Combat des Rats et des Grenouilles*, en comparaison *du Lutrin* de Boileau ; 506, et XIV, 371 ; la plus belle traduction en vers de ce poète est sans contredit la traduction en vers de Pope, XIV, 376.

Homme (*de l'*), ouvrage d'Helvétius ; n'est proprement que le commentaire de son livre *de l'Esprit*, I *Ph.*, 432 et suiv.

Homme de lettres. Son véritable caractère, VIII, 6.

Homme de fortune (*l'*). Idée de cette comédie de La Chaussée, XI, 401.

Homme à bonnes fortunes (*l'*), comédie attribuée à Baron, VI, 299.

Homme politique (*l'*), dialogue de Platon, IV, 95 et suiv.

Hommes de Prométhée (*les*). Idée de ce petit poëme de Colardeau, XIII, 341.

Horace, poète lyrique latin, le seul dont les ouvrages sont parvenus jusqu'à nous, II, 142; idée de cet homme célèbre, *ibid;* et suiv.; est un des meilleurs esprits qui aient paru sur la terre, 143 ; traduction en vers de son *Ode à la Fortune*, et de quelques autres odes galantes, 144 et suiv. Quintilien fait de lui le plus grand éloge, 142; dut à Virgile et à Varius ses liaisons avec les favoris d'Auguste, 187 ; son caractère, 188 ; était l'objet de l'admiration de Perse, son émule dans le même genre de poésie, 202 ; beauté de sa fable *du Rat de Ville et du Rat des Champs*, I, 118 ; éloge qu'il fait d'Orphée, II, 139 ; parallèle de ce poète avec Juvénal, par Dusaulx, 167 et suiv.; ne s'est servi du vers hexamètre que pour ses satires, 163 et suiv.; son sentiment sur l'apparition des ombres et des divinités sur la scène, X, 92 ; dans ses odes s'est permis beaucoup moins

d'écarts que Pindare, VI, 390; n'a pas encore été balancé par les modernes, XIII, 93; pour entendre bien ce poète, il faut au moins deux années de travail, II *Ph.*, 364.

Horaces (*les*), tragédie de Corneille : sujet moins heureux que celui *du Cid*, V, 179; morceau des *Réflexions sur l'Art poétique* de Fontenelle, où il rend compte *des Horaces*, 180 et suiv.; jugement sur cette pièce, 183 et suiv.; beauté du rôle du vieil Horace, 262.

Hortence Mancini, appelée *la belle*, était l'idole de Saint-Évremond, VII, 342 et suiv.

Hortensius, célèbre orateur romain, appelé, peu avant Cicéron, *le roi du barreau*, III, 259; baissait à mesure que Cicéron s'élevait, *ibid.*; échoua contre lui dans l'affaire de Verrès, 260; et dans les plaidoyers contre la publication de la loi *Manlia*, 47.

Humanités (*cours d'*) dans les universités. Comment on pourrait l'établir et le diviser; II *Ph.*, 142 et 360.

Hume. Estime que font les Anglais de son *Histoire d'Angleterre*, VII, 241.

Huron (*le*). Coup d'essai de Grétry, dans lequel il a paru supérieur, XII, 152.

Hylas et Sylvie. Idée de cette comédie de Rochon de Chabannes, XI, 608.

Hymne à la Volupté, poëme de La Fontaine. Idée de cette pièce, VII, 42 et suiv.

Hyperbate, figure de rhétorique : elle et quelques autres sont les monstres des classes, III, 75.

Hyperbole, figure de rhétorique : sa définition, III, 94 et suiv.

Hypéride, orateur grec, rival de Démosthènes. Suivant Longin, ne s'élève jamais jusqu'au sublime, I, 96; ce qu'en dit Cicéron, III, 154.

Hypermnestre. Idée de cette tragédie de Lemière, XI, 215 et suiv.

I

Idalie, tragédie en prose de Fontenelle. Idée de cette pièce, I *Ph.*, 23.

Idées innées. Suivant Diderot, l'homme n'en a pas; *Ph.*, 213; réfutation de ce principe, *ibid.*, et suiv.

Idiomes modernes : presque tous descendent du latin, I, 130.

Idoménée, tragédie de Crébillon. Sujet et idée de cette pièce, XI, 3 et suiv.; la versification en est excessivement vicieuse, 4; citation du récit de la première scène 8; sa critique, 9 et suiv.

Idoménée. Idée de cette tragédie de Lemière, XI, 218.

Idylle (*de l'*), VII, 64; les modernes y ont moins réussi que les anciens, et pourquoi, 65; quels sont les poètes français qui s'y sont distingués, *ibid.*

Iliade (*l'*) est la couronne d'Homère; c'est elle qui lui assure le titre du plus beau génie poétique, I, 210; durée de son action, 53; beauté du caractère d'Achille, 60. (*Voy.* Homère et La Motte.)

Ilotes : sans eux, qu'eût été Sparte? II *Ph.*, 222.

Images (*vivacité des*) : morceau de la tragédie de *Phaéton* par Euripide, cité par Longin à ce sujet, I, 90; autre exemple

tiré de la tragédie d'Eschyle, intitulée *les sept Chefs devant Thèbes*, 100.

Imagination (*les sujets d'*), l'un des trois genres que peut traiter la tragédie, IX, 275; pourquoi ce genre a été décrédité dans l'opinion des gens de lettres, 277.

IMBERT. Idée de son *Jugement de Pâris*, VIII, 213; a essayé presque tous les genres, et n'a réussi dans aucun, *ibid.*; idée de son *Jaloux sans amour*, *ibid.*

Imbroglio; ce qu'on en dit, V, 35.

Imitation théâtrale, petit ouvrage de J.-J. Rousseau, II *Ph.*, 339.

Impertinent (*l'*). Idée de cette comédie de Desmahis. XI, 354 et suiv.

Impiété: comment Platon la faisait punir dans sa *République*, IV, 86 et suiv.

Imprimerie: son invention date du milieu du quinzième siècle, V, 18; éloge de cet art, *ibid.* et suiv.

Impromptu du cœur (*l'*), comédie-vaudeville de Vadé, XII, 272.

Impromptu de Versailles (*l'*), comédie de Molière, VI, 236.

Incas (*les*), ouvrage de Marmontel. On peut le regarder comme une espèce de roman poétique, XIV, 278 et suiv.; reproche qu'on peut faire à l'auteur, 279; fragments cités, 280 et suivantes; on y retrouve l'élévation et le pathétique qui ont fait le succès de *Bélisaire*, 284.

Inconstant (*l'*), pièce de Collin d'Harleville. Idée de cet ouvrage, XIII, 441; n'a aucune espèce d'intrigue, 432.

Indiscret (*l'*), comédie de Voltaire. Idée de cette pièce, XI, 403 et suiv.

Inégalité des conditions (*de l'*). Idée de cet ouvrage de J.-J. Rousseau, II *Ph.*, 168 et 307, et suiv.

Inès de Castro, tragédie de La Motte, devait être un des chefs-d'œuvre de la scène française, si le talent de l'auteur eût répondu au sujet, IX, 136; ce sujet n'est pas aussi heureux que celui de *Zaïre*, *ibid.* Notice sur cette pièce, XI, 168 et suivantes.

Infertile, mot très expressif, étant bien placé, VIII, 333, *à la note*,

Ingénu (*l'*). Idée de ce roman de Voltaire, XIV, 268.

Ino, tragédie d'Euripide. Idée de cette pièce, II, 12.

Ino, tragédie de La Grange-Chancel. Idée de cette pièce, XI, 141 et suiv.

Inscription (*de l'*): ce que c'est, II, 207.

Institution d'un prince (*de l'*), ouvrage de Duguet. Idée et mérite de cet ouvrage, VII, 296 et suiv. Pour qui il fut composé, *ibid.* Morceaux cités contre la flatterie, 298 et suiv.; contre les vaines fictions des divinités anciennes, 299; réponse à cet article, 300; morceau excellent de l'*Art poétique* de Boileau, qu'on peut y opposer, 301 et suiv.; n'y traite pas charitablement Quinault, et pourquoi, 302; ce qu'il y dit sur la multitude des ordonnances des rois, 303; sur le pouvoir légal, *ibid.*; sur les abus, *ibid.*; sur les impôts, 304 et suiv.; sur l'orgueil et l'ambition des souverains, 308; dans quel temps il a été composé, 309.

nstitutions oratoires, ouvrage de Quintilien : son analyse, III, 7 et suiv.

nterprétation de la nature. Examen de cet ouvrage de Diderot, II *Ph.*, 80; ce qu'en dit Clément de Genève, *ibid.*; est écrit avec une emphase et un enthousiasme révoltants, 81; citations d'un passage sur les bornes de l'esprit humain, 83 et suiv.; espèce de prière qui termine cet ouvrage, 111.

Intrigues amoureuses (*les*) n'entraient pas dans l'ancienne comédie, VI, 80; ce qu'en disaient Voltaire et Boileau, 81.

Introduction, ou *Discours sur l'état des lettres en Europe*, V, 1.

Invention : l'une des parties de la composition dans l'art oratoire, III, 156; l'un des trois genres que peut traiter la tragédie, XI, 273; pourquoi le genre en a-t-il été décrédité dans l'opinion des gens de lettres, 275; pourquoi Brumoy l'a-t-il condamné, *ibid.*; Th. Corneille a eu dans ce genre des succès aussi passagers que brillants, *ibid.*

Invention (*de l'*). Traité de Cicéron sur l'art oratoire, III, 138 et suiv.

Ion. Dialogue de Platon, dans lequel il cherche à prouver que la poésie n'est point un art, mais l'effet de l'inspiration et de l'enthousiasme, IV, 119.

Iphigénie en Aulide, tragédie d'Euripide. Idée de cette pièce, la plus parfaite de cet auteur, II, 36 et suiv.; embellie et perfectionnée par Racine, *ibid.*; un de nos poètes tragiques anciens a transporté quelques-unes des scènes de cette pièce dans sa tragédie de *Jephté*, V, 536.

Iphigénie en Aulide, analyse de cette pièce de Racine, V, 418 et suiv.; est le modèle de l'action théâtrale, 419; différence de celle d'Euripide; les rôles de Racine infiniment plus parfaits, 421; analyse de celui d'Achille; le rôle d'Agamemnon plus noble et mieux soutenu dans Racine que dans Euripide, 430 et suiv.; beauté de celui d'Iphigénie, 438 et suiv.; rapprochement de son dévouement avec celui d'Aménaïde, 440 et suiv.; rôle de Clytemnestre plus convenable, 443 et suiv.; rôle d'Ulysse substitué à celui de Ménélas, preuve du génie d'un grand maître, 451; rôle d'Ériphile peut prêter à la critique, 453; critique injuste qu'en a faite Luneau de Boisjermain, *ibid.*; 465, 468; derniers avantages de la pièce française sur la pièce grecque, 461 et suiv. Voltaire regarde cette tragédie comme la plus parfaite qui existe, 464; le coup de théâtre de la cinquième scène du troisième acte, *ibid.*; pourquoi il n'a pas mis son dénouement en action, 470; le merveilleux y est admis comme moyen, X, 91.

Iphigénie en Aulide, opéra de Gluck, a paru inférieur à *Orphée*, XII, 159. Idée de cette pièce, *ibid.* et suiv.; le duo d'Achille et d'Agamemnon est le dernier excès de la disconvenance et du ridicule, 191.

Iphigénie en Tauride. Idée de cette pièce d'Euripide, II, 39 et suiv.; imitée par Guimond de La Touche, 40.

Iphihénie en Tauride, par Gui-

mond de La Touche, I, 56; II, 40; examen de cette piece, XI, 199 et suiv.; a emprunté deux de ses plus belles scènes de l'opéra de Duché, *ibid.*; et XII, 4.

Iphigénie en Tauride, opéra de Duché, n'est pas sans mérite, XII, 4; mis en musique par Gluck et par Piccini; ce que l'on en dit, 172.

Irascible (*l'*): ce que Platon entend par-là, IV, 78.

Irène, tragédie de Voltaire, représentée à Paris quelques jours avant la mort de ce grand homme, X, 377 et suiv.; accueil qu'on lui fit, et pourquoi, 380. Idée de cette pièce, 381 et suiv.

Ironie (*de l'*) figure de rhétorique: sa définition, III, 94.

Irrésolu (*l'*), comédie de Destouches. Idée de cette pièce, XI, 298.

Isée, orateur grec du second rang, III, 151.

Isis, opéra de Quinault: morceaux cités. Idée de cette pièce, VI, 344 et suiv.

Ismène, la meilleure des Idylles de Fontenelle, VII, 85; morceaux cités, *ibid* et suiv.

Isocrate, orateur grec du second rang, III, 151; ce qu'en dit Cicéron, 157. Idée de la traduction qu'en a donnée Auger, XIV, 344.

Issé, opéra de La Motte. Idée de cette pièce, XII, 9 et suiv.

Italie délivrée (*l'*), poëme de Silius Italicus; ce qu'on en dit, I, 220.

J

Jacobins (*société des*): définition de ce mot, et son histoire, XIV, 450 et suiv. Origine des autres sociétés populaires, 453 et suiv.

Jacques le Fataliste, ouvrage de Diderot: il détruit dans cet ouvrage la liberté de l'homme, II *Ph.*, 99.

J'ai vu (*les*), pièce de vers de Lebrun, attribuée faussement à Voltaire, VIII, 31, *à la note*; ce qui aurait dû faire voir la méprise, *ibid.*

Jaloux (*le*), comédie de Rochon de Chabanes. Idée de cette pièce, XI, 610.

Jaloux désabusé (*le*), comédie, le meilleur ouvrage de Campistron, VI, 297. Idée de cette pièce, *ibid.* et suiv.

Jaloux honteux (*le*). Idée de cette comédie de Dufresny, VI, 327.

Jardinier et son Seigneur (*le*). Idée de cet opéra comique de Sedaine, XII, 382.

Jarry (l'abbé du) a remporté le prix de poésie à l'Académie française, en 1724, contre Voltaire. Examen de sa pièce, XIII, 273 *et à la note.*

Jaucourt (le chevalier de), l'un des plus laborieux compilateurs de l'*Encyclopédie*. Idée de son caractère, I *Ph.*, 91 et suiv.

Jeannin (le président). Ses *Mémoires sur l'histoire de France* sont précieux, VII, 243.

Jeannot et Jannette. Voyez *Ensorcelés* (*les*).

Jenny. Idée de ce roman de madame Riccoboni, XIV, 252.

Jephté, opéra de l'abbé Pellegrin, XII, 59 et suiv.; examen de cette pièce, 60 et suiv.

Jérôme et Fanchonette, comédie-vaudeville, par Vadé, XII, 272.

Jérusalem délivrée (*la*), du Tasse. Durée de son action, I, 154 et suiv.

Jeune Indienne (*la*), comédie de Chamfort, XI, 374. Jugement sur cette pièce, *ibid.* et suiv.

Jeunesse anglaise : pourquoi elle est plus instruite que la nôtre, II *Ph.*, 142.

Jeux de l'Amour et du Hasard (*les*), comédie de Marivaux, XII, 498.

Je vous prends sans vert. Idée de cette comédie de La Fontaine, VII, 47.

Jobelins. Définition de ce mot, V, 95 et suiv. Tenaient pour Benserade dans la querelle des deux sonnets, *ibid.*; le prince de Conti les présidait, 97.

Jodelet, maître et valet, comédie de Scarron, est indigne de la scène française, VII, 358.

Jodelets (*les*), dénomination qu'on donnait à certains comédiens avant Molière, VI, 206.

Jodelle, le premier de nos dramatiques passables, V, 133 et suiv.; a pris ses sujets chez les Latins, *ibid.*; idée de son style, 135 et suiv.; a fait une tragédie de *Didon*, et une *Cléopâtre*; dans cette dernière il joua lui-même le rôle de Cléopâtre, 134; somme que lui valut cette pièce, *ibid.*; a fait une comédie en cinq actes et en vers, intitulée *Eugène*, *ibid.*

Jonas, titre d'un poëme épique du siècle de Louis xiv. Jugement qu'on en porte, V, 102.

Jonathas, tragédie de Duché, VI, 182.

Joseph Andrews, roman de Fielding, XIV, 261.

Joueur (*le*), comédie de Regnard. Son plus bel ouvrage, VI, 319. Idée de cette pièce, *ibid.* et suiv.

Joueuse (*la*). Idée de cette comédie de Dufresny, VI, 327.

Journal des savants : quel en fut le premier auteur, et en quelle année il commença, VII, 380.

Journaux périodiques, vrai fléau pour les lettres par la corruption épidémique du langage, III, 69 et suiv.; expressions barbares qu'on y trouve souvent, 71 et suiv.

Journée du 10 août (*la*) fut l'ouvrage de Danton, dans lequel il prodigua l'argent qu'il avait volé dans la Belgique, XIV, 460.

Jugement de Pâris, poëme d'Imbert. Idée de cet ouvrage, VII, 213.

Jugurtha. Idée de cette tragédie de La Grange-Chancel, XI, 141.

Jules-César. Son sentiment sur Térence, II, 118.

Julie d'Angennes, épouse du duc de Montausier, l'un des principaux ornements de l'hôtel de Rambouillet, VII, 171. Fléchier a fait son oraison funèbre, *ibid.* Ce fut pour elle que fut composée la *Guirlande de Julie*, *ibid.* (*Voyez* Guirlande de Julie.

Juste-Lipse. Ce qu'on dit de cet auteur, IV, 288 et suiv., *et à la note.* Invoqué comme autorité par Diderot en faveur de Sénèque, *ibid.* Preuves de son mauvais goût, *ibid.*

Justice criminelle. Son ordonnance est très-vicieuse en bien des points, XIV, 16 et suiv.; preuves à l'appui, 17 et suiv., *à la note.*

Justin, historien latin : ce que l'on en doit penser, IV, 28; beau parallèle qu'il fait de Philippe et d'Alexandre son fils, 30 et suiv.

Juvénal, poète satirique latin, II, 448, et III, 169; parallèle de ce poète avec Horace, par Dusaulx, II, 167 et suiv.; ne s'est point servi du vers ïambe, mais de l'hexamètre, 169; quelle est la meileure traduction française, 173; sentiment de Boileau sur ce poète à l'appui de l'auteur, 187.

K

Keppler, astronome : ce qu'il a fait pour l'avancement des sciences, V, 29.

Klootz ou Cloos (Anacharsis) s'était proclamé chez nous l'orateur du genre humain en titre d'office, II *Ph.*, 281.

Klopstock, poète allemand, très-estimé des Français, XIV, 383.

L

La Bletterie (l'abbé) : contre-sens qu'il a fait dans sa traduction de Tacite, XIV, 229.

Laborde, valet-de-chambre de Louis XV, avait mis en musique l'opéra de *Pandore* de Voltaire, qui n'a pas été représenté, XII, 112.

Labruère, auteur de l'opéra de *Dardanus*. Idée de cette pièce, XII, 72 et suiv.; par qui mise en musique, *ibid.*

Lacépède (M. de), écrivain qui parut à Buffon digne d'être son continuateur, I *Ph.* 80.

La Chaussée, poète comique français, a substitué avec assez d'art et de bonheur le drame mixte à la haute comédie, XII, 4, et XI, 380 et suiv.; examen de *la fausse Antipathie*, XI, 384; du *Préjugé à la mode*, 385; de l'*École des Amis*, 391; de *Mélanide*, 392; de *la Gouvernante*, 393; de l'*École des Mères*, *ibid.*; de *l'Homme de Fortune*, 401; d'*Amour pour amour*, 402.

Ladislas : ce rôle de la tragédie de Venceslas, par Rotrou, aurait pu donner à Corneille une idée de l'amour tragique, V, 268.

Lælius, ami de Scipion, passe pour avoir eu part aux comédies de Térence, II, 116 et 183.

La Fare, poète français : ce que l'on en dit, VII, 89; ses Mémoires, 244.

La Fayette (madame de). Idée de son excellent roman de *Zaïde*, VII, 357.

La Fontaine, fabuliste français, s'est approprié les fables d'Ésope, Phèdre, Pilpay, Aviénus, VII, 2; il échappe à l'analyse, 4. Idée de son caractère, *ibid.*; contemporain de Molière, *ibid.*; ce qui fut pour lui l'occasion de se consacrer à la poésie, *ibid.* et suiv.; se plaisait dans la lecture de Rabelais, Marot, Saint-Gelais et de d'Urfé, 5; l'Arioste et Boccace étaient ses auteurs favoris *ibid.*; conteur si aimable la plume à la main, n'était rien dans la conversation, 8; raison d'un mot de madame de La Sablière à ce sujet, *ibid.*; sa fable au duc de La Rochefoucauld, modèle de finesse et de goût, 10; a fondé parmi les animaux des monarchies et des républiques, *ibid.*; à

fait près de trois cents fables, dont il y en a deux cent cinquante qui sont des chefs-d'œuvre, 13; citation des *Animaux malades de la peste*, 12; du *Rat retiré du monde*, 13 et suiv.; du *Savetier et le Financier*, 16 et suiv. Patru voulut le détourner de faire des fables, et pourquoi, 19; citation de celle des *deux Pigeons*, 22 et suiv.; morceau sur les charmes de la retraite, imité de Virgile, 25 et suivantes; plus correct dans ses fables que dans ses contes, 27; celle du *Chêne et le Roseau*, 28 et suiv.; du *Combat du Moucheron et du Lion*, 31; de *la Laitière et le Pot au lait*, 32; du *Coche et la Mouche*, *ibid.*; de *Phébus et Borée*, 33; celle des *Lapins*, *ibid.*; avait étudié avec son ami Bernier les principes de Descartes et de Gassendi, 34; la diction de ses contes est moins pure que celle de ses fables, 35; supérieur à Boccace et à la reine de Navarre, pourquoi, *ibid.*; *Joconde*, par l'Arioste, meilleur que par La Fontaine, suivant Voltaire, et tout le contraire suivant Boileau, *ibid.*; justesse du sentiment de Boileau, *ibid.*; ses contes sont plus libres que licencieux, 36; on en a accommodé plusieurs au théâtre, *ibid.*; ceux qui ne sont pas décents sont en petit nombre, *ibid.*; morceau cité du *Faucon*, *ibid.*; celui de la *Courtisane amoureuse* est plein d'intérêt, 37; reproche que lui fait madame de Sévigné, 38; s'est mis quelquefois en scène dans ses propres ouvrages, 25; a donné le *Florentin*, pièce en un acte, 38; sa *Clymène* est un drame mythologique ingénieux, *ibid.*; on a dit avec raison que c'était un grand enfant, 42. Idée du poëme de *la Mort d'Adonis*, 39; de son conte de *Philémon et Baucis*, *ibid.*; des *Filles de Minée*, *ib.*; *Tircis et Amaranthe*; idée de cette pièce, *ib.* et suiv.; *Psyché*, roman un peu trop long, 41; morceaux cités, 41; *Hymne à la volupté*, *ibid.*; son *Élégie à l'amitié* en faveur de Fouquet, la meilleure que nous ayons en notre langue, 43; son *Ode au roi*, pour le même, fort inférieure, 44; son poëme sur le *Quinquina*, 45; celui de *Saint-Malc.*, composé par pénitence, *ibid.* Fit, sollicité par Lully, deux opéras, *ibid.*; anecdote à ce sujet, 46 et suiv.; avait fait une traduction de *l'Eunuque* de Térence, 47; et *Je vous prends sans vert*, comédie, *ib.* Ses *Lettres* en prose et en vers à mesdames de Bouillon, de Mazarin et de La Sablière, se font lire avec plaisir, *ibid.*; morceau cité, *ibid.*; Esquisse de son caractère, 48 et suiv.; fut oublié par Louis XIV, pourquoi, 51. Obligation qu'il eut à mesdames de La Sablière et d'Hervart, *ibid.*; mis dans le même sépulcre que Molière, vingt ans après lui, 53. L'Académie française, ayant deux places à donner à la fois, a préféré La Fontaine à Boileau, comme étant un homme d'une espèce plus rare, et la postérité a paru suivre cet avis, *ibid.* Mot de Molière sur La Fontaine, *ibid.* Réponse de Vergier à une de ses lettres, 58 et suiv.

LA FORCE (mademoiselle de), auteur de *l'Histoire secrète de Bourgogne*, VII, 358.

La Fosse, poète tragique. Examen de ses pièces, VI, 190; son *Corésus* est un mauvais roman, ainsi que son *Thésée*, *ibid.*; sa *Polixène* aurait pu faire une bonne pièce, *ibid.*; est venu à bout de tracer un grand caractère dans le rôle de Manlius, 191 et suiv.; examen de *Manlius*, son chef-d'œuvre, *ibid.*; cette pièce n'est autre chose que la conjuration de Venise, par Saint-Réal, travestie sous des noms romains, *ibid.* Critique injuste de cette pièce par Voltaire, 196 et suiv. Réponse à cette critique, *ibid.* et suiv.

Lafrénaye-Vauquelin, poète français, dont Boileau est accusé par Nigood (le marquis de Villette) d'avoir pillé la *Poétique*, VI, 519.

Lagarde-Bicêtre, associé de Laplace au privilége du *Mercure.* Idée de sa manière d'écrire, XIV, 327 et suiv.

La Grange-Chancel. Idée de ce poète tragique, XI, 140 et suiv.; Racine avait cultivé ses heureuses dispositions, *ibid.*; idée de sa tragédie de *Jugurtha*, 141; *Oreste et Pylade*, 142; son *Amasis* éclipsée par la *Mérope* de Voltaire, 144; a mis dans cette pièce un art qu'il n'a pas su cacher, 146; n'est autre chose que le sujet de *Mérope* défiguré, IX, 122; cette pièce eut, à sa reprise, le plus grand succès, *ibid.* Idée de sa pièce d'*Ino*, XI, 152 et suiv.; de *Méléagre*, 154; d'*Athénaïs*, 156; de *Cassius et Victorinus*, 157; d'*Érigone*, 158; est un très-mauvais versificateur, 159; meilleur toutefois que Campistron, *ib.*; des *contre-temps*, comédie, XIII, 443.

La Harpe, auteur de ce *Lycée.* Ce qu'il répondit à un ministre au sujet d'une pièce de vers sur un délit de finance, dont on l'accusait, VIII, 31 et suivantes, *à la note.* Morceau de son épître sur la *poésie descriptive*, 373. Ce que Voltaire lui dit par rapport à un conseil que lui donna madame de Tencin, IX, 129. Avis que lui donne Voltaire, X, 9, *à la note*; a combattu plus d'une fois son opinion sur *Rhadamiste*, XI, 65; s'est attaché à relever le mérite de Voltaire, sans dissimuler rien du mal qu'il a fait aux mœurs et à la religion, XII, 3; se rétracte au sujet de l'*Amant jaloux* de Favart, et sur la préférence qu'il donnait à Marmontel sur lui, 470, *à la note.* Reproches qu'il se fait d'avoir demandé la suppression des parlements; XIV, 19 et suiv., *à la note*; reproches authentiques qu'il se fait sur la part qu'il a prise à la révolution française, 20; son aveu par rapport à *l'Esprit des Lois*, I *Ph.*, 53, *à la note*; témoignages authentiques qu'il rend à la religion catholique romaine et à la Providence, 373 et suivantes.

Lainez, poète français : ce que l'on en dit, VII, 89.

Laitière et le Pot au lait (*la*). Idée de cette fable de La Fontaine, VII, 32.

Lally-Tollendal a excellé dans la tragédie du palais, comme Beaumarchais dans la comédie, XI, 516 et suiv.; ses Mémoires dans la réhabilitation de son père sont les plus beaux monuments de notre éloquence judiciaire, XIV, 17 *à la note*, et suiv., et 20.

Amétrie. Idée du caractère de ce sophiste, I, *Ph.*, 299. Voltaire en faisait peu de cas, *ib.*, *à la note.*

Lamoignon (le président) : quelques vers des satires de Boileau lui ont fait abolir l'infamie juridique du congrès, et lui ont arraché un arrêt en faveur de la philosophie d'Aristote contre celle de Descartes, VI, 489.

La Motte (Houdart) : ce qu'il dit sur l'unité d'objet dans un poëme, I, 150 et suiv.; à ses yeux *la Pharsale et le Lutrin* sont des poëmes épiques comme *l'Iliade*, 152; l'un des critiques les moins judicieux d'Homère, 195 et suiv., et 72 et suivantes; ne pouvait voir Achille préparer lui-même un repas, 177; ne savait pas le grec, et ne pouvait sentir par lui-même les beautés de l'original, 185 et suiv.; ses fausses idées sur l'opinion d'Aristote sur Homère, 187; faisait plus de cas du *Clovis* de Desmaresť et du *Saint-Louis* du père Lemoine que de *l'Iliade*, 190 et suiv.; sa tragédie d'*Inès de Castro* devait être un des chefs-d'œuvre de la scène française, s'il en eût eu le talent, IX, 134. Idée du *Magnifique*, XI, 351; de sa tragédie des *Macchabées*, 160; remise en 1745 sans succès, 163. Idée de *Romulus*, *ibid.*; n'a pas su peindre le caractère de Romulus, 166; de son *OEdipe*, *ibid.* et suiv.; a été plus heureux dans la pastorale et dans ces actes détachés qu'on nomme *fragments*, XII, 4; a obtenu des succès dans la tragédie, l'opéra et la comédie, 9. Idée de sa pastorale d'*Issé*, *ibid.* et suiv.; de *l'Europe galante*, 15; de l'*Amadis de Grèce*, 16; de *Marthésie*, des *Amazones*, 17; du *Triomphe des Arts*, 18; en particulier de l'acte de *Pygmalion*, 21; cet auteur n'était pas fait pour la haute poésie, 22. Idée de son opéra de *Canente*, *ibid.*; d'*Alcyone*, d'*Omphale*, 23; de *la Vénitienne*, 27; du *Carnaval de la folie*, *ibid.*; ce qu'il pensait lui-même de cette pièce, *ibid.*; de *Sémélé*, 28. Jugement trop hasardé sur lui, inséré dans le *Dictionnaire historique*, 33; service qu'il a rendu au théâtre de l'Opéra, 34; manque d'élégance, *ibid.*; a l'air d'avoir pensé en prose et d'avoir traduit sa pensée en vers, 34; exemple à l'appui, 35; a été attaqué très indécemment par Fuselier, dans sa pièce de *Momus fabuliste*, 77; a obtenu de son vivant, en concurrence avec Rousseau, une réputation qui ne lui a pas survécu, XIII, 1 et suivantes; ses paradoxes en littérature, 2; mettait la prose au-dessus de la poésie, 4 et suivantes; s'est trompé en mettant la première scène de *Mithridate* en prose, 7 et suiv., et I, 122; nom qu'il donnait à la poésie, XIII, 8; comment il la définissait, 14; avait, suivant Maupertuis, le fonds d'un bon géomètre, *ibid.*; n'était pas poète, et ne faisait des vers qu'à force d'esprit, 29; comparaison d'une strophe de ses odes avec une autre de Rousseau, 35 et suiv.; épigramme du même contre lui, 37; ce qui lui a le plus nui, suivant Fontenelle, 42; autre épigramme de Rousseau contre lui, 44. Citation d'un passage du *Temple du Goût* à

son sujet, *ibid.*; est resté à un intervalle immense de nos classiques, 60; sa tragédie d'*Inès*, suivant Fontenelle, a eu le plus grand succès (trente-deux représentations), 64; a fait d'un corps plein de vie et d'embonpoint (traduisant l'*Iliade*), le squelette le plus sec et le plus décharné, 68 et I, 186; n'a pas fait de belles odes, quoi qu'en dise Voltaire, XIII, 83 et suiv. Examen qu'on en fait, 91 et suiv. Idée de celle de *l'Émulation*, *ibid.* et suiv.; regardé par Trublet comme un des meilleurs critiques, 90; ses odes roulent pour la plupart sur des sujets de morale, et sont intitulées comme des traités dogmatiques, 107 et suiv.; leurs différents défauts, *ibid.* et suiv.; son opinion sur une scène d'*Iphigénie*, V, 506. Éloge non suspect qu'il fait d'*OEdipe*, tragédie de Voltaire, dans l'approbation qu'il en donne, IX, 39; mauvaise épigramme que cela lui attire de la part de Chaulieu, *ibid.*; voulait qu'on fît des tragédies en prose, VIII, 257; ses églogues ne sont pas à mépriser, XIII, 74; était un esprit du premier ordre, selon l'abbé Trublet, 76; l'*Éloge funèbre de Louis-le-Grand*, l'une de ses meilleures pièces en prose, 81. Parallèle que Trublet faisait entre Louis XIV et La Motte, 84; son plus grand ennemi fut le temps, 85; pendant sa vie a été l'un des auteurs les plus heureux, 86; sentimens de Dubos sur lui, 85; *à la note*; son *Romulus* et ses *Macchabées* ont eu quelque succès dans leur nouveauté, 86; était estimable par d'excellentes qualités personnelles, *ibid.*; madame Dacier a toujours raison contre lui, dans sa dispute des anciens, pour le fond, mais non pas pour la forme, I, 129.

Landry, fête solennelle pour les écoliers, à conserver dans les universités, II *Ph.*, 353.

Langues : leur culture assidue n'a servi qu'à développer le génie, III, 381; sentiment opposé de M. Garat, 378; — anglaise, plus pauvre que la française, I, 132 et suiv.; bon mot de Voltaire à ce sujet, 133; ses constructions poétiques *sont* plus hardies que les nôtres, et elle admet la rime, 134; — suivant Condillac, le génie des écrivains ne se déploie tout entier que quand la langue est fixée, III, 384; — française, comparée aux langues anciennes, I, 102 et suiv.; — italienne, plus vaste et plus agréable que la française, 131 et suiv.; a été perfectionnée la première de toutes les langues modernes, V, 17; — latine; utilité indispensable de son étude dans la jeunesse, II *Ph.*, 354 et suiv.; réponse à ceux qui trouvent qu'on y emploie beaucoup trop de temps, 362 et suiv.; Diderot ne comprenait pas comment on pouvait travailler sérieusement à en enseigner l'élégance aux enfants, 145; réfutation de cette assertion, 146 et suiv.; — révolutionnaire : mots les plus extraordinaires adoptés dans la révolution, leur définition, XIV, 450 et suiv.

La Noue, acteur et poète dramatique français, auteur de *la Coquette corrigée*. Idée de cette pièce, XI, 359 et suiv.; de sa

tragédie de *Mahomet II*, 197 et suiv.

apins (*les*). Idée de cette fable de La Fontaine, VII, 33.

LAPLACE. Notice historique sur cet homme de lettres, XIV, 319. Idée de sa tragédie de *Venise sauvée*, 321 et suiv.; ce qui fit sa fortune, 524 et suiv.; a traduit de l'anglais la *Vie de madame de Pompadour*, *ibid.*; eut le privilége du *Mercure de France*, *ibid.*; a fait un recueil de toutes les épithètes de la langue française, 327; a fait imprimer un *Mémorial*, manuscrit que lui avait laissé Duclos, et qui a eu quelque succès, 328.

LARDNER, auteur anglais, a écrit contre l'incrédulité, I *Ph.*, 13.

Latinité (*l'antique*). Vida, Fracastor, Ange Politien, Sadolet, Érasme et Sannazar en ont fait revivre l'élégance dans ces derniers temps, V, 22 et suiv.

LATOUR-DU-PIN (l'abbé de). Idée de ce célèbre prédicateur du dix-huitième siècle, XIV, 27.

LAW. Le jeu séduisant de son système a allumé en France la cupidité, et a pris la place des controverses, VIII, 28; a été la funeste époque où l'honneur a fait place à l'argent, I *Ph.*, 65.

LAZARE : sa résurrection est le plus éclatant des miracles de Jésus-Christ, II *Ph.*, 54, *et à la note.*

LEBEAU, professeur de l'Université de Paris. Hommage que lui rend l'auteur, V, 10.

LEBRUN. Examen de son *Ode à Buffon*, XIII, 451 et suiv.; a très peu de bonnes strophes, 456; son *Épître sur la plaisanterie* est meilleure, 459; citation de quelques morceaux, *ibid.* et suiv.

LECOINTE, célèbre oratorien : services qu'il a rendus pour l'histoire de France, VII, 225.

LEFRANC DE POMPIGNAN, poète français. *Stances* qu'il adresse à Louis Racine sur la mort de son fils, VIII, 201. Idée de sa tragédie de *Didon*, XI, 194 et suiv. Examen de ses *Odes* et de ses *Poésies sacrées*, XIII, 149 et suiv.; avait plus de talent poétique que La Motte, *ibid.*; sa traduction des *Géorgiques* ne peut pas se lire, *ibid.*; ses *Poésies sacrées*, estimées des connaisseurs, *ibid.*; trait de satire de Voltaire à ce sujet, *ibid.*, *à la note.* Idée de la *Dissertation* du marquis de Mirabeau sur ses poésies, 156 et suiv.; a fait un livre d'*Hymnes*, 204 et suiv. Idée de ses *Discours philosophiques*, tirés des *Livres sapientiaux*, 206 et suiv.; avait étudié l'hébreu, 213; édition qu'on pourrait faire de cet auteur, *ibid.*

Légataire (*le*), comédie de Regnard. Idée de cette pièce, VI, 521.

LÉGER, curé de Saint-André : son oraison funèbre par M. de Beauvais, évêque de Senez, exception à l'attribution exclusive de ce genre aux princes, VII, 127.

Legs (*le*), comédie de Marivaux. Idée de cette pièce, XI, 374.

LE GRAND, auteur comique français. Idée de sa pièce de *Cartouche*, XI, 347.

LEIBNITZ : ce que l'on doit penser de sa cosmogonie, IV, 63; avait desiré l'exécution d'une *Encyclopédie*, I *Ph.*, 80.

LE KAIN : éloge de cet acteur, IX, 207; révolution qu'il a

occasionée sur la scène française, VI, 173; dans ses débuts, a fait reprendre *Manlius*, et a contribué au succès de cette pièce, 193. On lui doit d'avoir fait connaître le mérite prodigieux du rôle de Néron dans la tragédie de *Britannicus*, V, 347, et IX, 278; a joué pour la dernière fois dans *Adélaïde du Guesclin*, IX, 263; a remis au théâtre, malgré l'auteur, cette pièce en 1764, 266; ne manquait pas d'être utile aux bons ouvrages, 279; fit remettre *la Mort de César*, en 1763, sans beaucoup de succès, *ibid.*; frappait de terreur lorsqu'il prononçait dans *OEdipe*: *Vous frémissez, Madame,* 25; a prouvé que l'acteur tragique peut avoir plus de dignité que le chanteur n'en aura jamais, XII, 189; assista à une représentation de *Rome sauvée* que Voltaire donnait dans sa maison. Idée qu'il en donne, X, 246. Paroles célèbres qu'il entendit de la bouche de Voltaire sur la pièce d'*Athalie* de Racine, VI, 27, *à la note*; n'aimait pas les tragédies de Dorat, VIII, 255.

Le Laboureur a ramassé de bons matériaux pour notre histoire, VII, 226; le père Daniel en a profité pour corriger les erreurs nombreuses de Mézerai, *ibid.*

Leland: sa *nouvelle Démonstration évangélique* est un chef-d'œuvre. Idée que l'on en donne, I *Ph.*, 13.

Le Maitre, l'un des plus célèbres orateurs du barreau sous Louis XIV, VII, 97; forme de ses plaidoyers, *ibid.* et 103; ce qu'on aurait pu lui appliquer de la comédie des *Plaideurs* de Racine, 99; plus orateur dans le fond que Patru, 100.

Lemierre, poète français. Idée de son poëme sur *la Peinture*, VIII, 232; presque extrait de celui de l'abbé de Marsy, 233; morceaux cités, 233 et suiv.; sur *les Antiques de Rome,* 241 et suiv.; de l'*Invocation au Soleil*, 244; sur *la chimie, ibid.*; sur *les figures des passions*, 246; de ses *Fastes*, 249. Idée qu'en donne J.-J. Rousseau dans ses *Confessions*, XI, 215; d'*Hypermnestre*, sa première tragédie, *ibid.*; de *Térée*, 217; de son *Idoménée*, 218; de son *Artaxerxe*, *ibid.* et suiv.; de *Guillaume Tell*, 220 et suiv.; de *la Veuve du Malabar*, 224 et suiv.; de *Barnevelt*, 226; de *Céramis*, 227; de *Virginie*, *ibid.*; ce que l'on doit penser en général de ce poète, XIII, 60; ne s'est mêlé en aucune sorte de la révolution, mais l'image des horreurs dont il avait été le témoin le poursuivait sans cesse, et abrégea ses jours, VIII, 284.

Le Moine (le père), jésuite, auteur du poëme épique de *Saint-Louis*. Jugement qu'on en porte, V, 108; les auteurs des *Annales poétiques* lui prodiguent les louanges les plus exagérées, 123 et suiv. La Motte trouvait le poëme de *Saint-Louis* meilleur que *l'Iliade*, et pourquoi, I, 190 et suiv. Clément hasarde de dire qu'il avait plus de goût pour la poésie que Voltaire, VIII, 78; critique de quelques-uns de ses vers, *ibid.*

Lenfant. Idée de son *Histoire des Conciles de Bâle, de Pise et de Constance*, VII, 240.

Le Normand, avocat du dix-huitième siècle : ce que l'on en dit, XIV, 5.

Léon X, pape : sa sollicitude à recueillir les manuscrits des anciens, V, 23.

Le Sage, auteur comique français : ce que l'on dit de son roman de *Gil Blas*, et de *Turcaret*, comédie ; de *Crispin rival de son maître*, XI, 341 et suiv. ; 347 ; XIV, 236 et suiv. ; de concert avec d'Orneval, a recueilli le *Théâtre de la Foire*, XII, 241 ; *le Bachelier de Salamanque* est l'un de ses médiocres ouvrages, XIV, 236. Idée du *Diable Boiteux ;* Boileau le jugeait avec trop de sévérité, *ibid.* Son *Gil Blas* est un chef-d'œuvre, *ibid.* et suiv.

Lesbonax, ancien orateur grec : ce qu'on en dit, III, 151.

Lescars (l'évêque de). Citation d'un morceau de son discours sur *les Calamités épidémiques*, XIV, 169 et suiv.

Le Tourneur. Idée de sa traduction des *Poésies d'Ossian*, XIV, 345 et suiv.

Lettre sur les affaires du théâtre, par Visé, VI, 239 et suiv.

Lettre sur la musique (la), par J.-J. Rousseau, a pour base un paradoxe, II *Ph.*, 335 ; a fait connaître cependant en France les principes de la bonne musique, et les défauts de la nôtre, *ibid. ;* farces indécentes que l'opéra s'est permises contre son auteur, *ibid.*

Lettre au père Berthier, jésuite, sur le matérialisme. Ce qu'on en dit, II *Ph.*, 11 et suiv. Faussement attribuée à Diderot, *ibid.* à la note.

Lettres du cardinal d'Ossat, VII, 244.

Lettres (*ouverture des*) ; le viol du secret eut lieu sous Louis XV, imité par les révolutionnaires, I *Ph.*, 116.

Lettres originales de Mirabeau fils, XIV, 385. Elles furent écrites du donjon de Vincennes, 389 ; examen de ces lettres, 391 et suiv. ; on les lit avec autant d'intérêt que le roman le plus touchant, 392 et suiv.

Lettres sur les Anglais, ouvrage de Voltaire, qui lui a attiré de ridicules persécutions, XIV, 320.

Lettres sur les aveugles, à l'usage des clairvoyants. Idée de cet ouvrage de Diderot, II *Ph.*, 58 ; à l'occasion de qui il fut composé, 59.

Lettres sur la Henriade (*Voy.* Clément).

Lettres à M. de Voltaire sur l'origine des sciences et sur celle des peuples de l'Asie, par Bailly. Idée de cet ouvrage, XIV, 315 et suiv. ; fragments, 316.

Lettres sur la république des lettres, de Bayle. (*Voy.* Bayle.)

Lettres de milord Rivers, roman de madame Riccoboni, XIV, 252.

Lettres de Fanny (*les*), roman de madame Riccoboni. Idée de cet ouvrage, XIV, 252.

Lettres galantes de Fontenelle. Idée de cet ouvrage, I *Ph.*, 18 et suiv.

Lettres de Katesby, roman de madame Riccoboni. Idée de cet ouvrage, XIV, 252.

Lettres du marquis de Rosel. Idée de ce roman de madame Élie de Beaumont, XIV, 250.

Lettres de madame de Sancerre. Idée de ce roman de madame Riccoboni, XIV, 252.

Lettres persanes, ouvrage de Montesquieu : ce qu'en disait Voltaire, I *Ph.*, 38 et suiv. ; ce qui a pu en faire naître l'idée à son auteur, 39 ; ce qu'il y dit

des poètes, *ibid.* On y aperçoit les germes de son *Esprit des Lois*, 39.

Lettres péruviennes (*les*), roman de madame de Graffigny. Idée de cet ouvrage, XIV, 250.

Lettres posthumes de Montesquieu; ce qu'il y dit de l'*Encyclopédie* et de la société de madame Geoffrin, I *Ph.*, 49 et suiv.

Lettres provinciales. Voyez *Provinciales.*

Lettres de Balzac, VII, 371; — de Voiture, *ibid.*; — de Guy-Patin, *ibid.*; — de madame Dunoyer, *ibid.*; — de Marana, *ibid.*; — de madame de Sévigné, *ibid.* et suiv.

Levalois. Services qu'il a rendus pour l'histoire, VII, 233; le père Daniel en a profité pour corriger les erreurs nombreuses de Mézerai, *ibid.*

Levassor. Sa volumineuse histoire de Louis XIII ressemble plus à un factum qu'à une histoire, VII, 226.

L'Hopital (de), chancelier de France. Son discours à l'ouverture des États-généraux est un morceau des mieux pensés des ouvrages du seizième siècle, VII, 115.

Libanius, rhéteur grec, avait plus de littérature que de talent, V, 8.

Liberté; ce que Lucain a fait pour elle, III, 430.

Librairie. Juste cause de sa chute, I *Ph.*, 102.

Lieux communs. Ce que c'est, suivant les anciens, III, 161.

Ligue (*la*): premier titre sous lequel parut *la Henriade*, VIII, 33 et *à la note.*

Lindelle (*La*), nom sous lequel Voltaire s'est caché dans une lettre à Maffei, dans laquelle il critique sa *Mérope*, X, 3.

Linguet, célèbre avocat du dix-huitième siècle: sa mort a été ce qu'il y a eu de plus glorieux dans sa vie, XIV, 13, *à la note*; écrivait sur tous les sujets sans connaissance et sans goût, I *Ph.*, 259; anecdote au sujet de sa jactance au barreau, III, 166.

Linière, suivant Boileau, était un bon chansonnier, VI, 95.

Linus, le premier inventeur du rhythme et de la mélodie, II, 137; il fut le maître d'Orphée, 138.

Litote (*la*), figure de rhétorique: sa définition, III, 95.

Littérature (*la*) a ses temps de schisme et d'hérésie, V, 112; inconvénients qui en résultent, *ibid.* et suiv.

Livie, femme d'Auguste: à la représentation, on supprime son rôle dans *Cinna*, V, 224.

Livres saints. Essence divine de l'Écriture-Sainte, II, 269. Comment on doit les lire, 279 et 291. Dispositions nécessaires pour cette lecture, 291. (Voy. *Esprit des Livres saints.*)

Locke, philosophe anglais. Condillac s'est illustré à approfondir et à étendre ses principes, I *Ph.*, 305; Helvétius n'a fait qu'en mal user, *ibid.*; seule inexactitude qu'on puisse relever dans son *Entendement humain*, combattue par Condillac, 317; quel parti en ont tiré les philosophes modernes, 319 et suiv.; est le plus puissant logicien qui ait existé, II *Ph.*, 303; a été méprisé par les incrédules de nos jours, 305 et XIII, 285 et suiv.; a démontré le plus clairement les opérations de l'entendement humain, IV, 60; comment il démontrait l'existence de Dieu,

VII, 261; métaphysicien profond, n'est pas pour cela obscur, 275; sa métaphysique devrait être admise dans les universités, II *Ph.*, 365; Helvétius lui attribue le système d'une *cause connue*, I *Ph.* 345; citation d'un morceau de son *Traité sur l'éducation*, 349.

Logique de Port-Royal. Un extrait bien fait de cet ouvrage suffirait pour les classes de philosophie dans les universités, II *Ph.*, 365.

Loi agraire : vrai sens de ce mot, III, 46; bien différente de l'idée qu'on a voulu lui donner dans la révolution française, 47 et suiv.

Loi naturelle (*la*), poëme de Voltaire, meilleur que celui de Fontenoi, VIII, 172; inférieur à l'*Essai sur l'Homme*, *ibid.*; n'est pas proprement un poëme, *ibid.*; citation du meilleur morceau, 173; a imité beaucoup Pope, 174; où il a été composé, et à qui adressé, *ibid;* à qui les éditions subséquentes ont été dédiées, *ibid.*; citation des vers que le ressentiment lui fit écrire contre Frédéric, non imprimés, *ibid.*; vers qu'il supprimait pour interpoler un passage, 175, *à la note.*

Lois de Minos (*les*), tragédie de Voltaire, non représentée, X, 369. Idée de cette pièce, 370 et suiv.; esprit philosophique qu'il y fit paraître, *ibid.*

Loiseau, avocat du dix-huitième siècle. Mérite de ses Mémoires judiciaires, XIV, 9.

Longin, auteur grec. Analyse du *Traité du Sublime* de cet auteur, I, 66; a traité du style sublime par rapport au tempéré et au style simple, 71; ce n'est pas le sentiment de Boileau son traducteur, *ibid.;* réfuté par Gibert, *ibid.* Notice sur cet auteur, 73 et suiv.; c'est de *l'Iliade* d'Homère qu'il a tiré le plus volontiers ses exemples du Sublime, 77, 85 et suiv.; met *l'Iliade* au-dessus de *l'Odyssée*, 89; beau morceau à ce sujet, 89; reproche à Hésiode d'avoir employé des idées basses, 95; à Platon l'affectation des ornements dans son style, *ibid.;* ce qu'il dit de Démosthènes, 96; d'Hypéride; *ibid.*; de Cicéron, *ibid.*; son opinion sur le médiocre sans défauts, *ibid.* et suiv.; reproche à Hérodote d'avoir employé dans son *Histoire* des mots trop bas, 137.

Longus, auteur de la pastorale de *Daphnis et Chloé*, IV, 370.

Lopez de Vega, auteur dramatique espagnol. Ses pièces choquent le bon sens par leurs invraisemblances, I, 50 et suiv.; fut un de nos premiers modèles, II, 96; n'était rien moins qu'étranger à l'érudition, III, 383; ce qu'on en dit, V, 34.

Louis XIV. Ce qui a le plus contribué, sous son règne, à la perfection de tous les arts, XII, 136; bon mot que lui dit Vardes à son retour d'un long exil, 137; ses dernières années ont été attristées par des querelles scolastiques qu'il aurait dû éteindre, VIII, 27 et suiv. Tableau de la fin de son règne, *ibid.* et suiv.; l'enthousiasme qu'il avait inspiré pendant soixante ans fit oublier Henri IV, 39. Belle parole qu'il dit à sa famille éplorée autour de son lit de mort, VII, 175; les éloges que Bossuet

et Fléchier en ont faits lui font un mérite des mêmes actions de sa vie, 176. Son long règne a été reconnu de l'Europe entière comme l'époque de supériorité dans tous les arts d'imitation, I *Ph.*, 5; notre siècle l'a appelé *le siècle du génie*, *ibid.*

Louis XV. Tableau du commencement de son règne, XIV, 5 et suiv.; bon mot de ce prince, XII, 361; il est désigné sous le nom de *Mangogul* dans le roman des *Bijoux indiscrets* par Diderot, II *Ph.*, 7 et suiv.; à qui il est comparé dans la *Lettre au père Berthier*, 11.

Louis, dauphin, fils de Louis XV, méchamment affilié aux incrédules, et pourquoi, I *Ph.*, 224; son éloge fait par Thomas, 232.

Louis XVI. L'esprit du Gouvernement sous son règne était aussi modéré qu'il avait été tyrannique sous Louis XV, XIV, 4 et suiv. On lui doit l'abolition de la question, *ibid.*

Louvois, ministre de Louis XIV. Les malins cherchaient à le retrouver dans le rôle d'Aman de l'*Esther* de Racine, VI, 5.

Lubert (mademoiselle) a donné un extrait épuré de l'*Amadis de Gaule*, en huit vol., XIV, 276.

Lucain, poète latin du troisième âge des lettres chez les Romains, conspira avec Pison contre Néron, et s'ouvrit les veines à vingt-sept ans, II, 192. Idée de sa *Pharsale*, I, 223 et suiv.; mis par Quintilien plutôt au nombre des orateurs que des poètes, 237; sa mort prématurée demande grace pour les fautes de son poëme, 245; a brillé par les portraits, VIII, 94. Défaut de sa description d'une tempête, 291.

Lucien, polygraphe grec. Idée de cet auteur, IV, 364. Swift a emprunté de lui l'idée de son roman de *Gulliver*, 365.

Lucile, opéra-comique de Marmontel, mis en musique par Grétry, XII, 152. Idée de cette pièce, 471; XIII, 448.

Lucilius, poète latin, s'est rendu très-célèbre dans la satire. Jugement d'Horace sur ce poète rétorqué par Quintilien, II, 69.

Lucius, vieux poète comique romain, dont Térence eut beaucoup à se plaindre. II, 121.

Lucrèce, poète latin. Idée de son poëme sur *la nature des choses*, I, 253 et suiv.; n'est pas susceptible d'être traduit en vers; la prose lui convient mieux, *ibid.*; quelle est la meilleure traduction, 253; son premier chant a été traduit en vers par Hainaut, *ibid.*, et VII, 376.

Lulli, célèbre compositeur de musique, obtint de Perrin le privilége de l'Académie royale de musique, VI, 334; s'associa avec Quinault, *ibid.*; a fait connaître que notre langue était autant susceptible que toute autre d'être mise en musique, *ibid.*; est oublié, tandis que Quinault est toujours lu, 339; n'était pas un homme sans génie, il a rendu beaucoup de services à la musique, XII, 145; beauté de ses récitatifs, *ibid.*; fortune étonnante qu'ont eue ses opéras, *ibid.* La Fontaine en avait fait deux pour lui; regret qu'il en eut, VII, 45; La Fontaine fit contre lui une comédie satirique, intitulée *le Florentin*, *ibid.* et suiv.

Luneau de Boisjermain, l'un des

commentateurs de Racine; sa critique injuste de *Mithridate*, V, 416 et suiv.; d'*Iphigénie*, 465; du rôle d'Ériphile, 453; trouve inutile la scène sixième du quatrième acte de *Phèdre*, 492; son sentiment sur l'extase prophétique de Joad, VI, 66; ce qu'il dit sur l'admiration, 86.

Lutrin, poëme de Boileau, ne doit point être mis sur la même ligne que *la Henriade* et *l'Iliade*, I, 152 et suiv. Son exécution, suivant Batteux, est plus fidèlement rapprochée des règles de l'épopée que *la Henriade*, VIII, 59 et suiv.; suivant M. Nigood (le marquis de Villette), il existait avant ce poëme, dans notre langue, un autre poëme qui lui est supérieur, intitulé *Dulot vaincu*, ou *la Défaite des bouts-rimés*, VI, 540; reproche qu'on fait à cet ouvrage d'être cause que nous n'avons pas de poëmes épiques, 545; réponse à ceux qui l'ont accusé de n'avoir ni verve ni feu, 464.

Lutrin vivant (*le*). Idée de ce poëme de Gresset, VIII, 225.

LYCAMBE, diffamé par les satires d'Archiloque, se donna la mort, II, 169.

LYCURGUE, ancien rhéteur, est le premier qui ait réuni les ouvrages d'Homère, I, 193; ce qu'on en dit, III, 151.

Lyriques grecs : ce que l'on en dit, II, 125 et suiv.

LYSIAS, orateur grec du second rang, III, 151.

Lysistrata, titre d'une comédie d'Aristophane. Idée de cette pièce, II, 79 et suiv.

M

MABILLON (le père). Services que ce savant a rendus aux lettres, VII, 225.

MABLY : ce que l'on dit de cet écrivain, I *Ph.*, 45.

Macchabées (*les*). Idée de cette tragédie de La Motte, XI, 160; a été remise en 1745 sans succès, 163; aujourd'hui oubliée, XIII, 86.

MACHIAVEL. Mention qu'on fait de cet auteur italien, V, 26. Idée de sa *Mandragore*, comédie, 27.

MACROBE, polygraphe latin, IV, 366.

MAFFEI, auteur dramatique italien, X, 3; obligation que lui a Voltaire pour sa tragédie de *Mérope*, *ibid.*; il lui adressa une lettre sous le nom supposé de La Lindelle, *ibid.*; sa pièce va après les bonnes de Métastase, 4; examen qu'on en fait, 10 et suiv.; endroit où il viole les règles, 22; faute dans laquelle il tombe, 25; bel endroit que Voltaire en a imité, 32; le dénoûment est ce qu'il y a de plus beau, 40; beau vers qui termine sa pièce, et autre endroit que Voltaire lui a emprunté, 49 et suiv.

Magnifique (*le*). Idée de cette petite pièce de La Motte, XI, 351.

Magnifique (*le*), opéra-comique de Sedaine : ce qu'on en dit, XII, 353 et suiv.

Maguelone (*la belle*), ancien roman, dont on a employé de nos jours le style, VII, 351.

Mahomet, tragédie de Voltaire. Examen de cette pièce, IX, 360; pourquoi il la préférait à toutes ses autres, *ibid.*; faite, comme *le Tartufe*, pour démasquer l'hypocrisie, 361; ont

été toutes deux défendues à leur naissance; pourquoi, *ib.*; principes pernicieux désavoués dans la préface de cette pièce, mais adoptés depuis par l'auteur, 362; elle n'a été bien sentie qu'à sa reprise en 1751, jouée par le célèbre Le Kain, 363; critiques qu'on en fit, *ib.*; réponse, 363 et suiv.; citation de la scène entre Zopire et Mahomet, 371 et suiv.; sentiment de J.-J. Rousseau sur la cinquième scène du second acte, dans sa *Lettre sur les spectacles*, 376; son erreur sur un autre rôle de la même tragédie, 377; reproche unique à faire à l'auteur d'avoir fait Mahomet amoureux, 379; pourquoi, *ibid*; prétendue ressemblance de Mahomet avec Atrée, disculpée, 382; situation de cette pièce comparable à celle du cinquième acte de *Rodogune*, 385; d'où est tirée la situation de Zopire embrassant son meurtrier, *ibid.*; dénoûment défectueux de cette pièce, *ib.* et suiv.; effet dramatique de ce dénoûment, 386; pèche par plusieurs invraisemblances, 358; autre défaut, I, 88; le style en est nerveux et plein d'expression, IX, 370; couplet sur cette pièce, par Collé, 391; observations sur le style, *ibid.* et suiv.

Mahomet II. Idée de cette tragédie de La Noue, XI, 197.

Maillard, prédicateur avant le siècle de Louis XIV. Idée de ses sermons, VII, 119.

Maimbourg (le père), jésuite. Ses histoires ne sont que des gazettes, VII, 230.

Maintenon (madame de) : Racine fit pour elle et pour la maison de Saint-Cyr la tragédie d'*Esther*, VI, 1; préférait *Atis* à tous les autres opéras de Quinault, 355.

Mairet, poète tragique français, a fait une *Sophonisbe*, imitée du Trissin. Idée de cette pièce, V, 139 et suiv.; remaniée par Voltaire, 140; a fait *Silvie*, tragi-comédie, 146; l'appelait les péchés de sa jeunesse, *ibid.*; a été, par envie, un des plus grands détracteurs du *Cid*, *ib.*; pourquoi sa *Sophonisbe* s'est soutenue cinquante ans encore après les chefs-d'œuvre de Corneille, *ibid.*; un de ses défauts est d'être plat jusqu'à la trivialité, 137.

Maison d'éducation publique. Vues sur leur établissement, et formalités à observer avant d'en établir, II *Ph.*, 376 et suiv.

Maître d'école (le), comédie de Molière, VI, 221.

Maître l'a dit (le) : mot long-temps appliqué à Aristote, dont les décisions ont été des oracles, VII, 264.

Maîtrise des Arts. Grade qu'il faudrait substituer à celui-là dans la réforme des universités, II *Ph.*, 374 et suiv.

Malade sans maladie (le). Idée de cette comédie de Dufresny, VI, 327.

Malade imaginaire (le), comédie de Molière, VI, 263 et suiv.

Malesherbes : comment il a été séduit et trompé sur l'entreprise de l'*Encyclopédie*, I *Ph.*, 197; ne pensait pas comme Van-Swiéten sur le débit des mauvais livres, 103; ce qu'il devait se dire en montant sur l'échafaud, IX, 371.

Malfilatre, poète français. Idée de son poëme de *Narcisse dans l'île de Vénus*, VIII, 210; *Peinture de la curiosité d'Écho écou-*

tant le récit de Tirésias, morceau cité, 211; *Peinture du combat d'un taureau contre deux serpents*, autre morceau cité, 212; était né vraiment poète, 213; son ode sur *le Soleil fixe au milieu des planètes*, XIII, 227; examen de cette pièce, et morceaux cités, *ibid.* et suiv.

Malherbe, poète français, fut réellement un homme supérieur, V, 74; créateur de la poésie lyrique, *ibid.*; citation de différents morceaux de ses poésies, *ibid.* et suiv.; a donné de l'harmonie à notre langue, 32; c'est lui qui a découvert notre rhythme poétique, III, 383; dans ses odes n'a pas assez de verve et de mouvement, VI, 390; en quoi consiste son mérite, *ib.*; notice de l'ode de Rousseau à ce poète, 405; parallèle de sa comparaison d'Aréthuse avec celle de Voltaire, VIII, 85; il s'est garanti, beaucoup plus que ses contemporains, de l'abus du style figuré, 110; sa lecture a fait naître dans La Fontaine le goût de la poésie, VII, 5; mot qu'il disait sur les poètes, XIII, 63; tous les efforts des poètes ses devanciers pour s'élever au style soutenu, ont été malheureux, V, 63.

Malheurs de l'Amour (*les*), roman, XIV, 249.

Malheur. Il y a différents degrés dans ce sentiment, comme dans la pitié. Exemple de cette vérité, IX, 132.

Mallebranche, profond métaphysicien. Il prétendait que l'homme voyait tout en Dieu, VII, 268; pureté de son style, *ibid.*; suspecté à tort d'impiété par Voltaire, et pourquoi, XIII, 292.

Malleville, poète français, renommé pour le couplet et le rondeau, V, 85 et suiv.; son sonnet de *la belle Matineuse* est fort au-dessous de sa renommée, 86 et suiv., son rondeau contre l'abbé de Bois-Robert, 87.

Malte (*Histoire de*), par Vertot. Jugement sur cet ouvrage, VII, 231.

Mangogul, nom sous lequel Louis XV est désigné dans le roman des *Bijoux indiscrets* par Diderot, II, *Ph.*, 7.

Manie des arts. Idée de cette comédie de Rochon de Chabannes, XI, 610.

Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit. Idée de cet ouvrage du père Bouhours, VII, 378.

Manilia (*pro lege*), discours de Cicéron. Exemple qu'on y trouve du genre délibératif, III, 44.

Manilius, poète latin. Idée de son poëme sur l'*Astronomie*, I, 267.

Manlius, tragédie de La Fosse. Examen de cette pièce, VI, 190 et suiv.; n'est autre chose que la conjuration de Venise, chef-d'œuvre de Saint-Réal; mise sous des noms Romains, 191; et de *Venise sauvée*, du théâtre anglais, 198; critique injuste de cette pièce par Voltaire, *ibid.*; réponse à cette critique, 199 et suiv. Le Kain la fit reprendre avec succès dans ses débuts, 193; avec quelle ame il y jouait, *ibid.*

Manon Lescaut. Idée de ce roman de l'abbé Prévost, XIV, 245 et suiv.

Marana, auteur de l'*Espion turc*. Ses lettres sont curieuses à cause des anecdotes, VII, 371.

MARAT, principal instrument du club des Cordeliers, XIV, 454 ; a prêché le massacre et le pillage, II *Ph.*, 156.

MARCEL, célèbre compositeur de ballets. Mot qu'on rapporte de lui, V, 117.

MARCHAND, auteur de la petite pièce intitulée : *Les Remontrances des Comédiens français au roi*, XII, 241.

Marchand de Londres (*le*), pièce de Lillo ; Voltaire en a tiré la situation de Zopire pardonnant à son fils, son meurtrier, IX, 386.

Marchand de Smyrne (*le*), comédie de Chamfort, dont le fond est tiré d'une pièce de Térence intitulée *les Captifs*, XI, 375 et suiv.

Maréchal-ferrant (*le*), opéra-comique de Quétant, mis en musique par Philidor. Ce que l'on en dit, XII, 151.

Mariage fait et rompu (*le*). Idée de cette comédie de du Dufresny, VI, 328.

Mariage forcé (*le*), comédie-ballet en un acte, de Molière, VI, 242 ; quelques traits relatifs à cette pièce, *ibid.*

Mariamne, tragédie de Tristan, pièce long-temps célèbre, V, 148 et suiv. ; son analyse, *ibid.* et suiv. ; est infectée d'épigrammes et de jeux de mots, 34 et 153 ; son succès a entraîné Voltaire à traiter le même sujet, IX, 55 ; différence entre l'un et l'autre, 72 ; ce que Voltaire en a emprunté, 73.

Mariamne, tragédie de Voltaire, IX, 43 et suiv. ; est à peu près le même sujet qu'*Artémire*, 50 ; n'eut d'abord aucun succès, *ibid.* ; pourquoi n'a pu rester au théâtre, quoique l'auteur y soit revenu jusqu'à trois fois, *ibid.* ; n'est cependant pas une production indifférente aux amateurs de poésie, 51 ; Voltaire s'est le plus rapproché, dans cette pièce, de la pureté et de l'harmonie de Racine, 55 ; résumé des beautés de cette pièce, 56 et suiv. ; ce qu'il a emprunté de celle de Tristan, 73 ; citation de la scène entre Varus et Hérode, supprimée à la première représentation, 78 et suiv. ; observation sur son style, 82 et suiv., et 353.

Marianne, roman de Marivaux, l'un des meilleurs que nous ayons, XIV, 240 ; et II *Ph.*, 9.

Marier : il est rare que ce mot soit bien placé en poésie, VIII, 358.

Marius, Comparaison tirée de ce poëme de Cicéron, traduit en vers par Voltaire, I, 144 et suiv.

MARIVAUX. Idée de cet auteur comique et romancier, XI, 369. Idée de *la Surprise de l'Amour*, du *Legs*, de *l'Épreuve*, du *Préjugé vaincu*, 371 ; a eu l'avantage particulier de réussir sur les deux théâtres avec des *Surprises de l'Amour*, retournées de toutes les façons, XII, 487 ; n'a jamais su faire une bonne fable dramatique, 494 ; ce qui fait valoir son *Prince travesti*, 495 ; sa *Marianne* et son *Paysan parvenu* seront toujours une lecture agréable, XIV, 243 ; son *Spectateur* n'a de bon que deux à trois chapitres, *ibid.* ; auteur d'une pitoyable tragédie d'*Annibal*, s'est rangé du côté des détracteurs de la poésie, VIII, 257, et XIII, 9 ; nom qu'il donnait à Voltaire, 10.

Marlborough (le duc de) : anecdote sur sa disgrace, I *Ph.*, 367.

Marmontel. Notice sur son esprit, XII, 388 Ses premiers essais furent des tragédies, *ibid.*; *Denys le Tyran*, tragédie, 394; examen de cette pièce, *ibid.* et suiv.; a tracé presque tous les plans de ses tragédies sur la fausse philosophie, 403. *Aristomène*, tragédie, 410; examen de cette pièce, *ibid.* et suiv. *Numitor*, tragédie, 455; examen de cette pièce, *ibid.* et suiv. Les *Héraclides*, tragédie, 461; examen et analyse de cette pièce, *ibid.* et suiv. *Cléopâtre*, tragédie, 429; examen de cette pièce, *ibid.* et suiv. Son *Essai historique sur cette princesse*, 445 et suiv. *L'Ami de la Maison*, opéra-comique, 152 et 469. *Lucile*, opéra-comique, 152, XIII, 448. Idée de cette pièce, XII, 468 et suiv. *Silvain*, opéra-comique, 152, 468 et suiv. *Zémire et Azor*, opéra-comique, *ibid.*, XIII, 448. *La Fausse Magie*, opéra-comique, XII, 469; en quoi inférieure à Sedaine, 473. Idée de son opéra de *Didon*, 389 et 390; de sa *Pénélope*, *ibid.*; avait peu de talent pour la grande poésie, 391; ses réflexions sur la tragédie, 392 et suiv.; ne faisait aucun cas de Racine ni de Boileau, 393; anecdotes à ce sujet, *ibid.* et suiv., *à la note*. Idées des *Voyages de Polymnie*, VIII, 331, et *à la note*; ce qu'il dit dans sa *Poétique*, du transport prophétique de Joab, VI, 57; a traité avec beaucoup de succès, dans ses *Éléments de littérature*, de la théorie des dénoûments tragiques, IX, 317; reproches injustes qu'il fait à Boileau, VI, 454; réponse, 455 et suiv.; au sujet du Tasse, *ibid.* et suiv.; au sujet de Lucain, 474; réponse, *ibid.*; au sujet de Voiture, *ibid.*; pourquoi il taxe Boileau d'être un critique peu sensible, 476; réponse, *ibid.*; est en butte aux pamphlets satiriques et aux épigrammes, et pourquoi, XII, 170. *Les Incas*, XIV, 278 et suiv.

Marot : son nom est la première époque remarquable dans l'histoire de notre poésie, V, 49; en quoi on ne lui a pas rendu justice, *ibid.*; en quoi il eut un talent supérieur, 50 et suiv.; exemples de quelques unes de ses pièces légères, 51 et suiv. Saint-Gelais, son ami, est celui qui approche le plus de lui, 61.

Marotisme : ce que c'est, VI, 428 et suiv.

Marquis de Cressy (le), l'un des meilleurs romans de madame Riccoboni, XIV, 252.

Marsy (l'abbé de) a fait un poëme latin sur la peinture, VIII, 233; supérieur à celui de Lemierre, 235 et suiv.; morceaux cités, *ibid.* et suiv.

Marthésie. Idée de cet opéra de La Motte, XII, 17.

Martial, épigrammatiste latin. Idée de cet auteur, II, 217 et suiv.; et III, 431; citation d'une de ses épigrammes, traduite par l'auteur de ce *Cours*, II, 209.

Martial, de Paris : ancien poète français; mesure de vers dont il se servait, V, 46.

Mascaron, célèbre prédicateur du dix-septième siècle; inférieur à Bossuet et à Fléchier, pourquoi il ne devrait pas être

mis entre les mains des jeunes gens, VII, 177 et suiv.; morceaux cités, 178 et suiv.; était antérieur à Bossuet et à Fléchier, 177; et à Bourdalou, 184; l'oraison funèbre de Turenne, le meilleur de ses ouvrages, eut un succès prodigieux, 185; ce qu'en dit madame de Sévigné, *ibid.*; morceau superbe cité, *ibid.* et suiv.; n'était pas d'une grande naissance, 219.

Massillon, le meilleur des sermonaires français, VII, 120; est un des modèles de l'éloquence chrétienne, *ibid.*; genre d'auditeurs qu'il a eu, 122; beauté de son exorde de l'oraison funèbre de Louis XIV, 191; portrait de Montausier et de Bossuet, 192; caractère de son éloquence, 193 et 208; appelé le Racine de la chaire et le Cicéron de la France, 193; mot de Louis XIV après l'avoir entendu, 194; son *Avent* et son *Grand Carême* sont une suite presque continue de chefs-d'œuvre, *ibid.*; morceau de son sermon sur le pécheur mourant, *ibid.* et suiv.; sur la bienfaisance, tiré du *Petit Carême*, 196. Idée de son *Petit Carême*, *ibid.* et suiv.; morceau cité sur l'ambition des rois, 199; examen de ce morceau, 200; sur la véritable essence du pouvoir, 201 et suiv.; sur l'infaillibilité prétendue de l'autorité, 202; sur la mort, 204 et suiv.; il y a plus d'art dans sa manière de louer que dans celle de Bossuet, 207; l'a fait quelquefois contre la vérité, *ibid.*; Voltaire a emprunté plusieurs fois ses idées, qu'il a ornées de la poésie, 211; morceau cité, *ibid.* et suiv.; sur le faux bonheur d'ici-bas, 212 et suiv.; morceau du Caton d'Addisson, imité de cet endroit, 214. Idée de ses *Paraphrases sur les Psaumes*, *ibid.*; et de ses *Discours synodaux*, 215; ses *Conférences* sont ce qu'il a fait de mieux après ses sermons, *ibid.*; leur objet, *ibid.*; morceau cité, 216; morceau du *Discours de l'ambition des Clercs*, 217 et suiv.; sur l'*Usage des revenus ecclésiastiques*, 219 et suiv.; parallèle entre Bourdaloue et lui, XIV, 23 et suiv.; 200 et suiv.; anecdote d'une conversion opérée à l'un de ses sermons aux Quinze-Vingts, 117, *à la note*; citation d'un morceau sur la parole de Dieu, comparé avec un autre morceau de l'abbé Poulle, 111 et suiv.; citation d'un morceau du sermon de *l'Enfant prodigue*, comparé avec un semblable de l'abbé Poulle, 124 et suiv.; autre citation d'un morceau du sermon du *Mauvais riche*, 151 et suiv. Son éloge par d'Alembert, 203. Ses sermons, prêchés dans les villages, y produisaient plus d'effet que tous les autres: anecdote à ce sujet, 206; mot d'un homme d'esprit au sujet de cet orateur et Bourdaloue, *ibid.*

Maternus, Romain qui cultivait les lettres avec beaucoup de succès du temps de Cicéron, III, 388.

Mathieu Gâro, personnage d'une des fables de La Fontaine, II *Ph.*, 8.

Matière. Locke a supposé qu'il n'était pas impossible à Dieu de lui donner la pensée, I *Ph.*, 326; abus qu'ont fait les so-

phiste modernes de cette supposition, 327 et suiv.
Matinée de Paphos (*la*) almanach, VII, 278, *à la note.*
Matrone d'Éphèse, (*la*), morceau de Pétrone, imité par La Fontaine, II, 206.
MAUBERT, éditeur de la première édition subreptice de *la Pucelle*, y avait inséré des morceaux de sa façon, VIII, 179 et suiv., et *à la note;* la platitude de ses morceaux l'a promptement décelé, *ibid.*; celui sur la marquise de Pompadour n'est pas de lui, comme quelques-uns l'assurent, *ibid.*
MAUPERTUIS, philosophe du dix-huitième siècle; ce qu'on en dit, XIII, 299; mention que Voltaire fait de lui, *ibid.*
MAURES (les). Idée du *Précis historique* sur ce peuple, par Florian, XIV, 301.
MAURY (le cardinal). Examen de ses *Discours choisis sur divers sujets de religion et de littérature*, XIV, 187; citation du caractère de Démosthènes, 188 et suiv.; de l'éloge de Bossuet, 189 et suiv.; d'un exorde de sermon de Bridaine, 191 et suiv.; d'un passage sur saint Vincent de Paule, 194 et suivantes; idée de son *Panégyrique de saint Augustin*, 196 et suiv.; anecdotes tirées de son *Éloge de Fénélon*, 198 et suiv.; reproches fondés qu'on peut lui faire, 200 et suiv.; idée de son style, 201.
Maximes de La Rochefoucauld, modèle du style précis, VII, 312; livre original suivant Voltaire, et triste suivant J.-J. Rousseau, *ibid.*; il n'y a presque qu'une seule vérité; laquelle suivant Voltaire, *ibid.*; ce qu'il dit sur la vanité et sur la clémence, 313; sur la constance des sages, 314; sur la modération, 315; sur l'orgueil, 317; sur notre esprit, 318; sur l'amour de la justice, 319; sur l'amitié, *ibid.;* sur les actions, 320; sur les hommes, 321; sur les vertus, *ibid.*; sur la constance en amour, 322; sur l'amour, 323; sur la folie, 324; sur la modération, 325; sur la bonne grace, *ibid.*; sur le jugement, 326.
MAYNARD, poète français, plus soigné dans ses vers que Racan, V, 81 et suiv.
Méchant (*le*). Idée de cette comédie de Gresset. Voltaire n'a rien fait en ce genre qui en approche même de loin, VIII, 226; l'auteur en a emprunté les traits les plus saillants dans la Société du cabinet vert, *ibid.*; est fort au-dessous *du Tartufe* et *du Misanthrope*, XI, 316; l'intrigue en est calquée sur celle *du Flatteur* de Rousseau, *ibid.*; ce qui soutiendra long-temps cette pièce sur la scène, 319.
Médecin malgré lui (*le*), comédie de Molière, VI, 263.
Médée. Idée de cette tragédie d'Euripide, II, 13.
Médée. Ovide a fait une tragédie de ce nom, II, 46.
Médée. Idée de cette tragédie de Sénèque, traduite par Jean de La Péruse, représentée, V, 135. (*Voyez* CORNEILLE et LONGEPIERRE.)
MÉDICIS (les) ont eu la gloire de la restauration des lettres et des arts en Europe, V, 22 et suiv.
Médiocre (le) qui n'a point de défauts, est-il préférable au sublime qui en a? Ce que pense sur cela Longin, I, 196 et suiv.

Méditations sur les Évangiles (*les*), de Bossuet, ont autant d'onction que les *Lettres* de Fénélon, et tendent plus au sublime, VII, 278.

Méduse : beauté de son monologue dans le *Persée* de Quinault, VI, 358 ; analyse de ce morceau, *ibid.* et suiv.

Mélanide. Idée de cette comédie de La Chaussée, XI, 392.

Méléagre. Idée de cette tragédie de La Grange-Chancel, XI, 154.

Mélicerte, pièce de Molière, est moins une comédie qu'un divertissement pour la cour, VI, 215.

Mélodrame : ses progrès ont été partagés entre les Italiens et nous, selon la nature de chacun des deux peuples, XII, 139.

MELON a écrit utilement sur l'industrie et les finances, I, *Ph.*, 251.

Melpomène, chez les Grecs, paraissait entourée des attributs de Terpsicore, de Polymnie, V, 282 ; chez nous elle est avec la Terreur et la Pitié, *ibid.*

Memnon, roman de Voltaire. Idée de cet ouvrage, XIV, 269.

Mémoires historiques ; ce qu'on en dit, VII, 240 et suiv.

Mémoires de Jeannin, VII, 243 ; — de Villeroi, *ibid.* ; — de Torcy, *ibid.* ; — de Turenne, *ibid.*

Mémoires de la Fronde, par La Rochefoucauld, Gourville, Bussy, La Fare, et l'avocat-général Talon : ce que l'on en doit penser, VII, 244.

Mémoires de madame de Motteville (*les*), quoique écrits avec négligence, sont instructifs, VII, 245.

Mémoires de mademoiselle de Montpensier (*les*), quoique écrits avec négligence, sont instructifs, VII, 245.

Mémoires du cardinal de Retz : ce que l'on doit en penser, VII, 246 et suiv. ; mérite du style de cet ouvrage, 247 et suiv.

Mémoires pour la duchesse de Mazarin, attribués à Saint-Evremond, ont été faits par Erard, célèbre avocat du temps, VII, 348.

Mémoires de Grammont, par Hamilton, VII, 368 et suiv.

Mémoires historiques sur la vie d'Helvétius, par Saint-Lambert ; ce qu'il dit de ce philosophe, I *Ph.*, 300 et suiv.

Mémoires pour servir à l'histoire du dix-huitième siècle. Idée de cet ouvrage de Duclos ; XIV, 272.

Mémoires d'un homme de qualité (*les*) ; Examen de ce roman de l'abbé Prévost, XIV, 244.

Mémoires ou *Essais sur la musique.* Observations sur cet ouvrage de Grétry, XII, 211.

Mémoires sur Christine, par d'Alembert, I *Ph.*, III.

MÉNANDRE a été, chez les Grecs, le créateur de la véritable comédie, II, 54 ; le temps a dévoré ses productions, 56 ; a été beaucoup imité par Térence, *ibid.* ; parallèle d'Aristophane et de Ménandre, par Plutarque, 55 et suiv. ; était véritablement comique, 58. César appelait Térence Demi-Ménandre, 114.

Ménechmes (*les*), titre d'une comédie de Plaute, imitée par Regnard, II, 110 et suiv.

Meneurs (*les*) : leur tactique dans la révolution française, XIV, 485 et suiv.

Ménon, dialogue de Platon :

belle pensée qu'on y trouve sur la grace, IV, 100.

MENOT, sermonnaire avant le siècle de Louis XIV. Idée qu'on en donne, VII, 119.

Menteur (le) et *la Suite du Menteur,* comédies de Corneille. Examen de ces pièces, V, 252 et suiv.; la seule supportable avant celles de Molière, *ibid.*

MERCIER, l'un des philosophes du dix-huitième siècle. Ce qu'on en dit, I *Ph.*, 5; surnommé *le dramaturge :* pourquoi il n'admire pas Boileau, VI, 569; réponse, *ibid.*

Mercure galant (le), le plus ancien journal littéraire. Quel fut son fondateur et en quelle année il parut, VII, 381; a pris depuis le titre de *Mercure de France :* qui en eut le privilége alors, XIV, 324 et suivantes.

Mercure galant (le), comédie de Boursault, fut jouée quatre-vingts fois. Idée de cette pièce, VI, 305 et suiv.

Mère coquette (la), comédie de Quinault, VI, 294. Idée de cette pièce, *ibid.*; Reguard paraît avoir calqué le rôle de son *Joueur* sur celui du marquis ridicule, *ibid.*

Mère coupable (la), comédie de Beaumarchais. Idée de cette pièce, XI, 550 et suiv.

Mérope, tragédie de Voltaire. Examen de cette pièce, l'un des plus beaux sujets qu'il soit possible de traiter, selon le jugement de Plutarque et d'Aristote, X, 1 et suiv.; avait été traité par Euripide, 2; a été entrepris par les cinq auteurs que Richelieu faisait travailler sous ses ordres, *ibid.*; traité par un certain Gilbert, par Lachapelle et par Lagrange, *ibid.*; il y a entre cette pièce et *Oreste* la même distance qu'entre la jeunesse et la maturité, 3; ce que Voltaire doit à la *Mérope* du célèbre Maffei, *ibid.* et suiv.; est l'ouvrage le plus fini sorti de ses mains, 5; exposition de cette pièce, *ibid.* et suiv.; parallèle de la pièce de Maffei, 10 et suiv.; scène entre Egiste et Mérope, 11 et suiv.; bel endroit imité de Maffei, 12; parallèle de la scène entre Mérope et Egisthe, et celle d'Athalie et de Joas, 33; beauté de la scène de la reconnaissance, 35; situation empruntée du *Gustave* de Piron, 37; citation de la scène seconde du quatrième acte, 38 et suiv.; le dénoûment et son récit au-dessus de celui de l'*Iphigénie* de Racine, 41; rôle d'Egisthe plus parfait que celui de Mérope, 43; endroits empruntés de Maffei, ainsi que le beau vers qui termine la pièce, 49 et suivantes; beauté du style de cette pièce, 51 et suiv.; avait été gardée sept ans dans le portefeuille, 53; pourquoi a eu le succès le plus complet, 56 et suiv.; observations sur son style, 57; lui a ouvert les portes de l'Académie et valu la protection de madame de Pompadour, 56; honneurs publics qu'il reçut au théâtre, à la première représentation, 60 et suiv.; temps qu'il a employé à cet ouvrage, VI, 95.

Mérope, tragédie de Maffei, va après les bonnes pièces de Métastase, X, 4. Examen de cette pièce, que Voltaire a imitée en la surpassant infiniment, 10 et suiv.; parallèle avec celle de Voltaire, 17 et

suiv. : endroit où il viole les règles, et faute dans laquelle il tombe, 22 ; bel endroit que Voltaire en a imité, 32 ; le dénoûment est ce qu'il y a de plus beau, 40 ; Voltaire lui a emprunté le beau vers qui termine sa pièce, 49 et suiv.

Merveilleux (le) peut être admis dans la tragédie sous certaines conditions, X, 91 : sentiment d'Horace sur cela, 92 ; ce ressort, avant Voltaire, renvoyé au théâtre de l'Opéra, *ibid.* ; son sentiment à ce sujet, *ibid.* et suiv.

Mesure de trois syllabes, employée par Scarron, V, 48 ; d'une seule syllabe, employée pour l'*Histoire de la Passion*, 49 ; Voltaire n'avait ni étudié ni approfondi l'art des mesures entremêlées, XII, 98 ; Quinault, Rousseau et Racine ont créé des beautés nouvelles par le mélange des différents mètres, 99.

Métamorphoses (*les*), ouvrage d'Ovide. Place distinguée qu'elles occupent parmi les plus belles productions de l'antiquité, I, 249 et suiv., II, 226.

Métaphore, figure de rhétorique : sa définition, III, 82. Aucun rhéteur, pas même Dumarsais, n'a remonté à sa véritable origine, 83 ; n'est qu'une comparaison ou similitude, *ibid.* ; avec la métonymie, est la figure la plus employée, 84 et suiv. ; c'est le choix qui en fait le mérite, 85 ; il faut qu'elle soit nécessaire et adaptée au sujet, *ibid.* et suiv. *Voy.* Boileau.

Métaphysique (la saine), ne date en France que depuis les ouvrages de Condillac, I *Ph.*, 123.

Métastase, poète dramatique italien. Idée de ses opéras, XII, 14 ; ce qui a fait sa réputation, 141 ; n'a pas trouvé de récompense dans sa patrie, *ibid.* ; idée de sa précision, I, 132.

Métaux ; opinion de Bonnet sur leur formation, I *Ph.*, 79 *à la note.*

Méthymnéens, petit peuple de l'antiquité, qui n'est connu que par sa sotte jalousie et par la singularité d'une de ses lois, II *Ph.*, 383.

Métius, Hollandais. On lui doit l'invention des verres d'optique, V, 29

Métonymie, figure de rhétorique la plus employée, III, 84 et suiv. ; sa définition, *ibid.*

Métromanie (*la*), comédie de Piron ; mention qu'on en fait, XII, 256 et 265 ; et XI, 299. Analyse et examen de cette pièce, 311 et suiv. ; les juges délicats ne la regardent que comme un ouvrage du second ordre, XIV, 240.

Mézerai, historien français. Idée de son caractère, VII, 227 ; anecdotes de sa vie, 228 ; pourquoi on ne lui donna pas 4000 livres de pension, *ibid.* ; ce qu'il écrivit sur un sac d'argent, 229 ; a éprouvé des difficultés pour écrire l'histoire même des temps éloignés, 227 ; depuis lui les historiens ne sont que des gazetiers ou des rhéteurs, 235.

Mézetin, caractère d'un personnage de l'ancien théâtre Italien, XII, 241.

Micromégas, roman de Voltaire, XIV, 268.

Midas, opéra-comique de d'Hèle, XII, 476 ; examen de cette pièce, 478 et suiv.

Mieux (le) est l'ennemi du bien; preuve de cette assertion, XII, 176.

MIGNARD, peintre. Anecdote à son sujet, XII, 474, *à la note*.

Mille et un Jours (*les*), contes traduits de l'arabe par Pétit-de-Lacroix; ce que l'on en dit, VII, 363 et suiv.; comparés aux *Mille et une Nuits*, *ibid.*

Mille et une Nuits (*les*), contes traduits de l'arabe par Galland, VII, 361 et suiv.

MILON, Romain, accusé par Clodius et défendu par Cicéron. Notice historique de cette harangue, III, 346 et suiv.; morceaux cités, 349 et suiv., 353 et suiv.; la péroraison de ce discours, la plus belle qu'ait faite Cicéron, 360 et suiv.

MILTON, poète épique anglais, a donné à la poésie anglaise le plus d'énergie, I, 134; reproche assez fondé sur le merveilleux qu'il a employé, 155; ce qu'on dit de son *Paradis perdu*, VIII, 559; et XIV, 319 et suiv.

MIMNERME, poète grec. Ses *Élégies* ne nous sont connues que par les témoignages glorieux des critiques, II, 212.

MIRABEAU (le marquis de). Idée de son livre de *l'Ami des hommes*, I *Ph.*, 254; pourquoi fut mis à la Bastille, 257; prenait pour son héros en littérature Lefranc de Pompignan, *ibid.* Idée de sa *Dissertation sur les poésies sacrées* de Lefranc, XIII, 156 et suiv.

MIRABEAU, fils du précédent; ses querelles avec Beaumarchais pour les eaux de Paris, XI, 533 et suiv.; faute qu'il fit avec le parti constitutionnel de l'Assemblée, XIV, 472 et suiv. Son caractère, son éducation, 391; trouve en son père un rival et un tyran, 392. Ses liaisons avec madame de Monnier, 393. Idée de ses *Lettres*, 394 et suiv. Ses travaux à l'Assemblée nationale, 401 et suiv. Citation d'un morceau de La Harpe sur ce célèbre personnage, 402 et suiv.; avait le talent vraiment oratoire, 404 et suiv.; détails à ce sujet, *ibid.*; jamais n'était plus grand que lorsqu'il improvisait, 407. Citation à ce sujet, 408 et suiv. Autre citation d'un morceau d'éloquence de cet orateur vraiment pathétique, 409 et suiv.; à quel sujet, *ibid.*; analyse rapide de ce morceau, 414. Auteur de l'*Essai sur le despotisme*, 415 et suiv. (Voy. *Essai*.)

Mirzoza, nom sous lequel madame de Pompadour est désignée dans le roman des *Bijoux indiscrets*, II *Ph.*, 7.

Misanthrope (*le*), comédie de Molière, ne fut pas entendu d'abord, et n'eut pas un grand succès, VI, 245; ce que fit Molière pour faire revenir le public en faveur de cette pièce, 246; critiquée par J.-J. Rousseau, 247; réponse à cette critique, *ibid.* et suiv.

Misanthrope (*la suite du*). Voyez FABRE D'ÉGLANTINE.

Mithridate, tragédie de Racine. Analyse de cette pièce, V, 396; le caractère parfaitement conforme à l'histoire, 397; rapports qui se trouvent entre l'intrigue de *l'Avare* et celle de *Mithridate*, 400 et suiv.; le rôle de Mithridate est celui où Racine se rapproche le plus de la vigueur de Corneille, 401; caractère de Monime, 408 et suiv.; critique absurde du commentateur de Racine sur cette pièce,

416 et suiv.; assertion ridicule du *Dictionnaire historique* par une société de gens de lettres, 418; la première scène de cette pièce mise en prose par La Mothe, et pourquoi, XIII, 7.

Modéré: mal qu'on a fait avec ce mot, IV, 184.

Modernes (les), moins excusables que les anciens dans leurs erreurs sur la recherche du système du monde, IV, 59.

MOEBIUS, théologien luthérien, a réfuté l'*Histoire des Oracles* de Van-Dale, I *Ph.*, 29.

Mois (*les*), poème par Roucher. Idée de cet ouvrage, VIII, 283 et suiv.; a perdu à l'impression, 286; pourquoi a eu un moment de célébrité, *ibid.*; vicieux dans le sujet, dans le plan, dans la marche, dans le choix et la distribution des matériaux, dans les épisodes, les idées et les transitions, 288; tirade inconvenante contre l'usage de manger la chair des animaux, 291; inconséquence de cette philosophie prétendue, 292; différence de la marche du poème des *Saisons* de Saint-Lambert d'avec la sienne, 297 et suiv.; morceau cité, *ibid.*; sa digression sur la ville de Montpellier, 299 et suiv.; vice de son épisode sur la navigation, 300 et suiv.; faiblesse du morceau sur l'esclavage des Nègres, 304; citation du morceau sur un tremblement de terre, 305; le mois de *Mai* le meilleur de tous, 306; le petit épisode d'*Iphis* bien imaginé, *ibid.*; idée de la description de la fête de la Rosière et de l'épisode de deux voyageurs étouffés l'un près de l'autre par un énorme serpent sur les côtes d'Afrique, 308 et suiv.; épisode de *Jeanne Hachette* mal amené et mal exécuté, 311; manque de l'ordre nécessaire, 312; il n'y a aucun enchaînement dans les objets, *ibid.*; le morceau sur la *Saint-Barthélemi* est pitoyable, 314; l'épisode de *Lozon* et de *Rose* est un peu mieux choisi, 316; il y a quelques beaux détails dans les *moissons d'août* et dans la description de la *famine à Rome* du temps des Hérules, 316; Roucher parle beaucoup de lui-même, *ibid.*; de sa *Myrthé* et de sa *Zilla*, 318; le mois d'*Octobre*, l'un des plus mauvais, et pourquoi, 325; épisode sur la *peste* de 1348, qui affligea tout le globe, 326; celui de *Philamandre* et de *Linda* en pure perte, 331; ce qu'il dit sur la *coupe des bois* et *des forêts*, et par suite, sur les *guerriers*, *ibid.* et suiv.; de la *chasse du cerf*, faible morceau, 337; ses *préceptes aux femmes*, *ibid.* et suiv.; aurait pu profiter d'*Ossian*, 339. Idée de ses épisodes du mois de *Décembre*, *ibid.*; celui du *déluge* au-dessous même de celui de du Bartas, 340; de ceux du mois de *Janvier*, 341; celui des *aurores boréales* excellent, et pourquoi, 342; beau morceau sur le *dégel* et la *débâcle*, 344. Ce poème est un mélange confus de polythéisme, de mythologie, de philosophie irréligieuse, d'érudition allégorique et de traditions incertaines, 354. Critique du style, 357 et suiv.: fait l'apothéose de J.-J. Rousseau, en *Janvier*, 341; beaux morceaux sur la *circulation de la sève*, 590; sur les fleurs *d'avril*, *ibid.* et suiv.; sur les *pluies du printemps*, 391; sur les *amours des animaux*, 393; sur l'*aigle*, *ibid.*; sur les *glaciers des Alpes*, 394; sur l'*aspect de la nature*, 396; sur la *fontaine*

de Budé à Hières, 399; sur les *beautés et les ressources de l'hiver*, 400.

MOÏSE : éloge des lois qu'il a données aux Juifs, II *Ph.*, 143.

Moïse sauvé des eaux, poème épique, par Saint-Amand. Jugement qu'on en porte, V, 102 et 108.

Moissonneurs (les). Idée de cet opéra comique de Favart, XII, 317; d'où est tiré le sujet, *ibid.*

MOLIÈRE, comique français, supérieur à tous les comiques anciens et modernes, II, 121; a pris dans le *Phormion* de Térence l'intrigue de ses *Fourberies de Scapin*, *ibid.*; a imité *les Adelphes* dans son *École des Maris*, 122; quelles pièces il a imitées de Plaute, 196; avant lui toutes nos pièces étaient espagnoles, et pourquoi, 100; et XI, 341 et suiv.; conformité de l'intrigue de l'*Avare* avec celle de *Mithridate* de Racine, V, 400 et suiv.; est le premier des philosophes moralistes, VI, 209; ses pièces de *Mélicerte*, *la Princesse d'Elide*, *les Amants magnifiques*, sont des ouvrages de commande, et non pas des comédies, 215; fit sa comédie des *Fâcheux* en quinze jours, la meilleure des pièces à tiroir, 216; ne fut pas heureux dans la tragi-comédie de *Don Garcie de Navarre*, 217; a suivi, dans *l'Étourdi* et le *Dépit amoureux*, la route vulgaire tracée avant lui, *ibid.*; succès qu'ont eu ses *Précieuses ridicules*, 219; anecdote sur cette pièce, 220; a fait *Sganarelle*, *ibid.*; *l'Ecole des Maris* fut le premier pas qu'il fit dans la science de l'intrigue, 221. Idée et critique de *l'École des Femmes*, 223 et suiv.; analyse et examen de cette pièce, *ibid.* et suiv.; *l'Impromptu de Versailles*, petite pièce qui divertit beaucoup Louis XIV, 236 et suiv.; *le Mariage forcé*, 242; idée *du Festin de Pierre*, 243 et suiv.; fut mise en vers par Th. Corneille, *ibid.*; *l'Amour médecin*, la première pièce où il ait déclaré la guerre à la Faculté, 244 et suiv.; examen du *Misanthrope*, 245; cette pièce n'eut pas d'abord un grand succès, parcequ'elle ne fut pas entendue, *ibid.*; ce que fit Molière pour faire revenir le public en sa faveur, 246; sa critique par J.-J. Rousseau, *ibid.*; sa réponse à cette critique, 247 et suiv.; sur *la comtesse d'Escarbagnas*, *le Médecin malgré lui*, *les Fourberies de Scapin*, *le Malade imaginaire*, *M. de Pourceaugnac*; reproche que Boileau lui fait, 263 et suiv.; idée du *Malade imaginaire*, 264; de *la comtesse d'Escarbagnas*, *ibid.*; du *Bourgeois gentilhomme*, 265; *Georges Dandin*; ce qu'en dit J.-J. Rousseau, 268; l'*Amphitryon* est en bien des genres supérieur à celui de Plaute, 269 et suiv. Idée de *l'Avare*; pourquoi elle est en prose, 271 et suiv.; *les Femmes savantes*, 274 et suiv.; examen du *Tartufe*, 279 et suiv.; moyen qu'il a tiré de *Scarron*, 287; preuves de la fécondité de son génie, 292; reproche qu'on lui a fait d'avoir négligé son style, *ibid.*; réponse à ce sujet, *ibid.*; l'Académie française cherchait à l'appeler dans son sein avant sa mort, 293; lui a décerné un éloge public et un buste, *ibid.*; quelques considérations généra les sur la nature de son génie dan

ses rapports avec la comédie, XI, 276 et suiv.; pourquoi ses pièces ne sont pas aussi suivies que celles de nos grands tragiques, 277; ce qu'il disait de Corneille, V, 261; de La Fontaine, VII, 53; anecdote au sujet de la satire sur la rime qui lui est adressée par Boileau, VI, 458 et suiv.; aperçut dans la tragédie des *Frères ennemis* le talent dramatique de Racine, et l'encouragea, V, 287; Boileau le regardait comme le plus grand génie de son siècle, XI, 275; examen de ce sentiment, *ibid.* et suiv. Molière, si gai, si plaisant dans ses écrits, était triste dans la société, VII, 8; raison de ce contraste, *ibid.*

Momus fabuliste, pièce de Fuzelier, satire dramatique contre La Mothe, XII, 77.

Moncresnay, auteur du *Bolœana*. Anecdote qui y est rapportée au sujet de *Rhadamiste*, tragédie de Crébillon, XI, 81.

Monde intelligible, suivant Platon; ce que c'est, IV, 78; monde animal, 79.

Monime, l'une des femmes de Mithridate. Analyse de son caractère dans la tragédie de ce nom, V, 408 et suiv.; reproche fait à Racine du même moyen employé contre Monime par Mithridate que celui de Néron contre Junie, 400; réponse à ce reproche par Voltaire, *ib.* et suiv.; genre de perfection que présente le rôle de cette princesse, 408 et suiv.; fut la femme la plus fidèle et la plus aimée de Mithridate, *ibid.*; rapprochement d'un combat de la vertu contre l'amour de cette princesse avec celui de Pauline dans *Polyeucte*, 412 et suiv.

Monnet, directeur du théâtre de la Foire, vers 1750, lui a donné une grande vogue, XII, 150.

Monsieur : anecdote relative à ce mot, XII, 474, *à la note.*

Monsigny, compositeur de musique, a soutenu l'opéra comique dans son origine, XII, 152; est encore aujourd'hui très goûté en Italie, *ibid.*

Monstres (*les*). La postérité intitulera notre révolution *le règne des monstres*, VIII, 8; leur domination a été le renversement de toute morale, 13; ce qu'ils disaient contre les spectacles, 20; tableau de la terreur qu'ils avaient répandue dans toute la France, 16 et suiv.

Montagne (*la*) : ce que c'était dans la Convention nationale, XIV, 481 et suiv.

Montaigne. Ce qu'on dit de ce philosophe moderne, et son parallèle avec Rabelais, V, 30; était très versé dans la littérature ancienne, III, 398; son sentiment sur Sénèque : parallèle qu'il en fait avec Plutarque, IV, 293 et suiv.

Montausier. Son oraison funèbre par Fléchier, l'un de ses meilleurs ouvrages, VII, 169 et suiv.; son éloge par Massillon, 192.

Montazet, archevêque de Lyon, prélat éloquent du dix-huitième siècle, XIV, 168.

Montespan (madame de). On crut reconnaître le caractère de cette favorite dans celui d'*Esther*, tragédie de Racine, VI, 5.

Montesquieu. Sa carrière fut entièrement consacrée à la méditation des plus grands objets, I *Ph.*, 37; idée de son roman d'*Arsace*, 38; de son *Temple de Gnide*, *ibid.*; de ses *Lettres persanes*, *ibid.*; ce que Voltaire disait au sujet de ce livre, *ibid.*; ce qu'il y dit des poètes a pu l'occasioner, 40; autre reproche que lui faisait

Voltaire, *ibid.*; l'Académie française lui pardonna ce qu'il s'était permis contre elle, en l'admettant dans son sein, *ibid.*; a laissé bien loin derrière lui Machiavel, Gordon, Saint-Réal, etc., dans son *Esprit des Lois* et ses *Considérations sur la grandeur et décadence de l'empire romain*, 42; idée de *l'Esprit des Lois*, 44 et suiv.; pour le juger, il faut le méditer, 47; ce qu'il disait de Voltaire, 48; ce qu'il pensait de l'*Encyclopédie* dans ses *Lettres posthumes*, 49; de madame Geoffrin et de sa société, *ibid.*; on s'est éloigné de lui à mesure qu'on approchait davantage de la révolution, 59; pourquoi J.-J. Rousseau a influé plus que lui sur la révolution, *ibid.*; en quoi ils diffèrent, *ib.*; est mort peu d'années après la publication de *l'Esprit des Lois*, 53; la révolution et l'expérience ont jugé sa doctrine, 60; peut être regardé comme l'esprit le plus sage et le plus profond du dix-huitième siècle, 60; fait partout l'éloge de la religion, 61; belles paroles de Voltaire sur lui, 62; ce qu'il dit de la poésie et des poètes dans ses *Lettres persanes*, VIII, 257; XIII, 10, 13; I *Ph.*, 38; pourquoi il ne faisait pas grand cas de la poésie lyrique, VI, 374; osa appliquer la philosophie aux spéculations politiques, I *Ph.*, 18.

Montézuma, tragédie par Ferrier, jouée en 1702 sans aucun succès, et non imprimée, IX, 311, *à la note*.

MONTFAUCON; services qu'a rendus aux lettres ce savant bénédictin, VIII, 223.

MONTMORIN (le comte de) avait lu au conseil d'état un Mémoire bien motivé contre l'invasion de la Hollande par les Prussiens, I *Ph.*, 439. (Voyez *Lycée.*)

Montpellier, patrie de Roucher; défaut de sa digression sur cette ville dans le poème des *Mois*, VIII, 299 et suiv.

MONTPENSIER (mademoiselle de): ses Mémoires, quoique mal écrits, sont instructifs, VII, 245.

Morale: on peut en faire entendre de bonne heure aux enfants les premiers principes plutôt que la grammaire, II *Ph.*, 349; où les souverains peuvent puiser les meilleures instructions en ce genre, VII, 198. La morale de l'aveugle, suivant Diderot, est différente de la nôtre, II *Ph.*, 60; et la morale du sourd de celle de l'aveugle, *ibid.*

Moralités, espèce de farces pieuses et dramatiques, V, 131; leur nomenclature presque aussi nombreuse que celle de nos poètes dramatiques depuis Corneille, *ibid.*; le diable y jouait ordinairement un grand rôle, 132.

Mort: Anacréon, Horace, Catulle et Tibulle en mêlaient assez volontiers l'image à celle des plaisirs, II, 140; ce que Vauvenargues dit sur la pensée de la mort, I *Ph.*, 239, *à la note*.

Mort d'Abel (la). Les Français ont fait la fortune de cet ouvrage, XIV, 383.

Mort d'Adonis. Idée et morceau cité de ce poème de La Fontaine, VII, 39.

Mort de César (la), tragédie de Grévin, jouée au collége de Beauvais; sentiment sur cette pièce, et morceau cité, V, 135.

Mort de César (*la*), tragédie de Voltaire : dans quel temps il la fit imprimer, IX, 276 ; quel est le motif qui lui a fait traiter ce sujet, *ibid.* et suiv. ; a toujours été admirée des connaisseurs du théâtre, quoique cette pièce n'y ait presque jamais paru pendant plus de quarante ans, 278 ; Le Kain la fit remettre en 1767, lors des représentations de *l'Anglais à Bordeaux*, *ibid.* ; examen de cette pièce, 279 et suiv. ; citation du caractère de César, 280 ; beauté de celui d'Antoine, 281, et de Brutus, 287 et suiv. ; citation de la scène de la confidence de César à Brutus, 292 et suiv. ; citation de la première scène du troisième acte, 294 ; du discours que Brutus adresse aux conjurés, 297 et suiv. ; de sa conversation avec César, 299 et suiv. ; défauts de cette pièce pour la conduite et le dialogue, 303 et suiv. ; harangue d'Antoine, modèle d'éloquence, hors-d'œuvre, *ibid.* ; scène ajoutée par l'esprit révolutionnaire en 1792, 307 ; observations sur le style de cette pièce, 307 et suiv.

Mort de Socrate (*la*). Idée de cette pièce de Voltaire, XI, 418.

MOSCHUS. Idée de ce poète bucolique, II, 157 et suiv.

MOTTEVILLE (madame de) : ses Mémoires, quoique écrits avec négligence, sont instructifs, VII, 245 ; moins lus que les Lettres de madame de Sévigné, et pourquoi, 372.

MOUHI : ce qu'on dit de ses romans, VIII, 349.

Moutons (*les*), idylle de madame Deshoulières. Idée de cette pièce, VII, 76.

Moyens de l'art oratoire : leur explication ; considérés particulièrement dans Démosthènes, III, 150 ; quels ils sont en général, 152 ; exemples de ceux qu'ont employés Eschine et Démosthènes dans leurs *Harangues pour la Couronne*, 207 et suiv.

Muet (*le*), comédie imitée de Térence par Brueys et Palaprat, VI, 295 ; jugement sur cette pièce, *ibid.*

MURAT (madame de). Citation d'un couplet de sa façon, VII, 96.

MURÉNA, Romain, défendu par Cicéron contre Sulpicius, III, 311 et suiv. ; notice historique sur sa défense, *ibid.* ; morceaux cités, 323 et suiv.

MUSÉE, disciple d'Orphée ; cas qu'en faisait Virgile, II, 145 ; avait donné des idées très pures de la Divinité, XIII, 22.

Mustapha, tragédie de Belin. Examen de cette pièce, XIII, 389 et suiv. ; est faiblement écrite, 393.

Mustapha, tragédie de Chamfort, VIII, 388, *à la note* ; XI, 377 et suiv. ; et XIII, 383 ; d'où est tiré ce sujet, *ibid.* et suiv. Il n'y a point de comparaison à faire pour le style entre Belin et lui, 413.

Mystères : quelles pièces de notre ancien théâtre on appelait ainsi, V, 131 et suiv. ; leur nomenclature presque aussi nombreuse que celle de nos poètes dramatiques depuis Corneille, *ibid.* ; le diable y jouait ordinairement un grand rôle, 132.

Mythologie (*la*) était la religion des anciens peuples idolâtres, XIII, 21 ; la mythologie grecque, l'un des trois genres que peut traiter la tragédie, IX, 274 ; Racine est celui de tous nos poètes qui en a tiré le plus de richesses, *ibid.*

MYTIS : histoire de la chute de sa statue, racontée par Aristote comme un exemple de la chaîne des évènements, I, 56.

N

Naïveté. Beau trait en ce genre, IX, 326.

Nanine. Idée de cette comédie de Voltaire, XI, 412.

Narcisse. Réflexion de Voltaire sur le caractère de ce confident dans la tragédie de *Britannicus*, V, 335.

Nation française (la) passait, dès le temps d'Ammien-Marcellin, pour démesurément vaine, XII, 147; ce qu'en dit Helvétius était malheureusement vrai dans le temps, I *Ph.*, 446 et suiv., et 451 et suiv.

Nations. Absurdité de la division de l'université de Paris en quatre nations, II *Ph.*, 351 et suiv.

Nature (*la*) : son apparition sous la forme d'un colosse, épisode de l'ouvrage des *Mois* de Roucher, pris d'un fragment de l'ouvrage de Bernis, et du *Poème de la Religion*, de Racine, VIII, 341.

Navigation (*la*). Vice de cet épisode dans le deuxième chant du poème des *Mois* de Roucher, VIII, 300 et suiv.

Nécessité (*la*); système incompréhensible d'Helvétius, I *Ph.*, 361 et 363 et suiv.

Necker. Idée de son ouvrage sur le commerce des grains, I *Ph.*, 252.

Néron. Ce que Fontenelle dit de ce rôle du *Britannicus* de Racine, VI, 105; on doit au célèbre Le Kain d'en avoir fait connaître tout le mérite; analyse de ce rôle, V, 329,

Neuville (le père), jésuite, prédicateur du second rang au dix-huitième siècle; ce que l'on en dit, XIV, 27 et 48.

Névius, poète comique latin. Il ne nous est rien resté de lui, II, 96.

Newton a démontré avec la plus grande évidence le système du monde et les lois du mouvement, IV, 60; ses principes physiques ont eu peine à prendre, VII, 265; comment il démontrait l'existence de Dieu, 267; avait une vénération profonde pour la religion, I *Ph.*, 71.

Nicaise, comédie - vaudeville de Vadé, XII, 272.

Nicole, écrivain sorti de Port-Royal. Idée de ses *Essais de Morale*, VII, 296; caractère de son style, *ibid.*; Voltaire a loué plusieurs de ses morceaux, *ibid.*

Nicolo Franco (*la Vie de*), ou *le Danger de la satire*, XIV, 377; idée de cet ouvrage, *ibid.* et suiv.

Nicomède, tragi-comédie de Corneille; examen de cette pièce, V, 247 et suiv.; Voltaire l'appelait comédie héroïque, 249.

Nigood (M.) : nom sous lequel se cache M. de Villette dans ses *Questions sur Boileau*, VI, 506; dit que la plupart de nos écrivains philosophes s'étaient déclarés contre ce poète, 555; réponse à cette calomnie, *ibid.* et suiv.

Ninette à la cour. Idée de cette comédie de Favart, et citation de quelques morceaux, XII, 296 et suiv.

Nivernais (le duc de) remplaça Massillon à l'Académie française, XIV, 207.

Noailles (le cardinal de) a édi-

fié la France par sa piété, VII, 219.

Noce interrompue (*la*), comédie de Dufresny, donnée sans grand succès, VI, 327.

Noce de village, épisode assez agréable du poème des *Mois*, de Roucher, VIII, 354.

NOCETTI, jésuite italien, a fait un poème latin sur les *aurores boréales*, traduit par Roucher dans son poème des *Mois*, VIII, 342.

Nombres (*les*). Chimérique doctrine de Pythagore, qui s'est beaucoup répandue par les écrits de Platon, IV, 74.

Nouveauté (*la*). Mauvaise farce de Le Grand, où il s'est permis de couvrir d'un injuste mépris l'abbé Pellegrin, XII, 60.

Nouvelle École des Femmes (*la*), comédie de Boissy, XII, 500 et suiv.

Nouvelle Héloïse (*la*), roman de J.-J. Rousseau, ressemble beaucoup à celui de Clarisse, XIV, 263.

Nouvelles, ouvrage périodique de Visé, VII, 380.

Nouvelles nouvelles de Florian; elles intéressent par la variété des situations et des caractères, XIV, 302. Le style en est soigné et élégant, *ibid.* Sujet de ces *Nouvelles : Claudine*, *ibid.*; ce conte est plein d'intérêt et de grâce, 304; *Sélico*, tiré de l'Histoire des voyages, 305; l'auteur a rajeuni, dans *Valérie*, une histoire de revenant, 306. La critique peut lui reprocher des idées peu justes dans la nouvelle de *Zulbar*, 307; *Camiré*, histoire américaine, 310; ce qu'on peut y relever, *ibid.* et suiv.

Nudité des temples de France; regrets de l'auteur de ce *Cours* à ce sujet, V, 23.

Nuées (*les*), titre d'une comédie d'Aristophane, II, 84; malheureusement célèbre, et pourquoi, *ibid.*

Nuits d'Young (*les*) : ce qu'on dit de la traduction en vers des deux premières, par Colardeau, XIII, 338.

Numitor, tragédie de Marmontel : examen de cette pièce, XII, 455 et suiv.

Nymphes de Diane (*les*). Idée de cette pièce de Favart, XII, 317.

O

Obéissance : il importe d'y soumettre les enfants de bonne heure, II *Ph.*, 348.

Octave, genre de rhythme italien, VI, 382.

Octobre. Violences exercées à Versailles le 6 de ce mois, 1789; ce qu'on en dit, XIV, 465.

Ode et poésie lyrique, VI, 372; les pensées sont moins un mérite essentiel dans ces sortes de poèmes que l'harmonie, 585; pourquoi Montesquieu n'en faisait pas grand cas, *ibid.*; digression sur deux vers de Boileau sur l'Ode, 388; ce que c'est que le beau désordre de l'Ode, 389; en quoi consiste son véritable enthousiasme, *ibid.*; est susceptible de tous les sujets : il y en a de morales, de badines, de galantes, de bachiques, 412; principe très faux, accrédité dans le siècle dernier, que le genre de ce poème demande le plus grand talent, 548 et suiv. Horace ne

met pas Pindare au-dessus des tragiques grecs, 549; était chantée chez les anciens, II, 125; parallèle des nôtres avec celles des anciens, 126 et suiv.

Odyssée, second poëme héroïque d'Homère; plusieurs modernes la préfèrent à *l'Iliade*; pourquoi, I, 89 et suiv.; durée de son action, 154; a exercé beaucoup moins le zèle des critiques que *l'Iliade*, 201; sa marche est languissante, 204; ses défauts, *ibid.*, et suiv.

Œdipe-roi, tragédie de Sophocle. Idée de cette pièce, I, 325 et suiv.; beauté de la scène où Œdipe reçoit les adieux de ses enfants, 337 et suiv., IX, 20; comparaison du combat d'Œdipe contre le Laïus de Sophocle avec celui de Voltaire, *ibid.*; le rôle d'Œdipe par Voltaire est mieux dessiné que le sien, 26 et suiv.

Œdipe à Colone, tragédie de Sophocle. Idée de cette pièce, I, 315 et suiv.

Œdipe. César avait fait aussi une tragédie de ce nom, II, 48.

Œdipe, tragédie de La Mothe. Idée de cette pièce, XI, 166.

Œdipe, tragédie de Voltaire, son coup d'essai: il a lutté dans cette pièce contre Corneille, IX, 1 et suiv.; témoignage que lui rend J.-B. Rousseau, 2; balance et surpasse même celui de Sophocle, *ibid.*; l'épisode des amours de Jocaste et de Philoctète est vicieux, *ibid.*; première raison qu'allégua Voltaire sur ce défaut, 3; examen de cette pièce, 3 et suiv.; comment on en pourrait faire une pièce à peu près irréprochable, 6; seconde raison, *ibid.*; ce qu'il pensait du rôle de Jocaste, *ibid.*; ce qu'il en dit dans l'épître dédicatoire d'*Oreste*, *ibid.*; en a reconnu tout le premier les défauts essentiels, 9; morceau du caractère de Philoctète, *ibid.*; autres défauts qui ont échappé à sa censure, 11; morceau du récit de Dimas, 12; son excellence, 13; changements qu'il a faits à cette tragédie dans sa vieillesse, 15; ce qui a fait le succès de cette pièce, 16; morceaux cités, 17 et suiv.; vers qui ont été le premier signal des principes irréligieux de son auteur, 27; sa versification élégante et correcte, 32; morceau sur les courtisans, 33; son succès a été très grand; jouée quarante-cinq fois de suite, 34; raison de ce succès, *ibid.*; circonstances intéressantes relatives à cette pièce, 35; est un coup d'essai brillant, mais n'est pas un de ses chefs-d'œuvre, 36; critiquée par Louis Racine, 37; par un gentilhomme suédois, 38; éloge non suspect que La Mothe fait de cette pièce dans une approbation qu'il en donne, 39; lui attire une mauvaise épigramme de la part de Chaulieu, *ibid.*; observations sur le style de cette pièce, *ibid.* et suiv.

Œnone et Pâris, acte d'opéra de Fuselier, XII, 80; idée de ce morceau, *ibid.* et suiv.

Oiseaux (*les*), titre d'une comédie d'Aristophane; on n'en peut donner aucune idée, II, 79.

Oiseaux (*les*), idylle de madame Deshoulières. Idée de cette pièce, VII, 76.

OLAVIDÈS, personnage emprisonné par l'inquisition, et dont parle Roucher dans ses *Mois*, VIII, 354.

Olympie. Examen de cette tragédie de Voltaire, X, 341 ; l'effet du spectacle de cette pièce eût été brillant, s'il eût été soutenu par l'intérêt du sujet, *ibid.*; incorrection de son style, 344; vers cités du rôle de Cassandre, *ibid.*; cette pièce est à un intervalle immense de *Tancrède*, 342; on a essayé depuis, en vain, de la reprendre au théâtre, 344.

Ombres. Euripide et Sophocle les faisaient paraître sans scrupule sur la scène, X, 91 ; sentiment d'Horace à ce sujet, *ibid.*

Ombres (*les*), pièce de vers de Gresset; ce que l'on en dit, VIII, 218.

Omphale. Idée de cet opéra de La Mothe, XII, 23 et suiv.

On ne s'avise jamais de tout, opéra comique de Sédaine. Idée de cette pièce, XII, 355.

Opéra : spectacle impossible à justifier en bonne morale, XIV, 76; jusqu'à Voltaire, on avait renvoyé à ce théâtre l'apparition des divinités et des ombres, X, 92 ; les impressions les plus fortes que nous y éprouvons sont dues principalement à la musique, I, 52; services que La Mothe lui a rendus, XII, 33.

Opéra : comparaison de ce genre de poème avec la tragédie, leur différence, XII, 185 et suiv.; ce qu'il était sous le siècle de Louis XIV, VI, 333 et suiv.; Voltaire dit que nous le devons au cardinal Mazarin, *ibid.*; ce que c'est que ce genre de poésie, 335 et suiv.; Quinault y a excellé, 339 et suiv.; les opéra de Campistron et de Thomas Corneille sont au-dessous de leurs plus mauvaises tragédies, 370; ceux de J.-B. Rousseau et de La Fontaine ne sont pas dignes d'eux, *ibid.* Le dix-huitième siècle est beaucoup inférieur au précédent dans ce genre, XI, 2 et suiv.; qui l'a créé, 2; l'opéra italien comparé au nôtre, 139 et suiv.

Opéra comique : quelle fut son origine, XII, 236 et suiv.; a succédé au théâtre de la Foire, 237; a étendu sa sphère sous les auspices de Favart, Sédaine et Monsigny. (*Voyez ces noms.*)

Opinion (*de l'*); mot très sensé de Buffon à ce sujet, X, 204.

Optimates, chez les Romains. Définition de ce mot, III, 399.

Optimisme ; système que Platon a introduit le premier, IV, 72.

Optimiste (*l'*), comédie de Collin d'Harleville : examen de cette pièce, XIII, 436. La versification a trop d'enjambements et d'interruptions qui cachent le style, 438 ; observation sur le rôle de Morinval, 439.

Optique théâtrale. Ce que c'est suivant Dorat, VIII, 254.

Oracle (*l'*), comédie de Saint-Foix, XI, 373 ; ce qui fit le succès de cette pièce, *ibid.*

Oraison funèbre (*l'*) et le panégyrique étaient en usage chez les anciens, III, 36.

Oraison funèbre. Ce que c'est, VII, 123; qui sont ceux qui ont excellé dans ce genre d'éloquence, 120; caractère de ce genre, 124; réservé pour les princes, 125; exception à cette règle, 127; exorde de celle de la reine d'Angleterre, 133 et suiv.; exorde de celle de madame Henriette, 138 et suiv.; péroraison de celle du grand Condé, 151 et suiv.; celles de Montausier et de Turenne assignent à Fléchier le premier rang parmi les orateurs du second ordre, 161 ; l'exorde de celle de Turenne est un morceau achevé, *ibid.*; autres morceaux, *ibid.* et suiv.; mérite

de celle de Montausier, 169. L'oraison funèbre a chez nous un caractère religieux, III, 37; sa différence du panégyrique, *ibid.*

Orateur (*l'*), traité de Cicéron adressé à Brutus. Son analyse, III, 133; sa conclusion, *ibid.*

Orateur (*de l'*), autre traité de Cicéron, en forme de dialogue, adressé à son frère Quintus, III, 108; analyse de ce traité, *ibid.* et suiv.; épisode intéressant sur l'orateur Crassus, 128; belle apostrophe de Crassus, qui y est rapportée, 129.

Orateur du peuple (*l'*), abominable feuille de la révolution, XIV, 467.

Orateurs célèbres (*des*), ou *Brutus*, traité de Cicéron, III, 139.

Orateurs grecs. Idée de ceux qui ont précédé Démosthènes, III, 150 et suiv.; des Romains avant Cicéron, 249 et suiv.; modifiés suivant les gouvernements, 241.

Oratoire: communauté de prêtres, recommandable dans la littérature, injustement maltraitée par M. Nigood (le marquis de Villette), VI, 516 et suiv.

Oreste. Idée de cette tragédie d'Euripide, II, 8 et suiv.

Oreste et Pylade, tragédie de La Grange-Chancel. Idée de cette pièce, XI, 142; éclipsée par l'*Iphigénie en Tauride* de Guimond de La Touche, 144.

Oreste, tragédie de Voltaire. Examen de cette pièce, X, 152; rapprochements de différents morceaux de cette pièce avec celle d'*Électre*, 155 et suiv.; beauté du caractère de Clytemnestre, 160 et suiv.; citation de la scène d'Iphise et d'Électre, 166 et suiv.; les trois premiers actes en sont parfaits dans toutes les parties, 192; la reconnaissance d'Électre et d'Oreste, plus touchante et mieux exécutée dans Crébillon, 196; le dénoûment d'*Électre* beaucoup mieux ménagé que celui d'*Oreste*, 203; fut encore plus maltraitée dans sa nouveauté que *Sémiramis*, *ibid.*; observations sur son style, 205 et suiv.

Organes. Ce ne sont pas nos organes qui sentent, mais notre ame, II *Ph.*, 76 et suiv.; preuve singulière de cela, *ib.*, *à la note.*

Orgueil: comment il est défini par Helvétius, I *Ph.*, 401 et suiv.; a été la passion la plus féroce qui a dominé dans la révolution française, XIV, 471.

Originaux (*les*), comédie de Palissot, XII, 483.

Originaux (*les*), comédie de Fagan, XI, 349.

Origines (*les*): ouvrage de Caton le Censeur. Salluste n'en empruntait les termes que pour paraître meilleur qu'il n'était, IV, 14.

Orléans (Charles d') s'occupait à faire des rondeaux, V, 46; morceau cité, *ibid.*

Orléans (d'), ou Philippe-Égalité, monstre de la révolution. Il y avait une cabale particulière pour le porter au trône, XIV, 458.

Orléans (le père d'), appelé par Voltaire écrivain éloquent, VII, 226; a plus de force de style que Daniel, 227.

Ornements poétiques que le goût interdit ou admet dans la tragédie, IX, 231.

Orneval (d'), de concert avec Le Sage, a recueilli le théâtre de la Foire, XII, 241.

Orosmane, personnage de la tragédie de *Zaïre.* Quel est le moment où il est le plus malheureux? Est-ce celui où il se croit trahi par sa maîtresse? Est-ce

celui où, après l'avoir poignardée, il apprend qu'elle est innocente? question morale proposée, IX, 214; première lettre du marquis de Bièvre en réponse, 215; seconde lettre de madame de Cassini, 219 et suiv.; résumé sur les deux lettres précédentes, 221 et suiv.

Orphée, poète lyrique, élève de Linus, II, 139; mérite de quelques fragments des hymnes qui nous restent de lui et qui ont été conservés par Suidas, *ibid.*; éloges de ce poète par Horace, 139; Suidas assure qu'il avait eu connaissance des livres de Moïse, *ibid.*; eut pour disciple Musée, 139; était un peu plus ancien qu'Homère, I, 148; avait donné avec Musée des idées très pures de la Divinité, XIII, 22.

Orphée, opéra de Casalbigi, mis en musique par Gluck. Idée de cette pièce, XII, 156 et suiv.; effet qu'elle produisit à l'opéra français, 157.

Orphelin de la Chine (l'), tragédie de Voltaire. Idée de cette pièce, X, 254; première cause de ses défauts, *ibid.*; à quel âge l'auteur l'a faite, 257; question à décider sur ces deux plans, 256; citation de la première scène, 259 et suiv.; de la troisième scène du second acte, 270 et suiv.; situation semblable à celle de Clytemnestre avec Agamemnon dans l'*Iphigénie* de Racine, 273 et suiv.; elle produit une scène, prise à part, égale à celle de Racine pour l'éloquence, 276; morceau de la seconde scène du quatrième acte, 278; de la scène cinquième et de la scène sixième et dernière du cinquième acte, 284 et suiv; observations sur le style, 290 et suiv. Exemple d'alliance de mots qu'on y trouve, V, 120 et suiv.; rapprochement d'un sentiment d'Assuérus avec un autre de Gengis-Kan, VI, 14.

Ossat (d') cardinal. Utilité de ses *Lettres* pour l'histoire, VII, 244.

Ossian, barde calédonien. Ce qu'on dit de ses poèmes traduits en français par Le Tourneur, XIV, 345 et suiv. Roucher aurait pu le mettre à profit pour son poème des *Mois*, VIII, 339.

Otello, drame de Shakspeare. Le fond en est attachant, malgré les folies dégoûtantes dont cette pièce est remplie: pourquoi, IX, 51; a donné le premier germe de *Zaïre*, *ibid.*

Othon, tragédie de Corneille. Voltaire donne de grands éloges à son exposition, V, 250.

Ovide, poète latin, célèbre par ses ouvrages et ses malheurs, II, 222 et suiv. Notice sur sa vie, *ibid.*; ce qu'en disait Gresset, 223; rétorqué par l'auteur, *ibid.* et suiv. Idée de ses *Tristes*, 224; de ses livres *des Amours*, *ibid.* et suiv.; de *l'Art d'aimer*, 227 et suiv.; de ses *Fastes*, 233; de ses *Héroïdes*, 234; de ses *Élégies*, *ibid.*; a bien caractérisé Properce, 235; ses *Métamorphoses*, un des plus beaux présents que nous ait faits l'antiquité, I, 249 et suiv.; Voltaire avait une grande admiration pour ce poème, 266; sa cosmogonie, plus sensée que celle de Thalès et d'Anaxagore, IV, 71; avait fait une tragédie de *Médée*, II, 48.

Oxford: juste célébrité de ses écoles, II *Ph.*, 142.

P

PACUVIUS, poète tragique latin, l'un des premiers qui aient paru chez les Romains, II, 45. Idée de ce poète, *ibid.*

PAGI, historien, a rectifié d'innombrables méprises de Baronius, VII, 240.

Paix perpétuelle (*la*). J.-J. Rousseau a traité des moyens de l'entretenir entre les états de l'Europe; ce que l'on en dit, II *Ph.*, 339.

Paix (*la*), titre d'une comédie d'Aristophane. Idée de cette pièce, II, 80 et suiv.

PALAPRAT, poète comique. (*Voy.* BRUEYS.)

PALISSOT, auteur de la comédie des *Philosophes* et du poème satirique de *la Dunciade;* critique injuste qu'il fait d'un vers de *Denys le tyran*, tragédie de Marmontel, XII, 409, *à la note.* Idée de sa comédie des *Philosophes*, I *Ph.*, 89, et *à la note;* a reproché à Dorat d'avoir peint, dans ses *Prôneurs*, les philosophes comme des sots, XIII, 316; ce qu'on dit de son poème de *la Dunciade*, XIV, 375.

Paméla, roman de Richardson: ce que l'on en dit, XIV, 254.

PANARD; a travaillé pour l'opéra comique, XII, 267. Idée de son caractère, *ibid.;* ce qui fit réussir ses premières pièces, 268; titre que lui a donné depuis Marmontel, 269; réflexions sur ce titre, *ibid.* et suiv.; ce que l'on dit de son *Impromptu des acteurs*, 269 et suiv.

Pandore. Idée de cet opéra de Voltaire, XII, 105 et suiv.; mis en musique en premier lieu par Royer, 112; puis par Laborde, valet-de-chambre de Louis XV, *ibid;* ne fut jamais représenté, *ib.*

Panégyrique: sa différence de l'oraison funèbre, III, 36; celui d'Évagore, roi de Salamine, 37; celui d'Athènes était du genre délibératif, *ibid.* et suiv.; celui de Trajan, par Pline, 38; son motif, *ib.;* son examen, 431 et suiv.; morceaux cités, 433 et suiv.; ceux de Bossuet, de Bourdaloue, de Fléchier, de Massillon, etc., sont ce qu'il y a de plus faible dans leurs compositions, VII, 114.

Pantomime : son origine chez les Romains, I *Ph.*, 164 et suiv.

Papier imprimé : citation d'un morceau du poème de *la Guerre de Genève* sur cet objet, VIII, 188.

Parade (*la*), article de l'*Encyclopédie*, où l'on trouve un débordement d'invectives contre Palissot, I *Ph.*, 199.

Paradis perdu, poème de Milton, a été traduit par Racine le fils, VIII, 209; la traduction de M. Dupré de Saint-Maur beaucoup meilleure, *ibid.*

Paradoxes. Bizarrerie de ceux de La Mothe et Fontenelle au sujet de la poésie, XIII, 3 et suiv.

Parallèle des anciens et des modernes, ouvrage de Perrault : ce qu'on en dit, VII, 382.

Parallèle du Lutrin et de la Henriade, par Batteux, VIII, 47.

Paraphrases des Psaumes, par Massillon. Idée de cet ouvrage, VII, 214.

Paresse (la), suivant Diderot, est l'enfant des préjugés, II *Ph.*, 252; réfutation de cette proposition, *ibid.* et suiv.

PARIS-DUVERNEY. Ce que Voltaire a dû à son amitié, VIII, 169.

PARISOT, auteur de la parodie *le Roi-Lu;* citation de quelques vers, XII, 255 et suiv., *à la note.*

Parlements. Grand tort que M. de Maurepas a eu de ne pas les faire rappeler à de certaines conditions, I *Ph.*, 438; reproches que se fait l'auteur d'avoir demandé leur suppression, XIV, 19 et suiv., *à la note.*

Parler sans préparation : nécessité indispensable d'y accoutumer les jeunes gens, II *Ph.*, 372 et suiv.

Parole (*talent de la*). Beau lieu commun sur cet objet, III, 122.

Partie de chasse de Henri IV (*la*). Idée de cette comédie de Collé, XI, 357 et suiv.

Parties du jour (*les quatre*), poème du cardinal de Bernis. Idée de cet ouvrage, VIII, 202; morceau cité sur le soleil, 203; critique de ce morceau, *ibid.* et suiv.

Partitions oratoires. Idée de cet ouvrage de Cicéron, III, 140.

Pascal, génie aussi élevé que Descartes, et aussi vigoureux que Bossuet, VII, 266; ses *Provinciales* sont un ouvrage de bonne philosophie, *ibid.;* ses différents mérites, *ib.* et suiv.; plan d'un ouvrage qu'il méditait sur la religion, 267; les morceaux qui nous en restent sous le titre de *Pensées*, suffisent pour l'immortaliser, *ibid.;* Voltaire en a combattu quelques unes avec mauvaise foi, *ibid.;* a réuni le genre de la science, au talent d'écrire, I *Ph.*, 109.

Pasquier, dans ses *Recherches historiques*, fait mention de la représentation de la tragédie de *Cléopâtre*, par Jodelle, V, 134.

Passerat, poète français. Le conte, sous sa plume, a fait de grands progrès, V, 100.

Passe-Temps des Dames (*le*), almanach, VII, 278, *à la note.*

Passion (*la*) de Jésus-Christ a été mise en vers d'une seule syllabe, V, 48.

Passions (*les*) : quelles sont les plus féroces, et celles qui ont dominé dans la révolution française, XIV, 471.

Passions (*les grandes*). Voltaire a montré, dans ses *Discours sur l'Homme*, le bien qui peut résulter des grandes passions bien dirigées, II *Ph.*, 16; éloge qu'en fait Diderot dans ses *Pensées philosophiques*, *ibid.;* Voltaire a su atteindre le dernier degré d'énergie dans cette partie, au sentiment de presque tous les gens de lettres, IX, 256 et suiv.; exemple tiré de la tragédie d'*Adélaïde Duguesclin*, *ibid.* et suiv.

Passions du jeune Werther (*les*), par M. Goëthe. Idée de ce roman, XIV, 382.

Pastorales de Fontenelle : ce que l'on en dit, I *Ph.*, 25 et suiv.

Paterculus, historien latin. Idée de cet auteur, IV, 32; jugement qu'en portait le président Hénault, 35; Voltaire a suivi, dans son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, la forme de cet auteur, 36; a excellé dans les portraits, VIII, 89.

Pathétique; sa définition, III, 160. Idée de celui dont se servait Démosthènes, 161.

Patience (discours de Fontenelle sur la); ce qu'on en dit, VII, 114.

Patrie. Jamais, suivant Cicéron, on ne doit se permettre des actions criminelles pour son salut, IV, 184 et suiv.

Patriotes : nom que les anarchistes prenaient dans la révolution, XIV, 480 et suiv.; ce qu'ils étaient véritablement, VIII, 27 et suiv.

Patru, l'un des plus célèbres orateurs du barreau sous le règne de

Louis XIV, VII, 97; forme de ses plaidoyers, *ibid.;* ce qu'on aurait pu lui appliquer de la comédie des *Plaideurs* de Racine, 99; sa diction plus pure que celle de Lemaistre, 100; ce qu'il dit des plaidoyers de Lemaistre, de Gautier, de Démosthènes et d'Eschine, 103 et suiv.; fit une harangue à la reine Christine de Suède, 113; voulait détourner La Fontaine de faire des fables, et pourquoi, 19.

Pauline, rôle de la tragédie de *Polyeucte.* Rapprochement de son combat de la vertu contre l'amour, avec celui de Monime dans *Mithridate*, V, 412.

Pausanias, historien grec : ce qu'on dit de cet auteur, IV, 365.

Pavillon, poète français : ce que l'on en dit, VII, 90.

Pauvre diable (*le*), pièce de vers de Voltaire, dans laquelle il n'a pas épargné Gresset, et pourquoi, VIII, 216.

Péché : ce mot qui, parmi nous, est du style religieux, était, chez les anciens, de la langue philosophique, IV, 69.

Pechméja, auteur du morceau de la traite des Nègres dans l'*Histoire philosophique* de Raynal; ce qu'on en dit, II *Ph.*, 279.

Peines de l'autre vie. Principes opposés à ce dogme, étalés dans le poème des *Mois*, VIII, 350 et suiv.

Peintre amoureux de son modèle (*le*), opéra comique d'Anseaume, qui a eu un grand succès, XII, 483.

Peinture : son désavantage sur la poésie; elle ne peut représenter qu'un moment, VII, 34; est un art moins difficile que la poésie, XIII, 6.

Peinture (le poème de la), par Lemierre, est considéré comme inférieur à celui de Marsy, quoique presque tout imité de lui, VIII, 232 et suiv.; morceau cité, 233; sur les *Antiques de Rome*, 241 et suiv.; de l'*Invocation au soleil*, 244; sur la *Chimie*, *ibid.*; sur les *Figures des Passions*, 246. Idée de son poème des *Fastes*, 249; n'a aucun rapport avec les *Fastes* d'Ovide, *ibid.*

Peintures guerrières : ce que madame de Sévigné disait à leur sujet, VIII, 63.

Pellegrin (l'abbé), poète français: notice sur lui, XII, 59 et suiv. (*Voyez* Legrand).

Pélopides (*les*), tragédie de Voltaire, non représentée, X, 374 et suiv. Idée de cette pièce, *ibid.* et suiv.; est la dernière lutte qu'il essaya contre Crébillon, 375; ne vaut pas une scène d'*Atrée*, 377.

Penchants innés. Suivant Diderot, l'homme n'en a pas, II *Ph.*, 212. Réfutation de ce principe, *ibid.* et suiv.

Pénélope. Idée de cet opéra de Marmontel, XII, 390.

Pensées de Pascal, morceaux d'un grand ouvrage qu'il méditait sur la religion, suffiraient pour l'immortaliser, VII, 264; Voltaire en a combattu quelques unes avec mauvaise foi et mauvaise logique, *ibid.*

Penser. Il existe un rapport naturel et presque infaillible entre la manière de penser, de sentir, et celle de s'exprimer, XI, 71.

Pensionnats. Voyez *Maisons d'éducation publique.*

Père. Sentiment de Cicéron : si un fils peut le dénoncer en fait de sacrilége, IV, 195.

Père de famille (*le*). Idée de ce drame de Diderot, XI, 419 et suiv.

Pères de l'Église. Les orateurs du

barreau, sous le siècle de Louis XIV, remplissaient leurs plaidoyers de citations des saints Pères, VII, 97; — grecs sont supérieurs aux latins, V, 8; ont assurément autant d'esprit que les plus beaux génies d'Athènes et de Rome, II *Ph.*, 145.

Perfidies à la mode (les), comédie en cinq actes, en vers, par Colardeau. Idée de cette pièce, XIII, 340 et suiv.

PERGOLÈZE : ce qu'on dit de ce célèbre compositeur de musique, II *Ph.*, 22.

PÉRICLÈS, orateur grec du second rang, III, 151; ce qu'en pensait Cicéron, *ibid.*

Période. Personne ne l'a mieux maniée que Gresset dans les vers de huit syllabes, VIII, 220; note sur ce mot, XIV, 231.

Péripétie : ce que c'était suivant Aristote, I, 56; modèles qu'il en cite, 57; grand moyen d'intérêt dans le genre dramatique, *ibid.*; exemple d'une des plus belles qu'il y ait au théâtre, IX, 261.

Péris (la Reine des), pièce de Fuselier, XII, 84.

Péroraison, ou récapitulation dans l'art oratoire, III, 148.

PERRAULT : il y a eu quatre frères de ce nom, VI, 517 et suiv.; Charles est connu par son *Parallèle des anciens et des modernes*, *ibid.*; a commencé la querelle sur les anciens et les modernes, XIII, 92; ce qu'il pouvait opposer avec avantage aux partisans de l'antiquité, *ibid.*; juste idée de cet auteur, 311.

PERRIN (l'abbé) a obtenu le premier le privilége d'une académie royale de musique, VI, 333.

PERSE. Idée de ce poète satirique latin, II, 202; son obscurité a frappé tous les savants, *ibid.*; apologie de cette obscurité, 203; bien traduit par Sélis, 204; Boileau l'a beaucoup imité, 205; était admirateur passionné d'Horace, *ibid.*; notice sur sa vie, 206 et suiv.; quel fut son maître, *ibid.*; fut l'ami de Thraséas, 207.

Persécution suscitée par Jean-François La Harpe contre la philosophie du dix-huitième siècle, titre d'une brochure de l'auteur de ce *Cours*; ce que l'on en dit, XII, 420, *à la note.*

Persée. Opéra de Quinault : ce qu'on en dit, VI, 358; le poète a répandu dans cet ouvrage les brillantes dépouilles d'Ovide, *et les* merveilles de ses Métamorphoses, *ibid.*; morceau cité, *ibid.*

Perses (les). Idée de cette tragédie d'Eschyle, I, 268 et suiv.

PÉRUSE (Jean de La), poète français, se réunit à plusieurs autres poètes pour jouer au collége de Reims la tragédie de *Cléopâtre*, par Jodelle son ami, V, 134; fit représenter une tragédie de *Médée*, traduite de Sénèque, et retouchée par Scévole de Sainte-Marthe, 135.

PETAU, jésuite : services qu'il a rendus pour l'histoire, VII, 225.

PÉTIS DE LA CROIX, auteur des *Mille et un jours*, VII, 363.

Petit Carême (le) de Massillon, est son plus bel ouvrage, VII, 196; morceau cité sur l'ambition, 199; examen de ce morceau, 200; sur la véritable essence du pouvoir, 201; sur la prétendue infaillibilité de l'autorité, 202; sur la mort, 204 et suiv.

Petit Chansonnier français (le). Citations de plusieurs morceaux de ce recueil, XIII, 373 et suiv.

PÉTRARQUE : ce qu'on dit de ce poète italien, V, 17.

PÉTRONE, poète et prosateur latin, auteur du *Satyricon.* Idée

de cet auteur, II, 204; dénoncé à Néron par Tigellin, et mis à mort, 205; avait envoyé avant sa mort à Néron un détail des débauches de la cour de ce prince, *ibid.*; ce fait infirmé par Voltaire, *ibid.*; *la Matrone d'Éphèse* est ce qu'il a fait de mieux, 207; La Fontaine l'a imitée, *ibid.*; Saint-Evremond préfère sa mort à celle de Caton, *ibid.*; son *Histoire d'Eumolpe et de Circé* a été traduite par Bussy Rabutin sous des noms supposés, *ibid.*

Peuple Romain (le) plus réfléchi et plus moral que celui d'Athènes; conséquences qui en résultaient par rapport aux orateurs, III, 245; fait à son avantage, *ibid.*; n'aurait pu s'accommoder des reproches que lui faisait Démosthènes, 245.

Phaéton, tragédie d'Euripide, qui n'est pas parvenue jusqu'à nous, a donné à Longin un exemple de la vivacité des images, I, 90.

Phaéton, opéra de Quinault, qui s'y est approprié les dépouilles d'Ovide, VI, 358.

Pharamond. Idée de ce roman, VII, 352.

Pharsale. Idée de ce poème latin de Lucain, I, 223, traduit par Brebeuf. Idée de cette version, 224; traduit par Marmontel, ce qu'on dit de cette traduction, *ibid.*

Phébus et Borée. Idée de cette fable de La Fontaine, VII, 33.

Phédon, traité de Platon: ce qu'on en doit penser, IV, 112 et suiv.

PHÈDRE, le meilleur des fabulistes latins. Idée de ce poète, II, 161; il a joint l'agrément de la poésie à la morale et aux récits d'Ésope, VII, 9; La Fontaine s'est approprié la plupart de ses fables, 2; est parvenu à la perfection dans plusieurs de ses fables, 21.

Phèdre, tragédie de Racine: le plus éloquent morceau de passion que les modernes puissent opposer à la Didon de Virgile, V, 419; analyse et examen de cette pièce, 471 et suiv.; ce que Racine doit à Euripide, *ibid.*; sa marche se rapproche plus de celle de Sénèque que de celle de l'auteur grec, 472; imitation de la déclaration d'amour de Phèdre à Hippolyte, *ibid.*; le rôle de Phèdre est regardé, par les connaisseurs et par Voltaire, comme le plus parfait du théâtre, 476; vers que Boileau adresse à Racine au sujet de cette pièce, 480; problème de morale; à quelle occasion Racine composa cette pièce, 481 et suiv.; la scène sixième du quatrième acte trouvée inutile par le commentateur Luneau, 492; le récit de Théramène, trop étendu et trop soigneusement orné, 500; qui peut le justifier, 501.

Philémon et Baucis, conte de La Fontaine. Idée de cette pièce, VII, 39 et suiv.

PHILÉTAS, poète grec: ses élégies ne nous sont connues que par ce que nous en disent des critiques, II, 212.

PHILIDOR, compositeur de musique: les opéra du *Maréchal* et du *Savetier* ont commencé sa réputation, XII, 151; a tenté le premier, dans *Ernelinde*, un grand opéra qui se rapproche de la manière des Italiens, *ibid.*

Philinthe (*le*) *de Molière.* Examen de cette pièce, XIII, 414. L'auteur n'aurait pas dû l'intituler *Philinthe égoïste;* pourquoi, 415 et suiv. Le plan de cette pièce est bien conçu, et la marche claire et toute nue, etc., 418. Le seul reproche qu'on puisse lui faire porte sur le style, qui ne répond pas à

tout le reste, 425 ; citations à ce sujet, 426 et suiv.

Philippe, roi de Macédoine : beau parallèle de ce prince avec Alexandre, par Justin, IV, 32 et suiv.

Philippe-Égalité ; nom ridicule qu'avait pris le duc d'Orléans, l'un des monstres de la révolution, XIV, 459.

Philippiques de Démosthènes, modèle du genre délibératif, III, 44, 175 ; notice sur celles de Cicéron, 361 et suiv. ; morceaux cités, 363 et suiv.

Philoctète. Idée de cette tragédie de Sophocle, I, 357; analyse et examen de cete pièce, *ibid.* et suiv. Idée de la tragédie de Châteaubrun sur le même sujet, XI, 209 et suiv.

Philomèle, opéra de Roi, XII, 40.

Philosophes du dix-huitième siècle : traits les plus caractéristiques de leurs portraits, I *Ph.*, 5 ; inconséquence de leurs systèmes, VIII, 292 et suiv. ; quels gens ils nomment *assassins payés*, 296 et suiv. ; fréquentes preuves de leurs impudents mensonges, II *Ph.*, 239 et suiv. ; en quoi ils sont inexcusables et menteurs, VIII, 349 ; nom qu'ont pris certains athées de notre siècle, auteurs du *Système de la Nature*, IV, 63, II *Ph.*, 30 et suiv.

Philosophe marié (*le*). Notice sur cette comédie de Destouches, XI, 300 et suiv.

Philosophe sans le savoir (*le*), comédie de Sédaine. Idée de cette pièce, et pourquoi elle porte ce titre, XI, 424 et suiv.

Philosophes (*les*), comédie de Palissot, jouée avec le plus grand succès en 1760, I *Ph.*, 95, et *à la note;* ce que l'on en dit, *ib.*

Philosophie : ce que c'est, VII, 262.

Philosophie ancienne. Idées préliminaires, IV, 58 et suiv. ; ses conséquences vont jusqu'à la nécessité d'une révélation, VII, 262 ; la vraie est inséparable de la religion, 263 ; la mauvaise philosophie gâte tout, même le talent poétique, VIII, 349.

Philosophisme. Définition de ce mot, VII, 263, *à la note.*

Phison, nom d'un interlocuteur du *Phédon* de Platon; morceau cité, IV, 115 et suiv. ; saillie d'Érasme à ce sujet, 116.

Phocion, orateur grec : son laconisme énergique l'emportait souvent sur l'atticisme de Démosthènes, III, 176, et *à la note.*

Phoamis, comique grec, est un des premiers qui aient mis une action dans la comédie, I, 44.

Photius, patriarche de Constantinople, homme supérieur pour son temps, V, 9.

Phrynicus, auteur grec, n'était, suivant Suidas, qu'un chansonnier vagabond, I, 279.

Physique (*la*) des anciens et celle de Descartes doivent être éloignées des universités d'aujourd'hui, II *Ph.*, 366.

Picque (l'abbé), auteur d'opéra. Ce qu'en dit Voltaire, XII, 8; est bien loin d'avoir le mérite de Saint-Evremond, VII, 349.

Piccini a partagé avec Gluck les amateurs de musique, XII, 162 et suiv.; a traité à peu près les mêmes sujets, 172 et suiv.; son dernier ouvrage, *Didon*, est son chef-d'œuvre, 175 et suiv.; persécuté par la faction gluckiste, a été obligé de quitter la France, 176.

Pièces de théâtre. Il ne faut pas les juger sur la vogue du moment. Exemple de l'*Œdipe* à ce sujet, IX, 34 ;—épisodiques : ce qu'Aristote entendait par là, I, 61.

Pierre de Provence, roman dont on a employé de nos jours le style, VII, 351.

Pierre-le-Cruel. Idée de cette tragédie de du Belloi, XI, 272 et suiv.

Pierrot, personnage de l'ancien théâtre italien, XII, 236.

Pigeons (*les deux*), fable de La Fontaine; ce qu'on en dit, et morceau cité, VII, 22 et suiv.

Pigmalion, l'un des actes de l'opéra du *Triomphe des Arts*, par La Motte. Idée de ce morceau, XII, 21 et suiv.

Pilnitz, château d'Allemagne. Pourquoi il y eut des conférences, XIV, 446.

Pilpay, fabuliste indien, mis à contribution par La Fontaine, qui a embelli tout ce qu'il lui a emprunté, VII, 2 et 9.

Pindare : notice sur ce poète lyrique grec, II, 128 et suiv.; pourquoi difficile à entendre et n'a rien de bien attachant pour les modernes, *ibid.* et suiv.; opinion d'Horace sur ce poète, *ib.*; il n'y a rien de plus audacieusement figuré que sa diction, 130; traduction de sa première *Pythique* en vers, 131 et suiv.; trait qui nous donne la plus haute idée de son mérite, 134; pourquoi ses écarts, nécessaires pour lui, ne sont pas pour nous des modèles à suivre, VI, 389, et VIII, 311; n'a pas encore été balancé par les modernes, XIII, 93.

Piorry, l'un des monstres de la révolution française : fragment d'une de ses lettres, XIV, 473 et 474, *à la note.*

Piron, poète français; idée de sa tragédie de *Callisthènes*, XI, 181 et suiv.; de *Fernand Cortès*, 183 et suiv.; de *Gustave*, 187; de sa comédie de *l'Amant mystérieux*, 308; des *Courses de Tempé*, *ib.* et suiv.; des *Fils ingrats*, 310 et suiv.; de *la Métromanie*, 311 et suiv.; n'est regardée par les juges délicats que comme un ouvrage du second ordre, 275, et XIV, 240; n'a pas donné à *Gustave Vasa* toute la grandeur dont il était susceptible, XI, 192 et suiv.; la situation de la reconnaissance d'Egisthe et de Mérope est empruntée de cette tragédie, X, 37; idée de son théâtre de la Foire, commenté par Rigoley de Juvigny, XII, 246; n'est qu'un bouffon farci d'équivoques triviales, 253 et suiv.; idée de son *Arlequin Deucalion*, 260 et suiv.; son impudence menteuse dans la critique de La Chaussée, 265; a eu pour Voltaire une haine d'instinct, 267; ses vers en faveur du *Brutus* de Voltaire contre les erreurs du public, IX, 123.

Pisandre, célèbre poète grec, dont Virgile, suivant Macrobe, a pris presque tout le second livre de son *Énéide*, I, 214, *à la note.*

Pisistrate, ancien orateur grec : ce qu'en dit Cicéron, III, 151.

Plaideurs (*les*) : idée de cette comédie de Racine, VI, 121; ne s'est soutenue que par la gaieté, *ibid.*

Plaidoirie (*la*) ne devrait être que la discussion tranquille d'un fait, III, 50 et suiv.

Plaisants, espèce d'acteurs dont on faisait usage avant Molière, VI, 206.

Plaisir (le penchant au) est substitué, suivant Helvétius, comme synonyme à l'amour de soi, I *Ph.*, 484.

Plaisirs. Opinion erronée de Roucher sur leur ivresse, détruite par Épicure lui-même, VIII, 352.

Planude, épigrammatiste et fabuliste grec. Idée de cet auteur, II, 208.

Platon, moins grand philosophe qu'Aristote, IV, 66; le plus sublime de tous les anciens en mé-

taphysique et en morale, 67; a dû beaucoup à Socrate son maître, *ibid.*; ce que dit Socrate à la lecture de son dialogue intitulé *Lysis*, 69; son système sur le monde, 70; a reconnu que Dieu avait créé le monde, et qu'en conséquence le monde avait eu un commencement, 72; a introduit le premier le système de l'*Optimisme*, *ibid.*; suivant lui, Dieu ne pouvait être l'auteur du péché, 73; distingue deux substances, *ibid.*; a entrevu les anges, 74; morceau sublime sur Dieu, *ibid.*; imitation qu'en ont tirée quelques uns de nos poètes, 75; belle pensée de saint Clément d'Alexandrie sur ce philosophe, *ibid.*; n'a pas eu idée du Verbe ni de la Trinité, 76; dans quel sens on doit traduire son λόγος, *ibid.*; idée de son *Ternaire*, 77; donnait toutes ses opinions seulement comme probables, *ibid.*; ce que c'est que son *Monde intelligible*, 78; son *Monde animal*, 79; ce qu'il entend par les dieux secondaires, 80; par *l'irascible* et *le concupiscible*, 81 et suiv.; ce qu'il dit du foie, 82; son faible pour la divination, 83; sa chimérique doctrine des *Nombres*, *ibid.*; emprunta beaucoup de la philosophie de Pythagore, *ibid.*; lui a pris sa métempsycose, 84; idée de sa *Théodicée*, 85; de ses *Androgynes*, 86; c'était le plus bel esprit de l'antiquité, 87; Cicéron le traite d'homme divin, 88; a eu connaissance des livres saints : conjecture à ce sujet, *ibid.* et 89; ce qu'il dit contre l'impiété et les athées, 90 et 92; ce qu'il dit des femmes, 93 et suiv.; son dialogue de *l'Homme politique*, 95 et suiv.; de sa *République*, 97 et suiv.; de son dialogue d'*Alcibiade*, 99 et suiv.; belle prière qui y est contenue, 100; son dialogue *Ménon*; belle pensée sur la grace, qu'on y trouve, *ibid.* et suiv.; a fait une guerre opiniâtre aux sophistes de son temps, 103 et suiv.; son *Banquet* traduit par Racine; cas que La Fontaine en faisait, 111; son *Apologie de Socrate*, 117; son *Phédon*, *ibid.* et suiv.; son *Dialogue d'Ion*, 118 et suiv.; on lui a reproché de mettre trop d'ornements dans son style, I, 39, et IV, 123; a parlé le premier de *l'Atlantide*, IV, 132; nous a fait connaître la *Philosophie de Pythagore*, 222; la dernière édition de ses œuvres a été imprimée aux Deux-Ponts, et donnée par Hiedman, 231, *à la note*.

Plaute, poète comique latin; combien nous avons de pièces de lui, II, 197; quels sont les auteurs qu'il a imités, *ibid.*; idée de ses pièces, *ibid.* et suiv.; loué par Varron, Quintilien et Cicéron, 100; quelles pièces Molière et Regnard en ont imitées, 105; avait été réduit à travailler au moulin, 116.

Pléiade, poétique grecque : ce qu'on entend par là, III, 384, et V, 70. —française : noms de ceux qui la composaient du temps de Ronsard, *ibid.*

Pline *l'ancien*, auteur du troisième âge des lettres chez les Romains, III, 474; a servi de modèle, 456; ses défauts, *ibid.*; est l'*Encyclopédie* des anciens, 475; lettre de son neveu qui trace son caractère, et nous donne une notice sur sa vie, 476 et suiv.; morceaux cités de son *Histoire naturelle*, 480 et suiv.; son apostrophe en forme d'hommage à Cicéron, 484.

Pline *le jeune*, auteur du troisième âge des lettres chez les Romains, III, 431; son *Panégyrique de Trajan*, 37 et suiv.; est le seul

monument qui nous reste de lui, 431; ce qu'on dit de Pline, parlant au nom du sénat, VII, 115; caractère de son esprit et de son style, III, 431 et suiv.; morceaux cités, 434 et suiv.; idée de ses *Lettres*, 450 et suiv.; morceaux cités de celle sur un certain Régulus, 452 et suiv.; d'un autre à Tacite, 456 et suiv.; sur le suicide, 459 et suiv.; lettre plaisante sur les apparitions, 462 et suiv.; autre à Maxime sur la Grèce, 468 et suiv.; récit de l'histoire d'un dauphin, 470 et suiv.; sur Pline le naturaliste, son oncle, 475 et suiv.; a fait usage des portraits jusqu'à l'abus, VIII, 89.

Pluralité des mondes. Idée de cet ouvrage de Fontenelle, I *Ph.*, 23 et suiv.

PLUTARQUE, philosophe, historien et biographe grec, IV, 126 et suiv.; notice de ses ouvrages, et ce qu'on doit penser de ses *Questions physiques*, 127; de ses *Questions de table*, *ibid.*; s'est servi du dialogue, comme Platon, *ibid.*; de la *malignité d'Hérodote*, 128 et suiv.; était né à Chéronée, où il résida toujours, 129; est peut-être l'auteur le plus naturellement moral qui ait existé, 130; ceux de ses traités qu'il faut lire de préférence, 131; maximes choisies de ses *Traités*, 132 et suiv.; idée de son style, 134; ses idées sur la Providence, 135; détruit une proposition d'Anaxagore adoptée par Helvétius, 136 et suiv.; mérite de son *Traité sur les Babillards*, 137 et suiv.; aventures citées à ce sujet, 138 et suiv.; la Fontaine a tiré de cet auteur plusieurs de ses fables, 139; trait cité sur la puissance du remords, 140 et suiv.; ses deux morceaux sur la fortune des Romains et d'Alexandre sont des déclamations, 141; éloge de sa véracité, XII, 448; véritable motif, suivant lui, du voyage de Cicéron en Grèce, III, 253; assertion démentie, 254; on ne doit pas appliquer à Tite-Live un de ses bons mots, IV, 7; imitation d'un morceau de son *Traité sur l'abus de manger la chair des animaux*, par Roucher, dans son poëme des *Mois*, VIII, 292 et suiv.

Plutus, titre d'une comédie d'Aristophane; idée de cette pièce, II, 80.

Poëme épique : doit-il être écrit en vers? I, 154 et suiv.

Poëme en prose : les Latins ont pensé là-dessus autrement que nous, I, 43; mot de Voltaire à ce sujet, *ibid.*

Poésie : est le premier art que tous les peuples polis ont cultivé, I, 148; a été originairement consacré à chanter les dieux et les héros, *ibid.* *Poésie épique :* ce que signifie ce mot, *ibid.* et suiv.; est pour les plaisirs, et l'éloquence pour les affaires, III, 2 et suiv.; moins dépendante que l'éloquence, moins effrayée des tyrans, 447; son avantage sur la peinture, qui ne peut représenter qu'un moment, VII, 34; tentative que Fontenelle, La Motte, Trublet et Duclos firent pour la déprécier, XIII, 3 et suiv.; manière de distinguer la belle poésie, 5; est à la fois le plus difficile et le plus beau de tous les arts, 6; comment La Motte l'appelait, 8; sa définition par le même, 14; pourquoi Pythagore et Platon l'ont condamnée, 21 et suiv.; il y a bien peu de personnes, même instruites, en état de la juger dans le cabinet, VIII, 383; a été le berceau de la langue française, V, 51; les anciens ne nous ont of-

fert que trois modèles de la poésie épique, I, 147; ce que dit La Motte sur l'unité d'objet, 150 et suiv.;—érotique chez les anciens, II, 212; — lyrique chez les anciens, 125 et suiv.; — pastorale chez les anciens, 155 et suiv.; et VII, 63 et suiv.; — anglaise : Pope est de tous les auteurs anglais celui qui lui a donné le plus de précision, et Milton le plus d'énergie, I, 133; les inversions y sont permises, *ibid.*

Poètes : manière de distinguer les bons, XIII, 5; c'est assez qu'il y en ait six dans un siècle, 6; ce qu'en dit Montesquieu dans ses *Lettres persanes*, VIII, 257; et I *Ph.*, 44; cette assertion de Montesquieu a excité la critique de Voltaire, *ibid.;* ont été plus près de la raison dans leurs opinions sur la cosmogonie et sur la Divinité que certains philosophes, IV, 68; manière de juger de leur bonté, VIII, 269 et suiv.; convient-il de les traduire en vers? I, 138 et suiv.; — épiques : ont paru en grand nombre au dix-septième siècle; la plupart étaient sans talent, V, 102; ce qu'il faut pour obtenir la couronne, *ibid.*;— tragiques avant Corneille, 131; on ne doit pas mettre au rang des poètes les confrères de la Passion, les Enfants sans souci, et les Clercs de la Bazoche, *ibid.*

Poinsinet. Idée de ses opéra comiques, XII, 483, et *à la note;* avait besoin du talent de Philidor pour les faire valoir, *ib.;* son imbécile crédulité; examen de sa comédie du *Cercle*, *ib.* et suiv.; d'où est tirée la plus grande partie de cette pièce, *ibid.;* ce qu'en disait l'abbé de Voisenon, 484, *à la note;* réponse qu'on lui fit lorsqu'il prétendait que Voltaire lui avait appris le secret de fai des vers, 489.

Polexandre. Idée de ce roman d Gomberville, VII, 353; singu larité du caractère de son héroïn et de Polexandre lui-même, *ibid* et V, 268.

Polignac (le cardinal de) : ce qu'i dit aux négociateurs de la Hol lande après l'affaire de Denain VII, 311.

Politique de l'Écriture Sainte : Bossuet a écrit cet ouvrage e théologien et en ami de l'humanité, I *Ph.*, 47.

Polybe, historien grec : c'est à lui que nous devons les notions les plus exactes sur l'art militaire des Romains, IV, 357.

Polybe, affranchi de l'empereur Claude : Sénèque lui a adressé son ouvrage intitulé *Consolation ;* idée de cet ouvrage, IV, 324.

Polycrate, tyran de Samos : sa générosité envers Anacréon, II, 142.

Polyeucte, tragédie de P. Corneille: examen de cette pièce, V, 226 et suiv.; réflexions de Voltaire sur le caractère de Félix, 235; critique sur le dénoûment, 239; beauté du rôle principal, 262, 268, 276.

Polyxène, tragédie de La Fosse, VII, 193; jugement qu'en porte l'auteur, *ibid.*

Pompadour (madame de), désignée sous le nom de *Mirzoza*, dans le roman des *Bijoux indiscrets* par Diderot, II *Ph.*, 7 et suiv.; le morceau de *la Pucelle* qui la regarde est de Voltaire, et non de Maubert ni de La Baumelle, VIII, 180, *à la note.*

Pompée : son caractère a été avili dans la tragédie de *Sertorius* par P. Corneille, V, 264.

Pompée, tragédie de P. Corneille :

examen de cette pièce; ne peut pas porter le titre de *la Mort de Pompée*, V, 239 et suiv.

Pont-de-Veyle : idée de la comédie du *Fat puni*, XI, 353; et du *Complaisant*, autre comédie de cet auteur, 354.

Ponthus, poète français, était membre de la Pléiade française, V, 70.

Pope (Alexandre) : idée de ses œuvres complètes, XIV, 361; son *Essai sur la critique* est un ouvrage des plus étonnants, *ibid.*; il y a peut-être plus d'idées dans cet ouvrage que dans *l'Art poétique* de Boileau, 362; les Anglais mettent *la Boucle de cheveux enlevée* au-dessus du *Lutrin* de Boileau, *ibid.*; preuves de leur erreur sur ce point, 265 et suiv.; morceaux du *Lutrin* à l'appui, *ibid.* et suiv.; morceau traduit par Marmontel, 372; imitation du même morceau par Voltaire, *ibid.*; quand Voltaire était à Londres, il mettait par complaisance *la Boucle de cheveux* au-dessus du *Lutrin*, 373 : idée de l'épître d'*Héloïse à Abélard*, 374; de *la Forêt de Windsor*, 375; du *Temple de la renommée*, *ibid.*; de *la Dunciade*, *ibid.*; ses autres ouvrages, *ibid.*; a fait la plus belle traduction d'Homère en vers qui ait paru en aucune langue, 376 et suiv.; nous n'avons, dans le genre philosophique, rien à opposer dans notre langue à l'*Essai sur l'Homme*, VIII, 403.

Porée (le père), jésuite, a fait une tragédie de *Brutus* en latin, IX, 120; beau mouvement qu'elle a fourni à Voltaire pour la sienne, *ibid.*

Porphyre, auteur grec, inférieur en dialectique à Tertullien et à Origène, V, 7.

Port de Mer (*le*), comédie de Fagan, XI, 341.

Port-Royal, fameuse école où se formèrent Pascal, Racine, Despréaux, et qui commença le règne du bon goût, III, 400; et V, 46 et suiv.; grands hommes qui en sont sortis, 47.

Porteurs de chaise : suivant Sénèque il faut s'en dégoûter, IV, 375; anecdote à ce sujet, *ibid.*, *à la note.*

Portrait du peintre (*le*), comédie de Boursault, critique de *l'École des Femmes*, VI, 237.

Portraits : on a beaucoup déclamé contre les différents portraits qui sont dans *la Henriade*, VIII, 93; pourquoi on en trouve dans cet ouvrage, et qu'il n'y en a point dans les poèmes d'Homère et de Virgile, *ibid.*; ceux de Lucain font une des beautés de la Pharsale, 94; citation de celui de Guise dans *la Henriade*, 95; Salluste, Tacite, Paterculе, Tite-Live, y ont excellé, 89; Pline et Sénèque en ont abusé, *ibid.*; manie qu'avait mademoiselle de Scudéry d'en faire de tous les personnages célèbres, VII, 351. Plusieurs des solitaires de Port-Royal figurent dans ses romans sous des noms imaginaires, 352.

Portrait de Clarice (*le*) : idée de cette pièce de vers de Fontenelle, VII, 88; morceau cité, *ibid.* et suiv.

Poulle, célèbre prédicateur du second rang au dix-huitième siècle, XIV, 29 et suiv.; né dans le Comtat, 53, *à la note*; était plus loin de Massillon que Ségaud, 29 : examen de ses exhortations, 30 et suiv.; de ses sermons sur *l'Aumône*, 35 et suiv.; sur *la Charité*, 30 et suiv.; ne doit pas être compté parmi les classiques de la chaire, 48; n'a nullement rempli l'étendue du

ministère de la parole, *ibid.* et suiv.; son caractère, 53 et suiv.; n'avait rien écrit de ses sermons jusqu'en 1778, peu d'années avant sa mort, 54 ; idée de son sermon sur la *Foi*, 57 et suiv.; ce qu'il dit de la foi inextinguible, 62 ; des devoirs de la vie civile, 71 et suiv.; du service de Dieu, 78 et suiv.; de la parole de Dieu, 88 et suiv.; son discours à la prise d'habit de madame de Rupelmonde, 83 et suiv.; était faible dans l'invention oratoire, 56; son assertion contre la vie monastique, combattue, 86; écart dans lequel il tombe dans son sermon sur la *Parole de Dieu*, 89 et suiv.; mis en comparaison avec celui de Massillon, 111 et suiv.; celui sur *l'Enfant Prodigue*, de même, 122 et suiv.; il y a plus de beautés que de défauts dans ses sermons sur *le Ciel* et sur *l'Enfer*, 149; citation d'un morceau de celui sur *l'Enfer*, à côté d'un morceau de Massillon sur *le Mauvais Riche*, 153 et suiv.

Prades (l'abbé de) : histoire de sa thèse soutenue en Sorbonne, I *Ph.*, 98 et suiv.; a publié depuis une rétractation solennelle, 100.

Pradon, poète français : examen de sa tragédie de *Phèdre*, V, 503 et suiv.; le triomphe passager de cette pièce fut un scandale littéraire, *ibid.*; il avait eu quelque connaissance de celle de Racine avant de donner la sienne, 507; était peu instruit dans la mythologie comme dans la chronologie, 508; le rôle de Thésée est inconvenant pendant toute la pièce, 515; sa tragédie de *Pyrame* a eu beaucoup de succès, 507; a gâté le caractère de son *Régulus*, XI, 285.

Pratique des Théâtres, par d'Aubignac : ce qu'on en dit, VII, 377.

Précepteurs (*les*) : idée de cette comédie de Fabre d'Églantine, XI, 447 et suiv.

Précieuses ridicules (*les*), comédie de Molière, VI, 219 ; anecdote relative à cette pièce, 220; définition du mot *précieuse*, 237; ont purgé la scène des ridicules, 205.

Précieuses (*les véritables*), par Samaize, satire contre *les Précieuses ridicules* de Molière, VI, 237.

Prééminence (la) entre deux auteurs rivaux est plutôt une affaire de goût que de démonstration, III, 247 et suiv.; difficulté de l'apprécier justement, particulièrement entre Corneille et Racine, V, 256 et suiv.; l'opinion de celle de Corneille sur Racine par Fontenelle est récusable, et pourquoi, 254; selon Voltaire, dispute puérile, *ibid.*; ce que dit Fontenelle à ce sujet, 255; est au choix de tout le monde, à mérite égal, 255; distinction à faire dans les jugements, *ibid.*, et suiv.

Préjugés, mot vague que les philosophes opposent à tout moment dans la dispute, II, *Ph.*, 42.

Préjugés détruits (*les*), ouvrage dont l'auteur du *Cours* a rendu compte dans *le Mercure*, en juin 1793; XIV, 429 et suiv.; citation d'un morceau de cet ouvrage, *ibid.* et suiv.; a été mis en scène par Imbert dans la comédie du *Jaloux sans amour*, VIII, 214.

Présomption : beau morceau contre ce défaut, tiré de l'*Oraison funèbre de Turenne* par Mascaron, VII, 189 et suiv.

Prétermission : définition et exemple de cette figure de pensées, III, 197 et suiv.; exemples tirés des poètes, 198 et suiv.

PRÉVOST (l'abbé), l'un des premiers romanciers du dix-huitième siècle, XIV, 243; son grand défaut, *ibid.* Idée de *Cléveland*, 244; des *Mémoires d'un homme de qualité*, *ibid.*; du *Doyen de Killerine*, *ibid.*; de *Manon Lescaut*, 245 et suiv.

Princes (les bons) sont quelquefois oubliés; temps où l'on s'en ressouvient, VIII, 33.

Princesse de Clèves (*la*), roman de madame de La Fayette. Mérite de cet ouvrage, VII, 357, et XIV, 249.

Princesse d'Élide (*la*), pièce de Molière, est moins une comédie qu'un divertissement pour la cour, VI, 215.

Princesse de Navarre (*la*), espèce d'opéra arrangé pour la cour par Voltaire, VIII, 168, et XII, 86 et suiv.; idée de cette pièce, *ibid.*; vers qu'il fit à son sujet, VIII, 169; ce qu'il en dit lui-même, XII, 86; a passé avec les fêtes où elle a été représentée, VI, 216.

Principes de morale. Idée de cet ouvrage, faussement attribué à Diderot, II *Ph.*, 97, *à la note*; l'auteur y a rassemblé avec précision les preuves de la liberté de l'homme, 99.

Prix (les) de l'université doivent être rappelés à leur institution primitive, II *Ph.*, 378 et suiv.; leur modification, *ibid.*; réfutation de paradoxes lancés contre leur établissement, 379; prix de sagesse à établir dans les colléges; par qui serait décerné, 380.

Probité: sa définition par Helvétius; I *Ph.*, 380; peut-on en avoir sans religion, II *Ph.*, 109.

PRODIQUE, de l'île de Cos, orateur grec: ce qu'en pensait Cicéron, III, 152.

Prologues: ceux de Quinault sont comparables aux cantates de Rousseau, VI, 425.

Prométhée. Idée de cette tragédie d'Eschyle, II, 282.

PROPERCE. Idée de ce poète latin, II, 228 et suiv.; caractérisé par Ovide, *ibid.*

Prophètes (*sur le style des*). Ce que l'on doit penser des détracteurs des psaumes et des prophéties, II, 241. Artifice qu'ils ont employé pour appuyer leurs critiques, 242. Leurs plaisanteries et leurs divisions ont retombé sur eux-mêmes et sur Voltaire, qui était leur chef, 243. Ses contradictions avec lui-même, 245. Ressemblance de tous les poètes de la Bible entre eux, 272 et suiv.

Prophétiser philosophiquement, manie fort commune au dix-huitième siècle, II *Ph.*, 85. Diderot avait cette manie, *ibid.*

Propriété (le droit de) est le principe de tous les avantages de la sociabilité, II *Ph.*, 234; réfutation du système contraire, *ibid.* et suiv.

Prose. La Mothe, Fontenelle, Trublet, Marivaux, Duclos, Montesquieu et Buffon la mettaient au-dessus de la poésie, VIII, 257 et *à la note*, et XIII, 3; critique que Buffon fit de la première scène d'*Athalie* devant l'auteur de ce *Cours*, VIII, 357, *à la note*; quelle était la phrase favorite de Duclos à ce sujet, *ibid.*, et XIII, 10; La Mothe se trompait et perdait son temps en mettant en prose la première scène de *Mithridate*, 7.

Proserpine. Idée de cet opéra de Quinault, VI, 356; Voltaire admirait son ouverture, 357.

PROTAGORAS d'Abdère, orateur grec et sophiste du temps de Socrate: sa jactance, IV, 99 et suiv.; ses

livres brûlés en place publique à Athènes; pourquoi, *ibid.;* anecdote à son sujet, 100 et suiv.; ce qu'en pensait Cicéron, III, 153.

Providence (*la*). J.-J. Rousseau a fait une lettre à Voltaire sur ce sujet, II *Ph.*, 340.

Provinciales (*les Lettres*) de Pascal présentent la même forme comique dont s'est servi Platon dans ses *Dialogues* contre les sophistes, IV, 103; ses différents mérites, VII, 266.

Prude (*la*). Idée de cette comédie de Voltaire, XI, 416.

Psaumes (les) que La Mothe a mis en vers ne peuvent qu'attester ses sentiments religieux. (*Voyez* La Mothe.)

Psaume cxviii (le) mis en vers par Le Franc de Pompignan. Idée de cette pièce. (*Voyez* Le Franc de Pompignan.)

Psaumes (*les*), considérés comme ouvrages de poésie, II, 241. Analyse et beautés du psaume *Exsurgat Deus*, 247. Peut être comparé aux plus belles odes de Pindare, Horace, Rousseau, 249; manière dont Voltaire le traduit, 252; caractères de la poésie des Hébreux, 253 et suiv.; imitation des Psaumes, 257; examen de leurs beautés, 261 et suiv.

Psyché. Idée de ce poème mêlé de prose et de vers, imité d'Apulée par La Fontaine: chanson citée, VII, 41 et suiv.

Psyché, comédie de Molière. Part qu'y a eue P. Corneille, VI, 121.

Pucelle d'Orléans (*la*), héroïne française, a toujours été louée avec respect, mais déshonorée indignement par Voltaire, VIII, 182; et, quoi qu'il en dise, peut fournir la matière d'un très beau poème épique, V, 116 et suiv.

Pucelle d'Orléans (*la*), poème épique de Chapelain. Jugement qu'on en porte, V, 104 et suiv.; galimatias de sa préface, 106 et suiv.; le Tasse a fait une explication à peu près semblable dans une édition qu'il a donnée de son poème de *la Jérusalem délivrée*, 108.

Pucelle d'Orléans (*la*), poème de Voltaire, qui a déshonoré notre siècle et le gouvernement qui en a toléré la publication, VIII, 178; point de livre malheureusement plus répandu, plus généralement lu et plus souvent cité, *ibid.;* n'a pas dû être autorisé d'après les épigrammes licencieuses de Rousseau, 178; fait frémir l'honnêteté, la pudeur, la morale et la religion, *ibid.;* est une espèce de monstre en épopée comme en morale, *ibid.;* motif qui a déterminé l'auteur à lutter contre l'opinion de ses amis pour le premier dénoûment de son poème, 179; avait été originairement falsifié par Maubert, *ibid.;* le chant de l'âne est notoirement de Voltaire, *ibid.*, *à la note;* comme ce qu'il dit de la marquise de Pompadour, *ibid.;* l'épisode de Corisandre a été changé, 180; autres moins licencieux qu'il a substitués, *ibid.*; ce poème est une machine où rien ne tient, *ibid.;* n'a aucun plan, aucune marche dans la fable, *ibid.;* bien différent du *Roland* de l'Arioste, *ibid.;* tous ses épisodes tendent à déshonorer la religion, 183; il y a beaucoup de scènes de cabaret et de corps-de-garde, 184; la séduction de cet ouvrage est toute dans le style, *ibid.;* l'auteur a négligé tous les principes de l'art, 185; il attaque les chrétiens, l'évangile, les prêtres, les critiques, les savants et tous les hommes, 187.

Pulci, poète italien: ce qu'on en dit, V, 24.

Pupille (la), comédie de Fagan, XI, 348; idée de cette pièce, *ibid.* et suiv.

Pygmalion. *Voyez* Pigmalion.

Pyrrhonisme de l'histoire. Marmontel en a été imbu en réhabilitant la mémoire de Cléopâtre, XII, 444; a suivi en cela Voltaire son maître, *ibid.*

Pyrrhus. Idée de cette tragédie de Crébillon, XI, 110 et suiv.

Pythagore. Platon emprunta beaucoup de sa philosophie, IV, 77; sa métempsycose, 80; belle sentence de ce philosophe citée par Plutarque, 144; pourquoi il place Homère dans le Tartare, XIII, 21.

Q

Qualités occultes (les) étaient un système des péripatéticiens, I *Ph.*, 183 et 310.

Quatre Facardins (les) : morceau charmant des contes d'Hamilton, VII, 369.

Quesnay, médecin, l'un des chefs des économistes, I *Ph.*, 250; le marquis de Mirabeau a fait son éloge, 256.

Question dans les procès criminels : son abolition est due au bon cœur de Louis xvi, XIV, 4.

Questions naturelles, traité de Sénèque; critique de cet ouvrage, IV, 222; analyse qu'on en donne, 226 et suiv.; éloge outré qu'en fait Diderot, 227; inférieur à ce qu'ont fait Aristote et Pline, 222; moins lu que les traités de Cicéron, 223 et suiv.

Quinault, auteur dramatique, a fait *le faux Tibérinus.* Examen de cette pièce, VI, 165 et suiv.; examen de sa tragédie d'*Astrate*, 170 et suiv.; a donné *la Mère coquette*, ou *les Amants brouillés*, 294; Regnard paraît avoir calqué son *Joueur* sur le marquis de cette pièce, *ibid.*; examen qu'on en fait, *ibid.*; a créé le genre de l'opéra, XII, 2; et n'y a pas été surpassé, *ibid.*; a séparé sa gloire de celle du compositeur de musique, 5; ce qui l'a fait tant aimer, 38; éloge de son style, 39; s'associa avec Lulli pour l'opéra, VI, 334; est toujours lu, tandis que Lulli est oublié, 339; Voltaire a fait taire depuis le préjugé défavorable que Boileau avait jeté sur lui, *ibid.*; opinion de Voltaire à son égard, 342; morceaux cités de son *Isis*, 344 et suiv.; morceau cité d'une scène d'*Atys*, 349 et suiv.; son *Cadmus* est plutôt une mauvaise comédie mythologique qu'une tragédie lyrique, 352; son *Alceste* est supérieur à *Cadmus*, 353; morceau sublime, suivant Voltaire, 354; son style dans *Thésée* est plus soigné; situation empruntée du *Britannicus* de Racine, *ibid.*; madame de Maintenon préférait sa pièce d'*Atys* à ses autres opéras, 355; idée de *Proserpine*, 356; cas que Voltaire fait de son ouverture, 357; du *Triomphe de l'Amour* et du *Temple de la Paix*, 357; s'est approprié les dépouilles d'Ovide dans *Persée* et *Phaéton*, 358; morceau excellent de *Persée*, *ibid.*; il est rare de trouver, même dans ses opéras, des fautes de langage; il est classique pour la pureté, 360; Voltaire trouve le prologue d'*Amadis* l'un des plus ingénieux qu'il y ait, *ibid.*; idée de l'opéra de *Roland*, 363 et suiv. : Voltaire avait une admi-

ration particulière pour le quatrième acte de cette pièce, *ibid.*; a fini, comme Racine, par son plus bel ouvrage, *Armide*. Idée de cette pièce, 366 et suiv.; a suivi le Tasse pas à pas, 369.

Quinault (mademoiselle): anecdote au sujet de *Zaïre*, IX, 165, *à la note*.

Quinquina (le), poëme que fit La Fontaine dans sa dernière maladie : ce que l'on en dit, VII, 45.

Quinte-Curce, historien latin. Notice sur sa vie et sur son style, IV, 20 et 21; belle construction du commencement de son quatrième livre, I, 119.

Quintilien, auteur du troisième âge des lettres chez les Romains, et rhéteur, III, 11 et suiv.; a donné des leçons publiques d'éloquence à Rome pendant vingt ans, 4 et suiv.; analyse de ses *Institutions oratoires*, 12 et suiv.; temps où il les composa, *ibid.*; idée de ce temps, 14 et suiv.; service que rendit son livre des *Causes de la corruption de l'éloquence*, 11; préférait Tite-Live à Salluste, et, avant tout, Cicéron, 22; beau morceau sur l'excellence de l'art de parler, 33 et suiv.; suivant lui, c'est dans le panégyrique, l'oraison funèbre et le discours d'apparat que l'on peut déployer le plus de pompe d'éloquence, 50 et suiv.; s'étend beaucoup sur le genre judiciaire, 51 et suiv.; qualités que doit avoir l'orateur; écueils qu'il doit éviter, 52; comment définit l'éloquence, 63 et suiv.; belle comparaison à ce sujet, 64 et suiv.; distingue trois qualités principales dans l'élocution oratoire, 64; ses observations sur la propriété des termes, 65; n'admet point le purisme, 70; anecdote qu'il rapporte à ce sujet, 71; emploie un chapitre à traiter des *Pensées*, 100 et suiv.; traité de l'*Arrangement des mots*, 102 et suiv.; de l'*Art oratoire*, 104; ce qu'il dit sur les convenances du style et sur les bienséances oratoires est plus applicable aux tribunaux romains qu'aux nôtres, *ibid.*; préférait Cicéron à Démosthènes, 240; a défendu Cicéron sur le reproche qu'on lui a fait d'être trop orné, 246; son parallèle de Démosthènes et de Cicéron, 368 et suiv.; compare Tite-Live à Hérodote, et Salluste à Thucydide, IV, 6. Idée qu'il donne des grammairiens de Rome et d'Athènes, I, 103 et suiv.; son sentiment sur Sénèque, IV, 311 et suiv.; erreur de l'éditeur de Sénèque sur la vie de Quintilien, 314 et suiv.; absurde qualité qu'il lui donne, *ibid.*; Helvétius lui attribue le système d'une *cause connue*, I *Ph.*, 345; la chaire qui fut établie à Rome pour lui devrait être rétablie à Paris au Collége de France, II *Ph.*, 377.

R

Rabelais. Ce qu'on dit de cet auteur, V, 30 et suiv.; son parallèle avec Montaigne, *ibid.* et suiv.

Racan, poëte français, élève de Malherbe, V, 78 et suiv.; dans la poésie lyrique, fort au-dessous de son maître, *ibid.*; citation de différents morceaux de ses poésies, 79.

Racine (J.), poëte dramatique, a ramené parmi nous la poésie à son véritable esprit, V, 111; a su embellir son style des mots

les plus communs qui faisaient image dans les Psaumes, II, 259; ce que nous appelons *style poétique* répond au mot *parabole* chez les Hébreux, 262; richesses poétiques du style des Psaumes, 281 et suiv.; est plus riche en figures que tous les autres poètes français, V, 120; elles sont si naturellement amenées, qu'on ne les aperçoit que par réflexion, 121; avantage de ce que Voltaire ne lui ressemble pas, 122; sa tragédie d'*Andromaque*, par l'assemblage de ses beautés, est une véritable création, 284. Examen des *Frères ennemis*, 285 et suiv.; Molière aperçut dans cette pièce le germe du talent dramatique de l'auteur, 287; son *Alexandre* est la première de nos pièces de théâtre écrite avec une véritable élégance, 289; examen de cette pièce, *ibid.* et suiv.; morceaux cités, 290 et suiv. Examen d'*Andromaque*, 293 et suiv.; cette pièce fut la seconde époque de la gloire du théâtre français, 294; quelques vers de *l'Énéide* lui en ont donné l'idée, *ibid.*, morceaux cités, 296 et suiv.; mot de La Bruyère au sujet de cette pièce, 315; beauté du premier rôle, 309; petits défauts qu'on y remarque, 315 et suiv. Examen de *Britannicus*, 317 et suiv.; selon Voltaire, c'est la pièce des connaisseurs, 321; il lui préférait *Athalie, Andromaque* et *Iphigénie;* pourquoi, *ibid.* et suiv.; la plus profonde politique règne dans cette pièce, 324; morceaux cités, *ibid.* et suiv. Lekain a fait connaître le prodigieux mérite du rôle de Néron, 329; réflexion de Voltaire sur le caractère de Narcisse, 335; extrait détaillé de la scène entre Narcisse et Néron, 336 et suiv. *Bérénice :* idée de cette tragédie, 347 et suiv. Commentaire à faire sur ses pièces; mot de Voltaire à ce sujet, *ibid.;* bel éloge de ce poète, 348 et suiv. Examen de *Bajazet*, 356 et suiv.; sentiment de Corneille sur cette pièce, 376; celui de Voltaire, 392. La versification, selon Boileau, en est un peu négligée : remarques à ce sujet, 393 et suiv. Dans *Mithridate*, il s'est proposé de lutter de plus près contre Corneille, 396; conformité de l'intrigue de cette pièce avec la comédie de *l'Avare* de Molière, 400 et suiv.; ce que Fontenelle dit sur le principal rôle, VI, 105. A emprunté son *Iphigénie* du théâtre grec, V, 419; a surpassé son modèle, *ibid.* et suiv.; a calqué son rôle d'Achille sur l'Achille d'Homère, 426; a mieux gardé les vraisemblances dans le rôle d'Agamemnon devant Clytemnestre, 432; supérieur à Euripide dans la scène d'Achille et d'Agamemnon, 448 et suiv.; substitution du rôle d'Ulysse à celui de Ménélas, preuve de l'excellence de l'esprit de Racine, 452; critique du rôle d'Eriphile, *ibid.* et suiv.; ses avantages sur Euripide, 461. *Phèdre :* idée de cette tragédie, 471 et suiv.; a remplacé dans sa *Phèdre* les plus grandes fautes par les plus grandes beautés, *ibid.;* ce qu'il doit à l'auteur grec, *ibid.;* à Sénèque, *ibid.* et suiv.; imitation de la déclaration d'amour de Phèdre de Sénèque, 473 et suiv.; vers que Boileau lui adresse à l'occasion de cette pièce, 480; extase de Voltaire à la lecture qu'il en fit, 479; ce qu'il répondait au reproche qu'on lui faisait sur Hippolyte amoureux,

493; le triomphe passager de la *Phèdre* de Pradon, époque du renoncement de Racine au théâtre, 503 et suiv. Sa tragédie d'*Esther* n'a été représentée sur les théâtres qu'après sa mort, VI, 2; les diverses allusions pour la cour qu'on tirait de cette pièce, 4 et suiv.; s'est pénétré, dans *Esther* et dans *Athalie*, de la substance et de l'esprit des livres saints, II, 267. Examen d'*Athalie*, VI, 17 et suiv.; l'ouvrage le plus parfait dans ce genre, 56; a fait la tragédie du cœur humain, et non de la cour, 74; esquisse du portrait de ce grand homme, 77 et suiv.; s'est repenti d'avoir fait *Athalie*, 72 et suiv.; ne l'a pas regardée pendant un temps comme la meilleure de ses pièces, *ibid.*; comparaison de Corneille et de Racine, 77 et suiv.; a donné la première pièce où il n'entre point d'amour, 95; avait donné avant vingt-sept ans *les Frères ennemis*, *Alexandre*, *Andromaque*, 98; sentiment de La Bruyère sur Racine et Corneille, 103 et suiv. Idée de sa comédie des *Plaideurs*, 121; est mis au premier rang de nos poètes lyriques, à cause de ses chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*, 122; ses *Lettres polémiques*, son *Histoire de Port-Royal* et ses *Discours à l'Académie* prouvent la facilité qu'il aurait eue à exceller dans la prose, *ibid.*; il aurait pu embrasser tous les genres, suivant l'opinion de Voltaire, *ibid.* et suiv.; il a employé avec le plus grand succès le sentiment de l'amour, IX, 131; n'a pas fait usage des reconnaissances, ainsi que Corneille, 160; témoignage qu'on lui doit par rapport à l'emploi des figures, 233; est celui de tous nos poètes qui a tiré le plus de richesses de la mythologie grecque, 276; n'a traité aucun sujet purement d'invention, *ibid.*; ne s'est mépris qu'une fois sur le choix du sujet, et comment, 356; on ne peut séparer de ses excellentes productions que *les Frères ennemis* et *Alexandre*, XI, 133; il sera toujours difficile de prononcer une primauté absolue entre lui, Corneille et Voltaire, V, 254 et suiv., et XI, 136; l'opinion de Fontenelle sur cela est récusable, V, 254; suivant Voltaire, cette dispute est puérile, *ibid.*; avait fait le projet de donner une tragédie d'*Alceste*, XI, 155; possédait l'art des mesures de vers entremêlés, et était bien supérieur à Voltaire en cette partie, XII, 99; a traduit *le Banquet* de Platon, IV, 111; disait que Corneille faisait des vers cent fois plus beaux que les siens; comment qualifier ce propos, VII, 318; un certain fou ne donnait à ses ouvrages que cent cinquante ans de durée dans la postérité, VIII, 49; reçut, par la protection de Chapelain, une pension de 600 livres pour son ode sur le mariage du roi, VI, 564; de Molière, cent louis pour sa première tragédie, *les Frères ennemis*, et le plan d'une autre, 565. Racine lança contre la tragédie d'*Aspar* une épigramme qui déjoua la cabale qui voulait lui opposer Fontenelle, I *Ph.*, 29; a toujours été bon chrétien jusqu'à sa *Phèdre*, et dévot ensuite, même en faisant *Athalie*, II *Ph.*, 15. Preuve de la sensibilité de Boileau envers lui, VI, 476 et suiv.

RACINE (Louis), fils du précédent, auteur du poème de *la Religion*. Idée de ce poème, VIII,

189; le sujet de ce poème aurait pu fournir une véritable épopée, 190. Versificateur de bon goût, mais faible, *ibid.;* les éditions multipliées de son poème en prouvent le succès, *ibid.* Morceau sur *l'Existence de Dieu,* 191; sur *l'Éducation des oiseaux,* 193; sur *l'Harmonie des éléments,* 194; sur *l'Invention des arts,* 195; comment Voltaire l'appelait, 196, et XIII, 225. Morceau de Lucrèce sur *l'Homme,* VIII, 196; du *Triomphe d'Auguste,* imité de Virgile, 197. Son poème de *la Grace* est en tout inférieur à celui de *la Religion,* et pourquoi, 198; difficulté du sujet, *ibid.* Ses épîtres sont médiocres, 199; la meilleure de ses odes est celle sur *l'Harmonie imitative, ibid.* Idée de ses *Réflexions sur la poésie, ibid.;* sa traduction du *Paradis perdu* inférieure à celle de Dupré de Saint-Maur, *ibid.* Idée de ses remarques sur les tragédies de son père, *ibid.;* ne connaissait pas profondément la véritable science dramatique, 200; n'allait jamais au spectacle, *ibid.;* était de l'Académie des belles-lettres, *ibid.* Son poème de *la Religion* eût dû lui ouvrir les portes de l'Académie française, *ibid.* Personnages qui ne le valaient pas, et qui pourtant étaient de cette académie, *ibid.* Stances que Lefranc de Pompignan lui adressa sur la mort de son fils, 201; son poème de la *Religion* est la meilleure production en ce genre qui ait paru dans le dix-huitième siècle, 403; n'a fait qu'exécuter en petit le vaste plan de Pascal, XIII, 225; est aussi estimé en France que l'*Essai sur l'Homme,* de Pope, en Angleterre, 42. Est au-dessus de Roucher dans ce qu'il a traduit des prophéties d'Isaïe, VIII, 402.

Raccoleurs (les), comédie poissarde de Vadé, XII, 272.

Ragonde, mauvaise farce que Destouches avait faite dans sa vieillesse, et que l'Opéra donna pour rivaliser avec la Comédie italienne et la Foire, XII, 240.

Raison. Quel a été le fruit de celle de nos philosophes au dix-huitième siècle, II *Ph.,* 55; suivant Diderot, elle fait seule les croyants, *ibid.*

Raison universelle : ce qu'entendait par là Fontenelle, XIII, 53 et 56; ce qu'en dit Voltaire dans *Candide,* II *Ph.,* 104, *à la note.*

RAMBOUILLET (mademoiselle de) a paru dans les portraits de mademoiselle de Scudéry sous le nom d'*Arténice,* VII, 351.

RAMBOUILLET (hôtel de), lieu où se rassemblaient les beaux-esprits du temps. Idée de cette société, V, 35; et VII, 171.

RAMEAU, célèbre compositeur de musique. L'opéra d'*Hypolite et Aricie* fut son début, XII, 59; a mis en musique l'opéra de *Dardanus* par La Bruère, 72; a créé l'orchestre français, 148; est admiré pour ses chœurs et ses airs de danse, 149.

RAPHAEL, peintre; ce qu'on dit de son chef-d'œuvre de *la Transfiguration,* II *Ph.,* 22 et suiv.

RAPIN DE THOIRAS. Estime que font les Anglais de son *Histoire d'Angleterre,* VII, 241; diminuée depuis par celle de Hume, *ibid.*

Rapport : il en existe un naturel et presque infaillible entre la manière de penser et de sentir, et celle de s'exprimer, XI, 71 et suiv.

Rapsodes et *rapsodies :* ce que c'était chez les Grecs, I, 192 et suiv.

Rat (le). Exemple d'un sophisme

des Grecs qui porte ce nom, IV, 111.

Rat retiré du monde (le). Idée et citation de cette fable de La Fontaine, VII, 13.

Raton et Rosette, parodie, par Favart, XII, 150.

RAYNAL, philosophe du dix-huitième siècle, a été l'un des plus puissants mobiles de notre révolution, I *Ph.*, 108; était beaucoup plus réellement bon homme que Diderot, II *Ph.*, 158; son *Histoire philosophique* est pleine de déclamations, *ibid.*

RÉAUMUR : comment démontrait l'existence de Dieu, VII, 270.

Récapitulation, dans l'art oratoire : ce que c'est, III, 148 et suiv.

Recherches historiques sur l'histoire de France, de l'abbé Dubos, VII, 242; par le comte de Boulainvilliers : ce que l'on en doit penser, *ibid.*

Réconciliation normande (la). Idée de cette comédie de Dufresny, VI, 328.

Reconnaissances (les), l'un des trois grands moyens d'intérêt dans le genre dramatique, suivant Aristote, I, 56; il n'y en a pas dans Racine, et il n'y en a qu'une dans Corneille, IX, 160; ce n'est pas une raison de la proscrire, 161; Crébillon a employé ce moyen dans presque toutes ses pièces; effet qu'il y produit, *ibid.*; Voltaire en a fait un usage très heureux, *ibid.*; beauté de celle de *Zaïre*, et citation, *ibid.*

Recteur : place à conserver dans les universités, et pourquoi, II *Ph.*, 352; son tribunal devrait être composé de deux visiteurs généraux, *ibid.*

Recueil des paroles mémorables de Socrate, ouvrage de Xénophon : ce qu'on en dit, IV, 6.

Réflexions sur la poésie, par Louis Racine. Idée de cet ouvrage, VIII, 199; sur la tragédie, par Marmontel : ce qu'on en dit, XII, 392 et suiv.

Régence (la). Tableau de ce temps, VIII, 28 et suiv.; et XIII, 3 et suiv.

REGNARD, poète comique, s'est montré digne successeur de Molière, VI, 307 et suiv.; notice sur sa vie, *ibid.* et suiv. Son voyage de Laponie mérite une attention particulière, 308. Ses poésies diverses sont dignes d'attention, 309 et suiv. Morceaux différents cités, 314 et suiv. Sa satire intitulée le *Tombeau de Boileau*, 317 et suiv. *Le Joueur* est son plus bel ouvrage, 319 et suiv.; idée de cette pièce, *ibid.* et suiv.; du *Légataire*, 321; des *Ménechmes*, 322; de *Démocrite*, 323 et suiv.; du *Distrait*, *ibid.*; des *Folies amoureuses*, 326; du *Bal* et de *la Sérénade*, premières productions, qui ne sont que des croquis dramatiques, 326; du *Retour imprévu*, 327; réponse de Boileau à une critique de cet auteur, *ibid.* A imité quelques pièces de Plaute, II, 102.

REGNIER, poète français. Sous sa plume, la satire a fait de grands progrès, V, 100; Boileau ne l'a pas fait oublier, 101.

REGNIER DESMARETS, poète français. Ce qu'on dit de ce poète, VII, 89.

Régulus, vil personnage, sujet d'une des lettres de Pline le jeune, III, 452 et suiv.; morceaux cités, *ibid.* et suiv.

Régulus. Idée de cette tragédie de Dorat, VIII, 251; de qui imitée, *ibid.* et suiv., *à la note.*

Régulus, tragédie de Pradon. Ce qu'on dit du caractère du principal personnage de cette pièce, XI, 285.

Reine d'Angleterre (la). Bel exorde dé son oraison funèbre par Bossuet, VII, 133.

Reine de Golconde (la), opéra. Sédaine n'en a fait qu'une pièce très insipide, XII, 364 et 384.

Reine de Navarre (la). Ses contes sont au-dessous de ceux de La Fontaine, et pourquoi, VII, 35.

Relation de l'Ile Bornéo, par Fontenelle, I *Ph.*, 33, *à la note*.

Religion (la). C'est à elle que nous devons ce que notre langue a de plus parfait dans tous les genres, VII, 159. La religion chrétienne est la seule qui ait des preuves, selon Fontenelle, I *Ph.*, 33. Montesquieu, J.-J. Rousseau, Fontenelle, ont avoué qu'elle était fondée sur des faits, II *Ph.*, 51, et *à la note*. Il ne faut pas confondre la religion avec l'Église romaine, VIII, 432.

Religion (la), poème de Louis Racine, n'est pas un ouvrage du premier ordre, mais un des meilleurs du second, VIII, 189. Il n'y a pas assez d'imagination, *ibid.* Aurait pu fournir une véritable épopée, 190. La versification en est faible, *ibid.* Les éditions multipliées en ont prouvé le succès, *ibid.* Morceau sur *l'Existence de Dieu*, 191; sur *l'Education des oiseaux*, 193; sur *l'Harmonie des éléments*, 194; sur *l'Invention des arts*, 195. Morceau du *Triomphe d'Auguste*, 197. Cet ouvrage eût dû ouvrir les portes de l'académie française à son auteur, 200. (*Voyez* Louis RACINE.)

Religion (la), poème posthume du cardinal de Bernis. Idée de cet ouvrage, VIII, 201.

Remontrances (les) des comédiens français au roi, jolie petite pièce de *Marchand*, XII, 241; jolis couplets faits à ce sujet, *ibid.*, *à la note*.

Remords (les): trait de leur puissance, cité de Plutarque, IV, 140 et suiv.

Renaud, héros de *la Jérusalem délivrée*. Modelé sur l'Achille de *l'Iliade*, I, 215.

Rendez-vous (le), comédie de Fagan, XI, 349. Idée de cette pièce, *ibid.*

Repos (le) est assez volontiers le vœu des citoyens d'un état, II *Ph.*, 254.

Représentations théâtrales (les), étaient, chez les anciens, des solennités publiques, I, 44.

République (Traité de la), par Bodin, a été le germe de l'*Esprit des Lois*, VII, 221.

République de Platon : ce que l'on en doit penser, IV, 67, 84, 87, 95, 97 et suiv.

Requête du curé de Fontenoi (la), facétie en vers par Roy, dirigée contre Voltaire. Citation de quatre vers de cette pièce, VIII, 170.

Requête contre les comédiens français, par M. Henrion de Pensey, XI, 519.

Réticence (de la), figure de rhétorique: sa définition, III, 103 et suiv.

Retour imprévu (le). Idée de cette petite pièce de Regnard, VI, 327; imitée de Plaute, II, 102; réponse de Boileau à une critique de ce poète, VI, 327. (*Voyez* REGNARD.)

Retraite des dix mille, ouvrage de Xénophon; ce qu'on en dit, IV, 5.

RETZ (cardinal de), coadjuteur de Paris: son éloquence a été le fléau de l'état, III, 3; anecdote à ce sujet, 32 et suiv.; ce que l'on doit penser de ses *Mémoires*, VII, 242 et suiv.; leur mérite quant au style, 253.

REVERSEAUX, célèbre avocat du dix-huitième siècle : ce qu'on en dit, XIV, 5.

Révocation de l'édit de Nantes : les esprits malins l'assimilent à la proscription des Juifs dans la tragédie d'*Esther*, VI, 5.

Révolution. Définition de ce mot, XIV, 438 ; effets des révolutions politiques, *ibid.* Mauvais effet de la révolution française, 443 et suiv. ; a été l'ouvrage de la philosophie et des lumières, I *Ph.*, 74 ; changement utile qu'elle a opéré, 244 et suiv.

Révolutions romaines (*les*), par Vertot, VII, 230.

Révolutions de Portugal (*les*), par Vertot, préférées aux *Révolutions romaines*, VII, 230.

Révolutionnaires. Absurdité de leur conduite, V, 12 et suiv.

Rhadamiste, tragédie de Crébillon, la meilleure de toutes ses pièces, XI, 48 ; d'où le sujet est tiré, 49 ; ce qu'en disait Chaulieu, *ibid.* ; jugement singulier de Dufresny sur cette pièce, 54 ; selon Voltaire, le rôle de Pharasmane est plus tragique que celui de Rhadamiste, 61 ; morceau comparé à un de *Mithridate* de Racine, *ibid.* et suiv. ; critique peu fondée sur deux vers, 65 ; reconnaissance la plus belle peut-être qu'il y ait au théâtre, 67 ; injuste sévérité de Voltaire sur un endroit du cinquième acte, 80 ; jugement sur les deux premières scènes, que porta Boileau étant à l'article de la mort, 81 ; examen du style, 82 et suiv. (*Voyez* CRÉBILLON.)

Rhésus. Idée de cette tragédie d'Euripide, II, 6.

Rhétorique : sa définition par Quintilien, III, 34.

Rhétorique d'Aristote. L'un de ses principes est de ne séparer jamais l'étude de la philosophie de celle de l'éloquence, II *Ph.*, 360.

Rhétorique supérieure. Dernière classe à établir dans les universités, et pourquoi, II *Ph.*, 366 et suiv. ; plan d'études qu'on y suivrait, *ibid.* et suiv. ; devrait être établie au Collége de France, 373.

Rhythme (*le*) est la seconde cause originelle de la poésie, I, 39 ; sa définition, *ibid.* et suiv. ; J.-B. Rousseau a employé avec beaucoup d'art les différents rhythmes dans ses psaumes, VI, 375 et suiv. ; la strophe de deux alexandrins précédés de quatre petits vers a une sorte de dignité, *ibid.* ; celle de dix vers à trois pieds et demi est l'une des plus heureuses mesures, *ibid.* ; celle de quatre alexandrins à rimes croisées, tombant sur un vers de huit syllabes, convient aux sentiments réfléchis, 376 ; autre de quatre vers alexandrins, suivis de deux petits vers de six syllabes, est très favorable aux peintures fortes et rapides, 377 ; la strophe de six hexamètres, partagée en deux tercets, a une gravité uniforme, 378.

RICCOBONI (madame) partage avec madame de Tencin la gloire de disputer la palme à nos meilleurs romanciers, XIV, 250. Idée de ses *Lettres de Katesby et du marquis de Cressy*, 252 ; de ses autres romans, *ibid.* Peu de femmes ont écrit avec autant d'esprit, 253 ; *Ernestine* est le meilleur de tous, *ibid.*

Richard Cœur-de-Lion : idée de cet opéra-comique de Sedaine, XII, 379.

RICHARDSON, romancier anglais. Défaut ordinaire de ses romans, XIV, 254. Idée de sa *Paméla*, *ibid.* ; de *Grandisson*, *ibid.* ; de

Clarisse, 255 et suiv.; sa comparaison avec J.-J. Rousseau, 263 et suiv.

RIGOLEY DE JUVIGNY, éditeur des *Œuvres de Piron;* pourquoi se croyait fermement homme de lettres, XII, 252, *à la note*, et 263 et suiv.

Rime (*la*) nous est venue des Provençaux ou des Maures d'Espagne, V, 41; essentielle aux langues modernes, 43; le chansonnier Thibault est le premier qui ait employé des rimes féminines, 54; le talent du poète est d'en faire disparaître l'uniformité, VIII, 369 et suiv.; comment il faut s'y prendre pour cela, *ibid.;* exemples de Racine et de Boileau, *ibid.;* c'est un défaut que de rimer souvent avec des épithètes, 375. On doit éviter de faire rimer une syllabe longue avec une brève, 401. Du temps de Boileau et de Racine, l'exactitude pour les yeux était suffisante; aujourd'hui elle est de nécessité, suivant Voltaire, pour l'oreille, V, 406; sa richesse est surtout essentielle à l'ode, VI, 381; il n'est pas permis de faire rimer le simple avec le composé, IX, 395; les rimes en *ote* sont désagréables dans le style poétique, XII, 340.

ROBESPIERRE : on ne peut rien trouver de plus abject que ce nom, III, 427; son portrait, VIII, 10 et suiv., et XIV, 461; qui a tué plus de monde que lui? V, 21.

Robinson. Idée de ce roman anglais, 253, XIV; J.-J. Rousseau conseillait de le mettre entre les mains des jeunes gens, *ibid.*

ROCHEFOUCAULD (La) : ce qu'il pensait de Sénèque, IV, 336, et *à la note;* ce que l'on doit penser de ses *Mémoires de la Fronde*, VII, 244. Modèle du style précis dans ses *Maximes;* facilité de ce genre, et pourquoi, 311; suivant Voltaire, c'est un livre original, 312; suivant J.-J. Rousseau, un triste livre, *ibid.;* il n'y a presque qu'une seule vérité, suivant Voltaire, *ibid.;* examen et réfutation de quelques unes des maximes de cet ouvrage, 313 et suiv.

ROCHON DE CHABANNES, auteur comique, XI, 608 et suiv. Idée de sa pièce d'*Heureusement*, *ibid.;* d'*Hylas et Sylvie*, *ibid.; les Amants généreux;* 601; *la Manie des arts*, *ibid.; le Jaloux*, *ibid.; les Valets maîtres*, 612; *le Seigneur bienfaisant*, *ibid.*

Rodogune, tragédie de P. Corneille. Belle situation dans cette pièce, qui efface les invraisemblances dont elle est remplie, I, 59; son examen, V, 242 et suiv.; Corneille la préférait à toutes les autres, 244; son cinquième acte prête beaucoup au spectacle et à l'action, X, 341; est la preuve que le manque de vraisemblance peut être réparé par l'effet théâtral, IX, 51.

Rogations (*les*) : ces touchantes cérémonies sont observées encore dans les campagnes, II *Ph.*, 39.

Roi (*le bon*), attribut distinctif de Henri IV, VII, 2.

Roi et le Fermier (*le*). Idée de cet opéra-comique de Sédaine, XII, 361 et suiv.

Rois pasteurs (*les*). Idée de cet opéra de Voltaire, XII, 112.

Roland. Idée de cet opéra de Quinault, VI, 363. Voltaire avait une admiration particulière pour le quatrième acte, *ibid.;* mis en musique par Piccini, eut un succès complet, XII, 164; l'un de nos chefs-d'œuvre lyriques, *ibid.*

Roland furieux, poème de l'Arioste, infiniment supérieur à *la Pucelle;* pourquoi, VIII, 182.

Rôles, dans le genre dramatique; il y en a où le poète peut déployer toute sa force, et dans d'autres ne mettre que de l'art, IX, 281.

Rollin, celèbre professeur de l'université de Paris : hommage que lui rend l'auteur, V, 10.

Romains (*les*). Il n'y avait chez eux que deux moyens d'illustration, les talents militaires et l'éloquence, III, 107.

Roman comique de Scarron. Idée de cet ouvrage, VII, 358.

Roman de la Rose : dans quel temps il a paru, et quel en est l'auteur, V, 45 et suiv.; et VII, 350.

Romans (les bons) sont l'histoire du cœur humain, VIII, 350. Idée des plus anciens et des meilleurs, *ibid.* et suiv. Un bon roman doit offrir un ensemble régulier comme le drame, XIV, 243; les Anglais en ont mieux connu que nous la composition, *ibid.*

Romances : quelle est cette espèce de poésie, V, 42.

Romanciers espagnols (les) ont gâté long-temps notre théâtre, V, 34 et suiv.

Rome sauvée. Idée de cette tragédie de Voltaire, X, 213; fut, au rapport de Voltaire, plus applaudie dans sa nouveauté que *Zaïre*, 213; il n'y a point de comparaison à faire entre cette pièce et le *Catilina* de Crébillon, 214; la seule tragédie de Voltaire qui commence par un monologue, *ibid.;* citation de la scène entre Catilina et Cicéron, 218 et suiv.; de celle entre Caton et Cicéron, 225. Idée du caractère de César par Cicéron, 226; citation de la scène entre César et Catilina, 228; entre Céthégus, Caton et César, 238 et suiv.; fut représentée dans la maison de l'auteur, où il joua le rôle de Cicéron, 246; observations sur le style, 250 et suiv.; a occasioné la critique de la tragédie de *Manlius*, VI, 197 et suiv.

Romulus. Idée de cette tragédie de La Mothe, XI, 163 et suiv.

Rondeau, genre de poésie auquel s'était livré de préférence Malleville, poète français, V, 86.

Ronsard, poète français, a transporté dans notre langue les beautés des anciens, V, 62; rien n'est plus froid que sa *Franciade*, 63; exemple de bonnes constructions poétiques qu'il a trouvées, 65 et suiv.; sa manie de faire des mots combinés, 66; peu s'en est fallu qu'il ne devînt de nos jours le législateur de notre poésie, 69; était membre de la Pléiade française, 70; n'était pas en état de saisir le génie de sa langue, 30; a beaucoup abusé du style figuré, VIII, 105.

Roscius d'*Amérie :* Cicéron plaida pour lui sa première cause, III, 251 et suiv.

Rose (*le roman de la*) *Voyez* Roman et Jean de Meung.

Rosière (*fête de la*) *:* ce qu'en pense l'auteur, VIII, 308; traité par Roucher dans son poème des *Mois*, *ibid.*

Rosière de Salency. Idée de cet opéra-comique de Favart, XII, 322 et suiv.

Rosset, auteur de *l'Agriculture*, poème, VIII, 269. Quand il fut composé, *ibid.* Ne fait pas grande mention de Delille, 270. Dit que le poème des *Saisons* de Saint-Lambert n'est pas un ouvrage didactique, *ibid.* N'a relevé son poème d'aucun trait d'imagination, et s'est borné à rendre

en mauvais vers français tous les travaux champêtres, 271. A exprimé très élégamment les objets les plus grossiers du labourage; morceau cité, 274. Description d'une tempête, 275; le travail des vers à soie y est décrit avec art, 280; sa description du cheval, inférieure à celle de Delille, *ibid.*; peinture du coq, 282; préceptes qu'il aurait dû observer dans l'exécution de son poëme, 283.

Rossignol (le), conte de Vergier, l'un de ses meilleurs, VII, 54.

ROTROU, poète français dramatique, le meilleur avant Corneille; auteur de *Venceslas*, VI, 129. Examen de cette pièce, *ibid.* et suiv.

ROUCHER, poète français. Ses principes erronés sur les peines de l'autre vie, VIII, 349; doit être pour cela renvoyé à son héros, J.-J. Rousseau, 350; comme il nous représente la justice divine, *ibid.*, son opinion erronée sur l'ivresse des plaisirs contredite par Épicure lui-même, 352; son affectation d'une prétendue philosophie a fait tous ses torts et ses malheurs, 354; choix des meilleurs morceaux de son poëme des *Mois*, et leur examen, 390 et suiv.; ne peut soutenir le parallèle avec Louis Racine dans sa traduction des *Prophéties d'Isaïe*, 401; peut passer pour le Claudien français, 359; quel sobriquet l'abbé Arnaud lui donnait, 386, *à la note*; exemple de son harmonie à *corne à bouquin*, 362; de son harmonie à *cloche pour carrillon*, 363; de son *Hymne au Soleil*, 364; avait certainement du talent pour l'expression poétique, 366; faux principe qu'il avait sur notre versification, *ibid.*; exemple d'enflure de son style, 371; ce qu'il disait de notre poésie, 373; reproche qu'on lui fait d'employer des adverbes de six syllabes, *ibid.*; rime souvent avec des épithètes ridicules, 375; a mal imaginé de construire la machine de son poëme des *Mois* sur les *Recherches conjecturales* de Court-de-Gébelin, 355; aurait dû laisser de côté les dissertations mythologiques de Pluche, Bailly et Boulanger, *ibid.*; revêt toutes sortes de personnages sans changer de physionomie, 361 et suiv. Examen de la versification de son poëme des *Mois*, 355 et suiv.; aurait dû n'y pas faire mention du paganisme, *ibid.*; à quoi ressemble son harmonie, 361; enjambements vicieux, 362 et suiv. (Voyez *les Mois.*)

Roué: étymologie de ce mot, XII, 272, et *à la note*.

ROULET (DU), auteur des paroles de l'*Iphigénie en Aulide* mise en musique par Gluck, XII, 159. Idée de cette pièce, 193 et suiv.

ROUSSEAU (J.-B.), le premier des lyriques modernes, II, 153, *à la note*. Notice sur cet auteur, qui appartient plus au siècle de Louis XIV qu'au siècle dernier, VI, 373; ses *Psaumes* sont ce qu'il a fait de plus parfait, 374; il y a employé avec beaucoup d'art les différents rhythmes, 375, 384 et 386; et le plus fréquemment la strophe de dix vers de huit syllabes, 379; les chœurs de Racine ont plus d'onction que ses *Psaumes*, et pourquoi, 383; idée de son dix-septième, 385; fautes de style qui lui sont échappées, 387 et suiv.; ses *Odes* au comte du Luc, au prince Eugène, au duc de Vendôme et à Malherbe, sont les vrais modèles de l'ode, 390;

morceaux cités, 391 et suiv. Idée de l'ode sur *la Bataille de Péterwaradin*, 409; sur celle de la mort du prince de Conti et autres, 410; sur celle *à la Fortune*, 412; son analyse, *ibid.* et suiv.; morceau cité de l'ode à d'Ussé, 421; de celle à une veuve et d'autres odes, 422. Idée de ses *Cantates*, genre de poésie qu'il a inventé, 425; a excellé dans l'épigramme, *ibid.* Idée de ses *Épîtres*, 426 et suiv.; celle à Marot, 433 et suiv.; celle au comte de Bonneval, mauvaise en tous points, 434; celle à Rollin également, *ibid.*; morceau cité, *ibid.* et suiv. L'épître à Racine le fils est une espèce d'homélie, *ibid.*; morceau cité, *ibid.* Son *Épître à Thalie*; ce que l'on en dit, 438 et suiv.; morceau cité, *ibid.*; celles au comte du Luc, au père Brumoy et aux Muses, 439; morceau cité, *ibid.* et suiv.; celle au père Brumoy est toute contre Voltaire, 443; a rétrogradé jusqu'au seizième siècle dans les allégories, V, 72; ses allégories sont pourtant d'un style moins inégal et moins incorrect que ses épîtres, VI, 444 et suiv. A donné *le Capricieux*, comédie qui n'a pas eu de succès, 445. *Le Flatteur* en a eu quelque peu dans sa nouveauté, et point à la reprise. Idée de cette pièce, *ibid.* Ses *Odes* et ses *Cantates* ont fixé sa place parmi nos plus grands poètes, 447. On lui a donné trop gratuitement le titre de *prince de la poésie française*, *ibid.* Son opinion sur la tragédie d'*OEdipe* de Voltaire, IX, 2; était dans l'opéra plus loin de Danchet, que La Mothe n'était loin de lui dans l'ode, XII, 7; ses pièces de *la Toison d'or* et de *Vénus et Adonis* en sont la preuve, 8. Ce qu'il dit sur le poème épique, VIII, 135; éloge qu'il fait du poème de *la Ligue* de Voltaire, 135 et suiv. A ramené la poésie à son véritable esprit, V, 111. A effacé tous les poètes lyriques de son temps, XIII, 1 et suiv. S'est chargé de défendre le bon goût en littérature, et la cause de la poésie contre l'opinion de La Mothe et autres, 17. Son *Épigramme* contre l'*Iliade* de La Mothe, 18; comparaison d'une strophe d'une de ses *odes* avec une autre de La Mothe, 35 et suiv. Citation d'une de ses *Épigrammes* contre le même, 37; d'une autre contre le même, 44. Exemple sublime tiré d'une de ses *odes*, 115.

ROUSSEAU (J.-J.). Idée de cet homme célèbre, II, *Ph.*, 306 et suiv.; quelle est, suivant lui, la véritable égalité parmi les hommes, *ibid.* et suiv.; son système sur l'inégalité des conditions, 307 et suiv.; précis de sa vie, 310 et suiv.; haïssait naturellement les grands, *ibid.*; méprisait l'état d'auteur, 311 et suiv.; causes de l'engoûment qu'il a excité, 315; ce qu'il dit des femmes, 318 et suiv. Idée de ses *Confessions*, 319 et suiv.; fut bientôt apprécié par les Anglais, 321; les méprisa à son tour, 321; ses paradoxes sur l'isolement de l'homme et sur sa perfectibilité, 329 et suiv.; sa *Lettre* sur la musique a pour base un paradoxe, 334. Idée de son *Discours contre les arts et les sciences*, *ibid.* et suiv.; réfuté par Stanislas, roi de Pologne, 327; de sa *Lettre contre les spectacles*, réfutée par d'Alembert, *ibid.*; de son *Dictionnaire de musique*, 335 et suiv.; de sa *Nouvelle Héloïse*, 336; ce que Voltaire pensait de cet ouvrage,

ibid.; de son *Émile*, et du bien que cet ouvrage a procuré, 337 et suiv.; de son *Contrat social*, 338; de ses *Lettres de la Montagne*, 339; sur l'*Imitation théâtrale*, sur *la Paix perpétuelle*, et sur l'*Économie politique*, mérite généralement d'être lu, 339; est un de nos plus grands prosateurs, et a le mieux imité Sénèque et Montaigne, 341; a fait une *Lettre sur la Providence*, adressée à Voltaire, 340. Sa comparaison avec Richardson, XIV, 263 et suiv. Il ne faut pas regarder *Émile* comme un roman, 267. A composé, sous le titre de *Confessions*, des *Mémoires de sa vie*, où il a maltraité plusieurs personnes, et plus encore lui-même, II *Ph.*, 341. Idée de son *Devin du village*, XII, 84 et suiv.; était plus naturellement sensible que penseur, 86; ne pardonne pas à nos philosophes modernes d'avoir sapé l'un des plus grands appuis de l'ordre moral et social, en niant les peines de l'autre vie, VIII, 350; son absurdité d'attribuer aux gouvernements du monde les maux et les crimes des hommes plutôt qu'à leur méchanceté, II *Ph.*, 192; pourquoi son influence a été plus puissante avant la révolution que celle de Montesquieu, I *Ph.*, 49; a basé son *Contrat social* sur le gouvernement civil de Locke, *ibid.*; notre révolution l'a divinisé, *ibid.*; différence entre lui et Montesquieu, 50; était fait pour les révolutionnaires, 60; a été l'un des plus puissants mobiles de notre révolution, 102; sa politique avait fasciné toutes les têtes des jeunes seigneurs nommés à l'assemblée constituante, XIV, 457. Célèbre pensée de cet écrivain sur la probité et sur la vérité, II *Ph.*, 109; a produit une espèce de scandale en imprimant que nous n'avions point de musique, XII, 146; imitation d'un morceau cité de lui contre l'usage de manger la chair des animaux, qu'il avait lui-même tiré de Plutarque, VIII, 291; son sentiment sur la scène du second acte de *Mahomet* dans sa *Lettre sur les spectacles*, IX, 376; erreur et contradiction dans sa manière de penser sur un autre rôle de la même tragédie, 376; a fait l'éloge du style d'Helvétius, et a refusé d'écrire contre lui, I *Ph.*, 446. Fureur indécente avec laquelle Voltaire le poursuit dans son poème de *la Guerre de Genève*, VIII, 187. Roucher nous offre, dans son poème des *Mois*, en *Janvier*, son apothéose, 341. Est réfuté par Mirabeau sur ce paradoxe, que la corruption humaine vient de la société, XIV, 413.

Roxas, poète dramatique espagnol, auquel Rotrou a emprunté le sujet de la tragédie de *Venceslas*, VI, 129 et suiv.

Roy, poète français, a donné l'opéra de *Callirhoé*, une des meilleures pièces dans ce genre, XII, 40. Sa *Sémiramis* vaut mieux encore, *ibid.*; *Philomèle*, *Bradamante*, *Hippodamie*, *Créuse*, bien inférieures, *ibid.* Idée des *Éléments* et du *Ballet des Sens*, *ibid.*; est dur et plat dans ses vers de toutes mesures, 41; n'avait pas profité du plan de la *Sémiramis* de Crébillon, 49; Voltaire a profité du sien, 49.

Rue (le père La), jésuite : on lui attribue la comédie de l'*Andrienne*, imitée de Térence, VI, 298 (*Voy.* Baron); ce qu'il disait au sujet de Fléchier, VII, 176.

Ruisseau (*le*), idylle de madame Deshoulières. Idée de cette pièce, VII. 73.

Rullus, tribun du peuple, voulait faire revivre la loi agraire du temps de Cicéron, III, 46. Cicéron le combat et fait annuler cette loi, 49.

S

Sablière (madame de La) : ce qu'elle disait à La Fontaine, VII, 8. Les madrigaux de son mari sont d'une galanterie aimable, et ont même quelquefois l'expression de la sensibilité, 89.

Sabots (*les*), opéra comique de Sédaine : citation d'un joli couplet, XII, 378.

Sacchini, l'un des plus célèbres compositeurs italiens de ce siècle, a travaillé sur des paroles françaises coupées à l'italienne, XII, 162; a mis en musique l'opéra de *Dardanus;* ce qu'on en dit, 72.

Sadolet a fait revivre de nos jours l'élégance de l'antique latinité, V, 27.

Saint-Amand, poète français, auteur du *Moïse sauvé des eaux*, poème épique; jugement qu'on en porte, V, 102; n'était pas dépourvu de talents, 109.

Saint - Domingue. Prédiction des malheurs qui sont arrivés dans cette colonie par le fait des Noirs, II *Ph.*, 279 et suiv.

Saint - Évremont. Sa prodigieuse réputation, pourquoi aujourd'hui perdue, VII, 338; sa prose meilleure que ses vers, *ibid.;* avait figuré dans la politique, *ibid.;* peut être encore lu avec plaisir, 340. Idée de son style, *ibid.;* il y a beaucoup de choses bien pensées dans ses *Considérations sur les Romains*, comme dans ses *Dissertations morales et politiques*, 341; pourquoi n'est plus lu aujourd'hui, *ibid.;* ses comédies sont dénuées de toute apparence de comique, *ibid.;* ce que Bayle disait de lui, 342; passage sur la *Vieillesse*, *ibid.;* sur les *Femmes*, 344; Voltaire a mis en vers quelques unes de ses idées, 346; ce qu'il dit d'Alexandre, 347; préférait la mort de Pétrone à celle de Caton, II, 212.

Saint-Foix, auteur comique. Idée de cet auteur, XI, 373; de sa comédie intitulée *l'Oracle*, *ibid.;* des *Graces*, *ibid.;* ce qu'il dit de Corneille et de Racine dans ses *Essais historiques de Paris*, VI, 97.

Saint-Gelais, poète français, est, de tous les auteurs de la même époque, celui qui s'est approché le plus près de Marot, V, 61; a traduit la *Sophonisbe* du Trissin, 135.

Saint-Geniez, auteur français, qui a écrit en latin des épîtres et des satires que Boileau est accusé faussement d'avoir pillées dans son *Art poétique*, VI, 519.

Saint-Just. Anecdote du moine de ce couvent, dont Fénélon a fait un dialogue, VII, 265.

Saint-Lambert. Son poème des *Saisons* bien supérieur à celui de Bernis, intitulé *les Quatre Saisons*, VIII, 205; et à celui de Thompson, 403; idée de ce poème, 256 et suiv.; éloge de cet ouvrage, *ibid.* et suiv.; exemple d'harmonie imitative, 265; moins bon versificateur que Delille, 266; mais sa manière plus grande, 267; ce qui manque à son poème, 268; citation de la description d'une

tempête, 277 et suiv.; critiquée mal à propos, et pourquoi, 279; a éprouvé des mortifications à cause de Gluch, 285; a parlé de la *convalescence* dans son poème des *Saisons*, 307; a composé des Mémoires historiques sur la vie d'Helvétius, mis en tête d'un ouvrage posthume de cet auteur, I *Ph.*, 309.

Saint Louis, poème épique du père Le Moine, jésuite; ouvrage où il y a beaucoup d'imagination, V, 108 et suiv.; exemple de l'enflure de sa diction, 110 et suiv.; La Mothe le mettait au-dessus de *l'Iliade*, et pourquoi, I, 191; il y a quelques étincelles de génie, *ibid.*

Saint Malc, titre d'un poème que La Fontaine composa par esprit de pénitence, peu de temps avant sa mort, VII, 45.

SAINT-MARC, commentateur de Boileau, veut toujours lui donner tort, VI, 498.

Saint-Nicolas (*la*), fête solennelle à conserver dans les universités, II *Ph.*, 353.

SAINT-PIERRE (l'abbé de). Beau trait de bienfaisance de cet écrivain envers Varignon, cité dans les éloges de d'Alembert, XIV, 209; ce qu'il dit sur les gens de lettres, 210; quel était son vœu à leur égard, 211.

SAINT-RÉAL. Reproche qu'on peut lui faire sur sa *Conjuration de Venise*, VII, 231; ce qu'on doit penser de sa *Conjuration des Gracches*, 232; de ses *Considérations sur Antoine et Lépide*, *ib.*; ce qu'il dit d'Auguste est peu exact, 233; ses *Traités historiques* ne sont pas dignes de lui, 234; idée de son style, *ibid.*; esprit plus solide que Saint-Evremond, *ibid.*

Saisons (*les*), poème de Saint-Lambert. Reproche injuste qu'on lui a fait, VIII, 256; son éloge, 259 et suiv.; exemple d'harmonie imitative, 265; le chant de l'*Hiver*, le plus varié des quatre, 266; celui de l'*Été*, le plus riche en poésie, *ibid.*; la versification moins variée que celle de la traduction des *Géorgiques* par Delille, 266; ce qui manque à ce poème, 268; supérieur à ceux de Thompson, de Rosset et de Roucher, *ibid.* et 403; depuis *la Henriade*, est un des poèmes qui a fait le plus d'honneur à notre langue, 269; Rosset dit que ce poème n'est pas un ouvrage didactique, 270. (*Voyez* SAINT-LAMBERT.)

Saisons (*les Quatre*), poème du cardinal de Bernis. Idée de cet ouvrage, VIII, 205; sobriquet que Voltaire donnait au cardinal à ce sujet, *ibid.*; a été éclipsé par celui de Saint-Lambert, *ibid.*

SALLUSTE, historien latin. Quintilien le compare à Thucydide, IV, 6; parallèle entre lui et Tite-Live, *ibid.* et suiv.; perte que l'on a faite d'une partie de ses ouvrages, 1 et 17; s'était proposé Thucydide pour modèle, 9; reproche que lui faisait Tite-Live, 10; jugement d'Aulu-Gelle sur cet auteur, *ibid.*; il ne faut pas croire ce que disait de lui un certain Lénas, 11; eut pour maître Prétextatus, *ibid.*; dut sa fortune à César, 14; Martial l'appelle le premier des historiens romains, 12; caractère de son style, *ibid.*; sa morale inférieure à celle de Tacite, *ibid.*; son silence sur plusieurs faits à la gloire de Cicéron, *ibid.* et suiv.; dérèglement de ses mœurs et de sa conduite, 14; amassa des richesses immenses dans son gouvernement de Numidie, 15; a excellé dans les portraits, VIII, 89. Idée de la traduction de cet au-

teur par le président de Brosse, XIV, 224 et suiv.

Samson, opéra de Voltaire, XII, 86; ne fut jamais représenté, 112; Rameau se servit de la musique qu'il en avait faite pour l'opéra de *Zoroastre*, *ibid.*

Sanction : définition de ce mot par Diderot, II *Ph.*, 101.

SANNAZAR a fait revivre, dans son temps, l'élégance de l'antique latinité, V, 22.

Sans-culottisme (*le pur*) : ce que c'était dans la révolution, XIV, 481.

SAPHO, poète lyrique grec, dont il ne nous reste que peu de vers, II, 129; ce qu'en dit Horace, *ibid.;* Boileau les a imités, *ibid.*

SARRAZIN, poète français, inférieur à Racan et à Maynard, V, 84 et suiv.

Satire : signification, étymologie et définition de ce mot, II, 170.

Satire, genre de poésie grecque dont il ne nous reste aucun monument, I, 41; ce qu'il était, *ibid.;* idée de l'ancienne, II, 164; c'était une espèce de drame noté chez les Romains, I *Ph.*, 173; a fait de grands progrès sous la plume de Regnier, V, 100; ce qu'elle est en littérature et en morale, VI, 479; sentiment de M. Arnauld sur cet objet, 481; suivant J.-B. Rousseau, le poème épique ne doit point être traité comme cette sorte de poésie, VIII, 134; ses mauvais effets lorsqu'elle se mêle à la critique, I *Ph.*, 116.

SAUNDERSON, célèbre aveugle, professeur de mathématiques à Cambridge, II *Ph.*, 60; son histoire fait partie de la *Lettre sur les aveugles*, de Diderot, *ibid.;* ses dernières paroles, 79.

SAURIN, poète dramatique français. Idée de sa pièce d'*Aménophis*, XI, 216; de la tragédie de *Spartacus*, 227 et suiv.; de *Blanche et Guiscard*, *ibid.* et 240; de sa comédie des *Mœurs du temps*, 354; de son *Béverley*, 422 et suiv. *L'Anglomanie*, comédie : idée de cette pièce, 354. *Le Complaisant*, comédie en cinq actes : idée de cette pièce, *ibid.* et suiv.

SAUSSURE (de) a démontré dans ses ouvrages la certitude de la création du monde et du déluge universel, I *Ph.*, 13.

Savetier et le Financier (*le*). Analyse et citation de cette fable de La Fontaine, VII, 16 et suiv.

Savetier (*le*), opéra-comique mis en musique par Philidor, XII, 151.

Scaramouche, personnage de l'ancien théâtre italien, XII, 244; V, 35.

Scarmentado. Idée de ce roman de Voltaire, XIV, 269.

SCARRON est le héros du genre burlesque. Idée de son *Roman comique*, VII, 358; le style a du naturel, *ibid.;* son *Virgile travesti* est du plus mauvais genre, *ibid.;* ses deux pièces de *Jodelet* et de *Don Japhet d'Arménie* sont indignes de la scène française, *ibid.*

Scepticisme : ce qu'en dit Diderot, II *Ph.*, 41.

Scévole, tragédie de Durryer : succès qu'elle eut, et ce qu'en pensait Saint-Evremond, VI, 145; examen de cette pièce, 146 et suiv.; vers que Voltaire en a imités dans son *Œdipe*, IX, 28.

SCIPION-EMILIEN passe pour avoir eu avec Lélius quelque part aux *comédies de Térence*, II, 116 et 183; tous ceux qui ont mis en scène ce héros ont totalement échoué, XI, 286.

SCUDÉRY, auteur du poème épique d'*Alaric*. Jugement qu'on en porte, V, 102; morceau cité,

103; dans son jugement sur le *Cid*, était aveuglé par la haine, 164; censeur impudent de Corneille, 253.

SCUDÉRY (mademoiselle de). Ce que dit Voltaire à son sujet, VII, 351; Boileau a apprécié ses romans à leur juste valeur, VI, 487.

Sculpture (la), art moins difficile que la poésie, XIII, 6.

Scythes (les), tragédie de Voltaire. Idée de cette pièce, X, 354; n'a eu que trois ou quatre représentations, *ibid.;* a les mêmes défauts qu'*Olympie*, *ibid.;* son dénoûment est tout près du burlesque, 369. Idée de son style, *ibid.*

Seau enlevé (le), poème héroï-comique par Tassoni, et qui ne peut, dans aucune de ses parties, être comparé au *Lutrin*, VI, 506.

SECUNDUS, Romain du temps de Cicéron, qui cultivait les lettres, III, 388.

SEDAINE, auteur dramatique, a soutenu l'opéra-comique dans son origine, XII, 230. Notice sur sa vie et ses ouvrages, 347 et suiv. N'avait fait aucune espèce d'étude, *ibid.;* ne peut aucunement entrer en comparaison avec Favart, *ibid.* Auteur du *Diable à quatre.* Citation d'un couplet chanté par Margot, 350. Idée de la pièce intitulée *On ne s'avise jamais de tout*, *ibid.* et suiv.; du *Magnifique*, 353 et suiv.; de *Rose et Colas*, 357. Péchait par ses vaudevilles, 355; avait la prétention d'être un peu philosophe. 360. Idée du *Roi et le Fermier*, 361 et suiv.; doit tout à Monsigny dans cette pièce, *ibid.* Idée du *Faucon*, 364; de *la Reine de Golconde*, *ib.* et 384; d'*Aucassin et Nicolette*, 366; analyse et examen du *Déserteur*, 369 et suiv.; de *Richard-Cœur-de-Lion*, 379 et suiv.; l'opéra *des Sabots*, 378; idée de la pièce intitulée *le Comte Albert*, 380; du *Jardinier et son seigneur*, 382; d'*Amphitryon*, 384; de l'opéra de *Barbe-Bleue*, *ibid.* et suiv. Idée de sa comédie du *Philosophe sans le savoir*, XI, 424 et suiv.; de *la Gageure imprévue*, 426; est supérieur à Marmontel; en quoi, XII, 473.

Séducteur (le), comédie du marquis de Bièvre. Examen de cette pièce, XI, 597 et suiv.

SEGAUD, célèbre prédicateur du second rang, au dix-huitième siècle, XIV, 27 et suiv. Idée de son éloquence, en citation de quelques morceaux de ses sermons, 28 et suiv.

SEGRAIS, poète français, s'est distingué dans le genre de l'églogue, VII, 64; morceau cité de sa première églogue, *ibid.* et suiv.; de la seconde, 66 et suiv. Pourquoi a été loué par Boileau au préjudice de madame Deshoulières, 69.

Seigneur bienfaisant (le), opéra de Rochon de Chabanes: ce qu'on en dit, XI, 612.

Sel: suivant Voltaire il y a plus de sel que de graces dans les écrits de Boileau, VI, 471. Fontenelle appelait l'ancien théâtre italien le grenier à sel, XII, 506.

SÉLIM: nom sous lequel est désigné le maréchal de Richelieu dans *les Bijoux indiscrets* de Diderot, II *Ph.*, 7.

SÉLIS, professeur de l'Université de Paris, a donné une excellente traduction de Perse, II, 201; est auteur de la *Relation de la mort et de la confession de Voltaire;* comme il a caractérisé dans cette facétie Le Franc de Pompignan, XIII, 181.

Sémélé, opéra de La Motte. Idée de cette pièce, la meilleure en ce-

genre après celles de Quinault, XII, 28 et suiv.

Sémiramis, tragédie de Voltaire, X, 59; parti que Voltaire a tiré de sa tragédie d'Eryphile pour composer celle-ci, 65; examen de cette pièce, *ibid.* et suiv. Citation de différents morceaux du beau caractère de cette princesse, 76 et suiv.; le quatrième acte est l'un des plus tragiques que Voltaire ait mis sur la scène, 83; en faisant cette pièce, il travaillait encore à *Oreste*, 85. Citation d'un morceau qui peint le caractère du grand-prêtre Oroès, 86; la pompe du spectacle aussi auguste que celle d'*Athalie*, 88; n'inspire pas autant d'intérêt qu'*Iphigénie*, et pourquoi, 89 et suiv.; l'intérêt ne commence guère qu'au quatrième acte, 90; le spectre d'Hamlet produit plus d'effet que celui de *Sémiramis*, 94; comme il soutient les second et troisième actes dénués d'action, 96; le style n'en est pas aussi pur que celui de *Mérope*, 98; à sa première représentation, fut accueillie d'une grande cabale, *ibid.*; bon mot de Piron à ce sujet, 99; a été mise à sa place par le talent de Le Kain, *ibid.*; observation sur son style, 100.

Sémiramis, tragédie de Crébillon, XI, 107; idée de cette pièce, *ibid.* et suiv.; abandonnée depuis trente ans, a été tirée de l'oubli par celle de Voltaire, X, 98.

Sémiramis, opéra de Roy, XII, 40. Examen de cette pièce, 49 et suiv.

SENECÉ, poète français : ses deux contes de *la Confiance perdue* et de *Camille* ont suffi pour lui donner un rang parmi les poètes, VII, 59. Idée du mérite de ces deux pièces, et citation de quelques morceaux, 60. Son poème des *Travaux d'Apollon* offre des morceaux bien travaillés. Idée de cet ouvrage, 61.

SÉNÈQUE, philosophe latin. Notice de cet auteur, IV, 193; ses œuvres, traduites par La Grange, 195, *à la note.* Extrait de ses *Lettres à Lucilius*, 196 et suiv.; reproche qu'on lui fait d'être de la basse latinité, 198. Idée de son style et de sa morale, 199 et suiv.; a le ton de prédicateur, *ibid.*; dit que le *bien* ou les *vertus* sont corporels, 210 et suiv.; quelques unes de ses subtilités révoltantes, 213 et suiv.; n'a écrit que sur la morale, 216; mis au-dessus de Platon et de Cicéron par l'éditeur de la traduction de La Grange, 219; cette opinion rétorquée, *ibid.* et suiv. Idée de ses *Questions naturelles*, 222; ne doit pas être mis à côté d'Aristote ni de Pline pour cet ouvrage, 223; où l'éditeur de la traduction par La Grange a-t-il vu dans Sénèque son incommensurable supériorité sur Platon et Cicéron? 232 et suiv.; choix de quelques unes de ses pensées, 237 et suiv. Morceau sur la *douleur*, 242. Différence qu'il y a entre le *Phédon* de Platon et la manière de Sénèque, 247 et suiv.; est plus déclamateur que philosophe profond, 244 et 248; exemple, 249 et suiv.; exemples de ses sophismes, 263 et suiv.; idée de son *Traité de la Colère*, 274 et suiv.; ce qu'en pensait Diderot, 279; sentiment de La Motte-Levayer et de Montaigne, 291 et suiv.; Diderot préfère ses *Traités* à ses *Lettres*, 295; sentiment de Bayle sur Cicéron et sur lui, 296. Opinion de Quintilien, 298. Dryden a fait un parallèle entre

lui et Plutarque, qui n'est pas à l'avantage du premier, 310; jugé par Diderot, *ibid.* et suiv.; rétractation de ce jugement, 311 et 312; était grandement hypocrite, 321 et suiv. Son ouvrage intitulé *Consolation à Polybe*, 324 et 342; idée de cet écrit, 342 et suiv.; sa fin, 351; a fait usage des portraits jusqu'à l'abus, VIII, 89. Morceau cité de cet auteur, d'où Corneille a tiré le sujet de sa tragédie de *Cinna*, V, 200 et suiv.

SÉNÈQUE, auteur du troisième âge des lettres chez les Romains, III, 431; plusieurs ont prétendu qu'il était le même que Sénèque le philosophe, II, 46; le seul tragique latin dont nous ayons des pièces, *ibid.*; titres de ces pièces, *ibid.*; ne sont pas sans mérite, 47. Racine a beaucoup profité de l'*Hippolyte*, qui est la meilleure tragédie de Sénèque, *ibid.* et V, 471 et suiv.; il a porté dans cette pièce le principal intérêt sur la mort d'Hippolyte plutôt que sur la passion de Phèdre, *ibid.*; traduction du morceau de la déclaration d'amour de Phèdre à Hippolyte, 473.

Sens. Diderot disait qu'un sixième sens nous ferait trouver notre morale imparfaite, II *Ph.*, 61.

Sens (*les*), opéra-ballet, par Roy, XII, 40. Idée de cette pièce, et citation de quelques morceaux, 55 et suiv.

SENSARIC (le père). Idée de ce célèbre prédicateur du dix-huitième siècle, XIV, 27.

Sensations (*Traité des*). Ce que l'on doit penser de cet ouvrage de Condillac, I *Ph.*, 185 et suiv.

Sensibilité physique. Ce que c'est suivant Helvétius, I *Ph.*, 305 et suiv.; 315 et suiv.

Sentiment de l'Académie sur le Cid, ouvrage de Chapelain. Mérite de cette critique, V, 164. Ce qu'en pensait le cardinal de Richelieu, 165.

Sentiment de Cléante sur les entretiens d'Ariste. Quel en est l'auteur, VII, 372. Le seul livre polémique après les *Provinciales*, *ibid.*

Sentir. Il existe un rapport naturel et presque infaillible entre la manière de s'exprimer et celle de sentir, XI, 71.

Sept chefs devant Thèbes (*les*), tragédie d'Eschyle : idée de cette tragédie, et traduction en vers de quelques morceaux, I, 276 et suiv. Longin, en parlant des peintures vives que les grands poètes de la Grèce ont faites des objets, a puisé ses exemples dans cette tragédie, 91.

Septembre 1792. Les cruautés exercées à Paris, les journées des 2 et 3 de ce mois, ont été plus atroces que celles qu'exerça Clodius à Rome, III, 352.

Sérénade (*la*), l'une des premières productions de Regnard, est une espèce de croquis dramatique, VI, 326.

Sermon (le) est une des principales fonctions du sacerdoce, VII, 193.

Sertorius, tragédie de Corneille. Le caractère du héros de cette pièce est dégradé ainsi que celui de Pompée, V, 264.

SERVAN, célèbre avocat-général du dix-huitième siècle. Son plaidoyer dans la cause d'un religionnaire, XIV, 10, et *à la note.*

Servante maîtresse (*la*), opéra de Beauran, XII, 150.

SERVIUS SULPITIUS, jeune Romain du temps de Cicéron, de la plus grande espérance pour les lettres, III, 100.

Sévarambes, peuple imaginaire sous

un gouvernement fictif, II *Ph.*, 218.

Sévigné (madame de). Vers à sa louange, VII, 371. Ses *Lettres* méritent de passer à la postérité, 372. Il y a beaucoup de goût dans son style, et fort peu dans ses jugements, 374; preuves de cela envers Racine, *ibid.* Reproche injuste qu'on lui a fait, 375. Ce qu'elle disait au sujet des peintures guerrières, VIII, 63.

Sextius, Romain, accusé de violence par Clodius, et défendu par Cicéron, III, 351 et suiv.; morceau cité de sa harangue, 354, 356 et suiv.; fut absous, 359.

Sganarelle. Idée de cette comédie de Molière, VI, 220; Visé la regardait comme la meilleure de son auteur, 241.

Shaftesbury, philosophe anglais. Pope a développé ses idées, I, 7.

Shakespear, auteur tragique anglais, ne connaissait pas, dit-on, les règles de l'art, I, 3. Avait cependant beaucoup lu, 4. Ses pièces choquent par leur invraisemblance, 50; et V, 27. Défaut du caractère qu'il a donné à César, IX, 276 et 287. Le spectre qu'il fait paraître dans sa tragédie d'*Hamlet* produit plus d'effet que celui de *Sémiramis*, X, 94. Obstination des Anglais sur le sentiment qu'ils ont de cet auteur, XII, 138 et suiv. Sentiment de Pope, 132; celui de madame de Montaigu, *ibid.*

Sherlock : son ouvrage des *Témoins de la Résurrection*, et beaucoup d'autres, ont assuré à l'esprit anglais la palme dans la lutte du christianisme contre l'incrédulité, I *Ph.*, 15 et suiv., et *à la note*.

Siècle (*le dix-septième*), qualifié de siècle du génie, de grand siècle, I *Ph.*, 5; quel nom a pris le dix-huitième, *ibid.*; dans ce dernier, la comédie n'a pas été aussi heureuse que la tragédie, XI, 274, et XII, 2; ce que Bernis écrivait à Voltaire sur la vanité de son siècle, *ibid.* Ce siècle a plus cherché à être novateur qu'il n'a réussi à servir de modèle, 3.

Siége de Calais (*le*), roman, XIV, 249.

Siége de Calais (*le*). Idée de cette tragédie de du Belloi, XI, 255 et suiv.; bons mots du maréchal de Noailles et de Chamfort sur cette pièce, 258.

Silius Italicus, poète du troisième âge des lettres chez les Romains, III, 431; idée de son poème, plutôt historique qu'épique, de *l'Italie délivrée*, I, 220.

Silvain, auteur d'un *Traité du sublime* : quelle définition il donne du sublime dans cet ouvrage, I, 79.

Silvain. Idée de cet opéra-comique de Marmontel, XIII, 152 et 451; XIII, 448. Il y a dans cette pièce un duo qui passe pour un des plus beaux morceaux d'expression dont notre musique théâtrale puisse se glorifier, II, *Ph.*, 334.

Silvie, tragi-comédie de Mairet. Idée de cette pièce, V, 146.

Simonide, poète lyrique grec, dont il ne nous reste presque rien, II, 139; son épisode de Castor et Pollux preuve de son génie, et pourquoi, VI, 390.

Société du cabinet vert : ce que c'était, VIII, 226; on a prétendu que Gresset y avait pris les traits les plus saillants de son *Méchant*, *ibid.*; — des amis des Noirs; le bel ouvrage qu'elle a fait! II *Ph.*, 281; — des Feuillants : ce qu'elle était, XIV, 475; nom

qu'elle prit dans la suite, *ibid.*

Sociétés populaires : maux qu'elles ont causés, XIV, 466 et suiv.; la France en comptait autant qu'elle avait de communes, 479 et suiv.

SOCRATE, philosophe grec, dont on n'a que quelques lettres, IV, 64; avait mis en vers les *Fables d'Ésope*, *ibid.*, *à la note;* il fit aux sophistes de son temps une guerre opiniâtre, 198; ses belles idées sur la pensée de la mort, 115; son apologie par Platon, 112.

Soirée des boulevards, opéra-comique de Favart, XII, 329; a eu une suite sous le titre de *Supplément à la Soirée des boulevards*, 330.

SOLON (le vieux), orateur grec: ce qu'en dit Cicéron, III, 151.

Somnambule (le). Idée de cette petite pièce du comte de Caylus, XI, 351.

Sonnet, espèce de poésie, V, 98 et suiv.; c'était le genre de Malleville, poète français, 86; notice des plus beaux, 96 et suiv.; — de *Daphné*, par Fontenelle. Idée de cette pièce, 100, et VII, 88.

Sophie de Vallière, roman de madame Riccoboni, XIV, 252.

Sophistes : Platon leur fit une guerre opiniâtre, IV, 198; anecdote à leur sujet, 100. Ironie maniée contre eux avec art par Socrate, 105; leur portrait, II *Ph.*, 113 et suiv.

SOPHOCLE, poète dramatique grec, I, 348; il ne nous reste de lui que sept tragédies, 293 et suiv.; avait assurément du génie, 10. Son *Œdipe* balancé et surpassé même par celui de Voltaire, IX, 2, 16, 27. Il y a des longueurs dans cette pièce, 46. Beauté de la scène où Œdipe reçoit les adieux de ses enfants, 20; faisait paraître sans scrupule sur la scène les divinités et les ombres, X, 92. C'est de son temps que la tragédie a été portée à son plus haut degré de splendeur, I, 45.

Sophonisbe du Trissin est la première tragédie composée suivant les règles d'Aristote, V, 27. Saint-Gelais, poète français, l'a traduite, 135.

Sophonisbe. Ce qu'on en dit, V, 34; idée de cette tragédie de Mairet, 139 et suiv.

Sophonisbe. Voltaire a voulu tenter ce sujet, déjà traité sept fois avant lui, V, 140 et suiv.; idée de cette pièce, X, 363 et suiv.; manière dont elle fut accueillie, 368.

Sorbonne (société de) : nom qu'on lui a donné autrefois, I *Ph.*, 92.

Sottise sterling; ce que cela veut dire, II *Ph.*, 65.

Sourd (le) : sa morale, suivant Diderot, est différente de la nôtre, II *Ph.*, 60, et *à la note.*

SOURDÉAC (le marquis de) a le premier fait représenter des opéra, et entre autres *la Toison d'or*, de P. Corneille, VI, 333.

Spartacus, tragédie de Saurin, XI, 228. Idée de cette pièce, 229 et suiv.

Sparte. Idée du gouvernement de cette ville, II *Ph.*, 220 et suiv.

Spectacles. Il y avait à Athènes un archonte chargé de leur direction, I, 44 et suiv.; sont contraires à la loi de Dieu et réprouvés par J.-J. Rousseau, XIV, 76. La raison et la décence les interdisent aux jeunes personnes, XII, 280, *à la note.* Ce que les monstres de notre révolution disaient contre eux, et l'empire que ces monstres exerçaient dans

nos théâtres, VIII, 20. Faute que le gouvernement français a faite en tolérant les petits spectacles, XII, 138. Le spectacle est le troisième moyen d'intérêt dans le genre dramatique, suivant Aristote, I, 57 et suiv. Nos premiers grands maîtres l'ont beaucoup négligé dans la tragédie, X, 341.

Spinosa : ce qui a le plus contribué à sa réputation, et ce qu'en dit Bayle, VII, 275.

Stace, poète du troisième âge des lettres chez les Romains, III, 431. Sujet et idée de sa *Thébaïde*, I, 221 et suiv.; a joui d'une grande réputation à Rome, de son vivant, suivant Martial, *ibid.* et suiv.; dans quel temps il vivait, 222.

Stanyan, auteur anglais d'une *Histoire de la Grèce*. Idée de l'ouvrage et de sa traduction française par Diderot, II *Ph.*, 2.

Stésichore, poète lyrique grec, dont il ne nous reste rien, II, 139.

Stilicon, tragédie de La Grange-Chancel, XI, 149.

Stoïciens (*les*), philosophes grecs, étaient plus ou moins sophistiques, IV, 109.

Style. En quoi consiste sa perfection, et ce qui en fait le premier mérite, selon Voltaire, VIII, 108; sans lui, on ne peut être grand poète, XI, 134. Son intérêt rachète souvent, chez Voltaire, ce qu'il y a de moins parfait dans d'autres parties de ses ouvrages, VI, 385; — dramatique : combien ses nuances sont délicates, IX, 231; — figuré : nos premiers poètes héroïques sont tombés dans l'abus de ce style, et pourquoi, VIII, 105; — exemple de Brébeuf et de Saint-Amand, 107; — sublime : ce que c'est, 156; l'épopée doit être de ce style, *ibid.*; exemples de différentes espèces de sublime qui existent dans *la Henriade*, 71 et suiv. Cicéron s'est attaché particulièrement à l'élégance du style, et pourquoi, III, 254; ainsi que Démosthènes, qui faisait des reproches à ce sujet à ses concitoyens, 249 et suiv. Personne n'a possédé plus éminemment l'harmonie de style que Bossuet, VII, 163; Racine a su embellir le sien des mots les plus communs qui faisaient image dans les Psaumes, II, 250 et suiv.; — réfugié : ce que l'on entend par là, 235.

Sublime d'images : ce que c'est, VIII, 67; — de style : exemple qu'on en donne, I, 75 et suiv.; sa définition par Boileau, La Motte, Silvain et Saint-Marc, éditeur de *Boileau*, Rollin et La Bruyère, 86 et suiv.

Sublime (*Traité du*), par Longin, auteur grec. Analyse de cet ouvrage, et différents exemples du sublime, I, 66 et suiv.; peut se rencontrer dans le silence, 68; sa définition, *ibid.*; ne peut être trop défini, 72 et suiv.; Cécilius, rhéteur latin, avait donné un Traité sur ce sujet, qui est entièrement perdu, 72.

Suétone. Jugement qu'on porte de ce biographe latin, IV, 36.

Suicide : ce que dit Socrate à ce sujet, IV, 120 et suiv.; ce qu'en dit Pline le jeune dans une de ses *Lettres*, III, 469 et suiv. Il a été un temps, en France, où c'était faire preuve de philosophie que de se tuer, II, *Ph.*, 118, et *à la note*.

Suillius, accusateur de Sénèque. Idée de son caractère, IV, 319.

Sully, ministre d'Henri IV. Mérite de ses *Mémoires*, rédigés par l'Écluse, VII, 244.

Superstition. Définition de ce mot, et ce que les philosophes modernes lui font signifier, II *Ph.*, 21.

Suppliantes (*les*), tragédie d'Eschyle, I, 266. Idée de cette pièce, 276.

Suppliantes (*les*), tragédie d'Euripide, qui a pu donner quelques idées à Voltaire pour sa tragédie d'*Olympie*, II, 6 et suiv. Idée de cette pièce, *ibid.*

Surprise de l'Amour (*la*). Idée de cette comédie de Marivaux qui est restée au théâtre, XI, 373; XII, 489, et XIV, 242.

Suspension, figure de pensée: ce que c'est, III, 97.

Sybilet a traduit l'*Iphigénie en Aulide* d'Euripide, V, 133.

Syllabe. La *Passion du Sauveur* a été mise en vers d'une syllabe, V, 48; les adverbes de six syllabes doivent être bannis de notre poésie, VIII, 373, et suiv.; reproche fait à Roucher à ce sujet, 375.

Syllogisme: exemple de son abus, II *Ph.*, 109.

Symmaque, auteur grec, inférieur pour la dialectique à Tertullien et à Origène, V, 7.

Synecdoche, figure de rhétorique; son inutilité, III, 75.

Système mythologique expliqué par Boileau dans son *Art poétique*; citation de ce morceau, VII, 301 et suiv.

Système de la nature, production de nos philosophes athées, IV, 60; attribuée faussement à Mirabaud, secrétaire de l'Académie française, II *Ph.*, 289; l'auteur est le baron d'Holbach, 290, *à la note*; ce que c'est que ce livre, et réfutation de ses principes erronés, 292 et suiv.; ils attribuent aux prêtres l'invention d'une divinité, 299 et suiv.

T

Tableau-parlant, opéra-comique d'Anseaume, mis en musique par Grétry, XII, 152 et 483.

Tachygraphie (*la*) a pris naissance chez les Romains, III, 246.

Tacite, historien latin et philosophe, I, 6; son éloge, III, 231 et 445; IV, 13. Nous n'avons qu'une partie de ses ouvrages, 21. Notice sur sa vie et ses ouvrages, 16 et suiv.; il n'y a pas long-temps que son mérite a été senti parmi nous, 20; sentiment de Juste-Lipse à son égard, *ibid.*; soin qu'un de ses descendants, empereur, avait pris pour conserver ses ouvrages, 21; nouveaux éclaircissements sur son *Traité de la corruption de l'éloquence*, III, 485; nous a laissé un beau *Traité sur les mœurs des Germains*, I, *Ph.*, 48; a excellé dans les portraits, VIII, 89; ce qu'il pensait de Sénèque, IV, 324 et 339; pour bien l'entendre, il faut au moins deux années d'étude, II *Ph.*, 364.

Taille (Jean de La) a imité, dans sa tragédie des *Gabaonites*, plusieurs situations des *Troyennes* d'Euripide, V, 136.

Talbert, auteur d'un discours que l'académie de Besançon couronna de préférence à celui de J.-J. Rousseau sur l'inégalité des conditions, II *Ph.*, 334.

Talent: acception de ce mot, I, 2 et suiv.; c'est lui qui sait ennoblir les choses les plus basses, I, 136 et suiv.

Talent de la parole: beau lieu commun sur son excellence, III, 18.

TALON, avocat-général. Idée de ses *Mémoires sur la Fronde*, VII, 244.

Tambour nocturne, comédie de Destouches : ce que l'on en dit, XI, 296.

Tancrède, tragédie de Voltaire. Idée de cette pièce, X, 298 et suiv. ; d'où le sujet en est tiré, *ibid.* ; son grand effet est fondé sur une fatale méprise, comme celui de *Zaïre*, 300 ; la contexture de cette pièce est la plus artistement travaillée de toutes les pièces de Voltaire, 301 ; morceau cité de la première scène, 306 et suiv. ; de la seconde scène, 314 et suiv. ; des première et cinquième scènes du second acte, 318 et suiv. ; de la première scène du troisième acte, 322 ; de la quatrième scène, 322 et suiv. ; de la sixième scène, 327 ; de la septième scène, 330 et suiv. ; de la cinquième scène du quatrième acte, 333 et suiv. ; de la sixième scène, 335 et suiv. ; citation du cinquième acte, 334. Cette pièce, pour l'intérêt, peut être mise à côté de *Zaïre*, 335 ; versifiée en rimes croisées, *ibid.* ; inconvénient de cette forme de versification, *ibid.* ; observations sur son style, 336 ; à quel âge il a fait cette pièce, 335 ; a frappé singulièrement par la nouveauté autant que par l'effet du spectacle, 341 ; effet dramatique de son dénoûment, IX, 316.

TARGET, avocat du dix-huitième siècle : mérite de ses Mémoires judiciaires, XIV, 9.

Tartufe, comédie de Molière. Examen de cette pièce, V, 288, ce que Molière a trouvé dans Scarron, 296.

TASSE (LE) : a fait oublier le *Bayardo* et le *Pulci*, V, 24. L'Italie est encore partagée d'opinion entre lui et l'Arioste, 25 ; auteur de l'*Aminte*, *ibid.* ; durée de son poème de *la Jérusalem délivrée*, I, 53 ; reproche mal fondé qu'on lui fait sur le merveilleux qu'il a employé, I, 155. Jugement de Boileau sur cet auteur, VI, 471 et suiv. ; reproche que lui en fait Marmontel, *ibid.* et suiv.

TASSONI. Ce qu'est son poème du *Seau enlevé*, en comparaison du *Lutrin* de Boileau, VI, 506.

Taureaux. Description d'un combat de taureaux, XIV, 291 et suiv.

Télémaque. Idée de cet ouvrage de Fénelon, VII, 286 et suiv. ; ce qu'en dit Voltaire, *ibid.* ; n'est pas un poème à opposer à *la Jérusalem délivrée*, à *la Henriade*, au *Paradis perdu*, I, 153 ; n'a pu obtenir parmi nous le titre de poème ; pourquoi, VII, 286 ; son auteur ne l'appela ni poème ni roman, XIV, 278. Idée de cet ouvrage, et quel rang dans la littérature lui ont assigné les critiques les plus judicieux, 279 et suiv. ; on peut le comparer à *la Cyropédie* de Xénophon, IV, 5 ; pourquoi il n'y a pas plus de profondeur dans ses idées morales et politiques, VII, 287.

Temple (*Société du*), hôtel de Paris. Idée des membres qui composaient cette société, VIII, 30.

Temple de la Gloire (*le*). Idée de cet opéra de Voltaire, XII, 86 et suiv. ; anecdote curieuse sur la première représentation, 91 et suiv. (*Voy.* la note.) Cet ouvrage a passé avec les fêtes où il a été représenté, VI, 216.

Temple de Gnide (*le*). Idée de ce roman de Montesquieu, I, *Ph.*,

37. Idée de la traduction en vers par Colardeau, XIII, 341 et suiv.

Temple du Goût (*le*), poème de Voltaire ; causa un soulèvement général quand il parut, IX, 265.

Temple de la Paix (*le*), ballet de Quinault : à quelle occasion il fut fait. Idée de cette pièce, VI, 357.

Temple de la Raison. Au temps de la révolution, on appelait ainsi les églises dans toutes les communes, II *Ph.*, 260.

Temple de la Renommée (*le*), poème de Pope, XIV, 375.

TENCIN (madame de). Idée de son roman du *Comte de Comminges*, VII, 357 ; — du *Siége de Calais*, des *Malheurs de l'amour*, XIV, 249 ; conseil que les plus beaux-esprits de sa société l'engagèrent à donner à Voltaire, IX, 128.

Térée. Idée de cette tragédie de Lemierre, XI, 217.

TÉRENCE, poète comique latin, avait pris Ménandre, auteur comique grec, pour son modèle, II, 55 ; était véritablement comique, 57 et suiv. ; supérieur à Plaute, 113 et suiv. ; son *Andrienne* a été transportée sans succès sur la scène française, 114. Sentiment de Jules-César sur ce comique, *ibid.* ; lieu de sa naissance, 115 ; sa condition, 116 ; ce qui lui arriva chez le comique Cecilius, *ibid.* ; était l'ami de Scipion et de Lélius, 116 et 182 ; eut beaucoup à se plaindre d'un certain Lucius, 117 ; son *Hécyre* n'eut pas de succès, *ib.* et suiv. ; sujet de cette pièce, *ibid.* et suiv. ; idée de son *Eunuque*, 120 et suiv. ; Brueys et Palaprat en ont emprunté leur *Muet, ibid.* ; parallèle des deux pièces, 120 et suiv. ; Molière a pris dans le *Phormion* l'intrigue des *Fourberies de Scapin*, 121 ; idée de son *Heautontimorumenos*, ou *l'Homme qui se punit lui-même*, 124. Nous voyons encore à la tête de chacune de ses pièces le nom du musicien qui avait travaillé avec lui, ce qui prouve que chez les Romains la comédie était notée pour être chantée, I *Ph.*, 166.

Terreur (*le décret de la*) : ce que c'était dans la révolution française. Ce système fut légalement prononcé, VIII, 15 et suiv. ; ce qu'il opérait dans les départements, 18 et suiv.

TERTULLIEN, père de l'église latine. Idée de son style, V, 8.

TÊTU, chansonnier français : ce que l'on en doit penser, VII, 94.

THALÈS, philosophe grec. La cosmogonie chantée par Hésiode et Ovide est beaucoup plus sensée que la sienne, IV, 71.

Théagène et Chariclée. Idée de ce roman grec, IV, 370.

Théâtre des anciens. Idées générales sur ce sujet, I, 51 et suiv. ; — des Grecs, toujours renfermé dans leur propre histoire, bien différent du nôtre, qui peut chercher des sujets dans les quatre parties du monde, I, 53 ; — espagnol : utilité qu'en a tirée Molière, VI, 210 ; — français : qu'est-ce qui l'a mis au-dessus de tous ceux qui ont existé et qui existent aujourd'hui, I, 53 ; la lecture des romanciers espagnols l'a infecté pendant long-temps, V, 34 ; a été long-temps en proie aux farces d'Italie et au jargon de Scaramouche, 35 et suiv. ; — de la Foire : a repris faveur sous Francisque et Monnet, Fa-

vart, Duni, etc., XII, 239; transporté à la comédie italienne, 151; le bon goût ne s'y est montré qu'avec la décence, 271.

Thébaïde (la). Idée de ce poème de Stace, I, 221. (*Voy.* Stace.)

Thébaïde (la). Idée de cette tragédie d'Euripide, II, 7 et suiv.

Thébaïde, tragédie de Garnier; citation de quelques vers de cette pièce, V, 139.

Théiste: définition de ce mot, sa différence avec le mot déiste, II *Ph.*, 14.

Thèmes : nécessité d'en conserver l'usage dans l'étude des langues, II *Ph.*, 152; plusieurs personnes en ont blâmé l'usage dans les universités, mais sans réflexion, 359 et suiv.

Thémisthe, rhéteur grec, avait plus de littérature que de talent, V, 8.

Thémistocle, bon orateur et grand politique, selon Cicéron, III, 151.

Théocrite. Idée de ce poète grec, II, 156 et suiv.; Virgile est plus varié que lui, 157; a été traduit par Chabanon, 158.

Théodicée, ouvrage de Platon : ce que veut dire ce mot, IV, 85, et *à la note.*

Théogonie (la), poème d'Hésiode, qu'on peut assimiler aux *Métamorphoses d'Ovide*, mais qui lui est inférieur, I, 246 et suiv.

Théophraste : la qualité que les anciens ont distinguée chez lui est la pureté de son atticisme, IV, 236; La Rochefoucauld lui est supérieur, 237; ainsi que La Bruyère, *ibid.*

Théramène, orateur grec : ce qu'en pensait Cicéron, III, 152.

Théramène, confident d'Hippolyte dans la tragédie de *Phèdre* de Racine : son récit de la mort d'Hippolyte trop long et trop soigné, V, 501 et suiv.; ce qui peut le justifier, *ibid.*

Thésée : ce rôle, dans la tragédie de *Phèdre*, n'est pas à l'abri de la critique, V, 501.

Thésée, opéra de Quinault : le style en est soigné. Situation empruntée du *Britannicus* de Racine, VI, 354.

Thésée, tragédie de La Fosse, VI, 190.

Théséide, poème grec, contenant la vie de Thésée, à qui Aristote a refusé le nom de poème épique, I, 150.

Thespis, auteur grec, n'a point fondé le théâtre chez les Grecs, I, 265 et suiv.

Thétis et Pélée, opéra de Fontenelle : ce qu'en pense Voltaire, VI, 370; eut long-temps de la réputation, mais peu méritée, *ibid.*; n'a pas survécu à son auteur, XII, 5; réussit dans son temps; pourquoi, I *Ph.*, 26.

Thévenard, professeur de musique sous Louis XIV : ce qu'on en dit, XII, 146.

Thibault, comte de Champagne, bon chansonnier du treizième siècle, V, 44; a employé le premier les rimes féminines, *ibid.*; la pièce qu'on lui attribue se trouve dans l'Anthologie française, *ibid.*

Thiedman, helléniste et philologue allemand : nous lui devons le meilleur commentaire sur Platon, dont il a donné une nouvelle édition, IV, 221, et *à la note.*

Thomas (Antoine), de l'Académie française, a emprunté des idées de Platon dans son ode sur *le Temps*, IV, 75; et XIII, 230 et suiv.; examen de ses autres odes, 238 et suiv.; tous les panégyriques qu'il fit avant l'éloge de Descartes sont des ouvrages médio-

cres, XIV, 176; leur succès passager n'est dû qu'à l'heureux choix des sujets, *ibid.*; de l'éloge de Marc-Aurèle, 178 et suiv.; citation du début, 179; de la péroraison, 182 et suiv.; idée de son *Essai sur les éloges*, 184; de son *Essai sur les femmes*, 185; son hyperbole insensée dans son éloge de Descartes, qu'il dit avoir *recréé l'entendement humain*, II *Ph.*, 128, et *à la note*; s'est déridé en faisant l'opéra d'*Amphion*. Idée de cette pièce, XII, 84; son opinion sur une scène d'*Iphigénie*, V, 506; a fait l'éloge de Louis, dauphin, fils de Louis XV, XIV, 178, et I *Ph.*, 225; est mort chrétiennement, administré par l'archevêque de Lyon, *ibid.*; réponse à ce que dit de lui M. Garat, III, 378 et suiv.

THOU (DE) a imité l'élégance des Latins dans son *Histoire universelle*, V, 30.

THOYNARD. Trait d'avarice de ce fermier-général, I *Ph.*, 329, *à la note*; comment son avarice lui a été funeste, *ibid.*

THRASÉAS, ami du poète Perse, II, 203; censeur du temps de Sénèque, IV, 350; sa fin, 352.

THUCYDIDE, historien grec: notice de sa vie, IV, 4 et suiv.; moins agréable que Xénophon, *ibid.*; Quintilien lui compare Salluste, 6.

TIBULLE. Idée de ce poète latin, II, 230 et suiv.; ce qu'en dit Chaulieu, *ibid.* Traduction en vers de sa première élégie, 231 et suiv.

TIGELLIN, ministre des débauches de Néron, cause de la mort de Pétrone, II, 205.

TILLEMONT. Mérite de son *Histoire ecclésiastique*, VII, 240.

TIMÉE DE LOCRES, disciple de Pythagore: notice sur ce philosophe, IV, 64, et *à la note*.

Timée, ouvrage de Platon: ce qu'on dit de Dieu dans cet ouvrage, IV, 64 et suiv., et *à la note*, et 72.

Timocrate, tragédie de T. Corneille, jouée quatre-vingts fois de suite, VI, 151; XI, 149; idée de cette pièce, XIII, 64.

Timon le misanthrope, opéra-comique, par Delisle, XII, 487 et suiv.

TIMOTHÉE, célèbre musicien grec: effet que faisait sa musique sur Alexandre, VIII, 263.

Tirésias, pièce de Piron: l'indécence y avait paru si outrée, qu'elle ne fut représentée qu'une fois, XII, 246.

Tiridate, tragédie de Campistron. Il y a quelque intérêt dans cette pièce, VI, 174.

TITE-LIVE, historien latin: ce qu'en dit Quintilien, IV, 6 et suiv.; parallèle entre lui et Salluste, *ibid.*; anecdote confirmée par saint Jérôme, au sujet de sa réputation, 7. Bon mot de Plutarque qu'on ne doit pas lui appliquer, *ibid.*; combien il nous reste de livres de son *Histoire*, 8 et suiv.; sobriquet qu'Auguste lui avait donné, *ibid.* Reproche peu fondé que lui a fait l'abbé Desfontaines, *ibid.*; est accusé de superstition, 9 et suiv.; réponse à ce sujet, 10; n'était pas à l'abri de la jalousie, 11; a excellé dans les portraits, VIII, 89.

Toison d'or (*la*), pièce de P. Corneille, espèce d'opéra, représenté en Normandie chez le marquis de Sourdéac, à qui nous devons l'établissement de l'opéra en France, V, 251, et suiv.; et VI, 333.

Tolérance (*la*), tragédie de Voltaire. (Voyez *Guèbres*.)

Tom-Jones est le chef-d'œuvre des romans de Fielding, XIV, 261 et suiv.; sa traduction est le seul

ouvrage de Laplace qui soit resté, 323.

Tonnerre(le), l'un des meilleurs contes de Vergier, VII, 54.

Topiques(des), Traité de Cicéron sur l'art oratoire, III, 138 et suiv.

Torcy (de). Ses *Mémoires sur l'Histoire de France* sont précieux, VII, 244.

Toricelli, disciple de Galilée. Ce qu'il a fait pour l'avancement des sciences, V, 29. Nos expériences sur l'électricité n'ont-elles pas fait faire à la physique un aussi grand progrès que les expériences de nos savants modernes? I *Ph.*, 8.

Tourreil, traducteur de Démosthènes, VII, 376.

Toussaint, auteur du livre *des Mœurs;* philosophe moins édifiant que Vauvenargues, I *Ph.*, 210. Est le premier qui ait proposé un plan de morale naturelle, indépendant de toute croyance religieuse, 257. Idée du caractère de cet auteur, 258 et suiv. Examen de son livre, 260 et suiv. A été l'un des éditeurs du *Dictionnaire de médecine*, II *Ph.*, 2.

Trachiniennes (les), tragédie de Sophocle. Idée de cette pièce, II, 300.

Traductions (les) les plus estimées du dix-septième siècle sont celles de Vaugelas, d'Ablancourt et de Tourreil, VII, 376; deux règles indispensables à observer dans toutes les traductions, *ibid.*

Tragédie. Définition de ce mot, II, 127. Quels sont les trois genres qu'elle peut traiter, IX, 273; quels sont les plus propres à fournir un grand intérêt, *ibid.;* la première loi dans tous est d'émouvoir, 277. Les grands évènements soutiennent mieux la dignité de la tragédie, *ibid.* L'amour a très souvent l'inconvénient de l'affaiblir, *ibid.;* — de l'ancienne tragédie, I, 255 et suiv.; — de la tragédie bourgeoise. Idée de ce genre, XI, 426 et suiv.; la tragédie française manque de spectacle et d'action, partie trop négligée par nos premiers grands maîtres, X, 341; appendice sur la tragédie latine, II, 45 et suiv. La bonne tragédie chez les modernes est originaire de la France, XII, 139; chez les Italiens, suivant Voltaire, elle a été tuée par la musique, 141; suivant lui, nous la devons au cardinal de Richelieu, VI, 332. Graces à Voltaire, elle peut opposer, dans le dix-huitième siècle, une suite de chefs-d'œuvre au siècle précédent, XI, 274. Son art est composé de parties plus nombreuses, plus diverses et plus importantes que celui de la comédie, 284; est plus difficile à bien exécuter ou représenter que la comédie, 291 et suiv.; différence de ce genre de poésie à l'opéra, XII, 185 et suiv.

Tragiques grecs (les) ont eu un avantage sur les modernes, d'offrir à leurs concitoyens les grands évènements de leur histoire, V, 283; nos plus célèbres tragiques modernes se sont essayés avec succès dans la comédie, et les comiques n'ont pu faire une tragédie passable, XI, 292.

Traité de la république, par Bodin, VII, 223; a été le germe de *l'Esprit des Lois* de Montesquieu, *ibid.; Traités historiques* par Saint-Réal, 234; ce qu'on en doit penser, *ibid.*

TRAJAN. Son panégyrique par Pline, VII, 114. Idée de cet ouvrage, III, 431 et suiv.; morceaux cités, 433 et suiv.

Tranquille: combien de fois, suivant Fréron, ce mot est dans *la Henriade*; puérilité d'un calcul pareil, VIII, 51.

TRASIMAQUE, de Calcédoine, orateur grec : ce qu'en pensait Cicéron, III, 152.

Travail (le) et la peine ne sont pas un vice de nos institutions, II *Ph.*, 252.

Travaux d'Apollon (*les*). Idée de cet ouvrage de Sénecé, VII, 61.

Travaux et les Jours (*les*), poème d'Hésiode, qui a donné à Virgile l'idée de ses *Géorgiques*. Idée qu'on en donne, I, 247 et suiv.

TRAVENOL, violon de l'opéra, que Voltaire fit emprisonner, comme distributeur d'un libelle contre lui, X, 63.

TRESSAN (le comte de) a fait une traduction nouvelle de l'*Amadis de Gaule*, XIV, 274 et suiv.

TRESSÉOL (M. de), éditeur des Œuvres de Desmahis. Erreurs dans lesquelles il est tombé, XIII, 328 et suiv.

Triomphe de l'Amour (*le*). Idée de ce ballet de Quinault; à quelle occasion il fut fait, VI, 357.

Triomphe des Arts (*le*). Idée de cet opéra de La Mothe, XII, 18 et suiv.

Triple Mariage (*le*), comédie de Destouches : ce que l'on en dit, XI, 297.

TRISSIN (le), poète italien, inférieur au Tasse, V, 25. Saint-Gelais, poète français, a traduit *Sophonisbe*, tragédie de cet auteur, 135.

TRISTAN, poète français. Le succès de sa tragédie de *Mariamne* a engagé Voltaire à traiter le même sujet, IX, 55; différence entre l'une et l'autre de ces pièces, 71; ce que Voltaire a emprunté de Tristan, 73.

Tristes (*les*). Idée de ce poème d'Ovide, II, 224, 635.

Triumvirat (*le*). Idée de cette tragédie de Crébillon, XI, 111 et suiv.

Triumvirat (*le*). Idée de cette tragédie de Voltaire, qui ne fut représentée qu'une fois, X, 345 et suiv. Crébillon avait traité le même sujet à l'âge de quatre-vingt-deux ans, 346; on ne reconnut pas le talent de Voltaire dans cette pièce, *ibid.*; l'amour est déplacé dans cette tragédie, et pourquoi, 349; défaut des principaux caractères, 346 et suiv.; beau morceau de détail, 352; le style en est plus soutenu que dans *Olympie*, 353.

TROGUE-POMPÉE, historien qui avait fait une *Histoire universelle*, dont Justin nous a donné l'abrégé, IV, 28.

Trois siècles (*les*), par Sabathier de Castres. Erreur de l'auteur relativement à quelques pièces de Corneille, V, 273.

TRONCHIN; célèbre médecin de Genève, loué par Voltaire, puis dénigré dans le poème de *la Guerre de Genève*, VIII, 188; n'a été que le disciple de Boerhaave, I *Ph.*, 8.

Troqueurs (*les*), opéra-comique mis en musique par Dauvergne, XII, 150; parodié dans *Raton et Rosette*, par Favart, *ibid.*

Troubadours (*les*) nous ont apporté la rime, V, 41; temps où ils fleurirent, 42.

Troyennes (*les*) Idée de cette tra-

gédie d'Euripide, imitée par Châteaubrun, II, 17 et suiv. Jean de La Taille a imité quelques unes des situations de la pièce d'*Euripide* dans sa tragédie des *Gabaonites*, V, 136.

Troyennes (les). Idée de cette tragédie de Châteaubrun, XI, 212 et suiv.

TRUBLET a voulu faire tomber la gloire poétique, VIII, 257; ses paradoxes en littérature, XIII, 9; sa philosophie, erronée en littérature, ne le fut jamais en religion ni en morale, 74; c'est la subtilité qui caractérise ses écrits, 75; il obtint une place à l'Académie par son dévouement à La Mothe et à Fontenelle, *ibid.*; ce qu'il fait dire à la nature en formant chaque homme, 76; convient que La Mothe était un esprit du premier ordre, 77; ce qu'il disait sur la poésie, 82; s'est appuyé sur une inconséquence de Voltaire pour louer La Mothe sur ses *Odes*, 83; parallèle qu'il faisait de Louis XIV et de La Mothe, 84; regardait La Mothe comme un des meilleurs critiques, 90.

Turcaret, comédie de Le Sage. Il n'y a pas de pièce où le dialogue soit plus piquant et plus gai, XI, 287, et XIV, 238.

TURENNE: ses *Mémoires sur l'histoire de France* sont malheureusement trop courts, VII, 243.

Tusculanes. Mérite de cet ouvrage philosophique de Cicéron, IV, 242 et 249.

Tusculum, petite ville d'Italie, où Crassus et Cicéron eurent des maisons de campagne, lieu de la scène où fut dialogué le *Traité de l'Orateur* de Cicéron, III, 114.

Tybérinus (le faux). Examen de cette tragédie de Quinault, VI, 165.

TYCHO-BRAHÉ, astronome danois; ce qu'il a fait pour l'avancement des sciences, V, 29.

Tyrannie: quelle est la plus odieuse, VIII, 13 et suiv.; depuis Aristote jusqu'à nous, les acteurs des théâtres en ont exercé une sur les auteurs dramatiques, I, 55.

Tyrcis et Amaranthe. Idée de ce petit poème de La Fontaine, VII, 39.

U

Ulysse, rôle de l'*Iphigénie* de Racine: sa substitution à celui de Ménélas est une preuve de l'excellent esprit de l'auteur, V, 452.

Union de l'ame avec le corps: beau morceau de Fénelon sur ce sujet, VII, 274; réponse de Newton à une question sur l'empire de l'ame sur le corps, 275.

Université de France, fondée par Charlemagne; regrets exprimés par l'auteur sur son abolition pendant la révolution, V, 9 et suiv.; nécessité de son rétablissement, II *Ph.*, 350 et suiv.; plusieurs changements à faire dans celle de Paris, 351.

Uranistes: ce qu'était cette société; elle tenait pour Voiture, dans la querelle des deux *sonnets* contre Benserade, V, 95 et suiv.; madame de Longueville était à leur tête, 97.

Utile (l'): rectification de cette fausse dénomination par Cicéron, IV, 185.

Utopie, ouvrage de Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, dans lequel il imagine un plan de gouvernement, II *Ph.*, 218 et *à la note*.

V

Vacances (*les*), dans les universités, doivent être très limitées, II *Ph.*, 353.

Vadé a eu une vogue heureusement très passagère dans le genre poissard, XII, 271 ; n'avait fait aucune étude, 272 ; on n'en peut citer que quelques chansons, 273 et suiv. Titre vain qu'on a voulu lui donner, 274 ; reproche qu'on fait à l'auteur de ce *Cours* de n'avoir point parlé de sa *Pipe cassée*, 277, *à la note ;* a travaillé avec succès pour le théâtre de la Foire, 239.

Valère - Maxime, polygraphe latin : mention qu'on fait de cet auteur, IV, 366.

Valérius-Antias, historien des premiers âges de Rome, dont il ne nous reste rien, IV, 356.

Valérius Flaccus, poète latin, a fait un poème sur *la Conquête de la Toison d'Or.* Idée de cet ouvrage, I, 254.

Valets intrigants : cette espèce de rôle du théâtre grec a passé sur la scène de Rome, et ensuite chez les modernes, VI, 265.

Valets maîtres (*les*). Idée de cette comédie de Rochon de Chabanes, XI, 612.

Valois. On lui doit beaucoup pour ses recherches sur notre histoire, VII, 226.

Valterie (La) est bien loin du mérite de Saint-Évremont, VII, 349.

Van - Dale, savant hollandais, auteur d'une histoire des oracles, réfutée par le luthérien Mœbius, I *Ph.*, 25.

Vanité française (la) excède la mesure ordinaire de vanité des autres peuples, XIV, 471.

Van-Swieten, célèbre médecin : malgré son mérite, n'a été que le disciple de Boerhaave, I *Ph.*, 8.

Vardes (marquis de) : bon mot qu'il dit à Louis XIV à son retour d'un long exil occasioné par une perfide, XII, 137.

Varignon, était géomètre et ami de d'Alembert, XIV, 209 ; anecdote à ce sujet, *ibid.*

Varillas, historien français, est plutôt romancier qu'historien, VII, 230.

Varlet débita au Lycée un poème à la louange de Marat, VIII, 5, *à la note.*

Varron, auteur latin, avait fait pour Rome ce que Pausanias avait fait pour la Grèce, IV, 366 ; mention qu'on fait de cet auteur, *ibid.*

Vaucanson, célèbre mécanicien ; anecdotes à son sujet, I *Ph.*, 352 et suiv.

Vaudeville : Panard a réussi dans ce genre, XII, 267 et suiv.

Vaugelas, traducteur de Quinte-Curce, VII, 376.

Vauvenargues, philosophe moraliste : idées de ses *Réflexions et Maximes*, ou *Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, I *Ph.*, 194 et suiv. ; est faible en métaphysique, 196 ; ce qu'il dit de l'imagination, *ibid.* et suiv. ; de la pénétration, 197 ; sur la profondeur, 198 ; sur la délicatesse et la finesse, *ibid. ;* sur le goût, *ibid. ;* sur l'éloquence, 199 ; sur les passions, *ibid. ;* sur l'amour-propre, 200 et suiv. ; passage cité, 225 ; défauts essentiels remarqués, 212 et suiv. ; sur la vertu, 215 ; morceau cité, *ibid. ;* méchamment inculpé d'incrédulité, 221

et suiv.; pourquoi, 223. Examen de deux paradoxes de son ouvrage, 228, *à la note;* justesse de ses réflexions critiques sur quelques poètes, 230 et suiv; a plus d'élévation dans les pensées que La Rochefoucauld, 231; n'est pas si piquant et si pittoresque que La Bruyère, *ibid.;* n'a pas le fini de la diction de Duclos, *ibid.;* selon lui les grandes pensées viennent du cœur, IX, 296; a condamné la salutaire pensée de la mort, I *Ph.*, 238; pensée heureuse qu'on en cite, III, 171; ce qu'il dit de Boileau, VI, 562 et suiv.

Veillée villageoise : épisode en général agréable du poème des *Mois* de Roucher, VIII, 339.

Venceslas, tragédie de Rotrou. Examen de cette pièce, VI, 129 et suiv. Le rôle de Ladislas est le plus dramatique de la pièce; Voltaire y a puisé celui de Vendôme, 139.

Vendée (guerre de la) assimilée à la conduite de Verrès en Sicile, III, 417.

Vengeance des Marquis (la), comédie par Devilliers, est une critique de *l'École des femmes*, VI, 237.

Venise sauvée, tragédie d'Otway, poète anglais. La Fosse a tracé son plan de *Manlius* sur cette pièce, VI, 191; traduite par Laplace, XIV, 321; eut du succès dans sa nouveauté, *ibid.*

Vénitienne (la). Idée de cet opéra de La Mothe, XII, 27.

VÉNUS; inconvenance à Roucher de la faire promener sur les eaux en février, VIII, 353.

VERGIER, poète français : Sénecé et lui sont les seuls à distinguer après La Fontaine dans le genre du conte, VII, 53; ceux du *Rossignol* et du *Tonnerre* sont les meilleurs, 55; morceaux cités, *ibid.* et suiv.; il est trop libre, 57; sa réponse en vers à La Fontaine; mérite de cette pièce, 58; ce que l'on doit penser de ses chansons, 93.

Vérité. Célèbre pensée de J.-J. Rousseau sur la vérité, II *Ph.*, 56; un de ses avantages, IX, 362.

VERRÈS, préteur romain; difficultés qu'avait à vaincre Cicéron en plaidant contre lui, III, 262 et suiv.; s'exila lui-même pour éviter le jugement, 264; sa fin malheureuse, *ibid.* Cicéron avait composé sept harangues contre lui, et n'en prononça que deux, 265; morceau de la dernière, 268 suiv.

Vers. Des différentes mesures dont on se servait avant Malherbe, V, 46 et suiv.; différents exemples de belle coupe de vers, 65 et suiv.; leçon et beau modèle donnés en ce genre par Voltaire, 68 et suiv.; ce que l'on entend par vers qui tombent sur le nez, *ibid.* et suiv.; — latins; dans quelle classe, dans les universités, on en devrait faire, II *Ph.*, 360 et suiv.

Versac, roman de Crébillon fils; on en a fait quelques copies gauches et maussades, XII, 272.

Versification. Son mérite ne brille dans aucune pièce de Voltaire plus que dans *Alzire*, IX, 341.

VERTOT (l'abbé de). Mérite de ses *Révolutions romaines*, *de Portugal* et *de Suède*, VII, 230; ce qu'il faut penser de son *Histoire de Malte*, 231.

Ver-Vert, poème de Gresset, est plutôt un conte qu'un poème, VIII, 215; a été, à sa naissance, un phénomène littéraire, *ibid.*; quel âge avait l'auteur lorsqu'il le composa, *ibid.;* J.-B. Rousseau le met au-dessous de *la Char-*

trouve, 217; ne doit point être mis sur la même ligne que *la Henriade*, I, 153.

Vertu. Il est absurde de la couronner ici-bas, et pourquoi, VIII, 309; opinion de Claudien sur cela, *ibid.*

Vestris (madame), actrice du Théâtre français, a fait de vains efforts pour faire remettre la pièce d'*Oreste* de Voltaire, et pourquoi, X, 106, *à la note*.

Veuve du Malabar (la). Idée de cette tragédie de Lemierre, XI, 224 et suiv.

Vicq-d'Azyr, célèbre médecin, successeur de Buffon à l'Académie française; mérite de son discours de réception, XIV, 186, et I *Ph.*, 79; persécuté dans la révolution, s'est fait ouvrir les veines, I *Ph.*, 74.

Vida, poète latin moderne, a fait revivre dans son temps l'élégance de l'antique latinité, V, 22.

Vie monastique : assertion de l'abbé Poulle contre cet état, combattue, XIV, 84 et suiv.

Vieillesse. Passage sur ce sujet, tiré de Saint-Évremont, VII, 342; il y a plus d'un inconvénient à revenir, à cet âge, sur des écrits travaillés long-temps auparavant; preuve dans Voltaire, IX, 12; dans *Œdipe*, *ibid.*

Villars (le maréchal de) : éloge de ce grand capitaine, VIII, 29 et suiv.; dit dans ses *Mémoires*, qu'à vingt-quatre ans Voltaire était le premier des poètes de son temps, 33.

Villeroi (de) : ses *Mémoires sur l'histoire de France* sont précieux, VII, 244.

Villette (de), caché sous le nom de *Nigood :* réponse à ses différentes questions pourquoi Boileau n'a pas tenté tous les genres de poésie, VI, 507 et suiv. Son indécence à traiter l'ordre de l'Oratoire avec mépris, 516 et suiv.

Villette (mademoiselle), depuis madame Laruette, a contribué au succès du théâtre de la Foire, XII, 239.

Villoison, professeur de langue grecque : anecdote à son sujet, I *Ph.*, 418, et *à la note;* vœu de l'auteur pour qu'il soit admis à enseigner un jour la langue grecque au Collége de France, II *Ph.*, 374.

Villon, ancien poète français : quel était son genre de poésie, V, 46.

Vingt-deux conventionnels (les) : ce qui fut répondu, après leur massacre, à ceux qui demandaient la fin des boucheries, VIII, 21, *à la note.*

Virgile, prince des poètes latins. Ses différents ouvrages, I, 211 et suiv.; ses *Géorgiques*, le plus parfait des ouvrages qui nous ont été transmis par les anciens, sont devenues un ouvrage français, VIII, 266. Son *Énéide* a des défauts, I, 213; est soupçonné de plagiat, *ibid.* et suiv., et *à la note.* Pourquoi appelé l'*Homérique;* 212; a imité Théocrite dans ses *Églogues*, et Hésiode dans ses *Géorgiques*, 214, *à la note;* a copié dans Pisandre, poète grec, le second livre de son *Énéide*, *ibid.*, *à la note;* est bien inférieur à Homère pour les caractères, le plan et l'invention, 216 et suiv. Ses second, quatrième et sixième livres sont des morceaux regardés partout comme les plus finis et les plus complètement beaux de l'épopée, 218 et suiv. Jugement qu'en porte l'abbé Trublet, 219 et suiv., *à la note.* Parallèle de Virgile et d'Homère, *ibid.;* est le plus grand maître de l'harmonie poétique, *ibid.* et suiv.;

ne s'étend pas beaucoup dans la description de la tempête qui disperse la flotte d'Énée, et pourquoi, VIII, 280; fait agir ses dieux d'une manière plus raisonnable qu'Homère, I, 168 et suiv. En quoi il lui est supérieur, et pourquoi *l'Énéide* est très inférieure à *l'Iliade*, 195; a imité l'épisode de Didon de *l'Ariane* de Catulle, II, 196; tirait quelquefois de l'or du fumier d'Ennius, VIII, 374. Application de ce proverbe, *ibid.*; est plus varié dans ses pastorales que Théocrite, II, 157; n'a pas encore été balancé dans la poésie épique, XIII, 93. Morceau des triomphes d'Auguste, imité par Racine le fils, VIII, 197.

Virgile travesti (*le*), par Scarron: quel cas il faut faire de cet ouvrage, VII, 358.

Virginie. Idée de cette tragédie de Lemierre, XI, 228.

Visé, auteur du *Mercure galant*. Idée de ce journal, VII, 381.

Visionnaires (*les*) de Desmarets; ce que c'est que cette pièce, VI, 205.

Visiteurs généraux de l'université: places à établir dans le tribunal du recteur, II *Ph.*, 355; leur office, *ibid.*

Vitruve. Mention qu'on fait de cet auteur latin, IV, 381.

Voisenon: ce qu'il disait à propos du *Cercle*, comédie de Poinsinet, XII, 484, *note* 1.

Voiture, poète français: ce qu'on doit en penser; à quoi dut sa fortune, V, 88 et suiv.; morceau de sa pièce de vers au prince de Condé, la seule qui ait quelque mérite, 90 et suiv.; comparaison de cette pièce avec une pièce de Voltaire qui en est évidemment une imitation, 91 et suiv.; ses plus jolis vers nous ont été conservés par madame de Motteville dans ses Mémoires, 93; ses vers à la reine Anne, *ibid.*; les uranistes tenaient pour lui, 95; avec tous ses défauts, n'a pas été inutile pour former le goût, 36; l'un des héros du style épistolaire, VII, 371.

Voltaire (Arouet de), poète français, fut l'un des premiers philosophes du dix-huitième siècle, I *Ph.*, 5; élève du père Porée, jésuite; quand il commença à briller, VIII, 30; a montré dès sa jeunesse cette hardiesse satirique et irréligieuse qu'il a conservée malheureusement jusqu'à la fin, 31; mis à la Bastille à dix-neuf ans, et pourquoi, *ibid.*; faible dédommagement qu'il reçoit pour la méprise, 32; ce qu'il répondit au régent lorsqu'il lui fut présenté, *ibid.*, *à la note*; mis une seconde fois à la Bastille, et pourquoi, *ibid.*, *à la note*; à quoi il s'y occupa, 32; donna son *Œdipe* pour son coup d'essai dramatique en 1718, 34; pourquoi il ne faut pas s'étonner qu'à dix-huit ans il n'ait pu tirer d'*Œdipe* que trois actes, X, 3. Villars le regardait comme le premier poète de son temps, quoiqu'il n'eût que vingt-quatre ans, VIII, 33; ce qui fut l'occasion et le berceau de son poème de *la Ligue*, *ibid.* et suiv.; l'entreprit avant de savoir les règles du poème épique, 34. Examen de cet ouvrage, appelé, depuis, *la Henriade*, *ibid.* et suiv. (Voyez *Henriade*); a beaucoup trop employé l'antithèse, 86. Réponse à des hommes de beaucoup d'esprit, qui ne trouvent pas que sa poésie soit assez hardiment figurée, 83 et suiv.; éloge complet de son style, 86 et suiv.; a un défaut très commun, la consonnance des hémistiches, 120. Éloge que J.-B. Rous-

seau fait de son poème, 135. Pourquoi n'a pas parlé de Sully et y a substitué Mornay; ce qu'en dit Clément, 148; la morale de *la Henriade* est toute dirigée contre le fanatisme, 159. *Le Poème de Fontenoi* est peu digne de lui, et pourquoi, 168 et suiv. *La Princesse de Navarre* et *le Temple de la Gloire;* ce qu'il dit de ces deux pièces, *ibid.* et suiv.; vers de l'auteur sur ces deux pièces, 168; a été pour un moment le poète de la cour, *ibid.* Critiqué par le poète Roy dans sa requête au curé de Fontenoi, 170. Sa facilité prodigieuse a été un écueil pour lui, 171. Accusé d'insulter par des personnalités injurieuses, 172; a mieux réussi dans le poème de *la Loi naturelle, ib.;* qui n'est pas proprement un poème, *ibid.* Citation du meilleur morceau, 173; a beaucoup imité Pope, 174; à qui a été dédié, *ibid.;* idée du poème de *la Pucelle,* 178 et suiv. (Voyez *Pucelle.*) Ce qu'on dit de sa *Guerre de Genève,* 187; comment il parle dans ce poème de Tronchin et de J.-J. Rousseau, *ibid.;* citation du morceau sur le papier imprimé, 188; ne croyait pas à la résurrection des corps, *ibid.* Il ne faut pas confondre chez lui la politesse et la critique, 196, *à la note;* n'a pas pardonné à Gresset d'avoir renoncé, par des motifs de religion, à travailler pour le théâtre, 216 et suiv.; l'a affublé d'un couplet dans la pièce du *Pauvre Diable, ibid.;* n'a rien fait, dans le genre comique, de supérieur au *Méchant, ibid.:* pendant un assez long temps a soutenu l'honneur de la poésie française, 259; a éclipsé tous les prosateurs de son temps, excepté Buffon et Montesquieu, *ibid.;* ce qu'il disait pour répondre à la plaisanterie de Duclos, 259; manière poétique dont il a tracé dans son *Alzire* la marche apparente du soleil de l'équateur au tropique, 273; a prouvé mieux que personne qu'il faut avoir beaucoup d'esprit soi-même pour se bien servir de celui d'autrui, 340; travaillait moins ses vers que Racine et Boileau, et est resté au-dessous d'eux en cette partie, 367; a traité supérieurement deux fois le système de Newton, 380; sa supériorité sur ses contemporains n'est pas contestée, IX, 1; c'est par esprit de parti qu'on lui préféra Crébillon, 2. Sa tragédie d'*Œdipe* balance et surpasse en bien des endroits celle de Sophocle, *ibid.;* sentiment de J.-B. Rousseau sur cette pièce, *ibid.* (Voyez *Œdipe.*) Idée de sa tragédie d'*Artémire;* en quel temps fut jouée, comment reçue, 44. (Voyez *Artémire.*) Se laissait aller souvent à un froid sentencieux, et imitait et copiait les tournures de Racine, 48; sa *Mariamne* est à peu près le même sujet qu'*Artémire;* en quel temps fut jouée, 50. (Voyez *Mariamne.*) Examen de *Brutus*, 86. (Voyez *Brutus.*) Conseil suggéré par les plus beaux esprits de la société de madame de Tencin pour Voltaire. (*Voyez* TENCIN.) Ce qu'il répondit à ce conseil, 129. Son imagination mobile lui dictait souvent des avis qui n'étaient que du moment, 131; preuves de ce fait, *ibid.* et suiv. A tiré des effets plus grands de la passion de l'amour que Corneille et Racine, 151. Dans quel temps il a donné sa tragédie de *Zaïre*, la

plus touchante de toutes les tragédies qui existent. (Voyez *Zaïre*.) Sujet et examen d'*Adélaïde*. (Voyez *Adélaïde*.) A trouvé l'art d'être original en imitant, 246. Loi qu'il n'a pas assez observée à l'égard des figures, 231 ; sortes de fautes que l'on trouve dans ses plus belles tragédies, 240 ; de l'aveu de presque tous les gens de lettres, a su atteindre le dernier degré d'énergie dans la partie des passions, 259. Son *Temple du Goût* causa un soulèvement général, 265 ; a donné en 1752 *le Duc de Foix*, tragédie qui fut assez bien accueillie, 266. Voyez *Duc de Foix*.) Le Kain, malgré l'auteur, la remit au théâtre avec des corrections, *ibid.* Voltaire s'est emparé des sujets d'invention avec succès, 275; en quel temps a fait imprimer sa tragédie de *la Mort de César*, *ibid.* ; quelle fut l'occasion de traiter ce sujet, 276 et suiv. (Voyez *Mort de César*.) Examen de sa tragédie d'*Alzire*; dans quel esprit composée, 311. (Voyez *Alzire*.) Examen de *Mahomet*, 360; pourquoi il la préférait à toutes celles qu'il avait faites, *ibid.* (Voyez *Mahomet*). Examen de *Mérope*, X, 1 et suiv.; l'un des plus beaux sujets qu'il soit possible de traiter, selon le jugement de Plutarque et d'Aristote, 2; avait été entrepris par Euripide, par les cinq auteurs de Richelieu, et par Gilbert, La Chapelle et La Grange, 2. (Voy. *Mérope*.) Voltaire fut décoré des mêmes titres que le grand Racine, 61 ; son entrée à l'Académie lui attira un libelle, *ibid.*; essuya un procès en réparation contre un certain Travenol, distributeur d'un libelle contre lui, 63 ; ce qui lui a fait entreprendre *Sémiramis*, *Oreste* et *Rome sauvée*, 65; a fait trois tragédies sur le même sujet, *Éryphile*, *Sémiramis*, et *Oreste*, *ibid.* et suiv. (Voyez *Éryphile*, *Sémiramis* et *Oreste*.) Parallèle d'*Électre* et d'*Oreste*, 104. L'*Électre* est le seul sujet dans lequel Crébillon puisse entrer en comparaison avec lui, 105. (Voyez *Électre* et *Oreste*). Idée de *Rome sauvée*; fut plus applaudie dans sa nouveauté que *Zaïre*, 212. (Voy. *Rome sauvée*.) De *l'Orphelin de la Chine*; première cause de ses défauts, et à quel âge il l'a faite, 254 et 257. (Voyez *Orphelin de la Chine*.) De *Tancrède*; d'où elle est tirée, et à quel âge il l'a faite, 298 et 335. (Voyez *Tancrède*.) Idée d'*Olympie*, 341 et suiv.; du *Triumvirat*, qui a eu moins de succès encore qu'*Olympie*, 345 et suiv.; le style en est cependant plus soutenu, 353. (Voyez *Triumvirat*.) Des *Scythes*, 354 et suiv.; son style plus défectueux que celui du *Triumvirat*, 359; des *Guèbres* ou de *la Tolérance*, *ibid.* et suiv. ; de *Sophonisbe*, 363 ; parut se dégoûter du théâtre, et non de la tragédie, 369; n'a fait représenter ni *les Lois Minos*, ni *Don Pèdre*, ni *les Pélopides*, *ibid.*; est venu apporter à Paris les tragédies d'*Irène* et d'*Agathocle*, *ibid.* Idée des *Lois de Minos*, *ibid.* et suiv.; esprit philosophique qu'il y fait paraître, 371 : ce qui lui fit entreprendre la tragédie de *Don Pèdre*, 372 et suiv. Idée des *Pélopides*, 374 et suiv.; est la dernière lutte qu'il essaya contre Crébillon, 375; ne vaut pas une scène de l'*Atrée* de ce tragique, 377. Idée d'*Agathocle*, *ibid.* et suiv.; ressemble beaucoup au *Venceslas* de Rotrou, 378 ; jouée le jour de l'anniversaire de sa

mort, 380; comment fut écoutée, *ibid.* Idée d'*Irène;* accueil qu'on lui fit, 381. (Voyez *Irène.*) A reçu, à sa représentation, la récompense de soixante ans de travaux, 385; ce qu'il disait au sujet des défauts d'*Atrée*, XI, 36; son injuste sévérité à l'égard d'un endroit du cinquième acte de *Rhadamiste*, 77; il sera toujours difficile de prononcer une primauté absolue entre Corneille, Racine et lui, 136; le ton qu'il a fait prendre à la tragédie a fait disparaître nombre de pièces qui avaient encore de la vogue, 138; a fait parler César selon le caractère de ce grand homme, 285. Espèce de crainte qu'avait Voltaire lors de la célébrité des *Mémoires* de Beaumarchais; ce qu'il en disait, 521, *à la note;* n'a pu être un bon orateur dans aucun genre, 518; a fait soutenir la comparaison de son siècle avec le siècle précédent par ses tragédies, XII, 1. Ce que Bernis lui écrivait sur la vanité du dix-huitième siècle, 2. A vengé Quinault, avec justice, des critiques injustes de Boileau, 38 et suiv. L'opéra et l'ode sont les seuls genres où il n'ait eu aucun succès, et pourquoi, 85; est inférieur à Racine dans l'art de faire des vers de différentes mesures, et n'avait pas le sentiment de la poésie lyrique, 99; avait de la gaieté sans doute, et en semait dans ses pièces souvent aux dépens de la religion et des bonnes mœurs, 124; ouvrages qui en sont la preuve, *ibid.;* portrait de cet écrivain dans sa vieillesse, 125 et suiv.; suivant lui, la musique a tué la tragédie chez les Italiens, 141; ses vers sur l'Amour, VIII, 155; examen de ses Odes. XIII, 267 et suiv.; de ses Discours en vers, 275 et suiv.; sa versatilité, 285 et suiv.; qu'est-ce qui caractérise ses romans de *Zadig*, *Candide*, *Memnon*, *Babouc*, *Scarmentado*, *l'Ingénu*, XIV, 268 et suiv.; a traduit de l'Anthologie grecque les seules épigrammes qui donnent l'idée de cette espèce de poésie, II, 207 et suiv.; a semé partout dans ses ouvrages des idées philosophiques, I, 6; est le premier Français qui ait appliqué l'art des vers à la philosophie; et il a abusé souvent de l'un et de l'autre, VI, 511; leçon et beau modèle de belles coupes de vers qu'il donne, V, 68; a ramené la poésie à son véritable esprit, 111; veut que la rime soit principalement pour l'oreille, 406; l'a un peu trop négligée, VI, 443; suivant lui, la tragédie et la comédie peuvent se rapprocher quelquefois par les moyens de l'intrigue, V, 400: son extase à la lecture de la *Phèdre* de Racine, 479; au récit de quelques scènes d'*Athalie* par Le Kain, VI, 26, *à la note;* a regardé pendant un certain temps *Athalie* comme le chef-d'œuvre du théâtre, et ensuite en a fait une critique injuste, et pourquoi, 18 et suiv.; ce qu'il disait à propos de la différence de *Zaïre* et de *Rome sauvée*, 81; a vengé Racine de l'injuste préjugé qu'on lui a imputé d'avoir énervé la tragédie en la livrant à l'amour, 83; passe pour le plus tragique de tous les poètes, 97; a donné *Zaïre* à trente-neuf ans, 98; pense que Racine aurait pu embrasser avec succès tous les genres, 122; épigramme qu'il fit sur une dispute à ce sujet avec de Bausse, 126 et suiv.; son sentiment sur *le comte d'Essex*, de Thomas Corneille, 153 et suiv.;

ce qu'il pense de la tragédie d'*Ariane*, du même auteur, 161 ; sa critique injuste de *Manlius*, tragédie de La Fosse, 197 et suiv.; réponse à cette critique, 198 et suiv.; a montré dans son *Discours sur l'Homme*, le bien qui peut résulter des grandes passions bien dirigées, II *Ph.*, 16; a fourni l'article *Éloquence* pour l'*Encyclopédie ;* anecdote et beau morceau de Massillon qu'il cite, VII, 207 et suiv.; autres morceaux qu'il en a imités, 210 et suiv.; pourquoi il revenait souvent à l'attaque de *l'Esprit des Lois*, I *Ph.*, 67 ; ses belles paroles en faveur de Montesquieu, 68 ; s'était chargé des articles de littérature pour l'*Encyclopédie*, 91 ; reproche qu'il faisait à d'Alembert, 92; a atteint, ainsi que Racine, la perfection du style tragique, I, 52 ; a été plus equitable envers Fontenelle que Fontenelle envers lui, I *Ph.*, 30; ce qu'il dit des *Lettres persanes* de Montesquieu, 42 ; ce qui a pu occasioner cela, 44 ; dans quelle occasion il a eu raison contre Pascal, *ibid.;* les objets de méditation étaient étrangers à l'activité de son esprit, 46 ; admirait les beautés des *Poésies sacrées* de Lefranc, quoiqu'il s'en moquât, 264 ; trait de satire à ce sujet, XIII, 149, *à la note:* il avait des connaissances extrêmement superficielles, et dévorait plus qu'il ne digérait; comment il faut qualifier son érudition, 214 ; son inconséquence quand il a dit, en haine de J.-B. Rousseau, que La Mothe avait de belles odes, 83 ; ce qu'il dit au sujet de la satire de Pétrone, II, 204 ; sa comparaison des sujets des *Satires* de Boileau et de ceux de Pope, VI, 456 ; disait que Boileau y a répandu plus de sel que de graces, 471 ; ce qu'il dit de Chaulieu dans son *Temple du Goût*, VII, 89 ; comment il appelait *l'Antiquité dévoilée*, par Boullanger, II *Ph.*, 287 ; ses lettres servaient de passeport dans les sociétés philosophiques, pour ceux à qui elles étaient adressées, 292; ses *Lettres sur les Anglais* lui ont attiré de ridicules persécutions, XIV, 320 ; ce qu'il disait au sujet de mademoiselle de Scudéry, VII, 351 ; ser réflexions sur la critique du *Cid*, V, 178 et suiv.; sur les *Horaces*, 196 et suiv.; ce qu'il dit de *Cinna*, 220; réflexions sur sa critique, 237 et suiv.; ce qui lui a toujours manqué sous ce rapport, II, 253 ; ce qu'il dit sur le grand succès de *Cinna*, V, 226 et suiv.; sa réflexion sur le caractère de Narcisse dans *Britannicus*, 335 ; son mot sur un commentaire qu'on lui proposait de faire sur Racine, 347 ; a commenté sa *Bérénice* dans le même volume, avec celle de Corneille, *ibid.;* son sentiment sur *Bajazet*, 392 ; éloge qu'il fait de Boileau, VI, 557 et suiv.; suivant lui, Bourdaloue est le premier qui ait fait sentir une raison toujours éloquente, VII, 120 ; selon lui, nous devons à deux cardinaux la tragédie et l'opéra, VI, 332 ; son opinion sur Quinault, dans ses *Réflexions critiques*, 342 ; et sur un morceau de l'opéra d'*Alceste* du même, 354 ; fait grand cas de l'ouverture de l'opéra de *Proserpine*, 357 ; l'intérêt du style rachète souvent chez lui ce qu'il y a de moins parfait dans d'autres parties, 385; son mot plaisant à une actrice à qui il donnait des leçons, V, 299 ; Voltaire entretenait correspondance avec Da-

milaville, commis au Vingtième, et lui vouait une certaine vénération, et pourquoi, II *Ph.*, 292. (*Voyez* Damilaville.) Nom ridicule qu'il donne à l'auteur du *Discours sur l'histoire universelle*, VII, 235; ce qu'il dit de Diderot après une conversation qu'ils eurent ensemble, II *Ph.*, 71, *à la note*; ce que dit tout haut Marie-Thérèse d'Autriche à son sujet, lorsqu'il était sur le point de se retirer dans ses états, I *Ph.*, 98; se retira sur le territoire de Genève et de Bourgogne, *ibid.*; à qui il dut cette faveur, *ibid.*; a été un des plus puissants mobiles de notre révolution, 102; comme Frédéric se moqua de ses fureurs antichrétiennes, 111; nom qu'il prenait avec d'Alembert, 127, *à la note*; accusé faussement d'avoir été le détracteur de Boileau, VI, 561. Ses ennemis crurent l'affliger en déifiant J.-B. Rousseau son ennemi, 447; Voltaire a fait en 1746 sa profession de foi au père Porée, I *Ph.*, 226; ce que l'on doit penser de cette protestation, *ibid.*; quels noms lui donnaient Diderot et Helvétius, II *Ph.*, 42; était sujet à se contredire, 45; a fait en sa vie une cinquantaine de professions de foi, 56; avait juré une guerre mortelle à l'homme religieux, comme Diderot à l'homme moral, 271. Voltaire est mort dans l'incrédulité la plus décidée, XIV, 63; il faisait des sermons de Massillon sa lecture la plus assidue, 206.

Voyages de Polymnie (les), poème inédit de Marmontel, VIII, 331, *à la note*.

W

Warburton, auteur anglais : l'étendue de ses connaissances ne l'a pas garanti de quelques erreurs, I *Ph.*, 13.

Watelet, ami intime de d'Alembert : on a trouvé dans ses papiers une correspondance de d'Alembert qui dévoile ses sentiments, I *Ph.*, 118.

Winslow : comment démontrait l'existence de Dieu, VII, 270.

X

Xénophon, historien grec : pourquoi surnommé *l'Abeille attique*, IV, 5; fut, comme César, l'historien de ses propres exploits, *ibid.*; auteur de *la Cyropédie*, *ibid.* et suiv.; peut être comparé au *Télémaque*, *ibid.*; Scipion et Lucullus faisaient leurs délices de ses ouvrages, *ibid.*; a fait un éloge d'Agésilas, roi de Lacédémone, 6; un recueil des paroles mémorables de Socrate; l'apologie de ce philosophe, la Retraite des dix mille, *ibid.* et suiv.

Xercès, tragédie de Crébillon : en quel temps fut donnée, XI, 96; ce que l'on en dit dans un éloge de l'auteur, *ibid.*; examen de cette pièce, *ibid.* et suiv.; le style en est révoltant, 104 et suiv.

Z

Zadig. Idée de ce roman de Voltaire, XIV, 268 et suiv.

Zaïde, roman, par madame de La Fayette : mérite de cet ouvrage, VI, 368, et XIV, 290.

Zaïre, tragédie de Voltaire : ce qu'il en dit lui-même dans son *Temple du Goût*, IX, 93; est la plus touchante de toutes les tragédies qui existent, 129; examen de cette pièce, *ibid.* et suiv.; développement du premier acte, 135 et suiv.; du second acte, 143 et suiv.; réponse à quelques critiques, sur quoi, 147 et suiv.; beauté de la reconnaissance de Lusignan et de Nérestan, 159; citation de ce morceau, *ibid.* et suiv.; critique du second acte, 164 et suiv.; anecdote au sujet de ce second acte, 165 et suiv., *à la note;* développement du troisième acte; critique du rôle de Nérestan, 169 et suiv.; examen du quatrième acte, 179; morceaux cités, *ibid.;* rapprochement de la situation de Zaïre avec celle de Roxane dans *Bajazet*, 186; endroit de cette pièce supérieur à ce qu'a fait Racine, qui n'a jamais fait parler l'amour comme Voltaire dans cette pièce; exemple qu'on en donne, 188 et suiv.; réflexion sur le billet adressé à Zaïre, 192 et suiv.; rapprochement de la scène de Roxane et de celle de Zaïre, 195 et suiv.; observations sur les rôles et les acteurs de cette pièce, 211; observations sur le style, 224 et suiv.; effet dramatique de son dénoûment, 316; l'intérêt y croît de scène en scène, X, 5; ce qui confirme son apologie, XII, 477; traduite en espagnol, et représentée à Madrid, 134 et suiv.

Zélinde, comédie, par Visé. (Voy. *Critique de la critique.*)

Zelmire. Idée de cette tragédie de du Belloi, XI, 248 et suiv.

Zémire et Azor, opéra-comique de Marmontel, mis en musique par Grétry, XII, 152 et 471; XIII, 448.

Zénobie, tragédie, par l'abbé d'Aubignac; bon mot du grand Condé à l'occasion de cette pièce, I, 191.

Zénodote d'Ephèse revit *l'édition* d'Homère, dite *de la Cassette*, I, 207.

Zoïle, fameux détracteur d'Homère, sa triste aventure, I, 196; son nom est devenu une injure, *ibid.*

Zoroastre, opéra de Cahuzac; Rameau adapta à cette pièce la musique qu'il avait faite pour l'opéra de *Samson*, par Voltaire, XII, 112. (Voyez *Samson.*)

Zulime, tragédie de Voltaire; sa plume y est entièrement méconnaissable, IX, 354; est tout entière d'invention, *ibid.;* ressemblance de quelques *situations de* cette pièce avec d'autres de *Bajazet*, 356; dénoûment sans effet, 359; faiblesse de la *versification*, *ibid.*

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

